



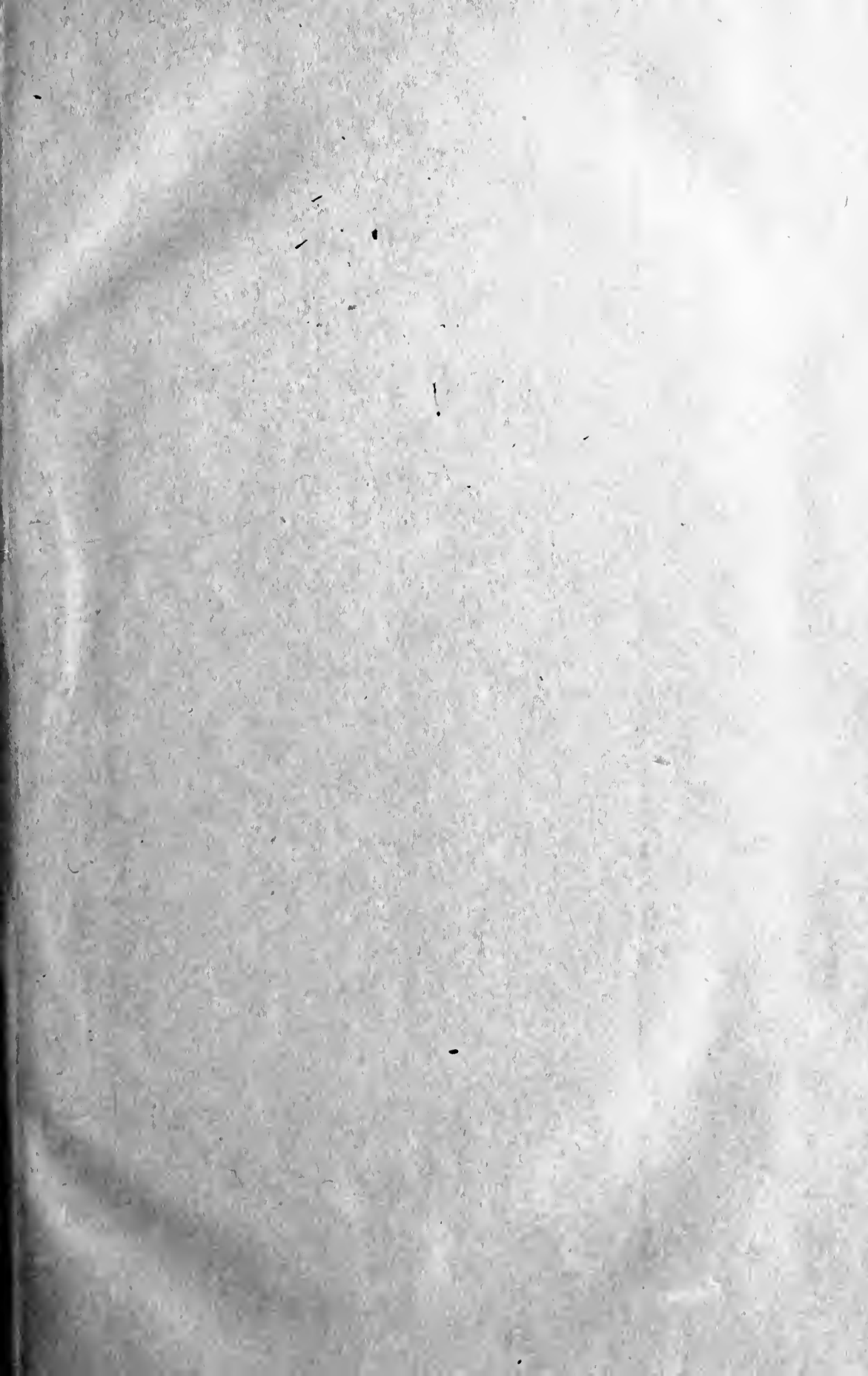
3 2044 106 334 675

Arnold Arboretum Library



THE GIFT OF
FRANCIS SKINNER
OF DEDHAM
IN MEMORY OF
FRANCIS SKINNER
(H. C. 1862)

Received





ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1872.

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME DIX-NEUVIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
Rue Hautefeuille, 24
—

31 Décembre 1872



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
BHL-SIL-FEDLINK

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

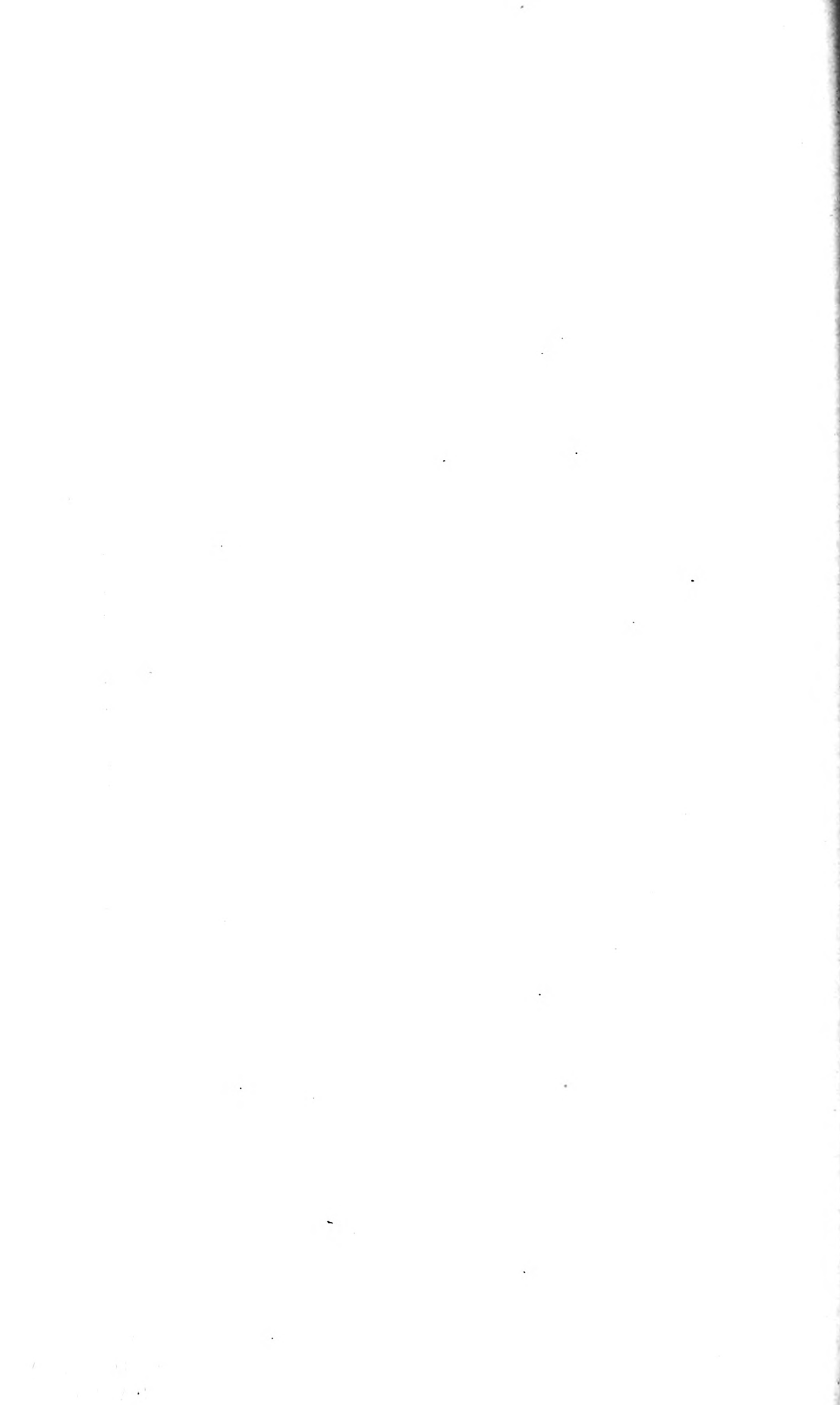
Année 1872.

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME DIX-NEUVIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
Rue Hautefeuille, 24
—

31 Décembre 1872



TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

AU 31 DÉCEMBRE 1872

BUREAU :

- MM. CANTONNET ✱, préfet du Rhône, *président d'honneur*.
MULSANT ✱, *président*.
PERROUD ✕, *vice-président*.
MILLIÈRE ✕, *secrétaire général*.
GIRODON (l'abbé), *secrétaire-archiviste*.
BECKENSTEINER, *trésorier*.

Conservateurs

- MM. SAINT-LAGER, *pour la botanique*.
FALSAN, *pour la minéralogie*.
TERVER, *pour la zoologie*.
HOFFET, *bibliothécaire*.

Membres honoraires

- MM. De la SAUSSAYE C. ✱, membre de l'Institut, recteur de
l'Académie de Lyon.
Vincent (l'abbé) ✱, ancien inspecteur général honoraire
de l'Université, en retraite.
Desjardins ✱, architecte en chef de la ville.
Milne-Edwards C. ✱, membre de l'Institut.
Blanchard ✱, membre de l'Institut.

Membres Titulaires**1833**

MM.

Mulsant (Etienne) ✱, bibliothécaire-adjoint de la Ville, professeur
au Lycée, quai Saint-Vincent, 25.

1836

Hoffet (J.-G.), officier de l'Université, avenue de Noailles, 61.

1839

Gérard (le D^r), rue Constantine, 2.

1845

Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.

1846

Dugas (Ozippe), rue de Lyon, 90.

Perroud (Benoît-Philibert), ✱ (Albert-le-Valeureux), quai Saint-
Vincent, 43.

Beckensteiner (Christophe), rue Saint-Pierre, 14.

Millière (Pierre) ✱, à Cannes.

1848

Terver (Martial), quai Pierre-Scize, 90.

Le Jolis (Auguste) ✱, président de la Société des sciences naturelles
de Cherbourg.

1850

S. Exc. M. Renard, secrétaire de la Société des naturalistes de
Moscou.

1851

Forest (Jules) ✱, quai d'Albret, 25.

Blanchon (Aimé), rue Bourbon, 35.

Blanchon (Louis), place d'Albon, 13.

MM.

Dumortier (Eugène), avenue de Saxe, 97.

Malmazet (Jean-André), rue Cuvier, 2.

Girodon (l'abbé), rue de Crémieu, 26.

1855

Guinon (Nicolas) ✱, chimiste, rue Bugeaud, 6.

Mangini (Lucien) ✱, ingénieur civil, rue St-Joseph, 2.

1856

Pallias (Honoré), rue Centrale, 23.

Bizot (Jules), agent de change, rue de Lyon, 7.

Dériard (Auguste), avenue de Saxe, 112.

Monterrat (Amédée) ✱, rue Royale, 29.

Guichon (Jean), pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, 31.

Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.

Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5.

1857

Fournereau (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.

Bonnes (Martial), régisseur à l'Ecole vétérinaire.

1858

Rey (Claudius), à Villié.

Joannon (Antonin) ✱, quai Tilsitt, 22.

1859

Willermoz (Ferdinand), rue Bourbon, 38.

Andrieux (Louis), avocat, rue du Peyrat, 2.

Revelière, receveur de l'enregistrement à Blain (Loire-Inférieure).

1860

Pariset (Ernest) ✱, quai Saint-Clair, 14.

Biérix (Camille), rue Lanterne, 31.

MM.

- Roë (Henri) ✱, premier avocat général, à Agen.
 Galichon (Royer), rue de Rivoli, 182, à Paris.
 Berne (Philippe), négociant, à St-Chamond (Loire).
 Chaurand (le baron Amand) C † †, avocat et député, rue Sala, 23.
 Debat (Louis), place Perrache, 7.
 Ravinet (le D^r Jules), rue Constantine, 5.
 Gervais (le D^r Jules), rue Rozier, 1.
 Dardoin aîné, rue Paradis, 37, à Marseille.
 Charvériat (Antoine-Marie), notaire, rue d'Algérie, 27.
 Lagrevol (de) ✱, président du tribunal civil de Lyon, rue Martin, 4.
 Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris.
 Mangini (Félix), ingénieur civil, place Bellecour, 6.
 Desgrand (Paul), au château de Montcelar, à Tassin.

1861

- Roure (Adrien), directeur de la *Nationale*, à Vienne (Isère).
 Du Marais, conseiller de préfecture, à Lyon.
 Baudrier ✱, président de chambre à la Cour d'appel, rue du Plat, 8.
 Bresson (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.
 Allard (Clément), rue des Capucins, 6.
 Piellat (de), juge à Lyon, rue de Lyon, 58.
 Frachon (l'abbé), à Annonay (Ardèche).
 Péricaud de Gravillon (Arthur), rue du Peyrat, 28.
 Bouniols, propriétaire, rue Neuve, 17.
 Franc (Théophile), rue Neuve, 7.
 Beaujeu (Benoit), place Bellecour, 3.
 Servaux ✱ ✕ (SS. Maurice et Lazare), chef de bureau au Ministère
 de l'instruction publique, à Paris.
 Bellaguet ✱, ancien chef de division au Ministère de l'instruction
 publique, à Paris.

1862

- Boffard (Joannès), place de la Bourse, 2.

MM.

- Mayet (Valéry), négociant à Cette.
 Jutet (le D^r), place Saint-Jean, 10.
 Brun (Claude), avocat, quai de l'Archevêché, 18.
 Guimet (Emile), place de la Miséricorde, 1.
 Vachat (du), juge à Belley (Ain).
 Crolas (Ferdinand), pharmacien, rue de Trion, 10.
 De Locre (le D^r) (O ✱), rue de la Reine, 47.
 De Montgolfier, ingénieur et député, à Saint-Etienne (Loire).
 Ailly (le baron d') ✱, en son château, près Roanne (Loire).
 Bouchet (Henri) ✱, place Bellecour, 18.
 Piaton (Pierre) ✱, rue Ravez, 19.

1863

- Roman (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.
 Michel (Victorin), négociant, rue de Bourbon, 10.
 Brunet-Lecomte ✱ †, négociant, rue des Colonies, 2.
 Guinon (Francisque), rue Bugeaud, 6.
 Dugas (Henri) ✱, rue Sala, 2.
 Dugas (Prosper) †, négociant, place Tholozan, 22.

1864

- Piaton (Claudius), négociant, quai Tilsitt, 26.
 Siméan (Pierre), quai Fulchiron, 21.
 Riaz (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.
 Arthaud (le docteur) ✱, montée du Chemin-Neuf, 4.
 Kleinmann (Edouard), au Crédit Lyonnais.
 Lévy (Gustave), négociant, quai St-Antoine, 29.
 Merlet (l'abbé), curé de Ste-Blandine.
 Newesel (Joseph de), propriétaire à Givors.
 Coupat (l'abbé), supérieur du séminaire de St-Jean.
 Bonnamour (Camille), négociant, rue Mercière, 50.
 Fournereau, montée du Chemin-Neuf, 35.

MM.

Piégay (Edouard), rue du Plat, 10.
Boucod, à Saint-Vallier (Drôme).

1865

Desgrand (Louis), négociant, rue Lafond, 24.
Perraud (Louis), quai Tilsit 25.
Charvériat (Honoré) quai Castellane, 22.

1866

Duchêne (Gustave), S.-inspect. des eaux et forêts à Roanne (Loire).
Pain (Antoine), place Gerson, 3.
Falsan (Albert), à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
Tardy (James), négociant, rue Sainte-Catherine, 3, à Saint-Etienne (Loire).
Faidy (Frédéric), négociant, place St-Nizier, 2.
Marnas ✱, chimiste, quai Castellane, 1.
Chabrières, négociant, place Louis XVI, 12.
Vernet (Laurent-Denis), 152, Grand'Rue Saint-Clair, à Caluire.
Perret (Michel), quai de la Charité, 34.
Pichot (Emmanuel), négociant, place de la Fromagerie, 9.
Beckensteiner (Charles), rue Saint-Pierre, 14.
Darnat (Pierre), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 19.
Sonthonax (Léon), rue de l'Hôtel-de-Ville, 33.
Bovagnet, négociant, rue Neuve, 32.
Monfalcon (J.-B.) O ✱ ⚡, bibliothécaire en chef de la ville.
Gillet (Joseph), chimiste, quai Saint-Vincent, 27.

1867

Genevet (Antoine), rue Kléberg, 9.
Fournet ⚡, rentier à Emeringue.
Bénier, cours Vitton, 1.
Sandrier (Louis), place St-Clair, 7.

MM.

- Fournier (Alphonse), rue d'Algérie, 23.
 Monin (le docteur Frédéric), à Mornand.
 Roux (André), rue du Griffon, 13.
 Ribollet (Joseph), rue de l'Hôtel-de-Ville, 36.

1868

- Sornet (Jean-Baptiste), légiste, rue Quatre-Chapeaux, 4.
 Vidal ✱, négociant, quai Saint-Vincent, 43.
 Wichelmann (Charles), avenue de Noailles, 63.
 Grillat (Réné), rue Rivet, 19.
 Duchamp (G.), rue de la Bourse, 37.
 Saint-Lager (le D^r Jean), cours de Brosses, 8.
 Milliardon, avenue de Saxe, 72.
 Lafon (Adrien), professeur à la Faculté des sciences, rue Tronchet, 8.
 Fougerat, négociant, rue Saint-Pierre, 14.
 Oschanine (Basile), candidat à l'Université de Moscou.
 Laval (Henri), juge de paix à Monsol.
 Rambaud (Joseph), quai Saint-Vincent, 61.

1869

- Saint-Trivier (Louis-Antoine de), maire de Vauxrenard (Rhône).
 Dufay (Charles-Jules) ✱ ✠, officier d'administration en retraite, rue
 de Varennes, à Bourg (Ain).
 Pagy (Auguste), à Smyrne.
 Seguin (Louis), négociant à Annonay.
 Thimonnier, rue Lanterne, 14.
 Gourdiat (Jules), négociant à Tarare.
 Jacquemet (Raoul), à Chaponost.
 Ebrard (Sylvain), à Unieux (Loire).
 Vidal (Maurice), quai Saint-Vincent, 43.
 Magaud (le docteur Jules), rue du Garet, 9.
 Gay (le docteur), rue d'Algérie, 27.

MM.

- Guichard (Sylvain), à Crémieu (Isère).
 Reudet (le docteur J.-M.), rue Confôrt, 22.
 Billoud (Gabriel), rue Victor-Arnaud, 21.
 Saporta (le vicomte Gaston de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
 Bertholey (Martial), à Mornand.
 Heyden (le baron de), à Francfort-sur-Mein.
 Künckel (Jules), boulevard St-Michel, 133.

1870

- Granger-Veyron, négociant, quai Tilsit, 17,
 Avoise (Amédée d'), rue Saint-Dominique, 8.
 Jacquier (François), négociant, rue Puits-Gaillot, 31.
 Brun (aîné), négociant, rue de Sully, 44.
 Durand (Victor), cours Vitton, 63.
 Bernard ✱, ancien maire des Brotteaux, cours Morand, 5.
 Poidebard (William), au château de la Bastie, à Saint-Paul-en-Jarrêt
 (Loire).
 Barthélemy (Alexis), pharmacien à Bolène (Vaucluse).

1871

- Goin (Claudius), cours Morand, 53.

1872

- Verchère (Ernest-Antoine), négociant, cours de Brosses, 8.
 Coquet (Adolphe), architecte-ingénieur, quai Joinville, 21.
 Wettengel (P.), quai de l'Hôpital, 6.
 Fitler (Alexandre-Charles-Paul), quai Castellane, 5.
 Buy (Jean), rue d'Egypte, 3.
 Vallée (J.-B.), rue Constantine, 1.
 Desgrange (Alphonse), rue Puits-Gaillot, 19.
 Giraud (Léon), négociant, rue du Griffon, 12.
 Ramié, négociant, rue Bât-d'Argent, 18.

MM.

- Cognard (le D^r), rue Mercière, 7.
Simian, O ✱, rue Désirée, 2.
Bouchetal-Laroche, substitut à Roanne (Loire).
Chaigneau (Camille), lieutenant de vaisseau, boulevard Strasbourg,
50, à Toulon (Var).
Ponchon, négociant, quai Saint-Vincent, 42.
Chaboud (Louis), vérificateur de l'enregistrement, à Bourg (Ain).
Bouvard (Emile), avenue de Saxe, 175.
Savigné (Ennemond), imprimeur à Vienne (Isère).
Buisson, négociant, rue Romarin, 16.
Dumaine (Joannin), rue Puits-Gaillot, 19.
Monier, agent de change, rue de Lyon, 6.
Dugueyt (Charles), rue du Plat, 12.
Perret (Adrien), directeur de la Condition des soies, rue Saint-Poly-
carpe, 7.
Mingaud (Galien), quai de l'Est, 8.
Ducrest (François), chef d'escadre en retraite, rue de l'Arbre-Sec, 7.
Patricot, avoué, rue Bât-d'Argent, 10.
Mehu, pharmacien, à Villefranche (Rhône).
De Polinière (Alphonse) ✱, lieutenant-colonel en retraite, à Es-
tressin (Isère).
Reynaud (Lucien), négociant, rue de Lyon, 19.
Roche (Edmond), quai Saint-Clair, 1.
-

Membres décédés

MM.

De Belbeuf, le 1^{er} mars 1872.

Bonnamour (Jean-François), le 27 juillet 1872.

Persigny (le duc Fialni de), 1872.

La Société n'admet plus, aujourd'hui, que des membres titulaires
et des membres honoraires.

TABLE DES MATIÈRES



Tableau des Membres de la Société Linnéenne	I-XIV
Iconographie et description de Chenilles et de Lépidoptères inédits, par M. MILLIÈRE	1
Tribu des Brévipennes (branche des Bolitocharaires), par MM. MULSANT et REY.	91
Description de la larve de l' <i>Anobium denticolle</i> , par MM. MUL- SANT et REY.	427
Description d'un Lamellicorne nouveau (<i>Oniticellus Reve- lieri</i>), par MM. MULSANT et REY	430
Description d'une espèce nouvelle de Coléoptères (<i>Hetero- cerus pictus</i> , REICHE)	433
Extraits des procès-verbaux.	435

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION
DE
CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES
INÉDITS

PAR

P. MILLIÈRE

VINGT-CINQUIÈME LIVRAISON

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 10 janvier 1870)



Cledeobia Augustalis, W.-V.

Hb., 21, 123. — Haw., p. 168. — Tr., p. 46, et Sup., p. 7. — Dup.,
p. 78, pl. 214, f. 4 et p. 235, f. 8. — Wood., 770. — Gn., p. 137.
— Stgr. Cat., 32. = *Erigalis*, Fab. et Cr. *Erigatus*, Sup., 30. =
Curtalis, W.-V. A.-8. — Fab., 409. = *Bombycatus*, Haw.,
p. 368.

(Pl. 109, fig. 1 à 4.)

Le genre *Cledeobia*, de Stephens, adopté par les auteurs français, est un des plus beaux parmi les Pyralites ; c'est aussi un des plus nombreux puisqu'il compte près de vingt espèces. Cependant, le dirai-je ? pas une seule de ses chenilles n'a encore été observée ; aussi, est-ce

avec empressement que je ferai connaître les mœurs de celle de l'*Angustalis*, la plus commune de toutes les *Cledeobia*.

En parlant du genre *Cledeobia*, l'auteur du *Spécies général* qui, avec sa perspicacité habituelle, avait deviné les habitudes de quelques-unes de ses larves, s'exprime ainsi (VIII, p. 136) :

« j'inclinerais plus à penser que leurs chenilles, qui nous sont malheureusement inconnues, vivent comme celles des derniers (les *Crambus*) dans des galeries creusées dans le sable ou sous des touffes d'herbes, que de supposer, comme le fait Treitschke, qu'elles passent leur vie renfermées dans les tiges des roseaux et des plantes aquatiques. »

C'est en effet dans des terrains légers et sablonneux que vit, en juin, la chenille d'*Angustalis*, ainsi qu'on va en juger (1).

CHENILLE.

Elle est allongée, cylindrique, très-plissée, d'un brun argileux un peu rougeâtre, principalement sur les anneaux du milieu. La plaque du premier segment est très-large et à peine plus foncée que le corps ; celle du dernier anneau est relativement petite. On ne voit pas de ligne vasculaire ; la sous-dorsale est simplement indiquée par un trait fin et ondulé ; la stigmatale se distingue à peine. Les pattes écailleuses sont testacées ; les dix autres sont concolores ; les stigmates et les trapézoïdaux sont petits et noirs. On voit enfin quelques poils courts sur les derniers anneaux.

(1) Je dirai, par la même occasion, deux mots de la chenille de l'*Hybridalis*, Hb., unique espèce du genre *Stenopteryx*, chenille qui n'est pas davantage connue que celle d'*Angustalis*, et dont il n'a été question nulle part. Elle vit dans des lieux secs et sablonneux, au centre des racines de graminées où elle passe sa vie et où elle se métamorphose. Cette larve est allongée, a seize pattes bien visibles ; elle est de couleur livide, avec des trapézoïdaux petits et bruns ; la tête est noire et le premier anneau est recouvert d'une large plaque également noire. L'insecte parfait est aussi abondant aux environs de Cannes et de Lyon que partout ailleurs.

Cette chenille, qui est très-vive, n'avance que par soubresauts. Elle doit se nourrir de racines de mousses, de cryptogames ou de très-petites plantes basses qui y sont mêlées. J'ai rencontré cette espèce en nombre aux environs d'Ax (Ariège), vers le 15 ou le 20 juin, sur des rochers bien exposés, recouverts de mousses et de graminées courtes parmi les racines desquelles cette chenille vit dans des galeries formées de grains de sable, de terre et de soie brune, où elle demeure immobile pendant le jour. La transformation a lieu vers la fin de juin, et l'éclosion du lépidoptère, du 20 au 25 juillet.

INSECTE PARFAIT.

Je commence par dire que Duponchel, MM. Herrich-Schaeffer. Guenée et Staudinger sont d'accord pour la synonymie de cette espèce sur laquelle la confusion a toujours existé chez les anciens auteurs, à commencer par les Thérésiens, qui ont considéré le ♂ et la ♀ comme deux espèces séparées.

Le ♂ est connu de tout le monde; cependant il varie pour la couleur des ailes qui sont tantôt d'un roux isabelle, tantôt d'un rougeâtre très-obscur où la coudée, claire et large d'ordinaire, disparaît presque entièrement, avec les ailes inférieures très-brunes. La ♀, bien différente du ♂ pour la taille et la couleur, a été longtemps méconnue, et désignée sous un nom autre que celui d'*Angustalis*. Elle a les ailes étroites et courtes, avec l'abdomen épais et long; ce qui la rend lourde et l'empêche le plus souvent de voler. C'est à cette cause qu'il faut attribuer sa grande rareté.

La *Cled. Angustalis*, qui n'a qu'une génération, doit être aussi abondante dans les Alpes-Maritimes qu'elle m'a paru l'être dans l'Ariège. En tout cas, elle ne peut guère être plus commune dans ces deux localités que dans le département du Rhône, à la fin de juillet et pendant la première quinzaine d'août. C'est sur les côteaux secs de la Pape, sur les rochers des Esguillons qu'elle vole en abondance à la tombée de la nuit.

Obs. Duponchel, qui a figuré assez exactement le ♂, ne devait pas alors connaître la ♀, autrement il ne se serait pas exprimé ainsi (p. 79, v. 8°, 2°) : « Cette description faite sur le ♂, peut s'appliquer également à la ♀, avec cette différence que celle-ci est généralement d'une teinte plus claire. » Cependant cet iconographe nous donne plus tard (pl. 235, fig. 8), la ♀ d'*Angustalis* exactement reproduite ; mais comme cette figure n'est accompagnée d'aucun texte, Duponchel n'a pas reconnu qu'il s'était primitivement trompé.

J'ajouterai que Treitschke s'est mépris lorsqu'il nous a dit que la chenille d'*Angustalis* pourrait vivre sur l'Épilobe des marais.

***Pygmaena Venetaria*, Hb.**

Hb., 329. — Tr., I, p. 259 et Sup. X, p. 186. — Dup. V, p. 536, pl. 208, f. 6. — Bdv. 1939. — H.-S., p. 103, et Sup., p. 75, f. 444. — Lah., 167. — Gn. IX, p. 322. = *Fuscaria*, Thb. — Led. — Stgr. 327. = *Canitiaria*, Frey., pl. 125, fig. 4.

(Pl. 109, fig. 5 à 8.)

Non seulement la chenille de cette curieuse espèce, qui forme genre, est restée inconnue jusqu'à ce jour, mais il est probable que la *Venetaria* ♀ n'a été que très-imparfaitement connue par les auteurs qui en ont parlé, autrement ils n'auraient pas manqué de dire que cette ♀ a les ailes très-courtes, très-étroites ; qu'elle est dans l'impossibilité absolue de voler, et que c'est à cause de cela qu'elle est demeurée pendant si longtemps d'une extrême rareté.

J'ai pu m'assurer que le ♂, qu'on prendrait volontiers pour une Psychide, vole en essaims, ainsi que nous l'a dit le premier M. le docteur de La Harpe, sur les prairies des hautes Alpes, au bord des glaciers, en juillet et août. C'est dans ces conditions que, le 18 juillet 1862, j'ai capturé au Montenvert un certain nombre de *Venetaria* ♂ volant au soleil sur les pentes qui dominent la mer de glace.

Je ne connaissais pas alors la ♀ ni ses habitudes. Elle se tient cachée sous l'herbe courte ; d'autres fois cependant, elle grimpe, vers le milieu du jour, à une tige de plante basse, et y demeure fixée pendant quelques heures. C'est alors qu'a lieu l'acte copulatif (1).

Indépendamment de chenilles à toute leur taille, j'ai reçu de Celerina, à Lyon, une ponte de cette *Venetaria* ; les œufs sont ovales, granuleux et d'un vert bleuâtre.

CHENILLE.

Elle rappelle pour la forme celle de la *Minoa Euphorbiata*. Elle est courte, très-plissée, carénée sur les côtés, grossièrement chagrinée et recouverte de poils fins, serrés et très-courts. Elle est en outre d'un brun rougeâtre rappelant la terre de Sienne, couleur qui se prononce au point de devenir presque noire en dessous et en dessus de la ligne stigmatale qui, elle-même, est large, continue et un peu plus claire que le fond ; la vasculaire est fine, obscure et interrompue ; pas de sous-dorsale ; le ventre est concolore, sans lignes et sans dessins. La tête est relativement très-grosse, brune et éclairée de rougeâtre sur les côtes. Les dix pattes sont unicolores. Cette chenille est très-lente ; elle vit, suivant MM. Zeller, sur plusieurs espèces de plantes herbacées et sous-arbrisseaux, notamment la *Draba verna*, la *Viola calcarata* et l'*Uva ursi*.

La transformation a lieu à la fin de juillet, dans la mousse ou les feuilles sèches, et, quinze jours après, au plus, éclot l'insecte parfait.

(1) Renseignements qui m'ont été fournis par MM. Rod. Zeller père et fils, de Zurich. Ces entomologistes sont parvenus à étudier sur nature les mœurs de cette intéressante Phalénite.

Nos collègues, MM. Guinée et Fallou, m'ont, d'autre part, communiqué qu'ils ont pris abondamment sur les pentes du Riffelberg des chrysalides de la *Venetaria* qui leur ont donné des individus des deux sexes, mais les ♀ dans une proportion très-inférieure aux ♂. Quelques-unes de ces ♀, à l'état parfait, se traînaient dans l'herbe et ont été également recueillies.

On trouve, en même temps que ce dernier, la chenille à divers âges et la chrysalide.

INSECTE PARFAIT.

Les ailes sont grandes, minces, d'un noir fuligineux chez les sujets récemment éclos, avec le corps grêle et noirâtre ; les antennes sont de moyenne longueur, pectinées, épaisses.

La ♀ diffère essentiellement du ♂ ; elle a les ailes courtes, étroites, aiguës à l'extrémité, plus claires que celles du ♂, traversées aux supérieures par une double ligne médiane brune. L'abdomen est long et dépasse les ailes.

Obs. Les œufs, qui sont pondus en août, tardent peu à éclore ; les petites chenilles doivent atteindre leur seconde ou leur troisième mue avant les gelées précoces de ces hauteurs. C'est à ce moment que les larves de la *Venetaria*, surprises par les premiers froids, demeurent ensevelies sous d'épaisses couches de neige en un complet engourdissement jusqu'aux premiers jours de juin de l'année suivante.

***Setina Ramosa*, God.**

Gn. — Berce, II, p. 106. = *Aurita*, Esp. — Frey. — Herr.

(Var. *Pallens*.)

(Pl. 109, fig. 9 à 11.)

Il m'a été envoyé de Suisse, à la fin de juillet, par M. Rod. Zeller, plusieurs chenilles de la *Setina Ramosa*, rencontrées sur les hauteurs qui entourent la petite ville de Celerina. Ainsi qu'il arrive pour beaucoup de lépidoptères de ces régions élevées, l'insecte parfait vole en même temps qu'on rencontre sous les pierres la larve et la chrysalide.

CHENILLE.

Elle est assez courte, cylindrique, faiblement carénée sur les côtés, velue, avec les poils qui sont médiocrement longs, entièrement noirs et sans aucun mélange de blanc ou de fauve. Sur le fond de la peau, qui est obscur, se détachent les lignes ordinaires indiquées par des séries de tubercules mamelonnés de grosseurs diverses, lesquels sont d'un jaune vif. La première de ces lignes, ou séries de points saillants, est large surtout à partir du 3^e au 10^e. La ligne sous-dorsale est plus étroite que la précédente; la stigmatale est caractérisée par une double série de points oblongs et superposés par deux sur chacun des anneaux. La tête est petite, noire et luisante; les pattes écailleuses sont noires, les dix autres sont d'un pourpre obscur ainsi que le ventre.

Cette chenille ne paraît vivre que de divers Lichens qui croissent en abondance sur les rochers. C'est avec la *Peltigera canina* que j'ai nourri les chenilles que j'ai élevées, lesquelles m'ont paru manger sans interruption pendant le jour. Elles se sont métamorphosées du 10 au 15 août.

INSECTE PARFAIT.

Il varie beaucoup; presque tous les entomologistes ont décrit le type et quelques variétés; cependant la plus remarquable peut-être est une aberration pâle de l'un et l'autre sexe, rapportée de Zermatt par M. Fallou, variété qui, je crois, n'a été figurée nulle part. Chez cette aberration, qui est constante (Pl. 409, fig. 10 et 11.), le fond est d'un jaune paille assez pâle avec les lignes ordinaires et séries de points noirs à peu de chose près les mêmes que chez l'espèce ordinaire. Les pattes et les antennes participent de la couleur anormale de l'insecte.

Les anciens auteurs ont à peine connu les femelles du genre *Setina*;

ils ne les ont du moins pas figurées. Ces femelles sont demeurées longtemps très-rares par suite de l'extrême difficulté qu'elles ont de voler. En effet, leur abdomen très-développé et leurs ailes courtes doivent s'opposer le plus souvent à leur vol.

La *S. Ramosa* ♀ se tient sur les rochers moussus, au lieu où, le plus souvent, a vécu sa chenille, et qu'elle ne devra guère quitter. C'est là que, aux premiers rayons du soleil, voltigent lourdement les mâles, et qu'a lieu l'acte copulatif.

Non seulement cette *Setina* habite les vallées hautes de la Suisse; mais en France, on la rencontre dans les Basses-Alpes, en Savoie, et, selon toute probabilité, elle doit faire partie de la faune des Alpes-Maritimes.

Obs. Je ne partage pas l'opinion des entomologistes allemands qui pensent que la *Ramosa* n'est qu'une variété d'*Aurita*, par la raison que les insectes parfaits me semblent suffisamment différer entre eux. C'est aussi l'opinion de notre savant collègue, M. Guenée, qui a donné, dans les *Annales de la Soc. ent. de France* (année 1866), des renseignements très-complets sur ces deux espèces de *Setina*, dont les chenilles se ressemblent au point de les confondre. Le même auteur nous a dit que ces larves ne différeraient guère de celle de l'*Irrorea* qu'il a élevée bien souvent.

Scoparia Coarctalis, ZELL.

Zell., *Limnea*, p. 308, fig. 14. — Herr.-Sch., p. 46. — Gn., VIII, p. 430. = *Angustea*, Step., p. 302. — Wood, 1450 ?

(Pl. 109, fig. de 12 à 17.)

La chenille de cette espèce vient augmenter le très-petit nombre des larves de *Scoparia* qui ont été découvertes. Bien que la connaissance de cette chenille n'apprenne rien de nouveau sur les mœurs

de celles du genre, on ne lira pas sans quelque intérêt peut-être ce qui se rattache aux premiers états de la *S. Coarctalis* appartenant à l'Europe méridionale, où elle semble être d'une extrême abondance et où l'insecte parfait, qui vole en même temps que vit la chenille à tous ses âges, se rencontre aussi bien pendant l'hiver qu'au printemps et à l'automne.

CHENILLE.

Elle a tous les caractères de celles du genre ; elle est vermiforme, atténuée postérieurement, d'un gris livide obscur, lisse, recouverte de points pilifères saillants, noirs, luisants et ainsi disposés : Les deux premiers des quatre points trapézoïdaux sont sensiblement plus gros que les deux autres. Un seul point allongé occupe, de chaque côté, la place de la sous-dorsale ; les stigmates sont noirs ; les seize pattes sont concolores. La tête est globuleuse, noire, luisante, lavée de jaunâtre sur les joues.

Cette chenille vit sous la mousse, à l'exposition du nord, dans des galeries cylindriques formées de grains de terre et de soie, ouvertes aux deux extrémités et d'où elle s'échappe soit pour manger, soit pour fuir le danger. Elle ronge les racines des mousses et peut-être bien les tiges de ces plantes récemment poussées. C'est au bord supérieur de sa galerie, quelquefois très-longue, qu'elle se transforme dès le premier printemps. Au surplus, vers le milieu de mars 1869, je trouvais à Naples, contre les murailles moussues de l'ancienne route de Pausilippe, la chenille de la *Coarctalis* à tous ses âges, la chrysalide et l'insecte parfait ; celui-ci plaqué contre les murs humides du même lieu.

La chrysalide, qui est assez longue, est d'un jaune ambré, avec l'extrémité abdominale obtuse, brune, et terminée par deux très-petits crochets.

J'ai retrouvé plusieurs sujets de la même chenille à Monte-Mario, près de Rome, sur de vieux arbres recouverts de mousses et dans les

mêmes conditions que celles que j'avais observées à Naples. Les murailles en ruines, à Rome, dont quelques-unes sont garnies de nombreuses mousses, ne m'ont pas donné cette chenille; mais l'hiver suivant, M. de Peyerimhoff et moi l'avons rencontrée abondamment sur la route d'Antibes, contre les murs moussus exposés au nord.

INSECTE PARFAIT.

Il est effectivement impossible de le confondre avec aucune autre *Scoparia* à cause de l'étroitesse de ses ailes et de la netteté de la tache orbiculaire et des deux lignes transversales (1) qui occupent l'espace médian fort large chez cette petite Eudorée.

La *S. Coarctalis* est peut-être la plus exigüe parmi les vingt-huit ou trente espèces connues jusqu'à ce jour. Elle varie; je figure, (pl. 109 n° 17), une aberration constante que je nomme

Var. *Napolitalis*

chez laquelle la base de l'aile supérieure, le centre et le bord externe de la coudée, ainsi que la grosse tache orbiculaire, sont d'un argileux jaunâtre.

On remarque en outre des variétés de la *Coarctalis* à tons plus ou moins obscurs. Cependant je n'ai retrouvé nulle part ailleurs qu'en Italie, la Var. *Napolitalis* à tons fauves et argileux.

La *S. Coarctalis* que j'ai rencontrée souvent à Marseille, en hiver, contre les murs humides de l'intérieur de la ville, était toujours d'un tiers plus grande que le type. Y aurait-il là une espèce séparée ?

C'est le type qui est si répandu dans les Alpes-Maritimes, dans le Var et dans l'Ariège. Les *Scoparia*, autres que la *Coarctalis*, doivent être fort rares dans la péninsule et en Provence, puisque c'est la

(1) Cependant je vois deux *Coarctalis* de Naples obtenues *ex larva* chez lesquelles les dessins et les lignes sont des plus mal indiqués.

seule, jusqu'à ce jour, que j'y ai rencontrée. Elle semble remplacer plusieurs espèces congénères très-communes au centre et au nord de la France.

Il peut sembler surprenant que l'*Angustea*, Step. figurée par Wood sous le n° 1450 soit la même espèce que la *Coarctalis*. Il est cependant certain que cette dernière, si abondante dans toute la Provence et à Naples, inconnue au centre et au nord de la France, se retrouve abondamment dans le pays brumeux d'Angleterre.

M. de La Harpe, de Lausanne, dans ses *Eudorea* de la Suisse, n'a pas mentionné la *Coarctalis*.

Obs. Il existe au Muséum de Naples plusieurs exemplaires d'une seule espèce de *Scoparia* sous le nom de *Dubitalis*; c'est la *Coarctalis* bien caractérisée.

Les *Eupithecia*, ces petites Phalénites, de parure si uniforme, et qui ont été si dédaignées pendant longtemps par les entomologistes de tous les pays, ont fini cependant par leur présenter un très-grand intérêt, grâce, je me hâte de le dire, aux lépidoptéristes distingués qui s'en sont occupés. Ce sont M. Guenée, M. Herrich-Schaeffer, M. Curtis et M. de La Harpe. Plus récemment, M. le professeur P. Mabille nous a donné, dans les *Annales entomologiques de France*, p. 67 à 73, l'énumération de vingt-trois *Eupithecia* qu'il a observées en Corse, dont plusieurs nouvelles.

L'exiguïté de ces Géomètres, dont la taille ne dépasse pas la plus minime des Phalénites, jointe à la simplicité de leurs livrées (1) ont contribué à rendre leur étude difficile et à augmenter les erreurs qui se sont glissées dans les premières descriptions. « Aussi le genre *Eupithecia* est-il, de toutes les Géomètres, le plus difficile à mettre au net » Gn., p. 299. Mon avis est qu'on n'y parviendra sûrement qu'en étudiant avec grand soin les premiers états de ces insectes, et surtout en faisant connaître exactement les plantes dont se nourrissent les chenilles, et l'époque certaine de leurs papillons.

J'observe depuis quelques années un certain nombre de larves de ce genre nombreux. Mon projet étant de communiquer aux lépidopté-

(1) « Le dessin des *Eupithecia* se ramène toujours assez facilement à un même type, savoir : sur les ailes supérieures trois bandes plus claires que le fond, arquées, sinuées ou coudées, liserées de chaque côté d'un filet foncé et divisées par un filet semblable dans le milieu, en sorte que les espèces chez lesquelles ces bandes sont toutes bien distinctes, paraissent traversées par une multitude de lignes. Ensuite, vient la ligne subterminale qui est simple, plus dentée que toutes les autres, et qui s'élargit presque toujours en une tache claire à l'angle interne. Le point cellulaire manque rarement et est souvent très-noir et très-tranché. Les ailes inférieures n'ont en général de bien distinct qu'une seule bande (celle de la coudée) et la ligne subterminale; le point cellulaire est toujours plus petit et souvent nul. Enfin, il faut souvent chercher sur l'abdomen des caractères dont le plus constant est une bandelette foncée qui traverse le deuxième anneau. » Gn., X, p. 301 et 302.

ristes ce que j'ai appris des mœurs de chacune de celles que j'ai observées, j'ai l'espoir de les faire connaître par petits groupes. Je commencerai aujourd'hui l'histoire des huit espèces suivantes : *Oxycedrata*, Rb., *Ericearia*, Rb., *Phœniccata*, Rb., *Semigrapharia*, Brd., *Sextiata*, Mill., *Expressaria*, H.-S., *Helveticaria*, Bdv. et *Sobrinata*, Hb. Cependant plusieurs de ces chenilles sont déjà découvertes, mais aucune, à ma connaissance, n'a encore été figurée.

Je ne partage pas l'avis de mon savant confrère, M. Guenée, qui nous dit, p. 299, qu'il est peu de chenilles d'*Eupithecia* qui s'attachent exclusivement à un genre de plantes, et que beaucoup d'entre elles sont polyphages. C'est, le dirai-je, presque toujours le contraire qui existe ; du moins pour les larves d'Eupithécies que j'ai étudiées. Les chenilles de ce genre qui sont polyphages sont peu nombreuses. A part celles de la *Centaureata*, de la *Pumilatu* et celles de quatre à cinq autres espèces, c'est toujours sur les mêmes végétaux, à des époques fixes, et une fois par an pour le plus grand nombre, que ces chenilles se remarquent. J'ai encore observé que plusieurs espèces vivent sur des plantes ombellifères.

Personne, que je sache, n'a encore parlé d'un fait qui, chez les larves d'*Eupithecia*, paraît exister chez un grand nombre. Vertes pour la plupart, ces chenilles présentent une variété rougeâtre, ou d'un rouge vineux qui se produit dans les proportions d'un cinquième environ. J'ai de plus remarqué que ce fait a toujours lieu si l'arbre ou l'arbrisseau qui nourrit la chenille, a une tendance à varier lui-même dans ses teintes, soit pour la couleur du feuillage, soit pour celle des fruits plus ou moins avancés.

Peu d'espèces présentent pour la forme, à leur état de chenilles, autant d'homogénéité que cette grande famille des *Eupithecia*. A part un très-petit nombre, presque toutes rentrent dans la forme commune qui est d'être plus ou moins allongées, à peine carénées sur les côtés, avec la tête petite et globuleuse, et vivant à découvert sur les grands arbres, les arbrisseaux et les sous-arbrisseaux.

Eupithecia Oxycedrata, RB.

Ann. Soc. ent. Fr., 1832, p. 47, pl. 2, fig. 12. — Bdv., 1733.
 — Gn., X, 349. — Stgr. Cat. 688. — Mabille, Ann. Soc. ent.
 Fr., p. 655 (1868).

(Pl. 110, fig. 1 à 3.)

CHENILLE.

Est-ce bien cette espèce qui est le type du genre ? C'est toutefois à cette forme médiocrement allongée, plissée, rugueuse, faiblement carénée, à tête petite et globuleuse, que se rattache le plus grand nombre des larves d'*Eupithecia*. Celle de l'*Oxycedrata* est d'un vert un peu clair qui se confond avec la couleur des feuilles du *Juniperus*, au centre desquelles cette chenille se tient sans cesse, mais qu'elle quitte toujours pour se transformer. La ligne vasculaire est fine et d'un vert foncé, la sous-dorsale est étroite et blanche, la stigmatale est large, blanche et tachée de rougeâtre sur les trois premiers anneaux ; le clapet est souvent teinté de la même couleur. Elle varie en vineux, d'autrefois en brun. Une autre variété (?) plus rare que les deux précédentes, m'a d'abord paru une espèce distincte ; mais comme l'insecte parfait, dont l'éclosion a lieu en même temps que le type, lui ressemble de tous points, j'ai dû ne voir ici qu'une aberration de chenille. Le fond est d'un jaune vif, et chaque anneau présente sur le dos de la chenille un dessin hiéroglyphique de couleur rougeâtre dont la pointe descend de chaque côté, et aboutit à la hauteur de la stigmatale.

La chenille de l'*Oxycedrata* paraît vivre uniquement sur le *Juniperus oxycedrus* de tout le littoral. On la rencontre aux environs de Cannes dès la fin de novembre, où elle est d'une extrême abondance. Ces premières chenilles se transforment bientôt et éclosent en

mars suivant(1). Une seconde génération lui succède bientôt; chez cette dernière, l'insecte parfait se montre au commencement de juin. Cette seconde éclosion, dont on trouve la chenille à toute sa taille vers le 15 ou le 20 juin, demeurera en chrysalide jusqu'en octobre époque où, en Provence, commencent à se développer les fleurs du *J. oxycedrus*.

La chrysalide, verte chez le type, est rougeâtre, brune ou jaune, si c'est l'une ou l'autre des trois variétés de chenille qui l'a formée.

Eupithecia Phoeniceata, RB.

Ann. So. ent. Fr., 1834, p. 392, pl. 8, fig. 6. — Bdv. 1735.

— Gn., X, p. 349. — Stgr. Cat. 685. = *Oxycedrata*. Dup.

Sup., 531, pl. 90, fig. 9.

(Pl. 110, fig. 6 à 9.)

CHENILLE.

Elle diffère assez notablement des autres chenilles vertes d'*Eupithecia*, ses voisines; elle est plus allongée et surtout plus cylindrique, d'un vert plus sombre, et marquée de lignes sous-dorsales blanchâtres, mais celles-ci mal indiquées. La tête est petite, rétractile, et disparaît à moitié sous le premier segment. Les pattes écailleuses sont souvent teintées de vineux. Cette larve affecte au repos une forme si semblable aux feuilles de l'arbuste qui la nourrit, qu'il est presque impossible de la distinguer. Plus jeune, elle est d'un vert

(1) M. de Peyerimhoff qui a passé à Cannes l'hiver de 1869-1870, a obtenu *ex larvâ* plusieurs sujets de l'*Oxycedrata* dès la fin de janvier. Mais je dois ajouter que notre collègue tenait ses chenilles et ses chrysalides dans un appartement chauffé.

tirant sur le jaunâtre, lavée sur les anneaux du milieu de teintes carminées.

C'est une espèce qui varie aussi en rougeâtre et en brun.

Jusqu'à ce jour cette chenille n'a été rencontrée, aux environs de Marseille et d'Hyères, que sur le *Juniperus phoenicea*. Ce Génévrier est abondamment répandu au bord de la mer, en face de l'île Porquerolle située à quelques kilomètres d'Hyères. Ce lieu paraît être la véritable patrie de la *Phoeniceata*. On peut recueillir sa chenille pendant les mois de décembre, janvier et jusqu'en février. Le papillon ne vole qu'en automne, des premiers aux derniers jours de septembre; il n'a donc, si j'en juge par mes observations, qu'une seule génération.

L'insecte parfait ne varie guère que par la taille. Un accouplement ayant eu lieu en captivité le 1^{er} octobre, l'éclosion des chenilles est arrivée le 12 du même mois.

Obs. Je n'ai pas encore rencontré la chenille de la *Phoeniceata* aux environs de Cannes où n'existe pas le *Juniperus* qui la nourrit; cependant elle doit vivre sur le territoire de Monaco et celui de Menton, car j'ai aperçu sur les rochers escarpés de leurs environs de nombreuses touffes de *J. phoenicea*.

Eupithecia Sextiata, DAR. et MILL.

Iconog., II, p. 370, pl. 89, fig. 5.

(Pl. 110, fig. 14 à 17)

A la 89^e planche de mon iconographie, j'ai figuré sous le n° 5, pl. 370, Vol. II, cette jolie *Eupithecia*. C'est par hasard que, depuis lors, j'ai découvert la chenille aux environs de Cannes. Ainsi que le très-grand nombre des Eupithécies, la *Sextiata*, n'a qu'une génération; son état léthargique dure près de onze mois. C'est à la fin de mars, lors de la grande floraison de l'odorant sous-arbrisseau qui doit

nourrir la chenille, qu'éclot l'insecte parfait qui tarde peu à y déposer ses œufs lesquels éclosent huit ou dix jours après.

CHENILLE.

Dès le premier âge ses couleurs tranchées se prononcent. Vingt jours se sont à peine écoulés que cette larve est parvenue à son entier développement. Par sa forme atténuée antérieurement, elle paraît différer de ses congénères. Le fond est d'un vert d'eau mat qui passe au vert bleuâtre en dessous. La ligne vasculaire seule existe; elle est large, continue, et d'un beau rouge amarante foncé; cette ligne commence en pointe sur le premier anneau et se termine de même sur le clapet anal. La tête est globuleuse et d'un testacé jaunâtre, les pattes écailleuses sont de la même couleur; les anales sont d'un vert bleuâtre. Les stigmates, très-petits, sont noirs.

Cette chenille varie en vineux, ou mieux en pourpre foncé. Elle est peu répandue et vit, aux environs de Cannes, à partir de la fin d'avril au 20 ou 25 mai, sur le *Thymus vulgaris* dont elle ronge la graine fraîchement formée; pour y parvenir elle plonge la tête et les trois premiers segments dans le péricarpe. Elle descend bientôt de la plante pour se métamorphoser, et forme sa chrysalide au centre d'une toile légère mêlée de grains de terre. Cette chrysalide est d'un beau vert et très-luisant. Le papillon n'éclot qu'au mois d'avril de l'année suivante; cependant quelques sujets ne paraissent que deux ans après; fait que je n'avais point encore observé chez les *Eupithecia*.

INSECTE PARFAIT.

Il ne varie pas. La ♀ est entièrement semblable au ♂.

Les sujets qui ont servi à ma description ont été rencontrés aux environs d'Aix en Provence par notre collègue M. Dardoin.

Cette Phalénite doit être répandue sur tout le littoral, mais il est bon de faire observer qu'elle se localise extrêmement. Je dirai à ce propos que les plaines de la Roubine, qui sont plus fournies de *Thy-*

mus vulgaris que nulle part ailleurs aux environs de Cannes, ne m'ont jamais donné cette chenille, et que, jusqu'à ce jour, je ne l'ai rencontrée qu'au centre d'un petit bois de pins d'Alep très clair-semé, vivant en compagnie de celles des *Nola Thymula*, *Acidalia Decorata*, *A. Submutata* et de celle du *Lycaena*, Var. *Panoptes*, toutes figurées à la pl. 85.

Eupithecia Semigrapharia, BRD.

H.-Sch., Sup., pl. 76, fig. 537. = *Impurata* Hb., 347. — Dup.
— Strg. — Gn., X, p. 310. = *Modicaria*, H.-S., fig. 178. — Bdv.
— Led. — Lah. = *Minoraria*, Bdv., 1680. = *Nepetata*, Mabille,
Ann. Soc. ent. Fr., Vp. 68. (1869).

(Pl. 113, fig. 10 à 13.)

Il est fâcheux que la chenille de l'*Eupith. Impurata*, Hb. ne soit pas encore connue, on saurait si définitivement la *Semigrapharia*, Brd. représente une espèce distincte ; ce que je crois pourtant.

Tout en respectant l'opinion de MM. mes collègues, je ne puis être de l'avis de M. Mabille à l'égard de son *Eupithecia Nepetata* publiée récemment dans les *Annales de la Société entomologique de France* (1^{er} trimestre 1869, p. 68, pl. 2, fig. 4), espèce que je rapporte à la *Semigrapharia*, Brd.

Cette dernière Phalénite que depuis trois ou quatre ans j'élève soit à Lyon, soit à Cannes, et dont je n'ai jamais rencontré la chenille que sur le *Calamenta nepeta*, a exactement les mœurs de celle de la *Nepetata*, Mab.; de plus la chenille de la *Semigrapharia* se rapporte exactement à celle de la *Nepetata* qu'a décrite notre collègue « La chenille est très-allongée, cylindrique », (je pourrais ajouter quelque peu carénée sur les flancs) « d'un gris cendré rembruni de noirâtre, avec les quatre anneaux intermédiaires portant une tache noire imitant à peu près un losange, se réduisant à une vasculaire assez mince sur

les derniers anneaux, etc. ». Et plus loin « Chrysalide d'un fauve marron, avec l'enveloppe des ailes plus claire ».

L'espèce vit à Cannes à la même époque qu'en Corse, la *Nepetata*. Aux environs de Lyon on la trouve quinze ou vingt jours plus tôt qu'en Provence. La chenille se chrysalide aussi vers le même temps que la *Nepetata*, et le papillon éclot à la même époque que cette dernière, c'est-à-dire en août de l'année suivante.

INSECTE PARFAIT.

Tout le monde connaît aujourd'hui la *Semigrapharia* sans qu'il soit utile de la décrire de nouveau.

Je regrette de n'être pas une fois encore du même avis que M. Mabille à l'égard de sa *Nepetata*, qu'il dit avoir plus de rapport avec la *Merinata*, Gn., qu'avec l'*Impurata*. Cela me porterait à penser que lorsque notre collègue écrivait ces lignes, il n'avait pas sous les yeux la vraie *Merinata*, espèce qu'il fait éclore « en avril et mai », p. 68, lorsqu'en réalité c'est en juillet et en août que paraît la *Merinata* (1). Au reste j'ai pour me convaincre la *Nepetata* bien caractérisée que je tiens de l'obligeance de M. Mabille lui-même, laquelle ne diffère en rien selon moi de la *Semigrapharia* dont huit ou dix sujets que j'ai reçus de feu Bruand, me servent à la comparer.

(1) M. Dardoin, qui élève depuis longtemps cette espèce, me mandait, à la date du 27 décembre 1869 « La chenille de la *Merinata*, Gn. rapportée par M. Staudinger à la *Laquearia* (1) vit en septembre sur l'*Odontites lutea*, et le papillon éclot en juillet. »

(1) Après avoir fait part à M. Guenée de l'opinion de M. Staudinger, qui rapporte à la *Merinata*, Gn. la *Laquearia*, H.-S. l'auteur du *Spécies* m'a répondu « qu'en effet, la figure et la description de M. Herrich-Schaeffer paraissent tout-à-fait convenir à la *Merinata*, Gn. »

Eupithecia Ericcaria, Rb.

Ann. Soc. ent. Fr., 1832, p. 50, pl. 2, fig. 14. — Bdv., 1731. —
Gn. X, p. 348. — Stgr. Cat., 686.

(Pl. 110, fig. 4 et 5.)

Trois chenilles d'*Eupithecia*, celles d'*Ericcaria*, Rb., *Expressaria*, H.-S. et *Helveticaria*, Bdv. ont ensemble les plus grands rapports de forme et de couleur. Le vert un peu jaunâtre est la nuance du fond où l'on voit, chez chacune de ces trois espèces, une ligne vasculaire d'un vert foncé, large et continue, une sous-dorsale plus claire que le fond, également continue, et une stigmatale large, blanchâtre et toujours bien accusée. En sorte que la description de l'une pourrait, si l'on n'y regardait de très-près, et comparativement, convenir aux deux autres chenilles. Voici en quoi celle d'*Ericcaria* diffère : Elle est toujours un peu plus courte, et, sur les trois derniers segments, elle présente invariablement ce caractère que, la carène qui porte la ligne stigmatale est toujours teintée de carminé plus ou moins vif, ce qui n'a pas lieu chez l'*Expressaria* à laquelle cette larve ressemble le plus.

La chenille d'*Ericcaria*, Rb. ne vit jamais en novembre (1), aux environs de Cannes du moins, mais bien en mars et avril, et l'insecte parfait éclot en septembre et octobre.

(1) Époque à laquelle M. Mabille dit qu'elle vit en Corse, « sur les bruyères, en novembre », p. 75. Cependant je fais observer que M. Rambur, qui a découvert la chenille, indique pour celle-ci l'*Erica arborea* (1) qui ne fleurit jamais en automne, mais seulement au premier printemps. Je ne l'ai jamais rencontrée que sur l'*Erica arborea* dont elle ronge les fleurettes. Cette chenille ainsi que toutes celles qui vivent sur les *Erica* ne se nourrissent, on le sait, que de la fleur développée ou sur le point de s'épanouir.

(1) « Cette chenille vit sur l'*Erica arborea* » Rambur, *Lépidoptères de la Corse*, p. 52.

Je dois ajouter que la chenille de l'*Ericearia* ne varie jamais ; le contraire arrive fréquemment chez celle de l'*Expressaria.*, H.-S.

Eupithecia Expressaria, H.-S.

p. 121 et 134, fig. 284. — 285. — Led. = Gn., Var. *Sobrinata*, p. 348. — Stdg. Cat., 694.

(Pl. 110, fig. 18 et 19.)

J'ai, à l'égard de cette espèce, sinon une rectification à faire, du moins à la séparer de sa congénère l'*Ericearia*, Rb., à laquelle M. Mabille l'a réunie en synonymie. Mon avis est que ce sont deux espèces séparées.

CHENILLE.

Elle ressemble beaucoup, on le sait, aux larves de *Helveticaria*, *Oxycedrata* et *Ericearia*. C'est même à cette dernière, je l'ai dit, qu'on voudrait la réunir par la raison que chenille et papillon se ressemblent. Mais il est plusieurs raisons qui tendent à les séparer :

1° La chenille d'*Expressaria* est un peu plus allongée que celle d'*Ericearia* ; 2° Un caractère persistant et particulier à chacune de ces deux espèces est, chez l'*Expressaria*, d'avoir les pattes anales entourées de vineux extérieurement (fig. 18), tandis que chez sa congénère, c'est, on s'en souvient, le centre de ces mêmes pattes qui est teinté de cette couleur ; 3° L'*Expressaria* varie en rougeâtre et en brun, ce qui n'arrive jamais chez la chenille de l'*Ericearia* ; 4° Enfin, si ces deux chenilles vivent à la même époque, celle de l'*Expressaria* ne se rencontre jamais que sur les *Juniperus*, tandis que l'autre vit exclusivement sur un *Erica*. Deux plantes de familles aussi éloignées ne peuvent, c'est mon avis, nourrir la même espèce de chenille.

Pour moi, nul doute, l'*Expressaria* est une *Eupithecia* séparée de toute autre.

Sur un fond vert, les lignes sous-dorsale et stigmatale sont blanchâtres. Le dessous, d'un blanc bleuâtre, présente une ligne claire et continue. La tête est petite, verdâtre, luisante. Les pattes écailleuses sont vertes ainsi que les anales.

Cette chenille vit, en mars et avril, à Celles-les-Bains, seul lieu où je l'aie rencontrée, sur le *Juniperus macrocarpa* et, peut-être, sur le *J. vulgaris*. Sa métamorphose a lieu dans la terre à une faible profondeur, et l'éclosion de la phalène arrive en septembre; cependant j'ai obtenu des éclosions dès la fin de juillet.

Eupithecia Helveticaria, EDV.

1687. — Dup., Sup., p. 39, pl. 53, fig. 7. — H.-S., p. 120 et 131, fig. 130, 131, 133. — Led. — Lah., 197. — Stgr.

(Var. *Anglicata*, MILL.)

(Pl. 110, fig. 20 et 21.)

Voici une *Eupithecia*, d'origine anglaise, connue chez nos voisins sous le nom de *Helveticaria*, mais qui, selon toute probabilité, n'est point la véritable *Helveticaria* des Allemands, des Suisses et des Français.

Je ne connais pas la chenille de l'*Helveticaria* type, mais j'ai la presque certitude qu'elle n'est pas celle que je vais décrire et figurer. Bien que toutes deux vivent sur les *Juniperus* (1), l'*Helveticaria* éclot invariablement en automne, tandis que la variété (?) *Anglicata* éclot toujours au printemps. Cette dernière que, jusqu'à nouvelle information, je ne veux point séparer du type, est toujours d'un tiers plus

(1) Le chasseur Anderregg et après lui M. de La Harpe ont élevé la chenille du type sur le *Juniperus sabina*; celle de la variété (?) ne se rencontre que sur le *J. communis*.

petite que lui et ne varie jamais; sans parler de la coloration des quatre ailes qui est constamment plus sombre.

Voici la description de la chenille que j'ai reçue de notre très-obligant collègue M. Henry Doubleday, d'Epping, qui, chaque année, l'élève en grand nombre.

CHENILLE.

Elle rappelle entièrement pour la forme et la couleur les larves d'*Ericcaria* et *Expressaria* précédemment décrites, mais voici en quoi elle en diffère : La sous-dorsale, qui est blanchâtre comme chez ses congénères, est largement ombrée de vert foncé en dessous. La stigmatale placée sous la carène est très-fine, blanche et continue du 3^e au 12^e segment, et non plus très-large; une ligne jaunâtre la traverse en dessous, des écailleuses aux anales.

Cette chenille vit en Angleterre, mais surtout en Ecosse, en septembre et octobre (1). Rien de particulier à signaler pour la métamorphose de la chenille et pour la forme de la chrysalide qui ressemble à celles des espèces dont il vient d'être question.

J'ai dit que l'éclosion avait lieu en avril, six mois seulement après la transformation.

INSECTE PARFAIT.

Au lieu d'être, comme l'*Helveticaria* type, d'un brun canelle clair, cette Var. *Anglicata* est moins obscure, plus arrondie; les lignes des quatre ailes sont souvent oblitérées, même chez les sujets qui n'ont pas volé. Si le point cellulaire est bien indiqué partout en noir, il est moins allongé que chez le type, et la frange est toujours plus large que chez ce dernier. Les lignes mal indiquées du dessus reparaissent

(1) Je fais observer que cette époque est celle de l'éclosion de l'insecte parfait de la Suisse et de la France. Ce fait a une importance réelle au point de vue de la séparation des deux races.

telles en dessous, bien que chez l'espèce ordinaire ces lignes transversales soient bien marquées en brun. La ♀ est un peu plus grande et plus obscure que le ♂. L'insecte ne varie pas.

Mon cabinet : huit exempl. ♂ et ♀.

Obs. Je donne en regard de l'insecte parfait de la Var. (?) *Anglicata*, la figure des ailes droites du type (pl. 110, n° 22), pour qu'on puisse juger à quel point la différence est sensible.

Eupithecia Sobrinata, Hb.

465. — Tr. — Dup. — Evers. — Frey. — Bdv. — H.-S. — Lah.
Gn. — Stgr. = *Laevigata*, Haw., p. 362. — Stph. — Wood.

(Pl. 110, fig. 23.)

CHENILLE.

Elle s'éloigne pour la forme des huit espèces dont il vient d'être question ; en effet, elle est assez courte, mais très-carénée sur les côtés. Cette forme la rapprocherait plutôt de celle de l'*Emmelesia Unifasciata*, Haw., dont je raconterai prochainement les mœurs curieuses.

La chenille type de la *Sobrinata* est d'un vert pomme, avec les incisions d'un jaune serin. Elle a sur le dos, à chacun des anneaux du milieu, une tache d'un brun vineux en forme de triangle. Ce dernier caractère la rapproche encore de la chenille d'*Unifasciata*. La tête est globuleuse et concolore ainsi que les dix pattes. C'est aussi une larve qui varie en vineux et en brun rougeâtre. On ne la rencontre que sur le *Juniperus communis*. C'est en avril qu'il faut la chercher sur les petites montagnes du Lyonnais, et aux expositions méridionales.

Dès que disparaît géographiquement le *Juniperus communis* pour être remplacé par un autre, le *J. macrocarpa*? on ne retrouve plus cette chenille en se dirigeant du côté de la Provence. C'est en vain

que je l'ai cherchée aux environs de Valence et d'Orange ; elle n'a, à plus forte raison, jamais été rencontrée sur le littoral.

Cette larve, qui grossit rapidement, se transforme vers la fin d'avril. La chrysalide éclot au mois de septembre suivant.

INSECTE PARFAIT.

Le type ne varie guère dans tout le Lyonnais ; cependant j'ai reçu de MM. Ferrouillat frères plusieurs chenilles que ces jeunes entomologistes avaient rapportées de la montagne d'Iseron ; lesquelles produisirent des sujets très-obscur et fort petits, mais que, spécifiquement, on ne peut séparer de l'espèce ordinaire.

M. Guenée parle d'une Var. B. obscure provenant d'Ecosse, et d'une sous-variété fort curieuse ; je les possède toutes deux ; elles m'ont été offertes par M. Doubleday. L'une d'elles est si remarquable qu'elle mériterait l'honneur d'être figurée.

L'auteur du *Species* rapporte à la *Sobrinata* l'*Expressaria*, H.-S. ; mais il commence par dire : « Je n'ai point vu cette *Eupithecia* en nature. » S'il l'eût connue, nul doute, il l'eût considérée comme espèce séparée.

Obs. J'ai rencontré, il y a une quinzaine d'années, en juillet, quarante ou cinquante chenilles d'une *Eupithecia*, près de la ferme du mont Pilat (Loire) sur le chèvrefeuille, dont l'insecte parfait a été rapporté à la *Sobrinata* par M. Herrich-Schaeffer et par M. Guenée. J'ai dû provisoirement accepter ce nom ; mais je dois dire que la chenille, que je n'eus le temps ni de décrire ni de peindre, m'a paru, je me le rappelle, très-différente des chenilles trouvées sur le *Juniperus communis*. J'appelle en passant l'attention des lépidoptéristes sur ces chenilles du chèvrefeuille des montagnes, car je soupçonne qu'il y a là une espèce séparée.

En outre de ces huit chenilles d'*Eupithecia*, et, en attendant que je figure d'autres espèces de ce genre intéressant, je crois devoir

citer celles que j'ai élevées et étudiées, et, en même temps, je dirai quelles sont les plantes qui nourrissent les chenilles d'*Eupithecia*, observées avant moi et par moi.

E. Venosata, F.

La chenille a été figurée par Hubner ; depuis par M. Freyer, et, enfin, par M. Fologne, de Bruxelles. Elle vit sur le *Silene inflata*.

Obs. Le 19 avril, le fait peut sembler surprenant, j'ai pris au vol, à Cannes, l'insecte parfait butinant en plein midi sur les fleurs de mon jardin.

E. Silenicolata, MABILLE.

La chenille vit sur le *Silene paradoxa* (1).

E. Linariata, W.-V.

Sa chenille, qui a été figurée par Hubner et par M. Freyer, vit, dans le Lyonnais, sur la Linaire des champs.

E. Pulchellata, STEP.

La chenille a été figurée par Stéphens. Hubner l'a représentée sur la Digitale à fleurs blanches, sous le nom de *Linariata*. Je l'ai rencontrée abondamment, en juillet, sur la montagne d'Iseron (Rhône), rongéant les fleurs de la Digitale pourprée. La Phalène n'est éclosé qu'en juin de l'année suivante.

E. Centaureata, ROES.

Chenille figurée par Hb., Frey., etc. Cette larve, qui varie énormément, se rencontre en automne aux environs de Cannes et de

(1) J'ai reçu de M. Doubleday, d'Epping, huit exemplaires d'une variété de la *Venosata*, d'un gris brun plus ou moins accusé, qui ne me paraissent pas différer de la *Silenicolata* de M. Mabille. La chenille vit en Angleterre sur le *Silene inflata*.

Lyon, sur une foule de plantes herbacées, mais plus particulièrement sur les Ombellifères.

E. Rosmarinata, DAR. et MILL. (Icon. II, pl. 63).

La chenille jusqu'ici n'a été rencontrée qu'aux environs de Marseille, sur le Romarin fleuri.

E. Ligusticata, DONZ.

Elle ne me paraît être qu'un grand exemplaire de la *Succenturiata* (Var. *Oxydata*, Tr.), dont la chenille par conséquent vivrait sur les Armoises. Cette *Oxydata* n'est pas rare aux portes de Lyon, sur les collines de Saint-Clair et de la Pape, lieux où le type, la *Succenturiata*, ne se trouve pas.

E. Insignata, HB.

La chenille, suivant M. Mabille, doit vivre en Corse sur le *Pyrus amygdalifolius*.

E. Breviculata, DONZ.

La chenille, suivant M. Mabille, doit vivre en Corse sur la Clématite.

E. Millefoliata, ROSSLER.

Suivant M. Mabille, la chenille vit en automne aux environs de Paris sur les Mille-feuilles, et l'insecte parfait éclot en juin de l'année suivante. Elle avait d'abord été considérée comme inédite par M. Mabille et publiée sous le nom de *Achilleata*. (Ann. Soc. ent. Fr. p. 70; (1869); à la page 80 du même volume, son nom primitif lui a été rendu.

E. Subfulvata, HAW.

Ne serait, d'après M. Guenée, qu'une variété de la *Succenturiata*. Je l'en crois distincte. On élève abondamment la chenille en Angle-

terre sur les Achillées, tandis que celle de la *Succenturiata* ne vit que sur les Armoises.

E. Mayerata, Gn.

La chenille, suivant M. Guenée, vit sur l'*Alsine verna*.

E. Silenata, Stand.

On trouve la chenille, suivant M. Standfuss, vers la fin de juillet, dans les capsules du *Silene inflata*.

E. Tripunctata, A.-S.

J'ai rencontré abondamment la chenille, à la fin de juillet, sur la grande Ombelle des prés, à Plombières (Vosges). L'insecte parfait n'est éclos qu'en juin de l'année suivante.

E. Plumbeolata, Haw.

La chenille a été figurée par M. Fologne, de Bruxelles. Je l'ai trouvée au parc de Lyon, en juillet, sur la Clématite. La petite Phalène n'a paru que les premiers jours de juin de l'année suivante.

E. Guinardaria, Bdv.

Cette espèce avait primitivement été décrite par M. Rambur sous le nom de *Scopariata*. Elle a reçu un troisième nom, celui de *Multi-florata*, Mill. (*Iconog.* II, pl. 71), et peut-être bien un quatrième, celui de *Tenebrosaria*, H.-S. J'ai dit que la chenille vit en Provence et dans les Pyrénées-Orientales sur les *Erica scoparia*, *arborea* et var. *multiflora*. J'ignore si la chenille de la *Guinardaria*, Bdv., qui représente une race tranchée, vit sur les *Erica*.

E. Satyrata, Hb.

La chenille a été figurée par Hubner, et ensuite par M. Freyer. Ce dernier la représente sur le *Thymus vulgaris* (Tab., 194).

E. Veretraria, H.-S.

La chenille, qui a été élevée par M. Guenée, vit dans les capsules du *Veratrum album*.

E. Castigata, HB.

Suivant M. Guenée, la chenille vit, en août et septembre, sur une foule de plantes basses et d'arbustes, tels que l'OEillet, l'Hyssope, les *Aster*, la Verge d'or, etc.

E. Pimpinellata, HB.

La chenille a été figurée par Hubner sur la petite Ombelle des champs ; c'est tout ce qu'on en sait.

E. Trisignata, H.-S.

Suivant M. Doubleday, la chenille vit, en septembre, sur l'*Angelica sylvestris*. Suivant M. de La Harpe, elle vit *en société* sur l'*Heracleum spondylium*.

E. Lariciata, FREY.

M. Freyer représente la chenille sur un Pin. J'ai trouvé, à la fin de mars, l'insecte parfait, en grand nombre, dans un bois de Pins d'Alep, aux environs de Cannes.

E. Subumbrata, W.-V. (*Pipeperata*, STEP.)

« La chenille, me mande M. Doubleday, vit, en septembre, sur les fleurs de l'*Asparagus offic.*, du *Crepis taraxifolia* et sur celles de la *Centaurea nigra*. Le papillon éclot en juin. »

E. Pusillata, W.-V.

La chenille qui a été décrite par Khasen n'est probablement pas,

suivant M. Guenée, celle que Hubner a représentée sur le Bouleau. D'après M. de La Harpe, la chenille ne se rencontre jamais que sur les Pins et Sapins. L'opinion de ces deux naturalistes me paraît exacte. C'est aussi celle de M. Doubleday, qui m'écrit que la chenille de la *Pusillata* vit, en mai, sur le *Pinus abies*, et que le papillon éclot l'automne d'après.

E. Cocciferata, MILL. Icon. H. pl. 56.

La chenille vit sur les *Quercus ilex*, *suber* et *coccifera* de la Provence. M. Mabille a pris, en Corse, une variété de la *Cocciferata*, qu'il a nommée *Semitinctata*, et dont la chenille a les mœurs de celle du type.

E. Denotata, HB. (**Pimpinellata**, TR.)

La chenille, qui n'est pas encore figurée, n'est pas rare sur les collines à base d'alluvion de tout le Lyonnais, en septembre et octobre, sur le *Bupleurum falcatum*. L'insecte parfait ne vole qu'en août de l'année suivante.

E. Innotata, HB.

Si sa chenille est la plus commune de toutes les larves d'*Eupithecia* qu'on rencontre dans le département du Rhône, c'est aussi une des plus jolies par les bigarrures vertes, rouges et blanches dont elle est recouverte. On la rencontre, en septembre, à Lyon; en novembre et jusqu'en décembre, à Hyères et à Cannes, sur l'Armoise vulgaire. L'insecte parfait éclot en avril; il n'a qu'une génération.

E. Expallidata, GN.

« La chenille, m'écrit M. Doubleday, vit sur le *Solidago virgaurea*, et le papillon éclot en août de l'année suivante. »

E. Tamariscata, FREY.

Cette espèce, que j'ai successivement soumise à M. Herrich-

Schaeffer, à M. de La Harpe et à M. Guenée, a été considérée par ces messieurs comme une simple variété de l'*Innotata* à laquelle, en effet, elle ressemble tellement qu'on ne peut l'en distinguer. C'est pourtant une espèce séparée; j'en juge par la chenille que j'ai recueillie en certain nombre, à Chamonix, en juillet 1862, au bord de l'Arve, sur le *Myricaria* (Tamarix) *germanica*. Cette chenille est d'un vert clair uniforme, sans lignes, et non d'un vert foncé; ce qui la rend méconnaissable dans l'ouvrage de M. Freyer. Elle ne varie nullement.

E. Fraxinata (des Anglais).

C'est une espèce non encore comprise dans le *Species*, ni dans le Catalogue du docteur Staudinger. Elle est plus petite que les *Eupith. Innotata* et *Tamarisciata*. La forme, et la couleur de sa chenille qui est verte, sauf le clapet anal teinté de vineux, l'éloigne de l'*Innotata*, mais la rapproche de la *Tamarisciata* dont elle n'est peut-être qu'une variété. J'ai rencontré cette chenille, en juin 1863, sur le *Coriaria myrtifolia*, à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales).

E. Indigata, Hb.

J'ai recueilli la chenille, en septembre, sur les collines boisées des environs de Lyon, et n'ai obtenu l'insecte parfait qu'en juin. Mais, chose fâcheuse, ayant égaré la description de cette larve, il ne m'a plus été possible de me souvenir sur quelle plante je l'ai rencontrée.

E. Constrictata, Gn.

Depuis bientôt quinze ans j'éleve la chenille. Elle vit, en septembre, sur les collines des environs de Lyon, d'Hyères, de Cannes, etc., sur l'*Euphrasia lutea*, dont elle ronge les fleurs et les graines fraîches.

E. Massiliata, MILL.

La chenille, qui est encore inédite, vivrait, d'après les données de M. Dardoin, sur le *Tamarix gallica* des environs de Marseille.

E. Libanotidata, SCH.

Si mes souvenirs ne me trompent, la chenille vit, en septembre, sur les collines silvestres du département du Rhône, de la fleur d'un *Solidago*.

E. Ultimata, BDV.

M. Dardoin m'écrit qu'il vient d'obtenir *ex larva* plusieurs sujets de cette petite espèce, dont il a trouvé les chenilles sur le *Tamarix gallica*.

Obs. Le 5 mai 1860, il m'est éclos une ♀ de l'*Ultimata* d'une chenille reçue d'Hyères, l'automne précédent, mêlée à d'autres larves du *Tamarix* des bords de la mer.

E. Nanata, HB.

La chenille, publiée par Hubner et ensuite par M. Freyer, vit, en septembre et octobre, sur la *Calluna vulgaris*, dans tout le Lyonnais. Mais c'est surtout aux environs de Cannes qu'elle est abondante. L'insecte parfait éclot en mars et avril. Les sujets de la Provence sont beaucoup plus sombres. Au premier abord on dirait d'une autre espèce. Il m'a été dit que la *Nanata* a deux éclosions ; je n'ai pu vérifier le fait.

Subnotata, HB.

M. Guenée, qui a élevé la chenille en octobre, nous dit qu'on la rencontre à l'arrière saison sur les *Chenopodium*. Le papillon paraît en juillet.

E. Vulgata, HAW.

Ainsi que M. Guenée, j'ai rencontré sa larve sur les *Aster*, à Hauteville (Ain). Mes dessins de la chenille, restés en carton, ne ressemblent nullement, pour la couleur, aux deux figures de la *Vulgata* de M. Freyer. (Tab. 300.)

E. Absynthiata, L.

La chenille a été décrite par M. Guenée. « Elle vit, nous dit cet auteur, sur les *Solidago*, *Senecio*, *Artemisia absinthium* et même sur le *Myrica gale*. Je l'ai abondamment rencontrée au commencement d'octobre, à Hauteville, sur la Verge d'rr. au milieu de sapins qui entourent cette commune.

E. Minata, HB.

M. Doubleday élève depuis longtemps la chenille sur la *Calluna vulgaris*.

E. Campanularia, F.

Espèce non comprise dans le *Spécies général*. La chenille a été représentée par M. Fologne, dans les *Annales de la Société entomologique de Bruxelles*, sur la *Campanula trachelium*. M. Doubleday, qui rapporte cette *Eupithecia* à la *Denotata*, Hb., m'écrit que la chenille vit en Angleterre sur la même Campanule.

E. Assimilata, DOUB.

M. Doubleday élève la chenille, en Angleterre, sur le *Ribes nigrum*. Elle a été figurée dans le *Species*, pl. 2, fig. 9. Cependant j'ai retrouvé cette larve, en octobre, au Grand-Camp de Lyon, dans les parties basses qui avoisinent le Rhône, sur le houblon, dont elle ronge les feuilles.

La chenille de l'*Assimilata* est d'un vert d'herbe uniforme. L'insecte parfait est éclos dès la fin de février. L'espèce doit avoir deux générations.

E. Tenuiata, HB.

En 1864, M. Fologne a figuré la chenille dans les *Annales entomologiques Belges*. « Elle vit, dit-il, dans les chatons du Saule marsau. »

E. Dodoneata, GN.

La chenille vit en juin sur le *Quercus robur*.

E. Abreviata, ALBIN.

La chenille décrite par M. Guenée vit, suivant cet auteur, en juin, sur les chênes qui croissent sur les collines sèches et pierreuses. M. Doubleday me mande que la chenille vit en juin sur le *Quercus robur*, et que la phalène paraît à la fin d'avril de l'année suivante.

E. Exiguata, AB.

M. Freyer figure la chenille sur le *Berberis vulgaris*. M. Doubleday l'a rencontrée en Angleterre sur l'*Oxyacantha*.

E. Strobilata, DE GEER.†

La chenille décrite par de Géer doit vivre sur les Pins ou Sapins.

E. Togata, HB.

La chenille, inédite encore, doit vivre sur les Sapins parmi les feuilles desquels on trouve toujours l'insecte au repos.

E. Pumilata, HB.

On trouve la chenille du type, à ses divers âges, partout en France,

je crois. En Provence je l'ai rencontrée sur presque tous les arbustes fleuris en automne, en hiver, au printemps. La fécondité de cette Phalénite est inouïe.

E. Var. Globulariata, MILL. Icon. I, pl. 3, 4^e livraison.

Cette variété est des plus constantes ; sa chenille vit de préférence sur la *Globularia alypum*.

E. Var. Pauxillata, Bdv.

C'est aussi une variété constante de la *Pumilata*. Aux environs de Cannes, sa chenille vit, plus particulièrement à l'île Sainte-Marguerite, sur la Cinéraire maritime.

E. Parvularia, H.-S.

Cette espèce n'est aussi, selon toute probabilité, qu'une variété de petite taille de la *Pumilata*. Sa chenille vit en grand nombre sur un *Chenopodium*? des îles Lérins, fleuri en janvier et février.

E. Coronata, Hb.

La chenille, figurée par Hubner, vit, en juin, sur la Clématite, puis en septembre. M. Fologne, de Bruxelles, l'a figurée, en 1864, sur l'*Eupatorium cannabinum*. Je l'ai rencontrée aux environs de Cannes, sur un *Aster*.

E. Rectangularia, L.

Tout le monde sait aujourd'hui ce qu'en a dit M. Guenée, dans l'exposé du genre *Eupithecia*, et le tort considérable que la chenille cause, en avril et mai, à tous les arbres fruitiers. Elle a été figurée, en 1864, par M. Fologne, de Bruxelles.

E. Debiliata, HB.

M. Fologne a représenté la chenille dans le même temps que celles des deux précédentes espèces. Il nous a dit qu'elle réunit les feuilles du *Vaccinium myrtillum*, où elle se retire pendant le jour. Bien avant 1864, j'ai rencontré cette chenille à la montagne d'Iseron, sur la même plante et dans les mêmes conditions.

E. Altenaria, STGR.

La chenille de cette *Eupithecia*, découverte depuis peu d'années, a été rapportée du Cap-Nord; elle doit vivre sur un Bouleau.

E. Goossensiata, MAB. Ann. Soc. ent. Fr., p. 78 (1869).

La chenille vit sur la *Colluna vulgaris*.

E. Unedotata, MAB. Ann. Soc. ent. Fr. (1869).

La chenille vit, à l'île de Corse, en octobre et novembre, sur l'*Arbutus unedo*. L'insecte parfait éclot en mars. C'est bien en vain que, l'an passé, vers le même temps, M. de Peyerimhoff et moi l'avons cherchée aux environs de Cannes sur l'Arbousier fleuri. Cependant notre collègue m'a assuré avoir rencontré, en décembre 1868, à Hyères, une chenille de cette nouvelle *Eupithecia* qui lui a donné l'insecte parfait en mars de l'année suivante.

E. Alliaria, STGR.

Cette espèce a été récemment découverte. Sa chenille, que je ferai bientôt connaître, est presque entièrement blanche. Elle ronge les graines de l'*Allium flavum*, m'écrit le docteur Staudinger qui vient de me la procurer.

Amphidasys Betularia, ALB.(Var. *Doubledayaria*, Mill.)

(Pl 111, fig. 1.)

J'ai décrit, à la p. 38 du vol. II, et j'ai figuré à la pl. 75, une variété ♀ de l'*Amphidasys Betularia*, que je croyais alors variété accidentelle; mais depuis j'ai acquis la preuve qu'il n'est peut-être pas d'aberrations de lépidoptères aussi constantes que celle dont il est question. Aujourd'hui, je fais représenter le ♂ qui n'est pas moins remarquable que la ♀.

Les sujets des deux sexes que j'ai sous les yeux, étant d'éclosion récente, sont peut-être d'un noir de charbon plus prononcé que la ♀ précédemment représentée. Ainsi que chez cette dernière, le ♂ a les pattes annelées de blanc; il a de plus à la base de l'aile supérieure une petite tache blanche, qui rappelle la couleur du fond chez le type.

Cette variété constante est élevée, tous les ans, en Angleterre, par M. Henry Doubleday, à l'obligeance de qui je dois plusieurs exemplaires ♂ et ♀ de cette remarquable variété.

Je la dédie à cet entomologiste distingué.

Mon cabinet: 3 ♂ et 4 ♀.

Col. Gn., Dardoin, Fallou, etc.

En outre de la Var. *Doubledayaria*, il en est deux autres qui ne sont guère moins curieuses que celle-là.

L'une que je désigne

Var. A. (fig. 3.)

rappelle assez le type. C'est un exemplaire ♀, de petite taille,

chez lequel le noir a une tendance à se prononcer ; mais il ne se montre qu'à l'extrémité des ailes supérieures.

Cette variété est de même provenance que la Var. *Doubledayaria*.
Mon cabinet : deux ♀ identiques.

Var. B. (fig. 2.)

Cette troisième aberration de la *Betularia* est une très-grande ♀ chez laquelle les taches noires, nombreuses et serrées, ont une tendance à envahir les quatre ailes, ainsi que le thorax et l'abdomen. Elle semble faire le passage de l'une à l'autre des deux précédentes variétés.

Ce bel insecte, obtenu de chenille, m'a été obligeamment offert par M. Doubleday.

Mon cabinet : deux ♀ identiques.

Acidalia Eugeniata, DARD. et MILL.

(*Species nova.*)

(Pl. 111, fig. 4 à 6.)

Envergure : le ♂ 0^m,021 à 0^m,022.

— la ♀ 0^m,024 à 0^m,025.

Elle est de la grandeur de l'*Ephyra Poraria*, et, au premier aspect, on la prendrait pour une *Ephyra*, principalement à cause de son dessin.

Cette espèce inédite a un faciès particulier ; elle ne ressemble donc à aucune autre Acidalie.

Les ailes sont grandes, bien développées, aiguës à l'apex, avec un léger angle émoussé aux inférieures, entièrement d'un carné très-vif, et finement aspergées d'atomes bruns. La ligne coudée est

mal écrite, bien qu'assez large et continue du bord costal au bord interne. La ligne qui la suit est seulement indiquée par une série de points nervuraux bruns, petits et nets ; une seconde série de points semblables existe sur la frange même, lesquels points précèdent les petits traits bruns qui limitent la frange. La tache cellulaire est petite, ronde, brune et visible aux quatre ailes. Les antennes sont filiformes et concolores ; les yeux rougeâtres ; le vertex, d'un blanchâtre carné ; le thorax et l'abdomen sont également concolores. Le dessous, plus clair que le dessus, est d'un blanchâtre carné ; mais ici la ligne coudée et les divers points sont peut-être mieux indiqués qu'en dessus. Les pattes sont longues et concolores ; les inférieures possèdent une paire d'éperons bien développés.

La ♀ est un peu plus grande que le ♂, mais les ailes et le corps sont d'un ton plus chaud ; les points plus gros et bien marqués, l'abdomen très-développé et renflé au centre.

Cette remarquable *Acidalia* a été rencontrée, en juillet, par M. Dardoin, dans les garigues des environs de Marseille. Elle a été dédiée par notre collègue à M^{lle} Eugénie Dardoin, sa nièce.

L'*Acidalia Eugeniata* doit trouver place après l'*Imitaria*, Hb., et, dans le *Species*, porter le n° 881 bis.

Cabinet Dardoin : deux ♂, deux ♀.

Cidaria Immanata, Haw.

(Var. H. et I.)

(Pl. 111, fig. 7 et 8.)

Ces deux variétés accidentelles sont tout aussi remarquables l'une que l'autre. Il suffira, pour en juger, de jeter les yeux sur la planche 111, fig. 7 et 8.

L'une et l'autre proviennent des environs d'Epping où elles ont été obtenues de chenilles par M. Doubleday.

Une variété identique au n° 8 a été rencontrée, il y a deux ans, aux environs de Paris, par M. Fallou père.

Je désignerai la Var. n° 7, qui est une ♀, par la lettre H, et la Var. n° 8, qui est aussi une ♀, par la lettre I.

Mon cabinet, un exempl. de chacune de ces variétés accidentelles.

Cidaria Immanata, HAW.

(Var. *Pythonissata*, MILL.)

(Pl. 111, fig. 9.)

Cette variété, plus remarquable que les deux précédentes, a, de plus que celles-ci, d'être constante; c'est à ce titre qu'elle doit porter un nom. Elle provient encore d'Angleterre où M. Doubleday l'a obtenue *ex larvâ* en un certain nombre d'exemplaires. J'ai reçu de cet obligeant collègue trois sujets identiques dont un ♂; c'est ce dernier que je figure. Toutefois, l'une de ces trois variétés a le fond des supérieures un peu moins noir que chez les deux autres; en effet, ces ailes supérieures sont lavées de brun pourpré.

M. Doubleday me mande qu'il a élevé d'œufs ces belles variétés de l'*Immanata*.

Notodonta Sieversi, MÉNET.

Molscheulsky : *Etudes entomologiques*, 1856, p. 44. -- Segr. Cat. 292.

(Pl. 111, fig. 10.)

Cette rare *Notodonta*, qui appartient au cabinet de M. Lederer, m'a été communiquée pour la faire connaître.

« Elle a été découverte, me mande M. Lederer, à Pétersbourg, et retrouvée par M. Nowieki à Lemberg en Galicie ».

Agrotis Spinifera, Hb.

389. — Tr., VI, 1^{re} part., p. 382. et Sup., p. 24. — Gn., Ind., p. 241. — Bdv., 830. — Herr.-Sch., 24. — Gn., V, p. 265. — Stgr. Cat. 157.

(Pl. 112, fig. 1 et 2.)

La chenille de cette Agrotide n'a rien de tranché ; elle rentre pour la forme et la couleur dans celles du plus grand nombre. Elle est médiocrement allongée, cylindrique, d'un argileux chaud tirant sur le jaunâtre en dessous, avec le premier segment surmonté d'une plaque écailleuse rectangulaire, testacée. Les lignes qui sont assez apparentes et continues, se présentent ainsi : la vasculaire est fine, gémée et brune ; la sous-dorsale est large, légèrement ondulée et brune, couleur qui se fond en dessous ; la stigmatale est fine et blanche. On voit en outre un liseré clair et continu qui surmonte les stigmates ; ceux-ci sont gros, ovales, noirs et cerclés de brun. La tête est de couleur testacée et marquée de deux traits bruns perpendiculaires. Les pattes écailleuses sont brunes, les dix autres concolores. Les trapézoïdaux, bien indiqués en brun, sont, sur le dernier segment, surmontés de poils courts.

Cette chenille ne paraît pas très-rare aux environs de Barcelone. On la trouve la nuit au pied des graminées dont elle ronge les feuilles préférablement aux racines. Pendant le jour, elle se cache soigneusement dans le sable où elle demeure jusqu'à la nuit close. Elle se métamorphose dans la terre après avoir formé une coque molle.

Le lépidoptère, qui doit avoir deux éclosions, paraît la première fois vers la fin d'avril.

INSECTE PARFAIT.

C'est une des *Agrotis* les plus caractérisées par ses dessins bruns et tranchés. Sur un fond de couleur de bois, on voit, en outre des

deux taches ordinaires bordées de brun, une tache claviforme très-allongée, brune, entourée de noir en tout sens, éclairée de jaunâtre à son point de départ et finissant en pointe aiguë. Les ailes inférieures sont d'un blanc pur, teintées de roussâtre à la frange du côté interne.

Cette espèce n'arrive que très-lentement dans les collections. Elle doit voler en Provence, la chose est supposable; mais jusqu'à ce jour, il n'est pas prouvé qu'elle fasse partie de la faune française.

L'*Agr. Spinifera* a été rapportée de la Sicile pour la première fois; puis retrouvée au midi et au nord de l'Espagne.

Agrotis Puta (1), HB.

255. — Tr., III, p. 32, et Sup., p. 213. — God., II, p. 243, pl. 67, fig. 7. — Gn., Ind., 241. — Gn., V, p. 266. — Stgr., Cat. 153.

(Pl. 112, fig. 3 et 4)

CHENILLE.

Elle est médiocrement longue, à peine atténuée postérieurement, d'un verdâtre obscur, passant à l'argileux en dessus, avec une plaque écailleuse brune sur le premier anneau, partagée au sommet par un sinus blanchâtre. La ligne vasculaire, fine et brune, se voit à peine, mais les deux autres sont très-bien marquées, principalement la sous-dorsale; celle-ci est large, très-ondulée, d'un vert foncé, fondue inférieurement; la stigmatale est ondulée, continue, plus claire que le fond. La tête est cordiforme, testacée, largement maculée de noirâtre sur les bords. Les stigmates sont grands, ovales, d'un noir luisant, et accompagnés de chaque côté d'un gros point foncé. Les

(1) *Puta*, déesse romaine qu'on invoquait pour la taille des arbres. Du verbe *putare*, émonder, couper.

trapézoïdaux ont cela de remarquable que la première paire est à peine visible, tandis que la seconde est grande, noire et luisante. Toutes les pattes sont concolores.

J'ai rencontré cette chenille à toute sa taille, à la fin de février, aux environs de Cannes, sous les plantes basses, à moitié enfouie dans le sable; je l'ai nourrie de graminées. Peu de jours après elle s'est transformée dans la terre, après avoir formé une coque molle. L'insecte parfait m'est éclos à la fin d'août, entre huit et neuf heures du soir.

INSECTE PARFAIT.

Nous n'avons guère en France que la Var. *Lignosa*, de Godard (II, pl. 67, fig. 5 et 6). La *Puta*, Bdv., Icon., pl. 81 (*Renitens*, Hb., 715-117), paraît être la race de la Provence, de l'Espagne, de l'Italie; à Florence, je l'ai remarquée en plusieurs exemplaires au muséum entomologique.

C'est la Var. *Radius*, Haw., que nous prenons dans le Lyonnais et dans l'Ardèche; mais elle est assez rare. On se la procure en chassant la nuit sur la bruyère fleurie en août et septembre. Cette race n'est pas étrangère à la Provence, où elle a été rencontrée, le 2 mai 1869 (1) par notre collègue, M. de Mimont, dans l'Estrel, butinant en plein soleil. Ce fait, du lépidoptère éclos alors, prouverait qu'il a deux générations, ou peut-être bien que cette *Radius*, Haw., pourrait être distincte de la *Puta*.

La fig. 255, de Hubner, et celle de Godard, pl. 67, fig. 7, avec large espace subterminal ochro-argileux, représenterait le type, qui est sans doute inconnu en France.

(1) Je lis dans les notes manuscrites de feu Donzel qu'il a pris la *Radius*, à Hyères, le 30 avril.

Agrotis Fatidica, HB.

704. — Herr.-Sch., 456. — Gn., V, p. 262. — Stgr. Cat., 195.
 — Berce, III, p. 129. = *Heidenreichi*, Germ., Faun., Ins., Eur.,
 22, t. XIV. = *Incurva*, H.-S., 591, fig. 2, ♀. — Bellier, Ann.
 Soc., Fr., 1859, pl. 5, fig. 6, ♀.

(Pl. 112, fig. 5 à 8.)

CHENILLE.

Elle est, dans sa jeunesse, d'un fauve clair, couleur qui, à la 3^e mue, passe au chamois foncé. Parvenue à son entier développement, au commencement d'août, époque où M. Rodolphe Zeller me l'a envoyée de Celerina, cette larve est cylindrique, mais atténuée aux deux extrémités, vermiforme, plissée, d'un verdâtre très-foncé, presque noir, et recouverte, à partir du 4^e segment, de gros points noirs luisants. On ne voit, chez cette larve, d'un aspect particulier, aucune des lignes ordinaires. La tête est petite, d'un jaune rougeâtre, marquée de deux traits noirs perpendiculaires, séparés par un gros point central également noir. Le 1^{er} anneau est recouvert d'une large plaque écailleuse noire et luisante. Le 2^e et le 3^e segments sont partagés au centre par une rangée transversale de points noirs luisants, lesquels aboutissent de chaque côté à la stigmatale. La plaque du dernier anneau, qui est d'un brun foncé, se termine en pointe. Les pattes écailleuses sont jaunâtres, avec le dernier article noir ; les dix autres pattes sont assez courtes, avec la couronne brune. Les stigmates sont ovales et entièrement noirs et luisants.

Cette curieuse chenille vit dans les Alpes, à une hauteur considérable. M. Zeller, qui l'a découverte, je crois, me mande qu'il ne l'a rencontrée jusqu'à ce jour que « sur la montagne de Muottas, à

2,367 mètres, à deux lieues de Celerina, et spécialement dans une localité exposée en plein midi. »

Elle se cache, me mande M. Zeller, sous les pierres plates entourées de gazon, où elle forme des galeries en soie et en terre qui lui servent de retraite pendant le jour, un peu à l'imitation de la chenille de l'*Helioshobus Hirta*, et d'où elle sort la nuit pour manger.

M. Zeller ne peut assurer que ce soient plutôt les racines que les feuilles de graminées qui servent de nourriture à cette chenille. Notre collègue pense cependant qu'elle ronge de préférence les racines.

Dans ces hautes régions couvertes de neige pendant neuf mois, la croissance de la chenille de *Fatidica*, pendant le rapide été qui y règne, est des plus promptes. Cependant M. Zeller suppose qu'une partie des chenilles doit passer deux hivers à l'état de larve, par la raison, dit-il, qu'on trouve en même temps sous les pierres, l'insecte parfait au repos, la chrysalide et la chenille à ses divers âges. L'état léthargique dure de quinze à dix-huit jours.

« L'insecte parfait ♀ ne devant avoir que des ailes courtes, et comme à moitié développées, sa chrysalide se reconnaît de suite par sa forme obtuse et gonflée ».

INSECTE PARFAIT.

Le ♂ est une des plus belles *Agrotis*, mais ce qui ajoute à l'intérêt qui s'attache à cette espèce, c'est la ♀, dont les ailes très-courtes sont impropres au vol. Cette ♀ présente des variétés si remarquables qu'on serait tenté, au premier abord, de voir en elles autant d'espèces séparées. Ainsi, la fig. 456, de M. Herrich-Schäffer paraît aussi différente de la fig. 591, du même auteur, que cette dernière semble s'éloigner de la fig. 592 de cet iconographe. Ce dernier numéro représente la même *Fatidica* ♀ que celle qui a été figurée par M. Bellier, sous le nom de *Incurva*, H.-S. (*Ann. Soc. ent., Fr.*, 1859, pl. 5, fig. 6.) Suivant M. Zeller, la *Fatidica* ♀ de nos Annales entomologiques représenterait le type. Celle que je figure diffère de

ce dernier et des variétés connues, par les contours plus anguleux des quatre ailes, et par les lignes et dessins accentués des supérieures.

Cette superbe Agrotide a été primitivement rapportée de la Russie méridionale.

Eversmann, dans ses *Noctuelles de la Russie*, nous dit, p. 238, que la *Fatidica* habite les provinces du Volga méridional et le gouvernement d'Orembourg.

Obs. Avant que M. Bellier eût rencontré cette espèce aux environs de Larche, le 20 août 1858, feu Donzel, ainsi que je le vois dans ses notes manuscrites, en a pris un exemplaire ♂, le 7 août 1829, sur les bords du lac de la Madeleine, « butinant en plein midi sur une Ombelle. »



E. Mulsant et Poeyade sculp.

Debrau.

I. 1 à 4. *Clypeodonia angustata*, W.-V. III. 9 à 12. *Setina ramosa*, (Ker. pullens.)

II. 5 à 8. *Pygmaena venetaria*, Bb. IV. 12 à 16. *Neoparia laurentalis*, Z. et. 17. Var. *populalis*, Mll.

Imp. Bouclé, à St. Magnan.

Mme. Magnan sculp.

EXPLICATION DES PLANCHES

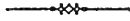
De la 25^e Livraison (1870).

PLANCHE 109.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Cledeobia Angustalis*, W.-V.
 2. » » » »
 3. Insecte parfait ♂.
 4. » » ♀.

II.

- Fig. 5. Chenille de la *Pygmaena Venetaria*.
 6. » » » vue de dos.
 7. Insecte parfait ♂.
 8. » » ♀.

III.

- Fig. 9. Chenille de la *Setina Ramosa*, F.
 10. Insecte parfait ♂ (Var. *Pallens*).
 11. » » ♀ »

IV.

- Fig. 12. Chenille de la *Scoparia Coarctalis*, ZELL.
 13. » » » »
 14. » » » »
 15. Chrysalide.
 16. Insecte parfait.
 17. » » (Var. *Napolitalis*, MILL.)

Terrain rocheux recouvert de Mousse fleurie, de Lichen, de Gazon court auxquels sont mêlés deux tiges de Drabe printanière, et une de Véronique officinale.

PLANCHE 110.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille d'*Eupithecia Oxycedrata*, RB.
 2. » » Var.
 3. Insecte parfait.
 Branche de *Juniperus oxycedrus*.

II.

- Fig. 4. Chenille d'*Eupithecia Ericearia*, RB.
 5. Insecte parfait.
 Branche fleurie d'*Erica arborea*.

III.

- Fig. 6. Chenille d'*Eupithecia Phoeniceata*, RB.
 7. » » jeune.
 8. Tête et trois anneaux grossis.
 9. Insecte parfait.
 Branche de *Juniperus phænicea*.

IV.

- Fig. 10. Chenille d'*Eupithecia Semigrapharia*, BRD
 11. » » vue de dos.
 12. Chrysalide.
 13. Insecte parfait.
 Tige fleurie de *Calaminta nepeta*.

V.

- Fig. 14. Chenille d'*Eupithecia Sextiata*, MILL.
 15. » » vue de dos.
 16. » » Var.
 17. Insecte parfait.
 Tige de *Thymus vulgaris*.

VI.

- Fig. 18. Chenille d'*Eupithecia Expressaria*, H.-S.
 19. Insecte parfait.

VII.

- Fig. 20. Chenille d'*Eupithecia Helveticaria*, BDV.
 21. Insecte parfait. (Var. *Anglicata*, MILL.)
 22. » » *Helveticaria* type.

VIII.

- Fig. 23. Chenille d'*Eupithecia Sobrinata*, HB.
 Branche de *Juniperus communis*.



P. Billière et Poujade p^o

Delap^o sc.

- | | | | |
|----------------|------------------|------------------------|------------------------------------|
| I. 1 à 3, | <i>Eupitheca</i> | <i>Orycedata</i> , | Rb. |
| II. 4 et 5, | <i>id.</i> | <i>Ercearia</i> , | Rb. |
| III. 6 à 9, | <i>id.</i> | <i>Pheniceata</i> , | Rb. |
| IV. 10 à 13, | <i>id.</i> | <i>Semigrapharia</i> , | Brd. |
| V. 14 à 17, | <i>id.</i> | <i>Saxiata</i> , | Mll. |
| VI. 18 et 19, | <i>id.</i> | <i>Espressoaria</i> , | H-S. |
| VII. 20 et 21, | <i>id.</i> | <i>Helveticaria</i> , | Bdo. (Var. <i>Aplicata</i> , Mll.) |
| VIII. 22, | <i>id.</i> | <i>Sobrinata</i> , | Rb. |



ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION
DE
CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES
INÉDITS

PAR
P. MILLIÈRE

VINGT-SIXIÈME LIVRAISON

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 février 1870)



***Coleophora Mellanthemella*, MOLL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 413, fig. 1 à 5)

Le genre *Coleophora* est après le genre *Gelechia* le plus nombreux parmi les Tinéides. M. Stainton, dans sa belle *Histoire des Coléophores*, t. IV, en compte plus de 120 espèces européennes (1). Parmi ces dernières, bon nombre de leurs larves ont été découvertes et étu-

(1) « Jusqu'à ce jour on ne connaît pas de *Coleophora* exotique, à moins que nous n'y rapportions un insecte de Madère, qui semble s'en écarter par quelques caractères, et qui peut-être n'est pas une vraie *Coleophora*. » (Stain., p. 12.)

diées. Tous ces insectes paraissent à l'état de papillon, soit au printemps, soit en été; au mois de juillet au plus tard.

Cependant la Coléophore que je publie, qui est une des plus remarquables et des plus brillantes, en outre de ses caractères spécifiques que je signalerai bientôt, se distingue de toutes les espèces congénères observées jusqu'à ce jour, par son éclosion qui n'a lieu qu'à partir du 10 septembre (1).

CHENILLE.

L'œuf a dû être déposé, en septembre, au pied de la plante desséchée alors. Cet œuf éclot dès le milieu de mars. Dans son jeune âge, la chenille mine la feuille de l'*Helianthemum* et, ainsi abritée, vit de son parenchyme. Ce n'est qu'après sa seconde mue qu'elle fabrique, en réunissant les deux épidermes de la feuille minée, le petit fourreau qui doit la protéger. On ne la trouve que dans les premiers jours de mai, parvenue à toute sa grosseur. Elle est, à cette époque, médiocrement longue, atténuée postérieurement, d'un jaune paille clair, avec la plaque écailleuse large, concolore, divisée au centre par un sinus étroit; la tête est d'un jaune ambré, et marquée latéralement de grandes taches noires. Sur le premier segment il existe de chaque côté une grosse tache rectangulaire noire, et on voit en dessus un gros point également noir. Les pattes antérieures sont longues, robustes, concolores et entourées de noir à la base. La plaque du dernier anneau est concolore. Les huit pattes ventrales et les anales sont fort petites et impropres à la marche.

(1) Je ne parle que des sujets dont les fourreaux, recueillis au moment où ils venaient de se fixer définitivement, ont été conservés dans l'appartement jusqu'à l'époque d'éclosion du lépidoptère. Mais il est supposable qu'il en est ainsi dans la nature.

Cette chenille qu'on rencontre aux environs de Cannes, sur les collines les plus chaudes, à base granitique, parmi les bruyères, les cistes et les pins maritimes, vit sur les feuilles de l'*Helianthemum tuberaria* dont elle ronge le parenchyme, qu'elle n'attaque jamais qu'en dessous et qu'elle décolore par larges places.

Le fourreau, assez petit, ouvert aux deux extrémités, à l'aspect tubulaire, n'a rien de particulier; il est composé, ainsi que lors de sa formation récente, de la réunion de plusieurs pellicules de petites feuilles aglutinées par les bords; ce fourreau est agrandi à mesure que grossit celle qui l'habite.

La chenille se fixe définitivement, du 20 au 25 mai, aux tiges mêmes de la plante, et, chose digne de remarque, elle demeure, enfermée dans son fourreau, immobile, à peine décolorée, et sans se transformer, jusqu'au 15 ou 20 août. L'état de chrysalide propre se prolonge pendant trois à quatre semaines au plus.

INSECTE PARFAIT.

Il tient, pour la couleur et la coupe d'ailes, de la *Coleophora Ochrea*, Haw. (*Argentipennella*, Dup.), mais il est de moitié plus petit. C'est de l'*Icterella*, Dup. (*Vulnerariae*, Zel.), qu'il se rapproche le plus, aussi bien pour la taille que pour la disposition des stries argentées. Toutefois, en comparant les deux espèces, il est absolument impossible de les confondre, ne fût-ce qu'à cause de l'éclat des lignes métalliques de cette espèce nouvelle.

La *Coleoph. Helianthemella* mesure 0^m,015 et 0^m,016. Les quatre ailes sont longues, étroites, aiguës, garnies de très-longues franges aux inférieures surtout. Le fond des ailes supérieures est, ainsi que chez l'*Argentipennella*, Dup., d'un jaune ochreux. Les taches longitudinales ou stries argentées, au nombre de trois, ont un éclat très-vif: la bande costale se prolonge de la base de l'aile à l'apex, mais sans l'atteindre; la strie ou bande du milieu parcourt l'aile dans toute son étendue, sans interruption. Cette ligne, chez la *Vulnerariae*,

n'a son point de départ qu'au tiers de l'aile. La bande inférieure ne se prolonge que jusqu'à la moitié de l'aile. La surface des inférieures est comme sablée d'argent. Les franges sont d'un gris foncé un peu jaunâtre en dessus et en dessous; les antennes sont blanches; la tête et le thorax sont fauves, ils sont de chaque côté marqués d'une strie blanche; l'abdomen est fauve, et on voit deux points noirs allongés sur chaque segment. Les quatre ailes sont en dessous luisantes et sans lignes; les supérieures d'un gris foncé, et les inférieures blanchâtres. Les pattes, médiocrement allongées, d'un blanc argenté en dessus, passent au gris en dessous.

Collections Millière, Stainton et de Peyerimhoff.

Obs. M. Stainton, dans son important volume qui vient de paraître (*The Tineina of southern Europe*, 1869, p. 357), parle déjà de cette nouvelle Coléophore :

« Une nouvelle espèce de *Coleophora*, dit-il, vient d'être élevée à Cannes, par M. Millière, sur l'*Helianthemum tuberaria*, et la chenille de cette nouvelle espèce a un fourreau qui ressemble beaucoup au fourreau d'une jeune chenille d'*Ochrea*. »

***Acidalia Helianthemata*, MULL.**

(*Species nova.*)

(Pl. II^e, fig. 6 à 9.)

Je fais connaître aujourd'hui sinon une des plus jolies *Acidalia* européennes, tout au moins une des plus tranchées qui se puissent voir.

La chenille rappelle, par ses mœurs, celles des *A. Osseata*, *Lævigata*, *Moniliata*, *Interjectaria*, *Ostrinaria* et autres petites espèces dont les larves demeurent sous leur état de chenille, neuf, dix et onze mois. Celle de l'*Helianthemata* passe donc l'hiver, perdue au milieu des herbes et des feuilles desséchées, dans les lieux, enfin, où vole en juillet l'insecte

parfait. Ce n'est que vers les premiers jours de juin que cette petite larve est arrivée à son entier développement. Elle est alors courte, atténuée aux extrémités, carénée, d'un grisâtre ochreux où les dessins et les lignes sont assez mal indiqués. Les anneaux intermédiaires sont chevronnés en dessus et présentent des lignes sagittées. Les 3 segments antérieurs et les 3 postérieurs ne laissent plus voir qu'une ligne mince, brune, vasculaire; la sous-dorsale est fine et brune; la stigmatale claire et continue. La tête est petite, globuleuse et brune, avec les pattes écailleuses testacées et les anales concolores.

Cette chenille est polyphage, ainsi que toutes celles des *Acidalies* qui hivernent. Je l'ai rencontrée dans les garigues des environs de Cannes, sur plusieurs plantes basses, ou sous-arbrisseaux, sans pouvoir préciser qu'elle doit être celle de ces plantes qui la nourrit plus spécialement. Je l'ai élevée avec la fleur de l'*Helianthemum tuberosaria* qu'elle préférait à la feuille. Elle s'est métamorphosée, ainsi qu'il arrive chez ses congénères, en formant une coque molle dans les feuilles sèches. La chrysalide est médiocrement allongée et d'un jaune rougeâtre. L'état léthargique n'a duré que 18 ou 20 jours.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,019 à 0^m,020.

C'est encore de la *Lavigata* que cette nouvelle *Acidalie* se rapproche le plus, soit par l'envergure, soit par la coupe d'ailes; cependant la couleur du fond et la teinte noire de la bande médiane des quatre ailes, en dessus et en dessous, en font une espèce remarquable.

Les quatre ailes sont d'un beau rouge brique ochreux uniforme, égales de ton sur toute leur surface, y compris les franges qui sont assez longues. Ces ailes sont en outre aspergées d'atomes noirs clairsemés. L'espace médian, limité par un trait fin, noir, est, dans sa première moitié, caractérisé aux quatre ailes par une large bande entièrement noire formée par l'agglomération de points foncés qui se tou-

chent. Cette bande est un peu moins large aux ailes inférieures qu'aux supérieures. La tache cellulaire, grande, noire, est très-visible aux secondes ailes; elle semble disparaître aux premières, car elle repose sur la bande obscure précitée. Sur la frange même des quatre ailes, se voit distinctement, en dessus et en dessous, une série de gros points noirs. La teinte ochreuse des ailes en dessous a pâli; mais la bande noire médiane, le sablé noir du fond et la tache cellulaire sont partout bien accusés. On voit encore deux lignes sub-terminales fines, imparfaitement indiquées. Les antennes sont grises, et le vertex est blanchâtre. Le thorax et l'abdomen participent, mais à un degré moindre, de la teinte généralement ochreuse.

Cette intéressante *Acidalie* ne varie pas sensiblement, à en juger toutefois par la ♀, car le ♂ m'est encore inconnu; bientôt cependant j'espère le faire connaître.

L'*Acid. Helianthemata* pourra trouver place après l'*Inesata*, Mill. qui suit elle-même la *Larvigata*.

***Micra Barcinonensis*, MILL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 113, fig. 10 et 11.)

Cette *Micra* nouvelle est de la grandeur de l'*Ostrina*, mais elle n'en a pas la coupe d'ailes; cependant sa couleur rappelle assez certaines variétés pâles de cette espèce pour qu'elle lui soit comparée préféralement à toute autre *Micra*, dont elle s'éloigne davantage.

Voici la description de la *Barcinonensis*.

Envergure : 0^m,020.

Les quatre ailes sont assez allongées; les supérieures, médiocrement aiguës à l'apex, sont très-peu arquées au bord costal, entièrement droites au bord interne, d'un jaune paille clair à peine sali par une bande subterminale très-légèrement enfumée. On voit encore

une très-petite tache oblongue, noirâtre, située entre la bande précitée et le point cellulaire très-petit, rond et noir.

Les ailes inférieures sont arrondies sur les bords, d'un jaune paille presque blanc, sans taches, si n'est pourtant un reflet subterminal grisâtre. Franges médiocrement longues et concolores.

Les supérieures en dessous sont enfumées, surtout à l'apex et à la côte, couleur qui se fond et disparaît en atteignant le bord interne. Les ailes inférieures sont unicolores. Les antennes sont filiformes, rougeâtres et brunes à l'extrémité; les palpes sont assez longs, squameux, ascendants, d'un blanc grisâtre, avec le dernier article délié et aussi long que le deuxième; la trompe est rougeâtre; les yeux très-gros et noirs; le vertex et le haut du thorax sont gris, celui-ci est robuste et d'un jaune paille; l'abdomen est cylindrique, glabre, presque blanc. Pattes moyennes, grises, avec deux paires d'éperons aux inférieures.

Cette *Micra* vole en juin, et probablement aussi en septembre et octobre, dans les lieux incultes, herbus et bien exposés des environs de Barcelone (Espagne), d'où me l'a envoyée M. Himmighoffen.

On ne sait encore rien des premiers états de cette Anthophilide, mais on croit pouvoir bientôt découvrir la chenille.

Dans le Spécimens général, la *Micra Barcinonensis* portera le n° 1032 bis.

Mon cabinet : 2 ♂ d'une parfaite conservation.

Acidalia Belemiata, MILL.

Icon. II, p. 486, pl. 50, fig. 8 et 9.

(Pl. 113, fig. 12 à 14.)

J'ai publié cette petite Acidalie (II, p. 486, pl. 50). Depuis lors, le 4 juillet 1868, j'ai reçu une ponte de cette espèce, et ce n'est pas sans peine qu'il m'a été possible d'amener à bien l'insecte parfait,

car la chenille qui passe l'hiver a tout-à-fait les mœurs de celle de l'*Acidalia Helianthemata* et autres espèces du même groupe. Ces chenilles, on s'en souvient, demeurent au moins dix mois à l'état de larve.

Les œufs, qui sont sphériques et d'un blanc de cire, éclosent huit jours après qu'ils ont été pondus, c'est-à-dire le 12 juillet. De cette époque au printemps d'après, pendant l'espace de plus de neuf mois, la chenille reste d'une petitesse extrême (1), et ce n'est guère qu'en avril, que, rongant la corolle des diverses plantes dont je l'ai nourrie, elle a grossi visiblement.

Cette larve a la forme des chenilles d'*Acidalia* auxquelles je l'ai comparée, elle est assez courte, renflée au centre, atténuée aux extrémités et carénée latéralement. La tête est petite, globuleuse et d'un brun foncé. Sur le fond de la chenille, qui est carné, se détache une fine vasculaire ; chaque anneau intermédiaire se présente avec une tache sagittée, vineuse, mal indiquée ; la sous-dorsale est fine, étroite, et la stigmatale est marquée en plus clair que le fond.

La métamorphose a lieu comme à l'ordinaire, et la chrysalide n'a rien qui la distingue.

Je renvoie, pour la description de l'insecte parfait, à ce que j'en ai dit à la page 486 du second volume.

***Anthoecia Violacea*, FRIV. (1845).**

Herr.-Sch., fig. 276 et 277. — Gn. VI, p. 195. — Stgr. Cat. 774.

(Pl. 113, fig. 15.)

Cette charmante espèce n'ayant point encore été figurée en France,

(1) Cependant une des sept larves que j'élevais, a grossi en novembre d'une manière qui a pu me sembler anormale ; elle est parvenue à sa taille peu de jours après, s'est chrysalidée dans la première quinzaine de décembre, et a donné, dans un appartement chauffé, son insecte parfait le 29 janvier suivant.

j'ai dû céder aux conseils de quelques entomologistes qui m'ont engagé à faire paraître la femelle, qui d'ailleurs n'a jusqu'à ce jour été représentée nulle part. Les deux sujets ♂ et ♀ qui servent à mon examen, appartiennent à M. Lederer qui, avec son obligeance habituelle, a consenti à me les communiquer. Ils ont été pris par lui à Kaleg-Boghaz, dans le Taurus.

L'*Anth. Violacea* ♀ diffère peu du ♂ pour la coupe d'ailes qui rappelle assez celle de la *Cognata*, Hb. ; aussi est-elle plutôt pour moi une *Anthæcia*, Gn., qu'une *Anarta*, Gn., auquel genre cette *Violacea* doit faire passage, par la présence de son oviducte bien développé; caractère qu'elle a de commun avec ses congénères les *Cognata*, Frey., et *Cardui*, Esp., alors que ce caractère important n'existe pas plus chez la *Janthinea Friwaldzkyi*, Dup. que chez aucune *Anarta*.

Je suppose que si M. Guenée eût vu la ♀ de la *Violacea*, il eût fait entrer l'espèce dans son genre *Anthæcia*.

La *Violacea* est de la taille de la *Cognata*; elle a aussi sa coupe d'ailes ; la ♀ ne diffère du ♂ que par la taille un peu plus grande et les couleurs des ailes supérieures plus vives. Ces ailes sont d'un violet foncé au centre, sur lesquelles on voit deux bandes d'un pourpre violacé ; la première, qui n'est pas appuyée aux bords de l'aile, ne présente guère qu'un gros point allongé clair, mais la seconde, qui occupe la place de la coudée, est presque droite ; la frange est d'un blanc violacé. Les inférieures sont d'un beau jaune orange, avec la base noire et une très-large bordure également noire, présentant un sinus au milieu. Le thorax est d'un violet foncé ; l'abdomen est assez court, très-conique, noir, et terminé par un oviducte saillant, jaunâtre, avec un bourrelet à la base très-apparent.

La *Violacea*, Friw., devra trouver place immédiatement après l'*Anthæcia Cardui*, Esp.

Il est une plante sous-ligneuse, l'*Euphrasia lutea*. L. (*Odontites lutea* des botanistes modernes) abondamment répandue sur quelques terrains rocheux à base granitique, qui nourrit plusieurs espèces de chenilles intéressantes. J'en citerai cinq qui sont toutes inédites. Ces larves, que j'ai étudiées pendant leur développement, vont me fournir, sauf une, de quoi remplir une planche. Ce sont les chenilles des *Eupithecia Constrictata*, Gn. et *Merinata*, Gn., celles de l'*Emmelesia Unifasciata*, Haw., de la *Nola Chlamydulalis*, Hb., et, enfin, celle de la *Conchylis Artemisiana*, Gn. (1).

Nola Chlamydulalis, Hb

Pyr., pl. 169, fig. 181. — Dup., IX, pl. 228, fig. 6. — Herr.-Sch. II, p. 165. — Stgr. Cat., 19. — Berce, II, p. 99.

(Pl. 114, fig. 1 à 4.)

La chenille de cette charmante *Nola*, la plus remarquable peut-être de tout le genre, est demeurée jusqu'à ce jour complètement inconnue sous ses premiers états. Elle possède la plupart des caractères des larves connues de ce genre, lesquelles se rattachent visiblement aux chenilles de *Lithosides*, avec qui elles ont certains rapports de forme. Cependant il ne faudrait pas croire que les larves de *Nola* senourrissent toutes de lichens, pas plus que les chenilles de *Lithosia* (2). Ce serait assurément une erreur de le penser ; on en jugera par ce

(1) Dont plus tard je figurerai les premiers états.

(2) Les chenilles de *Lithosia* propres ne vivent pas exclusivement de plantes cryptogamiques, dans le Midi du moins. On rencontre, en effet, aux environs de Cannes, celle de la *Caniola*? sur le *Lotus decumbens* dont elle ronge les feuilles et la fleur. On trouve, vers le même temps et au même lieu, une autre chenille de *Lithosia* qui n'est point encore éclosée au moment où je trace ces lignes, laquelle vit sur le *Thymus vulgaris*, des feuilles duquel elle s'est nourrie pendant plus de trois mois.

que j'ai observé sur les chenilles de deux *Nola* : celle de la *N. Thymula*, Mill. (Ic. II, p. 329, pl. 85, fig. 11 à 16), laquelle vit de la fleur et de la graine fraîche du *Thymus vulgaris*, et la chenille de la *Chlamydulalis* dont il va être question et qui se nourrit exclusivement de la fleur et de la graine de l'*Odontites lutea*.

CHENILLE.

L'œuf de la *Chlamydulalis* éclot au moment où se développe la fleur qui doit servir de première nourriture à la jeune larve, c'est-à-dire dans le courant de septembre (1). La petite chenille, suivant la marche progressive de la fleur de l'Euphrase, grossit rapidement ; quinze à dix-sept jours lui suffisent pour atteindre son entier développement ; elle est alors assez courte, convexe en dessus, tuberculeuse, demi-velue, avec quatorze pattes, et, de plus, ornée de couleurs vives. Le fond étant d'un gris cendré, on voit sur le dos et les flancs une ligne de gros points d'un jaune de Naples, du centre desquels part un tubercule, d'un gris foncé, donnant naissance à un petit faisceau de poils courts, serrés et grisâtres. Une autre ligne de points occupe la place de la stigmatale; ceux-là sont d'un rouge orange, et sont accompagnés à droite et à gauche d'un point foncé mamelonneux. La tête est petite, rétractile, noire et luisante; les pattes écailleuses sont brunes, les six ventrales et les anales concolores.

Cette chenille vit en Provence sur l'*Odontites lutea*; elle ronge, préférentiellement à la fleur, la graine fraîchement formée. Elle est commune aux environs d'Hyères, Montpellier et Marseille ; mais elle est rare dans les Alpes-Maritimes. Pour se métamorphoser, elle se comporte de même que la chenille de la *Nola Thymula* ; elle s'applique soit contre une branche de l'Euphrase (fig. 2), soit contre un corps dur

(1) L'*Odontites lutea* n'est fleuri en Provence qu'en septembre et octobre, alors que cette Euphrase a déjà passé fleur dans le Lyonnais, où elle s'épanouit en juillet et août.

du voisinage, construit une petite coque papyrassée grise, en forme de nacelle dont la carène est en dehors.

La chrysalide est courte, cylindrique, obtuse, d'un jaune rougeâtre, avec l'enveloppe des ailes descendant très-bas.

Dans l'appartement, l'éclosion a lieu dès les premiers jours de mars; c'est un peu plus tard que dans la campagne vole le papillon; on le rencontre, de la fin de mars au 20 ou 30 avril, butinant, au coucher du soleil, sur les fleurs sauvages des lieux où a vécu sa chenille.

INSECTÉ PARFAIT.

Enverg. 0^m,17 à 0^m,018.

A la vue de la *Chlamydulalis* de Duponchel (pl. 228, f. 6) on n'a en vérité aucune idée de cette *Nola*, dont le fond des supérieures serait d'un blanc pur, s'il n'était sali par une teinte gris-roussâtre au centre, et par une large bande terminale brune, traversée de haut en bas par un feston clair ombré de noir intérieurement. On voit aussi au milieu de l'espace médian une rugosité sensible formée par la réunion de plusieurs écailles, caractère propre à tout le genre. Les ailes inférieures sont d'un blanc grisâtre, traversées par une ligne courbe et claire. Le thorax et l'abdomen, chez les sujets fraîchement éclos, sont d'un blanc de lait.

Les figures de la *Chlamydulalis* de Hubner, bien que grossièrement gravées, sont très-reconnaissables. L'espèce en France ne varie guère que par la taille des sujets. Cependant j'ai reçu de Barcelone (Espagne) plusieurs exemplaires d'une *Nola* qui m'était envoyée comme inédite, mais que, en attendant, je ne considère que comme variété constante de grande taille de la *Chlamydulalis*. Indépendamment du fond obscur des supérieures, celles-ci diffèrent un peu des ailes du type, par la coupe. Chez cette variété, l'espace gris-roussâtre du centre est remplacé par une bande très-brune faisant mieux ressortir la coudée, qui est d'un blanc pur. Je nomme cette race espagnole : Var. *Lathonialis*.

La *N. Chlamydulalis* n'est que depuis peu d'années comprise dans la faune française; elle n'était avant indiquée que d'Italie et de Sicile. En outre de la Provence, où elle n'est pas rare, M. Constant dit l'avoir prise en juin et juillet dans le département de Saône-et-Loire (Berce II, p. 100), dans des lieux sans doute où croît l'*Odontites lutea* qui, on le sait, appartient à toute la France.

Obs. M. Guinée me mande qu'il a pris la *Chlamydulalis* en certaine quantité au bord de la mer, en Bretagne, parmi les hautes graminées, en compagnie de la *Leucania Putrescens*.

Eupithecia Constrictata, Gn.

X, p. 334. = *Distinctaria*, H.-S., fig. 162. III, p. 121, 131. —
Stgr. Cat., 650. = *Libanotidata*, Schl.

(Pl. 114, fig. 5 à 7.)

CHENILLE.

L'œuf qui a été pondu à la fin d'août, sur la plante qui devra bientôt nourrir la petite larve, éclot huit à dix jours après. La chenille ne met pas plus de dix-huit à vingt jours pour atteindre son entier développement. Au commencement de septembre, du 8 au 10, elle est de la grosseur d'un fil délié, jaunâtre, mais, ainsi que beaucoup de chenilles qui vivent à découvert, elle se tient fortement cramponnée aux faibles rameaux de l'Euphrase. Parvenue à la grosseur qu'elle doit acquérir, elle est, vers la fin de septembre, assez longue, atténuée en avant, carénée, d'une teinte argilo-rougeâtre, avec les lignes ordinaires indécises, sauf la vasculaire, qui est foncée, continue, et qui, sur chaque segment, forme un fer de flèche dont la pointe est dirigée en avant. Les stigmates sont bruns et foncés, la tête et les pattes participent de la couleur du fond.

Elle présente fréquemment une variété vineuse ou argilo-vineuse,

CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES INÉDITS.

laquelle, à première vue, laisserait croire à une espèce distincte du type; cette couleur doit être produite par la teinte violacée des graines fraîches dont se nourrissent quelques-unes de ces chenilles.

L'espèce vit exclusivement sur l'*Odontites lutea* dont les nombreuses fleurs jaunes très-éphémères sont loin de suffire à son appétit. A défaut de fleurs, elle attaque les graines récemment formées.

La chenille semble pressée de se transformer; quelques jours lui suffisent pour cette opération. Pourquoi se hâte-t-elle autant, puisque l'éclosion de l'insecte parfait ne doit avoir lieu que pendant la seconde quinzaine d'août de l'année suivante, après être demeurée près de onze mois à l'état de chrysalide? Si cette chenille a une si grande hâte de vivre, ou mieux de grossir et de se transformer, c'est, sans nul doute, parce que la plante dont elle se nourrit passe rapidement, et que bientôt ses feuilles ténues, ses frêles rameaux seront entièrement desséchés.

INSECTE PARFAIT.

Je juge de la *Libanotidata*, Schleager, à laquelle M. Staudinger rapporte, dans son catalogue, la *Constrictata*. Gn., d'après deux exemplaires *ex larvâ* reçus d'Allemagne et que je crois authentiques. Je trouve cette *Libanotidata* plus petite, à ailes plus arrondies, plus rougeâtres, avec la coudée moins sensible, etc.

J'ai lieu de croire qu'on aurait tort de réunir la *Constrictata*: Gn. à la *Distinctaria*, H.-S., car ces deux *Eupithecia* ont ensemble assez peu de rapports.

La *Constrictata*, dont les ailes supérieures sont d'un gris cendré et gris foncé au bord subterminal, avec les inférieures d'un gris noir, ne varie pas pour la couleur; quant à la taille, je puis dire que l'envergure des grands individus ne dépasse pas celle des petites *Innotata*; j'en juge d'après plus de cent *Constrictata* élevées de chenilles provenant des divers pays que j'ai cités plus haut.

Les *Constrictata* que j'ai reçues de M. Doubleday, d'Angleterre, ne diffèrent pas de celles de nos environs et de celles de la Provence.

***Eupithecia Merinata*, Gn.**

X, p. 326. — Mabille, Ann. Soc. ent. Fr. 1868. = *Perfidata*, Mn.
z. b. V. 1855, p. 49. — Stgr. Cat. 699.

(Pl. 114, fig. 8 et 9.)

CHENILLE.

Elle est assez longue, cylindrique, d'un vert frais, quelquefois d'un vert jaunâtre et où, le plus souvent, on ne voit que la ligne vasculaire large, continue et d'un vert foncé. D'autres fois cette ligne se réduit à un simple filet ; d'autres fois encore les lignes vasculaire et sous-dorsale sont indiquées en rougeâtre vineux se prolongeant du second anneau au onzième. Le dessous est d'un vert bleuâtre et ne présente pas de ligne. La tête est petite, globuleuse, d'un vert jaunâtre et marbrée de brun latéralement. Les 10 pattes sont concolores ; les anales sont lavées de vineux extérieurement. Les stigmates sont à peine visibles à la loupe.

Cette chenille n'est pas très-rare dans le Lyonnais, sur les coteaux qui dominent le Rhône ; elle est commune à Hyères et à Marseille ; mais elle est rare à Cannes. Elle vit aussi sur l'*Odontites lutea*, en compagnie de la chenille de la *Constrictata* dont elle partage les habitudes et le genre de vie ; cependant, elle est partout beaucoup moins abondante que cette dernière.

La chenille de la *Merinata* se métamorphose dans la terre, du 15 au 30 septembre, et le papillon ne paraît qu'à la fin de juillet et pendant le mois d'août de l'année suivante ; elle ne peut donc avoir qu'une seule génération. M. Dardoin réussit mieux que personne à faire éclore cette délicate Phalénite.

INSECTE PARFAIT.

Les sujets de la Provence, particulièrement ceux qu'éleve de che-

nilles, chaque année, M. Dardoin, et qu'il m'affirme n'avoir jamais vu éclore qu'en août (1) sont généralement d'un brun plus rougeâtre que le type; les lignes et teintes claires se détachent aussi davantage.

J'ai obtenu *ex larvâ* un sujet à teintes sombres, à lignes nébuleuses où, sans le secours de la chenille, on aurait eu de la peine à reconnaître une *Merinata*.

Cette *Eupithecia* se répand lentement dans les collections.

Obs. M. Dardoin, dans sa lettre du 16 janvier 1870, me disait que M. Staudinger réunit la *Merinata*, Gn. à la *Laquearia*, H.-S. A la page 99 de la dernière livraison, j'ai donné; dans un renvoi, la réponse de notre savant M. Guenée à qui cette assertion a été soumise.

Emmelesia Unifasciata, Haw.

p. 335 n° 57. — Wood 701. = Gn. 293. — Stgr. 580. = *Bifasciata*,
Haw. p. 334. = *Scitularia*. Rb. = *Aquilaria*, H.-S. f. 336.

(Pl. 114, fig. 10 à 13.)

CHENILLE.

Elle est courte, ramassée, un peu aplatie en dessous, légèrement atténuée antérieurement, avec une carène latérale prononcée. Elle est généralement d'un gris jaunâtre argileux, avec les lignes vasculaire et sous-dorsale brunes, fines et interrompues; cette dernière ligne est géminée. La stigmatale placée sur la carène est blanchâtre et continue; les stigmates sont bruns et visiblement cerclés de blanchâtre; la tête est petite, globuleuse, testacée et marquée de deux

(1) M. Mabille, en parlant de la *Merinata*, Gn. (Ann. So. ent. Fr., 4^e trimestre 1867, p. 647.), rencontrée par lui en Corse, dit qu'elle « paraît en avril-mai à Bastia ». Est-ce bien la *Merinata*, Gn. qu'a trouvée M. Mabille? Ne serait-ce pas plutôt une des nombreuses variétés de la *Pumilata* qui vit aussi sur l'*Odoites lutea*, ainsi que je m'en suis assuré maintes fois?

traits bruns perpendiculaires; les dix pattes sont concolores, les trapézoïdaux bruns et finement cerclés de blanchâtre.

L'espèce varie en brun rougeâtre.

La chenille de cette *Emmelesia* grossit assez vite, mais moins cependant que les trois espèces précédemment décrites. Du jour de son éclosion au moment de sa métamorphose, elle vit à découvert sur l'*Odontites lutea*, depuis le commencement jusqu'à la fin d'octobre (1); c'est donc du 15 au 20 de ce mois qu'il convient de la chercher, plutôt dans les lieux un peu couverts qu'aux expositions trop sèches.

Cette petite larve est la dernière qu'on rencontre sur l'Euphrase à fleurs jaunes. Pour se chrysalider elle forme, dans le sable, sous les débris de végétaux, une petite coque solide dans laquelle a bientôt lieu la transformation, et le papillon n'écloît que près de deux ans après..... (2) Cependant j'ai obtenu accidentellement l'éclosion d'un sujet onze mois après la métamorphose de la chenille.

INSECTE PARFAIT.

Il y a peu de temps que cette jolie Phalénite a été découverte, et cependant elle a déjà reçu quatre noms. L'anglais Haworth qui, le premier, l'a nommée *Unifasciata*, a décrit sous le nom de *Bifasciata*, p. 334, une variété de cette espèce à bande médiane brune, laquelle variété me semble plus abondante que le type, surtout en Provence. Je la figure (Pl. 114, n° 12.). La *Scitularia*, Ramb. ne paraît pas, suivant M. Guenée, différer de l'*Unifasciata* d'Angleterre et d'Alle-

(1) Dans le département du Rhône, elle vit quinze jours environ plus tôt qu'en Provence, par la raison que les plantes automnales sont plus tardives dans tout le Midi qu'au centre et au nord de la France.

(2) M. Dardoin, de son côté, a pu s'assurer de ce fait par l'éducation de la chenille.

magne (1). Et, enfin, l'*Aquilaria* de M. Herrich-Schäffer, fig. 336, qui n'est autre que l'*Unifasciata*, Haw.

Je signale une jolie variété constante de cette *Emmelesia* ; je la nomme Var. *Euphrasiata*. Elle est plus petite que le type, a le fond des ailes blanchâtre, avec les bandes d'un gris de souris. Je soupçonne que cette jolie variété (fig. 43) est peut-être une espèce séparée.

Le type de l'*Unifasciata* qu'a bien voulu m'adresser M. Doubleday, d'Epping, ne diffère nullement des individus du midi de la France, notamment de ceux de Cannes et de Marseille. La race des environs de Lyon est un peu plus grande et plus claire que le type.

L'*Emmelesia Unifasciata* doit vivre partout où croît l'Euphrase à fleurs jaunes ; mais je ne la suppose nulle part abondante.

Elle a déjà été rencontrée en Angleterre, en Allemagne, en Corse, en Italie (2) et en Espagne.

Eupithecia Alliaria, Stgr.

Berl. Entom. Zeitung. (1870). p. 129.

(Pl. 114, fig. 14.)

La chenille de cette nouvelle espèce que vient de publier le docteur Staudinger, a été découverte aux environs d'Ofen (Hongrie), au commencement de septembre, par M. Pech, sur les fleurs de l'*Allium flavum* dont elle ronge aussi les semences. Cette chenille est médiocrement longue, nullement carénée, très-atténuée antérieurement, avec

(1) Cependant comme je n'ai pas vu la *Scitularia*. Rb. en nature, l'époque d'éclosion que lui donne M. Rambur me ferait hésiter à la réunir à l'*Unifasciata* : « Elle se trouve au mois de juin aux environs d'Ajaccio. » (*Lépidoptères de la Corse*, p. 42.)

(2) Lors de ma visite au musée de Florence, très-riche en insectes coléoptères et lépidoptères. (février 1869), j'ai pu m'assurer que l'*Unifasciata* appartient à la faune des environs de cette capitale.

les anneaux distincts, renflée sur les 7^e, 8^e et 9^e segments, presque entièrement blanche en dessus et en dessous, et où on ne voit nulle trace de lignes. La tête est petite, globuleuse, et d'un jaune testacé, ainsi que les écailleuses. Les pattes anales sont, comme le reste de la chenille, d'un blanc très-légèrement jaunâtre, couleur due sans doute au genre de nourriture que prend la chenille.

Le papillon éclot à la fin de juin de l'année suivante.

INSECTE PARFAIT.

Cette *Eupithecia* a un faux air de l'*Helveticaria*, Bdv. type ; elle est cependant plus petite que cette dernière. Ses ailes, relativement moins allongées, ont à peu près les mêmes contours de bandes transversales, bien que celles-ci soient plus étroites ; et les quatre ailes ont aussi la même teinte gris foncé. Chez l'*Alliaria* le point cellulaire est très-petit aux supérieures, et il manque aux inférieures : cependant en dessous, ce même point est visible aux quatre ailes et les lignes transversales sont bien indiquées.

Mon cabinet : un ♂ et une ♀ *ex larvâ*.

Les *Myelois*, ces charmants insectes de la grande famille des Phycides, sont généralement rares ; on les connaît peu sous leurs premiers états, et les chenilles que l'on a observées ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de leurs mœurs ; j'en juge au moins par les habitudes de celles de deux *Myelois* et d'une *Rhodophora* que je viens faire connaître. Ces trois Phycides sont la *My. Legatella*, Hb., très-rare et grande espèce, la plus grande du genre, je crois : la *M. Transversella*, Dup., une des plus jolies assurément, et, enfin, la *Rhodophora* (1) *Romanella*, espèce inédite des mieux caractérisées. C'est par celle-ci que je commencerai.

(1) Genre créé par M. Guenee (*Index microlepid.* p. 74) et compris dans le genre *Myelois* par quelques auteurs allemands.

Rhodophaea Romanella, MILL.*(Species nova.)*

(Pl. 113, fig. 1 à 5.)

CHENILLE.

Dès le milieu de mars on la trouve à son premier âge rongant la surface des feuilles de l'Alaterne. A sa seconde et à sa troisième mue, elle attaque les feuilles et les fleurs fraîchement développées de l'arbuste qui doit la nourrir, les lie et, dissimulée sous la petite toile qui réunit ces jeunes feuilles et fleurs naissantes, grossit lentement. Elle n'est parvenue à toute sa taille qu'à dater du 20 au 30 avril, époque où elle est médiocrement allongée, atténuée postérieurement, avec une grosse tête et le 1^{er} anneau recouvert d'une plaque écailleuse. De vert glauque qu'elle était lors de ses 2^e et 3^e mues, elle est devenue d'un vert pomme vif, avec les incisions jaunâtres. Les lignes vasculaire et sous-dorsale sont étroites, continues et d'un vert foncé, la stigmatale est fine, continue et plus claire que le fond ; les stigmates placés sur la ligne sont bruns et cerclés de noir. La tête et la plaque du 1^{er} segment, à fond jaunâtre, présentent de grandes taches brunes, de formes diverses et qui varient souvent. Le second anneau laisse voir, de chaque côté du 1^{er} des trapézoïdaux, un gros point noir éclairé de blanc vif au centre. Les points pilifères sont très-petits et noirs ; les 16 pattes sont vertes.

Cette chenille varie : quelques sujets sont lavés de vineux sur les flancs ; chez d'autres, la tête et le 1^{er} anneau sont entièrement verts.

L'espèce vit à Rome où je l'ai abondamment recueillie, en 1869, dans l'intérieur du Colysée sur les nombreux pieds d'Alaterne (*Rhamnus alaternus*) disséminés dans les galeries mises à jour, sur les gra-

dins de cette immense ruine, et cela, jusqu'au faite de l'édifice. Cette larve semble préférer les pieds d'Alaterne vieux et maladifs aux autres placés tout à côté, vigoureux et pleins de séve.

Je n'ai pu, à Rome ou ses environs, retrouver ailleurs qu'au Colysée (1) cette précieuse chenille. C'est en vain que je l'ai cherchée soit à la villa Pamphile, soit à la villa Borghèse, où les Alaternes ne sont pas rares.

C'est dans les détritius, au pied de l'arbuste, que la chenille se métamorphose au centre d'une coque assez solide d'où l'insecte s'échappe à la fin de mai.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m, 020 à 0^m, 021.

Il vient se placer dans le voisinage des *Legatella*, Hb., *Dulcella*, Z., *Advenella*, Zk., et *Suavella*, Zk. Il est plus petit que la première d'un quart environ, mais il est de la taille des trois autres auxquelles la *Romanella* ressemble par la coupe d'ailes et le faciès général. Toutefois elle en diffère par plusieurs caractères tranchés : par exemple; la ligne transversale extrabasilaire double, droite, noire qui est des mieux caractérisées. Le fond des premières ailes est d'un gris de souris tournant au gris foncé à la côte et aspergé d'un fin sablé noir. La bande droite, double, noire précitée, partant de la côte pour aboutir au bord interne, est, au centre, d'un brun jaunâtre et parfois un peu rougeâtre ; la bande subterminale noire, continue, éclairée extérieurement d'un fin liseré blanc, est régulièrement mouvementée et présente un large coude formant extérieurement le côté d'un rectan-

(1) Je me suis assuré que le *Rhamnus alaternus* du Colysée nourrit, indépendamment de la chenille de la *R. Romanella*, celles de plusieurs noctuelles, notamment l'*Empyrea* et la *Chalcites* ; celle d'une *Nepticula* que je n'ai pu faire réussir et qui doit être la *Cathartocella*, signalée par M. Stainton, dans sa *Botanical summary*, p. 358.

gle. Les deux points cellulaires, souvent réunis pour présenter un croissant, sont bien indiqués en noir. Un trait subterminal noir précède la frange ; celle-ci est large et concolore. Les ailes inférieures sont blanchâtres et lavées de fauve au bord externe.

En dessous les supérieures sont d'un gris foncé ; où le sommet seul de la ligne coudée est marqué en noirâtre ; les ailes inférieures sont semblables au dessus. La tête a de gros yeux d'un pourpre obscur, les palpes sont en crochets ascendants ; les antennes, très-légèrement crénelées, présentent à la base une petite nodosité. Les pattes, assez longues, grises, sont largement annelées de noir et de brun. Le thorax a la couleur des premières ailes ; l'abdomen est teinté de fauve.

La ♀ est un peu plus grande que le ♂ ; elle lui ressemblerait pour la couleur et les dessins, si les ailes inférieures n'étaient d'une teinte plus sombre, et si l'abdomen n'était plus renflé et un peu plus long que chez celui-là.

La *Rhod. Romanella*, qui doit suivre la *Suavella*, portera dans le Catalogue Stgr. le n° 481 bis.

Mon cabinet : 2 ♂, 2 ♀ (1).

Myelois Legatella, Hb.

71, Zk. — Tr. — Dup., pl. 284, fig. 2. — H.-S., 46. — Stdg. Cat., 480.

(Pl. 115, fig. 6 à 9.)

CHENILLE.

Elle a les mœurs de celle de la *Romanella* précédemment

(1) Si, lors de mon retour d'Italie en France, je n'avais perdu accidentellement une partie de mes chenilles, j'aurais pu obtenir bien près de 40 insectes parfaits de la *Romanella*, Phycide qu'on élève avec facilité, comme toutes celles du genre *Rhodophora*.

décrite ; mais elle m'a paru rare aux environs de Cannes, seul habitat où, jusqu'à ce jour, je l'aie rencontrée. Cette larve, dont on ignorait les mœurs, n'est parvenue à son entier développement que vers le milieu de mai, époque où elle se présente sous forme allongée, atténuée aux extrémités, sans carène, nullement aplatie en dessous, plissée, d'un brun vineux en dessus et sur les flancs, et d'un vert bleuâtre sur le ventre. Des trois lignes ordinaires, il n'existe que la vasculaire : celle-ci est brune, assez large et continue. La tête est un peu aplatie, rétractile, d'un testacé rougeâtre. Le premier segment est recouvert d'une très-large plaque testacée et partagée par un fin sinus, avec taches noires latérales. Les seize pattes sont concolores : les stigmatées, un peu saillants, sont jaunâtres et à peine cerclés de brun. Les trapézoïdaux et autres points sont mamelonnés et plus clairs que le fond ; les poils sont relativement longs.

Cette chenille vit sur les collines boisées les mieux exposées des environs de Cannes, plus particulièrement dans le voisinage de mon habitation, sur le *Rhamnus alaternus*, dont elle ronge les jeunes feuilles après les avoir réunies en paquet, et au centre desquelles elle demeure immobile pendant le jour. Lors de la seconde quinzaine de mai, elle descend de l'arbuste qu'elle n'a pas quitté depuis l'instant de sa naissance, et se transforme dans la terre après avoir formé une coque solide composée de soie, de détritux végétaux et de grains de terre.

La chrysalide est rougeâtre, avec l'extrémité abdominale obtuse ; l'enveloppe des ailes descend très-bas sur la spire.

Le papillon éclot pendant les premiers jours de juillet et toujours dans la matinée.

INSECTE PARFAIT.

Comme on le sait, la *Legatella* est, si non la plus grande, tout au moins une des plus grandes parmi les espèces du genre auquel elle appartient. Ainsi que chez toutes les *Myelois*, le fond des ailes est d'un gris souris, avec les lignes des mieux accusées. Les ailes inférieures se-

raient d'une blancheur absolue, si elles n'étaient très-légèrement ambrées à la partie subterminale.

La ♀ est un peu plus grande que le ♂, et, ainsi que chez le plus grand nombre des *Myelois* ♀, elle a les ailes inférieures d'un gris foncé. L'abdomen est allongé, conique et d'un gris obscur; les pattes blanches sont largement annelées de noir.

La *My. Legatella* n'a qu'une génération.

Myelois (1) *Transversella*, Dup.

Pl. 284, fig. 10. — Zell. — Herr.-Sch., 165. — Stgr. Cat., 493.

(Pl. 114, fig. 10 et 11.)

CHENILLE.

Elle m'a été envoyée de Barcelone, en juillet; mais depuis je l'ai rencontrée aux environs de Cannes, où elle est rare. La seconde génération se montre en plein été. Vers la fin de juillet la chenille est parvenue à toute sa grosseur; elle est allongée, atténuée postérieurement, avec une grosse tête et seize pattes. Sur le fond, qui est d'un gris verdâtre, règnent, aux flancs et à l'espace dorsale, de nombreuses lignes fines, parallèles, serrées, de couleur bois, partant toutes du deuxième segment. Ces lignes sont coupées par de larges incisions d'un carné rougeâtre. La tête semi-globuleuse, concolore, est marquée d'une ligne brune centrale qui la traverse de haut en bas, et, en outre, d'une grande tache triangulaire brune appuyée sur l'incision. Le premier anneau avec plaque écailleuse est marqué latéralement d'un gros point noir; cet écusson est précédé d'une rangée de très-petits points bruns. Les stigmates et les points trapézoïdaux

(1) Est-ce bien au genre *Myelois* qu'appartient la *Transversella* ?

sont petits et noirs. Le dessous est d'un vert bleuâtre et ne présente pas de lignes; les seize pattes sont unicolores.

Cette chenille vit sur la *Psoralea bituminosa*, dont elle ronge les feuilles sans attaquer les fleurs. Pendant le jour, elle se tient, à la manière des *Tortrix*, au centre d'un paquet de feuilles réunies par des fils de soie.

En été, la transformation est rapide: moins de quinze jours après, a lieu l'éclosion du lépidoptère; la chenille forme sa chrysalide dans les feuilles sèches, au pied de la plante.

La quatrième et dernière génération, me mande M. Himmighoffen, passe l'hiver sous une toile commune, à moitié enfouie sous le sol, au pied d'une grosse racine de *Psoralea bituminosa*, d'où elle ne sort qu'aux premiers rayons du soleil de mars.

INSECTE PARFAIT.

C'est un des plus élégants et des plus richement parés du genre.

L'espèce ne varie (1) guère que par la taille; en effet, on rencontre dans la nature des sujets qui sont près de moitié plus petits que d'autres; cependant il est bon de se souvenir que les ♀ sont toujours un peu plus grandes que les ♂.

Obs. La chenille de la *My. Transversella* ne doit pas vivre uniquement sur la *Psora. bituminosa*, par la raison que cette plante n'appartient pas à la flore des environs de notre ville, où, cependant, j'ai

(1) Depuis l'impression de cet article j'ai obtenu *ex larvâ*, les 18, 19 et 20 mai, plusieurs sujets de grande taille de cette *Myelois*, élevés à Cannes, dont la première chenille a été rencontrée par M. de Peyerimhoff, le 18 mars. Ces variétés (?) sont d'un aspect sombre aux quatre ailes; toutefois la bande jaune transverse des supérieures a conservé son éclat. Je soupçonne ici une espèce séparée, car la chenille, qui vit solitairement, diffère de celle de la *Transversella* ordinaire, et la coupe d'ailes de cette dernière n'est point la même que celle de la race sombre précitée.

Que cette Phycide soit variété constante et peut-être bien variété vernal, ou qu'elle soit espèce distincte, ce qui est plus supposable, je propose de la nommer, en attendant de plus amples informations: *Myelois* Var. (?) *Bituminella*, Peyer. et Mill.

rencontré deux ou trois fois l'insecte parfait butinant, en été, sur les fleurs, au crépuscule du soir, dans les vallons de la Pape.

***Pempelia Gallicola*, Stgr**

Berl. Entom. Zeitung, (1870), p. 131.

(Pl. 113, fig. 12 à 14)

CHENILLE.

Elle rappelle bien celles des *Pempelia* observées jusqu'à ce jour ; elle est cylindrique, atténuée postérieurement, à tête petite et rétractile, avec 16 pattes bien visibles et toutes propres à la marche ; les anneaux sont distincts. Le 1^{er}, moins haut que les suivants, est recouvert d'une plaque écailleuse. Sur le fond, qui est d'un vert un peu bleuâtre, les lignes, d'un carminé vineux, se détachent d'une manière très-nette. La vasculaire n'est représentée que par un filet étroit ; la sous-dorsale est très-large ; ce sont plutôt trois lignes parallèles et continues, interrompues aux incisions et qui partent toutes du 2^e anneau pour aboutir au 12^e. La ligne stigmatale est double et interrompue sur chaque incision. La tête est noire, la plaque du 1^{er} anneau marbrée de brun et de vineux ; les écailleuses sont brunes, les ventrales verdâtres.

Cette chenille a été trouvée, d'après les indications de M. Stainton, par M. Staudinger, dans les gales du *Pistacia lentiscus*, en octobre 1866, à Celles-les-Bains (Ardèche).

Pendant les derniers jours de décembre 1869, en janvier et février 1870, M. de Peyerimhoff et moi l'avons retrouvée assez abondamment aux environs de Cannes, dans les gales des *Lentisques*.

Il a semblé à notre collègue et à moi que ces larves sont insectivores et qu'elles se nourrissent exclusivement des nombreux *Aphis* que contiennent les gales où elles demeurent sans cesse entourées d'une toile blanche et de débris. Ces Aphidiens venant à manquer à la chenille de la *Pempelia Gallicola*, elle pratique un trou rond dans une paroi

de la gale qui l'enferme, s'en échappe, s'introduit dans une nouvelle gale, bouche l'ouverture par une mince pellicule de soie, et sortira de nouveau, soit à l'état de chenille, soit à l'état d'insecte parfait; car c'est dans l'excroissance même de la plante qu'a lieu la transformation, vers le milieu de juin; vingt à vingt-cinq jours seulement avant l'éclosion de la *Pempelia*.

La chrysalide est médiocrement allongée, à pointe abdominale, aiguë, d'un brun rougeâtre, luisante et enveloppée d'une soie blanche. Le papillon éclot dans la première quinzaine de juillet.

INSECTE PARFAIT.

Il rappelle assez, pour les dessins et la couleur, les Phycides *Compositella* et *Dubiella*; c'est une des plus caractérisées.

La *Pem. Gallicola* ne varie pas sensiblement pour la taille, mais, chez quelques sujets, les lignes transversales s'affaiblissent d'une manière sensible. C'est dans les lieux les mieux exposés, et toujours dans le voisinage des Lentisques, que vole, à la fin de juin et en juillet, cet insecte qui peut bien avoir plusieurs éclosions. La ♀ dépose un œuf sur une gale naissante, mais ce ne doit être que plusieurs semaines après, lorsque les pucerons seront éclos, que paraît la petite larve qui semble avoir pour mission de les détruire.

Obs. — Celles des gales du Lentisque qui contiennent des chenilles n'acquièrent jamais ou presque jamais leur belle teinte sanguine; elles conservent la couleur verte des feuilles.

On trouve à Celles-les-Bains, mais surtout à Cannes, deux mois environ plutôt que la chenille de la *Gallicola*, celle d'une Tinéide qui a les mêmes mœurs de la première, et dont la découverte, due à M. Stainton, est de peu antérieure à celle de la *P. Gallicola*; c'est la *Stathmopoda Guerinii*, Stainton.

Le *Pistacia terebinthus* nourrit encore la chenille de la *Nephticula promissa*, Stt. retrouvée par M. de Peyerimhoff à Cannes où l'espèce nous a paru rare.

Ancylosis Cinnamomella, DUP.

Pl. 279, fig. 4. — Stgr. Cat., 419. = *Dilatella*, Tr. —
H. S., fig. 58-61.

(Pl. 115, fig. 15 à 21.)

CHENILLE.

Elle a des mœurs fort curieuses. On la trouve, à toutes ses grosseurs, enfouie dans le sable, aux expositions les plus méridionales, enfermée dans un fourreau construit de grains de sable fins, liés par une soie brune. Ce fourreau, quelquefois très-long (il en est qui mesurent jusqu'à près de dix centimètres), et de consistance molle, est immobile et placé obliquement à plusieurs centimètres au-dessous de la surface du sol parsemé d'une rare et maigre végétation. La chenille agrandit son enveloppe protectrice, à mesure qu'elle prend du développement. Pendant le jour elle ne quitte pas son fourreau, de forme tubulaire, cylindrique, et ouvert aux deux extrémités; mais elle l'abandonne pendant la nuit pour manger. En hiver, elle demeure engourdie et ne prend aucune nourriture. Dès le mois d'octobre, on la rencontre à ses tailles diverses; cependant ce n'est que vers le milieu ou la fin de mars que les chenilles ont atteint leur entier développement. Après les 2^e et 3^e mues, la couleur est, ce qu'elle sera plus tard; mais le fond est d'une teinte plus chaude et les lignes sont plus vivement accusées en rose carminé.

Après la 4^e mue, la chenille de *Cinnamomella*, aux mœurs si singulières, est presque cylindrique, atténuée postérieurement, faiblement carénée sur la stigmatale, avec les lignes qui ont sensiblement pâli, et la plaque du premier anneau, large, testacée, robuste, et bien propre à soulever les couches de sable qu'elle déplace chaque fois qu'elle quitte son fourreau. La ligne vasculaire n'existe pas, mais à la place on voit toujours le vaisseau dorsal qui se prononce en brun à

chaque mouvement de l'insecte. La ligne sous-dorsale est fine, continue, largement interrompue sur les incisions, d'un carné rougeâtre, avec un trait en dessous oblong, qui est de même couleur. La carène concolore est surmontée sur chaque segment d'un trait carminé, depuis le 2^e jusqu'au 11^e anneau. Le ventre est verdâtre et sans lignes : les stigmates sont gros et indiqués en brun. La tête est petite, rétractile, d'un testacé jaunâtre, avec les mandibules noires. La plaque, qui est large et robuste, descend très-bas de chaque côté; celle du dernier segment est petite et concolore. Les 16 pattes, qui sont verdâtres, sont relativement petites, principalement les membraneuses.

Cette larve, retirée de son fourreau, est vive et frétilante ; elle cherche à s'échapper en se tortillant et en faisant des sauts en divers sens. Elle se transforme dans le fourreau même. La chrysalide est allongée, à pointe abdominale obtuse, comme transparente, et généralement d'un testacé jaunâtre. Les stigmates et la place des yeux sont rougeâtres. L'état léthargique dure 25 à 30 jours, et le papillon vole pendant tout le mois d'avril.

INSECTE PARFAIT.

Il est, de tout le genre, celui qui, assurément, varie le plus. Le type me paraît être d'un argileux plus ou moins accusé, avec les dessins mal indiqués ; mais les variétés rougeâtres, vineuses, brunes, presque entièrement grises et sans aucun dessin, ne sont point rares.

La ♀ est toujours un peu plus petite que le ♂, mais avec l'abdomen plus développé ; elle conserve généralement la teinte argileuse du type, et les dessins des ailes supérieures sont toujours bien accusés en brun. Elle vole peu ; aussi, malgré l'extrême abondance de l'espèce, paraît-elle relativement rare.

Cette *Ancylosis* est fort répandue dans toute la Provence, dans les lieux plats et sablonneux ; ceux où a vécu la chenille.

En marchant, on fait voler la *Cinnamomella* ♂ qu'il est alors facile de saisir, car elle a le vol court ; elle se pose le plus souvent à terre.

Je crois que l'espèce a au moins deux générations.

Acentropus Niveus, OLIVIER.

(*Phryganea*), Encyc. méth. VI, 1791. — Lat. — Stgr., Cat. 45.
= *Acentria Nivosa*, Step.

(Pl. 115, fig. 21.)

Cet insecte, fort singulier (1), est connu depuis quelque temps déjà ; il a été décrit et représenté sous ses divers états par M. Edwin Brown, dans un recueil anglais intitulé : *Natural history of Tubury* ; mais il est à peine connu en France où personne ne l'avait encore figuré. A la vue de ce curieux insecte, on peut se demander s'il appartient réellement à l'ordre des Lépidoptères, ou s'il n'est pas plutôt un Névroptère ; une *Phryganea*, ainsi que l'a pensé le naturaliste Olivier. Quoi qu'il en soit, l'*Acent. Niveus* étant compris aujourd'hui dans les Crambines, j'en dirai quelques mots en faisant représenter le ♂ dont la figure, ainsi que celle de l'*Acent. Latipennis* (Pl. 115, fig. 22.), fera partie de la 115^e planche, composée d'insectes appartenant tous à cette nombreuse famille des *Crambina*.

L'envergure de l'*Acentropus Niveus* ♂ ne porte que 0^m,010.

Les ailes supérieures sont allongées, étroites, pointues à l'apex. blanches, très-légèrement ochreuses à la côte. Les inférieures sont également étroites, mais plus courtes que les supérieures dont elles ont la couleur. Trompe nulle, stemmates nuls ; abdomen long, conique, avec la brosse anale également blanche. Les pattes sont très-courtes ; elles sont dépourvues d'éperons.

La ♀, que je ne connais pas encore, n'aurait, suivant M. Reutti, « que des moignons d'ailes pointus et courts ».

La *Niveus* ne paraît pas rare sur les bords du lac de Constance, en juillet et en août. La chenille vit jusqu'à la fin de juin sur les *Potamogeton pectinatus* et *lucens*.

(1) Son congénère l'*Acent. Latipennis*, Moeschler, Wien Mts., 1860, ne l'est guère moins.

Obs. Notre obligeant collègue de la *Société entomologique de France*, M. de Peyerimhoff, a bien voulu me communiquer sur cet intéressant insecte une traduction extraite du livre de M. de Heinemann : *Die Schmetterlinge Deutschlands*.

« Suivant une communication de Reutti, nous dit M. de Heinemann, la femelle aptère nage sur le dos, pendant la nuit, sous la surface de l'eau. Durant le jour, le mâle ne vole que s'il y est contraint, tandis que la nuit il vole vivement à la surface de l'eau. L'accouplement a lieu dans l'eau. La femelle embrasse le mâle et plonge avec lui. »

« La chenille a des branchies et vit librement dans l'eau. »

L'imagination, dans ce fait dont la traduction est rapportée textuellement, ne se mêle-t-elle pas à la vérité, nous demandons-nous, M. de Peyerimhoff et moi ?

Mon cabinet, 4 ♂.

Les variétés chez les papillons n'ont, je le sais, qu'une minime importance au point de vue de la science entomologique ; cependant il m'a été communiqué certaines aberrations de lépidoptères tellement remarquables, que je ne puis résister au désir de faire connaître les plus intéressantes. Sur huit sujets que je choisis parmi les variétés inédites, six appartiennent à l'Angleterre qui me paraît bien décidément être le pays d'Europe qui fournit le plus de ces anomalies entomologiques.

***Hylophila Prasinana*, L.**

S. V. — Hb. Tort., fig. 158. — Dup. — Gn., Stgr., Cat. 5.

(Var. A.)

(Pl. 116, fig. 1 et 2.)

Elle s'éloigne du type par la frange et le bord interne des supérieures, qui sont d'un rouge vif, et par la bande diagonale qui les tra-

verse, laquelle est du même rouge. Les ailes inférieures n'ont rien d'anormal.

Cette jolie variété accidentelle, où le vert et le jaune se marient si bien au rouge dont je viens de parler, a été obtenue d'une chenille trouvée sur le chêne.

Var. B.

Si la précédente aberration de la *Prasimana* est remarquable, celle-ci l'est bien plus encore. Le sujet, qui est une ♀, est d'une grande fraîcheur ; il a été obtenu de chenille. Chez cet individu, le vert des ailes supérieures a complètement disparu ; il est remplacé par le blanc pur, ainsi qu'aux inférieures, en dessus et en dessous. Le thorax et l'abdomen participent de cette couleur blanche. Cependant les trois bandes obliques sont, aux premières ailes, indiquées en blanc nacré luisant. Les antennes sont légèrement roussâtres.

Cette intéressante variété de *Prasimana* appartient à la collection de M. Doubleday, d'Epping.

Selenia Illustraria, ALBIN.

Hb. — Tr. — Dup. — Frey. — Bdv. — Gn. — Stgr. 193. =
Tetralunaria, Hufn. = *Phaebearia*, Schr.

(Var. A.)

(Pl. 116, fig. 3.)

Aucune variété de cette charmante *Ennomide* n'avait encore été signalée ; celle que je fais représenter est assurément des plus curieuses. Au premier abord, on a de la peine à reconnaître une aberration de l'*Illustraria*, tant elle s'en éloigne par la couleur. La figure que je donne de cette variété accidentelle est une reproduction exacte de l'insecte, qui est un ♂.

Le dessous des ailes est, à celui de l'*Illustraria* type, ce qu'est le le dessus ; c'est-à-dire d'un brun rougeâtre obscur.

Cette variété, que je désignerai par la lettre A, a été obtenue de chenille par M. Doubleday. Cet obligeant entomologiste n'a pas craint de me confier ce précieux insecte qu'il possède en un seul exemplaire.

Callimorpha Dominula, L.

S. V. — Esp. — God. — Bdy. — Stgr. — Berce.

(Var. G.)

(Pl. 116, fig. 4.)

Parmi les diverses variétés figurées jusqu'à ce jour de la *C. Dominula*, aucune peut-être n'est aussi remarquable que celle que je fais représenter.

Le sujet, qui est ♂, est de grandeur ordinaire. Sur les ailes supérieures, qui sont d'un vert bronzé un peu luisant à la base, les diverses taches blanches du type ont disparu ; elles sont remplacées par des taches obscures, indécises, à reflets rougeâtres, et entourées de noir. Les ailes inférieures sont, y compris la frange, d'un noir fuligineux. Le thorax et l'abdomen rappellent pour la couleur celle des ailes supérieures.

Cette variété accidentelle de la *Dominula* est d'origine anglaise : elle appartient au riche cabinet de M. Doubleday qui a bien voulu me la communiquer. Je ne crois pas qu'elle ait été obtenue *ex larvâ* ; cependant le sujet, qui a probablement volé, est dans un bon état de conservation.

Obs. Godard figure à la planche 38^e de son 4^e volume, en outre du type de *Dominula*, deux jolies variétés : l'une à ailes inférieures jaunes, l'autre à ailes inférieures noires.

La Var. *Caucasica*, Kol. (*All. post. et abdomino luteis*) s'éloigne plus que toute autre de celle que je figure.

***Aploeta Speciosa*, Hb.**

Dup. — H.-S. — Gn. — Stgr.

(Var. A.)

(Pl. 116, fig. 5.)

Voici une intéressante variété accidentelle de la *Speciosa* ♂.

Chez cette aberration, qui est tout aussi grande que le type, le fond des supérieures est noir, et les lignes ordinaires, dentées au lieu d'être indiquées en noir, se détachent vivement en blanc. Les ailes inférieures sont d'un gris fuligineux, avec un large point cellulaire allongé et noirâtre. Ces ailes sont traversées par une éclaircie assez large. Les quatre ailes sont en dessous fuligineuses et luisantes. Les antennes sont noires; le thorax est noir, mais rehaussé de lignes blanchâtres.

Cette variété, qui est d'une parfaite conservation, m'a été communiquée par M. Lederer qui m'écrivit l'avoir reçue de M. Heinemann. Celui-ci l'a rapportée des montagnes du Harz.

La *Speciosa* est demeurée rare partout; elle appartient plutôt aux régions élevées qu'aux lieux bas; néanmoins elle aurait été rencontrée deux fois, dit-on, aux portes de Lyon, sur les collines boisées qui, à la Pape, bordent le Rhône.

Elle a été prise dans les Vosges (Spécies général. VI, p. 80) et, ensuite, dans l'Auvergne, par M. Bellier de la Chavignerie.

Miselia Oxyacanthae. ALBIN

L. — Roes. — W.-V. — F. — Esp. — Dup. — Bdv. — Stgr. —
Gn., VII, p. 54.

(Var. *Capucina*, Gn.)

(Pl. 116, fig. 6.)

Cette variété constante paraît commune en Angleterre d'où je l'ai reçue, en plusieurs sujets, de M. Doubleday qui l'obtient de chenille.

Chez cette variété, le gris testacé du type est remplacé par du brun carmélite foncé. Les atomes verts ont entièrement disparu, sauf de fines et légères traces sur les lignes médianes ordinaires: mais le trait clair formé par le bas de la coudée, se détache au contraire en blanc vif sur l'extrémité du fond. La ligne basilaire persiste en noir; mais les taches brunes subterminales sont absorbées, de même que les traits noirs terminaux. Un fin liseré clair dessine le contour de toutes les ailes et envoie quelques traits clairs sur la frange à l'endroit des nervures. Les ailes inférieures sont d'un gris fuligineux, et l'abdomen participe de la teinte obscure des supérieures; quant au thorax, il n'est guère modifié.

Nul auteur, jusqu'à ce jour, n'avait parlé de cette remarquable et constante variété.

Coll. Doubleday, Guenée. Lederer. Millière, etc.

Deilephila Porcellus, L.

S. V. — Esp. — Hb. — God. — Bdv.-Stgr. — Berce.

(Pl. 116, fig. 7.)

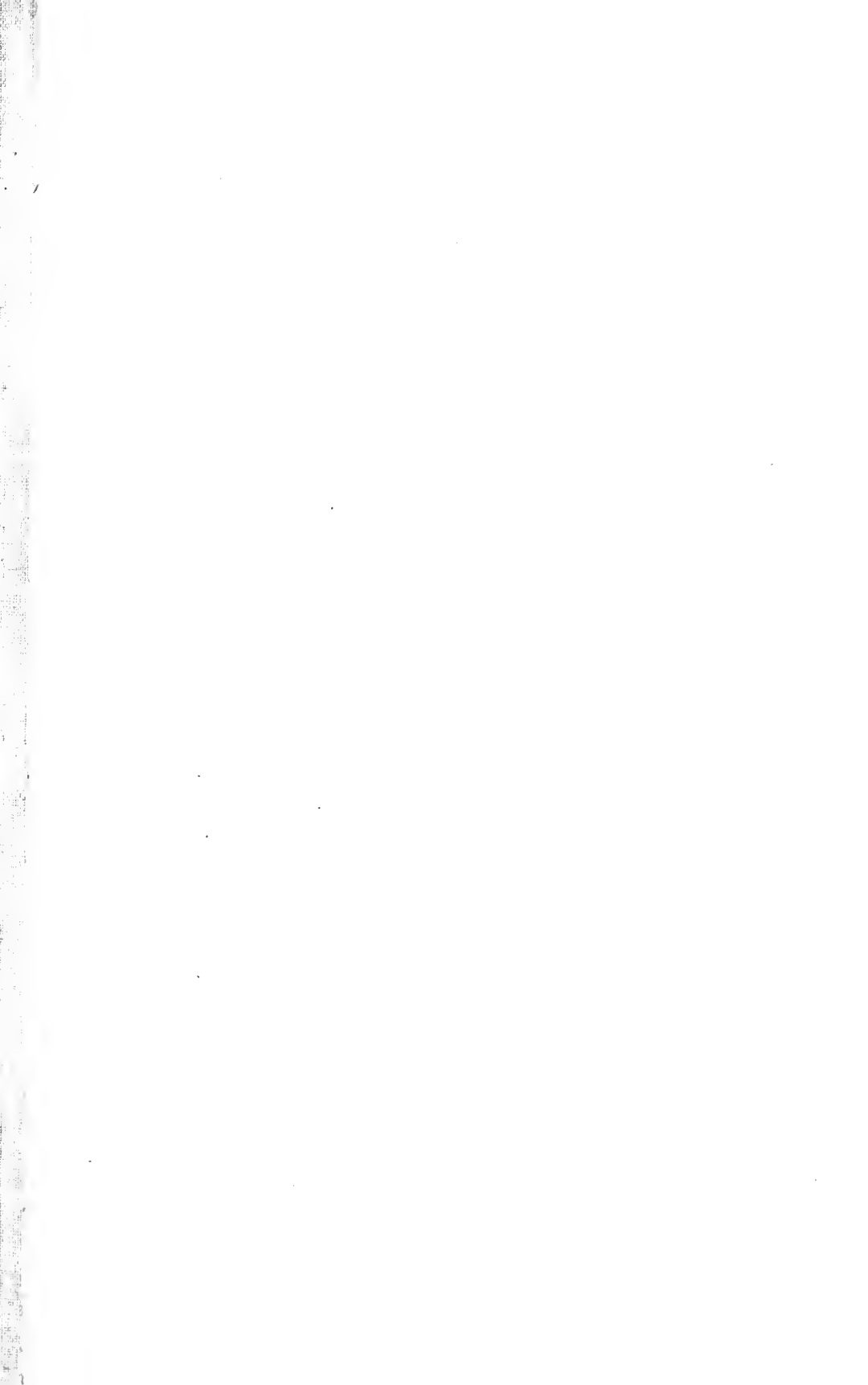
Les espèces qui appartiennent au beau genre *Deilephila* varient peu. Je ne sache pas qu'il ait jamais été écrit que le *Porcellus* pre-

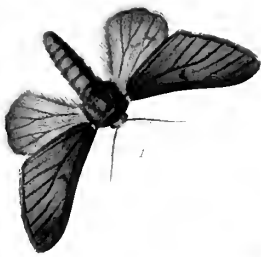
sentât des aberrations. Cependant j'ai reçu en communication de M. Lederer, une remarquable variété ♀ de cette espèce.

Le sujet est plus développé que le type. La belle couleur rose du corps et des ailes, qu'on remarque chez les *Porcellus* ordinaires, a presque entièrement disparu. Cette couleur, chez cette variété accidentelle, n'est indiquée que vaguement au centre et au sommet des ailes supérieures. Le reste des ailes, le thorax et l'abdomen sont d'un vert jaunâtre fort indécis.

Ce sujet intéressant est originaire du Caucase d'où l'a rapporté M. Lederer qui, à ce propos, me mande :

« M. Nogell l'a aussi vu sur le Bosz-Dagh (à environ quinze lieues de Smyrne.) »





II



III



IV



VI

V



2 Millière et Poquide p⁸

Debny sc.

- I. 1, *Amphidasis Betularia*, L. (Var. *Poubledumica* Mill.)
- II 2 et 3, id. id. (Var. A. et Var. B.)
- III. 4 à 6, *Acidalia Eugeniata*, Duv. et Mill.
- IV. 7 et 8, *Cidaria Immanata*, Haw. (Var. II et I.)
- V. 9, id. *Immanata*, (Var. *Pythionisnata* Mill.)
- VI. 10, *Notodonta Sieverwi*, Ménéz.

PLANCHE 111.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. *Amphidasys Betularia* (Var. *Doubledayaria*. MILL.)
 2. » » Var. A.
 3. » » Var. B.

II.

- Fig. 4. *Acidalia Eugeniata*. ♀. DARD. et MILL.
 5. » » ♂
 6. » » ♀ au vol.

III.

- Fig. 7. *Cidaria Immanata*. HAW. (Var. II.)
 8. » » (Var. I.)
 9. » » (Var. *Pythonissata*. MILL.)
 10. *Notodonta Sierrersi*, MÉNETR.

PLANCHE 112.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille d'*Agrotis Spinifera*, Hb.
2. Insecte parfait ♀

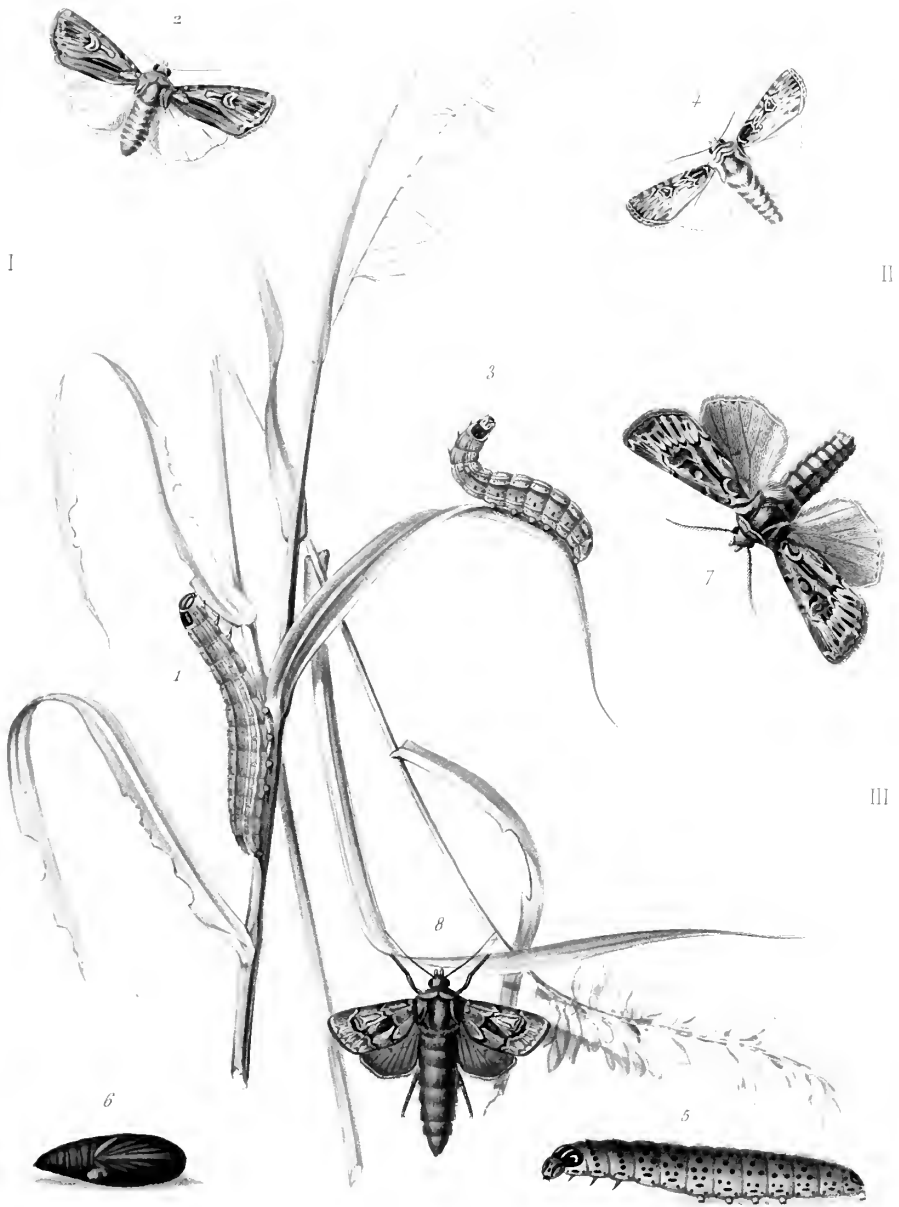
II.

- Fig. 3. Chenille d'*Agrotis Puta*, Hb.
4. Insecte parfait.

III.

- Fig. 5. Chenille d'*Agrotis Fatidica*, Hb.
6. Chrysalide.
7. Insecte parfait ♂.
8. » » ♀

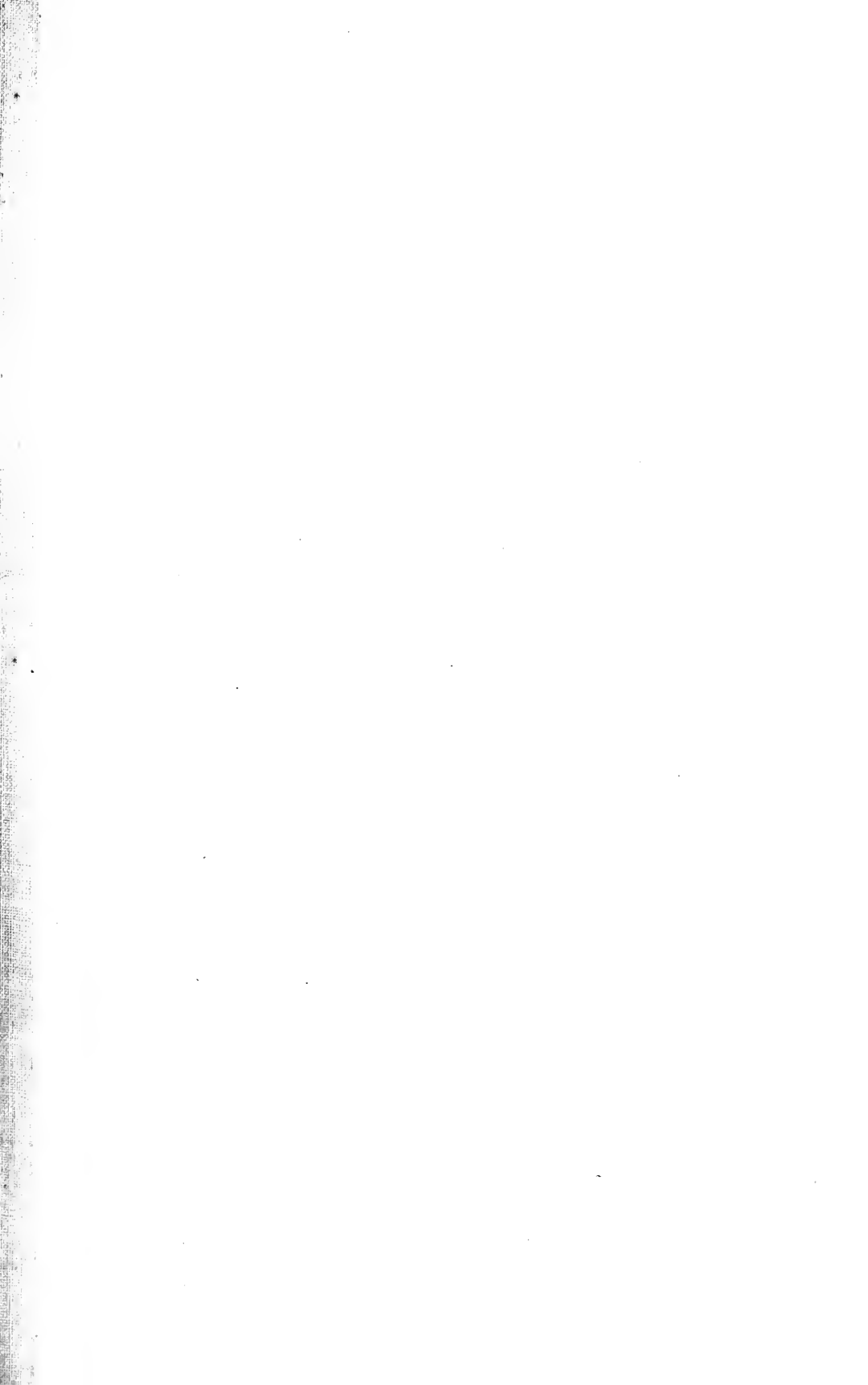
Tiges de *Melica altissima*.



P. Millière et Pojade p^t

Debeny sc.

- I. 1 et 2, *Agrotis Spinifera*, Hb.
- II. 3 et 4, id. *Putra*, Hb.
- III. 5 à 8, id. *Fatidica*, Hb.





Urtica dioica L.

Debraj etc.

- I. *Libellula* *Colobophora* *Schistocerca* etc. *M.*
- II. *Pieris* *g.* *Anthalia* *Pelecanthemata* *M.*
- III. *Libellula* *M.* *Sarcinoncus* *M.*
- IV. *Urtica* *g.* *Anthalia* *Selemata* *M.*
- V. *Urtica* *g.* *Anthalia* *Coelocera* *Horn - Sch.*

EXPLICATION DES PLANCHES

De la 26^e Livraison (1870).

PLANCHE 113.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille grossie de la *Coleophora Helianthemella*, MILL.
 2. Fourreau » »
 3. » » »
 4. Insecte parfait.
 5. Aile grossie.

II.

- Fig. 6. Chenille de l'*Acidalia Helianthemata*, MILL.
 7. » » »
 8. Insecte parfait.
 9. » » »

III.

- Fig. 10. *Micra Barcinonensis*, MILL.
 11. » » »

IV.

- Fig. 12. Chenille de l'*Acidalia Belemiata*, MILL.
 13. » » » Vue de dos.
 14. Insecte parfait.

V.

- Fig. 15. *Anarta Violacea* ♀, HER.—SCH.

Helianthemum tuberaria.

PLANCHE III.

EXPLICATION DES FIGURES

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Nola Chlamydulalis*, HB.
 2. Cocon.
 3. Insecte parfait.

II.

- Fig. 4. *Nola Chlamydulalis*, HB. (Var. ? *Latomalis*, MILL.)

III.

- Fig. 5. Chenille d'*Eupithecia Constrictata*, GN
 6. » » (Var.)
 7. Insecte parfait.

IV.

- Fig. 8. Chenille d'*Eupithecia Merinata*, GN
 9. Insecte parfait.

V.

- Fig. 10. Chenille d'*Emmelesia Unifasciata*, HAW.
 11. » » » (Var.)
 12. Insecte parfait.

VI.

- Fig. 13. *Emmelesia Unifasciata* (Var. ? *Euphrasiata*, MILL.)

VII.

- Fig. 14. Chenille d'*Eupithecia Alliaria*, STGR.
 15. Insecte parfait.

Odontites lutea.



P. Millière et Pojade p!

Coquec pl. p!

Debusse

- I 1 à 3, *Nola Chlamydulalis*, Hb.
- II 4, id. id. Var. (?) *Latamalis*, Mll.
- III 5 à 7, *Eupithecia constrictata*, Gm.
- IV 8 et 9, id. *Merinata*, Gm.
- V 10 à 12, *Emmelesia unifasciata*, Haw.
- VI 13, id. id. Var (?) *Oronata*, Mll.
- VII 14 et 15, *Eupithecia Alluvia*, Stgr.



Mimulus et Phytolacca etc.

Juglans pl. n.

Delphinium etc.

- I 1 à 5 *Rhodocorypha Borinquella*, Mll.
- II 6 à 9 *Myelois leucata*, Hb.
- III 10 et 11 *id. Evansonella*, Sta
- IV 12 à 14 *Pempelia gallicola*, Hb
- V 15 à 19 *Epischura*, *A. tinorella*, Dup
- VI 20 *Accentropus Niveus*, Olivier
- VII 21 *id. Latipennis*, Moschler.

PLANCHE 115.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Rodophæa Romanella*, MILL.
 2. » » » vue de dos.
 3. Insecte parfait ♂.
 4. » » ♀.
 5. » » ♂ au vol.

II.

- Fig. 6. Chenille de la *Myelois Legatella*, HB.
 7. » » » »
 8. Chrysalide.
 9. Insecte parfait.

III.

- Fig. 10. Chenille de la *Myelois (?) Transversella*, HB.
 11. Insecte parfait.

IV.

- Fig. 12. Chenille de la *Pempelia Gallicola*, STGR.
 13. » » » » vue de dos.
 14. Insecte parfait.

V.

- Fig. 15. Chenille de l'*Ancylosis Cinnamomella*, DUP.
 16. » » » » jeune.
 17. Chrysalide.
 18. Fourreau contourné accidentellement au tiers de sa long.
 19. Insecte parfait ♂. (Var.)
 20. » » ♀.
 21. *Acentropus Niceus*, OLIVIER.
 22. *Acentropus Latipennis*, MOESCHLER.

Branche de *Rhamnus alaternus*.

» de *Psoralea bituminosa*.

» de *Pistacia lentiscus*, avec une feuille surmontée d'une gale.

PLANCHE 116.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. *Hylophila Prasinana*. L. (Var. A.).
2. » » (Var. B.)

II.

- Fig. 3. *Selenia Illustraria*, HB. (Var. A.)

III.

- Fig. 4. *Callimorpha Dominula*, L. (Var. G.)

IV.

- Fig. 5. *Aplecta Speciosa*, HB. (Var. A.)

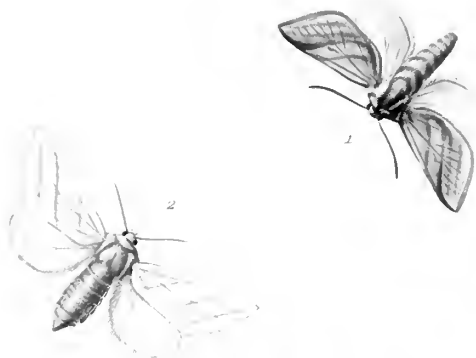
V.

- Fig. 6. *Miselia Oxyacanthæ*, Albin (Var. *Capucina*, Gx.)

VI.

- Fig. 7. *Deilephila Porcellus*, L. (Var. A.)

I



II



III



VI



IV



V



P. Millière et Poignade, p^l

Del. G. G. G.

- I et 2 *Eglophila Prasinaria*, L. (Var. A et B)
- III 3 *Selema Illustraria*, BB. (Var. A.)
- III 4 *Callimorpha Dominula*, L. (Var. a.)
- IV 5 *Aplecta Spectiosa*, L. (Var. A.)
- V 6 *Muselia Cypripentha*, Albin. (Var. Capucina) G.
- VI 7 *Delephila Porcellus*, L. (Var. A.)

TRIBU
DES
BRÉVIPENNES

PAR
E. MULSANT & CL. REY

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS (1)

HUITIÈME BRANCHE

BOLITOCARAIRE (2)

CARACTÈRES. Corps allongé, oblong, ou même quelquefois assez court. *Tête* assez saillante, tantôt resserrée, tantôt non resserrée à sa base, très-rarement portée sur un cou grêle. *Tempes* avec ou sans rebord latéral. *Les 2^e et 3^e articles des palpes maxillaires* modérément allongés. *Antennes* généralement peu allongées, plus ou moins épaissies vers leur extrémité. *Prothorax* carré ou transverse. *Elytres* mutiques sur les côtés. *Prosternum* peu ou à peine développé au devant des hanches antérieures, très-rarement d'une manière assez notable. *Lame mésoternale* plus ou moins aiguë, parfois largement tronquée ou subé-

(1) Nous donnerons plus tard les caractères des *Aléochariens*, avant de traiter la 1^{re} branche de cette famille.

(2) Nous exposerons, après avoir donné les caractères de la famille des *Aléochariens*, l'ordre et le tableau des branches qui la composent.

chancrée au bout. *Hanches intermédiaires* tantôt contiguës ou subcontiguës, tantôt plus ou moins fortement distantes. *Tibias antérieurs et intermédiaires* quelquefois fousseurs et armés d'une série d'épines sur leur tranche supérieure : celle-ci sans éperon terminal, le plus souvent simplement ciliée ou pubescente dans toute sa longueur. *Tarses antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5.

Nous partagerons cette branche en 6 rameaux différents :

Prosternum	peu ou à peine développé au-devant des hanches antérieures. <i>Tête</i> non portée sur un cou grêle. <i>Tempes</i> finement rebordées sur les côtés. <i>Tibias antérieurs et intermédiaires</i>	non fousseurs, simplement ciliés ou pubescents sur leur tranche supérieure. <i>Tarses postérieurs</i> plus ou moins allongés. <i>Lame mésosternale</i>	rétrécie postérieurement en angle aigu ou en pointe effilée. <i>Hanches intermédiaires</i> légèrement distantes, contiguës ou subcontiguës. <i>Palpes labiaux</i>	prolongée jusques ou presque jusqu'au sommet des hanches intermédiaires.	GYROPHÉNATES.		
					fousseurs armés sur leur tranche supérieure d'une série d'épines. <i>Tarses</i> tous beaucoup plus courts que les tibias	largement tronquée ou subchancrée au bout. <i>Hanches intermédiaires</i> plus ou moins fortement distantes. <i>Lame mésosternale</i>	DIESTOTATES.
							de 2 articles (1). PLACUSATES.
							de 3 articles. BOLITOCARATES.
							PHYTOSATES.
							assez fortement développé au-devant des hanches antérieures.
<i>Tête</i> portée sur un cou grêle. <i>Tempes</i> non rebordées sur les côtés. AUTALIATES.							

(1) Ce caractère est sans doute d'une vérification difficile, et nous nous sommes servis faute de meilleur, suivant l'autorité de M. Kraatz qui l'a constaté et de Jacquelin Duval qui l'a adopté après lui. D'ailleurs il suffira pour distinguer les *Bolitocharates* des *Placusates*, de remarquer que, parmi ces derniers, les uns (genre *Silusa*), ont le 1^{er} article des tarses postérieurs non ou à peine plus long que le 2^e, et la lame mésosternale prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires ; les autres (genre *Placusa*), ont le corps oblong, assez large et déprimé, avec le prothorax fortement transverse et bissinaué à sa base, et le 1^{er} article des tarses antérieurs évidemment plus long que le 2^e, ce qui n'existe dans aucun autre rameau de la branche des *Bolitocharaires*. Du reste, le tableau des *Placusates* fera ressortir les caractères des divers genres qu'il renferme.

PREMIER RAMEAU

GYROPHÉNATES

CARACTÈRES. *Corps* court ou oblong, assez large. *Tête* grande, non portée sur un cou grêle, un peu ou à peine resserrée à sa base, peu saillante. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral. *Yeux* plus ou moins saillants. *Palpes maxillaires* courts ou médiocrement développés (1). *Palpes labiaux* le plus souvent de deux articles. *Antennes* courtes ou assez courtes. *Prothorax* court ou très-court. *Elytres* plus ou moins courtes. *Abdomen* plus ou moins arqué et parfois très-fortement rebordé sur les côtés. *Prosternum* presque nul au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* large, tronquée ou subéchancrée à son sommet, prolongée presque jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires (2) : celles-ci plus ou moins distantes. *Tibias antérieurs et intermédiaires* non fousseurs, simplement ciliés ou pubescents sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* suballongés, à 1^{er} article oblong ou suballongé.

Obs. Les insectes qui rentrent dans ce rameau sont bien tranchés, d'abord par leur forme assez courte et plus ou moins ramassée ; ensuite par l'écartement des hanches intermédiaires, nécessité par le développement de la lame mésosternale qui est plus ou moins large, plus ou moins prolongée, tronquée ou subéchancrée au sommet.

(1) On a de nos *Gyrophénates*, du moins en partie, formé un grand groupe secondaire parmi les *Aléochariens*, groupe auquel on a donné pour base le peu de consistance et la structure du lobe interne des mâchoires, ainsi que le peu de développement des palpes maxillaires. Nous avons dû rejeter, comme impossible à observer sans le secours du microscope, le caractère des mâchoires ; et quand à celui des palpes maxillaires, nous avons constaté des cas analogues, soit dans quelques genres de la famille des *Aléochariens*, soit même dans quelques espèces d'un même genre. Il est ici à propos de dire que rien n'est moins constant que le développement des palpes maxillaires, lequel varie d'un genre à l'autre et parfois d'une espèce à l'autre.

(2) Quelquefois un peu moins, d'autres fois jusqu'au sommet et même au-delà.

Le rameau des *Gyrophénates* embrasse 4 genres que nous distribuons de la manière suivante :

		GENRES :
<i>Lame mésosternale</i>	rétrécie dans son milieu et plus ou moins dilatée latéralement vers son extrémité. <i>Abdomen</i>	subconvexe en dessus, à rebords latéraux épais et non tranchants; ne pouvant pas, en se recourbant, recouvrir tout le dessus du corps. <i>Lame mésosternale</i> légèrement déclive, très-largement et à peine échancrée au sommet. <i>Brachida</i> .
		plan en-dessus, à rebords latéraux très-fortement relevés et tranchants; pouvant, en se recourbant, recouvrir tout le dessus du corps. <i>Lame mésosternale</i> fortement déclive ou presque verticale, très-largement et obtusément tronquée au sommet. <i>Encephalus</i> .
	graduellement rétrécie de la base au sommet. <i>La même lame subhorizontale,</i>	largement subéchancrée au bout, prolongée jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. <i>Languette</i> entière <i>Gyrophæna</i> .
		assez largement tronquée au bout, prolongée seulement jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. <i>Languette</i> bifide. <i>Agaricochara</i> .

Genre *Brachida*, BRACHIDE; Mulsant et Rey.

Etymologie: Βραχυς, court; Ειδος, forme.

CARACTÈRES. *Corps* court, épais, subparallèle, subconvexe, ailé.

Tête grosse, transverse, moins large que le prothorax, assez fortement engagée dans celui-ci, à peine ou non resserrée à sa base, obtusément rétrécie en avant, non saillante, inflechie et à peine visible de dessus. *Tempes* avec un rebord latéral arqué sensible, excavées en dessous. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* grand, transverse, obtusément arrondi au sommet ou même subsinueusement tronqué dans le milieu de celui-ci, offrant sur le dos une ligne longitudinale élevée, lisse, assez large et épâtée. *Mandibules* non saillantes, courtes, brusquement arquées. *Palpes maxillaires* médiocrement développés, de 4 articles: le 3^e un peu plus long que le 2^e, sensiblement renflé en massue subtronquée: le dernier petit, grêle, subulé, subaciculé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles: les 2^e et 3^e assez épais, le dernier petit,

plus étroit, subsubulé, subaciculé. *Menton* transverse, subtronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court.

Antennes assez robustes, sensiblement épaissies vers leur extrémité; insérées dans une fossette assez profonde, grande, oblique et prolongée jusqu'au bord antérieur de l'épistome (1); de 11 articles: le 1^{er} assez fortement épaissi: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e suballongé: le 3^e plus court, oblong: les 5^e à 10^e transverses, non fortement contigus: le dernier grand, obturbiné.

Prothorax très-court, assez fortement convexe, plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs bien marqués; sensiblement arrondi et très-finement rebordé à la base et sur les côtés, avec ceux-ci arqués et assez tranchants, celle-là recouvrant sensiblement la base des élytres, et les angles postérieurs largement arrondis. *Repli inférieur* assez large, assez fortement réfléchi, non visible, vu de côté.

Ecusson court, triangulaire, en partie recouvert par le bord postérieur du prothorax.

Elytres très-courtes, subcarrément coupées ou à peine échancrées simultanément dans le milieu de leur bord apical; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque subrectilignes sur leur côté. *Repli latéral* étroit, assez réfléchi; à bord interne subarqué. *Epaules* peu saillantes.

Prosternum presque nul au-devant des hanches antérieures, ou réduit entre celles-ci à une simple tranche légèrement dilatée en arc ou en angle très-obtus et mousse. *Mésosternum* grand, triangulairement rétréci jusqu'environ la moitié des hanches intermédiaires, puis prolongé, depuis ce point jusqu'au sommet de celles-ci, en forme de lame large, déclive, subparallèle, à peine et très-largement échancrée au sommet où elle est un peu dilatée latéralement. *Médiépisternums* confondus avec le mésosternum. *Médiépimères* assez développés, bien dis-

(1) Joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

tinctes, subtrapéziiformes. *Métasternum* très-court, obliquement coupé sur les côtés de son bord apical (1), non ou à peine subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine ou très-obtusément angulé entre celles-ci, non avancé et largement tronqué dans le milieu de son bord antérieur. *Postépisternums* assez larges, subrétrécis postérieurement en languette un peu mousse, à bord interne subarqué et divergeant assez fortement en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires, retournant en dehors derrière ledit repli.

Abdomen court, à peine moins large que les élytres ; sensiblement arqué et fortement et épaissement rebordé sur les côtés ; subconvexe en dessus ; pouvant facilement se recourber en l'air ; avec les 5 premiers segments courts, subégaux, subrétractiles. *Le 2^e basilair* parfois un peu découvert : *les 3 premiers* à peine impressionnés en travers sur le milieu de leur base : *le 6^e* non ou à peine saillant, rétractile : *celui de l'armure* caché. *Ventre* très-convexe, avec les 2 premiers arceaux très-grands, les 3 suivants peu développés, graduellement plus courts.

Hanches antérieures très-grandes, assez saillantes, coniques, obliquement couchées en travers, à peine ou non renversées en arrière, subconvexes en avant, subexcavées en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* beaucoup moindres, ovales-oblongues, peu saillantes, très-obliquement disposées, notablement distantes. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, fortement divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, assez brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant et tronqué au bout ; à *lame inférieure* transverse, assez large, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* très-petits, subcunéiformes ; *les postérieurs* très-grands, subovales. *Cuisses* débordant médiocrement les côtés du corps, subcomprimées, sublinéaires ou

(1) Cette obliquité s'entend de dehors en dedans et d'arrière en avant, de sorte que le bord apical dans son ensemble paraît comme largement échancré. Cette observation s'applique plus ou moins à la plupart des genres où l'obliquité existe.

à peine élargies vers leur milieu, à peine ou non rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* assez grêles, presque aussi longs que les cuisses, droits ou presque droits, mutiques, rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons peu distincts. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité; les *antérieurs* et *intermédiaires* de 4 articles, les *postérieurs* de 5: les *antérieurs* courts, avec les 3 premiers articles courts, subnouveaux: les *intermédiaires* assez courts, à 1^{er} article à peine plus long que le suivant, les 2^e et 3^e assez courts, subégaux: les *postérieurs* suballongés, à 1^{er} article évidemment plus long que le suivant: les 2^e et 4^e suboblongs, graduellement un peu plus courts: le dernier article de tous les tarsi, subépaissi vers son extrémité, amplement aussi long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués, subinfléchis.

Obs. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, à démarche médiocrement agile, et vivant parmi les mousses et les feuilles mortes.

Bien qu'on l'ait réuni au grand genre *Homalota*, il nous en semble très-distinct, d'abord par sa forme épaisse et racourcie, ensuite par ses yeux assez saillants, par son abdomen court et sensiblement arqué sur les côtés, par la structure de la lame mésosternale, par l'écartement des hanches intermédiaires, par les épisternums du postpectus divergeant du repli des élytres, par les deux premiers arceaux du ventre plus développés que les suivants, enfin par ses tarsi intermédiaires de 4 articles. La plupart de ces caractères le rapprochent des *Gyrophæna* auprès desquels il doit être colloqué.

1. *Brachida notha*, ERICHSON.

Courte, ovalaire, assez convexe, finement et modérément pubescente, éparsement sétosellée, d'un noir brillant, avec la bouche d'un roux de poix, la base des antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête beaucoup moins large que le prothorax, finement et assez densément pointillée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, à 3^e article plus court et plus grêle que le 2^e. Prothorax très-fortement transverse, assez fortement convexe, sensiblement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les

côtés, un peu moins large que les élytres, finement et assez densément pointillé. Élytres très-courtes, faiblement convexes, de la longueur du prothorax, distinctement, finement et densément ponctuées. Abdomen court, arqué sur les côtés, obsolètement et parcimonieusement ponctué.

♂ Élytres offrant chacune, vers l'angle sutural, un petit tubercule conique. Le 6^e segment abdominal sinué au milieu de son bord apical.

♂ Élytres inermes. Le 6^e segment abdominal subarrondi à son bord apical.

Homalota notha, Erichson, Gen. et spec. Staph. 126, 101; — Redtenbacher, Faun. aust. 821; — Kraatz, Ins. Deut. II, 323, 137.

Gyrophæna exigua, Heer. Faun. Col. helv. I, 312; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 436, 2.

Gyrophæna pilosa, Hampe. Stett. Ent. Zeit. XI, 358, 5.

Variété A. Dessus du corps d'un brun roussâtre.

Long. 0,0020 (1 l. à peine); — larg. 0,0012 (1/2 l.).

Corps court, obovale, subparallèle dans le milieu de ses côtés, assez convexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, longue, couchée et modérément serrée; offrant en outre, en dessus et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées.

Tête une fois moins large que le prothorax, finement et subéparsement pubescente; finement, très-légèrement et assez densément pointillée, d'un noir brillant. Front très-large, subconvexe, paré de quelques rares soies redressées, presque lisse sur le milieu de sa partie antérieure. Epistome longitudinalement convexe, lisse. Labre à peine convexe, d'un brun de poix parfois un peu roussâtre, subimpressionné et éparsement pointillé en avant, finement et légèrement cilié vers son sommet. Parties de la bouche d'un roux de poix, avec la pointe des mandibules, et le pénultième article des palpes maxillaires ordinairement plus foncé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez courtes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées,

surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux de poix, avec les 3 ou 4 premiers articles d'un roux testacé ou ferrugineux : le 1^{er} oblong, assez fortement renflé en massue obovale : les 2^e et 3^e obconiques : le 2^e suballongé, à peine épaissi, aussi long que le 1^{er} : le 3^e oblong, évidemment plus court et plus grêle que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus épais, faiblement contigus : le 4^e suboblong ou à peine plus long que large : les 5^e et 6^e médiocrement, les 7^e à 10^e fortement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, obovale ou obturbiné, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque 3 fois aussi large que long ; sensiblement rétréci en avant, largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, bien marqués, presque droits et à peine émoussés ; un peu moins large à sa base que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez fortement convexe sur son disque ; finement, assez longuement et peu densément pubescent ; paré en outre, sur le dos et sur les côtés, de quelques légères soies obscures et redressées, parfois assez longues et bien distinctes ; finement, légèrement et assez densément ponctué ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson en partie voilé, paraissant presque glabre et presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres très-courtes, formant ensemble un carré très-fortement transverse : à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé ; faiblement convexes sur leur disque, parfois subdéprimées sur la région suturale ; finement et longuement pubescentes, avec la pubescence plus distincte et un peu plus serrée que celle du prothorax, subtransversalement et obliquement dirigée de dedans en dehors vers le bord postérieur ; offrant en outre sur le disque, surtout vers la base et près des côtés, quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien

apparentes ; finement, distinctement et densément ponctuées : entièrement d'un noir assez brillant. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen court, à peine moins large à sa base que les élytres, de 2 à 3 fois plus prolongé que celles-ci ; sensiblement arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; modérément pubescent, avec la pubescence plus fine, un peu moins longue et moins distincte que celle des élytres ; offrant en outre, sur le dos et surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien apparentes ; finement, obsolètement et parcimonieusement pointillé, avec la ponctuation paraissant néanmoins un peu plus serrée dans la partie postérieure de chaque segment ; entièrement d'un noir assez brillant. *Le 1^{er} segment* faiblement : *les 2^e et 3^e* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions plus lisse : *le 4^e* parfois un peu plus court que ceux entre lesquels il se trouve : *le 5^e* à peine et largement sinué dans le milieu de son bord apical, avec celui-ci muni d'une très-fine membrane pâle : *le 6^e* à peine saillant : *celui de l'armure* caché ou peu distinct.

Dessous du corps finement et assez longuement pubescent, finement et assez densément pointillé, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales couleur de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* très-convexe, à ponctuation un peu moins serrée que celle du métasternum ; à 5^e arceau peu saillant, plus ou moins subarrondi au sommet.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* presque sublinéaires. *Tibias* assez grêles ; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts ; *les postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à 1^{er} article visiblement plus long que le suivant ; les 2^e à 4^e suboblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. On rencontre cette espèce, presque toute l'année, dès les premiers beaux jours de février, parmi les mousses et les feuilles mortes, surtout au bord des chemins et sur la berge des fossés. Elle n'est pas bien rare, et elle habite diverses parties de la France.

Obs. Quelquefois le dessus du corps est d'un brun plus ou moins roussâtre, avec les antennes entièrement d'un roux ferrugineux, même chez les adultes.

C'est avec raison qu'à l'exemple de Heer, Fairmaire et Laboulbène, dans leur excellente Faune française, ont colloqué cette espèce dans le genre *Gyrophæna*. Son faciès seul devait l'exclure du genre *Homalota*, et ses caractères organiques la rangent forcément, sinon avec le genre *Gyrophæna* proprement dit, du moins dans son voisinage.

Genre *Encephalus*, ENCÉPHALE, Westwood.

Westwood in Guérin, Mag. zool. III, IX, pl. 69.

Etymologie : $\epsilon\nu$, dans; $\kappa\epsilon\varphi\alpha\lambda\eta$, tête.

CARACTÈRES. Corps courtement ovalaire, épais, large, subdéprimé en dessus, ailé.

Tête assez grande, transverse, à peine resserrée à sa base, beaucoup plus étroite que le prothorax, assez fortement engagée sous celui-ci, obtusément et angulairement rétrécie en avant, non saillante, infléchie, non ou à peine visible de dessus. *Tempes* avec un rebord latéral arqué, tranchant et pendant. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* très-grand, transverse, subarrondi sur les côtés, tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* courts, de 4 articles : le 3^e sensiblement plus long et surtout plus épais que le 2^e : le dernier grêle, subulé, subaculé, un peu plus long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* très-petits, de 2 articles : le 2^e plus court, plus étroit, subsubulé. *Menton* grand, en forme de carré transverse, tronqué ou à peine échancré en avant. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent subrectangulaire assez sensible.

Yeux gros, subarrondis, assez saillants, touchant aux angles antérieurs du prothorax.

Antennes courtes, assez brusquement et assez fortement épaissies vers leur extrémité ; insérées dans une fossette médiocre, subarrondie

et assez profonde (1); de 11 articles : les 3 premiers suballongés : le 1^{er} sensiblement renflé : le 2^e à peine épaissi : le 3^e plus grêle : les 4^e à 7^e petits, graduellement un peu plus épais : les 8^e à 10^e très-fortement transverses, subégaux, subcontigus : le dernier grand, courtement ovalaire.

Prothorax très-court, à peine moins large que les élytres; rétréci antérieurement; échancré au sommet, avec les angles antérieurs aigus et infléchis; tronqué sur le milieu de la base, subarrondi sur les côtés de celle-ci, avec les angles postérieurs assez marqués; obsolètement rebordé dans la partie rectiligne de sa base, très-finement rebordé et subarqué sur les côtés, avec ceux-ci tranchant et reëscendant en avant dès la base. *Repli inférieur* large, fortement réfléchi et enfoui, non visible latéralement.

Écusson grand, court, large, transverse, subtriangulaire.

Élytres très-courtes, subcarrément coupées au sommet et subarrondies à l'angle postéro-externe, simples et presque rectilignes sur les côtés. *Repli latéral* large, peu réfléchi, à bord interne subarqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum réduit entre les hanches antérieures, à un triangle court, peu aigu et enfoui. *Mésosternum* à lame médiane très-large, presque verticale, très-largement et obtusément tronquée au sommet, latéralement dilatée vers celui-ci, prolongée jusqu'au bord postérieur des trochanters intermédiaires (2). *Médiépisternums* et *médiépimères* assez grands : ceux-là enfouis, celles-ci bien distinctes, transversalement obliques. *Métasternum* assez court, subobliquement et rectilinéairement coupé sur les côtés de son bord apical, et par conséquent non subéchancré au-devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine subangulé entre celles-ci et carrément tronqué dans le milieu de son bord antérieur. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en forme de coin, divergeant assez fortement en arrière du repli des élytres; *postépimères* très-grandes, subtriangulaires, remontant jusque vers le tiers basilaire des élytres.

(1) Joignant supérieurement le bord antéro-interne des yeux.

(2) En supposant les cuisses ramenées à une position transversale.

Abdomen court, large, un peu plus étroit à sa base que les élytres; plan en dessus, arrondi sur les côtés, avec ceux-ci très-fortement relevés en forme de tranche arquée; pouvant se recourber complètement en l'air, de manière à recouvrir tout le dessus du corps (1); avec les 5 premiers segments subégaux, subrétractiles : le 6^e peu ou non saillant, très-rétractile : celui de l'armure enfoui.

Ventre très-convexe, avec les 2 premiers arceaux très-grands : les 3 suivants beaucoup moindres, graduellement un peu plus courts (2) : le 6^e peu saillant, très-rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, à peine renversées en arrière, subconvexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* moins développées, oblongues, déprimées, non saillantes, très-obliquement disposées, très-fortement distantes. *Les postérieures* grandes, rapprochées intérieurement à leur base, assez divergentes au sommet; à *lame supérieure* confondue en dehors avec l'inférieure, subitement dilatée en dedans, en cône peu saillant et tronqué au sommet; à *lame inférieure* transverse, assez large, subatténuée en dehors, où elle s'élève jusqu'au niveau de la supérieure.

Pieds courts, assez grêles. *Trochanters antérieurs* très-petits, *les intermédiaires* petits, subcunéiformes : *les postérieurs* très-grands, triangulaires, non détachés à leur sommet, isolant notablement la cuisse de la hanche. *Cuisses* débordant à peine les côtés du corps, subcomprimées, très-faiblement élargies vers leur milieu, subatténuées vers leur extrémité, à peine ou non rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, graduellement rétrécis vers leur base, mutiques, munis, au bout de leur tranche inférieure, de 2 petits éperons divergents, dont l'interne est plus grand; *les antérieurs et intermédiaires* droits ou presque droits : les

(1) Comme l'ont très-bien fait remarquer Kirby et Spence (Introd. II, p. 232), quand cet insecte marche, le corps recouvert par son abdomen, on le prendrait volontiers pour un Agathidium. Seulement, sa démarche est plus agile.

(2) Ceci se comprend à l'état de repos normal; car, bien entendu, pour que l'abdomen puisse se recourber en l'air, les arceaux du ventre se dilatent et s'allongent en même temps que les segments du dessus de l'abdomen se retirent et se raccourcissent.

postérieurs sensiblement recourbés en dedans, comme pour embrasser la convexité du ventre, contre lequel ils s'appliquent à l'état de repos. *Tarses* grêles, subfiliformes, sensiblement plus courts que les tibias : les *antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, les *postérieurs* de 5 : les *antérieurs* avec les 3 premiers articles courts, subégaux : les *intermédiaires* à 1^{er} article à peine plus long que le suivant, les 2^e et 3^e assez courts, subégaux : les *postérieurs* un peu plus allongés, à 1^{er} article évidemment plus long que le suivant, les 2^e à 4^e suboblongs, subégaux : le dernier de tous les tarses très-développé, aussi long ou presque aussi long que les 3 précédents réunis. *Ongles* grêles, subarqués, souvent tendus.

Obs. La seule espèce de ce genre se rencontre dans les lieux humides. Sa démarche est assez agile.

Nous croyons devoir rétablir cette coupe, adoptée par Kraatz et rejetée par Jaquelin Du Val. Elle est, en effet, une des plus remarquables de la famille des *Aléochariens*. Elle diffère visiblement du genre *Gyrophaena* par sa forme plus épaisse et plus ramassée, par son prothorax plus court, plus large à sa base, plus rétréci en avant, échancré au sommet, avec les angles antérieurs plus aigus et les postérieurs plus marqués ; par ses élytres beaucoup plus courtes et plus carrément coupées en arrière ; par son abdomen plan sur le dos, beaucoup plus fortement relevé sur les côtés, pouvant se renverser en dessus, de manière à recouvrir tout le corps ; par sa lame mésosternale plus large, avec les hanches intermédiaires plus fortement distantes ; par les postépisternums plus divergents en arrière, avec les postépimères beaucoup plus grandes ; par les proportions relatives des arceaux du ventre, etc.

1. *Encephalus complicans*, WESTWOOD.

Courtement ovalaire, subdéprimé en dessus, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres rousses vers leur angle sutural, la bouche, les antennes et les pieds ferrugineux. Tête beaucoup moins large que le prothorax, presque lisse. Antennes assez fortement épaissies dans leur dernière moitié, à 3^e article un peu plus grêle que le 2^e. Prothorax très-forte-

ment transverse, convexe et assez fortement rétréci en avant, à peine moins large en arrière que les élytres, lisse. Elytres très-courtes, subdéprimées, de la longueur du prothorax, lisses ou presque lisses. Abdomen court, sensiblement arqué sur les côtés, plan et lisse sur le dos.

♂ Le 6^e segment abdominal à peine distinct, offrant de chaque côté de son sommet une dent saillante, subspiniforme et déjetée en dedans.

♀ Le 6^e segment abdominal peu saillant, inerme et subarrondi à son sommet.

Encephalus complicans, Westwood, Guérin, Mag. zool. III, ch. IX, pl. 69. — Kraatz, Ins. Deut. II, 352, 1.

Gyrophæna complicans, Erichson, Col. march. I, 366, 1. — Gen. et spec. Staph. 183, t. — Redtenbacher, Faun. aust. 823. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. ent. fr. I, 155, 1. — Jacquelin Du Val, Gen. col. Eur. Staph. pl. 8, f. 38.

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps courtement ovalaire, large, subdéprimé en dessus, d'un noir brillant, avec les élytres graduellement roussâtres vers l'angle sutural; presque lisse et presque glabre.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, presque glabre ou avec quelques poils cendrés rares et peu apparents; presque lisse ou très-finement chagrinée, d'un noir brillant.

Front très-large, faiblement convexe. Épistome subconvexe, lisse. Labre à peine convexe, lisse, souvent d'un roux de poix, légèrement et parcimonieusement sétosellé en dessus, finement cilié au sommet. Parties de la bouche d'un roux ferrugineux.

Yeux subarrondis, d'un noir parfois grisâtre.

Antennes courtes, moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez brusquement épaissies vers leur extrémité, surtout à partir du 7^e article; très-finement ou à peine duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article, avec les poils blonds; entièrement d'un testacé ferrugineux; à 1^{er} article suballongé, sensiblement renflé en massue subelliptique: les 2^e et 3^e suballongés, obconiques: le 2^e à peine épaissi, à peine moins long que

le 1^{er}; le 3^e un peu plus grêle, mais à peine plus court que le 2^e : les 4^e à 7^e subglobuleux, petits, graduellement un peu plus courts et plus épais : les 8^e à 10^e subcontigus, très-fortement transverses : le dernier à peine aussi grand que les 2 précédents réunis, courtement ovalaire, subacuminé au sommet, distinctement pilosellé.

Prothorax très-court, très-fortement transverse, environ 3 fois aussi large à sa base que long dans son milieu; assez fortement rétréci en avant, sensiblement échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, assez avancés, aigus mais un peu émoussés au sommet; paraissant, vu de dessus, par l'effet de la convexité, plus ou moins arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine arrondis ou subrectilignes dans presque tout leur développement, et les angles postérieurs subinfléchis, un peu obtus et à peine arrondis; assez largement tronqué dans le milieu de sa base, avec les côtés de celle-ci subarrondis; convexe en avant, transversalement subdéprimé en arrière; glabre ou presque glabre, lisse ou très-finement chagriné; d'un noir brillant, avec les côtés parfois un peu roussâtres.

Écusson glabre, presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres très-courtes, formant ensemble un carré très-fortement transverse, environ de la longueur du prothorax; sensiblement plus larges en arrière qu'en avant, presque subrectilignes sur leurs côtés, subarrondies à leur angle postéro-externe, avec le sutural sensiblement émoussé; subdéprimées sur leur disque, plus ou moins infléchies le long de leur bord postérieur, surtout vers l'angle externe; presque glabres ou à peine pubescentes près des côtés; presque lisses ou très-finement chagrinées; d'un noir brillant, devenant graduellement rougeâtre vers l'angle sutural. *Épaules* non saillantes, à peine arrondies.

Abdomen court, un peu moins large à sa base que les élytres, mais brusquement et arcuement élargi immédiatement après celles-ci; 3 fois plus prolongé que les mêmes organes; paraissant, vu de dessus, arcuement rétréci en arrière dès son premier tiers; plan ou déprimé en dessus, avec chaque intersection sensiblement plus élevée que la base du segment suivant; presque glabre ou avec quelques légères soies redressées près de l'extrémité; presque lisse ou presque imperceptiblement chagriné; d'un noir brillant, avec les angles de chaque intersec-

tion de la tranche latérale saillants et translucides. Le 1^{er} segment finement sillonné en travers à sa base : le 5^e subégal ou presque égal aux précédents : le 6^e à peine saillant : celui de l'armure à peine distinct.

Dessous du corps d'un noir très-brillant, avec le bord apical des derniers arceaux du ventre couleur de poix. *Métasternum* subconvexe, très-finement pubescent, avec les poils assez longs, peu serrés et d'un blond cendré ; très-finement, subobsolement et parcimonieusement pointillé. *Ventre* très-convexe, tout à fait lisse, glabre ou avec quelques légers et rares cils courts le long du sommet des derniers arceaux : le 6^e peu saillant, beaucoup plus étroit que le précédent, subarrondi à son sommet.

Pieds à peine pubescents, presque lisses, d'un roux ferrugineux brillant, avec les hanches postérieures noires. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, sensiblement recourbés en dedans. *Tarses* étroits, subfiliformes, finement et assez longuement ciliés en dessous : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts : les *postérieurs* un peu plus allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec le 1^{er} article allongé, évidemment plus long que les suivants : les 2^e à 4^e suboblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce est assez rare, Elle préfère les endroits boisés, élevés et humides. Nous l'avons capturée une seule fois dans les environs de Lyon, sous les écorces déhiscentes d'un aulne dont le pied baignait dans l'eau. Elle se prend aussi dans la Picardie, la Normandie, les environs de Paris, les Alpes, etc.

Genre *Gyrophæna*, GYROPHÈNE ; Mannerheim.

Mannerheim, Brach. p. 74. — *Erichson*, Gen. et spec. Staph. p. 182

Étymologie : *Γυρός*, réfléchi, recourbé ; *Φαινομαι*, je parais.

CARACTÈRES. *Corps* ordinairement assez large, oblong, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, plus ou moins transverse, un peu moins large

que le prothorax, un peu resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, un peu saillante, infléchie ou subinfléchie. *Tempes* avec un rebord latéral très-fin, situé près des yeux, dont il suit le contour postéro-inférieur. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué ou à peine arrondi à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, brusquement arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* courts, de 4 articles : les 2^e et 3^e subgaux : le 2^e légèrement épaissi : le 3^e sensiblement renflé : le dernier petit, grêle, subulé, un peu plus court que le précédent. *Palpes labiaux* très-petits, de 2 articles : le 1^{er} épais, subcylindrique : le dernier beaucoup plus court et plus étroit, subsubulé, subatténué vers son sommet. *Langnette* entière. *Menton* transverse, tronqué ou à peine subéchancré à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent rectangulaire, saillante.

Yeux grands, subarrondis, plus ou moins saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle variable.

Antennes assez courtes, plus ou moins épaissies à partir du 5^e article inclusivement ; insérées dans une petite fossette subarrondie et médiocrement profonde (1) ; de 11 articles : les 2 premiers assez allongés : la 1^{re} sensiblement, le 2^e à peine épaissi : le 3^e grêle, obconique, oblong ou suboblong : le 4^e plus court et souvent plus large : les 5^e à 10^e non contigus, plus ou moins transverses : le dernier grand, obovale ou ovale-oblong, plus ou moins acuminé au sommet.

Prothorax court, transverse, plus étroit que les élytres, largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs assez marqués mais subarrondis, et les postérieurs peu marqués ou effacés ; largement arrondi à la base, avec celle-ci recouvrant plus ou moins celle des élytres, distinctement et platement rebordée ; plus finement rebordé sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, parfois à peine subsinués vers leur tiers basilaire, au-devant duquel ils redescendent assez fortement. *Repli inférieur* large, assez fortement réfléchi, non visible vu de côté, mais peu enfoui.

(1) Joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

Écusson court, large, subtriangulaire.

Élytres courtes, plus ou moins fortement transverses, subcarrément coupées à leur sommet ou à peine et simultanément échancrées dans le milieu de leur bord apical; non ou à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, à bord interne presque droit. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum presque nul au-devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, très-obtus, largement arrondi ou réduit à un croissant plus ou moins enfoui. *Mésosternum* en forme de lame large, graduellement rétrécie mais largement subéchancrée au bout et prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* assez développées, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical, à peine ou non subéchancré au-devant de l'insertion des hanches postérieures, faiblement subangulé entre celles-ci; légèrement avancé dans le milieu de son bord antérieur en angle très-obtus, à sommet subarrondi et reçu dans l'échancrure de la lame mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant un peu en arrière du repli des élytres; *postépimères* assez grandes, allongées, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, à peine moins large que les élytres, subconvexe en dessus, plus ou moins arqué et fortement rebordé sur les côtés, pouvant facilement se recourber en l'air, avec les 4 premiers segments subégaux: le 5^e souvent un peu plus grand. Le 2^e *basilaire* souvent découvert à son sommet: les 2 ou 3 premiers plus ou moins sillonnés en travers à leur base: les 3^e à 5^e parfois subrétractiles: le 6^e ordinairement peu saillant, rétractile: celui de l'*armure* souvent caché. *Ventre* convexe, avec les 5 premiers arceaux graduellement plus courts, et le 1^{er} très-grand: le 6^e généralement peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-développées, allongées, coniques, obliques, renversées en arrière, très-convexes en avant, planes ou subexcavées en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* moins grandes, ovales-oblongues, déprimées, non saillantes, très-obliquement dispo-

sées, notablement distantes. *Les postérieures* grandes, très-rapprochées intérieurement à leur base, plus ou moins divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, assez subitement dilatée en dedans en cône assez large et assez saillant; à *lame inférieure* large, transverse, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds suballongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet: *les postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés à leur sommet. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies vers leur milieu, à peine ou non rainurées en dessous, vers leur extrémité. *Tibias* grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, graduellement subrétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons peu distincts. *Tarses* étroits, subfiliformes, plus courts que les tibias; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles: *les postérieurs* de 3: *les antérieurs* avec les 3 premiers articles assez courts, subégaux: *les intermédiaires* à 1^{er} article un peu plus long que le suivant, celui-ci et le 3^e assez courts, subégaux: *les postérieurs* un peu plus développés, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant: les 2^e à 4^e à peine oblongs, subégaux: le dernier de tous les tarses très-développé, souvent à peine moins long que les 3 précédents réunis. *Ongles* assez grêles, subarqués, légèrement tendus.

Obs. Les espèces de ce genre sont petites. Elles se trouvent dans les bolets et les champignons. Leur démarche est assez agile.

Nous partagerons le genre *Gyrophæna* en deux groupes bien distincts :

PREMIER GROUPE.

Tête en losange fortement transverse, subitement et obliquement resserrée derrière les yeux; *ceux-ci* très-gros, saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court.

Ce premier groupe comprend un certain nombre d'espèces que nous disposerons de la manière suivante :

- A. Les 6^e à 10^e articles des antennes non ou légèrement transverses. *Prothorax* bissérialement ponctué.
- B. *Élytres* fortement, râpeusement et assez densément ponctuées sur toute leur surface. *Corps* d'un noir brillant, avec le disque des *élytres* testacé. *nitidula*.
- BB. *Élytres* presque lisses. *Corps* d'un roux testacé, avec la tête, l'angle postéro-externe des *élytres* et une légère ceinture abdominale d'un noir de poix. *pulehella*.
- BBB. *Élytres* éparsément ponctuées et seulement dans leur partie postérieure.
- C. Les 6^e à 10^e articles des antennes non ou à peine transverses. *Corps* d'un brun ou d'un roux de poix, avec la base des *élytres* plus claire. *Tubercules* du ♂ subtransverse, saillant. *affinis*.
- CC. Les 6^e à 10^e articles des antennes légèrement mais visiblement transverses. *Corps* d'un brun de poix, avec la tête et l'abdomen noirs, le sommet de celui-ci et la base des *élytres* testacés. *Tubercules* du ♂ oblong, obsolète. *diversa*.
- AA. Les 6^e à 10^e articles des antennes plus ou moins fortement transverses.
- D. Base du *prothorax* plus ou moins ponctuée.
- E. Base du *prothorax* et *élytres* fortement, densément et rugueusement ponctués. *Prothorax* bis-sillonné-ponctué sur le dos. *rugipennis*.
- EE. Base du *prothorax* très-finement, *élytres* finement ponctuées. *Prothorax* éparsément ponctué sur son milieu. *punctulata*.
- DD. Base du *prothorax* non ponctuée.
- F. *Élytres* assez finement, densément et rugueusement ponctuées. *Prothorax* bissérialement ponctué sur le dos.
- G. Le 4^e article des antennes subglobuleux: les 5^e à 10^e assez fortement transverses. Dessus du *corps* d'un roux testacé, avec la tête, l'extrémité des *élytres* et une ceinture abdominale noires. *gentilis*.
- GG. Le 4^e article des antennes transverse: les 5^e à 10^e fortement transverses. Dessus du *corps* d'un noir de poix, avec la base des *élytres*, la base et le sommet de l'abdomen testacés. *nana*.
- FF. *Élytres* obsolètement pointillées, lisses ou presque lisses intérieurement, plus distinctement ponctuées vers leur angle postéro-externe. *Prothorax* bissérialement ponctué.

- II. Corps en majeure partie d'un roux testacé. *despecta*.
- III. Corps d'un noir de poix, avec les élytres testacées, moins leur angle postéro-externe.
- I. Élytres presque lisses intérieurement, distinctement ponctuées vers leur angle postéro-externe. Antennes sensiblement épaissies. *lævipennis*.
- II. Élytres tout à fait lisses intérieurement, à peine ponctuées vers leur angle postéro-externe. Antennes faiblement épaissies. *lucidula*.
- FFF. Élytres finement et uniformément ponctuées.
- K. Dessus du corps en majeure partie d'un roux testacé ou ferrugineux. Abdomen presque lisse.
- L. Prothorax bissérialement ponctué sur le dos.
- M. Élytres finement chagrinées et en outre finement et assez densément ponctuées. Prothorax rembruni *congrua*.
- MM. Élytres non chagrinées, finement et assez densément ponctuées. Prothorax à peine rembruni sur son milieu. *carpini*.
- LL. Prothorax éparsément ponctué sur son milieu. Élytres finement et parcimonieusement ponctuées. *minima*.
- KK. Dessus du corps d'un noir de poix. Prothorax subéparsément ponctué sur toute sa surface. Élytres assez densément ponctuées. Abdomen assez densément pointillé. *manca*.

A.

1. *Gyrophana nitidula*. GYLLENHAL

Assez courte, assez large, subdéprimée, presque glabre, d'un noir très-brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes, le disque des élytres et les pieds testacés. Tête sensiblement moins large que le prothorax, fortement et éparsément ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement épaissies dès le 4^e article : le 3^e moins long que le 2^e, les 5^e à 10^e à peine ou non transverses. Prothorax très-court, un peu rétréci en avant, fortement arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, très-éparsément ponctué, avec 2 séries dorsales obsolètes de points plus rapprochés. Élytres très-courtes, subdéprimées, évidemment plus longues que le prothorax. fortement, râpeusement et

assez densément ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, presque lisse.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos, près du sommet, 6 très-petits tubercules arrondis, peu saillants ou obsolètes, disposés en série transversale. Le 6^e armé au sommet de 4 épines : les intermédiaires rapprochées : les latérales plus longues, un peu recourbées en dedans.

♀ Les 5^e et 6^e segments abdominaux simples et inermes.

Aleochara nitidula, Gyllenhal, Ins. suec. II, 413, 35.

Gyrophæna nitidula. Mannerheim, Brach. 74, 1. — Erichson, Gen. et spec. Staph. 183, 2. — Redtenbacher, Faun. Aust. 823. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 456, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 354, 1.

Long. 0,0028 (1 l. 1/4) ; — Larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps assez court, assez large, subdéprimé, d'un noir très-brillant, avec le disque des élytres testacé ; presque glabre ou à peine pubescent.

Tête transverse, sensiblement moins large que le prothorax, glabre, lisse sur son milieu, fortement et éparsement ponctuée sur les côtés, d'un noir très-brillant. Front très-large, subdéprimé ou à peine convexe. Épistome subdéprimé, lisse. Labre subconvexe, d'un brun de poix, offrant vers son sommet quelques points enfoncés et quelques cils courts. Parties de la bouche d'un roux clair ou testacé.

Yeux subarrondis, gros, saillants, d'un noir souvent grisâtre.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et subégalement épaissies dès le sommet du 4^e article ; très-finement duveteuses et, en outre, à peine pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; d'un noir brun, avec les 3 premiers articles testacés ou d'un roux testacé : le 1^{er} assez allongé, faiblement renflé en massue ; le 2^e suballongé, subcylindrico-conique, un peu moins long que le 1^{er} ; le 3^e long, obconique, sensiblement moins long que le 2^e ; le 4^e très-court, subitement élargi de la base au sommet, cyathi-

forme : les 5^e à 10^e subégalement épaissis, non contigus, en forme de tronçon de cône : les 5^e à 7^e à peine les pénultièmes non transverses : le dernier ovale-oblong, un peu moins long que les 2 précédents réunis, acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, plus de 2 fois aussi large que long ; très-largement et à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; un peu plus étroit en avant, fortement et régulièrement arqué sur les côtés ; un peu moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci largement rebordée et parfois subtronquée dans son milieu, obliquement coupée ou à peine sinuée de chaque côté ; faiblement convexe sur son disque, glabre ; très-éparsement, finement et obsolètement ponctué sur les côtés ; offrant en outre, au-devant de la marge basilaire, de petits points confus et un peu plus serrés, et sur le milieu du dos, 2 séries longitudinales obsolètes de points plus ou moins légers, dont 2 plus gros situés vers le tiers postérieur ; d'un noir très-brillant, avec les côtés parfois à peine moins foncés.

Écusson glabre et lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; évidemment plus longues que le prothorax, non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur les côtés ; à angle sutural presque droit, non ou à peine émoussé ; subdéprimées sur leur disque, très-éparsement ou à peine pubescentes ; fortement, râpeusement et assez densément ponctuées ; d'un testacé brillant et comme vernissé, avec la région scutellaire et celle des angles postérieurs plus ou moins largement rembrunies.

Épaules arrondies.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; environ 2 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés et, en outre, légèrement atténué en arrière ; subdéprimé ou faiblement convexe ; presque glabre et presque lisse sur le dos, mais offrant sur les côtés et vers le sommet quelques rares soies obscures et redressées ; d'un noir plus ou moins brillant, avec le bord apical de chaque segment souvent d'un roux de poix. *Les 3 premiers* faiblement

impressionnés en travers à leur base : le 5^e subégale au précédent, largement tronqué et muni, à son bord apical, d'une fine membrane d'un gris pâle, au-devant de laquelle est une série de très-petits points granuleux et serrés : le 6^e peu saillant.

Dessous du corps finement et peu pubescent, obsolètement et modérément ponctué, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subràpeuse, à 6^e arceau plus ou moins saillant.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement ponctués, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles ou assez grêles, droits ou presque droits ; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes : *les antérieurs* courts : *les intermédiaires* moins courts : *les postérieurs* suballongés, beaucoup moins longs que les tibias, à 1^{er} article plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est rare en France. Elle nous provient des montagnes de la Provence. Elle se prend aussi dans l'Alsace et quelques autres localités.

Obs. Elle est la plus grande du genre. Elle est remarquable par sa couleur en majeure partie noire ; par ses antennes obscures, excepté à leur base ; par ses élytres fortement et rugueusement ponctuées. Les tarses postérieurs paraissent moins allongés que dans les deux espèces suivantes.

2. *Gyrophæna pulchella*, HEER

Oblongue, assez large, subdéprimée, très-peu pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la bouche, les antennes, les élytres et les pieds plus clairs ; la tête, l'angle postéro-externe des élytres et une légère ceinture abdominale d'un brun de poix. Tête à peine moins large que le prothorax, assez fortement et subéparsément ponctuée. Antennes légèrement épaissies dès le 5^e article : le 3^e moins long que le 2^e : le 4^e petit : les 5^e à 7^e non. les 8^e à 10^e à peine transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en arrière, à peine arqué sur les côtés, beaucoup moins large que

les élytres, éparsément et bissérialement ponctué sur le dos. Élytres fortement transverses, déprimées, sensiblement plus longues que le prothorax. Presque lisses. Abdomen atténué en arrière, lisse au moins vers sa base.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur son milieu, vers son sommet, une saillie transversale, en forme de fer à cheval, à ouverture en avant. Le 6^e muni, au milieu de son bord apical d'une saillie épatée, simplement transverse, limitée par 2 dents saillantes, aiguës, obliques, convergentes et embrassant entre elles une échancrure profonde. Abdomen lisse ou presque lisse, à l'exception du segment de l'armure.

♀ Le 5^e segment abdominal simple. Le 6^e entier, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical. Abdomen lisse vers sa base, avec les 4^e à 6^e segments finement et densément pointillés.

Gyrophæna pulchella. Heer, Faun. Col. Helv. I. 310, 1. — Kraatz, Stett. Ent. Zeit. XV, 185, 4. — Ics Dent. II, 356, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 457, 7.

Long. 0,0027 (1 l. 1/4); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec la tête, les angles postéro-externes des élytres et une étroite ceinture avant l'extrémité de l'abdomen d'un brun de poix; recouvert, surtout sur les élytres et l'abdomen, d'une fine pubescence blonde, courte, couchée et très-écartée.

Tête transverse, à peine moins large, les yeux compris, que le prothorax; très-éparsément pubescente, assez fortement et subéparsément ponctuée, surtout sur les côtés; d'un brun de poix brillant, parfois un peu roussâtre. Front très-large, subdéprimé ou à peine convexe, lisse à sa partie antérieure. Épistome à peine convexe, lisse, plus ou moins roux en avant. Labre subconvexe, testacé ou d'un roux testacé, ponctué et éparsément pilosellé vers son sommet. Parties de la bouche testacées. Pénultième article des palpes maxillaires cilié vers son extrémité.

Yeux subarrondis, très-gros, saillants, noirâtres.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et presque également épaissies vers leur extrémité dès le 5^e arti-

cle; finement et distinctement pubescentes, et, en outre, assez fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; testacées, avec la base encore plus claire; à 1^{er} article allongé, légèrement renflé en massue: les 2^e et 3^e grêles, obconiques: le 2^e un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e encore un peu plus grêle et sensiblement plus court que le 2^e: le 4^e petit, court, à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins épais que le suivant: les 5^e à 10^e presque également épaissis, non contigus: le 5^e grand, oblong ou évidemment un peu plus long que large: les 6^e et 7^e presque carrés ou à peine plus longs que larges: les 8^e à 10^e à peine transverses: le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis, obovale, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, au moins 1 fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu rétréci postérieurement, où il est d'un tiers moins large que les élytres; à peine arqué sur les côtés vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au-devant des angles postérieurs, qui sont obtus et subarrondis; subarrondi et assez étroitement rebordé à sa base; faiblement convexe sur son disque; glabre, mais paré çà et là, sur le dos et sur les côtés, de quelques soies obscures et redressées; offrant sur son milieu 2 séries longitudinales de points peu serrés, dont deux notamment plus gros et situés vers le tiers postérieur; lisse ou presque lisse sur le reste de sa surface, avec un point bien prononcé dans l'ouverture des angles postérieurs; d'un roux testacé brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson glabre, lisse, d'un roux testacé brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit et à peine émoussé; plus ou moins déprimées sur leur disque; finement et peu pubescentes; lisses ou presque lisses; d'un testacé assez brillant, avec la région des angles postéro-externes et parfois tout le bord apical plus ou moins rembrunis. *Épaulés* arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, de 2 fois et

demie à 3 fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et, en outre, sensiblement et graduellement atténué en arrière; légèrement convexe sur le dos, un peu plus fortement vers son extrémité; finement, très-parcimonieusement ou à peine pubescent; offrant en outre sur le dos, et surtout vers le sommet, quelques soies obscures et redressées; presque entièrement lisse (σ) ou finement et densément pointillé en arrière (φ); d'un roux testacé brillant, avec le 4^e segment et parfois les 3^e et 5^e plus ou moins rembrunis à leur base. *Les 2 premiers* sensiblement, *le 3^e* légèrement sillonnés en travers à leur base: *le 5^e* beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: *le 6^e* assez saillant: *celui de l'armure* parfois distinct, fortement sétosellé, densément et subaspèremment pointillé dans les deux sexes.

Dessous du corps fortement et peu pubescent, légèrement ponctué, d'un roux testacé brillant, avec la poitrine un peu plus foncée. *Métasternum* subdéprimé, presque glabre, lisse ou presque lisse sur son milieu. *Ventre* assez convexe, finement et parcimonieusement pubescent, éparsément sétosellé, plus fortement vers son extrémité; finement, légèrement et subéparsément ponctué vers sa base; lisse ou presque lisse postérieurement; à 6^e arceau plus ou moins développé, plus ou moins arrondi au sommet, parfois (σ) subsinué dans le milieu de celui-ci.

Pieds finement et peu pubescents, presque lisses, d'un testacé brillant et plus ou moins pâle. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, finement ciliés sur leurs tranches, offrant avant le milieu de l'externe un cil plus long, obscur et redressé: *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longuement et assez densément ciliés en dessous, peu en dessus: *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts: *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, presque aussi long que les 2 suivants réunis: les 2^e à 4^e oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce se prend assez rarement, en automne, dans les champignons, dans les Alpes et les montagnes des environs de Thizy et de Tarare.

Obs. Outre sa couleur testacée, elle est remarquable par le développement du 5^e article des antennes, par ses élytres presque lisses et par son abdomen densément pointillé en arrière chez la ♀.

3. *Gyrophæna affinis*, SAHLBERG.

Oblongue, assez large, subdéprimée, finement et à peine pubescente, d'un brun de poix, avec les élytres et les antennes d'un testacé obscur, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête à peine moins large que le prothorax, assez fortement et éparsément ponctuée. Antennes faiblement épaissies, à 3^e article beaucoup plus court que le 2^e, le 4^e court, les 5^e à 10^e non ou à peine transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en arrière, à peine arqué sur les côtés, beaucoup moins large que les élytres, très-éparsément et assez fortement ponctué sur les côtés, éparsément et bissérialement ponctué sur le dos. Élytres fortement transverses, subdéprimées, sensiblement plus longues que le prothorax, distinctement et parcimonieusement ponctuées. Abdomen atténué en arrière, lisse ou presque lisse.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur son milieu, vers son sommet, un petit tubercule subtransversal. Le 6^e profondément échancré à son extrémité, en forme de croissant, avec les dents qui limitent l'échancre saillantes, spiniformes et un peu recourbées en dedans.

♀ Le 5^e segment abdominal simple. Le 6^e entier, obtusément arrondi au sommet.

Aleochara affinis, Sahlberg, Ins. fenn. I, 383, 67.

Gyrophæna amabilis, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 535, 1; —

Gyrophæna nana, id. I, 537, 3.

Gyrophæna affinis, Mannerheim, Brach. 74, 3. — Erichson, Col. march. I, 368, 3. — Gen. et spec. Staph. 184, 4. — Heer, Col. helv. I, 311, 4. — Redtenbacher, Faun. austr. 672, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 457, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 357, 4. — Jacquelin Duval, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 4, f. 20.

VARIÉTÉ A. Prothorax d'un roux de poix, avec le disque des élytres, la base et l'extrémité de l'abdomen testacés.

VARIÉTÉ B. *Corps* testacé ou d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale d'un brun de poix.

Long. 0,0023 (1 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un brun de poix brillant, avec les élytres un peu plus claires, surtout vers leur base; recouvert d'une fine pubescence blonde, très-courte, un peu couchée, très-écartée, parfois à peine distincte.

Tête transverse, à peine moins large, les yeux compris, que le prothorax; presque glabre, assez fortement et éparsemment ponctuée sur les côtés; d'un noir ou d'un brun de poix très-brillant. *Front* très-large, subdéprimé, offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse. *Épistome* faiblement convexe, lisse, parfois d'un roux de poix en avant. *Labre* à peine convexe ou même subdéprimé, d'un roux de poix plus ou moins foncé, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié, surtout vers son extrémité.

Yeux subarrondis, très-gros, saillants, noirs.

Antennes un peu ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article; finement et distinctement (1) pubescentes, et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux de poix plus ou moins obscur, avec les 3 ou 4 premiers articles plus clairs ou testacés: le 1^{er} assez allongé, sensiblement renflé en massue subcomprimée: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e suballongé, un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, beaucoup plus court et un peu plus grêle que le 2^e: le 4^e court, transverse, élargi de la base au sommet: les 5^e à 10^e subégalement épaissis, non contigus: les 5^e et 6^e carrés ou même à peine aussi larges que longs: les 7^e à 10^e non (♂) ou à peine (♀) transverses: le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

(1) Généralement, dans ce genre, les antennes ne sont distinctement pubescentes qu'à partir du 5^e article inclusivement.

Prothorax fortement transverse, amplement une fois et demie aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu rétréci postérieurement, où il est environ d'un tiers moins large que les élytres; à peine arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, subsinués vers leur milieu bien au-devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci tronquée ou même subsinueusement tronquée dans son milieu, et le rebord basilaire assez étroit; faiblement convexe sur son disque; presque glabre ou à peine pubescent; offrant en outre çà et là, sur le dos et sur les côtés, quelques rares et courtes soies obscures et redressées; marqué, sur les parties latérales de son disque, de quelques points enfoncés plus ou moins gros, très-écartés et disposés sans ordre, dont un notamment plus fort et situé dans l'ouverture des angles postérieurs; présentant de plus, sur le dos, deux séries longitudinales de points écartés plus ou moins prononcés, dont 2 notamment plus forts et situés vers le tiers postérieur; d'un brun de poix brillant, avec les marges latérales et basilaires moins foncées. *Repli inférieur* plan, lisse, testacé.

Écusson glabre, lisse, d'un brun ou d'un roux de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement, sur leur disque, et plus ou moins impressionnées sur la suture; très-peu pubescentes et principalement en arrière; distinctement ponctuées, avec la ponctuation peu serrée, parfois assez grossière mais peu profonde, un peu moins écartée en arrière et sur les côtés; d'un roux ou d'un testacé de poix plus ou moins obscur, avec la région des angles postéro-externes ordinairement plus foncée. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; environ 2 fois et demie plus prolongé que celles-ci; subarqué sur ses côtés; sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès le premier tiers; légèrement convexe sur le dos; très-peu ou à peine

pubescent, avec quelques légères et rares soies obscures et subredressées sur les côtés et vers le sommet; presque lisse sur le dos ou à peine et très-obsolètement pointillé sur les parties latérales de celui-ci; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les intersections parfois moins foncées ou même roussâtres. *Les 2 premiers segments* légèrement et étroitement sillonnés en travers à leur base : le 5^e à peine ou un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni, à son bord apical, d'une fine membrane pâle : le 6^e assez saillant, finement, assez densément et subaspèremment pointillé : celui de l'armure souvent distinct, conique, pubescent, finement et rugueusement ponctué.

Dessous du corps éparsément pubescent, très-parcimonieusement et finement ponctué; d'un brun de poix très-brillant, avec les intersections ventrales parfois moins foncées. *Métasternum* à peine convexe et presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation encore plus écartée en arrière, à 6^e arceau plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds finement et peu pubescents, presque lisses ou à peine ponctués, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches; parés, vers le milieu de l'externe, d'un léger cil redressé : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans près de leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité; assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, évidemment plus long que le 2^e : les 2^e à 4^e suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce vit dans les champignons. Elle est commune dans presque toute la France.

Obs. Elle a la couleur de la *Gyrophæna nitidula* et le faciès de la *Gyrophæna pulchella*. Elle diffère de l'une et de l'autre par une taille moindre. Les élytres sont moins fortement et moins densément ponctuées que dans la première de ces deux espèces, avec le prothorax moins fortement transverse, moins convexe et moins arrondi sur les côtés, et les antennes un peu moins obscures vers leur extrémité. Les

élytres sont moins lisses que dans la *Gyrophæna pulchella*, avec le 5^e article des antennes moins grand, et celles-ci généralement un peu plus rembrunies extérieurement.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur. Rarement le dessus du corps est presque entièrement d'un noir ou d'un brun de poix, avec les élytres seules d'un testacé obscur vers leur base. D'autres fois, il est brunâtre, avec le prothorax d'un roux de poix, les élytres plus ou moins testacées, et les intersections abdominales et ventrales roussâtres, la base et l'extrémité de l'abdomen plus ou moins largement d'un roux testacé. Enfin souvent, surtout chez les sujets immatures, tout le corps est testacé, sauf la tête et une ceinture abdominale plus ou moins large, qui demeurent brunâtres. A mesure que la couleur du corps s'éclaircit, les antennes prennent également une teinte plus pâle.

4. *Gyrophæna diversa*, MULSANT et REY.

Oblongue, assez large, subdéprimée, finement et à peine pubescente, d'un brun de poix brillant avec la tête et l'abdomen noirs, le sommet de celui-ci, la base des élytres et des antennes, la bouche et les pieds testacés. Tête à peine moins large que le prothorax, distinctement et très-éparsément ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, à 3^e article beaucoup plus court que le 2^e, le 4^e court, obtriangulaire, le 5^e à peine ou non, les 6^e à 10^e médiocrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en arrière, subarqué sur les côtés, beaucoup moins large que les élytres, très-éparsément ponctué sur les parties latérales du disque, éparsément et bissérialement ponctué sur le dos. Élytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, éparsément et assez grossièrement ponctuées. Abdomen atténué en arrière, presque lisse.

♂. Le 5^e segment abdominal offrant sur son milieu près du sommet un petit tubercule oblong, obsolète ou peu distinct. Le 6^e armé à son extrémité de 2 dents saillantes, spiniformes et un peu recourbées en dedans.

♀. Nous est inconnue.

Gyrophæna diversa, Mulsant et Rey, opus. ent. 1870, XIV, p. 153.

Long. 0,0020 (1 l. à peine); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un brun de poix brillant avec les élytres plus ou moins testacées vers leur base et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé; recouvert d'une fine pubescence blonde, courte, plus ou moins couchée, très-écartée et peu distincte.

Tête transverse, à peine moins large que le prothorax, presque glabre, distinctement et très-éparsément ponctuée, d'un noir brillant. *Front* très-large, déprimé sur son milieu. *Epistome* subconvexe, lisse, d'un roux de poix dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix brillant, éparsément cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement épaissies vers leur extrémité, dès le 5^e article inclusivement; très-finement pubescentes et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres avec les 5 ou 6 premiers articles plus clairs ou testacés; le 1^{er} assez allongé, sensiblement renflé en massue: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e suballongé, un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, beaucoup plus court et un peu plus grêle que le 2^e: le 4^e court, obtriangulaire, sensiblement transverse: les 5^e à 10^e sensiblement et subgraduellement épaissis, non contigus: le 5^e à peine ou non: les 6^e à 10^e légèrement, mais visiblement transverses, avec le 6^e néanmoins plus faiblement: le dernier à peine aussi long que les 2 précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ 1 fois et 2/3 aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; un peu rétréci postérieurement où il est d'un tiers environ moins large que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée dans son milieu et le rebord basilaire assez étroit; faible-

ment convexe sur son disque ; à peine pubescent ou presque glabre ; offrant en outre, çà et là sur le dos et sur les côtés, quelques courtes soies obscures et redressées ; marqué près des côtés de quelques points enfoncés assez distincts et disposés sans ordre, dont un notamment plus fort et situé dans l'ouverture des angles postérieurs ; présentant de plus, sur le dos, 2 séries longitudinales et irrégulières de points écartés, peu prononcés, dont 2 notamment plus forts et situés vers le tiers postérieur ; d'un brun de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un brun de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et presque droit ; subdéprimées ou à peines convexes intérieurement sur leur disque et sensiblement impressionnées sur la suture ; très-éparsement pubescentes et principalement en arrière ; assez grossièrement et parcimonieusement ponctuées avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée vers l'extrémité et surtout vers les angles postéro-externes, et l'intervalle des points finement et obsolètement chagriné ; testacées vers leur base et graduellement obscurcies en arrière surtout sur les côtés. *Epaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, deux fois plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés, sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité dès le tiers basilaire ; légèrement convexe sur le dos ; très-éparsement et à peine pubescent, avec quelques légères et très-rares soies obscures et subredressées sur les côtés et surtout vers le sommet ; à peine ponctué ou presque lisse ; d'un noir brillant avec le bord apical des 3 premiers segments couleur de poix, l'extrémité du 5^e et les suivants d'un roux testacé. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base : le 5^e un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e assez saillant : celui de l'armure, distinct, pubescent.

Dessous du corps parcimonieusement pubescent, peu et finement

ponctué, d'un noir de poix très-brillant avec le sommet du ventre d'un roux testacé. *Métasternum* à peine convexe, presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée en arrière; à 6^e arceau plus ou moins saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds finement et peu pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches; *les intermédiaires et postérieurs* avec un léger cil redressé sur le milieu de leur tranche externe; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts; *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, évidemment plus long que le 2^e: les 2^e à 4^e suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle se trouve dans les champignons, aux environs de Lyon.

Obs. Elle ressemble infiniment à la *Gyrophæna affinis* dont elle est peut-être une variété. Cependant elle est d'une taille un peu moindre; les antennes sont un peu plus sensiblement épaissies extérieurement avec leurs pénultièmes articles (7 à 10) un peu plus obscurs, un peu plus courts ou plus transverses. Le tubercule du 5^e segment abdominal du ♂ est plus oblong et plus obsolète.

Les *Gyrophæna pulchella*, *affinis* et *diversa*, par la presque similitude de leurs différences sexuelles, semblent former un petit groupe séparé qui les éloignerait de la *Gyrophæna nitidula*, si celle-ci, avec les signes masculins des *Gyrophæna gentilis* et autres, n'avait pas la même structure d'antennes que les premières susnommées.

5. *Gyrophæna rugipennis*, MULSANT ET REY.

Suboblongue, assez courte, assez large, légèrement convexe, finement et peu pubescente, d'un noir de poix brillant avec le pourtour du prothorax, les élytres moins les angles postéro-externes, la base et le sommet de l'abdomen, d'un roux ferrugineux: les antennes d'un roux obscur, la

base de celle-ci et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, fortement et assez densément ponctuée sur les côtés. Antennes faiblement épaissies, à 3^e article beaucoup plus court que le 2^e, le 4^e court, les 5^e à 10^e fortement transverses. Prothorax très-court, à peine rétréci en arrière, à peine arqué sur les côtés, sensiblement moins large que les élytres, très-éparsément et assez fortement ponctué sur les parties latérales du disque, densément et rugueusement ponctué sur sa base, longitudinalement bissilloné-ponctué sur le dos. Elytres fortement transverses, subconvexes, beaucoup plus longues que le prothorax, fortement et densément ponctuées. Abdomen atténué en arrière, plan et lisse sur le dos.

♂. Le 5^e segment abdominal offrant en dessus vers son extrémité 6 petites saillies oblongues, obliques : les 2 intermédiaires plus fortes, convergentes en arrière. Le 6^e à peine saillant, subsinuement tronqué à son bord apical.

♀. Le 5^e segment abdominal simple. Le 6^e à peine saillant, obtusément tronqué à son bord apical.

Gyrophæna rugipennis. Mulsant et Rey, Opusc. ent. 1861, XII, p. 416.

Long. 0,0015 (2/3 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps suboblong, assez court, assez large, légèrement convexe, d'un noir de poix brillant avec le pourtour du prothorax, la base des élytres, la base et le sommet de l'abdomen d'un roux ferrugineux; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez courte, plus ou moins couchée et très-peu serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax; à peine pubescente; fortement et assez densément ponctuée sur les côtés; offrant sur sa ligne médiane un espace longitudinal lisse, assez large et prolongé de la base au sommet; d'un noir brillant. Front large, faiblement convexe. Épistome subconvexe, lisse. Labre à peine convexe, d'un roux brillant, légèrement cilié en avant. Parties de la touche d'un roux testacé avec le pénultième article des palpes maxillaires un peu plus foncé : celui-ci finement cilié vers son sommet.

Yeux gros, saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur avec les 3 premiers articles testacés: le 1^{er} peu allongé, fortement renflé en massue courte et subcomprimée: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 2^e subépaissi, à peine moins long que le 1^{er}: le 3^e beaucoup plus court et beaucoup plus grêle que le 2^e: le 4^e court, obtriangulaire, un peu moins large que les suivants, assez fortement transverse: les 5^e à 10^e subégalement épaissis, non contigus, subégaux, fortement transverses: le dernier moins long que les 2 précédents réunis, courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis; à peine rétréci postérieurement où il est sensiblement moins large que les élytres; à peine arqué en avant sur les côtés, et subrectiligne en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci distinctement tronquée dans son milieu, et le rebord basilaire assez large; subconvexe sur son disque; à peine pubescent, avec quelques légères soies redressées sur les côtés; assez fortement et très-éparsément ponctué sur les parties latérales de son disque; plus ou moins fortement, densément et rugueusement ponctué le long de la base où les points semblent se condenser parfois dans une large impression subinterrompue au milieu; offrant en outre sur le dos deux sillons longitudinaux, parallèles et garnis chacun d'une série de points enfoncés assez forts, assez serrés et plus ou moins confus; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec le pourtour ou au moins la base et les côtés plus clairs ou d'un roux ferrugineux. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson glabre, lisse, d'un brun de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; beaucoup plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement situées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et presque droit; subconvexes

intérieurement sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et parcimonieusement pubescentes ; fortement, densément, rugueusement et uniformément ponctuées ; d'un roux ferrugineux assez brillant avec la région des angles postéro-externes plus ou moins largement enfumée. *Epaules* arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres ; à peine 2 fois plus prolongé que celles-ci ; arqué sur les côtés et de plus sensiblement et graduellement atténué postérieurement dès son premier tiers ; plan ou presque plan sur le dos ; presque glabre ou à peine pubescent ; offrant parfois, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques légères et rares soies redressées et plus ou moins caduques ; lisse ou presque lisse ; d'un noir brillant avec les 2 premiers segments, le sommet du 3^e et du 5^e, et le 6^e d'un roux ferrugineux. *Les 2 premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base : le 5^e à peine aussi développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pale : le 6^e à peine saillant : celui de l'armure plus ou moins enfoui, d'un roux-testacé.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix brillant avec la base et le sommet du ventre d'un roux ferrugineux. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation plus écartée en arrière ; à 6^e arceau peu saillant, subarrondi au sommet.

Pieds finement et subéparsément pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* sublinéaires. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches : les *intermédiaires et postérieurs* avec un léger cil redressé sur le milieu de leur tranche externe ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* à peine atténués vers leur extrémité, allongés, à peine moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, évidemment plus long que le 2^e : les 2^e à 4^e à peine oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle a été capturée, en juillet, à la Grande-Chartreuse, sur les bolets de sapins.

OBS. Elle se distingue d'entre toutes ses congénères par la forte ponctuation des élytres et surtout de la base du prothorax. Les séries de

points qui parent le dos de ce dernier segment, occupent le fond d'un sillon assez sensible. Les saillies du 5^e segment abdominal du ♂ sont plus obliques, avec les 2 médianes notablement plus accusées que les autres, etc.

Pour les différences sexuelles et la structure des antennes, elle se rapproche des suivantes plutôt que des précédentes.

6 *Gyrophæna punctulata*, MULSANT ET REY.

Suboblongue, assez large, subdéprimée, finement et à peine pubescente, d'un roux testacé brillant avec la tête et une légère ceinture abdominale d'un noir de poix, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, fortement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes sans base épaissies, distinctement pilosellées, à 3^e article sensiblement moins long que le 2^e : le 4^e court : les 5^e à 10^e très-fortement transverses. Prothorax très-fortement transverse, subrétréci en arrière, le milieu moins large que les élytres, surarcué sur les côtés, finement et épaissemment ponctué sur le milieu de son disque, très-finement et densément pointillé sur sa base. Elytres fortement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, subprimées, finement, assez densément et inégalement ponctuées. Abdomen atténué en arrière, presque lisse.

♂. Le 5^e segment abdominal muni sur le dos vers son extrémité de 4 saillies longitudinales, bien prononcées, à peine obliques : les intermédiaires un peu plus distantes. Le 6^e armé à son sommet de 4 dents : les 2 intermédiaires aiguës, rapprochées et comme géminées : les extérieures beaucoup plus fortes et plus saillantes, subspiniformes, un peu recourbées en dedans.

♀. Nous est inconnue.

Gyrophæna punctulata, Mulsant et Rey, opusc. Ent. 1870, XIV, p. 136

Long. 0,0018 (3/4 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps suboblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé brillant avec la tête et une étroite ceinture abdominale d'un noir de poix ;

recouvert d'une fine pubescence d'un gris blond, assez courte, plus ou moins couchée, très-peu serrée et à peine distincte.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente avec la pubescence plus ou moins redressée; lisse sur sa ligne médiane, fortement et éparsément ponctuée sur les côtés; d'un noir de poix très-brillant. *Front* très-large, subdéprimé, offrant entre les yeux 2 impressions sensibles et assez grandes. *Epistome* subconvexe, très-lisse, un peu roussâtre en avant. *Labre* faiblement convexe, d'un testacé brillant, subponctué et éparsément cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* testacées avec le pénultième article des *palpes maxillaires* un peu plus foncé, à peine cilié vers son extrémité.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, d'un gris noirâtre.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité, dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre distinctement ou même assez longuement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; testacées avec leur extrémité à peine plus foncée; à 1^{er} article allongé, assez fortement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, sensiblement moins long et moins épais que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, sensiblement moins long et plus grêle que le 2^e: le 4^e court, un peu plus épais que le précédent, beaucoup plus étroit que le suivant, sensiblement ou même assez fortement transverse: les 5^e à 10^e épaissis d'une manière sensible et subégale, peu ou non contigus, très-fortement transverses avec le 5^e paraissant néanmoins un peu moins court: le dernier assez épais, aussi long que les 2 précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, environ deux fois aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits mais arrondis; un peu rétréci postérieurement où il est beaucoup moins large que les élytres; subarqué en avant sur les côtés et subrectiligne ou à peine sinué en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu et le rebord basilaire étroitement subexplané; faiblement convexe; à peine

pubescent avec la pubescence semiredressée; finement, légèrement et éparsement ponctué sur son disque avec les points sans ordre, dont 2 plus forts, assez écartés et situés transversalement vers le tiers basilaire, et un autre de chaque côté dans l'ouverture des angles postérieurs; offrant en outre le long de la base une ponctuation serrée, très-fine mais distincte; d'un roux-testacé brillant et plus ou moins foncé. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un roux testacé très-brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse; beaucoup plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural un peu rentrant mais non émoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque avec la suture enfoncée sur toute sa longueur; finement et à peine pubescentes surtout près des côtés; finement et assez densément ponctuées avec la ponctuation entremêlée çà et là, surtout en dedans, de quelques points un peu plus forts et très-espacés; d'un roux testacé brillant avec la région des angles postéro-externes non ou à peine plus foncée. *Epaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, 2 fois environ plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et de plus visiblement atténué en arrière dès le premier quart; légèrement convexe sur le dos; presque glabre ou très-éparsement pubescent près des côtés, avec ceux-ci et le sommet obsolètement ou à peine sétosellés; presque lisse; d'un roux testacé brillant et assez clair avec le 4^e segment, moins son bord postérieur, plus ou moins rembruni. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base: le 5^e un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle. *Le 6^e* peu saillant. *Celui de l'armure* distinct, subogival, testacé, pubescent.

Dessous du corps finement et subéparsement pubescent, finement et subéparsement pointillé, d'un roux testacé brillant avec le 4^e arceau ventral un peu rembruni vers sa base. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à pubescence courte et bien distincte, à ponctuation finement râpeuse, à 6^e arceau peu saillant.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé brillant et assez clair. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant : les 2^e et 4^e oblongs, graduellement et à peine moins longs.

PATRIE. On trouve cette espèce, très-rarement, dans les champignons, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Comme la *Gyrophæna rugipennis*, elle diffère de toutes ses congénères par la ponctuation qui couvre la base du prothorax, mais ici cette ponctuation est très-fine au lieu d'être forte et rugueuse. La taille est aussi un peu plus grande avec la forme un peu plus déprimée. Les élytres sont moins fortement ponctuées. La couleur générale est moins foncée, etc.

7. *Gyrophæna gentilis*, ERICHSON.

Oblongue, assez large, subdéprimée, finement et très-parcimonieusement pubescente, éparsément sétosellée, d'un roux testacé brillant, avec le disque du prothorax souvent plus foncé; la tête, l'extrémité des élytres, une étroite ceinture abdominale et la poitrine d'un noir de poix; la base des antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête un peu moins large que le prothorax, fortement et subéparsément ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies, fortement pilosellées, à 3^e article sensiblement moins long que le 2^e, le 4^e subglobuleux, les 5^e à 10^e assez fortement transverses. Prothorax très-court, non rétréci en arrière, subarqué sur les côtés, beaucoup moins large que les élytres, bissérialement ponctué sur le dos. Élytres fortement transverses, déprimées, beaucoup plus longues que le prothorax, assez finement, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, lisse.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos, vers son extrémité, 4 petites saillies : les deux du milieu souvent plus courtes, tuberculi-

formes, plus rapprochées du bord postérieur : les deux extérieures plus faibles, souvent obsolètes ou mêmes nulles. Le 6^e armé à son sommet de 4 longues épines : les extérieures un peu recourbées en dedans : les intermédiaires plus courtes, parallèles, rapprochées l'une de l'autre.

♂ Le 5^e segment abdominal uni ou simple sur le dos. Le 6^e inerme, subsinueusement tronqué à son sommet.

Gyrophæna gentilis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 185, 5. — Redtenbacher, Faun. austr. 672, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 437, 6. — Kraatz, Ins. Deut. II, 355, 2.

Long. 0,0027 (1 l. 1/4); — larg. 0,0009 (à peine 1/2 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec le disque du prothorax souvent plus foncé; la tête, l'extrémité des élytres, une étroite ceinture abdominale et la poitrine d'un noir de poix; recouvert d'une fine pubescence d'un gris blond, assez courte, plus ou moins couchée et très-peu serrée; parsemé, en outre, de quelques soies obscures, redressées, assez longues et bien distinctes.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax; éparsement pubescente, avec la pubescence redressée; fortement et subéparsement ponctuée sur les côtés, lisse sur sa ligne médiane; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant souvent en avant 2 petites impressions subarrondies. *Épistome* subconvexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un brun ou d'un roux de poix brillant, subponctué et assez longuement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* éparsement cilié vers son extrémité.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, ou à peine plus longues; sensiblement et subégalement épaissies dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et, en outre, fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé. avec les 4 premiers articles plus pâles : le 1^{er} suballongé, sensiblement renflé en massue subcomprimée : les 2^e et 3^e obconico-subcylindriques : le 2^e suballongé, un peu moins long que le 1^{er} : le 3^e sensible-

ment moins long et plus grêle que le 2^e : le 4^e subglobuleux, à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant : les 5^e à 10^e presque subégalement épaissis, non contigus, assez fortement transverse, avec le 5^e pourtant un peu moins court : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obovale, acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; non rétréci postérieurement, où il est beaucoup moins large que les élytres ; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine sinués ou presque subrectilignes en arrière, au-devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subsinueusement tronquée dans son milieu, et le rebord basilaire étroitement subexplané ; faiblement convexe sur son disque ; à peine pubescent, mais distinctement et éparsément sétosellé, avec les soies obscures, redressées et plus ou moins longues ; offrant, sur les parties latérales du dos, 2 ou 3 points enfoncés assez forts, et sur le milieu 2 séries longitudinales bien distinctes de points semblables et plus ou espacés, dont 2 vers le sommet et 2 vers le tiers postérieur notamment plus forts que les autres ; d'un roux testacé brillant et parfois assez foncé, avec le pourtour restant plus clair. *Repli inférieur* lisse, d'un testacé pâle.

Écusson glabre et lisse, d'un roux brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; environ d'une moitié plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non visiblement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et presque droit ; déprimées sur leur disque et plus ou moins impressionnées sur la suture ; finement et très-parcimonieusement pubescentes ; offrant en outre, le long de la base, quelques soies obscures et redressées, assez longues, et une autre semblable sur le côté des épaules, cette dernière parfois caduque ; assez finement et densément ponctuées, avec la ponctuation rugueuse et entremêlée quelquefois de points plus gros ; d'un roux testacé assez brillant et toujours plus clair que le prothorax, avec

la suture plus foncée, l'extrémité et surtout la région des angles postéro-externes plus ou moins rembrunies. *Épaulés* arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ 2 fois plus prolongé que celles-ci, sensiblement arqué sur les côtés et, de plus, un peu atténué en arrière, dès le milieu de ceux-ci; très-faiblement convexe sur le dos; finement et à peine pubescent, et, en outre, distinctement sétosellé sur le dos et surtout sur les côtés; lisse ou presque lisse (♂), ou avec les 3^e et 4^e segments à peine visiblement pointillés (♀); d'un roux testacé brillant, avec les 3^e et 4^e segments (moins leur extrémité) plus ou moins rembrunis. *Les 2 premiers* sensiblement mais étroitement sillonnés en travers à leur base: *le 5^e* subégal aux précédents, largement tronqué et muni, à son bord apical, d'une très-fine membrane pâle: *le 6^e* peu saillant: *celui de l'armure* distinct, conique, pubescent, testacé.

Dessous du corps finement et peu pubescent, finement et obsolètement pointillé, d'un roux testacé brillant, avec la poitrine plus ou moins rembrunie. *Métasternum* subconvexe, presque glabre et presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, à 6^e arceau plus ou moins saillant, obtusément angulé ou subarrondi à son sommet.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant plus ou moins pâle. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, finement ciliés sur leurs tranches; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses; paraissant, vus de dessus, un peu recourbés en dedans, vers leur sommet. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, longuement ciliés en dessous, à peine en dessus: *les antérieurs* assez courts, *les intermédiaires* suballongés: *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, presque aussi long que les 2 suivants réunis: les 2^e à 4^e oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se prend, mais assez rarement, dans les champignons, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Sa taille plus grande, la forme du 4^e article des antennes, la ponctuation des élytres, tels sont les caractères dominants de cette espèce, qui ne peut être confondue avec aucune des suivantes. Souvent le prothorax est d'un brun de poix assez foncé.

8. *Gyrophæna nana*, PAYKULL.

Suboblongue, assez courte, assez large, subconvexe, finement et à peine pubescente; d'un noir de poix brillant, avec les élytres moins leur angle postéro-externe, la base et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé; la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, fortement et très-éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies, assez fortement pilosellées, à 3^e article un peu moins long que le 2^e, le 4^e sensiblement, les 5^e à 10^e fortement transverses. Prothorax très-court, subrétréci en avant, assez fortement arqué sur les côtés, sensiblement moins large que les élytres, éparsement et bissériatement ponctué sur le dos. Élytres très-fortement transverses, légèrement convexes, sensiblement plus longues que le prothorax, assez finement, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen atténué en arrière, lisse.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos, vers son extrémité, 4 lignes élevées, longitudinales, disposées transversalement. Le 6^e armé, à son sommet, de 3 dents : les latérales spiniformes, un peu recourbées en dedans; celle du milieu plus courte.

♂ Le 5^e segment abdominal simple. Le 6^e inerme, à peine arrondi à son sommet.

Staphylinus nanus, Paykull, Faun. suec. III, 403, 52. — *Staphylinus fasciatus*, Marsham, Ent. Brit. 514, 47.

Aleochara nana, Gravenhorst, Micr. 98, 47. — Mon. 176, 72. — Gyllenhal, Ins. suec. II, 414, 36.

Gyrophæna nitidula, Boisduval et Lacordaire, Faun. ent. par. I, 536, 2.

Gyrophæna nana, Mannerheim, Brach. 74, 2. — Erichson, Col. March. I, 367, 2. — Gen. et spec. Staph. 184, 3. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 311, 3. — Redtenbacher, Faun. austr. 672, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. ent. Fr. I, 436, 4. — Kraatz, Ins. Deut. II, 357, 6.

Variété a. Élytres (moins les angles postéro-externes) et abdomen d'un roux testacé pâle : celui-ci avec une légère ceinture subapinale d'un noir de poix.

Larg. 0,0022 (1 l.); — long. 0.0007 (1/3 l.).

Corps suboblong, assez court, assez large, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec la base des élytres, la base et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé; recouvert d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, plus ou moins couchée et très-espacée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente, lisse sur son milieu, très-parcimonieusement et fortement ponctuée sur les côtés, d'un noir brillant. *Front* très-large, subdéprimé ou à peine convexe, légèrement impressionné en avant, avec les impressions assez grandes. *Épistome* faiblement convexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé brillant, offrant vers son bord antérieur 4 points enfoncés assez marqués et disposés transversalement, avec quelques légers cils pâles. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* un peu plus foncé, distinctement cilié vers son sommet.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et, en outre, assez fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; entièrement testacées; à 1^{er} article assez allongé, sensiblement renflé en massue: le 2^e suballongé, un peu épaissi en massue, sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, un peu moins long mais beaucoup plus grêle que le 2^e: le 4^e un peu plus épais que le précédent, beaucoup moins large que le suivant, sensiblement transverse: les 5^e à 10^e sensiblement ou même assez fortement et subégalement épaissis, non contigus, fortement transverses, avec le 5^e néanmoins un peu moins court: le dernier à peine aussi long que les 2 précédents réunis, courtement ovalaire, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, environ 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, un peu obtus et arrondis; un peu rétréci en avant; sensiblement moins large que les élytres; assez fortement et assez régulièrement

arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, paraissant subrectilignes en arrière au-devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à la base, avec celle-ci tronquée ou parfois subsinuée dans son milieu, et le rebord basilaire assez large et subexplané; subconvexe sur son disque; presque glabre ou à peine pubescent, mais paré sur les côtés de 2 ou 3 légères soies obscures et redressées; offrant, sur les parties latérales du disque, 1 ou 2 points enfoncés assez forts, et sur le dos 2 séries longitudinales de points semblables très-écartés, dont les intermédiaires légers et souvent obsolètes, dont 2 près du sommet et 2 vers le tiers ou le quart basilaire beaucoup plus forts; d'un noir de poix brillant, avec le rebord postérieur le plus souvent roussâtre ou même testacé, ainsi que parfois les côtés. *Repli inférieur* lisse, roux ou testacé.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement ou près d'un tiers plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; légèrement convexes intérieurement sur leur disque; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et très-parcimonieusement pubescentes; parées en outre, sur le côté des épaules, d'une légère soie obscure et redressée, et parfois vers la base de 2 ou 3 soies semblables, plus courtes et peu distinctes; assez finement et densément ponctuées, avec la ponctuation plus ou moins rugueuse, un peu plus forte et un peu moins serrée vers les angles postéro-externes; d'un roux testacé, avec la région de ceux-ci assez largement rembrunie ou d'un noir de poix. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez court, presque aussi large à sa base que les élytres, un peu plus de 2 fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur ses côtés et, en outre, visiblement atténué en arrière dès son premier tiers; à peine convexe sur le dos; presque glabre; offrant sur sa partie postérieure quelques très-rares et courtes soies redressées, souvent peu distinctes; lisse ou presque lisse; d'un noir brillant, avec les 2 premiers segments, le 6^e et l'extrémité du 5^e d'un roux testacé. *Les 2 premiers* sensiblement et étroitement sillonnés en travers à leur base: le 5^e presque aussi développé que les précédents, largement tronqué et

muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle. Le 6^e peu ou à peine saillant : celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps finement et peu pubescent, finement et parcimonieusement ponctué, d'un noir ou d'un brun de poix peu brillant, avec la base et le sommet du ventre plus ou moins d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à 6^e arceau peu saillant, prolongé au sommet en angle subarrondi.

Pieds pubescents, à peine pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies avant leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, finement ciliés sur leurs tranches et surtout sur l'externe : les *postérieurs* presque aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. On trouve cette espèce dans les champignons. Elle est médiocrement commune, et elle préfère les collines, les montagnes et les lieux boisés, tels que la basse Bourgogne, les environs de Lyon, les Alpes, etc.

Obs. Elle diffère de la *Gyrophæna gentilis* par sa taille moindre, par sa couleur plus obscure, par la structure du 4^e article des antennes, avec les 5^e à 10^e un peu plus courts, etc.

La variété *a*, qui est immature et d'une couleur générale plus claire, n'offre que le 4^e segment abdominal de rembruni. Alors, sauf la taille, elle ressemble beaucoup à la précédente. La tête est aussi plus parcimonieusement ponctuée sur les côtés.

9. *Gyrophæna despecta*. MULSANT et REY.

Suboblongue, assez large, subdéprimée, finement et à peine pubescente, d'un roux testacé brillant, avec le disque du prothorax plus foncé, les angles postéro-externes des élytres rembrunis, la tête et une large ceinture

abdominale d'un noir de poix; la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête à peine moins large que le prothorax, assez finement et très-éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement piloselles, à 3^e article sensiblement plus court que le 2^e, le 4^e subglobuleux, les 5^e à 10^e assez fortement transverses. Prothorax très-fortement transverse, beaucoup moins large que les élytres, médiocrement arqué sur les côtés, éparsement et bisérialement ponctué sur le dos. Élytres très-fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, presque lisses intérieurement, éparsement ponctuées vers les angles postéro-externes. Abdomen subatténué postérieurement.

♂ Le 5^e segment abdominal muni sur le dos, vers son extrémité, de 4 saillies longitudinales bien prononcées, également distantes, flanquées de chaque côté de 2 petites saillies peu distinctes ou réduites à un point élevé. Le 6^e offrant sur le dos 2 saillies longitudinales obsolètes et très-écartées; armé au sommet de 2 fortes dents subspiniformes, à peine recourbées en dedans et embrassant entre elles une large échancrure arquée.

♀ Le 5^e segment abdominal muni sur le dos, vers son extrémité, de 6 petites saillies oblongues, obsolètes ou réduites à un grain subélevé. Le 6^e inerme, simple et obtusément tronqué à son sommet.

Gyrophæna despecta. Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, p. 139.

Variété a. Tête d'un roux de poix. Prothorax d'un roux testacé assez clair.

Long. 0,0020 (1 l. à peine); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec le disque du prothorax plus foncé, les angles postéro-externes des élytres rembrunis, la tête et une large ceinture abdominale d'un noir de poix; recouvert d'une fine pubescence d'un blond pâle, assez courte, plus ou moins couchée, mais très-peu serrée ou à peine distincte.

Tête transverse, à peine moins large que le prothorax; légèrement

pubescente, avec la pubescence semiredressée; assez finement et très-éparsement ponctuée sur les côtés; d'un noir de poix brillant. *Front* très-large, subdéprimé, offrant entre les yeux 2 impressions légères mais assez grandes. *Epistome* subconvexe, lisse. *Labre* légèrement convexe, testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* offrant vers son sommet quelques cils distincts.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax; légèrement et subgraduellement épaissies extérieurement dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre distinctement et même assez longuement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; obscures, avec les 3 ou 4 premiers articles d'un testacé plus ou moins pâle: le 1^{er} assez allongé, assez fortement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, beaucoup moins épais et sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, évidemment plus grêle et et sensiblement plus court que le 2^e: le 4^e à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, subglobuleux ou à peine transverse: les 5^e à 10^e subgraduellement épaissis, non contigus, assez fortement transverses: le dernier à peine aussi long que les 2 précédents réunis, courtement ovalaire, assez fortement pilosellé, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et subarrondis; beaucoup moins large que les élytres; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au-devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu, et le rebord basilaire étroitement explané; faiblement convexe sur son disque; presque glabre, avec les côtés parés de 2 ou 3 légères soies redressées; lisse, offrant sur le dos 2 sillons longitudinaux très-obsolètes, à fond marqué d'une série de petits points écartés, souvent peu distincts, dont 2 beaucoup plus forts et plus enfoncés, et situés vers le tiers postérieur; présentant en outre, en dehors des

séries vers le tiers antérieur, 2 ou 3 petits points légers et transversalement disposés, et vers la base, près des angles postérieurs, 1 autre point beaucoup plus fort et plus profond; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec le pourtour ou au moins la base et les côtés plus clairs. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un roux testacé brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant, et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement, avec la suture impressionnée ou enfoncée dans toute sa longueur; finement et très-éparsement pubescentes, surtout près des côtés; lisses ou presque lisses, avec quelques points épars et obsolètement granulés vers les angles postéro-externes; d'un roux testacé assez clair, avec les côtés plus ou moins rembrunis en arrière. *Epaules* arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres, environ 2 fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et, en outre, subatténué en arrière dès le premier tiers; légèrement convexe sur le dos; presque glabre ou à peine pubescent; offrant en outre, sur les côtés et vers l'extrémité, quelques rares et légères soies obscures et redressées; d'un roux testacé brillant, avec le 4^e segment et la base des 3^e et 5^e plus ou moins rembrunis ou d'un noir de poix. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base: le 5^e plus développé que les précédents, parfois transversalement subimpressionné dans sa première moitié, largement tronqué et muni, à son bord apical, d'une fine membrane pâle. Le 6^e assez saillant, finement et subgranuleusement pointillé sur les côtés. *Celui de l'armure* distinct, subogival, testacé, pubescent.

Dessous du corps finement et éparsement pubescent, finement et subéparsement ponctué; d'un roux testacé brillant, avec la base des 3^e, 4^e et 5^e arceaux du ventre plus ou moins rembrunie. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation obsolètement râpeuse, à 6^e arceau saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds éparsément pubescents, à peine ponctués, d'un testacé brillant et assez pâle. *Cuisses* à peine élargis vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches : les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, sublinéaires, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus : les antérieurs courts, les intermédiaires moins courts : les postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, sensiblement plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve en automne, dans les champignons. Elle est rare, et elle a été capturée dans les montagnes du haut Beaujolais, aux environs de Thizy.

Obs. Sa coloration ne permet pas de la confondre avec la *Gyrophæna nana*. Elle ressemble plutôt à la *Gyrophæna lavipennis*, variété immature; mais elle en diffère par sa tête un peu moins fortement ponctuée sur les côtés, par ses élytres un peu moins lisses et par la ceinture abdominale rembrunie plus large. Les antennes sont plus obscures extérieurement, et surtout leurs 5^e à 10^e articles sont moins fortement transverses.

Elle se distingue de la *Gyrophæna carpini* par ses élytres plus lisses intérieurement, non uniformément ponctuées.

Chez les sujets récemment transformés, les élytres sont testacées, avec la ceinture abdominale plus étroite ou bien d'une couleur moins foncée. La tête devient aussi d'un roux de poix, le prothorax d'un roux assez clair, et les antennes sont alors moins obscures ou presque entièrement testacées.

10. *Gyrophæna lævipennis*. KRAATZ.

Suboblongue, assez courte, assez large, peu convexe, finement et à peine pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les bords du prothorax et la base de l'abdomen d'un roux obscur, les antennes d'un roux testacé, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et les élytres moins leur angle postéro-externe, testacés. Tête un peu moins large que le prothorax, très-

éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies, assez fortement pilosellées, à 3^e article beaucoup moins long que le 2^e, le 4^e sensiblement, les 5^e à 10^e fortement transverses. Prothorax très-court, subrétréci en arrière, beaucoup moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, épaisseur et bissériatement ponctué sur le dos. Elytres fortement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, presque lisses intérieurement, distinctement et subaspèremment ponctuées vers les angles postéro-externes. Abdomen subatténué en arrière, presque lisse.

♂. Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos vers son sommet 2 petits tubercules subarrondis, bien prononcés, en dehors desquels se trouve de chaque côté un très-petit grain élevé. Le 6^e à peine saillant, sinué ou subangulairement échancré dans le milieu de son bord apical.

♀. Le 5^e segment abdominal uni ou avec 6 saillies à peine sensibles. Le 6^e arrondi à son bord apical.

Gyrophæna lævipennis. Kraatz, Ins. Deut. II, 358, 7.

Variété a. Prothorax et abdomen d'un roux de poix : celui-ci avec une étroite ceinture noire avant l'extrémité.

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps suboblong, assez court, assez large, peu convexe, d'un noir de poix brillant avec les bords du prothorax et la base de l'abdomen d'un roux obscur ou châtain, celle des élytres testacée; recouvert d'une fine pubescence d'un gris blond, courte, plus ou moins couchée, très-peu serrée ou à peine apparente.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente avec la pubescence semiredressée; très-finement chagrinée; distinctement et très-éparsement ponctuée sur les côtés; d'un noir brillant. Front très-large, subdéprimé ou à peine convexe, parfois faiblement bimpressionné en avant. Epistome subconvexe, presque lisse ou très-finement chagriné. Labre à peine convexe, d'un roux testacé brillant, offrant vers son sommet quelques points enfoncés et quelques cils légers. Parties de la bouche testacées ou d'un roux testacé. Pénit-

tième article des palpes maxillaires distinctement cilié vers son sommet.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé plus ou moins obscur avec les 3 premiers articles plus pâles; le 1^{er} suballongé, assez fortement renflé en massue, le 2^e obconique, suballongé, beaucoup plus grêle et un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, beaucoup plus court et sensiblement plus grêle que le 2^e: le 4^e à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, sensiblement transverse: les 5^e à 10^e assez fortement et subgraduellement épaissis, non ou peu contigus, fortement transverses: le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis, obpyriforme ou assez courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis; à peine ou un peu rétréci en arrière où il est beaucoup moins large que les élytres; légèrement arqué en avant sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci vus latéralement, subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée ou parfois subsinueusement tronquée dans son milieu, et le rebord basilaire assez large et subexplané; légèrement convexe sur son disque; presque glabre ou à peine pubescent, mais offrant, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, assez longues et plus ou moins apparentes; très-finement et obsolètement chagriné; marqué sur les parties latérales du disque de 2 ou 3 points enfoncés plus ou moins distincts, et sur le milieu de 2 séries longitudinales de points semblables, écartés, dont 2 près du sommet sensiblement plus forts, et 2 avant la base beaucoup plus forts que les intermédiaires qui sont obsolètes; d'un noir ou d'un brun de poix brillant avec le pourtour ou au moins la base et les côtés moins foncés ou d'un roux de poix. *Repli inférieur* lisse, d'un roux testacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un roux testacé brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; d'un tiers plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant un peu et à peine émoussé; subdéprimées ou à peine convexes intérieurement sur leur disque, légèrement impressionnées sur la suture; finement et très-parcimonieusement pubescentes, avec la pubescence un peu plus apparente sur les parties latérales du disque, et le côté des épaules paré d'une légère soie redressée et plus ou moins caduque; presque lisses ou finement et obsolètement chagrinées intérieurement, mais présentant sur la région des angles postéro-externes une ponctuation plus ou moins distincte, assez fine, médiocrement serrée et obsolètement râpeuse; d'un testacé brillant plus ou moins pâle avec la région des angles postéro-externes plus ou moins rembrunie ou d'un noir de poix. *Épaules* largement arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres; environ 2 fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et en outre un peu atténué en arrière; légèrement convexe sur le dos; presque glabre, mais paré, sur les côtés et vers le sommet, de quelques légères et rares soies redressées et plus ou moins caduques; presque lisse ou très-finement et obsolètement chagriné; d'un noir de poix brillant, avec les 2 premiers segments moins foncés et souvent d'un roux obscur. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base: *le 5^e* subégale au précédent ou à peine plus grand, largement tronqué et muni, à son bord apical, d'une fine membrane pâle: *le 6^e* à peine saillant: *celui de l'armure* plus au moins enfoui.

Dessous du corps finement et très-peu pubescent, finement et parcimonieusement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec la base du ventre souvent moins foncée. *Métasternum* subconvexe, presque lisse et presque glabre sur son milieu. *Ventre* convexe, à 6^e arceau peu saillant, plus ou moins étroitement arrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés ou presque lisses, d'un testacé brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches:

les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les antérieurs courts, les intermédiaires moins courts; les postérieurs assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias; à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant : les 2^e et 3^e suboblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle se prend dans les champignons, dans les montagnes lyonnaises, dans celles des environs de Tournus, dans les Hautes-Pyrénées, etc.

Obs. Elle est à peu près de la taille de la *Gyrophæna nana*, à laquelle elle ressemble quant à la coloration; seulement, l'extrémité de l'abdomen est concolore, surtout dans les exemplaires adultes, tandis qu'elle est plus ou moins testacée chez la *Gyrophæna nana*, même dans les sujets les plus foncés. Le 3^e article des antennes paraît moins long relativement au 2^e. Le prothorax, à peine moins court, est moins fortement arrondi sur les côtés, subrétréci en arrière au lieu de l'être en avant; les élytres sont plus déprimées et surtout moins ponctuées, et seulement sur la région des angles postéro-externes, etc. Enfin, la sculpture du 5^e segment abdominal du ♂, qui n'offre que 2 tubercules subarrondis au lieu de 4 lignes élevées, sépare évidemment cette espèce des *Gyrophæna nana* et *despecta*. La conformation du 6^e segment est aussi différente chez le même sexe que dans ces deux espèces.

Chez les individus immatures, le prothorax est d'un brun ou d'un roux de poix avec le pourtour plus clair, et l'abdomen est d'un roux testacé, avec le 4^e segment seul rembruni.

11. *Gyrophæna lucidula*. ERICHSON.

Suboblongue, assez large, peu convexe, presque glabre, d'un noir très-brillant, avec la bouche, la base des antennes, les pieds et les élytres testacés : celles-ci plus ou moins rembrunies sur les côtés. Tête à peine moins large que le prothorax, très-éparsément ou à peine pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à 3^e arti-

cle beaucoup moins long que le 2^e, le 4^e sensiblement, les 5^e à 10^e fortement transverses. Prothorax très-court, subrétréci en arrière, beaucoup moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, éparsément et bissérialement ponctué sur le dos. Elytres très-fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, faiblement convexes, lisses intérieurement, à peine ponctuées vers leur angle postéro-externe. Abdomen subatténué en arrière, très-finement et obsolètement pointillé, surtout postérieurement.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos, vers son extrémité, une ponctuation très-fine et obsolètement granulée. Le 6^e assez profondément échancré à son sommet, avec l'échancrure limitée par 2 fortes dents aiguës.

♀ Le 5^e segment abdominal simplement, très-finement et éparsément pointillé sur le dos. Le 6^e inerme, arrondi au sommet.

Gyrophæna lucidula. Erichson, Col. March. I, 369, 5; — Gen. et Spec. Staph. 187. 10; — Her, Faun. Col. Helv. I, 311, 5; — Redtenbacher, Faun. Austr. 673, 6; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 458, 9; — Kraatz, Ins. Deut. II, 359, 8.

Long. 0,0014 (2/3 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps suboblong, assez large, peu convexe, d'un noir très-brillant, avec les élytres testacées, sauf les côtés, qui sont plus ou moins rembrunis en arrière; presque glabre ou parsemé latéralement d'une très-fine pubescence pâle, courte, couchée, très-écartée ou peu apparente.

Tête transverse, à peine moins large que le prothorax; à peine pubescente, avec la pubescence semiredressée; presque lisse ou à peine pointillée, avec les points disposés sans ordre; d'un noir très-brillant. Front très-large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant entre les yeux deux faibles impressions longitudinales, Epistome faiblement convexe, lisse. Labre à peine convexe, d'un roux de poix plus ou moins testacé, presque lisse, finement et parcimonieusement cilié vers son sommet. Parties de la bouche testacées.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirs ou d'un gris obscur.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre légèrement mais distinctement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; obscures, avec les 3 ou 4 premiers articles testacés: le 1^{er} suballongé, sensiblement renflé en massue: le 2^e suballongé, un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, beaucoup plus court et sensiblement plus grêle que le 2^e: le 4^e à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, subglobuleux mais visiblement transverse: les 5^e à 10^e subégalement et légèrement épaissis, non contigus, subcyathiformes, fortement transverses: le dernier subégal aux deux précédents réunis, obovale, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, environ 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, assez saillants et subarrondis; à peine ou un peu rétréci en arrière, où il est beaucoup moins large que les élytres; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes au-devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à la base, avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu, et le rebord bien distinct et explané; légèrement convexe sur son disque; presque glabre, mais paré sur les côtés de 2 ou 3 soies obscures, redressées, assez longues et bien apparentes; offrant en outre sur le dos 2 séries longitudinales de points enfoncés épars, plus ou moins légers, dont 2 notamment plus forts et situés vers le tiers postérieur; entièrement d'un noir très-brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un brun de poix livide.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir très-brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement ou presque d'un tiers plus longues que le prothorax; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant, et presque subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; faiblement convexes intérieurement sur leur disque,

étroitement impressionnées sur la suture; à peine pubescentes sur les parties latérales, avec une assez longue soie redressée sur le côté des épaules; tout à fait lisses intérieurement, avec quelques points obso- lètes et écartés vers les angles postéro-externes; d'un testacé très-bril- lant, avec les côtés plus ou moins rembrunis surtout postérieurement. *Epaules* arrondies.

Abdomen court, un peu moins large à sa base que les élytres; à peine 2 fois plus prolongé que celles-ci; sensiblement arqué sur les côtés et, de plus, subatténué postérieurement dès son milieu; à peine ou faiblement convexe sur le dos; à peine pubescent; offrant en outre, sur les côtés et vers le sommet, quelques légères et rares soies redres- sées; presque lisse vers sa base, mais finement et éparsément pointillé sur les côtés de chaque segment et sur le dos des 4^e, 5^e et 6^e; entière- ment d'un noir brillant. *Les 2 premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base: *le 5^e* parfois un peu plus développé que le pré- cédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine mem- brane pâle: *le 6^e* peu saillant, finement granulé sur le dos: *celui de l'armure* parfois distinct, conique, obscur, pubescent.

Dessous du corps finement pubescent, finement et subéparsément pointillé, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* con- vexe, à ponctuation subràpeuse, à 6^e arceau peu saillant, subarrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés ou presque lisses, d'un testacé brillant. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches: *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus: *les antérieurs* courts, *les intermédiaire* suballongés: *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant: *les 2^e* à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est peu commune et habite les bolets et les champignons des arbres. Elle préfère les régions froides ou montueu- ses: les environs de Paris, la Flandre, la Normandie, les Alpes, etc. Nous en avons trouvé un exemplaire dans le Beaujolais, au mois de janvier, parmi les détritits charriés par la Saône débordée.

Obs. Elle ressemble, pour la couleur, à la *Gyrophæna larvicollis*; mais elle est d'une taille sensiblement moindre. Elle est beaucoup plus lisse et plus brillante, surtout sur les élytres, et, par contre, l'abdomen est finement et obsolètement pointillé en arrière, ce qui ne se voit pas chez l'espèce précédente. De plus, le 5^e segment abdominal du ♂ n'offre en dessus ni tubercules ni lignes élevées sensibles, mais seulement de très-petits points granuleux et disposés sans ordre.

12. *Gyrophæna congrua*. ERICHSON.

Suballongée, assez courte, assez large, subconvexe, finement et à peine pubescente, d'un roux testacé brillant, avec le prothorax d'un roux de poix, la tête et une ceinture abdominale noires, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête un peu moins large que le prothorax, assez fortement et éparsément ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies, fortement pioscellées, à 3^e article sensiblement plus court que le 2^e, le 4^e médiocrement, les 5^e à 10^e fortement transverses. Prothorax très-court, beaucoup moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, obsolètement et bisérialement ponctué sur le dos. Elytres très-fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, faiblement convexes, finement chagrinées et, en outre, finement et assez densément pointillées. Abdomen court, subatténué en arrière, presque lisse.

♂ Le 5^e segment abdominal muni sur le dos, vers son sommet, de 5 lignes longitudinales élevées assez saillantes, à peine obliques et également distantes : les 2 extérieures à peine moins prononcées. Le 6^e à peine saillant, armé à son sommet de 2 dents aiguës, très-écartées et situées sur les côtés.

♀ Les 5^e et 6^e segments abdominaux simples, inermes.

Gyrophæna congrua. Erichson, Col. Märch. I, 36 t, 4; — Gen. et spec. Staph. 187, 9. — Redtenbacher, Faun. aust. 672, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 458, 8; — Kraatz, Ins. Deut. II, 358, 6.

Long. 0,0020 (1 l. à peine); — 0,0007 (1/3 l.)

Corps suboblong, assez court, assez large, subconvexe, d'un roux testacé brillant, avec le prothorax plus foncé, la tête et une large ceinture abdominale d'un noir de poix; recouvert d'une fine pubescence d'un blond pâle, assez courte, plus ou moins couchée; très-peu serrée et à peine distincte.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente, avec la pubescence semi-redressée; finement et obsolètement chagrinée, et, en outre, assez fortement et éparsement ponctuée, avec les points disposés sans ordre; d'un noir de poix brillant. *Epistome* subconvexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirs.

Antennes de la longueur environ de la tête et du prothorax réunis; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès leur 5^e article inclusivement; finement duveteuses et, en outre, assez fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec les 3 ou 4 premiers articles d'un testacé pâle: le 1^{er} assez allongé, sensiblement épaissi en massue: le 2^e suballongé, légèrement épaissi en massue, sensiblement moins long et un peu moins épais que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, sensiblement plus court et plus grêle que le 2^e: le 4^e un peu plus épais que le précédent, beaucoup moins large que le suivant, médiocrement transverse: les 5^e à 10^e sensiblement et subégalement épaissis, non contigus, subégaux, fortement transverses: le dernier à peine aussi long que les 2 précédents réunis, obpyriforme ou obovale, pilosellé, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, environ 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et arrondis; beaucoup moins large que les élytres; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière, au-devant des angles postérieurs, qui sont très-obtus et arrondis; largement arrondi à sa

base, avec celle-ci subtronquée dans son milieu, et le rebord basilaire étroitement explané; légèrement convexe sur son disque; presque glabre ou à peine pubescent, avec quelques légères soies redressées vers les côtés; très-finement et obsolètement chagriné; offrant sur les parties latérales de sa surface 2 ou 3 petits points enfoncés, dont 1 plus fort près des angles postérieurs, et sur le dos 2 séries longitudinales de points obsolètes et écartés, dont 2 notamment plus forts et situés vers le tiers postérieur; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec le pourtour un peu plus clair. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson glabre, très-finement chagriné, d'un roux brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé; légèrement convexes intérieurement sur leur disque; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et à peine pubescentes; finement, assez densément et subrugueusement pointillées, avec les intervalles finement et distinctement chagrinés; testacées ou d'un roux testacé, avec les angles postéro-externes parfois un peu rembrunis. *Épaulés* arrondies.

Abdomen court, à peine moins large à sa base que les élytres, à peine 2 fois plus prolongé que celles-ci; sensiblement arqué sur les côtés et, en outre, subatténué postérieurement dès leur milieu; faiblement convexe sur le dos; presque glabre ou à peine pubescent; offrant de plus, sur les côtés et vers le sommet, quelques soies obscures, subredressées et plus ou moins caduques; presque lisse ou très-finement et obsolètement chagriné; d'un roux testacé brillant, avec les 4^e et 5^e segments plus ou moins largement rembrunis à leur base. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur naissance: le 5^e subégal au précédent, largement tronqué et muni, à son bord apical, d'une fine membrane pâle: le 6^e à peine saillant: celui de l'armure enfoui.

Dessous du corps finement et éparsément pubescent, finement et peu ponctué, d'un roux de poix brillant, avec le milieu de la poitrine et

du ventre obscurci. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-légèrement ciliés sur leurs tranches : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* suballongés : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, sensiblement plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est rare en France. Elle se rencontre dans les champignons, à la Grande-Chartreuse, dans le Maine, l'Alsace, la Lorraine, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *Gyrophæna nana*. Elle est à peine plus petite. La tête est un peu moins fortement ponctuée, et la ponctuation s'étend beaucoup plus sur la partie médiane, qui offre par conséquent un espace lisse moins considérable. Les antennes sont plus obscures extérieurement. Les élytres sont plus finement et moins rugueusement ponctuées. En outre, la couleur est généralement moins foncée, etc.

Nous avons vu 2 exemplaires ♂ dont la teinte est plus obscure et la taille un peu plus robuste, avec les lignes élevées du 5^e segment abdominal encore plus prononcées, également saillantes, et les dents du 6^e plus grêles ou subspiniiformes. Les élytres, restant finement chagrinées, sont plus obsolètement et moins densément ponctuées. Les antennes sont moins rembrunies ou presque entièrement d'un roux testacé (*Gyrophæna ruficornis, nobis*). Peut-être cette variété doit-elle constituer une autre espèce ; mais, jusqu'à nouvel ordre, nous nous bornerons à cette courte indication, d'autant plus que, parfois, les exemplaires à élytres peu densément ponctuées ont les antennes obscures à leur extrémité, ainsi que dans le type.

13. *Gyrophæna carpini*, BAUDI.

Suballongée, assez large, subdéprimée, finement et très-peu pubescente, d'un roux-testacé brillant avec le disque du prothorax à peine plus foncé, la tête et une ceinture abdominale noires, la bouche, les antennes et les

pieds d'un testacé pâle. Tête un peu moins large que le prothorax, fortement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies, fortement piloscellées, à 3^e article beaucoup plus court que le 2^e : le 4^e assez fortement, les 5^e 10^e très-fortement transverses. Prothorax très-court, beaucoup moins large que les élytres, à peine rétréci en arrière faiblement arqué sur les côtés, bissérialement mais confusément ponctué sur le dos. Elytres très-fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densément ponctuées intérieurement, plus fortement vers les angles postéro-externes. Abdomen atténué en arrière, presque lisse.

♂. Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos vers son sommet 8 saillies : les 4 du milieu un peu obliques, convergentes en arrière, longitudinales et bien accusées : les extérieures beaucoup moindres, réduites à un petit grain oblong. Le 6^e armé à son bord postérieur de 4 dents : les 2 intermédiaires rapprochées et comme accollées, subtuberculiformes : les latérales assez aiguës, séparées [de ces dernières par un intervalle assez grand, à peine ou non plus prolongées que celles-ci.

♂ Le 5^e segment abdominal simple, presque uni. Le 6^e inerme, subarrondi au sommet.

Gyrophacna carpini. Baudi.

Var. a. Dessus du corps d'un testacé assez pâle avec la tête et une légère ceinture abdominale plus ou moins rembrunies.

Long. 0,0015 (2/3 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.)

Corps suboblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé avec les épaules un peu claires, le disque du prothorax à peine rembruni, la tête et une large, ceinture abdominale noires; recouvert d'une fine pubescence d'un gris blond, assez courte, plus ou moins couchée et très-peu serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente avec la pubescence un peu redressée; lisse sur son milieu, fortement et éparsement ponctuée sur les côtés; d'un noir de poix très-brillant. Front très-large, subdéprimé, à peine ou obsolètement biimpressionné entre les yeux. Epistome subconvexe, lisse. Labre à peine

convexe, d'un roux-testacé brillant, offrant vers son sommet quelques points enfoncés et quelques cils légers. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* paré à son extrémité de quelques cils assez longs.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un testacé assez pâle; à 1^{er} article assez allongé, légèrement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconico-subcylindrique, sensiblement moins long et un peu moins épais que le 1^{er}: le 3^e un peu oblong, obconique, beaucoup plus court et sensiblement plus grêle que le 2^e: le 4^e court, sensiblement plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, assez fortement transverse: les 5^e à 10^e subégalement épaissis, non contigus, très-fortement transverses avec le 5^e néanmoins un peu moins fortement: le dernier égal aux 2 précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet,

Prothorax très-fortement transverse, environ 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, un peu obtus et arrondis; à peine rétréci en arrière où il est beaucoup moins large que les élytres; faiblement arqué en avant sur les côtés, vu de dessus, avec ceux-ci, vas latéralement, subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et arrondis: largement arrondi à sa base, avec celle-ci souvent subtronquée dans son milieu et le rebord basilaire étroit; faiblement convexe sur son disque; presque glabre ou à peine pubescent, mais offrant sur les côtés quelques soies redressées assez longues et bien distinctes: marqué sur les parties latérales de sa surface de 2 ou 3 points obsolètes, et sur le dos de 2 séries longitudinales mais confuses de points légers et épars, dont 2 notamment plus forts et situés vers le tiers postérieur; d'un roux-testacé brillant avec le disque à peine ou un peu plus foncé chez les adultes.

Repli inférieur lisse, testacé.

Ecusson glabre, lisse, d'un roux de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural un peu rentrant et à peine émoussé; subdéprimées sur leur disque; légèrement impressionnées sur la suture; offrant parfois en arrière près des angles postéro-externes une large impression obsolète et un peu oblique; finement et très parcimonieusement pubescentes avec le côté des épaules paré quelquefois d'une soie redressée; finement et assez densément ponctuées avec la ponctuation ordinairement plus forte sur la région des angles postéro-externes, et les intervalles des points lisses ou presque lisses; d'un roux-testacé brillant et graduellement plus foncé postérieurement sur les côtés, avec la région humérale généralement plus claire ou testacée. *Epaules* arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres; environ 2 fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et de plus légèrement atténué en arrière dès son milieu ou dès son premier tiers; faiblement convexe sur le dos; à peine ou très-peu pubescent; offrant en outre sur les côtés et vers le sommet quelques légères soies obscures et redressées; lisse ou presque lisse; d'un roux testacé brillant avec les 3^e et 4^e segments plus ou moins rembrunis ou d'un noir de poix. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base: *le 4^e* parfois plus court que ceux entre lesquels il se trouve: *le 5^e* subégal au 3^e, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: *le 6^e* à peine saillant: *celui de l'armure* peu distinct.

Dessous du corps finement et peu pubescent, finement et peu densément ponctué, d'un roux-testacé brillant avec le milieu du ventre obscurci. *Métasternum* assez convexe, parfois assez foncé dans son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation finement râpeuse, à 6^e arceau peu saillant, subarrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé brillant et assez pâle. *Cuisses* à peine élargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches: *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus;

les antérieurs assez courts, les intermédiaires moins courts; les postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie : On trouve cette espèce assez rarement, sur les bolets des arbres et surtout des charmes, dans les parties froides et tempérées de la France : la Normandie, les collines du Lyonnais, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est difficile à distinguer de la *Gyrophæna congrua* dont elle diffère par sa tête plus lisse sur son milieu, mais plus fortement ponctuée sur les côtés; par ses antennes entièrement testacées, avec les 3^e et 4^e articles plus courts et les pénultièmes (6 à 10) un peu plus fortement transverses; par ses élytres plus déprimées et non finement chagrinées. Le prothorax est aussi un peu moins rembruni sur son disque, etc.

14. *Gyrophæna minima*. ERICHSON.

Suboblongue, assez large, subdéprimée, finement et parcimonieusement pubescente, d'un testacé ferrugineux brillant, avec la tête et une ceinture abdominale brunâtres, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête un peu moins large que le prothorax, assez finement et subéparsement ponctuée sur les côtés. Antennes assez fortement épaissies, fortement pilosellées, à 3^e article beaucoup moins long que le 2^e, le 4^e court, le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses. Prothorax très-court, sensiblement moins large que les élytres, subarqué et distinctement sétosellé sur les côtés, obsolètement et éparsement ponctué sur son milieu. Elytres notablement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et parcimonieusement ponctuées. Abdomen subaténué en arrière, presque lisse.

♂. Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos vers son sommet 4 petits plis longitudinaux, également espacés. Le 6^e armé de 3 dents assez distantes : l'intermédiaire en forme de lame triangulaire et horizontale : les latérales à peine plus prolongées mais plus aiguës.

♀. Le 5^e segment abdominal simple et presque uni. Le 6^e inerme, obtusément arrondi au sommet.

Gyrophana minima. *Erichson*, Col. March. I. 370, 7; — *Gen. et spec. staph.* 192, 19; — *Redtenbacher*, Faun. Austr. 823; — *Fairmaire et Laboulbène*, Faun. Ent. Fr. I, 458, 10; — *Kraatz*, Ins. Dent. II, 359, 9.

Long. 0,0011 (1/2 l.); — larg. 0,0004 (1/3 l.).

Corps suboblong, assez large, subdéprimé ou faiblement convexe; d'un testacé ferrugineux brillant avec la tête et une large ceinture abdominale plus ou moins rembrunies; recouvert d'une fine pubescence d'un blond cendré, courte, plus ou moins couchée et peu serrée.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente, avec quelques cils redressés; lisse sur son milieu; assez finement mais distinctement et subéparsement ponctuée sur les côtés; d'un brun de poix brillant et plus au moins foncé. *Front* très-large, subdéprimé ou à peine convexe. *Épistome* subconvexe, lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux de poix, ruguleux et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un testacé pâle; à 1^{er} article assez allongé, assez fortement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconico-subcylindrique, sensiblement moins long et moins épais que le 1^{er}: le 3^e oblong, obconique, beaucoup plus court et beaucoup plus grêle que le 2^e: le 4^e court, un peu plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, fortement transverse: les 5^e à 10^e assez fortement et subégalement épaissis, non ou peu contigus: le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses: le dernier subégal aux 2 précédents réunis, obovale ou obpyriforme, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, 2 fois aussi large que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, à peine obtus mais subarrondis; sensiblement moins large que les élytres; légèrement mais visiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en

arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis; très-largement arrondi à sa base avec le rebord étroit; légèrement convexe sur son disque; à peine pubescent, mais paré sur les côtés de quelques soies obscures, redressées, assez longues et bien distinctes; finement, obsolètement et éparsément ponctué sur le dos, avec 2 points un peu plus forts, assez écartés, transversalement disposés sur le tiers postérieur; d'un testacé brillant et ferrugineux. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson presque glabre, presque lisse, d'un roux brillant.

Élytres formant ensemble un carré notablement transverse; beaucoup plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine rentrant et presque droit; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque, avec la suture un peu enfoncée sur toute sa longueur; finement et parcimonieusement pubescentes, avec une soie subredressée sur les côtés vers les épaules; finement, distinctement et peu densément ponctuées; d'un testacé brillant et plus ou moins ferrugineux avec la région des angles postéro-externes non ou à peine plus foncée. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres; environ 2 fois plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et de plus subatténué en arrière à partir du 1^{er} tiers; légèrement convexe sur le dos; finement et très-peu pubescent; offrant en outre sur les côtés et vers l'extrémité quelques légères soies obscures, redressées et plus ou moins distinctes; presque lisse, d'un roux ferrugineux ou testacé et brillant avec les 3^e et 4^e segments plus ou moins obscurcis. *Les 2 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base: *le 5^e* un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: *le 6^e* à peine saillant: *celui de l'armure* plus ou moins enfoui.

Dessous du corps finement et peu pubescent, finement et subéparsément ponctué, d'un roux ferrugineux brillant avec les 3^e et 4^e arceaux du ventre plus obscurs. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subràpeuse; à 6^e arceau peu saillant, fortement arrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé assez pâle et brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches, offrant souvent sur l'externe 1 ou 2 soies redressées; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus; *les antérieurs* assez courts, *les intermédiaires* plus développés; *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette petite espèce, bien qu'assez rare, se rencontre dans diverses parties de la France : la Flandre, la Normandie, l'Alsace, les Alpes, les montagnes du Beaujolais, les environs de Lyon, etc. Elle vit dans les champignons et les bolets.

Obs. La petitesse de sa taille et la ponctuation fine et peu serrée des élytres ne permettent de confondre cette espèce avec aucune des précédentes. Le prothorax est éparsément ponctué sur son milieu et ne présente pas de séries dorsales distinctes; il est aussi plus visiblement sétosellé sur ses côtés, etc.

Quelquefois la couleur ferrugineuse passe au testacé assez clair. Chez les exemplaires capturés dans la plaine, les élytres nous ont paru un peu plus courtes que dans le type.

15. *Gyrophæna manca*. ERICHSON.

Suboblongue, assez large, subdéprimée, finement et parcimonieusement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds blonds. Tête un peu moins large que le prothorax, lisse sur son milieu, finement et très-éparsément ponctué sur les côtés. Antennes assez fortement épaissies, fortement pilosellées, à 3^e article sensiblement moins long que le 2^e; le 4^e sensiblement, le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses. Prothorax très-court, sensiblement moins large que les élytres, subarqué sur les cotés, légèrement et subéparsément ponctué sur toute sa surface. Elytres notablement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, assez densément et sub-

aspèremment ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, très-finement et assez densément pointillé.

♂ *Le 6^e segment abdominal armé à son sommet de 2 dents aiguës, assez fortes, distantes, embrassant entre elles une échancrure peu profonde et à peine cintrée. Le 6^e arceau ventral saillant, débordant le segment abdominal correspondant et même celui de l'armure, obtusément ou même sinueusement tronqué à son bord apical, avec celui-ci longuement cilié.*

♀ *Le 6^e segment abdominal à peine saillant, simple et subarrondi à son sommet. Le 6^e arceau ventral peu saillant, subarrondi et à peine cilié à son bord apical.*

Gyrophæna manca. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 190, 15. — Redtenbacher, Faun. Austr. 673, 7 ; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 438 ; — Kraatz, Ins. Deut. II, 361, 12.

Long. 0,0012 (1/2 l.) — Larg. 0,0004 (1/5 l.).

Corps suboblong, assez large, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant ; recouvert d'une fine pubescence pâle, assez longue, plus ou moins couchée, peu serrée mais bien distincte surtout sur les élytres.

Tête transverse, un peu moins large que le prothorax ; légèrement pubescente avec la pubescence semiredressée ; lisse sur son milieu, finement et à peine ou très-éparsément ponctuée sur les côtés ; d'un noir peu brillant. *Front* très-large, à peine convexe, offrant parfois entre les yeux deux impressions légères ou à peine sensibles. *Epistome* subconvexe, lisse, testacé en avant. *Labre* à peine convexe, d'un testacé pâle, à peine cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* blondes. *Pénultième article des palpes maxillaires* offrant à son extrémité quelques cils distincts.

Yeux très-gros, saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; assez fortement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement ; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement blondes ou d'un testacé pâle ; à 1^{er} article assez allongé, sensiblement renflé en massue : le 2^e suballongé, sensiblement moins épais et un peu moins

long que le premier : le 3^e oblong, obconique, sensiblement plus court et évidemment plus grêle que le 2^e : le 4^e assez court, à peine plus épais que le précédent, beaucoup moins large que le suivant, sensiblement transverse : les 5^e à 10^e assez fortement et subégalement épaissis, à peine contigus : le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis, obovale, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, 2 fois aussi large que long ; à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et subarrondis ; sensiblement moins large que les élytres ; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont très-obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base avec le rebord étroit ; faiblement convexe sur son disque ; presque glabre ou à peine pubescent, avec quelques légères soies redressées près des côtés ; légèrement et subéparsement ponctué sur toute sa surface, avec deux points plus forts, assez distants, transversalement disposés sur le tiers postérieur ; d'un noir de poix plus ou moins brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux livide.

Écusson glabre, lisse, d'un noir de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré notablement transverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur les côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural à peine rentrant et presque droit ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque, parfois très-faiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement, parcimonieusement mais distinctement pubescentes, avec une légère soie subredressée sur les côtés vers les épaules ; finement et assez densément ponctuées, avec la ponctuation subràpeuse ou légèrement granulée ; d'un noir de poix assez brillant avec la région humérale rarement un peu ou à peine moins foncée. *Épaules* arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ 2 fois plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés et de plus un peu ou à peine atténué en arrière dès le milieu ou le tiers

basilaire; subconvexe sur le dos; finement et parcimonieusement pubescent; offrant en outre sur les côtés et vers le sommet quelques soies redressées, obscures, assez longues ou plus ou moins distinctes; finement et légèrement pointillé, avec la ponctuation paraissant subécailleuse, assez serrée et assez visible sur les premiers segments, plus ou moins effacée sur les derniers; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Les 2 premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base; *le 5^e* souvent un peu plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle et parfois peu distincte: *le 6^e* peu saillant: *celui de l'armure* quelquefois apparent (σ), couleur de poix, presque lisse en dessus, subsinué à son sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et assez densément pointillé, d'un noir brillant avec les intersections ventrale d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, parfois d'une couleur moins foncée dans son milieu. *Ventre* convexe, à 6^e arceau plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, blonds ou d'un testacé assez pâle et brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés; subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts; *les postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, visiblement plus long que le suivant; les 2^e à 4^e subégaux ou graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce est assez rare en France. Elle se prend dans les bolets des arbres, surtout dans les régions montueuses: les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est à peu près de la taille de la précédente; mais elle est d'un noir de poix; ses élytres sont plus densément ponctuées et l'abdomen est moins lisse. La ponctuation du prothorax s'étend sur toute sa surface.

Le σ ne présente pas, comme chez les espèces précédentes, des saillies sur le dos du 5^e segment abdominal, et le 6^e arceau ventral a une conformation qu'on ne rencontre dans aucune de ses congénères.

DEUXIÈME GROUPE

Tête faiblement transverse, trapézoïdiforme ou presque carrée, à peine et graduellement resserrée derrière les yeux ; ceux-ci assez gros, assez saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand. (Sous-genre *Phænogyra*, anagramme de *Gyrophæna* (1).

Ce groupe ne renferme que 4 espèces qu'on peut caractériser ainsi :

- A. *Corps* oblong. *Elytres* parcimonieusement ponctuées.
 - B. *Prothorax* obsolètement et bissérialement ponctué. *Les 7^e à 10^e articles des antennes* assez fortement transverses : *le dernier obovalaire*..... *polita.*
 - BB. *Prothorax* à peine ou très-éparsément ponctué sur le dos.
 - c. *Les 7^e à 10^e articles des antennes* fortement transverses : *le dernier courtement ovalaire*..... *strictula.*
 - CC. *Les 7^e à 10^e articles des antennes* très-fortement transverses : *le dernier court, subhémisphérique*..... *brevicornis.*
- AA. *Corps* suballongé, sublinéaire. *Elytres* densément, *prothorax* assez densément ponctués..... *boleti.*

16. *Gyrophæna* (*Phænogyra*) *polita*. GRAVENHORST.

Oblongue, faiblement convexe, finement et très-parcimonieusement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres un peu moins foncées, la bouche d'un roux testacé, les antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement et très-lâchement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, fortement pilosellées, à 3^e article beaucoup plus court que le 2^e, le 4^e subglobuleux, les 5^e et 6^e sensiblement, les 7^e à 10^e assez fortement transverses, le dernier obovalaire. Prothorax très-court, à peine plus étroit en avant, sensiblement moins large que les élytres, médiocrement arqué et distinctement sétosellé

(1) Les espèces de ce groupe offrent un faciès particulier. Elles sont plus oblongues, plus étroites et moins brillantes que leurs congénères. La tête, moins transverse, devient plus étroite relativement au prothorax, et prend une position plus verticale. Les antennes sont épaissies vers leur extrémité d'une manière plus graduée, au lieu de l'être subégalement.

sur les côtés, obsolètement et bissérialement ponctué sur le dos. *Elytres* fortement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, faiblement convexes, très-finement chagrinées, finement et parcimonieusement ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, distinctement sétosellé, presque lisse.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur le dos vers son extrémité 6 plis longitudinaux, bien prononcés : les deux intermédiaires, plus distants, plus épais ou moins linéaires. Le 6^e armé à son sommet de 2 dents aiguës, subspiniformes, un peu déjetées en dedans, distantes, embrassant entre elles une échancrure assez profonde, au milieu de laquelle s'avance une petite dent angulaire, à peine saillante.

♀ Le 5^e segment abdominal simple et uni en-dessus. Le 6^e inerme et subarrondi à son sommet.

Aleochara polita. Gravenhorst. Micr. 99, 48 ; — Mon. 176, 73 ; — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 415, 37.

Gyrophæna polita. Mannerheim, Brach. 74, 4 ; — Erichson, Col. March. I. 369, 6 ; — Gen. et Spec. Staph. 190, 16 ; — Heer, Faun. Col. Helv. I, 341, 6 ; Redtenbacher, Faun. Austr. 673, 6 ; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 458, 11 ; — Kraatz, Ins. Deut. II, 360, 11.

VARIÉTÉ A. *Elytres* d'un brun châtain.

Long. 0,0015 (2/3 l.). — Larg. 0,0004 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir de poix brillant avec les *élytres* un peu moins foncées ; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et très-peu serrée.

Tête trapézoïdiforme, non ou à peine transverse, sensiblement moins large que le prothorax ; légèrement pubescente avec la pubescence semiredressée ; très-finement et obsolètement chagrinée et de plus, finement et très-lâchement ponctuée ; d'un noir de poix brillant. Front large, à peine convexe. Epistome longitudinalement convexe, lisse, un peu roussâtre en avant. Labre à peine convexe, d'un roux testacé, offrant en-dessus 4 points enfoncés, légers et transversalement disposés, à peine cilié vers son sommet. Parties de la bouche d'un roux testacé. Pénultième article des palpes maxillaires paré à son extrémité de quelques cils distincts.

Yeux assez gros, assez saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; sensiblement et subgraduellement épaissies ; très-finement duveteuses et en outre fortement et assez densément pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un testacé pâle ; à 1^{er} article assez allongé, sensiblement renflé en massue : le 2^e suballongé, obconique, évidemment moins épais et moins long que le précédent : le 3^e oblong, beaucoup plus court et plus grêle que le 2^e : le 4^e un peu plus épais que le précédent, un peu moins large que le suivant, subglobuleux ou à peine transverse : les 5^e à 10^e sensiblement et subgraduellement épaissis, subcontigus : les 5^e et 6^e sensiblement, les 7^e à 10^e assez fortement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis ; à peine plus étroit en avant (1) ; sensiblement moins large que les élytres ; médiocrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont obtus et arrondis ; largement arrondi à sa base avec le rebord assez étroit et subexplané ; légèrement convexe sur son disque ; à peine pubescent, mais paré vers les côtés de quelques soies redressées, assez longues et bien distinctes ; presque lisse ou très-obtusément chagriné ; offrant sur le dos deux sillons longitudinaux à peine sensibles, marqués chacun d'une série de points très-fins et obsolètes, dont 2 notamment un peu plus forts et situés vers le tiers postérieur ; d'un noir de poix brillant.
Repli inférieur lisse, d'un roux de poix.

Ecusson glabre, lisse, d'un noir de poix.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse ; beaucoup plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et pres-

(1) Il est bon de remarquer que, dans les 3 premières espèces de ce groupe, le prothorax est un peu ou à peine plus étroit en avant qu'en arrière.

que droit ; faiblement convexes intérieurement sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture ; finement et très-peu pubescentes, avec une soie assez longue et plus ou moins redressée sur le côté des épaules ; très-finement et obsolètement chagrinées, et en outre finement et parcimonieusement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse ou subgranulée, devenant graduellement plus forte et plus distincte sur les côtés et surtout sur la région des angles postéro-externes ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant avec les épaules ordinairement moins foncées. *Celles-ci* arrondies.

Abdomen assez court, presque aussi large à sa base que les élytres ; environ 2 fois plus prolongé que celles-ci ; subarqué sur les côtés et en outre à peine atténué en arrière dès le milieu ou dès le tiers basilaire ; légèrement convexe sur le dos ; finement et à peine pubescent, mais offrant sur ses côtés et vers son extrémité quelques soies redressées, assez longues et bien distinctes ; presque lisse ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet quelquefois brunâtre. *Les 2 premiers segments* légèrement, *le 3^e* à peine (1) sillonnés en travers à leur base : *le 5^e* subégal au précédent ou à peine plus grand, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : *le 6^e* peu saillant : *celui de l'armure* peu distinct, subangulé.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et peu densément ponctué ; d'un noir brillant avec le sommet du ventre et parfois les intersections ventrales un peu moins foncés. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse ; à 6^e arceau peu saillant, arrondi et légèrement cilié à son bord postérieur.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé brillant et plus ou moins pâle. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, finement ciliés sur leurs tranches ; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* plus développés ; *les postérieurs*

(1) Encore un caractère particulier à ce groupe, c'est d'avoir le 3^e segment abdominal à peine ou faiblement sillonné en travers à sa base, tandis qu'il n'offre aucune trace de sillon dans les espèces du 1^{er} groupe.

allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, évidemment plus long que le 2^e : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se prend sur les bolets de divers arbres, dans les environs de Paris, les collines du Lyonnais, les bois de la Bresse, les Pyrénées, etc.

Obs. Son corps plus oblong, sa tête moins large, son prothorax bissérialement ponctué au lieu de l'être sur toute sa surface, tels sont les caractères principaux qui distinguent cette espèce de la *Gyrophæna manca* dont elle a la coloration. Les yeux sont aussi moins gros et moins saillants.

Dans la variété *A* les élytres passent du brun de poix au châtain avec les épaules toujours plus claires.

***Gyrophæna (Phænogyra) strictula.* ERICHSON.**

Oblongue, subdéprimée, finement et très-peu pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête sensiblement moins large que le prothorax, assez finement et éparsément ponctuée sur les côtés. Antennes assez fortement épaissies vers leur extrémité, fortement pilosellées, à 3^e article beaucoup moins long que le 2^e, le 4^e subglobuleux, les 5^e et 6^e assez fortement, les 7^e à 10^e fortement transverses, le dernier courtement ovalaire. Prothorax court, un peu plus étroit en avant, sensiblement moins large que les élytres, faiblement arqué et légèrement sétosellé sur les côtés, à peine ponctué sur le dos, avec 2 points plus forts sur le tiers postérieur. Élytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement chagrinées, éparsément et obsolètement ponctuées. Abdomen à peine atténué en arrière, légèrement sétosellé, à peine pointillé.

♂. Le 5^e segment abdominal offrant en dessus vers son extrémité 6 plis longitudinaux bien prononcés : les 2 intermédiaires à peine plus distants, plus épais ou moins linéaires, un peu obliques et convergeant un peu en arrière. Le 6^e armé à son sommet de deux dents aiguës, embrassant entre elles une large échancrure peu profonde.

♀. Le 5^e segment abdominal simple et uni en dessus. Le 6^e inerme, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son sommet.

Gyrophæna strictula. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 191, 17; — Kraatz, Ins. Deut. II, 360, 10.

Gyrophæna lævigata. Heer, Faun. Col. Helv. 1, 310, 2; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 439, 12.

Variété A (immature). Dessus du corps d'un roux de poix ou d'un roux testacé, avec la tête et une ceinture abdominale plus foncées.

Long. 0,0014 (2/3 l.); — larg. 0,0004 (1/5 l.).

Corps oblong, subdéprimé; d'un noir assez brillant; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez courte, plus ou moins couchée et très-peu serrée.

Tête trapézoïdiforme, non ou à peine transverse, sensiblement moins large que le prothorax; légèrement pubescente avec la pubescence semiredressée; très-finement et obsolètement chagrinée et de plus assez finement et éparsement ponctuée surtout sur les côtés; d'un noir assez brillant. Front large, subdéprimé ou à peine convexe. Epistome subconvexe, presque lisse. Labre à peine convexe, d'un roux testacé, offrant en avant quelques points transversalement disposés et quelques cils très-légers. Parties de la bouche testacées. Pénultième article des palpes maxillaires paré à son sommet de 2 ou 3 cils distincts.

Yeux assez gros, assez saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez fortement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; testacées ou d'un roux testacé avec la base un peu plus claire; à 1^{er} article assez allongé, sensiblement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, un peu moins long et évidemment moins épais que le 1^{er}: le 3^e oblong ou à peine oblong, obconique, beaucoup plus court et plus grêle que le 2^e: le 4^e un peu plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, subglobuleux ou à peine transverse: les 5^e à 10^e assez fortement et subgraduellement épaissis, plus ou moins contigus, fortement transverses, avec les 5^e et 6^e un peu moins fortement: le dernier aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, mousse ou très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, une fois et demie ou une fois et deux tiers aussi large que long; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis; un peu plus étroit en avant; sensiblement moins large que les élytres; faiblement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et arrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci parfois subsinueusement tronquée dans son milieu et le rebord basilaire étroitement mais visiblement explané; faiblement convexe sur son disque; à peine pubescent, mais offrant vers les côtés quelques soies légères et redressées; très-finement et obsolètement chagriné; à peine ponctué mais avec deux points plus distincts, transversalement disposés vers le tiers basilaire et un autre obsolète près de chaque angle postérieur; marqué parfois vers sa base de deux impressions oblongues qui sont comme des rudiments de sillons longitudinaux; d'un noir assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix.

Écusson glabre, presque lisse, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et presque droit; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; non ou à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement et très-parcimonieusement pubescentes, avec une assez longue soie subredressée sur les côtés vers les épaules; très-finement chagrinées et en outre finement et éparquement ponctuées, avec la ponctuation obsolètement râpeuse ou subgranulée, plus forte et plus distincte sur la région des angles postéro-externes; d'un noir de poix assez brillant et parfois un peu brunâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres; de 2 fois à 2 fois et demie plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et en outre à peine atténué en arrière dès le milieu ou dès le tiers basilaire; faiblement convexe sur le dos; finement et à peine pubescent; offrant en outre sur les côtés et vers l'extrémité quelques légères soies redressées et plus ou moins caduques; presque lisse ou à

peine chagriné sur le milieu du dos, mais très-finement et obsolètement pointillé sur les côtés de chaque segment; d'un noir assez brillant avec le sommet rarement moins foncé. *Les 2 premiers segments* légèrement, *le 3^e* à peine sillonnés en travers à leur base: *le 5^e* non ou à peine plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, offrant sur le dos, au devant de celle-ci, une série transversale de petits grains élevés et obsolètes (1): *le 6^e* peu saillant, obsolètement pointillé: *celui de l'armure* peu distinct, pubescent.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement et peu densément ponctué, d'un noir brillant avec le sommet du ventre parfois couleur de poix. *Metasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation à peine râpeuse, à 6^e arceau peu saillant, arrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés ou presque lisses, d'un testacé brillant et assez pâle. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches: *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longnement ciliés en dessous, à peine en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* plus développés; *les postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, visiblement plus long que le suivant: les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se prend assez communément sur les bolets du chêne, dans plusieurs parties de la France: les environs de Paris et de Lyon, le Bourbonnais, le Beaujolais, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle se distingue avec peine de la précédente. Cependant elle est un peu plus étroite et un peu moins brillante. Les antennes sont un peu plus fortement épaissies vers leur extrémité, avec leurs pénultièmes articles (7 à 10) un peu plus fortement transverses, et le dernier plus courtement ovalaire. Le prothorax est un peu moins court, plus étroit,

(1) Ces grains sont ici plus marqués que dans la plupart des autres espèces, chez lesquelles ils sont ou très-fins, ou à peine distincts.

plus faiblement arqué sur les côtés (1), avec les sillons longitudinaux non sérialelement ponctués, tantôt nuls, tantôt réduits à deux impressions basilaires oblongues et obsolètes. Les élytres, plus déprimées, ne sont presque pas impressionnées sur la suture derrière l'écusson. L'abdomen, moins lisse, paraît très-finement et obsolètement pointillé sur les côtés du dos, etc.

Chez les sujets immatures, la couleur générale devient tantôt brunâtre, tantôt d'un roux de poix qui passe au roux testacé, avec la tête rembrunie ainsi qu'une ceinture abdominale plus ou moins réduite.

18. *Gyrophæna (Phænogyra) brevicornis.* MULSANT et REY.

Oblongue, subdéprimée, très-finement et peu pubescente, d'un noir de poix assez brillant avec la bouche d'un roux testacé, les antennes et les pieds d'un testacé pâle. Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement et très-éparsement ponctuée. Antennes courtes, assez fortement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à 3^e article petit, beaucoup moins long que le 2^e, le 4^e légèrement, les 5^e et 6^e fortement, les 7^e à 10^e très-fortement transverses, le dernier subhémisphérique. Prothorax fortement transverse, sensiblement moins large que les élytres, à peine plus étroit en avant, subarqué et distinctement sétosellé sur les côtés, presque lisse sur le dos, biponctué vers le tiers postérieur. Elytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine chagrinées, finement, parcimonieusement et subuniformément ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, légèrement sétosellé, très-finement et assez densément pointillé.

♂. Nous est inconnu.

♀. Le 5^e segment abdominal simple et uni en dessus. Le 6^e inerme et obtusément tronqué au sommet.

Gyrophæna brevicornis. Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, p. 163.

(1) Chez la *Gyrophæna polita*, le prothorax, étant sensiblement arqué sur ses côtés, paraît un peu rétréci en avant et en arrière, tandis que, chez la *Gyrophæna strictula*, il ne l'est visiblement que dans sa partie antérieure.

Long. 0,0013 (2/3 l.); — larg. 0,00035 (1/6 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, plus ou moins couchée et peu serrée.

Tête trapézoïdiforme, à peine transverse, sensiblement moins large que le prothorax; légèrement pubescente avec la pubescence semiredressée; presque lisse sur son milieu, finement et très-éparsément ponctuée sur les côtés; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Epistome* convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé, offrant en avant quelques points et quelques cils légers. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* paré à son sommet de quelques cils bien distincts.

Yeux assez gros, assez saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes courtes, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et presque subégalement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; testacées avec la base un peu plus pâle; à 1^{er} article suballongé, sensiblement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, à peine moins long mais visiblement moins épais que le 1^{er}: le 3^e petit, à peine oblong, obconique, beaucoup plus court et beaucoup plus grêle que le 2^e: le 4^e à peine plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, légèrement et subglobuleusement transverse: les 5^e à 10^e assez fortement épaissis d'une manière subégale ou à peine graduée, plus ou moins contigus, très-fortement transverses, avec le 6^e à peine et le 5^e un peu moins fortement: le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis, subhémisphérique ou en cône court, subtransverse et obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ 1 fois et 2/3 aussi large que long; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis; à peine rétréci en avant; sensiblement moins large que les élytres; légèrement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latérale-

ment, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée dans son milieu et parfois à peine sinuée de chaque côté près des épaules, et le rebord basilaire étroit; faiblement convexe sur son disque; à peine pubescent, offrant en outre vers les côtés quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes; presque lisse, avec 2 points légers mais assez visibles, transversalement disposés vers le tiers postérieur du milieu du dos; marqué parfois vers la base de 2 impressions effacées ou à peine apparentes; d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, d'un roux de poix plus ou moins foncé.

Écusson glabre, presque lisse, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; sensiblement plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et presque droit; subdéprimées sur leur disque, très-faiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement et peu pubescentes; très-obsoletement ou à peine chagrinées, et, de plus, finement et parcimonieusement ponctuées avec la ponctuation obsoletement granulée, presque uniforme ou à peine plus faible intérieurement; d'un noir de poix assez brillant. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de 2 fois à 2 fois et 1/2 plus prolongé que celles-ci; subarqué sur les côtés et un peu atténué postérieurement dès le milieu ou le tiers basilaire; légèrement convexe sur le dos; très-finement et parcimonieusement pubescent; offrant en outre sur les côtés et vers le sommet quelques légères soies obscures, redressées et plus ou moins obsoletés; très-finement, légèrement et assez densément pointillé sur les 3 premiers segments et sur le 6^e, un peu plus lâchement sur les 4^e et 5^e; entièrement d'un noir assez brillant. *Les 3 premiers segments* faiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse; *le 5^e* largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle; offrant sur le dos au devant de celle-ci une rangée

transversale de très-petits grains élevés. Le 6^e parfois assez saillant, à ponctuation finement granulée : celui de l'armure peu distinct, pubescent.

Dessous du corps éparsément pubescent, finement et subéparsément ponctué, d'un noir de poix brillant. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, à 6^e arceau peu saillant.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé pâle et brillant. *Cuisses* sublinéaires ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* plus développés : les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les tibias, à 1^{er} article visiblement plus long que le suivant : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle vit dans les bolets. Elle a été capturée dans les environs de Lyon.

OBS. Elle est extrêmement voisine des *Gyrophæna polita et strictula*. Elle est un peu moindre, un peu plus atténuée en avant. Mais le caractère dominant réside dans les antennes qui sont manifestement plus courtes, avec les pénultièmes articles (7 à 10) plus fortement transverses et le dernier plus raccourci. En outre, le prothorax paraît plus lisse ; les élytres ont une ponctuation presque uniformément marquée, et l'abdomen est plus visiblement pointillé.

Nous avons vu plusieurs femelles de cette espèce ; mais nous ne connaissons pas le mâle.

19. *Gyrophæna (Phænogyra) boleti*. LINNÉ.

Suballongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez peu densément pubescente, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen moins foncés, la bouche, les antennes et les pieds blonds. Tête un peu moins large que le prothorax, à peine pointillée. Antennes courtes, fortement épaissies vers leur extrémité, à 3^e article petit, beaucoup plus court que le 2^e, les 4^e et 5^e sensiblement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses, le dernier obovale. Prothorax fortement

transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, finement et assez densément pointillé. Elytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densément et subrugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsément sétosellé, finement et densément pointillé.

♂. Le 6^e segment abdominal paraissant angulairement subéchancré à son bord apical.

♀. Le 6^e segment abdominal paraissant subarrondi à son bord apical.

Staphylinus boleti. Linné, Faun. Suec. n° 859; — Syst. Nat. 1. II. 686, 26.

Aleochara boleti. Gyllenhal. Ins. Suec. II, 416, 38.

Bolitochara boleti. Mannerheim, Brach. 82, 46.

Gyrophæna boleti. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 191, 18; — Heer, Faun. Col.

Helv. 1, 187, 8; — Redtenbacher, Faun. Austr. 673, 7; — Fairmaire et

Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 459, 13; — Kraatz, Ins. Deut. II, 361, 13.

Variété A. Prothorax, élytres, base et extrémité de l'abdomen d'un roux châtain.

Long. 0,0007 (1/3 l.); — larg. 0,0003 (1/7 l.).

Corps suballongé, assez étroit, sublinéaire, subdéprimé; d'un noir ou d'un brun de poix brillant avec les élytres et le sommet de l'abdomen ordinairement moins foncés; recouvert d'une fine pubescence grise, assez longue, plus ou moins couchée et assez peu serrée.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, très-légèrement pubescente, lisse sur son milieu, à peine pointillée vers les côtés, d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, testacé. *Parties de la bouche* blondes. *Pénultième article des palpes maxillaires* offrant à son sommet quelques cils bien apparents.

Yeux médiocres, assez saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes courtes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; fortement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement blondes ou d'un testacé très-pâle; à 1^{er} article suballongé,

assez fortement renflé en massue : le 2^e suballongé, obconico-subcylindrique, sensiblement moins épais mais presque aussi long que le 1^{er} : le 3^e petit, obconique, à peine oblong, beaucoup plus court et plus grêle que le 2^e ; le 4^e un peu plus épais que le précédent, sensiblement moins large que le suivant, sensiblement transverse : les 5^e à 10^e fortement et subgraduellement épaissis, subcontigus : le 5^e sensiblement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, obovale, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, une fois et demie ou une fois et deux tiers aussi large que long ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis ; un peu moins large que les élytres ; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; distinctement et largement arrondi à sa base ; faiblement convexe sur son disque ; finement et subéparsement pubescent, avec les côtés parés de quelques soies obscures et redressées ; finement, légèrement et assez densément pointillé, d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Ecusson glabre, presque lisse, d'un brun de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes sur leurs côtés ; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural rentrant un peu et subémoussé ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement, distinctement et peu densément pubescentes, avec une soie redressée sur le côté des épaules ; finement, densément et subrugueusement ponctuées ; d'un brun de poix brillant et parfois plus ou moins châtain. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large que les élytres ; environ deux fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou faiblement arqué sur ses côtés ; subconvexe sur le dos ; très-finement et peu densément pubescent, offrant en outre sur les côtés quelques soies obscures et redressées, assez longues et plus ou moins distinctes ; finement, légèrement et densément pointillé ; d'un brun de poix assez brillant avec

l'extrémité moins foncée ou d'un roux châtain. Le 1^{er} segment faiblement, le 2^e à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond de sillons lisse : le 5^e subégale aux précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6^e à peine saillant ; celui de l'armure caché.

Dessous du corps finement pubescent, finement pointillé, d'un brun de poix brillant avec l'extrémité du ventre roussâtre. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à 6^e arceau peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, blonds ou d'un testacé pâle. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, plus long que le suivant : les 2^e à 4^e suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce se prend, assez communément, sur les bolets des sapins, dans diverses provinces de la France : les Alpes, les Pyrénées, les montagnes d'Izeron (Rhône), etc.

Obs. Elle diffère des précédentes par sa petite taille, par sa forme plus étroite et sublinéaire, par la ponctuation assez serrée du prothorax, des élytres et de l'abdomen.

Genre *Agaricochara*, AGARICOCHARE ; Kraatz.

Kraatz, Ins. Deut. II, 361.

Etymologie. ἀγαρικόν, agaric ; χαίρω, je me réjouis.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, assez large, subconvexe, ailé.

Tête assez grande, transverse, un peu moins large que le prothorax, un peu resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, un peu saillante, infléchie. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral arqué. *Epistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué ou à peine arrondi à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, brusquement arquées à leur

extrémité. *Palpes maxillaires* assez courts, de 4 articles : les 2^e et 3^e subégaux : le 2^e légèrement, le 3^e sensiblement épaissis : le dernier petit, grêle, subulé, un peu plus court que le précédent. *Palpes labiaux* très-petits, de 2 articles : le 1^{er} assez épais, le 2^e plus court et plus étroit, subsubulé. *Langnette* bifide. *Menton* transverse, tronqué ou à peine subéchancré en avant. *Tige des mâchoires* offrant à la base une dent subrectangulaire assez saillante.

Yeux grands, médiocrement saillants, subarrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court.

Antennes assez courtes, sensiblement épaissies à partir du 5^e article inclusivement ; insérées dans une petite fossette subarrondie (1) ; de 11 articles : les deux premiers assez allongés : le 1^{er} sensiblement, le 2^e à peine épaissis : le 3^e grêle, obconique, à peine oblong : le 4^e petit, subglobuleux : les 5^e à 10^e plus ou moins transverses, non contigus : le dernier grand, obovoïde.

Prothorax court, transverse, sensiblement moins large que les élytres ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs presque droits et les postérieurs peu marqués ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci recouvrant un peu celle des élytres, légèrement et platement rebordée ; plus finement rebordé sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, à peine arqués et redescendant assez fortement en avant dès leur base. *Repli inférieur* assez large, assez fortement réfléchi, non visible vu de côté.

Ecusson court, triangulaire, souvent voilé.

Elytres assez courtes, sensiblement transverses ; subcarrément coupées à leur bord apical ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* médiocre, à bord interne presque droit. *Epaules* assez saillantes.

Prosternum presque nul au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court et obtus. *Mésosternum* en forme de lame triangulaire, assez large, tronquée au bout et prolongée seulement jusqu'aux trois quarts environ des hanches intermédiaires. *Médiépister-*

(1) Joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

nums assez grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocrement développées, subtriangulaires, longitudinales. *Métasternum* assez grand, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical, à peine ou non subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, faiblement subangulé entre celles-ci, distinctement avancé entre les intermédiaires en lame triangulaire, tronquée en avant et dont le sommet s'applique exactement sur celui de la lame mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant à peine en arrière du repli des élytres : *postépimères* allongées, subtriangulaires.

Abdomen court, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, assez convexe en dessus ; fortement rebordé latéralement ; pouvant facilement se redresser en l'air ; avec les 5 premiers segments subégaux. *Le 2^e basilaire* parfois à peine découvert : *le 1^{er}* sensiblement sillonné en travers à sa base : *les 3^e à 5^e* subrétractiles : *le 6^e* peu saillant, très-rétractile : *celui de l'armure* caché. *Ventre* convexe, avec les 5 premiers arceaux graduellement plus courts ; *le 6^e* peu saillant, très-rétractile.

Hanches antérieures grandes, allongées, coniques, obliques, renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* moins grandes, ovales-oblongues, déprimées, non saillantes, très-obliquement disposées, assez fortement distantes. *Les postérieures* grandes, très-rapprochées intérieurement à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, large, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds courts, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes ; *les postérieurs* grands, ovales-oblongs. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies vers leur milieu, à peine ou non rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits ; graduellement rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons peu distincts. *Tarses* étroits, subfiliformes, sensiblement moins longs que les tibias ; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les posté-*

rieurs de 5 ; les antérieurs avec les 3 premiers articles courts, subégaux ; les intermédiaires à 1^{er} article à peine plus long que le suivant : les 2^e et 3^e assez courts, subégaux ; les postérieurs un peu plus développés que les autres, à 1^{er} article assez allongé, presque aussi long que les 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e à peine oblongs, subégaux : le dernier de tous les tarses, à peine ou un peu moins long que les 3 précédents réunis. Ongles petits, grêles, subarqués, médiocrement tendus.

Obs. L'espèce qui sert de base à ce genre, est très-petite. Elle a les mêmes mœurs que celles du genre précédent.

M. Kraatz qui a créé cette coupe, lui assigne pour principal caractère d'avoir la languette bifide, tandis qu'elle serait entière dans le genre *Gyrophæna*. Ce caractère étant impossible à vérifier sans le secours de l'anatomie la plus minutieuse, nous lui adjoindrons, pour le corroborer, celui de présenter sa lame mésosternale un peu moins large, tronquée et non subéchanquée au bout, seulement prolongée jusque vers les trois quarts de la longueur des hanches intermédiaires au lieu de déborder en arrière le sommet de ces dernières, qui sont en même temps moins notablement distantes.

Nous ferons de plus observer que le prothorax est sans trace de séries longitudinales de points, et que les élytres sont proportionnellement moins courtes.

1. *Agaricochara lævicollis*. KRAATZ.

Suboblongue, assez large, subconvexe, très-finement et parcimonieusement pubescente, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête, les angles postéro-externes des élytres, la poitrine et l'abdomen (moins le sommet des segments) plus ou moins rembrunis : la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête sensiblement moins large que le prothorax, presque lisse. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, fortement pilosellées, à 3^e article petit, beaucoup plus court que le 2^e, le 4^e subglobuleux ou presque carré, le 5^e à peine, les 6^e à 10^e légèrement transverses. Prothorax très-court, sensiblement moins large que les élytres, assez fortement arqué sur les côtés, presque lisse. Elytres assez fortement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, faiblement convexes,

finement et assez densément ponctuées. Abdomen atténué en arrière, presque lisse.

Gyrophæna lævicollis. Kraatz, Stett. Ent. Zeit. XV, 186, 6.

Agaricochara lævicollis. Kraatz, Ins. Deut. II, 362, 1.

Long. 0,0012 (1/2 l.); — larg. 0,00035 (1/6 l.).

Corps suboblong, assez large, subconvexe, d'un roux ferrugineux avec les élytres un peu plus claires; l'angle postéro-externe de celles-ci, la tête, la poitrine et la base de chaque segment abdominal plus ou moins rembrunis; recouvert d'une très-fine pubescence grise, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que le prothorax, à peine pubescente, presque lisse ou très-obsolètement chagrinée; d'un brun ou d'un roux de poix plus ou moins foncé et assez brillant. *Front* large, faiblement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* à peine convexe, d'un roux testacé. *Parties de la bouche* testacées. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux médiocrement saillants, subarrondis, noirâtres.

Antennes à peine ou un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; visiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité dès le 5^e article inclusivement; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins obscur avec les 3 ou 4 premiers articles testacés: le 1^{er} assez allongé, légèrement renflé en massue: le 2^e suballongé, obconique, à peine moins long mais un peu moins épais que le 1^{er}: le 3^e petit, à peine oblong, obconique, beaucoup plus court et plus grêle que le 2^e; le 4^e à peine plus épais que le précédent, un peu moins large que le suivant, aussi long que large, subglobuleux ou presque carré: les 5^e à 10^e distinctement et graduellement épaissis, subcontigus; le 5^e à peine, les 6^e à 10^e légèrement transverses avec les pénultièmes un peu plus fortement: le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, assez courtement ovalaire, fortement pilosellé, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, environ deux fois aussi large

que long; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, presque droits et à peine arrondis; sensiblement moins large que les élytres; assez fortement et régulièrement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs très-obtus, peu marqués et largement arrondis; subarrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu; légèrement convexe sur son disque; très-finement et parcimonieusement pubescent, avec quelques légères soies obscures et redressées vers les côtés; presque lisse ou à peine pointillé; d'un roux ferrugineux assez brillant et plus ou moins foncé. *Repli inférieur* lisse, testacé.

Écusson presque glabre, presque lisse, d'un roux assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; beaucoup ou d'un tiers plus longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural rentrant à peine et subémoussé; faiblement convexes sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement, parcimonieusement et distinctement pubescentes, avec une soie obscure, assez longue et subredressée sur le côté des épaules; finement, légèrement, assez densément et subrugueusement ponctuées; d'un roux ferrugineux, assez brillant, plus clair que le prothorax ou subtestacé, avec la région des angles postéro-externes devenant graduellement plus obscure. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, presque aussi large à sa base que les élytres; environ une fois et demie plus prolongé que celles-ci; plus ou moins arqué sur les côtés et visiblement atténué en arrière dès le milieu ou le tiers basilaire; sensiblement convexe sur le dos; très-finement et peu pubescent, offrant en outre en dessus et sur les côtés quelques légères soies redressées, peu distinctes ou plus ou moins caduques; presque lisse ou obsolètement chagriné; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant avec le 5^e segment d'un roux testacé, les 2 premiers largement, le 3^e à peine roussâtres à leur extrémité. *Le 1^{er}* sensiblement, *le 2^e* parfois à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons tout à fait lisse: *le 5^e* assez largement tronqué à son bord apical: *le 6^e* peu distinct: *celui de l'armure* caché.

Dessous du corps légèrement pubescent, finement ponctué, d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec la base du ventre d'un roux ferrugineux et son extrémité d'un roux testacé. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, à 5^e arceau rétractile, le 6^e peu apparent.

Pieds très-légèrement pubescents, presque lisses, d'un testacé brillant et assez pâle. *Cuisses* sublinéaires ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, à peine ciliés sur leurs tranches, parés souvent sur l'externe d'un ou de deux cils redressés : *les postérieurs* grêles, aussi long que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subfiliformes, distinctement ciliés en dessous, à peine en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts; *les postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, presque aussi long que les deux suivants réunis : les 2^e à 4^e assez courts ou à peine oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est rare en France. Elle se prend, en automne, principalement sur les bolets des pins, dans les montagnes d'Izeron et celles de Thizy (Rhône).

DEUXIÈME RAMEAU

DIESTOTATES

CARACTÈRES. *Corps* suballongé, peu convexe. *Tête* non portée sur un cou grêle, sensiblement resserrée à sa base, assez saillante. *Palpes labiaux* indistinctement articulés. *Prothorax* très-court, rétréci en arrière. *Prosternum* à peine développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* courte, largement tronquée au sommet. *Hanches intermédiaires* assez fortement distantes. *Tibias antérieurs et intermédiaires* non fousseurs, simplement pubescents ou ciliés sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* peu allongés.

Obs. Ce rameau est composé d'un seul genre, qui participe à la fois des genres *Gyrophæna*, *Silusa* et *Bolitochara*. Il ressemble beaucoup, quant au faciès, aux deux derniers, mais il s'en éloigne considérablement par la structure de la lame médiane du mésosternum, ce qui nous a conduits à constituer en sa faveur un rameau intermédiaire entre les *Gyrophénates* d'une part, et les *Placusates* et *Bolitocharates* d'autre part.

Genre *Diestota*, DIESTOTE; Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, Opusc. Ent. 1870, XIV, p. 194.

Étymologie : Διέστωσ, distant.

CARACTÈRES. *Corps* suballongé, subparallèle, peu convexe, ailé.

Tête assez grande, transverse, moins large que le prothorax, sensiblement resserrée en arrière, rétrécie en angle en avant, assez saillante, subinclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué, sensible. *Epistome* obtusément tronqué en avant. *Labre* transverse, paraissant subarrondi au sommet. *Mandibules* très-peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arcuément coudées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de 4 articles : le 3^e de la longueur et de l'épaisseur du 2^e, non renflé : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* grêles, subsétacés, indistinctement articulés. *Tige des mâchoires* obsolètement angulée à la base. *Menton* trapézoïforme, fortement rétréci en avant, tronqué au sommet.

Yeux assez petits, subarrondis, assez saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes courtes, fortement épaissies vers leur extrémité, insérées sur une ligne tangente au bord antérieur des yeux, dans une fossette assez grande, assez profonde, oblongue et oblique (1); de 11 articles : le 1^{er} allongé, à peine épaissi : les 2^e et 3^e suballongés : les 6^e à 10^e très-fortement transverses, presque perfoliés : le dernier grand, en cône émoussé.

Prothorax très-court, rétréci en arrière, moins large que les élytres; obtusément arrondi à son bord antérieur avec celui-ci, subsinué sur les côtés; distinctement arrondi à sa base avec celle-ci à peine sinuée près des angles postérieurs : ceux-ci presque droits, les antérieurs arrondis; très-finement rebordé sur les côtés et à la base. *Repli inférieur* assez étroit, un peu visible vu de côté, à bord interne simplement et à peine arqué.

(1) Joignant tout à fait, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

Ecusson peu distinct, recouvert par la base du prothorax, triangulaire.

Élytres très-courtes, en carré très-fortement transverse, subcarrément coupées à leur sommet, légèrement sinuées à celui-ci vers leur angle postéro-externe, simples et subrectilignes sur leurs côtés, très-finement rebordées à la suture et à peine à leur bord apical. *Repli inférieur* assez large, assez réfléchi, à bord interne subarqué. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un petit angle enfoui et à peine sensible. *Lame médiane du mésosternum* courte, à peine prolongée jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires, largement tronquée au sommet. *Métasternum* assez court, subtransversalement coupé à son bord apical, à peine angulé entre les hanches postérieures, avancé entre les intermédiaires en forme de lame, large, triangulaire, largement tronquée à son sommet qui s'applique exactement sur celui de la lame mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, rétrécis en arrière, à bord interne parallèle au repli des élytres. *Postépimères* assez réduites, subtriangulaires.

Abdomen suballongé, un peu moins large que les élytres, subparallèle, subdéprimé en dessus, assez fortement et épaissement rebordé sur les côtés, pouvant légèrement se recourber en l'air; avec les 4 premiers segments subégaux : le 5^e un peu plus court : le 6^e assez saillant, subrétractile, les 3 premiers sensiblement sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, à 1^{er} segment plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le 5^e un peu plus court : le 6^e assez saillant.

Hanches antérieures assez grandes, coniques, obliques, saillantes, à peine renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, subcontiguës au sommet. *Les intermédiaires* assez grandes, peu saillantes, courtement ovales, subobliquement disposées, assez fortement distantes. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, médiocrement divergentes au sommet, à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône large, peu saillant et tronqué; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* assez

petits, subcunéiformes : *les postérieurs* plus grands, ovales-oblongs. *Cuisses* dépassant un peu les côtés du corps, subcomprimées, un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, rétrécis vers leur base, droits ou presque droits, un peu atténués vers leur sommet ; munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons presque imperceptibles : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, non ou à peine comprimés, à peine atténués vers leur extrémité : *les antérieurs et les intermédiaires* de 4 (1), *les postérieurs* de 5 articles : *les antérieurs* très-courts, avec les 3 premiers articles très-petits, subégaux, le dernier aussi long que tous les précédents réunis : *les intermédiaires* courts, avec les 3 premiers articles petits, subégaux ; le dernier égal aux trois précédents réunis : *les postérieurs* peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles à peine oblongs, graduellement un peu plus courts : le dernier grêle, au moins aussi long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Cette coupe est parfaitement caractérisée par la structure de son mésosternum et l'écartement des hanches intermédiaires. La seule espèce qu'elle renferme est petite et ressemble à une *Bolitochara* ou à une *Silusa*, mais elle est plus courte.

Diestota Mayeti. MULSANT ET REY.

Suballongée, subparallèle, peu convexe, finement et assez densément pubescente, d'un rouge de brique brillant avec les yeux noirs, et l'extrémité des antennes et des élytres rembrunie. Tête assez fortement et densément ponctuée. Antennes fortement épaissies vers leur extrémité, à 3^e article un peu plus court que le 2^e : le 4^e sensiblement, le 5^e assez fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses et subperfoliés. Prothorax très-fortement transverse, sensiblement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez finement et densément ponctué, impressionné vers sa base.

(1) C'est par erreur que les opuscules (p. 196) indiquent 5 articles aux tarses intermédiaires.

Elytres très courtes, un peu plus longues que le *prothorax*, subconvexes; obliquement impressionnées vers les côtés, assez finement et densément ponctuées. *Abdomen* subparallèle, subdéprimé, assez finement et assez densément ponctué. *Tarses* postérieurs peu allongés, sensiblement moins longs que les *tibias*.

Diastota Mayeti. Mulsant et Rey. Opusc. Ent. 1870, XIV, p. 196.

Long. 0,0022 (1 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un rouge de brique brillant avec l'extrémité des élytres enfumée; revêtu d'une fine pubescence d'un blond cendré, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête transverse, sensiblement moins large que le *prothorax*, légèrement pubescente, assez fortement et densément ponctuée, d'un rouge de brique brillant. *Front* très-large, subconvexe. *Epistome* convexe, presque lisse, un peu plus pâle dans sa partie antérieure qui offre quelques longs cils obscurs. *Labre* à peine convexe, presque lisse, d'un roux testacé, finement et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes, de la longueur environ de la tête et du *prothorax* réunis, fortement et graduellement épaissies vers leur extrémité dès le 4^e article, très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées; brunâtres avec les 3 ou 4 premiers articles d'un roux-testacé: le 1^{er} allongé, nou ou à peine épaissi en massue: les 2^e et 3^e suballongés, obconiques: le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e un peu ou à peine plus court que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement et sensiblement plus épais: les 4^e et 5^e subcontigus, obconiques; le 4^e sensiblement, le 5^e assez fortement transverses: les 6^e à 10^e non contigus, très-courts, très-fortement transverses, presque perfoliés: le dernier épais, plus long que les 2 précédents réunis, obturliné ou en cône émoussé au sommet qui est assez longuement et assez densément cilié.

Prothorax très-fortement transverse, environ 2 fois aussi large que long; obtusément arrondi à son bord apical avec celui-ci subsinué de chaque côté près des angles antérieurs qui sont infléchis, obtus et arron-

dis; subarqué sur les côtés, surtout en avant où il est un peu moins large que les élytres; sensiblement rétréci en arrière où il est visiblement plus étroit que les mêmes organes, avec lesdits côtés paraissant vus de dessus, subrectilignes dans leurs deux derniers tiers, et, vus latéralement, largement sinués au devant des angles postérieurs qui sont bien marqués et presque droits; distinctement arrondi à sa base avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté; légèrement convexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une grande impression assez profonde, en forme de fer à cheval à ouverture dirigée en avant; offrant en outre sur la partie antérieure de sa ligne médiane un petit sillon obsolète et raccourci; finement et assez densément pubescent avec les côtés parés de quelques soies obscures et redressées; assez finement et densément ponctué avec la ponctuation un peu moins forte que celle de la tête; entièrement d'un rouge de brique brillant. *Repli inférieur* lisse, plus pâle.

Écusson presque entièrement recouvert par le prothorax, d'un rouge de brique assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées en arrière sur leurs côtés; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural à peine rentrant et à peine émoussé; subconvexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson, obliquement impressionnées vers le milieu des côtés; finement et assez densément pubescentes; finement et densément ponctuées avec la ponctuation semblable à celle du prothorax; d'un rouge de brique brillant avec la partie postérieure graduellement rembrunie. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé ou à peine convexe sur le dos dans presque tout son développement; finement et subéparsement pubescent; obsolètement ou très-éparsement sétosellé sur les côtés; assez fortement et assez densément ponctué; entièrement d'un rouge de brique brillant. *Les 3 premiers segments* sensiblement sillonnés en travers à leur base: le 5^e un peu plus court que les précédents, largement tronqué et muni à son

bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e assez saillant.

Dessous du corps finement et assez densément pubescent, finement ponctué, d'un roux-testacé brillant. *Métasternum* assez convexe, à ponctuation assez fine et peu serrée. *Ventre* convexe, à pubescence longue, à ponctuation plus forte, plus serrée et râpeuse, à 5^e arceau un peu plus court que les précédents : le 6^e assez saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux-testacé brillant. *Cuisses* un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, très-finement ciliés sur leurs tranches; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, à peine comprimés, à peine atténués vers leur extrémité, assez densément ciliés en dessous, éparsément en dessus; *les antérieurs* très-courts, *les intermédiaires* à peine moins courts; *les postérieurs* peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles à peine oblongs, subnouveux, graduellement un peu plus courts.

PATRIE. Cette petite espèce a été découverte aux environs de Cette, sur les Cistes, par M. Valéry Mayet à qui nous nous permettons de la dédier, et qui explore avec soin les localités qu'il habite et où il a déjà fait des récoltes intéressantes pour la science.

TROISIÈME RAMEAU

FLACUSATES.

CARACTÈRES. *Corps* allongé ou oblong, peu convexe et plus ou moins déprimé en dessus. *Tête* non portée sur un cou grêle, à peine ou faiblement resserrée à sa base, assez ou peu saillante. *Tempes* ordinairement rebordées sur les côtés. *Palpes labiaux* de 2 articles. *Antennes* courtes ou peu allongées. *Prothorax* plus ou moins transverse, un peu ou non rétréci en arrière. *Élytres* assez courtes, parfois carrées. *Prosternum* très-peu ou à peine développé au-devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* en angle assez aigu ou en pointe acuminée. *Hanches intermédiaires* légèrement distantes ou subcontiguës. *Tibias antérieurs ou intermédiaires* non fouisseurs, inermes ou simplement ciliés ou pubescents sur leur tranche supérieure. *Tarses postérieurs* ordinairement assez développés.

Obs. Ce rameau, qui renferme quelques genres assez disparates, est remarquable par ses palpes labiaux composés seulement de 2 articles. Il se lie aux *Gyrophénates* par les *Placusa*, qui présentent également des antennes courtes et une forme raccourcie et assez large, avec le 6^e segment abdominal des ♂ reproduisant à peu près des armures analogues à celles du même segment, chez le même sexe, dans le genre *Gyrophœna*. Il conduit naturellement aux *Euryusa* par les *Silusa*.

Ce rameau est représenté par 3 genres, dont voici les principaux caractères :

1 ^{er} article des tarsi postérieurs	subégal au suivant. Palpes labiaux allongés, au moins aussi long que les 2 suivants réunis. Palpes labiaux courts, à 1 ^{er} article épaissi. Prothorax fortement transverse, bisinué à sa base. Le 1 ^{er} article des tarsi antérieurs évidemment plus long que le 2 ^e . Corps assez large. Le 3 ^e article des palpes maxillaires	légèrement épaissi vers son extrémité. <i>Lame supérieure des hanches postérieures</i> conique. <i>Postépisternum</i> à bord interne ne subparallèle au repli des élytres. Corps déprimé PLACUSA	
			assez fortement épaissi vers son extrémité en cône renversé. <i>Lame supérieure des hanches postérieures</i> en carré long. <i>Postépisternum</i> à bord interne divergeant du replis des élytres. Corps peu convexe..... GYPHÆA.
			prolongée jusques un peu au-delà du milieu des hanches intermédiaires : <i>celles-ci</i> rapprochées. <i>Prothorax</i> un peu rétréci en arrière, visiblement un peu moins large que les élytres : <i>celles-ci</i> carrées. <i>Palpes labiaux</i> à articles non étroitement soudés. Corps déprimé. EPIPEDA.
prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires : <i>celles-ci</i> légèrement distantes. <i>Prothorax</i> à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres : <i>celles-ci</i> transverses. <i>Palpes labiaux</i> à articles étroitement soudés. Corps peu convexe.....P..... SILUSA.			

Genre *Placusa*, PLACUSE; Erichson.

Erichson, Col. march. A. p. 370; — Gen. et spec. staph. p. 194.

Étymologie : Πλαξ, surface plane.

Caractères. Corps peu allongé, oblong, assez large, subparallèle, déprimé ou subdéprimé, ailé.

Tête subtranverse, moins large que le prothorax, non ou à peine resserrée à sa base, triangulairement rétrécie en avant, saillante, inclinée. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral arqué. *Epistome* grand, tronqué en avant; séparé du front par une très-fine suture lisse, rectiligne (1), située sur le niveau de l'insertion des antennes. *Labre* transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* médiocrement allongés, de 4 articles: le 3^e un peu plus long que le 2^e, subépaissi vers son extrémité: le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de 2 articles: le 1^{er} épaissi, le 2^e un peu plus court, plus étroit, subsubulé, [atténué vers son sommet. *Menton* transverse, trapézoïdiforme, tronqué ou subéchancré en avant. *Tige des mâchoires* subangulée à la base.

Yeux médiocres ou assez grands, subarrondis, un peu saillants, situés à une distance assez sensible du bord antérieur du prothorax.

Antennes courtes, plus ou moins épaissies vers leur extrémité; insérées dans une petite fossette peu profonde et arrondie (2); de 11 articles: le 1^{er} suballongé, légèrement ou à peine épaissi: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 4^e subglobuleux ou subtranverse: les 5^e à 10^e plus ou moins transverses, non ou à peine contigus: le dernier grand, subovalaire ou courtement ovalaire, parfois obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, aussi large que les élytres; subrétréci en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs arrondis et plus ou moins infléchis; plus ou moins arqué sur les côtés et sur le milieu de sa base; légèrement sinué de chaque côté de celle-ci près des angles postérieurs qui sont plus ou moins marqués et parfois presque droits; à peine ou très-finement rebordé à la base et sur les côtés qui sont assez tranchants, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, redescendant en avant dès la base. *Repli inférieur* large, fortement réfléchi, à peine visible vu de côté, à

(1) Ou seulement par une simple impression transversale (*s. g. calpusa*).

(2) Joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

partie la plus dilatée située un peu en arrière de la base des hanches antérieures.

Ecusson assez grand, subtriangulaire.

Élytres assez courtes, transverses, subcarrément coupées à leur bord apical; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque rectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, à bord interne sensiblement arqué en arrière. *Epaules* peu ou non saillantes.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures, réduit entre celles-ci à un tout petit triangle transverse, à sommet souvent presque droit, à disque parfois subélevé sur sa ligne médiane. *Mésosternum* à lame médiane rétrécie en angle assez aigu, prolongé environ jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocrement développées. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, à peine subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, non ou à peine angulé entre celles-ci, distinctement avancé entre les intermédiaires en angle prononcé. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen peu allongé, à peine ou un peu moins large que les élytres; subparallèle ou un peu atténué en arrière; subdéprimé en dessus; fortement rebordé ou relevé sur les côtés; pouvant faiblement se redresser en l'air; avec les 4 premiers segments subégaux, et le 5^e beaucoup plus développé: les 3 premiers non ou à peine impressionnés en travers à leur base: le 6^e plus ou moins saillant, rétractile: celui de l'*armure* souvent distinct. *Ventre* assez convexe, à 1^{er} arceau beaucoup plus grand que les suivants: ceux-ci subégaux, le 6^e peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures assez grandes, coniques, obliques, saillantes, un peu renversées en arrière, contiguës au sommet, très-convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* à peine moins développées, subovales, non saillantes, obliquement disposées, contiguës ou subcontiguës dans leur milieu où les sommets des angles mésosternal et

métasternal ne se touchent pas. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* presque nulle en dehors, assez subitement dilatée en dedans en forme de cône; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle.

Pieds courts. Trochanters antérieurs et intermédiaires petits, subcunéiformes; *les postérieurs* grands, ovales-oblongs, obtusément acuminés et subdétachés à leur sommet. *Cuisses* débordant légèrement les côtés du corps, comprimées, sensiblement élargies avant ou vers leur milieu, faiblement rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* grêles, presque aussi longs que les cuisses, droits, mutiques, sublinéaires ou à peine plus étroits vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits épérons peu distincts. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5 (1); *les antérieurs courts*, à 1^{er} article oblong, évidemment plus long que chacun des suivants, ceux-ci subégaux, le dernier presque aussi long que les 3 précédents réunis; *les intermédiaires* un peu moins courts, à 1^{er} article oblong ou suballongé, aussi long ou presque aussi long que les deux suivants réunis, ceux-ci subégaux, le dernier un peu plus long que les deux précédents pris ensemble; *les postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, plus long que les 2 suivants réunis: les 2^o à 4^o assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts, le dernier un peu plus long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués, infléchis.

Obs. Les espèces de ce genre qui sont de petite taille, vivent ordinairement sous les écorces ou dans les plaies des arbres. Elles se reconnaissent à leur forme déprimée ou subdéprimée et assez large; à leur prothorax fortement transverse et le plus souvent bissinué à sa base; au

(1) Dans le tableau secondaire de M. Kraatz, le genre *Placusa* est inscrit comme présentant 5 articles à tous les tarses, au lieu que le texte en donne 4 seulement aux antérieurs, ce qui est l'expression de la vérité. Il y a du reste dans l'ouvrage allemand plusieurs contradictions entre les tableaux et le texte, résultant sans doute d'erreurs typographiques. Nous en relèverons les principales en traitant des genres auxquels elles se rattachent, surtout quand elles pourront tirer à conséquence et induire en erreur.

1^{er} article des tarses sensiblement plus développé que les suivants, tant dans les tarses antérieurs et intermédiaires que dans les postérieurs. De plus, le dernier article des antennes est mousse ou même subtronqué au bout, etc. (1)

Les espèces du genre *Placusa* se réduisent à un petit nombre. Nous les analyserons de la manière suivante :

- a. *Prothorax* aussi large que les élytres à leur base.
- b. *Prothorax* sensiblement bisinué à sa base, à angles postérieurs presque droits. *Abdomen* un peu moins densément pointillé vers l'extrémité qu'en avant. *Dessus du corps* mat.
- c. Les pénultièmes articles des antennes un peu plus fortement transverses que les précédents : le 3^e à peine moins long que le 2^e. *Prothorax* assez fortement arqué sur les côtés. *complanata*
- cc. Les 5^e à 10^e articles des antennes assez fortement transverses, subégaux : le 3^e un peu moins long que le 2^e. *Prothorax* médiocrement arqué sur les côtés. *pumilio*.
- bb. *Prothorax* à peine bisinué à sa base, à angles postérieurs plus ou moins obtus. *Abdomen* presque aussi densément ponctué vers l'extrémité qu'en avant. Les 5^e et 10^e articles des antennes fortement transverses : le 3^e un peu moins long que le 2^e.
- d. *Dessus du corps* tout à fait mat. *Prothorax* sub'èprimé. *Elytres* et sommet de l'*abdomen* d'un testacé obscur, ou roussâtres. *humilis*.
- dd. *Dessus du corps* un peu brillant. *Prothorax* légèrement convexe. *Elytres* et sommet de l'*abdomen* brunâtres. *subdepressa*
- aa. *Prothorax* un peu plus étroit que les élytres à leur base. 3^e article des antennes un peu plus court que le 2^e. Les 5^e à 10^e fortement transverses. *Dessus du corps* un peu brillant.

(1) Dans ce genre, outre que la fossette antennaire est peu accusée, le 1^{er} article des antennes offre, à son point d'insertion, une espèce de nœud sensible, lequel, dans les autres genres, est enfoui dans ladite fossette qui est plus profonde.

- c. *Prothorax* légèrement convexe, sensiblement bis-
sinué à sa base, à angles postérieurs presque
droits. [Elytres d'un testacé brunâtre..... *infima*.
- ee. *Prothorax* subdéprimé, à peine bissinué à sa base,
à angles postérieurs obtus. Elytres obscures... *similata*.
- aaa. *Prothorax* sensiblement plus étroit que les élytres, non bis-
sinué à sa base, à angles postérieurs obtus. 3^e article des an-
tennes subégal au 2^e. Les 5^e à 10^e très fortement transver-
ses. Dessus du corps assez brillant (sous-genre *calpusa*, ana-
gramme de *Placusa*)..... *adscita*.

1. *Placusa complanata*. ERICHSON.

Oblongue, déprimée, très-finement pubescente, très-finement et très-densément pointillée, d'un noir mat avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé de poix, et les élytres d'un brun testacé. Tête beaucoup plus étroite que le prothorax. 3^e article des antennes subégal au 2^e, les 5^e à 10^e assez fortement transverses. Prothorax très-fortement transverse, un peu plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, distinctement bissinué à sa base, à angles postérieurs presque droits. Elytres transverses, déprimées, plus longues que le prothorax. Abdomen sensiblement atténué en arrière, un peu brillant, un peu moins densément pointillé vers l'extrémité.

♂ Le 6^e segment abdominal muni au milieu de son bord apical d'un tubercule saillant, relevé, lisse et brillant, parfois d'un roux de poix à son sommet, flanqué de chaque côté de sa base d'un autre petit tubercule obsolète; armé en outre à chaque angle postéro-externe d'une épine grêle, à peine recourbée en dedans, plus prolongée que le tubercule médian.

♂ Le 6^e segment abdominal simplement arrondi à son bord apical.

Placusa complanata. Erichson, Gen. et spec. Staph. 194, 1; — Redtenbacher, Faun. austr. 673; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 460, 1, — Kraatz, Ins. Deut. II. 331, 1.

Placusa depressa, Macklin, Mosc. 1845, 545.

Long. 0,0027 (1 l. 1/4); — larg. 0,0007 (1/3).

Corps oblong, déprimé, mat, obscur, couvert d'une très-fine pubescence un peu cendrée, très-courte, couchée et serrée.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax; à peine pubescente; finement chagrinée ou très-finement et très-densement pointillée; d'un noir mat. *Front* large, déprimé ou subdéprimé. *Epistome* subconvexe, presque lisse et brillant, séparé du front par une ligne droite bien distincte. *Labre* d'un brun de poix brillant et parfois plus ou moins roussâtre, presque lisse, offrant en avant quelques cils fins. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix avec les *mandibules* obscures.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; à peine ou très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur ou brunâtre avec les 2 ou 3 premiers articles plus clairs ou d'un testacé de poix: le 1^{er} suballongé, non ou à peine épaissi en massue: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e subégal au 2^e mais un peu plus grêle: le 4^e subglobuleux: les 5^e à 10^e assez fortement transverses, graduellement un peu plus courts, à peine contigus: le dernier épais, subovalaire, un peu plus grand que les deux précédents réunis, paraissant subobliquement et obtusément tronqué au bout.

Prothorax très-fortement transverse, 2 fois aussi large que long dans son milieu; de la largeur des élytres dans son plus grand diamètre; un peu plus étroit en avant; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; assez fortement et régulièrement arqué sur les côtés; largement arrondi dans le milieu de sa base, avec celle-ci distinctement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont assez marqués et presque droits; subdéprimé sur son disque; très-finement pubescent ou duveteux; très-finement et très-densement pointillé; entièrement d'un noir mat.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; une

fois et demie environ aussi longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes sur leurs côtés ; déprimées sur leur disque ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement pubescentes ou duveteuses ; finement et très-densément pointillées, avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un brun testacé obscur et peu brillant avec parfois la région scutellaire et les côtés un peu plus foncés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; à peine 3 fois plus prolongé que celles-ci ; sensiblement atténué en arrière surtout à partir du sommet du 3^e segment ; déprimé à sa base, à peine convexe vers son extrémité ; très-finement et densément pubescent ; légèrement sétosellé vers son sommet ; très-finement, très-densément et subécailleusement pointillé avec la ponctuation un peu plus légère et un peu moins serrée postérieurement ; d'un noir un peu brillant avec le sommet parfois d'un roux de poix. *Les 3 premiers segments* non distinctement impressionnés en travers à leur base : le 5^e beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6^e plus ou moins saillant : celui de l'armure parfois apparent, granuleusement pointillé, sétosollé, d'un roux de poix.

Dessous du corps finement pubescent, d'un noir brillant avec le bord apical des arceaux du ventre parfois étroitement pellucide ou rousâtre dans le milieu. *Métasternum* subconvexe, à peine pointillé. *Ventre* convexe, finement, légèrement et assez densément pointillé ; à 6^e arceau parfois assez saillant, obtusément et subangulairement prolongé à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé de poix brillant. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, presque droits ; *les intermédiaires et postérieurs* presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, légèrement ciliés ; *les antérieurs et intermédiaires* à 1^{er} article oblong, évidemment plus long que le suivant : *les postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, beaucoup plus long que les 2 suivants réunis ou presque

aussi long que les 3 suivants réunis : ceux-ci assez courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce n'est pas bien rare sous les écorces des arbres malades ou abattus : les environs de Lyon, la Flandre, le Beaujolais, les Alpes, la Guyenne, etc.

Obs. Les élytres varient un peu quant à la couleur qui est tantôt d'un brun testacé, tantôt d'un brun presque noir. Les antennes sont quelquefois entièrement d'un testacé de poix.

2. *Placusa pumilio*. GRAVENHORST.

Oblongue, déprimée, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir presque mat, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés, et les élytres d'un brun un peu roussâtre. Tête moins large que le prothorax. 3^e article des antennes un peu moins long que le 2^e : les 5^e à 10^e assez fortement transverses, subégaux. Prothorax très-fortement transverse, à peine rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, visiblement bisinué à sa base, à angles postérieurs presque droits. Élytres transverses, déprimées, plus longues que le prothorax. Abdomen sensiblement atténué en arrière, un peu moins densément ponctué vers l'extrémité.

♂ Le 6^e segment abdominal muni au milieu de son bord apical d'un petit tubercule d'un roux de poix brillant, et de chaque côté vers les angles postérieurs d'une épine très-grêle, noire, à peine recourbée en dedans, plus prolongée que le tubercule.

♀ Le 6^e segment abdominal simple et subarrondi à son bord apical.

Aleochara pumilio. Gravenhorst, Micr. 98, 46 ; — mon. 175, 70 ; — Gyllenhal, Ins. succ. 11, 414, 33.

Bolitochara pumilio. Mannerheim. Brach. 82, 44 ; — Boistuvat et Lacordaire, Faun. Ent. Par. 1. 552, 20.

Placusa pumilio. Erichson, Gen. et spec. Staph. 195, 2 ; — Redtenbacher, Faun. austr. 673 ; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1. 460, 2 ; — Kraatz, Ins. Deut. 11, 331, 2.

Long. 0,0021 (1 l.) ; — larg. 0,0006 (1/4 l.).

Corps oblong, déprimé, presque mat, obscur ; recouvert d'une très-

fine pubescence d'un cendré brunâtre, très-courte, couchée et serrée, parfois comme duveteuse.

Tête moins large que le prothorax, légèrement pubescente, très-finement et très-densement pointillée avec le cou presque lisse; d'un noir peu brillant. *Front* large, subdéprimé. *Epistome* assez convexe, presque lisse, d'un brun de poix brillant, séparé du front par une ligne droite bien distincte. *Labre* presque lisse, assez brillant, plus ou moins rousâtre, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix testacé avec les *mandibules* à peine plus foncées.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses, et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux-brunâtre avec la base testacée; à 1^{er} article suballongé, un peu renflé en massue: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques; le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er}; le 3^e un peu moins long, mais un peu plus grêle que le 2^e; le 4^e subglobuleux ou à peine transverse; le 5^e à 10^e subgraduellement un peu plus larges, non contigus, subégaux, assez fortement transverses: le dernier assez courtement ovalaire, épais, aussi long que les 2 précédents réunis, obtusément tronqué ou mousse au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, deux fois aussi large que long dans son milieu; aussi large dans son plus grand diamètre que les élytres à leur base; à peine plus étroit en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et subarrondis; médiocrement et régulièrement arqué sur les côtés; largement arrondi dans le milieu de sa base, avec celle-ci visiblement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont presque droits (1); subdéprimé sur son disque; très-finement pubescent ou du-

(1) Dans cette espèce et la précédente, la base du prothorax étant sensiblement sinuée de chaque côté, il en résulte que les angles postérieurs sont presque droits, et, même, ceux-ci paraissent un peu recourbés en arrière, ce qui n'existe pas d'une manière distincte chez les espèces suivantes, excepté toutefois chez la *Placusa infima*.

veteux ; chagriné ou très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir presque mat.

Écusson à peine pubescent, finement chagriné, obscur.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, environ une fois et demie aussi longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes sur leurs côtés ; déprimées sur leur disque, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement pubescentes, très-finement et très-densement pointillées avec la ponctuation non ou à peine moins fine, mais un peu plus rugueuse que celle du prothorax ; d'un brun presque mat et plus ou moins roussâtre avec la région scutellaire et les côtés ordinairement plus rembrunis. *Epaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ 2 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; sensiblement atténué en arrière surtout à partir du sommet du 3^e segment ; déprimé vers sa base, à peine convexe vers son extrémité ; très-finement pubescent et en outre faiblement ou à peine sétosellé, surtout postérieurement, sur les côtés ; très-finement, très-densement et subécailleusement pointillé avec la ponctuation un peu moins serrée en arrière ; d'un noir un peu brillant avec le sommet parfois d'un roux de poix. *Les 3 premiers segments* non distinctement impressionnés en travers à leur base : le 5^e plus grand que les précédents, largement tronqué ou à peine échaucré et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle ; le 6^e peu saillant : celui de l'*armure* peu apparent.

Dessous du corps très-finement pubescent, très-finement et densement pointillé, d'un noir de poix assez brillant avec le bord apical des 4 premiers arceaux souvent d'une couleur de poix subtestacée. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation un peu moins serrée que celle du mésosternum, à 5^e arceau subégal au précédent : le 6^e subangulairement prolongé, arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un testacé assez brillant avec les hanches postérieures souvent plus foncées. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits : les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués

vers leur extrémité, légèrement ciliés; *les postérieurs* assez allongés, à peine moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, un peu moins long que les 3 suivants réunis : ceux-ci suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce, un peu moins répandue que la précédente, se rencontre principalement sous les écorces des pins : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Beaujolais, les Alpes, les Pyrénées, le Languedoc, les Landes, etc.

Obs. Elle est peu différente de la *Placusa complanata*. Elle est néanmoins d'une taille moindre, d'une forme à peine moins déprimée, et d'une couleur à peine moins mate. Le prothorax est un peu moins fortement arqué sur les côtés. Les antennes ont leur 3^e article un peu plus court relativement au 2^e, avec les 5^e à 10^e assez fortement transverses, mais subégaux, c'est-à-dire avec les pénultièmes non plus courts que les précédents.

D'après M. Perris, la larve de la *Placusa pumilio* vit communément dans les galeries du *Bostrichus stenographus*, dont elle attaquerait peut-être les larves, mais positivement les nymphes qui sont très-molles et incapables [de toute résistance. Elle se transforme dans les galeries mêmes et au milieu des détritits dont elles sont remplies. Le célèbre naturaliste de Mont-de-Marsan nous a donné l'histoire de cette larve et de ses métamorphoses, accompagnée de dessins (Ann. Soc. Ent. Fr. 1853, 666. pl. 17, fig. 20 — 25.).

3. *Placusa humilis*. ERICHSON.

Oblongue, déprimée, finement pubescente, très-finement et très-dense-ment pointillée, d'un noir mat avec le prothorax brunâtre, les élytres d'un testacé obscur, le sommet de l'abdomen, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête beaucoup moins large que le prothorax. 3^e article des antennes un peu plus court que le 2^e, les 5^e à 10^e fortement transverses. Prothorax très-fortement transverse, un peu rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à peine bissinué à sa base, à angles postérieurs assez obtus. Elytres transverses, déprimées, plus longues que le prothorax. Abdomen faiblement at-ténué en arrière, très-dense-ment et presque uniformément pointillé.

♂ *Le 6^e segment abdominal* muni au milieu de son bord apical d'un tubercule lisse, conique, un peu relevé, d'un roux testacé, flanqué de chaque côté de sa base d'une petite saillie très-obsolète; armé en outre à chaque angle postérieur d'une épine assez grêle, d'un roux testacé, un peu déjetée en dedans et un peu plus prolongée que le tubercule médian.

♀ *Le 6^e segment abdominal* simple et subarrondi à son bord apical.

Placusa pumilio. Erichson. Col. march. 1. 371. 1; — Heer, Faun. col. Helv. 1, 312, 1.

Placusa humilis. Erichson. Gen. et spec. Staph. 196, 3; — Redtenbacher, Faun. austr. 823; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1. 460, 3; — Kraatz, Ins. Deut. II, 332, 3.

Variété a (immature). *Prothorax* d'un roux brunâtre. *Elytres*, base et extrémité de l'abdomen d'un roux testacé.

Long. 0,0022 (1 l.); — larg. 0,0003 (1/4 l.).

Corps oblong, déprimé, mat, brunâtre; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, très-courte, couchée et serrée, parfois comme duveteuse.

Tête beaucoup moins large que le prothorax, légèrement pubescente; très-finement et très-densement pointillée avec le cou plus lisse; d'un noir mat ou peu brillant. *Front* large, subdéprimé. *Épistome* assez convexe, presque lisse, d'un brun de poix un peu roussâtre et brillant, séparé d'un front par une ligne transverse subrectiligne, distincte. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux brillant; légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé avec les *mandibules* non ou à peine plus foncées.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; obscures avec leur base testacée; à 1^{er} article suballongé, faiblement épaissi en massue: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e un peu plus court et un peu plus grêle que le 2^e: le 4^e subtransverse: les 5^e à 10^e subgraduellement un peu plus larges, non ou peu contigus, for-

tement transverses : le dernier épais, au moins égal aux deux précédents réunis, subovale, mousse au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, 2 fois aussi large que long dans son milieu ; aussi large dans son plus grand diamètre que les élytres à leur base ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement et régulièrement arqué sur les côtés ; largement arrondi à sa base avec celle-ci à peine et obliquement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont assez obtus ; subdéprimé sur son disque ; très-finement pubescent ou duveteux ; très-finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un brun mat.

Écusson à peine pubescent, finement chagriné, obscur.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; presque une fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes sur leurs côtés ; déprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densement pubescentes ; finement et très-densement pointillées avec la ponctuation à peine moins fine que celle du prothorax ; d'un brun testacé ou d'un testacé obscur et mat, avec la région suturale et les côtés souvent plus ou moins enfumés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; à peine 2 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; faiblement atténué en arrière ; déprimé vers sa base, à peine convexe postérieurement ; très-finement pubescent et, en outre, à peine sétosellé sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, avec les soies obscures, redressées, courtes et souvent peu distinctes ; très-finement, légèrement et très-densement pointillé avec la ponctuation presque aussi serrée vers l'extrémité que vers la base ; d'un noir peu brillant avec le sommet testacé. *Les 3 premiers segments* non distinctement impressionnés en travers à leur base : le 5^e beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle avec celui-ci parfois à peine sinué dans son milieu : le 6^e ordinairement peu saillant : celui de l'armure rarement visible, testacé, fortement cilié-fasciculé vers son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, finement et densément pointillé, d'un noir assez brillant avec les intersections ventrales souvent d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, subobsoletement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation subécailleuse, à à 5^e arceau subégale au précédent : le 6^e assez saillant, subangulairement prolongé, arrondi et finement cilié à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, légèrement et densément pointillés, d'un testacé assez brillant avec les hanches plus foncées. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits ; *les intermédiaires et postérieurs* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, légèrement ciliés ; *les antérieurs* courts, à 1^{er} article évidemment plus long que le 2^e : *les intermédiaires* moins courts, à 1^{er} article suballongé aussi long que les 2 suivants réunis ; *les postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, presque aussi long que les 3 suivants réunis : ceux-ci suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. On la trouve surtout sous les écorces des sapins, dans diverses parties de la France : les montagnes du Lyonnais, la Grande-Chartreuse, le Bigorre, etc.

Obs. Elle est distincte des deux précédentes par sa couleur générale moins obscure ; par ses antennes avec leur 5^e à 10^e articles un peu plus fortement transverses ; par son prothorax moins sensiblement sinué sur les côtés de la base et par conséquent à angles postérieurs moins droits ; par son abdomen presque uniformément pointillé, etc.

Les élytres sont quelquefois, surtout chez les sujets immatures, d'un roux testacé, ainsi que la base et l'extrémité de l'abdomen. Alors le prothorax devient moins obscur.

4. *Placusa subdepressa*. MULSANT et REY.

Oblongue, subdéprimée, très-finement pubescente, finement et densément pointillée, d'un noir un peu brillant, avec la base des antennes, la bouche et les pieds d'un testacé de poix, et les élytres brunâtres. Tête sensiblement moins large que le prothorax. 3^e article des antennes un

peu plus court que le 2^e, les 5^e à 10^e fortement transverses. Prothorax fortement transverse, légèrement convexe, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à peine bissinué à sa base, à angles postérieurs obtus. Elytres transverses, subdéprimées, beaucoup plus longues que le prothorax. Abdomen faiblement atténué en arrière, densément et uniformément pointillé.

♂. Le 6^e segment abdominal offrant au milieu de son bord apical une saillie ou lame triangulaire, et, de chaque côté aux angles postérieurs, une dent spiniforme, non plus prolongée que la saillie médiane.

♀ Le 6^e segment abdominal simple et obtusément tronqué à son bord apical.

Variété a. Disque des élytres d'un fauve-testacé.

Long. 0,0021 (1 l.) ; — 0,0006 (1/41).

Corps oblong, subdéprimé ou très-faiblement convexe, d'un noir de poix un peu brillant ; recouvert d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, très-courte, couchée, assez serrée, parfois très-légère et à peine apparente.

Tête sensiblement moins large que le prothorax ; légèrement pubescente ; finement et densément pointillée avec le cou presque lisse ; d'un noir de poix assez brillant. Front large, faiblement convexe. Epistome convexe, obsolètement pointillé, d'un brun de poix brillant, séparé du front par une ligne assez distincte. Labre subconvexe, d'un roux de poix assez foncé et assez brillant, légèrement cilié en avant. Parties de la bouche, d'un testacé de poix avec les mandibules plus foncées ou ferrugineuses.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement et finement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures et brunâtres avec la base un peu plus claire et d'un roux testacé ; à 1^{er} article suballongé, à peine épaissi en massue : les 2^e et 3^e oblongs, obconiques : le 2^e sen-

siblement moins long que le 1^{er} : le 3^e un peu plus court et à peine plus grêle que le 2^e : le 4^e subtransverse : les 5^e à 10^e graduellement un peu plus épais, peu contigus, fortement transverses : le dernier assez épais, à peine aussi long que les 2 précédents réunis, assez courtement ovulaire, obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ une fois et trois quarts aussi large que long dans son milieu; aussi large dans son plus grand diamètre que les élytres à leur base; un peu plus étroit en avant; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés; largement arrondi à sa base avec celle-ci à peine et obliquement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont peu marqués et obtus; légèrement convexe sur son disque; très-finement, légèrement et assez densément pubescent; finement et densément pointillé; entièrement d'un noir un peu brillant.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, noir.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse; presque une fois et deux tiers aussi longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes sur leurs côtés; subdéprimées sur leur disque, parfois à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement, légèrement et assez densément pubescentes; finement et densément pointillées avec la ponctuation un peu rugueuse et un peu moins fine que celle du prothorax; d'un brun de poix un peu brillant avec le milieu du disque souvent fauve ou d'un testacé obscur. *Epaules* subarrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; de 2 fois à 2 fois et demie plus prolongé que celles-ci; faiblement atténué en arrière surtout à partir du 3^e segment; déprimé ou subdéprimé sur le dos, faiblement convexe vers son extrémité; très-finement et assez densément pubescent; offrant, en outre, sur les côtés quelques rares et courtes soies obscures et redressées; très-finement et densément pointillé avec la ponctuation aussi serrée en arrière qu'en avant; d'un noir peu brillant avec le sommet rarement couleur de poix. *Les trois premiers segments* peu visiblement ou à peine impressionnés à leur base: le 5^e beaucoup plus développé que les précédents, largement tron-

qué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane blanchâtre et bien apparente : le 6^e ordinairement peu saillant : celui de l'armure enfoui ou peu distinct.

Dessous du corps finement pubescent, d'un noir assez brillant avec le sommet du ventre à peine moins foncé. *Métasternum* subconvexe, très-finement et densément pointillé. *Ventre* convexe, finement et densément pointillé ; à 6^e arceau assez saillant, prolongé à son sommet en angle plus ou moins arrondi.

Pieds très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux testacé avec les hanches rembrunies. *Cuisses* sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, presque droits ; les *intermédiaires et postérieurs* presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, légèrement ciliés ; les *antérieurs et intermédiaires* à 1^{er} article oblong, évidemment plus long que le suivant : les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, presque aussi long que les 3 suivants réunis : ceux-ci assez courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce se trouve sous les écorces des chênes abattus, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, la Bourgogne, etc.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par sa couleur plus obscure et un peu plus brillante ; par son prothorax moins déprimé et même légèrement convexe, à angles postérieurs encore plus obtus que chez la *Placusa humilis*.

La variété *a* est assez tranchée par ses élytres d'un fauve testacé sur leur disque. Nous avons capturé, en juin, sous les écorces des pins, aux environs de Marseille un exemplaire à élytres entièrement rousses ; à prothorax paraissant encore un peu plus convexe et à rebord basilaire plus distinct ; à base des antennes et pieds plus pâles. Serait-ce là une espèce distincte (*meridiana* nob.) ?

5. — *Placusa iufina*, ERICHSON.

Oblongue, faiblement convexe, très-finement pubescente, finement et densément pointillée, d'un noir de poix assez brillant avec les élytres d'un brun testacé, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête moins

large que le prothorax. 3^e article des antennes un peu plus court que le 2^e ; les 5^e à 10^e plus ou moins transverses. Prothorax fortement transverse, légèrement convexe, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en arrière que les élytres, légèrement bispinué à sa base, à angles postérieurs droits. Elytres transverses, subdéprimées, sensiblement plus longues que le prothorax. Abdomen subatténué en arrière, très-dense et uniformément pointillé.

♂ Le 6^e segment abdominal offrant sur le dos deux grains élevés, rapprochés et disposés sur une ligne transversale, muni dans le milieu de son bord apical de 4 tubercules dentiformes, égaux, et de chaque côté, d'une dent spiniforme à peine aussi prolongée que les tubercules intermédiaires, séparée de ceux-ci par un sinus assez large et assez profond.

♀ Le 6^e segment abdominal simplement subarrondi à son bord apical. (1)

Placusa infima. Erichson. Gen. et Spec. Staph. 196, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. 823 ; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 461, 4 ; — Kraatz, Ins. Deut. II. 333, 4 ; — Jacquelin du Val. Gen. col. Eur. Staph. pl IV, fig. 16 ?

Variété a (immature). Entièrement d'un brun de poix plus ou moins roussâtre.

Long. 0,0027 (1 l. 1/4 ; — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, faiblement convexe, obscur, avec les élytres moins foncées ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et serrée.

Tête égale environ à la moitié de la largeur de la base du prothorax, légèrement pubescente ; finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant. Front large, à peine convexe. Epistome convexe, presque lisse, séparé du front par une ligne transversale, rectiligne et bien distincte. Labre subconvexe, presque lisse, souvent d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. Parties de la bouche testacées.

Yeux subarrondis, noirs.

(1) Il est à remarquer que, dans cette espèce, les 5^e à 10^e articles des antennes sont plus fortement transverses chez les ♀ que chez les ♂.

Antennes à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses, et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures avec la base plus claire ou testacée; à 1^{er} article suballongé, à peine épaissi en massue: les 2^e et 3^e oblongs, obconiques: le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er}: le 3^e un peu plus court et à peine plus grêle que le 2^e: le 4^e subglobuleux (σ) ou subtransverse (φ): les 5^e à 10^e subgraduellement un peu plus larges, non contigus; assez fortement (σ) ou fortement (φ) transverses: le dernier épais, à peine aussi long que les 2 précédents réunis, courtement ovulaire, obtus ou même tronqué au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de 2 fois aussi large que long dans son milieu; à peine ou un plus étroit à sa base que les élytres; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et assez fortement arrondis; médiocrement arqué sur les côtés; largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée au devant de l'écusson et légèrement mais distinctement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont droits et même un peu recourbés en arrière; légèrement convexe sur son disque; très-finement pubescent; finement et très-densement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, souvent brunâtre.

Ecusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, environ une fois et un tiers aussi longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant, mais subrectilignes sur leurs côtés; subdéprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement pubescentes; densement et subaspèremment pointillées avec la ponctuation un peu ou à peine moins fine mais un peu moins serrée que celle du prothorax; d'un brun roussâtre ou testacé assez brillant, avec la région suturale parfois un peu rembrunie. *Epaules* étroitement arrondies, débordant à peine les angles postérieurs du prothorax.

Abdomen peu allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci; subatténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe vers son extrémité;

très-finement et très-densement pubescent ou comme duveteux, et en outre paré sur les côtés et vers le sommet de quelques rares soies obscures, assez courtes et redressées; très-finement et très-densement pointillé ou comme finement chagriné; d'un noir de poix peu brillant avec le sommet souvent d'un roux testacé. *Les 3 premiers segments* non ou à peine impressionnés en travers à leur base : *le 5^e* beaucoup plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : *le 6^e* peu saillant, distinctement sétosé sur le dos : *celui de l'armure* parfois apparent, d'un roux-testacé, fortement cilié-sciculé à son sommet.

Dessous du corps finement et densement pointillé, d'un noir de poix brillant avec les intersections ventrales couleur de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence un peu plus longue et moins serrée que celle du dos de l'abdomen, à ponctuation subécailleuse, à 5^e arceau subégale aux précédents : *le 6^e* assez saillant, parfois roussâtre, obtusément angulé et finement cilié à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, légèrement et densement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits : *les intermédiaires et postérieurs* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués à leur extrémité, légèrement ciliés ; *les antérieurs et intermédiaires* à 1^{er} article évidemment plus long que le suivant : *les postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article presque aussi long que les 3 suivants réunis : ceux-ci suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans les plaies des chênes, aux environs de Paris et de Lyon, dans le Beaujolais, les Alpes, les Pyrénées, etc. Elle est un peu plus rare que les précédentes.

Obs. La forme plus convexe de son prothorax, avec sa base plus fortement sinuée et les angles plus marqués et plus droits, distingue suffisamment cette espèce de ses congénères. En outre les différences sexuelles des ♂ ne sont pas les mêmes.

Elle varie pour la couleur. Les élytres sont tantôt d'un châtain foncé, tantôt d'un testacé plus ou moins obscur, avec l'abdomen plus ou moins

roussâtre, au moins à sa base. Le prothorax est quelquefois d'un roux de poix sur ses côtés.

Chez les ♀, les antennes sont un peu plus courtes, avec les 5^e à 10^e articles plus fortement transverse.

Cette espèce rappelle les 2 premières par son prothorax distinctement bissinué à sa base, mais ce même segment est moins large en arrière et plus convexe sur le dos.

6. *Placusa similata*. Mulsant et Rey.

Oblongue, subdéprimée, très-finement pubescente, finement et densément pointillée, d'un noir un peu brillant avec les élytres d'un roux obscur, les antennes d'un roux de poix, leur base, la bouche et les pieds testacés. Tête moins large que le prothorax. 3^e article des antennes un peu plus court que le 2^e : les 5^e à 10^e fortement transverses, Prothorax fortement transverse, faiblement convexe, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en arrière que les élytres, à peine bissinué à sa base, à angles postérieurs obtus. Élytres transverses, déprimées, un peu plus longues et un peu plus fortement ponctuées que le prothorax. Abdomen faiblement atténué en arrière, très-densément et uniformément pointillé.

♂ *Le 6^e segment abdominal muni au milieu de son bord apical d'une lame horizontale, conique, flanquée vers sa base de 2 très-petites dents noires ; offrant de chaque côté une dent spiniforme, non plus prolongée que la lame médiane.*

♀ *Le 6^e segment abdominal simple et subtronqué ou à peine arrondi à son bord apical.*

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir un peu brillant avec les élytres un peu roussâtres ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, très-courte, couchée et assez serrée, parfois très-légère ou à peine apparente.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, légèrement pubes-

cente ; finement, très-densement et subruguleusement pointillée, mais un peu moins densement sur le vertex ; d'un noir un peu brillant. *Front* large, à peine convexe. *Epistome* convexe, presque lisse ou obsolètement pointillé, séparé du front par une ligne transversale bien distincte. *Labre* subconvexe, presque lisse, couleur de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux de poix avec la base un peu plus claire et testacée ; à 1^{er} article suballongé, faiblement épaissi en masse : les 2^e et 3^e oblongs, obconiques : le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er} : le 3^e un peu plus court et à peine plus grêle que le 2^e : le 4^e subglobuleux ou à peine transverse : les 5^e à 10^e graduellement un peu plus larges, non contigus, fortement transverses : le dernier épais, à peine égal aux deux précédents réunis, courtement ovalaire, mousse au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de 2 fois aussi large que long dans son milieu ; à peine ou un peu plus étroit en arrière que les élytres ; un peu rétréci en avant, largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; largement arrondi à sa base avec celle-ci un peu infléchie et à peine et très-obliquement sinuée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont obtus ; faiblement convexe sur son disque ; très-finement pubescent ; finement et très-densement pointillé ; entièrement d'un noir un peu brillant.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, obscur.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement ou même assez fortement transverse ; environ une fois et un quart plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; déprimées sur leur disque mais subimpressionnées sur la suture, au moins derrière l'écusson ; très-finement et légèrement pubescentes : finement et subaspérement pointillées avec la ponctuation un peu plus forte et un peu moins serrée que celle du prothorax ; d'un

roux obscur ou un peu châtain et un peu brillant, avec la région scutellaire et les côtés plus ou moins mais confusément rembrunis. *Epaules* étroitement arrondies, débordant un peu les angles postérieurs du prothorax.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; de 2 fois et demie à 3 fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement atténué en arrière, surtout dès le sommet du 3^e segment ; déprimé vers sa base, légèrement convexe vers son extrémité ; très-finement pubescent et en outre faiblement ou obsolètement sétosellé sur les côtés et vers le sommet ; très-finement, très-dense et uniformément pointillé(1) ; d'un noir un peu brillant avec l'extrémité souvent couleur de poix. *Les 3 premiers segments* non visiblement impressionnés en travers à leur base : le 5^e beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6^e médiocrement saillant : celui de l'*armure* souvent apparent, fortement cilié-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir assez brillant avec les intersections ventrales d'un roux de poix. *Métasternum* subconvexe, subobsolètement pointillé sur son milieu. *Ventre* convexe, à ponctuation subécailleuse, à 5^e arceau subégale aux précédents : le 6^e plus ou moins saillant, subangulé et finement cilié à son sommet.

Pieds très-finement pubescents, légèrement et densement pointillés, d'un testacé brillant. *Cuisses* assez sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits ; les *intermédiaires et postérieurs* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, légèrement ciliés ; les *antérieurs et intermédiaires* à 1^{er} article oblong ou suballongé, évidemment plus long que le suivant ; les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, presque aussi long que les 3 suivants réunis : ceux-ci suboblongs, subégaux.

(1) Dans cette espèce et la précédente, le bord apical des 4 premiers segments offre un étroit liseré presque lisse, mais paraissant comme interrompu par de petits points, donnant naissance à des cils plus longs. Cette particularité est moins visible chez les autres espèces.

PATRIE. Cette espèce se rencontre de la même manière que la *subdepressa*, dans les environs de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle en est très-voisine. Cependant elle nous a présenté plusieurs caractères distinctifs, constatés sur un certain nombre d'exemplaires : tels sont une taille un peu plus étroite, des antenes à peine plus épaisses, un peu plus courtes, avec leur dernier article plus brièvement ovaire ; un prothorax moins fortement transverse, plus légèrement arqué sur les côtés, moins large relativement aux élytres, avec ses angles postérieurs un peu plus obtus ; des élytres un peu moins longues, un peu plus fortement pointillées et généralement d'une couleur moins obscure, etc.

Chez les individus immatures, les élytres sont fauves avec le sommet de l'abdomen plus ou moins largement roussâtre,

Pour le faciès, cette espèce lie la *Placusa subdepressa* à la *Placusa adscita*.

7. *Placusa (calpusa) adscita*. ERICHSON.

Suballongée, subdéprimée, très-finement pubescente, finement et densément pointillée, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun testacé, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête un peu moins large que le prothorax. 3^e article des antennes subégal au 2^e : les 5^e à 10^e très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, subdéprimé, à peine rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, sensiblement plus étroit en arrière que les élytres, non visiblement bissinué à sa base, à angles postérieurs obtus et subarrondis. Abdomen subparallèle ou à peine atténué en arrière, densément et uniformément pointillé.

♂ Le 6^e segment abdominal offrant au milieu de son bord apical une épine assez longue, mousse au sommet, bidentée à sa base, et de chaque côté, une épine plus grêle, un peu recourbée en dedans, aussi prolongée que celle du milieu.

♀ Le 6^e segment abdominal offrant au milieu de son bord apical une lame triangulaire assez large, et, de chaque côté, une épine grêle, recourbée en dedans et presque aussi prolongée que ladite lame.

Placusa adscita. Erichson, Gen. et spec. 197, 6; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 461, 5; — Kraatz, Ins. Dent. 11. 333. 5

Homalota planiuscula. Heer. Faun. col. Helv. 1. 592. 25.

Long. 0,0023 (1.1); — larg. 0,0005 (1/3 l.)

Corps suballongé, subdéprimé, obscur avec les élytres moins foncées; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et peu serrée.

Tête un peu moins large que la partie antérieure du prothorax, à peine pubescente; finement et très-densement pointillée; d'un noir assez brillant. *Front* large, peu convexe. *Epistome* assez convexe, presque lisse, séparé du front seulement par une impression transversale. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux de poix, légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement et presque également épaissies dans leurs deux derniers tiers; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures avec la base plus claire; à 1^{er} article suballongé, faiblement épaissi en massue: les 2^e et 3^e oblongs, beaucoup moins longs séparément que le 1^{er}: le 3^e subégal au 2^e mais à peine plus étroit: le 4^e subglobuleusement transverse: les 5^e à 10^e subitement et presque également épaissis, nullement contigus, très-fortement transverses, au moins deux fois aussi larges que longs ou plus: le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de 2 fois aussi large que long; sensiblement plus étroit à sa base que les élytres; à peine rétréci en avant; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés; largement arrondi à sa base avec celle-ci non visiblement sinuée près des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; peu convexe sur son disque, parfois subdéprimé sur son milieu; très-finement et modérément pubescent; finement et densement pointillé; entièrement d'un noir de poix assez brillant.

Ecusson très-finement pubescent, finement chagriné, obscur.

Elytres formant ensemble un carré transverse; environ une fois et demie aussi longues que le prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant mais subrectilignes sur leurs côtés; déprimées sur leur disque, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; très-finement mais un peu moins densément pubescentes que le prothorax; assez finement et subaspèremment pointillées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu moins serrée que celle du prothorax; d'un brun roussâtre ou testacé assez brillant, avec la région scutellaire et les côtés souvent rembrunis. *Epaules* étroitement arrondies, débordant sensiblement les angles postérieurs du prothorax.

Abdomen un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres; de 2 fois et demie à 3 fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et modérément pubescent; offrant en outre, sur le dos (1) et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, assez distinctes; très-finement densément et légèrement pointillé; d'un noir assez brillant avec le sommet parfois d'un roux de poix. *Les 3 premiers segments* non ou à peine impressionnés en travers à leur base: le 5^e beaucoup plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le 6^e peu saillant, souvent roussâtre avec les épines latérales toujours plus obscures ou noires: celui de l'*armure* peu distinct, d'un roux de poix, fortement sétosellé. *Dessous du corps* finement mais peu densément pubescent, finement et assez densément pointillé, d'un noir de poix brillant avec les intersections ventrales roussâtres. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à pubescence beaucoup plus longue, moins fine et moins serrée que celle du dos de l'abdomen; à ponctuation subécailleuse et un peu plus forte que celle du métasternum; à 5^e arceau subégal au précédent: le 6^e assz saillant, souvent roussâtre, plus ou moins obtusément angulé et finement cilié à son sommet.

(1) Ces soies sont visiblement disposées, sur le dos, en série transversale, composée de 4, laquelle est située un peu après le milieu dans le 5^e segment, près du sommet dans les précédents. Cette disposition des soies semble exister, mais d'une manière moins évidente, chez les autres espèces.

Pieds très-finement pubescents, très-finement et densément pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* légèrement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits ; *les intermédiaires et postérieurs* aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, légèrement ciliés ; *les antérieurs et intermédiaires* à 1^{er} article évidemment plus long que le suivant ; *les postérieurs* suballongés, sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article presque aussi long que les 3 suivants réunis : ceux-ci suboblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. On la rencontre dans les plaies des arbres, aux environs de Paris et de Lyon, dans la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, etc.

Obs. Il est inutile d'insister sur cette espèce. Sa forme moins large, ses antennes moins longues et plus épaissies avec leur 2^e et 3^e articles plus courts et subégaux ; son épistome séparé du front par une simple impression transversale au lieu d'une suture lisse ; son prothorax sensiblement plus étroit que les élytres et non visiblement bissinué à sa base, sont des caractères qui la séparent d'une manière tranchée de toutes ses congénères et lui valent la distinction d'un sous-genre (*Calpusa*). Comme l'a fort bien fait remarquer Erichson, elle ressemblerait à une *Homalota*, si les caractères génériques n'étaient pas ceux d'une *Placusa*.

Les différences sexuelles ne sont plus les mêmes que chez les autres espèces.

Chez les sujets immatures, le prothorax est d'un roux de poix, avec la base et l'extrémité de l'abdomen testacées. Les antennes sont parfois presque entièrement de cette dernière couleur.

L'Homalota granulata, Baudi (stud. Ent. p. 117) se rapporte peut-être à la *Placusa adscita*?

Genre *Cyphea*, CYPHÉE: FAUVEL.

Fauvel, Ann. Soc. Ent. Fr. 1863, p. 219.

Étymologie : *Κυφος*, bosse.

CARACTÈRES. Corps oblong, assez large, peu convexe, subparallèle.

Tête assez grande, transverse, beaucoup moins large que le prothorax, à peine resserrée à sa base, obtusément angulée en avant, très-peu saillante, assez fortement engagée dans le prothorax, infléchi. *Epistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, subtronqué ou obtusément arrondi au sommet. *Mandibules* courtes, peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* peu développés, de 4 articles : le 2^e subépaissi au sommet, le 3^e à peine plus long, mais élargi à son extrémité en forme de cône renversé : le dernier très-grêle, subulé, aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* petits, membraneux, de 2 articles graduellement plus étroits : le dernier assez court, un peu épaissi au bout. *Menton* grand, transverse, trapézoïdiforme, tronqué en avant. *Tige des mâchoires* à peine ou très-obtusément angulée à la base.

Yeux grands, subarrondis, peu saillants, touchant au bord antérieur du prothorax.

Antennes assez courtes, assez grêles mais sensiblement épaissies tout à fait vers leur extrémité; insérées dans une fossette assez grande, profonde et transverse (1); de 11 articles : les 3 premiers oblongs, les 2 premiers subépaissis, le 3^e plus grêle : les 4^e à 10^e transverses : le dernier grand, obovalaire.

Prothorax très-court, très-fortement transverse, plus large en arrière que les élytres dont il recouvre un peu la base, plus étroit en avant, largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus; arqué sur les côtés qui sont tranchants, et dans le milieu de sa base qui est sinuée vers les angles postérieurs, avec ceux-ci presque droits; très-finement rebordé à sa base, non visiblement sur les côtés. *Repli inférieur* large, fortement réfléchi, non visible vu latéralement.

Ecusson petit, en triangle transverse.

Elytres médiocrement transverses, plus longues que le prothorax; simultanément à peine échancrées au milieu de leur bord apical; étroitement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque rectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez large, assez forte-

(1) Joignant, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

ment réfléchi, à bord interne presque droit ou à peine arqué. *Epaules* nullement saillantes, recouvertes par les angles postérieurs du prothorax.

Prosternum à peine développé au-devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un triangle transverse à sommet peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane rétrécie en pointe aiguë. *Médiépisternums* assez grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* médiocrement développés. *Métasternum* assez court, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical ; à peine échancré au-devant de l'insertion des hanches postérieures ; à peine angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en forme d'angle assez prononcé, presque aigu et remontant environ jusqu'au tiers de leur longueur. *Postépisternums* assez étroits, rétrécis postérieurement en languette ; à bord interne divergeant assez fortement en arrière du repli des élytres ; *postépimères* grandes, subtriangulaires.

Abdomen court, un peu moins large que les élytres, faiblement atténué en arrière ; convexe en dessus ; assez fortement rebordé sur les côtés ; pouvant à peine se redresser en l'air ; avec les 3 premiers segments subégaux : les 4^e et 5^e un peu plus courts ; les 2 premiers faiblement impressionnés en travers à leur base : le 5^e peu saillant, rétractile : celui de l'armure enfoui. *Ventre* convexe, avec les 4 premiers arceaux subégaux, le 5^e plus court, le 6^e à peine saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, transversalement obliques, un peu renversées en arrière, contiguës au sommet, très-convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* moindres, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, un peu divergentes au sommet ; à lame supérieure nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en carré long et subhorizontal ; à lame inférieure large, transverse, explanée.

Pieds peu allongés, médiocrement grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* très-petits, subcunéiformes ; *les postérieurs* beaucoup plus grands, en ovale oblong subacuminé. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* grêles, presque aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, mutiques, un peu rétrécis vers

leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons à peine distincts. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5; *les antérieurs courts*, à 1^{er} article un peu plus long que le suivant, les 2^e et 3^e courts, subégaux, le dernier un peu plus long que les 2 précédents réunis; *les intermédiaires* un peu moins courts, à 1^{er} article oblong, plus long que les suivants, ceux-ci subégaux, le dernier un peu plus long que les 2 précédents réunis; *les postérieurs* plus développés, moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, aussi long que les 3 suivants réunis : les 2^e à 4^e assez courts, subégaux ou graduellement à peine moins longs : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles. subarqués.

OBS. L'espèce sur laquelle est fondée cette coupe, est très-petite. Elle se trouve sous les écorces.

Ce genre a quelques rapports, quant au faciès, à la fois avec les genres *Homœusa*, *Euryusa* et *Silusa*, et il nous semble lier ce dernier d'une manière frappante avec le genre *Placusa*.

Il se distingue suffisamment des *Silusa* par sa forme plus large, par ses élytres plus longues, par la structure des palpes et surtout par celle des tarses, du genre *Placusa*, par son corps moins déprimé, par le 3^e article des palpes maxillaires sensiblement plus élargi vers le sommet, par ses antennes plus visiblement et plus subitement épaissies vers leur extrémité, par son prothorax plus large en arrière et plus fortement arqué sur les côtés, par le 5^e segment abdominal moins développé, par ses épisternums à bord interne divergeant en arrière du repli des élytres, par la lame supérieure des hanches postérieures moins conique, etc. Les antennes sont aussi un peu moins courtes, et la tête est un peu plus engagée dans le prothorax.

La seule espèce connue est la

1. *Cyphea curtula*, ERICHSOHN

Oblongue, assez large, peu convexe, très-finement et à peine pubescente, d'un noir un peu brillant, avec la bouche et les antennes ferrugineuses, les

tibias et les tarsi d'un testacé de poix. Tête finement et densément ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, à 3^e article plus grêle que le 2^e. Prothorax très-fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant; un peu plus large en arrière que les élytres; assez fortement arqué sur les côtés, obsolètement impressionné vers sa base, finement, densément et ruguleusement ponctué. Élytres transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, assez finement, assez densément et râpeusement ponctuées. Abdomen faiblement atténué en arrière, finement et densément ponctué.

♂ Élytres munies, chacune derrière l'écusson, d'une petite bosse ou tubercule conique. Le 5^e segment abdominal offrant sur son milieu une petite carène saillante.

Élytres et 5^e segment abdominal simples et inermes.

Oxyptoda curtula, Erichson. col. march. 1. 350, 14; — Gen. et spec. Staph. 151, 21; — Redtenbacher. Faun. austr. 665. 6; — Fairmaire et Laboulbène. Faun. Entr. Fr. 1, 438. 25; — Kraatz, Ins. Deut. 11, 191. 45.

Long. 0,0020 (à peine 1 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, assez large, subparallèle ou à peine atténué en arrière, peu convexe; d'un noir un peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée, peu serrée et à peine distincte.

Tête beaucoup moins large que le prothorax; à peine pubescente, distinctement, finement, densément et parfois ruguleusement ponctuée; d'un noir assez brillant. Front très-large, subconvexe, offrant sur son milieu une petite fossette punctiforme, à peine distincte et parfois lisse. Épistome convexe, obsolètement ponctué, d'un roux de poix, offrant vers son sommet quelques cils très-fins. Parties de la bouche ferrugineuses.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles mais sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité surtout à partir du 6^e ou 7^e article seulement; très-finement duveteuses et en outre très-légerement et brièvement pilosellées sur-

tout vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un roux ferrugineux ; à 1^{er} article oblong, subépaissi : le 2^e oblong, à peine moins épais et à peine moins long que le 1^{er} : le 3^e oblong, obconique, à peine plus court mais visiblement plus grêle que le 2^e : les 4^e et 5^e subglobuleux ou légèrement transverses : les 6^e à 10^e graduellement plus épais, sensiblement transverses avec les pénultièmes un peu plus fortement : le dernier épais, un peu plus long que les 2 précédents réunis, courtement ovalaire, plus ou moins obtus au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, plus de 2 fois aussi large que long ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus mais à peine arrondis ; assez fortement et assez régulièrement arqué sur les côtés ; un peu plus large en arrière que les élytres ; sensiblement arrondi dans le milieu de sa base, avec celle-ci sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont presque droits et à peine émoussés ; légèrement convexe sur son disque ; marqué, au devant de l'écusson, d'une impression transversale obsolète ; très-finement et à peine pubescent ; finement, distinctement, densément et ruguleusement ponctué ; entièrement d'un noir un peu brillant.

Ecusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ; au moins une fois et demie aussi longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; étroitement et obliquement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural droit ou presque droit, mais subinfléchi ; subdéprimées ou faiblement convexes sur leur disque ; très finement et à peine pubescentes ; assez finement et assez densément ponctuées, avec la ponctuation râpeuse, un peu plus forte et un peu moins serrée que celle du prothorax ; entièrement d'un noir assez brillant. *Épaules* effacées.

Abdomen court, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine 2 fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement atténué en arrière ; assez convexe en dessus ; très-finement et à peine pubescent ; offrant en outre sur les côtés quelques rares soies obscures et redressées, courtes et

peu distinctes ; finement et densément ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant. *Les 2 premiers segments* faiblement impressionnés en travers à leur base avec les impressions légèrement ponctuées : le 5^e largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e peu saillant, subarrondi au sommet : le segment de l'armure caché.

Dessous du corps très-finement et assez densément pubescent, finement et densément ponctué, d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à 5^e arceau plus court que les précédents, le 6^e à peine saillant, subarrondi à son bord postérieur.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'une couleur de poix testacée avec les cuisses et les hanches plus obscures. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits ; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, très-finement ciliés en dessous, à peine en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* un peu moins courts ; *les postérieurs* plus développés, mais néanmoins moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, aussi long que les 3 suivants réunis : les 2^e à 4^e assez courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est rare en France où elle a été découverte aux environs de Dijon par M. Rouget, sous les écorces de charme. Elle se trouve aussi près de Paris.

Erichson qui l'a signalée le premier, paraît n'avoir connu que le ♂, remarquable par le tubercule des élytres et la carène du 5^e segment abdominal.

Genre *Epipeda*, EPIPEDE ; Mulsant et Rey.

Étymologie : *Επιπῆδος* plan.

61
CARACTÈRES. *Corps* allongé, linéaire, déprimé, ailé.

Tête assez grande, subtransverse, un peu moins large que le prothorax ; à peine resserrée à sa base, mais graduellement rétrécie derrière les yeux ; subangulée en avant, assez saillante, semi-inclinée. *Tempes* avec un fin rebord latéral, subarqué. *Epistome* largement tronqué au sommet. *Labre* transverse, obtusément arrondi à son bord antérieur.

Mandibules petites, peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, assez brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez développés, de 4 articles : le 3^e un peu plus long que le 2^e, sensiblement renflé en massue : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* saillants, de 2 articles allongés subégaux : le 2^e un peu plus étroit vers sa base, subépaissi vers le bout. *Menton* grand, transverse, un peu moins large en avant, subéchancré au sommet. *Tige des mâchoires* à peine saillante à sa base.

Yeux assez grands, subarrondis, peu saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins grand.

Antennes assez courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées à la partie supérieure d'une fossette assez grande, oblongue, oblique, assez profonde, joignant presque, à cet endroit, le bord antéro-interne des yeux ; de 11 articles : le 1^{er} plus ou moins allongé, légèrement épaissi en massue : le 2^e peu allongé : le 3^e oblong, moins long que le 2^e : les 3^e à 10^e graduellement un peu plus épais, subcontigus ou peu contigus : les 5^e à 10^e plus ou moins fortement transverses : le dernier assez grand, courtement ovalaire.

Prothorax transverse, un peu rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et droits ou presque droits ; largement arrondi à sa base ; très-finement rebordé sur les côtés, avec ceux-ci à peine sinués en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers basilaire, et les angles postérieurs plus ou moins obtus. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne sensiblement angulé.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Elytres carrées, subcarrément coupées à leur bord apical, à peine ou non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, assez réfléchi, à bord interne presque droit. *Epaules* assez saillantes.

Prosternum peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez court, assez ouvert, à disque gibbeux. *Mésosternum* à lame médiane en angle à sommet rétréci en pointe acérée et prolongée jusques un peu au delà du milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum ;

médiépimères médiocres, subtriangulaires. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, avancé entre les hanches intermédiaires en angle prononcé, plus ou moins aigu, émettant de son sommet une pointe courte, acérée et prolongée jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* plus ou moins refoulées, très-petites.

Abdomen plus ou moins allongé, moins large que les élytres, subparallèle, subdéprimé ou peu convexe en dessus, fortement rebordé sur les côtés, pouvant aisément se redresser en l'air; avec les 4 premiers segments faiblement sillonnés ou impressionnés en travers à leur base, subégaux : le 5^e plus grand : le 6^e plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure souvent distinct. *Ventre* convexe, à 1^{er} arceau plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le 6^e plus ou moins saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, assez saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* moins grandes, subovales, non saillantes, obliquement disposées, rapprochées, mais non contiguës dans leur milieu. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en cône assez saillant; à *lame inférieure* assez large, transverse, explanée, subparallèle.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes; *les postérieurs* grands, ovales, subacuminés au sommet. *Cuisses* débordant assez fortement les côtés du corps, comprimées, à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits, sensiblement rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons assez distincts; les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5; *les antérieurs* courts, avec les trois premiers articles très-courts, subégaux, et le dernier égal à tous les précédents réunis; *les intermédiaires* moins courts, avec les 3 premiers articles subégaux : le 1^{er} assez épais, subcylindrique, les 2^e et 3^e obconiques, le dernier

subégal à tous les précédents réunis; les *postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers assez courts ou à peine oblongs, subégaux, et le dernier égal aux 3 précédents réunis. *Ongles* petits, très-grêles, à peine arqués, infléchis.

Obs. Les petites espèces qui composent cette coupe ont une démarche peu agile. Elles vivent sous les écorces.

Ce genre, détaché du grand genre *Homalota* d'Erichson, peut paraître déplacé parmi nos *Placusates*. En effet, sa silhouette générale l'en éloigne beaucoup au premier coup d'œil; mais la structure des tarses intermédiaires qui ne comptent que 4 articles, et celle des palpes labiaux composés seulement de deux articles, nous ont forcés de colloquer notre genre *Epipeda* parmi nos *Bolitocharaires*, près des *Placusa*, dont il a à la fois la forme déprimée et les habitudes corticoles.

Ce genre se réduit à deux espèces dont voici les différences :

- a. *Prothorax* aussi finement ponctué que les élytres. *Abdomen* modérément pointillé vers sa base. Le 3^e article des antennes un peu moins long que le 2^e. *Corps* assez étroit, presque mat. *plana*.
- aa. *Prothorax* plus fortement ponctué que les élytres. *Abdomen* parcimonieusement pointillé vers sa base. Le 3^e article des antennes sensiblement moins long que le 2^e. *Corps* étroit, assez brillant..... *arcana*.

1. *Epipeda plana* GYLLENHAL.

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et densément pubescente, d'un noir presque mat avec les élytres et les antennes brunâtres, la bouche et les pieds testacés. Tête assez fortement et assez densément ponctué, parfois légèrement fovéolé sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à 3^e article un peu moins long que le 2^e, les 5^e à 10^e fortement transverses. *Prothorax* transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et densément pointillé, largement sillonné sur sa ligne médiane. *Elytres* presque carrées, évidemment plus longues que le *prothorax*, déprimées, finement et densément pointillées. *Abdomen* subparallèle, distinctement sétosellé vers son sommet, finement et modérément pointillé vers sa base, presque lisse en arrière.

♂ Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu, près du sommet, d'un très-petit tubercule conique. Le 6^e subtronqué ou subéchancré à son bord postérieur.

♀ Le 6^e segment abdominal inerme. Le 6^e obtusément arrondi à son bord postérieur.

Aleohara plana. Gyllenhal, Ins. Suec. 41, 402, 24.

Bolitochara compressa. Mannerheim, Brach. 80, 35.

Bolitochara depressiuscula. Mannerheim, Brach. 80, 34.

Homalota plana, Mannerheim, Brach. 73, 1 : — Erichson, Col. March. 1, 700, 15, a ; — Gen. et Spec. Staph. 93, 23 ; — Redtenbacher, Faun Austr. 818 ; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1. 403, 33 ; — Kraatz Ins. Deut. 41, 350, 54.

Homalota planaticollis, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, VIII. 305, 8.

Variété a. Elytres et extrémité de l'abdomen rousses.

Long. 0,0027 (1 l.1/4) ; — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez étroit, linéaire, déprimé, d'un noir presque mat, avec les élytres brunâtres ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et serrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, très-finement pubescente, assez fortement et assez densément ponctuée, d'un noir presque mat. Front très-large, déprimé, offrant parfois sur son milieu une petite fossette à peine prononcée. Epistome convexe, presque lisse, parfois un peu roussâtre en avant. Labre subconvexe, d'un brun de poix brillant, éparsément cilié vers son sommet. Parties de la bouche testacées. Pénultième article des palpes maxillaires distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un brun de poix souvent un peu roussâtre ; à 1^{er} article allongé, légèrement épaissi en massue, paré après le milieu de son arête supérieure, d'une longue soie redressée : les 2^e et 3^e obconiques : le 2^e peu allongé, beaucoup moins long que le 1^{er} : le 3^e oblong, un peu moins long et un peu plus étroit que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais : les 5^e à 10^e fortement transver-

ses : le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis ; courtement obovale, obtus au sommet.

Prothorax en forme de carré sensiblement plus large que long, un peu mais visiblement rétréci en arrière et subarrondi aux angles ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine arrondis ; un peu moins large que les élytres ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes en arrière, mais, vus latéralement, subsinués au-devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; largement arrondi à sa base ; déprimé ou subdéprimé sur son disque ; largement sillonné sur sa ligne médiane ; très-finement et densément pubescent, avec le bord antérieur et surtout les côtés parés de quelques rares soies redressées, 2 vers les angles antérieurs dont 1 plus longue et plus obscure, et une troisième longue, vers le milieu ; finement et densément pointillé, d'un noir peu brillant ou presque mat. *Repli inférieur* obsolètement chagriné, couleur de poix.

Écusson très-finement pubescent, très-finement pointillé, d'un noir de poix peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré assez régulier, évidemment ou d'un quart plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur leurs côtés ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit ou à peine émoussé ; déprimées sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; très-finement et densément pubescentes, avec les côtés parés près des épaules d'une longue soie obscure et redressée ; finement et densément pointillées, avec la ponctuation analogue à celle du prothorax ; entièrement d'un brun peu brillant ou presque mat et parfois un peu roussâtre. *Épaules* arrondies, à calus séparé du reste de la base par une impression légère mais sensible.

Abdomen assez allongé, évidemment un peu moins large à sa base que les élytres ; environ 2 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine arqué sur ses côtés ; subdéprimée vers sa base, légèrement convexe en arrière ; très-finement et parcimonieusement pubescent, presque glabre sur les 4^e et 5^e segments ; offrant en outre, sur le dos, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques soies obs-

cures et redressées, avec celles du dos moins longues, celles des côtés longues et clairsemées, celles du sommet longues et plus nombreuses; finement et modérément pointillé sur les 3 premiers segments, très-peu ou presque lisse sur les suivants; d'un noir assez brillant, avec le sommet parfois d'un brun ou d'un roux de poix. *Les 4 premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse: le 5^e un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le 6^e peu saillant, distinctement pointillé, parfois entièrement d'un roux de poix.

Dessous du corps très-finement et assez densément pointillé, d'un noir assez brillant avec le sommet du ventre parfois d'un brun ou d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé vers son extrémité, à 5^e arceau subégale aux précédents: le 6^e peu saillant, plus ou moins arrondi à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé assez brillant et parfois assez obscur. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, souvent parés sur leur tranche externe d'une ou de deux soies obscures et redressées; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* un peu moins courts; *les postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles assez courts ou à peine oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce habite plusieurs parties de la France: les environs de Paris, de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, etc. Elle est assez rare et se prend sous les écorces des peupliers, entre les différentes couches du liber.

Les élytres et quelquefois l'extrémité de l'abdomen affectent une couleur plus ou moins roussâtre, et alors les antennes et le prothorax deviennent aussi un peu moins foncés.

Cette espèce ressemble un peu à la *Dinaraea aequata* (1) quant au faciès, mais elle est moindre; les élytres sont proportionnellement

(1) Espèce décrite parmi les Homalotates de la branche des Myrmedoniaires.

plus longues ; les tempes sont rebordées ; les différences sexuelles ne sont plus les mêmes ; et surtout les tarsi intermédiaires offrent un article de moins.

♂ ***Epipeda arcana***. ERICHSON

Allongée, étroite, linéaire, déprimée, très finement et assez densément pubescente, d'un noir assez brillant avec les élytres brunâtres, les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et le bout de l'abdomen d'un roux plus clair. Tête distinctement et assez densément ponctuée, brièvement sillonnée sur son milieu un peu en arrière. Antennes courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement sétosellées ; à 3^e article sensiblement moins long que le 2^e, les 7^e à 10^e fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, distinctement et densément ponctué, largement et obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. Elytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densément pointillées. Abdomen subparallèle, distinctement sétosellé, finement et parcimonieusement pointillé vers sa base, à peine ou très-peu pointillé sur les 4^e et 5^e segments, assez densément sur le 6^e.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur son milieu, près du sommet, un très-petit tubercule. Le 6^e densément et rugueusement pointillé, largement tronqué à son bord postérieur, offrant de chaque côté, sur le dos, un petit pli longitudinal, subélevé, raccourci en avant.

♀ Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e simplement et assez densément pointillé sur le dos, obtusément tronqué à son bord postérieur.

Homalota arcana. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 93, 22 ; — Redtenbacher, Faun. Austr. 818 ; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 402, 31 ; — Kraatz, Ins. Deut. II, 242, 44.

Long. 0,0026 (1 l. 1/5) ; — larg. 0,0004 (1/5 l.)

Corps allongé, étroit, linéaire, déprimé, d'un noir assez brillant avec les élytres moins obscures ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, courte, couchée et assez serrée.

Tête à peine moins large que le prothorax, à peine pubescente; distinctement et assez densément ponctuée avec l'intervalle des points très-finement chagriné; d'un noir assez brillant. *Front* très-large; offrant, un peu en arrière, sur son milieu, un léger sillon longitudinal plus ou moins raccourci. *Epistome* assez convexe, presque lisse ou à peine chagriné. *Labre* d'un roux de poix brillant, éparsément ponctué et éparsément cilié en avant. *Parties de la bouche* roussâtres ou d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes courtes ou assez courtes, évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur avec les 3 premiers articles souvent plus clairs: le 1^{er} assez allongé, légèrement épaissi en massue subelliptique, paré après le milieu de son arête supérieure d'une soie assez longue et redressée: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e oblong ou à peine allongé, beaucoup moins long que le 1^{er}: le 3^e oblong, sensiblement moins long et un peu plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais: le 4^e un peu plus étroit que les suivants, subglobuleux ou subtransverse: les 5^e et 6^e assez fortement, les 7^e et 10^e fortement transverses: le dernier épais, un peu moins long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, distinctement pilosellé, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré sensiblement transverse, un peu rétréci en arrière et à peine arrondi aux angles; largement et à peine échancré au sommet et avec les angles antérieurs infléchis, droits ou presque aigus; un peu moins large que les élytres; subarqué en avant sur les côtés avec ceux-ci, vus de dessus, rectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au-devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus, mais non arrondis; sensiblement arrondi à sa base; subdéprimé sur son disque; offrant sur sa ligne médiane un large sillon obsolète ou en forme de dépression longitudinale; très-finement et assez densément pubescent avec le bord antérieur et les côtés parés de quelques longues soies obscures et redressées, assez raides et bien distinctes;

distinctement ponctué avec la ponctuation à peine moins forte, mais un peu plus serrée que celle de la tête; entièrement d'un noir de poix assez brillant. *Repli inférieur* noirâtre, obsolètement chagriné avec l'ouverture des angles antérieurs finement et granuleusement ponctué.

Écusson à peine pubescent, très-finement pointillé, d'un noir presque mat.

Elytres formant ensemble un carré assez régulier; sensiblement ou d'un bon tiers plus longues que le prothorax; un peu plus larges en arrière qu'en avant et subrectilignes sur les côtés; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe avec le sutural presque droit ou à peine émoussé; déprimées sur leur disque; subimpressionnées le long de la suture derrière l'écusson, souvent jusqu'à la moitié de la longueur; très-finement et assez densément pubescentes, avec les côtés parés vers les épaules d'une longue soie obscure et redressée, assez raide et bien apparente; finement et densément pointillées avec la ponctuation évidemment plus fine que celle du prothorax; entièrement d'un brun de poix assez brillant et parfois à peine roussâtre. *Epaules* arrondies en dehors, à calus élevé, séparé du reste de la base par une impression oblongue, sensible.

Abdomen allongé, évidemment moins large à sa base que les élytres, environ 3 fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou subatténué en arrière à partir du sommet du 4^e segment; subdéprimé vers sa base, à peine convexe postérieurement; très-finement et peu pubescent sur les premiers segments, presque glabre sur les derniers; offrant, en outre, sur le dos, sur les côtés et vers le sommet, des soies obscures et redressées bien distinctes, avec celles des côtés et du sommet plus longues, et celles de ce dernier plus nombreuses; finement et parcimonieusement pointillé vers sa base, à peine pointillé ou presque lisse sur les 4^e et 5^e segments; d'un noir brillant avec le sommet du 6^e segment et celui de l'armure roussâtres. *Les 4 premiers* étroitement et faiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse; le 5^e sensiblement plus développé que les précédents, lisse vers sa base, plus distinctement pointillé vers son extrémité, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane

pâle; le 6^e saillant plus ou moins densément pointillé en dessus, plus ou moins tronqué au sommet; celui de l'armure distinct, d'un roux testacé brillant.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et assez densément ponctué, d'un noir brillant avec le bout du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* assez convexe. *Ventre* convexe, moins densément ponctué en arrière; éparsément sétosellé avec les soies du sommet plus longues et plus nombreuses; à 5^e arceau subégale aux précédents: le 6^e saillant, subarrondi à son bord postérieur.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, finement ponctués, d'un roux brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* un peu moins courts; *les postérieurs* peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles assez courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce, rare en France, se trouve dans le nord, les environs de Lille et de Paris, et quelquefois dans les Alpes, sous les écorces vives des arbres.

Obs. Elle se distingue de la précédente par une forme un peu plus étroite et une couleur un peu plus noire et un peu plus brillante. En outre, le 3^e article des antennes est un peu plus court relativement au 2^e, avec les 4^e à 6^e moins transverses; le prothorax est plus fortement ponctué comparativement aux élytres, avec ses angles antérieurs un peu plus prononcés, et son repli inférieur distinctement et finement granulé en avant; l'abdomen, un peu moins densément pointillé vers sa base, offre son 5^e segment sensiblement plus développé eu égard aux précédents, etc.

Genre *Silusa*, SILUSE; Erichson.

Erichson, Col. March. 1. 377; — Gen. et Spec. Staph. 205.

Etymologie: Σιλοῦς, camus, épâté.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, subparallèle, peu convexe, ailé.

Tête assez épaisse, subarrondie, moins large que le prothorax, à

peine resserrée en arrière, triangulairement rétrécie en avant, assez saillante, plus ou moins inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué bien distinct. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* assez grand, transverse, à peine arrondi à son bord antérieur. *Mandibules* allongées, assez saillantes, assez robustes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées seulement vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de 4 articles, le 3^e aussi long ou un peu plus long que le 2^e, graduellement épaissi vers son sommet : le dernier petit, grêle, subulé, subatténué vers son extrémité, aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* assez allongés, grêles, filiformes, ne paraissant que de 2 articles subégaux et étroitement soudés. *Menton* assez grand, subtransverse, trapézoïdiforme, tronqué ou à peine échancré en avant. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent rectangulaire distincte.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes peu allongées, sensiblement épaissies vers leur extrémité ; insérées dans une fossette assez grande et médiocrement profonde (1) ; de 11 articles : les trois premiers suballongés : le 1^{er} faiblement épaissi en massue : les 2^e et 3^e obconiques, subégaux : le 4^e non, les 5^e à 10^e transverses, médiocrement contigus : le dernier grand, ovale-oblong.

Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres ; largement tronqué en avant ; subarrondi et très-finement rebordé sur les côtés et à la base avec tous les angles assez marqués, parfois un peu obtus, et le rebord des côtés non ou à peine sinué en arrière, vu latéralement, et redescendant en avant presque dès les angles postérieurs. *Repli inférieur* grand, médiocrement visible vu de côté, en forme de triangle large, à sommet interne situé derrière les hanches antérieures, à côté antérieur naissant de l'angle lui-même.

Ecusson assez petit, subarrondi au sommet.

Elytres assez courtes, transverses, simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord postérieur ; plus ou moins fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, simples et presque rectilignes

(1) Joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

sur leurs côtés. *Repli latéral* assez large, peu réfléchi, à bord interne sensiblement arqué. *Epaules* peu saillantes.

Prosternum très-peu développé au-devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle assez prononcé, droit ou subaigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle rétréci en pointe acuminée et prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* médiocres, trapézoïformes. *Métasternum* assez grand, subtransversalement coupé à son bord apical, subéchancré au-devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine subangulé entre celles-ci, distinctement angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres ; subparallèle ; subconvexe en dessus ; épaissement rebordé sur les côtés ; pouvant légèrement se redresser en l'air, à 2^e segment basilaire en partie visible : les 4 premiers subégaux, le 5^e plus ou moins grand, subrétractile : les 3 premiers impressionnés en travers à leur base : le 6^e peu saillant, rétractile (2) : celui de l'armure peu distinct. *Ventre* convexe, à 1^{er} arceau notablement plus grand que les autres (3), ceux-ci subégaux, le 5^e sensiblement moindre, le 6^e peu saillant.

Hanches grandes : les antérieures oblongo-coniques, saillantes, un peu obliques, subrenversées en arrière, contiguës au sommet, convexes en avant, planes en dessous. Les intermédiaires conico-subovales, peu saillantes, déprimées ou subexcavées, obliquement disposées, légèrement distantes. Les postérieures subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes à leur sommet ; à lame supérieure presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône oblong et assez saillant ; à lame inférieure transverse, large, subparallèle, explanée.

(1) Le bourrelet antérieur se transforme en son milieu en un angle prononcé.

(2) Quand un segment est rétractile, le bord postérieur de celui qui précède est ordinairement élevé au-dessus du suivant.

(3) Le 1^{er} arceau est sensiblement, les 2^e et 3^e à peine resserrés à leur base.

Pieds peu allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet; *les postérieurs* grands, subovaires, subdétachés et subarrondis ou obtusément acuminés à leur sommet. *Cuisses* débordant passablement les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies vers leur milieu, à peine ou non rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, aussi longs que les cuisses (au moins les postérieurs), droits ou presque droits, mutiques, un peu rétrécis vers leur base, sublinéaires dans le reste de leur longueur, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons grêles. *Tarses* étroits, subatténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5: *les antérieurs* avec les 3 premiers articles courts, subégaux, le dernier égal à tous les précédents réunis: *les intermédiaires* avec les 3 premiers articles moins courts, subégaux, le dernier égal à tous les précédents réunis: *les postérieurs* plus allongés, avec les 4 premiers articles oblongs, subégaux, le dernier aussi long ou plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués, souvent tendus.

Obs. Les petites espèces que renferme ce genre, se plaisent sous les écorces et dans les plaies des arbres. Leur démarche est assez prompte.

Outre les palpes labiaux, il diffère du genre *Euryusa* par son prothorax moins large, et surtout par le 1^{er} article des tarses postérieurs moins allongé, non plus long que le suivant.

Les deux espèces du genre *Silusa* peuvent être distinguées ainsi :

- a. *Abdomen* presque lisse, avec le 5^e segment offrant deux carènes chez les ♂. Dessus du corps roux, avec la tête et le 4^e segment abdominal rembrunis (s. g. *Stenusa*, Kraatz, de *areus*, étroit) (1) *rubra*.
- aa. *Abdomen* densément ponctué, avec le 5^e segment n'offrant qu'une seule carène chez les ♂. Dessus du corps d'un noir de poix avec les élytres et la base de l'abdomen d'un rouge brun (s. g. *Silusa* proprement dit). . *rubiginosa*.

(1) Le genre *Stenusa*, Kraatz, ne diffère des *Silusa* vraies que par des caractères peu visibles, tirés des paraglosses et des mâchoires.

1. *Silusa (stenusa) rubra*. ERICHSON.

Allongée, peu convexe, assez densément pubescente, d'un roux un peu brillant avec la tête généralement plus foncée, une ceinture d'un noir de poix avant l'extrémité de l'abdomen, la bouche et les pieds d'un roux testacé. Tête un peu moins large que le prothorax, fortement et densément ponctuée. Prothorax transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, fovéolé à sa base, assez fortement et densément ponctué. Elytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, fortement, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen subparallèle, brillant, éparsément pubescent, presque lisse.

♂ *Le 5^e segment abdominal surmonté de deux carènes longitudinales, assez distantes et parallèles. Le 6^e peu saillant, subéchancré et denticulé à son bord apical avec la dent latérale plus grêle et plus saillante. Le 6^e arceau ventral subangulairement prolongé et longuement cilié à son sommet.*

♀ *Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e simple, obtusément ou subsinueusement tronqué à son bord apical. Le 6^e arceau ventral subarrondi et légèrement cilié à son sommet.*

Silusa rubra. Erichson. Gen. et Spec. Staph. 207, 2; — Redtenbacher, Faun. Austr. 676; — Jacquelin Du Val, Gen. Col. Eur. Staph., pl. 7, fig. 31.

Silusa rufa. Heer, Faun. col. Helv. 1. 303, 1; — Fairmaire et Laboulbène. Faun. Ent. Fr. 1. 466. 2.

Stenusa rubra. Kraatz, Ins. Deut. II. 49, 1.

Long. 0,0038 (1 l. 3/4); — larg. 0,0008 (1/3 l.)

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, d'un roux un peu brillant; recouvert d'une fine pubescence grisâtre, couchée et assez serrée.

Tête assez épaisse, un peu moins large que le prothorax, finement et médiocrement pubescente, fortement et densément ponctuée; d'un brun ou d'un roux de poix assez brillant, ou même parfois entièrement rougeâtre. Front large, subdéprimé ou faiblement convexe. Epistome subconvexe, presque lisse. Labre subconvexe, obsolètement pointillé, cilié en avant de quelques poils pâles. Parties de la bouche d'un

roux testacé avec la pointe des *mandibules* à peine rembrunie. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez longuement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité, finement duvetueuses, fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux ferrugineux avec parfois les 1^{er} et dernier articles un peu plus clairs ; le 1^{er} faiblement épaissi en massue suballongée ; les 2^e et 3^e suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le 1^{er} ; les 4^e à 10^e graduellement plus épais et médiocrement contigus : le 4^e non transverse, presque carré ou en forme de tronçon de cône renversé : les 5^e à 10^e de plus en plus fortement transverses : le dernier au moins égal aux deux précédents réunis, ovale-oblong, mousse au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, presque d'un tiers moins long que large ; très-faiblement rétréci à sa base où il est à peine plus étroit que les élytres ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs assez marqués, droits ou presque droits mais subinfléchis ; antérieurement subarqué sur les côtés qui sont subrectilignes ou à peine subsinués au devant des angles postérieurs, avec ceux-ci assez marqués mais un peu obtus ; subarrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette transversale plus ou moins prononcée ; finement et médiocrement pubescent ; densément mais un peu moins fortement ponctué que la tête ; entièrement d'un roux un peu brillant.

Écusson légèrement pubescent, rugueusement ponctué, d'un roux un peu brillant, parfois légèrement rembruni.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; presque d'un tiers plus longues que le prothorax, subparallèles et presque rectilignes sur les côtés ; simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou peu convexes sur leur disque, subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et assez densément pubescentes ; fortement, densément et râpeusement ponctuées avec les rugosités formant parfois des rides transversales ; d'un roux

un peu brillant, avec la suture parfois un peu rembrunie en avant. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; 3 fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité dès le sommet du 3^e segment ; subconvexe sur le dos ; parcimonieusement et légèrement pubescent, avec les poils plus fins et plus longs que ceux des élytres ; offrant en outre sur les côtés quelques rares soies obscures et redressées ; presque lisse ou à peine ponctué ; d'un roux brillant avec le 4^e segment presque entièrement, et souvent la base du 3^e et du 5^e d'un noir de poix. *Le 2^e segment basilaire* parfois un peu découvert : les 3 premiers assez fortement, le 4^e à peine impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions plus distinctement ponctué : le 5^e un peu rétractile, tantôt plus court, tantôt un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6^e peu saillant : celui de l'ar-mure plus ou moins caché.

Dessous du corps d'un roux brillant avec le 4^e arceau ventral en majeure partie d'un noir de poix. *Mésosternum* offrant quelques points grossiers ; distinctement rebordé sur les côtés. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, obsolètement ponctué. *Ventre* convexe, assez longuement et modérément pubescent, assez densément et assez fortement ponctué avec l'extrémité un peu plus lisse, à 6^e arceau peu saillant, plus ou moins cilié à son bord postérieur.

Pieds peu allongés, finement pubescents, distinctement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits : les postérieurs aussi longs que les cuisses, paraissant à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subatténués vers leur extrémité, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les antérieurs assez courts, les intermédiaires un peu moins courts : les postérieurs plus allongés, mais néanmoins sensiblement moins larges que les tibias, avec les 4 premiers articles un peu oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans diverses parties de la France : les environs de Paris, la Normandie, la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, les montagnes du Lyonnais, etc. Elle fréquente les lieux

boisés, et elle se plait dans les champignons ou sous les écorces infectées de substances cryptogamiques.

Obs. Elle varie un peu. Quelquefois la couleur est plus ou moins claire avec la tête de la même teinte que le prothorax et les élytres, et la ceinture abdominale plus réduite ou moins foncée.

2. *Silusa rubiginosa*, ERICHSON

Allongée, peu convexe, très-finement pubescente, d'un noir de poix assez brillant avec les élytres, la base de l'abdomen et les pieds d'un rouge brun; les antennes d'un roux obscur, leur base et la bouche plus claires. Tête sensiblement moins large que le prothorax, finement et densément pointillée. Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, subfovolé à sa base, finement et densément pointillé. Elytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, assez finement, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen subparallèle, finement pubescent, densément ponctué.

♂ *Suture des élytres un peu relevée avant son extrémité. Le 5^e segment abdominal surmonté d'une carène longitudinale, plus saillante en arrière. Le 6^e peu visible, paraissant finement et obsolètement crénelé à son bord apical.*

♀ *Suture des élytres simple. Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e entier et obtusément tronqué au sommet.*

Silusa rubiginosa. Erichson, Col. March. 1, 378, 1; — Gen. et Spec. Staph. 206, 1; — Heer Faun. Col. Helv. 1, 586, 1; — Redtenbacher, Faun. Austr. 6-5; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 466, 1; — Kraatz, Ins. Deut. 11, 47, 1; — Jacquelin Du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 5, fig. 21.

Long. 0,0038 (1 l. 3/4); — larg. 0,0008 (1/3 l.).

Corps allongé, subparallèle, peu convexe, d'un brun de poix assez brillant avec les élytres et souvent la base de l'abdomen d'un rouge brun; recouvert d'une très-fine pubescence d'un gris flave, couchée et médiocrement serrée.

Tête assez épaisse, sensiblement et légèrement pubescente; finement,

densement et subobsolement pointillée; d'un noir de poix brillant. *Front* large, assez convexe. *Epistome* assez convexe, presque lisse, d'un roux de poix brillant. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux ferrugineux brillant, offrant en avant quelques longs cils pâles. *Les parties de la bouche* d'un roux ferrugineux avec la pointe des *mandibules* à peine plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes aussi longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement duvetues et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur avec les 3 premiers articles un peu plus clairs; le 1^{er} faiblement épaissi en massue suballongée: les 2^e et 3^e obconiques, suballongés, subégaux, à peine moins longs séparément que le 1^{er}: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais et médiocrement contigus: le 4^e non transverse, presque carré ou en forme de tronçon de cône renversé: les 5^e à 10^e de plus en plus fortement transverses: le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovulaire-oblong, subatténué vers son extrémité mais mousse au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un bon tiers moins long que large; à peine rétréci à sa base où il est presque de la largeur des élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs un peu marqués, obtus, subarrondis et subinfléchis; sensiblement et assez régulièrement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs un peu marqués mais obtus ou passablement ouverts; subarrondi à sa base avec celle-ci paraissant parfois à peine sinuée de chaque côté; subconvexe sur son disque; marqué au-devant de l'écusson d'une fossette transversale plus ou moins obsolète et située assez loin du bord postérieur; très-finement et médiocrement pubescent; finement et densement pointillé et souvent plus obsolètement sur le milieu du dos; d'un noir de poix assez brillant, parfois moins foncé sur les côtés qui offrent alors une faible transparence d'un brun rougeâtre.

Ecusson légèrement pubescent, pointillé, d'un noir de poix peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; presque d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ou à peine arquées en arrière sur ceux-ci ; simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical ; assez fortement sinuées ou même incisées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou peu convexes sur leur disque ; subimpressionnées derrière l'écusson sur la suture ; très-finement et médiocrement pubescentes ; densément et un peu plus fortement ponctuées que le prothorax, avec la ponctuation râpeuse et formant parfois, vue de côté, des rides transversales ; d'un rouge brun assez brillant avec la région scutellaire ordinairement rembrunie et plus rarement celle des angles postérieurs. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; 3 fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité ; subconvexe sur le dos ; très-finement et légèrement pubescent ; offrant en outre sur les côtés quelques rares soies obscures et redressées ; densément et finement ponctué sur les 3 premiers segments, avec la ponctuation graduellement moins serrée sur le 4° et assez écartée sur le 5° ; d'un noir de poix assez brillant avec les 2 premiers segments, au moins dans leur dernière moitié, d'un rouge brun assez obscur. *Le 2° basilair* parfois un peu découvert : *les 3 premiers* assez fortement impressionnés en travers à leur base : *le 5°* un peu rétractile, non ou à peine moins grand que le précédent, largement subtronqué ou à peine arrondi et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : *le 6°* à peine visible : *celui de l'armure* plus ou moins enfoui, paraissant étroitement arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant avec le prosternum, le mésosternum et l'extrémité de chaque arceau ventral d'un roux de poix. *Mésosternum* convexe, à peine ponctué, distinctement rebordé sur les côtés. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, distinctement ponctué sur les côtés et sur les pièces latérales, plus obsolètement sur son milieu. *Ventre* convexe, médiocrement pubescent, assez densément et assez fortement ponctué avec les derniers arceaux un peu plus lâchement, le 6° faiblement prolongé en angle arrondi et distinctement cilié à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un rouge brun assez brillant et assez clair. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, à peine atténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : Les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* assez allongés, mais un peu moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se rencontre dans les parties froides et tempérées de la France, telles que les départements septentrionaux, les Alpes, la Bourgogne, les collines du Lyonnais, etc. Elle vit sous les écorces et dans les plaies des arbres.

Obs. Elle se distingue de la *Silusa rubra* par sa couleur plus sombre et un peu plus brillante; par sa pubescence un peu plus fine; par sa tête et son prothorax moins fortement ponctués, avec celui-ci un peu plus court, plus sensiblement et plus régulièrement arqué sur les côtés, et surtout par la ponctuation de l'abdomen beaucoup plus serrée. En outre, la fossette basilaire du pronotum est moins grande et moins prononcée; et chez les σ , le 5^e segment abdominal n'offre qu'une seule carène au lieu de deux, etc.

4^e RAMEAU

BOLITOCARATES.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, de forme variable. *Tête* non portée sur un cou grêle, tantôt resserrée, tantôt non resserrée à sa base, plus ou moins saillante. *Tempes* finement rebordées sur les côtés. *Palpes labiaux* de 3 articles. *Antennes* plus ou moins allongées. *Prothorax* plus ou moins transverse, plus ou moins rétréci postérieurement. *Elytres* assez courtes. *Prosternum* peu ou à peine développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en angle aigu ou en pointe effilée. *Hanches intermédiaires* légèrement distantes, contiguës ou sub-contiguës. *Tibias antérieurs et intermédiaires* non fouisseurs, simplement ciliés ou pubescents sur leur tranche supérieure. *Tarses postérieurs* plus ou moins allongés : les *antérieurs* avec les 3 premiers articles subégaux.

OBS. Les insectes de ce rameau se distinguent des *Placusates* par les palpes labiaux de 3 articles, par les antennes plus longues, par la forme généralement plus allongée et moins déprimée; des *Phytosates*, par les tibias antérieurs et intermédiaires non spinosules, par les tarses moins courts; des *Autaliates*, par la tête non portée sur un cou grêle, etc.

Ce 4^e rameau renferme plusieurs genres dont nous résumerons les caractères dans le tableau suivant :

Hanches intermédiaires	très-rapprochés, contiguës ou subcontiguës. <i>Lame mésosternale</i> en angle plus ou moins aigu, rarement prolongée au delà du milieu des hanches intermédiaires.	légèrement distantes. <i>Lame mésosternale</i> terminée en pointe plus ou moins effilée et prolongée au delà du milieu des hanches intermédiaires. Le 1 ^{er} article des tarses postérieurs allongé ou très-allongé. Corps toujours ailé. <i>Lame mésosternale</i>	non carinulée sur sa ligne médiane. Tête peu ou à peine resserrée en arrière. Le 1 ^{er} article des tarses postérieurs	subégal aux 2 suivants réunis. Antennes assez courtes. Corps allongé. <i>Prothorax</i>	aussi large ou plus large que les élytres, non rétréci en arrière.....	<i>Euryusa</i> .
	Corps	carinulée sur sa ligne médiane, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. Tête assez fortement resserrée à sa base. <i>Prothorax</i> plus étroit que les élytres.....	égal aux 3 suivants réunis. Antennes assez longues. <i>Prothorax</i> plus étroit que les élytres. Corps très-allongé.....	à peine moins large que les élytres, subrétréci en arrière.	<i>Leptusa</i> .	<i>Tachyusida</i> .
	aptère. <i>Abdomen</i> subélargi en arrière. <i>Métasternum</i>	très-court. Yeux très-petits. <i>Elytres</i> très-courtes, plus larges en arrière. <i>Lame mésosternale</i> rétrécie en angle aigu.....	court. Yeux petits. <i>Elytres</i> courtes, subparallèles. <i>Lame mésosternale</i> rétrécie en pointe acérée.....	<i>Sipalia</i> .	<i>Pachygluta</i> .
	ailé, linéaire. Yeux petits. <i>Elytres</i> courtes. <i>Abdomen</i> subparallèle. <i>Métasternum</i> court.....	<i>Arena</i> .	<i>Bolitochara</i> (1).

(1) Nous convenons que le genre *Bolitochara*, à ne consulter que le faciès, paraît ici un peu déplacé, en ce sens qu'il éloigne les *Leptusa* des *Sipalia* avec

Genre *Euryusa*, EURYUSE; Erichson.

Erichson, Col. March. Brand. 1, 371, et gen. et spec. Staph. 199.

Etymologie : *Εὐρύς*, large; *ὄσα*, étant.

CARACTÈRES. *Corps* allongé ou oblong, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, subtransverse, plus étroite que le prothorax, à peine ou non resserrée à sa base, angulairement rétrécie en avant, peu saillante, inclinée. *Tempes* avec un fin rebord latéral, arqué. *Epistome* subtronqué en avant, parfois lié au labre par une pièce membraneuse et rétractile. *Labre* fortement transverse, obtusément ou subsinueusement tronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, assez robustes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez développés, de 4 articles : le 3^e plus long que le 2^e, plus ou moins renflé en massue allongée : le dernier petit, grêle, subulé, beaucoup plus court que le précédent. *Palpes labiaux* de 3 articles subégaux : les 2 premiers subépaissis, le 3^e plus étroit, subsubulé, subcylindrique. *Menton* assez grand, trapéziiforme, à peine transverse, tronqué ou à peine échancré en avant. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent subrectangulaire.

Yeux petits, courtement subovalaires, peu saillants, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes assez courtes et assez robustes, plus ou moins épaissies vers leur extrémité, insérées dans une fossette assez grande, oblique et profonde (1); de 11 articles; les trois premiers suballongés : le 1^{er} ordi-

lesquelles celles-là ont tant de rapports. Il fallait donc le mettre en tête ou à la fin du rameau. Mais, d'un autre côté, il convenait à la fois de lier les genres *Leptusa* et *Euryusa* aux *Silusa* dont ils ont l'aspect et les mœurs, et le genre *Arena* aux *Phytosates* pour les mêmes raisons. D'ailleurs, le genre en question n'offrait pas des caractères suffisants pour mériter de constituer un rameau séparé, qui eût présenté le même inconvénient que nous voulions éviter, c'est-à-dire d'éloigner les *Leptusa* et *Euryusa* des derniers *Placusates*, et les *Arena* des *Phytosates*.

(1) Joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

nairement peu épaissi : les 2^e et 3^e subobconiques, les 5^e à 10^e fortement transverses et plus ou moins contigus : le dernier grand, en ovale acuminé.

Prothorax court, transverse, aussi large ou plus large que les élytres, un peu plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs obtus ; faiblement bispinué à sa base avec le lobe médian très-large, subarrondi et recouvrant un peu la base des élytres, et les angles postérieurs assez marqués et débordant parfois les épaules ; quelquefois subexplané sur les côtés qui sont arqués sur leur tranche. *Repli inférieur* large, non ou peu visible vu de côté, subangulairement dilaté vers le niveau de la base externe des hanches antérieures.

Écusson assez grand, transverse, triangulaire.

Elytres assez courtes, transverses, simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, qui est assez aigu ; simples et subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés. *Repli latéral* assez large, à bord interne faiblement arqué. *Epaules* non saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un petit triangle transverse, plus ou moins aigu. *Mésosternum* à lame médiane en triangle rétréci en pointe acérée, prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* peu ou médiocrement développées, transversalement obliques. *Métasternum* assez grand, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical, subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine prolongé en angle entre celles-ci, avancé en angle plus prononcé entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* peu développées, réduites à un onglet allongé.

Abdomen assez allongé, un peu moins large que les élytres, subatténué en arrière ; faiblement convexe en dessus ; assez fortement et assez épaissement rebordé sur les côtés ; pouvant plus ou moins se redresser en l'air ; avec les cinq premiers segments subégaux : les 3 premiers sillonnés en travers à leur base : le 6^e peu saillant, rétractile : celui de l'armure parfois caché. *Ventre* fortement convexe, à 1^{er} arceau

plus grand que les suivants, le 5^e plus court que ceux-ci, le 6^e un peu saillant.

Hanches antérieures grandes, assez saillantes, obliques, coniques, subrenversées en arrière, contiguës au sommet, subconvexes en avant, planes ou subexcavées en dessous. *Les intermédiaires* un peu moins développées, peu ou non saillantes, conico-subovales, obliquement disposées, légèrement distantes. *Les postérieures* assez développées, contiguës ou subcontiguës intérieurement à leur base; à *lame supérieure* nulle en dehors, dilatée en dedans en forme de cône médiocrement allongé; à *lame inférieure* transverse, assez large, à peine rétrécie de dedans en dehors, explanée.

Pieds assez courts, peu robustes. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet; *les postérieurs* beaucoup plus grands, ovales-oblongs, un peu détachés et mousses à leur sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, subélargies avant ou vers leur milieu, à peine rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* assez grêles, aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses, presque droits, sublinéaires ou à peine plus étroits à leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons droits, souvent peu visibles. *Tarses* étroits, subatténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5; *les antérieurs* courts, avec les 3 premiers articles courts, subégaux, et le dernier subégal à tous les précédents réunis; *les intermédiaires* peu allongés, à 1^{er} article oblong, les 2 suivants graduellement un peu plus courts, le dernier un peu plus long que les 2 précédents réunis; *les postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, à 1^{er} article sensiblement plus long que les suivants: ceux-ci oblongs, subégaux ou à peine graduellement moins longs, le dernier un peu plus long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont de petite taille et offrent un peu l'aspect des *Dinarda*. Elles se rencontrent en compagnie des fourmis. Leur démarche est assez agile.

Outre la différence des mœurs, ce genre se distingue des *Leptusa* par le prothorax plus large et non rétréci en arrière; par ses antennes un peu plus épaisses; par ses tarses postérieurs un peu plus longs, à 4^e

article un peu plus allongé; par son abdomen moins parallèle; par la forme générale moins linéaire, etc.

Les espèces françaises que nous connaissons, du genre *Euryusa* (1), peuvent être caractérisées ainsi :

- A. *Dessus du corps* d'un roux ferrugineux, avec une ceinture d'un noir de poix avant l'abdomen.
- b. *Prothorax* largement subexplané sur ses côtés, beaucoup plus large à sa base que les élytres, avec les angles postérieurs presque droits. *Elytres* à peine plus longues que le prothorax. SINUATA.
- bb. *Prothorax* étroitement subexplané sur ses côtés, à peine plus large à sa base que les élytres, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis. *Elytres* un peu plus longues que le prothorax. LATICOLLIS.
- bbb. *Prothorax* non subexplané sur ses côtés, non plus large à sa base que les élytres, avec les angles postérieurs subobtus. *Elytres* à peine plus longues que le prothorax. LINEARIS.
- AA. *Dessus du corps* d'un noir de poix avec les élytres châtaines ou d'un rouge brun. CASTANOPT. RA.

1. *Euryusa sinuata* ERICHSON

Assez allongée, peu convexe, très-finement pubescente, d'un roux ferrugineux un peu brillant, avec la tête un peu plus foncée, une ceinture d'un noir de poix avant l'extrémité de l'abdomen : le sommet de celui-ci, la bouche, la base des antennes, leur dernier article et les pieds d'un roux testacé. Tête beaucoup moins large que le prothorax, finement et densément pointillée. 3^e article des antennes un peu plus long que le 2^e. Prothorax très-fortement transverse, rétréci en avant, largement subexplané sur les côtés, beaucoup plus large à sa base que les élytres avec les angles postérieurs presque droits, absolument impressionné en arrière, densément, finement et subrugueusement ponctué. *Elytres* transverses, subconvexes, à peine plus longues que le prothorax, densément et subrûpeusement

(1) Le genre *Euryusa* répond au genre *Thamiosoma* de Thomson (Ofv. af. kongl. Vet. Ak. Forh. 1838. p. 34.

ponctuées. *Abdomen subatténué vers son extrémité, densément pointillé vers sa base, presque lisse postérieurement.*

♂ *Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'une petite carène élevée. Le 6^e sensiblement sinué dans le milieu de son bord apical.*

♀ *Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e tronqué ou à peine sinué à son bord apical.*

Euryusa sinuata. Erichson Col. March. 1 372. 4. — Gen. et Spec, Staph. 199, 1, pl. 1. fig. 2; — Kraatz, Ins. Dent. II, 73, 4; — Jacquelin du Val, Gen. col. Eur. Staph. pl. VII. fig. 32.

Euryusa coarctata. Maerkel in Germar, Zeit, V. 223, 76; — Fairmaire et Laboulbène, Fann. Ent. Fr. 1. 463, 3.

Long. 0,0030 (1 l. 1/3); — larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps assez allongé, peu convexe, d'un roux ferrugineux un peu brillant, revêtu d'une très-fine pubescence d'un flave cendré, couchée, assez courte et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine aussi large que la moitié^v de la base du prothorax; très-finement pubescente; finement et densément pointillée, un peu plus lisse antérieurement; d'un roux un peu brillant et parfois assez obscur. *Front* large, assez convexe en arrière, subdéprimé entre les antennes. *Epistome* court, subconvexe, roussâtre, offrant en avant quelques longs cils, ainsi que parfois un espace membraneux. *Labre* subconvexe, presque lisse, paré vers son sommet de quelques longs cils blonds. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux courtement subovaires, noirs.

Antennes aussi longues environ que la tête et le prothorax réunis; sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux assez obscur avec les 2 ou 3 premiers articles et le dernier d'un roux testacé; le 1^{er} faiblement épaissi en massue subelliptique: les 2^e et 3^e obconiques: le 3^e aussi long que le 1^{er}, un peu plus long que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus épais, plus ou moins contigus: le 4^e subtransverse, le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses: le dernier épais, un peu plus long que les 2 précédents réunis, obvoilaire, subacuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, 2 fois aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et sensiblement arrondis; assez fortement arqué sur les côtés; beaucoup plus large dans son milieu que les élytres; subarrondi à sa base, avec celle-ci un peu relevée dans son milieu, légèrement mais distinctement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont presque droits et un peu recourbés en arrière, et qui débordent assez fortement les épaules; subconvexe sur son disque, mais largement subexplané sur les côtés de celui-ci, marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète; très-finement et assez densément pubescent; densément, finement et subrugueusement ponctué; entièrement d'un roux ferrugineux un peu brillant. *Repli inférieur* lisse.

Ecusson à peine pubescent, pointillé, d'un roux ferrugineux peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax; non plus larges postérieurement; à peine arquées sur leurs côtés; simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical avec l'angle sutural droit ou presque droit; sensiblement sinuées vers leur angle postéro-externe; subconvexes intérieurement, subdéprimées sur les côtés; très-finement et assez densément pubescentes; densément, finement et subràpeusement ponctuées avec la ponctuation à peine plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un roux-ferrugineux un peu brillant. *Épaules* nullement saillantes, plus ou moins voilées.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ 3 fois plus prolongé que celles-ci; faiblement ou à peine arqué sur les côtés et puis subatténué vers son extrémité; à peine convexe à sa base, plus fortement en arrière; finement et assez densément pubescent sur les 3 premiers segments qui offrent à leur bord apical quelques longs cils pâles et bien distincts: les 2 suivants presque glabres ou seulement avec quelques rares soies obscures, assez longues et plus ou moins redressées; finement et densément pointillé sur les 3 premiers segments, presque lisse sur les suivants; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec une ceinture d'un brun ou noir de poix, occupant tout

le 4^e segment et parfois l'extrême base du 5^e, celui-ci entièrement d'un roux testacé ainsi que le suivant. *Les 3 premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons presque lisse : le 5^e subégal au précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e peu saillant : celui de l'armure plus ou moins enfoui.

Dessous du corps finement pubescent, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le 4^e arceau ventral et parfois le 3^e plus ou moins rembrunis à leur base, et le sommet du ventré d'un roux plus ou moins testacé. *Mésosternum* subconvexe, légèrement et assez densément ponctué. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue et assez serrée; finement, assez densément et subrapeusement ponctué, à 5^e arceau sensiblement plus court que le précédent : le 6^e légèrement saillant, étroitement et subangulairement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, finement cilié à son bord apical.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* un peu renflées vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, légèrement subatténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* sensiblement moins courts; *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, presque aussi long que les 2 suivants réunis, les 2^e à 4^e oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve au pied ou dans le tronc caverneux des arbres, avec la *formica fuliginosa* : les environs de Paris et de Lyon, la Bresse et le Beaujolais, etc.

3. *Euryusa laticollis*. HEER.

Allongée, peu convexe, très-finement pubescente, d'un roux ferrugineux un peu brillant, avec la tête et la base des élytres rembrunies, et une large ceinture d'un noir de poix avant l'extrémité de l'abdomen; le sommet de celui-ci, la bouche, la base des antennes, leur dernier article et

les pieds d'un roux testacé. Tête plus étroite que le prothorax, finement et très-densement pointillée. 3^e article des antennes un peu plus long que le 2^e. Prothorax fortement transverse, subrétréci en avant, étroitement subexplané sur les côtés, à peine plus large à sa base que les élytres avec les angles postérieurs obtus, obsolètement impressionné en arrière, finement, très-densement et subrugueusement ponctué. Elytres subtransverses, subconvexes, un peu plus longues que le prothorax, densement et subrâpeusement ponctué. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, densement ponctué vers sa base, plus lâchement mais un peu plus fortement en arrière.

♂. Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'une petite carène élevée. Le 6^e sensiblement sinué dans le milieu de son bord apical.

♀. Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord apical.

Homalota laticollis. Heer. Faun. Col. Helv. 1,326, 15 ;

Euryusa sinuata. Fairmaire et Laboulbène. Faun. Ent. Fr. 1. 462, 2 ;

Euryusa laticollis. Kraatz, Ins. Deut. 11. 75, 3.

Variété a. (immature). Couleur foncière d'un roux testacé.

Long. 0,0032 (1 1/2) ; — larg. 0,0007 (1/3 1).

Corps allongé, peu convexe, d'un roux ferrugineux, un peu brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, couchée, assez courte et assez serrée.

Tête subtransverse, à peine plus large que la moitié de la base du prothorax, très-finement pubescente, très-finement et très-densement pointillée : d'un brun de poix un peu brillant et constamment plus ou moins obscur. Front large, subconvexe. Epistome assez convexe, presque lisse, d'un roux testacé vers son sommet qui offre quelques longs cils redressés. Labre subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, paré en avant de quelques longs cils pâles. Parties de la bouche d'un roux testacé. Pénultième article des palpes maxillaires distinctement pubescent.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes environ aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; roussâtres avec le dernier article et les 3 ou rarement les 4 premiers un peu plus clairs ; le 1^{er} à peine épaissi en massue suballongée : les 2^e et 3^e obconiques : le 2^e à peine moins long que le 1^{er} : le 3^e un peu plus long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus épais et fortement contigus : le 4^e carré ou à peine transverse : le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier sensiblement plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus mais à peine arrondis ; médiocrement arqué sur les côtés ; sensiblement plus large dans son milieu que les élytres ; subarrondi à sa base, avec celle-ci un peu relevée dans son milieu et à peine sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont obtus, subarrondis, non recourbés en arrière, et qui débordent à peine les épaules ; subconvexe sur son disque ; étroitement subexplané sur les côtés de celui-ci ; marqué au-devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète ; très-finement et assez densément pubescent ; finement, très-densément et subrugueusement ponctué ; entièrement d'un roux ferrugineux, un peu brillant et parfois assez obscur. *Repli inférieur* lisse, plus clair.

Ecusson à peine pubescent, pointillé, d'un roux obscur et un peu brillant.

Elytres formant un carré subtransverse ou un peu moins long que large ; sensiblement un peu longues que le prothorax ; non plus larges postérieurement ; à peine ou faiblement arquées sur les côtés ; simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical avec l'angle sutural droit ou presque droit ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subconvexes intérieurement, subdéprimées sur leurs côtés, très-finement et assez densément pubescentes ; densément et subràpeusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un roux ferrugineux un peu brillant avec une teinte plus ou moins rembrunie, ordinairement étendue vers

la suture jusqu'au tiers et sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur des étuis. *Epaules* non saillantes, très-étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés puis à peine atténué vers son extrémité; à peine convexe à sa base, un peu plus fortement en arrière; finement et assez densément pubescent sur les 3 premiers segments qui offrent à leur bord apical quelques rares cils pâles, plus longs et plus distincts: les 2 suivants très-éparsément ou à peine pubescents, mais parés sur le dos de quelques longues soies obscures et redressées, paraissant disposées en séries transversales: le 3^e avec quelques soies semblables, plus courtes et moins visibles, les côtés aussi avec quelques rares et courtes soies obsolètes ou peu distinctes; finement et densément pointillé sur les 3 premiers segments, plus lâchement mais un peu plus fortement sur les 2 suivants; d'un roux ferrugineux assez brillant et parfois assez clair, avec une large ceinture d'un noir de poix, occupant tout le 4^e segment et la base du 5^e, le troisième un peu nébuleux, l'extrémité du 5^e et le 6^e d'un roux testacé. *Les 3 premiers* assez fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse: *le 5^e* subégal aux précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: *le 6^e* peu saillant: *celui de l'armure* plus ou moins enfoui.

Dessous du corps finement pubescent, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le 4^e arceau ventral plus ou moins rembruni, le sommet de celui-ci et les suivants d'un roux plus ou moins testacé. *Mésosternum* subconvexe, assez densément, assez légèrement mais subràpeusement ponctué. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue et assez serrée; finement, densément et subràpeusement ponctué, à peine moins densément vers l'extrémité; à 5^e arceau plus court que le précédent: le 6^e légèrement saillant, étroitement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, finement cilié à son bord apical.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers le milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits: *les postérieurs* aussi

longs que les cuisses. *Tarses* étroits, légèrement subatténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* sensiblement moins courts : *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, presque aussi long que les 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est beaucoup moins rare que la précédente. Elle se trouve dans le tan des vieux arbres en compagnie des *formica fuliginosa et fusca* : dans les environs de Paris et de Lyon, la Bretagne, la Lorraine, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle diffère de la précédente par son prothorax beaucoup moins large en arrière, moins largement subexplané sur les côtés, avec les angles postérieurs moins droits et débordant bien moins les épaules, et les antérieurs moins obtus et moins arrondis. En outre, la taille est un peu plus grande et la forme un peu plus allongée ; les antennes, à peine moins robustes, présentent leur 4^e article à peine moins court et le dernier à peine plus développé ; le prothorax est moins fortement arqué sur les côtés ; les élytres, un peu plus longues, sont toujours plus ou moins rembrunies à leur base ; l'abdomen, à peine plus allongé, est un peu plus parallèle ou moins arrondi latéralement, avec la ponctuation des derniers segments un peu plus distincte, etc.

Dans la *variété a*, que nous regardons comme immature, le prothorax, la majeure partie des élytres, les 2 ou 3 premiers segments de l'abdomen et l'extrémité de celui-ci, sont d'un roux testacé assez clair.

Rarement les élytres sont presque totalement rembrunies, avec seulement une teinte rousse vers l'angle sutural.

3. *Euryusa linearis*. MAERKEL.

Allongé, sublinéaire, très-peu convexe, très-finement pubescente, d'un roux un peu brillant, avec une ceinture d'un noir de poix avant l'extrémité de l'abdomen : le sommet de celui-ci, la bouche, la base des antennes, leur dernier article et les pieds d'un roux testacé, Tête plus étroite que le prothorax, finement et très-densément pointillée. 3^e article des antennes à peine plus long que le 2^e. Prothorax fortement transverse, faiblement

rétréci en avant, non subexplané sur les côtés, non plus large à sa base que les élytres avec les angles postérieurs subobtus, obsolètement impressionné en arrière, finement, très-densement et subrugneusement ponctué. Elytres transverses, subdéprimées, à peine plus longues que le prothorax, densement, finement et subripeusement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, densement ponctué vers sa base, éparsément en arrière.

♂ Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'une petite carène élevée. Le 6^e subsinué sur le milieu de son bord apical.

♀ Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e subarrondi à son bord apical.

Euryusa tinsaris. Mærket, in Germar, Zeit. v. 227, 78; — Redtenbacher, Faun. Austr. 823

Euryusa optabitis. Hær, Faun. Col. Helv. 1. 308, 2.

Euryusa tabicollis. Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 462, 1.

Long. 0,0030 (1 l. 1/3), — larg. 0,0006 (2/7 l.)

Corps allongé, sublinéaire, très-peu convexe, d'un roux un peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, couchée, assez courte et assez serrée.

Tête subtransverse, un peu plus large que la moitié de la base du prothorax; très-finement pubescente; finement et très-densement pointillée; d'un roux ferrugineux un peu brillant, rarement obscur. Front large, à peine convexe. Epistome assez convexe, presque lisse. d'un roux plus ou moins clair, offrant en avant quelques longs cils blonds. Labre subtransverse, d'un roux testacé, cilié à son sommet de quelques longs poils blonds. Parties de la bouche d'un roux testacé. Pénultième article des palpes maxillaires pubescent.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes aussi longues environ que la tête et le prothorax réunis; assez sensiblement épaissies vers leur extrémité: très-finement duvetueuses et en outre légèrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; roussâtres avec les trois premiers articles et surtout le dernier un peu plus clairs; le 1^{er} subépaissi en massue suballongée: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e à peine moins long que le 1^{er}, et le 3^e à peine

moins long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus épais et fortement contigus : le 4^e subtransverse, le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses ; le dernier assez épais, un peu plus long que les deux précédents réunis, obovale ou conico-subovale, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, une fois et 2 tiers aussi large que long ; faiblement ou à peine rétréci en avant ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus mais à peine arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; non ou à peine plus large dans son milieu que les élytres ; subarrondi à sa base avec celle-ci un peu relevée dans son milieu et légèrement sinuée de chaque côté près des angles postérieurs qui sont à peine obtus, à peine émoussés, et qui ne débordent pas les épaules ; faiblement convexe sur son disque, non visiblement subexplané sur les côtés de celui-ci qui sont légèrement déclives ; marqué au-devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète ; très-finement et assez densément pubescent ; finement, très-densément et subrugueusement ponctué ; entièrement d'un roux un peu brillant et parfois assez clair. *Repli inférieur* lisse, à peine plus pâle.

Ecusson à peine pubescent, pointillé, d'un roux peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré médiocrement transverse ou assez sensiblement moins long que large ; à peine plus longues que le prothorax ; non plus larges postérieurement ; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical avec l'angle sutural droit ou presque droit ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdèprimées ou à peine convexes sur leur disque ; très-finement et assez densément pubescentes ; densément, finement et subràpeusement ponctuées avec la ponctuation un peu ou à peine plus forte que celle du prothorax ; d'un roux un peu brillant, avec la base non ou à peine et rarement plus foncée. *Epaules* non saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ 3 fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur les côtés et puis légèrement subatténué vers son extrémité ; à peine convexe à sa base, un peu plus fortement en arrière ; finement et assez

densement pubescent sur les trois premiers segments qui offrent à leur bord apical quelques rares cils pâles, plus longs et plus distincts : les 2 suivants très-éparsement ou à peine pubescents, mais avec quelques soies obscures, assez longues et plus ou moins redressées ; finement et densement pointillé sur les trois premiers segments et lâchement sur les deux suivants ; d'un roux assez brillant et parfois assez clair, avec une ceinture d'un noir de poix occupant le 4^e segment et parfois la base des 3^e et 5^e, l'extrémité de celui-ci et le 6^e d'un roux testacé. Les 3 premiers assez fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons presque lisse : le 5^e subégal aux précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e peu saillant : celui de l'armure plus ou moins enfoui.

Dessous du corps finement pubescent, d'un roux assez clair et assez brillant, avec le 4^e arceau ventral plus ou moins rembruni, le sommet de celui-ci et les suivants d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, assez densement, légèrement et subràpeusement ponctué. *Ventre* convexe, à pubescence assez longue et assez serrée ; finement, densement et subràpeusement ponctué, à peine moins densement vers l'extrémité ; à 5^e arceau plus court que les précédents ; le 6^e légèrement saillant, étroitement arrondi au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, finement cilié à son bord apical.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, faiblement subatténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias ; à 1^{er} article allongé, presque aussi long que les deux suivants réunis : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux ou à peine graduellement moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve de la même manière que la précédente, sur divers points de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Maine, le Beaujolais, les Alpes, les Pyrénées, le Languedoc, etc. Elle est peu commune.

OBS. Elle est très-voisine de l'*Euryusa laticollis* dont elle est peut-être une simple variété? Elle est cependant un peu moindre et plus linéaire. Le prothorax est un peu moins large, moins arrondi et nullement subexplané sur les côtés. avec les angles postérieurs un peu moins obtus mais ne débordant pas les épaules. Les élytres sont un peu plus courtes et un peu plus déprimées.

Les Euryusa sinuata, laticollis et linearis ont entre elles la plus grande analogie, et, à l'exemple de MM. Fairmaire et Laboulbène, nous avons cru devoir reconnaître en elles trois espèces. La première, la plus distincte, qui est la *coarctata* de Maerkel ainsi que des deux auteurs précités, est pour nous la *sinuata* d'Erichson, à cause de cette phrase caractéristique qui lui convient exclusivement : « *Thorax... margine laterali latè planato.* » Nous rapportons la *sinuata* de la Faune entomologique française à notre *Euryusa laticollis*. Bien que leurs auteurs disent « *bords latéraux largement marginés* » en parlant du prothorax, ils indiquent, dans la description de leur *Euryusa coarctata*, ce même segment comme fortement arrondi sur les côtés, avec ses angles postérieurs droits, ce qui convient à notre *Euryusa sinuata* plus qu'à toute autre, laquelle est du reste synonyme de l'*Euryusa coarctata*. Maerkel.

Quant à la dernière espèce décrite ci-dessus, du reste assez douteuse, elle nous semble se rapporter à la fois à la *linearis* de Maerkel et à la *laticollis* de MM. Fairmaire et Laboulbène, qui, comme nous, ont remarqué que les élytres étaient seulement à peine plus longues que le prothorax.

Comme la synonymie d'*optabilis*. Heer, nous a paru douteuse, nous avons adopté de préférence la dénomination de *linearis*, qui lui convient plus qu'à aucune autre.

4. *Euryusa castanoptera*. KRAATZ.

Allongée, subconvexe, finement pubescente, d'un noir de poix assez brillant avec l'abdomen concolore, les élytres et les antennes d'un brun châtain; la base de celles-ci, la bouche et les pieds un peu plus clairs. Tête moins large que le prothorax, distinctement et très-densement ponctuée. 3^e article des antennes un peu plus long que le 2^e. Prothorax: fortement

transverse, faiblement rétréci en avant, non explané et légèrement arqué sur les côtés, non plus large dans son milieu que les élytres avec les angles postérieurs peu saillants, distinctement, très-densement et fortement ponctué. Elytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, moins densement mais non plus fortement ponctuées que celui-ci. Abdomen subatténué vers son extrémité, densement ponctué vers sa base, moins densement en arrière.

♂ Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'une petite carène longitudinale. Le 6^e avec une carène plus fine ; subangulairement sinué à son bord apical.

♀ Les 5^e et 6^e segments abdominaux inermes.

Euryusa castanoptera. Kraatz, Ins. Deut. 11, 76.

Euryusa laticollis. Thomson, Ofv. Vet. Ak. Forh. 1855, 201.

Long. 0,0032 (1 l. 1/2) ; — larg. 0,0007 (1/3 l.)

PATRIE. Cette espèce habite diverses parties de l'Allemagne, peut-être aussi les parties orientales de la France.

Obs. Comme elle n'a point encore été signalée dans notre pays, nous nous bornons à une description abrégée.

Elle diffère évidemment des précédentes par sa couleur plus obscure, par sa ponctuation plus forte et par son prothorax moins arqué sur les côtés. Elle ressemble un peu à la *silusa rubiginosa* (1).

Genre *Leptusa*, LEPTUSE ; Kraatz.

Kraatz. Nat. der Ins. Deut. 11, p. 60.

Etymologie : *λεπτος*, petit, mince.

CARACTÈRES. Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, ailé.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax ; non ou à peine resserrée à sa base ; subangulairement rétrécie en avant ; assez

(1) L'*Euryusa brevipennis*, Motschulsky (Bull. Mosc. 1858, III, p. 225), est, ce nous semble, la même que l'*E. brachelytra*, Kiesenwetter (Ann. Fr. 1851, p. 412)?

saillante, subinclinée. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral arqué. *Epistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, obtusément tronqué à son bord apical, parfois faiblement subsinué dans le milieu de celui-ci, quelquefois lié à l'épistome par une membrane rétractile. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées ou coudées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* plus ou moins allongés, de 4 articles : le 3^e un peu plus long que le 2^e, plus ou moins épaissi vers son sommet : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles subégaux : le dernier néanmoins paraissant un peu plus long et un peu plus étroit que le 2^e, subcylindrique. *Menton* transverse, subtronqué en avant. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent obtusément angulée.

Yeux médiocres, subovairement arrondis, peu saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez courtes, plus ou moins épaissies vers leur extrémité, insérées dans une fossette médiocre et passablement profonde (1); de 11 articles : le 1^{er} assez allongé, plus ou moins épaissi en massue : les 2^e et 3^e obconiques, suballongés ou oblongs, ce dernier parfois un peu moins long que le 2^e; les 4^e à 10^e plus ou moins transverses, assez fortement contigus : le dernier grand, subovaire.

Prothorax transverse, presque aussi large ou un peu moins large que les élytres; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis; plus ou moins arqué en avant sur les côtés; subrétréci en arrière avec les angles postérieurs assez prononcés; très-légèrement arrondi à sa base; très-finement où à peine rebordé sur celle-ci ainsi que sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci subsinué en arrière et redescendant un peu en avant dès le tiers ou le quart basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, avec le sommet de sa partie la plus dilatée situé un peu derrière la base externe des hanches antérieures.

Ecusson assez petit, subtriangulaire.

(1) Joignant presque, dans sa partie supérieure, le bord antéro-interne des yeux.

Elytres assez courtes, plus ou moins transverses; simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical; plus ou moins distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, à bord interne presque droit.

Posternum très-peu ou à peine développé au-devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un triangle large, court, mais à sommet assez aigu. *Mésosternum* à lame médiane à angle bien prononcé, brusquement rétréci en pointe plus ou moins acuminée ou acérée et prolongée environ jusqu'au sommet des hanches intermédiaires (1). *Médiépisternums* assez grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocrement développées. *Métasternum* médiocre, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical (2), à peine échancré au-devant de l'insertion des hanches postérieures; faiblement prolongé entre celles-ci en angle très-ouvert et peu senti; avancé entre les intermédiaires en angle beaucoup plus prononcé. *Postépisternums* assez étroits, subitement rétrécis postérieurement en languette mousse, à bord interne subparallèle au repli des élytres; *postépimères* ordinairement peu développées, subtriangulaires.

Abdomen plus ou moins allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; subparallèle; subconvexe en dessus; assez fortement rebordé sur les côtés; pouvant légèrement se relever en l'air; avec les 4 premiers segments subégaux et le 5^e plus grand. Les 3 premiers sillonnés en travers à leur base: le 6^e peu saillant, rétractile: celui de l'ar-mure rarement apparent. *Ventre* convexe, à 1^{er} arceau plus grand que les suivants: le 5^e un peu plus court que les autres: le 6^e assez saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, contigues au sommet, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* moins développées, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement écartées. *Les posté-*

(1) La base du métasternum offre sur son milieu un rudiment de carène.

(2) Ce même bord apical offre en avant une strie obsolète qui lui est parallèle.

rieures grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, plus ou moins divergentes à leur sommet; à *lame supérieure* très-étroite en dehors, subitement élargie en dedans en forme de cône; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, un peu plus étroite extérieurement.

Pieds assez allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits en forme d'onglet: *les postérieurs* grands, en ovale subacuminé. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées; à peine élargies vers leur milieu; faiblement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses; droits ou presque droits; mutiques; sublinéaires ou un peu plus étroits vers leur base; munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons peu distincts. *Tarses* étroits, à peine atténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5; *les antérieurs courts*, avec les 3 premiers articles courts et égaux, et le dernier aussi long que tous les précédents réunis; *les intermédiaires* un peu moins courts, avec les 3 premiers articles graduellement un peu plus courts, le 1^{er} parfois oblong, le dernier plus long que les deux précédents réunis; *les postérieurs* plus ou moins allongés, moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, subégale aux 2 suivants réunis, les 2^e à 4^e suboblongs, graduellement un peu moins longs: le dernier aussi long ou plus long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. La démarche des petits insectes qui composent ce genre n'est pas très-agile. On les rencontre sous les écorces ou parmi les vieux fagots.

Les espèces en sont peu nombreuses. Le tableau suivant peut en faire connaître les caractères :

- | | | |
|-----|---|--------------|
| A | <i>Dessus du corps</i> d'un brun ou d'un roux de poix peu brillant. <i>Prothorax</i> un peu moins large que les élytres. 3 ^e article des antennes aussi épais que le 2 ^e . | |
| b. | <i>Elytres</i> subdéprimés, à peine plus longues que le prothorax: celui-ci faiblement sillonné sur sa ligne médiane. 3 ^e article des antennes à peine plus court que le 2 ^e | BREVICORNIS. |
| bb. | <i>Elytres</i> faiblement convexes, sensiblement plus longues que le prothorax: celui-ci seulement subimpressionné à sa base. 3 ^e article des antennes égal au 2 ^e | ANALIS. |
| AA. | <i>Dessus du corps</i> d'un noir brillant. <i>Prothorax</i> évidemment un peu moins large que les élytres. 3 ^e article des antennes plus grêle et à peine moins long que le 2 ^e | FUMIDA. |

1. *Leptusa brevicornis*. MULSANT et REY.

Allongée, sublinéaire, peu convexe; finement et assez densément pubescente, d'un brun de poix peu brillant avec le sommet des élytres et de l'abdomen roussâtre; la tête et les 4^e et 5^e segments abdominaux plus foncés ou noirs; la bouche, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement et assez densément ponctuée. 3^e article des antennes à peine plus court que le 2^e. Prothorax sensiblement transverse, presque aussi large que les élytres, à peine rétréci en arrière, finement et obsolètement sillonné sur son milieu, subimpressionné à sa base, très-finement et densément pointillé. Elytres assez fortement transverses, subdéprimées, à peine plus longues que le prothorax, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen allongé, finement et densément pointillé, à peine plus lâchement vers son extrémité.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur sa ligne médiane une fine carène, n'atteignant pas la base. Le 6^e unituberculé en avant, subsinué sur le milieu de son bord apical. Le 6^e arceau ventral subangulé à son sommet.

♀ Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e simple, obtusément arrondi à son bord apical. Le 6^e arceau ventral obtusément angulé à son sommet.

Homalota brevicornis. Mulsant et Rey. Opusc. Ent. 1852, 1. 28, 10; — *Leptusa morosa*. Fairmaire et Laboulbène. Faun. Ent. Fr. 1. 429, 4.

Long. 0,0028 (1 l. 1/3); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé ou peu convexe; d'un brun de poix peu brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente; finement, légèrement et assez densément ponctuée; d'un noir de poix peu brillant. Front large, à peine convexe ou subdéprimé sur son milieu. Epistome assez convexe, presque lisse, offrant en avant quelques longs cils pâles. Labre subconvexe, d'un roux brillant, pres-

que lisse, paré vers son sommet de quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux ou testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* cilié.

Yeux subovairement arrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux ferrugineux avec les 2 ou 3 premiers articles un peu plus pâles: le 1^{er} assez sensiblement épaissi en massue subelliptique: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e un peu moins long que le 1^{er}, le 3^e aussi épais, mais à peine ou un peu plus court que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus épais et assez fortement contigus: le 4^e sensiblement, les 5^e à 10^e très-fortement transverses: le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, courtement obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ d'un quart plus large que long; à peine rétréci en arrière où il est à peine plus étroit que les élytres; aussi large ou presque aussi large dans son milieu que celles-ci; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis, assez marqués et à peine arrondis; assez sensiblement arqué sur les côtés, surtout dans leur partie antérieure, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués, à peine obtus ou presque droits; subarrondi à sa base avec celle-ci non sinuée, mais subimpressionnée ou déclive sur ses côtés; faiblement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression transversale assez légère, souvent prolongée en avant en un sillon fin et obsolète; finement et assez densément pubescent; très-finement et densément pointillé; d'un brun de poix peu brillant. *Repli inférieur* lisse, brillant, d'un roux livide.

Écusson à peine pubescent, subpointillé, obscur.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse; à peine ou un peu plus longues que le prothorax; non plus larges en arrière; faiblement arquées sur leurs côtés; simultanément et à peine échan-crées au milieu de leur bord apical avec l'angle sutural presque droit; légèrement mais assez étroitement sinuées au sommet vers leur angle

postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; finement et assez densément pubescentes; densément et rugueusement ponctuées avec la ponctuation seulement un peu plus forte que celle du prothorax; d'un brun de poix peu brillant avec l'extrémité souvent un peu roussâtre. *Epaules* peu saillantes, à peine arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres; de 3 fois à 3 fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement et assez densément pubescent avec quelques cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments; finement et densément pointillé avec la ponctuation à peine plus écartée vers l'extrémité; d'un brun de poix ou d'un roux obscur et un peu brillant avec une teinte encore plus foncée, occupant le 4^e segment, la majeure partie du 5^e, envahissant quelquefois le 3^e et plus rarement la base des précédents: le sommet le plus souvent un peu roussâtre. *Les 3 premiers segments* assez fortement sillonnés en travers à leur base: le 5^e sensiblement plus grand que les précédents, muni à son bord apical d'une fine membrane pâle, légèrement sinué sur le milieu de celui-ci. *Le 6^e* peu saillant. *Celui de l'armure* le plus souvent caché.

Dessous du corps finement pubescent, d'un brun de poix assez brillant, la base du ventre parfois moins foncée, le sommet de celui-ci roussâtre ainsi que le prosternum et le mésosternum. *Métasternum* subconvexe, finement et densément pointillé. *Ventre* convexe, assez finement, densément et subrâpeusement ponctué, à 5^e arceau plus court que le précédent: le 6^e assez saillant, plus ou moins obtusément angulé au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux ferrugineux ou testacé et assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits: *les postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses. *Tarses* à peine atténués vers leur extrémité, finement et assez densément ciliés en dessous, à peine en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts; *les postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, à peine égal aux 2 suivants réunis: les 2^e à 4^e oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Nous avons rencontré, assez rarement, cette espèce sous les écorces des vieux sapins, à la Grande-Chartreuse et dans le Bugey. Elle se prend aussi en Savoie, en Suisse, dans les Hautes-Pyrénées, etc.

Obs. Elle est extrêmement voisine de la suivante, dont on la prendrait pour une simple variété. Cependant nous croyons, avec MM. Fairmaire et Laboulbène, qu'elle doit constituer une espèce distincte; mais nous en excluons la synonymie de M. Heer, qui nous semble ne pas lui convenir, et qui s'applique peut-être à la *L. fumida*?

A première vue, elle est un peu plus étroite, un peu plus obscure et un peu plus déprimée que la *Leptusa analis*. Les antennes sont un peu moins longues, avec leur 3^e article un peu ou à peine plus court, les 4^e à 10^e un peu plus fortement transverses et le dernier un peu moins développé. Le prothorax, moins convexe, est un peu moins large en arrière, un peu moins sensiblement et moins régulièrement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs à peine plus droits, l'impression de la base un peu plus prononcée et un sillon obsolète sur sa ligne médiane. Les élytres, plus déprimées, sont en même temps, plus courtes, plus fortement transverses, et seulement un peu ou à peine plus longues que le prothorax. Elles sont en outre plus étroitement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; un peu moins fortement ponctuées, de manière que leur ponctuation est seulement un peu moins faible que celle du prothorax. De plus, l'abdomen offre sa ponctuation plus uniforme ou à peine moins serrée en arrière, avec le 5^e segment toujours un peu sinué ou subéchancré dans le milieu de son bord apical, etc.

2. *Leptusa analis*. GYLLENHAL.

Allongée, sublinéaire, subconvexe, finement et assez densément pubescente, d'un roux de poix brunâtre et peu brillant, avec la tête et les 4^e et 5^e segments abdominaux plus ou moins obscurs; la bouche, les antennes et les pieds d'un roux-ferrugineux. Tête évidemment moins large que le prothorax, finement et assez densément pointillée. 3^e article des antennes subégal au 2^e. Prothorax sensiblement transverse, presque aussi large que les élytres, aussi large en arrière qu'en avant, subimpressionné à sa base, fine-

nement, densément et subrugueusement pointillé. Elytres subtransverses, faiblement convexes, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle, finement et densément pointillé vers sa base, plus lâchement vers son extrémité.

♂ Le 5^e segment abdominal offrant sur sa ligne médiane une fine carène occupant presque toute sa longueur, parfois un peu plus saillante et un peu plus épaisse à sa base. Le 6^e muni en avant sur son milieu d'un rudiment de carène, caché sous le segment précédent; distinctement sinué à son bord apical. Le 6^e arceau ventral subangulé à son sommet.

♀ Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e simple, obtusément arrondi à son bord apical. Le 6^e arceau ventral obtusément angulé à son sommet.

Aleochara analis. Gyllenhal, Ins. Suec. II. 388, 11 (1); — Sahlberg, Ins. Faun. 1, 354, 16.

Oxyptoda analis. Erichson. Gen. et spec. Staph. 154, 29; — Redtenbacher, Faun. Austr. 668, 24;

Leptusa analis. Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 430, 6; — Kraatz, Ins. Deut. II, 62, 2.

Leptusa angusta. Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 310.

Variété a. (immature). Dessus du corps d'un roux plus ou moins clair.

Long. 0,0029 (1 l. 1/3); larg. 0,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subconvexe, d'un roux de poix obscur et peu brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, évidemment moins large que le prothorax; très-finement pubescente; finement et densément ponctuée avec l'intervalle des points très-finement chagriné; d'un brun peu brillant. Front large, à peine convexe. Epistome subconvexe, presque lisse, parfois roussâtre

(1) C'est à tort que Gyllenhal rapporte la synonymie de Gravenhorst. L'insecte décrit par celui-ci sous le même nom est l'*Homalota analis*.

et paré en avant de longs cils pâles. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix testacé et brillant, offrant vers son sommet quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux ou testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subovalairement arrondis, noirs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux ferrugineux ou testacé ; à 1^{er} article assez sensiblement épaissi en massue subelliptique : les 2^e et 3^e obconiques, un peu moins longs séparément que le 1^{er} : le 3^e aussi épais et aussi long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement plus épais, assez fortement contigus : le 4^e à peine, les 5^e à 10^e fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obovaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, environ d'un quart plus large que long ; aussi large en avant qu'en arrière où il est à peine plus étroit que les élytres ; aussi large ou presque aussi large dans son milieu que celles-ci ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et subarrondis ; sensiblement et régulièrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués en arrière au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et à peine obtus ; très-légèrement arrondi à sa base avec celle-ci non sinuée mais subimpressionnée ou plus déclive sur les côtés ; assez convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression transversale obsolète ; finement et assez densément pubescent ; finement, densément et subrugueusement pointillé ; entièrement d'un brun de poix brillant et plus ou moins roussâtre. *Repli inférieur* moins foncé, lisse et brillant.

Ecusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un brun ou d'un roux de poix peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré subtransverse ; sensiblement plus longues que le prothorax ; à peine ou non plus larges en arrière qu'en avant ; faiblement arquées postérieurement sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine échancrées simultanément dans le milieu de

leur bord apical avec l'angle sutural droit ; sensiblement et assez largement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; faiblement convexes sur leur disque ; finement et assez densément pubescentes ; densément et rugueusement ponctuées avec la ponctuation sensiblement plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun roussâtre ou d'un roux de poix peu brillant. *Epaules* peu saillantes, à peine arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; de 3 fois à 3 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; à peine convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; finement pubescent avec la pubescence un peu plus longue mais un peu moins serrée que celle des élytres, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; finement et densément ponctué avec la ponctuation plus écartée sur le 4^e et surtout sur le 5^e segment ; d'un brun roussâtre ou d'un roux de poix un peu brillant, avec une teinte rembrunie couvrant tout le 4^e segment et la majeure partie du suivant. *Les 3 premiers* fortement sillonnés en travers à leur base : le 5^e sensiblement plus grand que le précédent, largement tronqué et muni d'une très-fine membrane pâle à son bord apical. *Le 6^e* peu saillant, d'un roux ferrugineux : *celui de l'armure* souvent visible, roux, sinué à son sommet chez les ♂.

Dessous du corps finement et densément pubescent ; d'un roux de poix assez brillant, avec le sommet et la base du ventre d'un roux ferrugineux, et une ceinture rembrunie couvrant les 4^e et 5^e arceaux. *Métasternum* subconvexe, assez finement et assez densément pointillé. *Ventre* convexe, densément et subrugueusement pointillé ; à 5^e arceau un peu plus court que le précédent : le 6^e assez saillant, plus ou moins obtusément angulé au sommet, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, très-finement pointillés, d'un roux ferrugineux assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits : *les postérieurs* aussi longs au moins que les cuisses. *Tarses* légèrement subatténués vers leur extrémité, finement et assez densément ciliés en dessous, à peine en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts ; *les*

postérieurs un peu plus allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à 1^{er} article assez allongé, à peine égal aux 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e suboblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve, mais peu communément, sous les écorces ou dans le tan des vieux arbres, tels que le pin, le sapin, le hêtre, le chêne, etc. Elle est répartie sur divers points boisés de la France : la Grande-Chartreuse, l'Auvergne, le mont Pilat, les montagnes du Lyonnais, les Landes, etc.

Obs. La larve de cette espèce, ainsi que l'a observé M. Perris (ann. soc. Ent. Fr. 1853, 563, pl. 17, 17-19), vit dans les galeries du *Bostri-chus laricis*, et y subit ses métamorphoses, dont il a fait l'histoire complète, avec figures, dans son travail remarquable sur les insectes du pin maritime.

3. *Leptusa fumida*. ERICHSON

Assez allongée, peu convexe, finement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le sommet de l'abdomen roussâtre, la bouche, la base des antennes et des pieds d'un roux testacé. Tête un peu moins large que le prothorax, finement et peu densément pointillée. 3^e article des antennes plus grêle et à peine moins long que le 2^e. Prothorax sensiblement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, subimpressionné à sa base, assez finement et densément pointillé. Elytres médiocrement transverses, à peine convexes, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Abdomen sub-allongé, subparallèle, finement et assez densément ponctué vers sa base, plus lâchement en arrière.

♂ *Le 5^e segment abdominal* offrant sur son milieu un petit tubercule oblong et assez réduit. *Le 6^e muni* vers sa base d'un petit tubercule semblable; subsinué et parfois obsolètement crénelé à son bord apical. *Le 6^e arceau ventral* angulé à son sommet.

♀ *Le 5^e segment abdominal* inerme. *Le 6^e inerme*, obtusément arrondi à son bord apical. *Le 6^e arceau ventral* angulé à son sommet.

Oxyroda fumida. Erichson, Gen. et Spec, Staph. 156, 33 ; — Redtenbacher, Faun. Austr. 822.

Oxyroda similis. Kellner, Stett. Ent. Zeit. v, 414 ; — Redtenbacher, Faun. Aust. 822

Homalota haemorrhoidalis. Heer, Faun. Col. Helv. 1. 332, 22.

Leptusa fumida. Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1. 430. 5, — Kraatz, Ins. Deut. 41, 63, 3.

Long. 0,0027 (1 l. 1/4) ; — larg. 0,0007 (1/4 l.)

Corps assez allongé, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, couchée, assez courte et peu serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, légèrement pubescente, finement mais peu densément ponctuée, d'un noir de poix assez brillant, *Front* large, subconvexe. *Epistome* convexe, presque lisse, offrant en avant quelques longs cils pâles et un léger espace submembraneux et d'un roux testacé. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé assez brillant, paré vers son sommet de quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article : d'un roux obscur avec les 3 premiers articles plus clairs ; le 1^{er} à peine épaissi en massue allongée : les 2^o et 3^o obconiques, un peu moins longs séparément que le 1^{er} : le 3^o un peu plus grêle mais aussi long ou à peine moins long que le 2^o : les 4^o à 10^e graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : le 4^o presque carré ou à peine moins long que large ; les 5^e et 6^e assez fortement, le 7^e fortement, les 8^o à 10^e très-fortement transverses : le dernier épais, courtement ovalaire, aussi long que les 2 précédents réunis, obtus au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, d'un quart environ plus large

que long ; subrétréci postérieurement ; un peu moins large que les élytres même dans son diamètre le plus grand ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs fortement infléchis, presque droits ou à peine arrondis ; légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement faiblement sinués en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont assez marqués, à peine obtus ou presque droits ; légèrement convexe sur son disque, offrant au-devant de l'écusson une faible impression transversale, souvent obsolète ; finement et modérément pubescent ; assez finement et densément pointillé ; d'un roux de poix assez brillant. *Repli inférieur* lisse, plus pâle.

Ecusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré médiocrement transverse, sensiblement plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical avec l'angle sutural presque droit ; très-légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; à peine ou faiblement convexes sur leur disque ; finement mais peu densément pubescentes ; assez fortement, densément et subrugueusement ponctuées avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Epaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ 3 fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; finement et peu densément pubescent, avec quelques cils plus longs, plus pâles et plus distincts le long du bord apical des premiers segments ; et quelques soies médiocres, obscures et redressées, sur les côtés et quelquefois sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, ces soies souvent plus ou moins obsolètes ou à peine distinctes ; finement et assez densément ponctué sur les 3 premiers segments, plus lâchement sur les suivants ; d'un noir de poix brillant avec l'extrémité du 5^e segment et les suivants d'un roux de poix plus ou moins testacé. *Les 3 premiers* fortement, *le 4^e* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse : *le 5^e* un peu plus grand que les précé-

dents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le 6° peu saillant : celui de l'armure le plus souvent caché.

Dessous du corps finement mais peu densément pubescent ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant avec le sommet du ventre d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, distinctement ponctué sur ses côtés, presque lisse sur son milieu. *Ventre* convexe, à pubescence plus longue que celle de la poitrine ; finement, densément et subràpeusement ponctué, à 6° arceau plus court que les précédents : le 6° légèrement saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds suballongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, presque droits : les *postérieurs* au moins aussi longs que les cuisses ; à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* légèrement subatténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article suballongé, à peine aussi long que les 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. On trouve cette espèce sous les écorces de divers arbres, dans différentes localités de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, l'Alsace, le Bugey, la Grande-Chartreuse, etc.

Obs. La couleur beaucoup plus noire et plus brillante, la pubescence plus blanche et moins serrée ; la forme un peu moins linéaire et moins allongée ; les antennes un peu moins courtes, plus grêles à leur base, un peu moins sensiblement épaissies vers leur extrémité ; le prothorax évidemment plus étroit que les élytres, tels sont les caractères qui différencient des précédentes cette espèce qui, au premier coup d'œil, rappelle la forme de *Ocyusa maura*, ainsi que l'ont fort bien fait remarquer MM. Fairmaire et Latoubène. Enfin, le tubercule des ♂ est toujours plus court, et jamais prolongé en forme de carène continue.

Nous possédons un exemplaire un peu plus grand que les autres, et dont les articles des antennes sont encore moins contigus ; mais, tous

les autres caractères étant identiques, nous le considérons comme une simple variété (1).

Genre *Tachyusida*, TACHYUSIDE ; Mulsant et Rey.

Éty.mologie : *Tachyusa*. Tachyuse ; εἶδος, forme.

CARACTÈRES. Corps très-allongé, sublinéaire, peu convexe, ailé.

Tête subtransverse, un peu moins large que le prothorax, légèrement resserrée à sa base, subangulairement rétréci en avant, assez saillante, inclinée. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral arqué. *Epistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, obtusément tronqué à son bord apical. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, brusquement arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de 4 articles : le 3^e un peu plus long que le 2^e, légèrement épaissi en massue à son sommet : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles subégaux : le dernier néanmoins un peu plus long, à peine plus grêle, subcylindrique. *Menton* transverse, tronqué en avant. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent rectangulaire saillante.

Yeux médiocres, subarrondis, légèrement saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez longues, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées dans une fossette assez grande, mais peu profonde (2) ; de 11 articles : les trois premiers allongés : le 1^{er} sensiblement épaissi : les 2^e et 3^e obconiques : les 4^e à 10^e oblongs, subcontigus : le dernier grand, obovale,

(1) Peut-être doit-on placer ici une espèce d'Autriche, décrite par M. Kraatz, et dont nous rapportons la phrase diagnostique :

LEPTUSA CRIBRIPENNIS.

Elongata, nigro-picea, parum nitida, elytris castaneis, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis, thorace transverso, basin versus subangustato, basi levitèr canaliculato, clytris crebre rugulose punctatis, abdomine supra, segmentis anterioribus (2-4) minus crebre, posterioribus (5, 6) parce subtiliter punctatis. — Long. 4/5 lin.

(2) Joignant, supérieurement, le bord antéro-interne des yeux.

Prothorax transverse, plus étroit que les élytres, largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et presque droits; rétréci en arrière avec les angles postérieurs subobtus; obtusément arrondi à sa base; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci sinué en arrière et redescendant en avant dès son quart basilaire. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à sommet interne, arrondi et situé derrière la base des hanches antérieures.

Ecusson assez petit, subtriangulaire.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, subcarément tronquées au sommet; distinctement sinuées vers leur angle postéro-externe; simples et presque rectilignes sur leurs côtés; finement rebordées à la suture. *Repli latéral* assez large, à bord interne sensiblement arqué en arrière. *Epaules* légèrement saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle assez prononcé et assez aigu. *Mésosternum* à lame médiane, offrant à sa base un rudiment de carène; rétrécie postérieurement en angle aigu, émettant de son sommet une pointe acérée et prolongée jusqu'au delà de la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum; *médiépimères* médiocres. *Métasternum* passablement développé; subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical (1); à peine échancré au devant des insertions des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle aigu. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres: *postépimères* assez développées, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large que les élytres; subparallèle; peu convexe en dessus, assez fortement rebordé sur les côtés; pouvant légèrement se relever en l'air; avec les 3 premiers segments et le 5^e subgéraux, le 4^e plus court. Les 3 premiers légèrement sillonnés en travers à leur base: le 6^e peu saillant, rétractile: celui de l'armure plus

(1) Ce bord apical offre en avant une strie obsolète, transversale, contournant l'échancre de devant les hanches postérieures, mais disparaissant en dehors.

ou moins enfoui. *Ventre* convexe, à 1^{er} arceau plus grand que les suivants, le 5^e plus court : le 6^e peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, saillantes, renversées en arrière, contiguës au sommet, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* moins développées, subovales, peu saillantes, obliquement disposées, légèrement distantes. *Les postérieures* grandes, très-rapprochées intérieurement à leur base, divergentes au sommet; à *lame supérieure* très-étroite ou nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône allongé; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, un peu plus étroite en dehors.

Pieds allongés, grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes : *les postérieurs* grands, en ovale acuminé. *Cuisses* débordant fortement les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies avant leur milieu, à peine rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* grêles, presque aussi longs ou aussi longs que les cuisses, droits ou presque droits, mutiques, sublinéaires ou un peu plus étroits vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons peu distincts. *Tarses* étroits, à peine atténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5; *les antérieurs* courts, avec les 3 premiers articles assez courts et subégaux : le dernier grêle, aussi long que tous les précédents réunis; *les intermédiaires* beaucoup moins courts, à 1^{er} article allongé, sensiblement plus long que les 2 suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux, le dernier grêle, égal aux 2 précédents réunis; *les postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, à 1^{er} article très-allongé, au moins égal aux 3 suivants réunis ou un peu plus long; ceux-ci oblongs, graduellement plus courts; le dernier grêle, subégal aux 3 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. La seule espèce, sur laquelle est basée cette coupe, a des mœurs analogues à celles du genre *Leptusa*.

Le développement du 1^{er} article des tarses intermédiaires et postérieurs suffit à lui seul pour la distinguer de ce dernier. On peut y ajouter, entre autres caractères, une forme plus grêle et plus allongée; des antennes plus longues, moins épaissies, à articles intermédiaires et pénultièmes plus longs; un prothorax plus étroit, plus rétréci en arrière, etc.

Ce genre a aussi l'aspect d'une *Tachyusa*, dont elle diffère par ses tarsi intermédiaires de 4 articles au lieu de 5, avec le 1^{er} des postérieurs encore plus développé. D'ailleurs le caractère des ♂, qui offrent un tubercule sur le dos du 5^e segment abdominal, ne permet pas de le rapprocher des *Tachyuses*, etc.

Ce genre est réduit à une seule espèce.

1. *Tachyusida gracilis*. ERICHSON.

Très-allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement pubescente, d'un roux testacé peu brillant, avec la tête et le 4^e segment de l'abdomen d'un brun de poix. Tête un peu moins large que le prothorax, subimpressionnée en avant, finement et très-densement pointillée. 3^e article des antennes un peu plus long que le 2^e, les 4^e à 10^e oblongs ou suboblongs. Prothorax transverse, moins large que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, obsolètement canaliculé sur son milieu, finement et très-densement pointillé. Élytres transverses, plus longues que le prothorax, assez fortement et densement pointillées. Abdomen allongé, subparallèle, très-finement et très-densement pointillé.

♂ Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'un petit tubercule oblong, dentiforme. Le 6^e arceau ventral subangulé à son sommet.

♀ Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e arceau ventral arrondi à son sommet.

Oxypoda gracilis. Erichson, Col. March. 1, 351, 15; — Gen. et Spec. Staph. 154, 30; — Redtenbacher, Faun. Austr. 822.

Leptusa gracilis. Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 429, 3; — Kraatz, Ins. Deut. II, 62, 1.

Long. 0,0034 (1 l. 1/2); — long. 0,0007 (1/3 l.)

Corps très-allongé, sublinéaire, peu convexe, d'un roux testacé peu brillant avec la tête et une légère ceinture abdominale plus obscures; revêtu d'une très-fine pubescence blonde, courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, subarrondie, un peu moins large que le protho-

rax, très-finement pubescente, finement et très-densement pointillée, d'un brun de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe en arrière, obsolètement impressionné en avant. *Epistome* convexe, lisse, d'un roux testacé brillant, offrant avant son sommet une rangée de longues soies blondes. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, presque lisse, brillant, paré vers son sommet de quelques cils blonds, assez longs. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé avec l'extrémité du dernier article plus pâle; le 1^{er} allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique; les 2^e et 3^e allongés, obconiques: le 3^e un peu plus long que le 2^e, à peine moins long que le 1^{er}: les 4^e à 10^e subcylindriques, subcontigus, subégaux mais graduellement un peu plus épais, oblongs, avec les pénultièmes eux-mêmes un peu plus longs que larges: le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, acuminé au sommet.

Prothorax transverse, environ d'un tiers plus large en avant que long dans son milieu; un peu moins large antérieurement que les élytres; sensiblement rétréci en arrière où il est évidemment plus étroit que celles-ci; largement tronqué ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et presque droits; assez fortement arqué en avant sur ses côtés, avec ceux-ci paraissant, vus de dessus, subrectilignes, mais, vus latéralement, sinués au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis et un peu obtus (1); faiblement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu; très-faiblement convexe sur son disque; obsolètement sillonné-caniculé sur sa ligne médiane; très-finement et assez densement pubes-

(1) Leur côté postérieur commence à s'infléchir dès avant le sommet, de sorte que la base elle-même du prothorax paraît subinfléchie latéralement.

cent ; finement, très-densement et subruguleusement pointillé ; entièrement d'un roux testacé peu brillant.

Ecusson très-finement pubescent, finement pointillé, d'un roux obscur.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, près d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque sub-rétilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; sensiblement et assez largement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, avec le sutural presque droit mais subinfléchi ; subdéprimées sur leur disque ; très-finement et assez densement pubescentes ; densement et subaspéremment pointillées, avec la ponctuation un peu moins serrée mais évidemment un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un roux testacé peu brillant, avec parfois des teintes un peu plus obscures ou couleur de poix. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; de 3 fois à 3 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou parfois à peine atténué postérieurement ; subdéprimé vers sa base, subconvexe vers son extrémité ; très-finement et assez densement pubescent ou comme finement duveteux, avec quelques cils plus longs au sommet des 3 premiers segments ; très-finement et très-densement pointillé ; d'un roux testacé très-peu brillant, avec le 4^e segment plus ou moins rembruni. *Les 3 premiers* à peine impressionnés en travers à leur base : le 5^e plus long que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle : le 6^e peu saillant : celui de l'*armure* plus ou moins enfoui, densement cilié à son sommet.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, finement et très-densement pointillé, d'un roux testacé un peu brillant. *Cuisses* assez grêles, à peine élargies vers leur base, atténuées vers leur extrémité. *Tibias* grêles, presque droits : les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs que les cuisses : ceux-ci légèrement recourbés en dedans et en même temps en arrière avant leur sommet. *Tarses* étroits, à peine atténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, à peine en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* beaucoup moins courts, à 1^{er} article allongé, plus long que les 2 suivants réunis : les

postérieurs allongés mais sensiblement moins longs que les tibia; à 1^{er} article très-allongé, plus long que les 3 suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans les troncs cariés des vieux arbres : les environs de Paris et de Lyon, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Quelquefois les élytres sont plus ou moins obscurcies. Comme l'a fort bien remarqué Erichson, cette espèce a la tournure d'une *Tachysa*. Elle diffère de la *Leptusa analis* par sa taille plus grêle, par ses antennes et ses pieds plus allongés dans toutes leurs parties.

Genre *Bolitochara*, BOLITOCHARE; Mannerheim.

Mannerheim, Brach. p. 75.

Étymologie : Βολίτρος bolet; Χαίρω je me réjouis.

CARACTÈRES: Corps allongé, peu convexe, ailé.

Tête subarrondie, non ou à peine moins large que le prothorax, assez fortement resserrée à sa base mais portée sur un cou assez (1) large; obtusément et subangulairement rétrécie en avant; assez saillante, plus ou moins inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué, obsolète. *Epistome* largement tronqué au sommet. *Labre* grand, fortement transverse, subarrondi à ses angles antérieurs et souvent un peu rétréci à sa base, obtusément et parfois subsinueusement tronqué à son bord apical. *Mandibules* assez larges à leur naissance, un peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, assez grêles, de 4 articles: le 3^e un peu plus long que le 2^e, légèrement et graduellement épaissi vers son extrémité: le dernier grêle, subulé, aussi long que la moitié du précédent, subatténué vers son sommet. *Palpes labiaux* petits de 3 articles: les deux premiers peu allongés, subcylindriques: le 2^e plus court mais à peine moins épais que le 1^{er}: le dernier un peu plus long et plus étroit que le 2^e, subsubulé, subcylindrique ou parfois subépaissi au

(2) Ce cou est aussi large au moins que la moitié de la largeur de la tête dans son plus grand diamètre et les yeux compris.

bout. *Menton* subtransverse, trapéziiforme, un peu plus étroit en avant, tronqué ou subéchancré à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* angulée à sa base.

Yeux médiocres, assez saillants, subarrondis, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes médiocrement allongées, graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité; insérées dans une fossette assez grande et médiocrement profonde (1); de 11 articles: les 2 premiers assez allongés: le 1^{er} non ou à peine épaissi en massue: les 2^e et 3^e obconiques, subégaux: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et plus épais, contigus: le dernier grand, ovale-oblong, subacuminé.

Prothorax subtransverse, sensiblement moins large que les élytres; subtronqué vers l'insertion du cou; largement arrondi aux angles antérieurs qui sont infléchis: obtusément arrondi en arrière avec les angles postérieurs plus ou moins marqués; très-finement rebordé à la base et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci sensiblement sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, bien visible vu de côté, en forme de triangle à sommet interne arrondi et venant s'appliquer un peu en arrière de la naissance extérieure des hanches antérieures et dont le côté antérieur naît après les angles.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez courtes, en forme de carré sensiblement transverse, tronquées au sommet, distinctement sinuées vers leur angle postéro-externe; simples et presque rectilignes ou à peine arrondies sur les côtés. *Repli latéral* assez large, à bord interne subarqué. *Epaules* médiocrement saillantes.

Prosternum très-peu développé au-devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en forme d'angle assez court et longitudinalement carinulé sur son milieu. *Mesosternum* à lame médiane carinulée sur son milieu, fortement rétrécie en angle aigu mais à pointe mousse et prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermé-

(1) Joignant, supérieurement, le bord antéro-interne des yeux.

diaires (1). *Mediépisternums* confondus avec le mésosternum; *médiépimères* assez développées, subtriangulaires.

Métasternum grand, subtransversalement ou un peu obliquement coupé sur les côtés de son bord apical (2); subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine et très-obtusément angulé entre celles-ci; assez fortement avancé entre les intermédiaires en angle assez aigu mais subarrondi au sommet. *Postépisternums* médiocrement développés, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant un peu en arrière du repli des élytres; *postépimères* grandes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés; subconvexe en dessus; assez fortement et subépaissément rebordé latéralement; pouvant facilement se recourber en l'air; avec le 2^e segment basilaire à peine découvert: les 4 premiers subégaux, impressionnés en travers à leur base, le 5^e un peu plus grand: le 6^e peu saillant, rétractile: celui de l'armure souvent caché. *Ventre* convexe à 2^e arceau basilaire prolongé en angle plus ou moins aigu, empiétant sur le milieu de la base du 1^{er} apparent: celui-ci plus long que les suivants: ceux-ci subégaux, le 5^e plus court: les 3 premiers légèrement resserrés à leur base.

Hanches antérieures grandes, coniques, saillantes, un peu renversées en arrière, contiguës au sommet, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* moins développées, obliquement disposées, non saillantes, coniques, légèrement distantes. *Les postérieures* assez développées, contiguës ou subcontiguës intérieurement à leur base et très-divergentes au sommet; à *lame supérieure* étroite et obsolète en dehors, mais brusquement dilatée en dedans en cône allongé; à *lame inférieure* transverse, assez large, subparallèle ou un peu plus étroite en dehors.

Pieds assez allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet: les postérieurs grands, en ovale subacuminé, subdétachés à leur pointe. *Cuisses* débordant assez fortement les

(1) Le bourrelet antérieur se dilate en son milieu en forme d'angle.

(2) Ce bord apical présente en avant une strie obsolète qui lui est subparallèle.

côtés du corps, légèrement subcomprimées, non ou à peine élargies avant ou vers leur milieu, souvent subatténuées vers leur extrémité; à peine rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou néanmoins un peu resserrés à leur base; munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons, assez distincts. *Tarses* étroits, subcomprimés, à peine atténués vers leur extrémité; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5; *les antérieurs* courts, avec les 3 premiers articles assez courts, subégaux, le dernier aussi long qu'eux tous réunis; *les intermédiaires* suballongés, avec les 3 premiers articles oblongs et graduellement un peu plus courts, le dernier plus long que les 2 précédents réunis; *les postérieurs* allongés mais évidemment moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, aussi long que les 2 suivants réunis, les 2^e à 4^e suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs, le dernier plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* grêles, faiblement arqués, infléchis.

Obs. Les espèces de ce genre sont assez petites. Elles fréquentent les bolets et les champignons. Elles courent avec assez d'agilité.

Ce genre commence, pour ainsi dire, une nouvelle série parmi les *Bolitocharates*. Par sa tête assez fortement resserrée à sa base et par sa forme générale, il rappelle un peu les *Autaliates*. Ainsi que les trois précédents, il se distingue des trois suivants par sa lame mésosternale plus allongée, par les hanches intermédiaires plus distantes et par le 1^{er} article des tarses postérieurs plus allongé, etc.

Les espèces françaises du genre *Bolitochara* peuvent être distribuées de la manière suivante :

- A. *Dernier article des antennes* plus pâle que les précédents.
Le 5^e segment abdominal des ♂ avec une carène sur son milieu.
- b. *Elytres* inégales sur leur disque. *Antennes* avec les 8^e à 10^e articles fortement transverses.
- c. *Prothorax* sensiblement plus étroit à sa base que les élytres.
Epauls saillantes, débordant visiblement les angles postérieurs du prothorax. 5^e article des antennes non transverse. *Elytres* transverses. *Abdomen* légèrement arqué sur les côtés.....

Lucida,

- cc. *Prothorax* à peine plus étroit à sa base que les élytres. *Epaules* peu saillantes, débordant à peine les angles postérieurs du prothorax. 5^e article des antennes médiocrement transverse. *Elytres* subtransverses. *Abdomen* subparallèle. *Elongata.*
- bb. *Elytres* subégales sur leur disque. *Antennes* avec les 8^e à 10^e articles très-courts, très-fortement transverses. *Prothorax* sensiblement plus étroit à sa base que les élytres.
- d. *Tête* aussi large que le prothorax : celui-ci d'un roux testacé clair. *Epaules* débordant notablement les angles postérieurs du prothorax qui sont obtus. *Flavicollis.*
- dd. *Tête* un peu moins large que le prothorax : celui-ci d'un roux testacé assez foncé. *Epaules* débordant un peu les angles postérieurs du prothorax qui sont presque droits. *Lunulata.*
- AA. *Dernier article des antennes* aussi obscur que les précédents. *Le segment abdominal* non caréné, mais granulé sur le dos chez les ♂
- e. *Tête* à ponctuation assez forte et assez serrée. *Prothorax* assez légèrement et densément ponctué. *Obliqua.*
- ee. *Tête* à ponctuation très fine et parcimonieuse. *Prothorax* très-légèrement et assez densément ponctué. *Varia.*

1. *Bolitochara lucida*. GRAVENHORST.

Allongée, finement pubescente, d'un roux brillant assez foncé, avec la base des antennes, leur dernier article, la bouche et les pieds plus clairs ; la région scutellaire, une bande oblique sur les élytres et une ceinture abdominale, d'un noir de poix. Tête transversalement orbiculaire, parcimonieusement et assez fortement ponctuée. 5^e article des antennes non transverse : les 8^e à 10^e assez courts, assez fortement transverses. Prothorax subtransverse, sensiblement plus étroit que les élytres, fovéolé à sa base, assez densément et assez fortement ponctué. Elytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subimpressionnées chacune sur leur milieu, fortement et rugueusement ponctuées. Abdomen subarcuément élargi sur les côtés, peu densément ponctué.

♂ *Élytres* offrant chacune, avant leur sommet près de la suture; un pli longitudinal subélevé. *Le 5^e segment abdominal* muni sur son milieu d'une fine carène longitudinale, parfois raccourcie vers la base, mais prolongée jusqu'au sommet. *Le 6^e à* peine échancré et obtusément cré-

nelé à son bord apical. Le 4^e arceau ventral à peine angulé dans le milieu de son bord postérieur, et de plus prolongé à cet endroit même en une lame triangulaire, pâle et submembraneuse. Le 6^e angulairement prolongé et longuement cilié à son sommet.

♀ *Elytres* simples Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e subsinueusement tronqué et simple à son bord apical. Le 4^e arceau ventral simple. Le 6^e obtusément arrondi et brièvement cilié à son sommet.

Aleochara lucida. Gravenhorst, Micr. 70, 4; — Mon. 167, 47.

Aleochara lunulata. Var. Gyllenhal, Ins. Suec. II. 386, 9.

Bolitochara lucida. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 53, 1; — Redtenbacher, Faun. Austr. 651; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 389, 1; — Kraatz, Ins. Deut. 11, 38, 1.

Bolitochara elegans. Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 71.

Long. 0,0050 (2 l. 1/4); — larg. 0/0012 (1/2 l.)

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un roux brillant; recouvert d'une fine pubescence blonde, couchée et peu serrée.

Tête transversalement arrondie, aussi large ou à peine moins large que le prothorax, légèrement pubescente, assez fortement mais peu densément ponctuée; d'un roux de poix brillant, graduellement moins foncé sur les côtés. *Front* large, assez convexe. *Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse ou obsolètement ponctué. *Labre* d'un roux de poix brillant, plus clair et subponctué antérieurement, cilié en avant de soies pâles et brillantes. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec la pointe des *mandibules* à peine plus foncée. *Palpes maxillaires* ciliés ou poilus.

Yeux subarrondis, noirs, assez saillants.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement et densément duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur avec le 1^{er} et le dernier article testacés, les 2^e et 3^e moins pâles; le 1^{er} faiblement épaissi en massue assez allongée: le 2^e et 3^e obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le 1^{er}: les 4^e à 10^e en forme de tronçon de cône, graduellement plus courts et plus épais, fortement contigus; les 4^e et 5^e non, les 6^e et 7^e à peine ou légèrement, les 8^e à 10^e assez forte-

ment transverses ; le dernier aussi long que les 2 précédents réunis, ovulaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse; sensiblement plus étroit que les élytres ; subitement atténué en avant ; subtronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, presque effacés et fortement arrondis ; subarqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes et subparallèles postérieurement, et, vus latéralement, sensiblement sinués au-devant des angles postérieurs qui sont assez marqués, à peine obtus ou presque droits ; obtusément arrondi à sa base avec celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; creusé au-devant de l'écusson d'une fossette transversale plus ou moins large et plus ou moins prononcée ; finement et légèrement pubescent ; assez fortement et assez densément ponctué ; d'un roux de poix brillant, graduellement moins foncé dans le pourtour.

Ecusson à peine pubescent, rugueusement ponctué, d'un roux de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes ou à peine arrondies sur leurs côtés ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; marquées chacune, vers le milieu de leur disque, d'une impression légère, néanmoins assez prononcée et faisant paraître leur partie antérieure un peu bossue ; finement, légèrement et peu densément pubescentes ; fortement, densément et rugueusement ponctuées, avec les points grossiers et souvent anastomosés, et ceux de la base plus petits, encore plus serrés et confus ; d'un roux de poix brillant avec la région scutellaire rembrunie, et, sur chacune, une large bande d'un noir ou d'un brun de poix, obliquement dirigée du premier tiers derrière les épaules jusque près de l'angle sutural, et laissant plus ou moins largement roussâtre l'angle apical externe. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres ; de 3 fois à 3 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; légèrement et subarcuément élargi sur les côtés et un peu atténué avant son extrémité ; subdéprimé antérieurement, subconvexe en arrière ; parcimonieuse-

ment et finement pubescent ; obsolètement sétosellé sur le dos et sur les côtés, avec les soies rares et redressées ; peu densément ponctué ; d'un roux de poix brillant avec les 4^e et 5^e et parfois 3^e segments plus ou moins largement rembrunis, au moins à leur base. *Les 3 premiers segments* fortement, le 4^e légèrement impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions plus sensiblement ponctué : le 5^e subégal au précédent ou un peu plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle : le 6^e peu saillant : celui de l'armure plus ou moins caché.

Dessous du corps d'un roux de poix brillant avec la pointe mésosternale et les côtés du postpectus rembrunis, le 4^e arceau ventral et la base du 5^e d'un noir de poix, le sommet du 4^e restant néanmoins plus ou moins roussâtre. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, assez fortement mais peu densément ponctué. *Ventre* convexe, fortement pubescent, très-éparsement sétosellé ; plus fortement et plus densément ponctué que le métasternum avec la ponctuation graduellement plus légère postérieurement. *Les 2 premiers arceaux* sensiblement, le 3^e légèrement reserrés à leur base avec le fond de l'étranglement un peu plus légèrement ponctué : le 5^e un peu plus court que le précédent, à peine sinué de chaque côté de son bord apical : le 6^e plus ou moins prolongé et cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les postérieurs aussi longs que les cuisses, faiblement recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, à peine atténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés surtout en dessous, les postérieurs plus densément ; les antérieurs courts, les intermédiaires moins courts ; les postérieurs allongés mais sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article subégal aux 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

PARIE. Cette espèce, médiocrement commune, se trouve dans les bolets des sapins, dans les pays boisés ou montueux : les environs de Paris, l'Alsace, le Mont-d'Or en Auvergne, les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. Chez les exemplaires immatures, la couleur passe du roux au flave testacé, avec la ceinture abdominale plus étroite ou moins prononcée.

2. *Bolitochara elongata*. HEER.

Allongée, étroite, finement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec la base des antennes, leur dernier article, la bouche et les pieds un peu plus clairs; la tête, le disque du prothorax, celui des élytres, la région scutellaire et une ceinture abdominale, d'un noir ou d'un brun de poix. Tête subovalaire, assez densément et assez fortement ponctuée. 5^e article des antennes médiocrement transverse: les 8^e à 10^e courts, fortement transverses. Prothorax subtransverse, à peine plus étroit que les élytres, fovéolé à sa base, densément et assez finement ponctué. Elytres subtransverses, sensiblement plus longues que le prothorax, obliquement impressionnées près des côtés sur leur disque, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle ou atténué en arrière, parcimonieusement et obsolètement ponctué.

♂ Elytres offrant chacune, en arrière vers la suture, un pli longitudinal élevé. Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'une fine carène longitudinale, prolongée de la base au sommet, avec le reste de sa surface distinctement et éparsement granulé. Le 6^e subéchancré et subcrénelé à son bord apical. Le 4^e arceau ventral subangulé et de plus prolongé au milieu de son bord apical en lame subtriangulaire et submembraneuse, parfois tronquée au bout. Le 6^e angulairement prolongé et fortement cilié à son sommet.

♀ Elytres simples. Le 5^e segment abdominal inerme, simplement et éparsement ponctué. Le 6^e obtusément ou subsinueusement tronqué et simple à son bord apical. Le 4^e arceau ventral simple. Le 6^e arrondi et légèrement cilié à son sommet.

Bolitochara elongata. Heer, Faun. col. Helv. 1. 349. 2.

Long. 0,0049 (2 l. 1/4); — larg. 0,0010 (3/7 l.).

Corps allongé, étroit, peu convexe, d'un roux testacé assez brillant; recouvert d'une fine pubescence blonde, couchée et peu serrée.

Tête subovalairement arrondie, un peu ou à peine moins large que le prothorax; légèrement pubescente; assez fortement et assez densément ponctuée avec la partie antérieure plus lisse; d'un brun ou d'un roux de poix assez brillant, avec les tempes et le dessous plus clairs. *Front* large, assez convexe. *Epistome* convexe, presque lisse, avec quelques longues soies obscures avant son sommet. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix assez brillant, obsolètement et éparquement ponctué, éparquement sétosellé sur son disque, cilié vers son sommet de quelques soies moins obscures. *Parties de la bouche* d'un roux testacé assez clair. *Pé-nultième article des palpes maxillaires* cilié.

Yeux subarrondis, noirs, assez peu saillants.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement et densément duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux peu obscur avec le dernier article d'un testacé pâle et les 3 premiers d'un roux testacé; le 1^{er} à peine épaissi en massue allongée: les 2^e et 3^e obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le 1^{er}: les 4^e à 10^e en forme de tronçon de cône, graduellement plus courts et plus épais: le 4^e non ou à peine, les 5^e et 6^e médiocrement, le 7^e assez fortement, les 8^e à 10^e fortement transverses: le dernier évidemment un peu plus long que les 2 précédents réunis, ovalaire oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, à peine plus étroit que les élytres; subitement atténué en avant; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis; largement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes et subparallèles postérieurement, et, vus latéralement, sensiblement sinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et presque droits; obtusément et très-largement arrondi à sa base; subconvexe sur son disque; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, plus ou moins prononcée; finement et légèrement pubescent; assez finement mais densément ponctué; d'un roux de poix assez brillant, souvent assez foncé avec le pourtour néanmoins un peu plus clair ou d'un roux testacé.

Ecusson à peine pubescent, pointillé, d'un roux de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré subtransverse; d'un quart au moins plus longues que les prothorax; non plus larges en arrière qu'en avant; légèrement arquées sur les côtés; assez fortement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; peu convexes; largement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson, et en outre sensiblement impressionnées en arrière près des côtés sur leur disque, ce qui les fait paraître inégales et comme chargées chacune d'une saillie obtuse, obliquement dirigée des épaules à l'angle sutural; finement et peu densément pubescentes; fortement, densément et rugueusement ponctuées; d'un roux testacé assez brillant avec la région scutellaire et une large bande oblique, obscures; ou bien d'un brun ou d'un noir de poix, avec l'angle postéro-externe et l'angle sutural étroitement, la région humérale plus largement, d'un roux testacé. *Epaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, allongé; 3 fois et demie plus prolongé que celles-ci: subparallèle sur ses côtés jusqu'au sommet du 2^e segment après lequel il est souvent distinctement et graduellement atténué; subdéprimé antérieurement, subconvexe en arrière; parcimonieusement et très-finement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue que celle du reste du corps; très-éparsément ou obsolètement sétosellé sur le dos et sur les côtés; très-peu et obsolètement ponctué; d'un roux testacé brillant, avec une ceinture d'un noir de poix couvrant le 4^e segment et souvent la base du suivant. *Les 3 premiers* assez fortement, le 4^e à peine impressionné en travers à leur base avec le fond des impressions plus fortement ponctué: le 5^e un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle: le 6^e peu saillant: celui de l'armure plus ou moins enfoui, pubescent.

Dessous du corps finement et médiocrement pubescent; assez fortement, assez densément et subrugueusement ponctué; d'un roux brillant avec une ceinture noirâtre sur le 4^e arceau et souvent sur la base du suivant, et quelquefois le médipectus un peu obscurci. *Méiasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, plus fortement ponctué vers sa base, à 1^{er} arceau sensiblement, les 2^e et 3^e faiblement reserrés à leur base: le 5^e

plus court que le précédent, à peine sinué de chaque côté de son bord apical : le 6^e plus ou moins prolongé et cilié à son sommet.

Pieds allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, faiblement recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur sommet, longuement ciliés en dessous, les *postérieurs* plus densément, à peine en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* allongés mais évidemment moins longs que les tibias, à 1^{er} article égal aux 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e suballongées ou oblongs, graduellement moins longs.

PATRIE. Nous avons rencontré cette espèce dans les champignons, à la Grande-Chartreuse et dans les montagnes des environs de Tarare et de Beaujeu. Elle est plus rare que la précédente.

Obs. Bien voisine de la *Bolitochara lucida*, elle s'en distingue néanmoins par plusieurs notes. Elle est à peine moins grande, mais plus étroite, plus linéaire et généralement plus obscure. La tête est moins large, un peu moins grossièrement et un peu plus densément ponctuée, avec les yeux à peine moins grands et un peu moins saillants. Le prothorax, un peu plus finement ponctué, est, même à sa base, à peine ou un peu plus étroit que les élytres, qui sont proportionnellement un peu plus longues, moins larges, moins transverses, plus visiblement arquées sur les côtés, plus fortement sinuées vers leur angle postéro-externe, un peu plus inégales sur leur disque, avec les épaules moins saillantes et débordant moins fortement les angles postérieurs du prothorax. L'abdomen paraît un peu plus allongé, plus obsolètement ponctué, moins sensiblement arqué sur les côtés, subparallèle ou bien graduellement atténué vers son extrémité. En outre, les antennes sont moins rembrunies dans leur milieu, à peine moins épaissies vers leur sommet, avec leurs 5^e à 10^e articles un peu plus courts. Enfin le 5^e segment abdominal des ♂, outre la carène, est assez distinctement granulé sur sa surface.

La Bolitochara elongata, Heer, nous a paru parfaitement convenir à notre espèce, que nous avons également rencontrée dans les montagnes de la Suisse.

♂ *Bolitochara flavicollis*. MULSANT et REY.

Allongée, finement pubescente, d'un rouge testacé brillant, avec la base des antennes, leur dernier article, la bouche et les pieds plus clairs; la tête, une bande oblique sur les élytres et le 4^e segment abdominal obscurs ou du noir de poix. Tête aussi large que le prothorax, grossièrement et assez densément ponctuée. 5^e article des antennes assez fortement, le 6^e fortement, les 7^e à 10^e très-fortement transverses. Prothorax transverse, sensiblement plus étroit que les élytres, obsolètement foréolé à sa base, assez finement et assez densément ponctué. Elytres subtransverses, beaucoup plus longues que le prothorax, assez fortement et subrugueusement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle, parcimonieusement ponctué.

♂. *Elytres* offrant chacune, dans leur dernière moitié, près de la suture, un pli longitudinal élevé. *Le 5^e segment abdominal* muni sur son milieu d'une carène longitudinale aiguë, occupant toute la longueur. *Le 6^e* subéchancré et subcrénélé à son bord apical. *Le 4^e arceau ventral* prolongé en arrière dans son milieu en une lame submembraneuse et en angle tronqué. *Le 6^e* obtusément angulé au sommet.

♀. *Elytres* simples. *Le 5^e segment abdominal* inerme. *Le 6^e* subsinueusement tronqué à son bord apical. *Le 4^e arceau ventral* simple. *Le 6^e* subarrondi au sommet.

Bolitochara flavicollis. Mulsant et Rey, Opusc. Ent. 1861, XII, 93.

Long. 0,0044 (1.); — larg. 0,0011. (1/2).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un rouge testacé brillant; recouvert d'une fine pubescence blonde, couchée et médiocrement serrée.

Tête subtransversalement orbiculaire, aussi large que le prothorax ou à peine moins large; finement pubescente; grossièrement et assez densément ponctuée avec la partie antérieure plus lisse; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Epistome* convexe, presque lisse, offrant avant son sommet une rangée de cils obscurs.

Labre subconvexe, d'un brun ou parfois d'un roux de poix brillant, lisse à sa base, subponctué antérieurement, avec quelques soies pâles à son bord apical. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, souvent assez clair. *Pénultième article des palpes maxillaires* cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement et densément duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou d'un roux brunâtre dans leur milieu, avec les 3 ou 4 premiers articles d'un roux testacé et le dernier encore plus clair : le 1^{er} faiblement épaissi en massue allongée : les 2^e et 3^e allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le 1^{er} : les 4^e à 10^e en forme de tronçon de cône, graduellement plus épais, fortement contigus : le 4^e non, le 5^e assez fortement, le 6^e fortement, les 7^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier assez épais, un peu plus long que les deux précédents réunis, obovale ou obovale-oblong, subaccuminé au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement moins long que large ; environ d'un tiers plus étroit que les élytres ; subitement atténué en avant ; tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et assez largement arrondis ; antérieurement arqué sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, mais, vus latéralement, faiblement sinués au-devant des angles postérieurs qui sont peu marqués et obtus ; faiblement arrondi à sa base avec celle-ci parfois à peine subtronquée dans son milieu ; subconvexe sur son disque ; creusé au-devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, assez grande mais peu profonde ou obsolète ; finement pubescent ; assez densément ponctué avec la ponctuation beaucoup plus fine et plus légère que celle de la tête et que celle des élytres ; entièrement d'un rouge testacé brillant et assez clair.

Ecusson à peine pubescent, pointillé, d'un roux assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré subtransverse ou un peu moins long que large ; presque une fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou très-faiblement arquées sur les côtés surtout dans

leur partie postérieure; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; faiblement convexes et subégales sur leur disque; finement et distinctement pubescentes; assez fortement, densément et subrugueusement ponctuées, avec les points assez grossiers, ordinairement libres et isolés; d'un roux testacé brillant, avec une large bande obscure, obliquement dirigée de l'écusson vers les côtés qu'elle rencontre vers leur dernier tiers, et quelquefois étendue au point de ne laisser que l'angle sutural étroitement et la région humérale largement d'un roux testacé. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen sensiblement moins large à sa base que les élytres; allongé, presque 3 fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou à peine arqué sur les côtés, faiblement atténué vers son extrémité; subdéprimé antérieurement, très-légèrement convexe en arrière; finement et peu densément pubescent avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres; offrant en outre sur le dos et sur les côtés quelques soies obscures assez courtes et redressées; parcimonieusement et assez légèrement ponctué; d'un roux brillant, avec une ceinture transversale d'un noir de poix, couvrant tout ou presque tout le 4^e segment et souvent l'extrême base du suivant. *Les 3 premiers* fortement, *le 4^e* à peine impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué: *le 5^e* un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle: *le 6^e* peu saillant: *celui de l'armure* plus ou moins caché.

Dessous du corps finement et peu densément pubescent, assez fortement et assez densément ponctué, d'un roux brillant, avec le 4^e arceau ventral et quelquefois le médipectus rembrunis. *Métasternum* subconvexe, plus lâchement et plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, un peu plus légèrement ponctué vers son extrémité, offrant, surtout en arrière, des soies obscures et redressées, bien distinctes et plus ou moins nombreuses; à 1^{er} arceau assez fortement, le 2^e sensiblement, le 3^e à peine étranglés à leur base: le 5^e beaucoup plus court que le précédent: le 6^e plus ou moins obtusément prolongé et finement cilié à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, obsolètement et subrûpeusement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à

peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, légèrement mais visiblement recourbés en dedans, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, assez longuement ciliés en dessous, les *postérieurs* plus densément, à peine en dessus ; les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* suballongés ; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les *tibias*, à 1^{er} article allongé, égal aux 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Nous avons capturé cette espèce, dans le mois de juin, aux environs de Fribourg en Suisse, sur les bolets des sapins. Elle doit probablement se trouver dans les Alpes de la Savoie et du Dauphiné.

Obs. Elle est intermédiaire pour la taille entre les *Bolitochara lucida lunulata*. Elle diffère de la première de ces deux espèces par ses antennes plus courtes, avec leur 5^e à 10^e articles plus fortement transverses ; par son prothorax plus court ; par ses élytres plus longues relativement à ce dernier, moins inégales, moins fortement et moins rugueusement ponctuées. Elle se distingue de la seconde par sa tête plus large, plus grossièrement et un peu moins densément ponctuée ; par ses élytres moins courtes, plus fortement sinuées vers leur angle postéro-externe, avec les épaules débordant plus sensiblement les angles postérieurs du prothorax ; par son ventre visiblement sétosellé, etc.

Elle diffère principalement de toutes ses congénères par sa couleur d'un rouge plus vif ; par son prothorax, dont la ponctuation est plus fine et plus légère, et dont les côtés sont moins sensiblement sinués avant la base, en sorte que les angles postérieurs sont beaucoup moins droits.

4. *Bolitochara lunulata*. PAYKULL.

Allongée, finement pubescente, d'un roux testacé assez brillant, avec le milieu des antennes obscur, la base de celles-ci, leur dernier article et les pieds testacés ; la tête, une bande oblique sur les élytres et une ceinture abdominale d'un noir de poix. Tête un peu moins large que le prothorax, assez densément et fortement ponctuée. 5^e article des antennes fortement,

les 6° à 10° très-fortement transverses. Prothorax transverse, un peu plus étroit que les élytres, fovéolé à sa base, densément et assez fortement ponctué. Elytres transverses, évidemment plus longues que le prothorax, fortement, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen suballongé, subparallèle, peu densément ponctué.

♂. Elytres offrant chacune avant leur sommet, près de la suture, un petit pli longitudinal élevé, parfois obsolète. Le 5° segment abdominal muni sur son milieu d'une carène longitudinale, déclive en avant, plus saillante en arrière, naissant le plus souvent assez loin de la base et prolongée jusqu'au ou jusqu'à vers le sommet. Le 4° arceau ventral prolongé dans le milieu de son bord postérieur en une petite lame triangulaire bien distincte.

♀. Elytres simples. Le 5° segment abdominal inerme. Le 4° arceau ventral simple.

Staphylinus lunulatus. Paykull. Mon. Staph. 58, 41; — Faun. Suec. III, 415, 61.

Aleochara lunulata. Gyllenhal, Ins. Suec. II, 386, 9

Aleochara cincta. Gravenhorst, Mon. 166. 46.

Aleochara pulchra. Gravenhorst, Mon. 164. 44.

Bolitochara lunulata. Mannerheim, Brach. 75, 2; — Erichson, Col. March.

1. 297, 1; — Gen et Spec. Staph. 58, 2; — Heer, Faun. Col. Helv. 1, 349, 1;

— Redtenbacher, Faun. Austr. 651; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent.

Fr. 1. 389, 2; — Kraatz, Ins. Deut. II, 39, 2; — Jacquelin Du Val, Gen.

Col. Eur. Staph. pl. 1, fig. 5.

Bolitochara pulchra. Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. 1. 541, 2.

Long. 0.0035 (4 1/2); — Larg. 0.0008 (1/3 l).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un roux testacé assez brillant; recouvert d'une fine pubescence blonde, couchée et peu serrée.

Tête subovalairement arrondie, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente; fortement et assez densément ponctuée; d'un noir ou d'un brun de poix brillant. Front large, à peine convexe, offrant parfois en avant sur sa ligne médiane un léger espace longitudinal lisse, Epistome longitudinalement convexe, presque lisse. Labre d'un brun de poix brillant; un peu roussâtre, subponctué et assez lon-

guement cilié dans sa partie antérieure. *Parties de la bouche* d'un roux testacé avec la pointe des *mandibules* à peine plus foncée. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement et densément duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou d'un roux brunâtre dans leur milieu, avec les 3 premiers articles d'un roux testacé et le dernier d'un roux flave ; le premier faiblement épaissi en massue assez allongée ; les 2^e et 3^e obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le 1^{er} : les 4^e et 10^e en forme de tronçon de cône, graduellement plus épais, fortement contigus : le 4^e à peine ou non, le 5^e fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, un peu mais évidemment plus étroit que les élytres ; faiblement atténué en avant ; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés, avec ceux-ci vus de dessus, paraissant subparallèles et subrectilignes ou à peine subsinués en arrière, et, vus latéralement, sensiblement sinués au-devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et presque droits ; obtusément arrondi à sa base ; subconvexe sur le dos ; creusé au-devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, assez large mais généralement peu profonde ; finement et légèrement pubescent ; un peu plus densément mais un peu moins fortement ponctué que la tête ; entièrement d'un roux testacé assez brillant.

Ecusson subpubescent, subponctué, d'un roux assez brillant et parfois assez foncé.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; évidemment plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subconvexes intérieurement sur leur disque ; subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; plus ou

moins déprimées extérieurement en arrière ; finement, légèrement et peu densément pubescentes ; fortement, densément et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte mais relativement un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé assez brillant, avec la région scutellaire rarement ou étroitement rembrunie, et, sur chacune, une large bande, d'un noir de poix, obliquement dirigée du 1^{er} tiers derrière les épaules jusque près de l'angle sutural, et couvrant parfois toute la région de l'angle postéro externe moins le bord apical qui reste roussâtre. *Epaules* assez saillantes, subarrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; environ 3 fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés jusqu'au sommet du 3^e segment et puis à peine atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; parcimonieusement et très-finement pubescent ; modérément ponctué sur sa partie antérieure avec la ponctuation graduellement plus légère et plus écartée vers l'extrémité ; d'un roux testacé brillant, avec le 3^e segment parfois plus foncé dans son milieu, les 4^e et 5^e d'un noir de poix, ce dernier graduellement roussâtre vers son sommet. *Les 3 premiers* fortement, *le 4^e* à peine impressionnés ou sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons plus distinctement et rugueusement ponctué : *le 5^e* subégale au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle : *le 6^e* peu saillant, à peine sinué à son sommet : *celui de l'armure* plus ou moins caché.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec la pointe mésosternale, le postpectus et les 3^e, 4^e et 5^e arceaux du ventre d'un noir de poix, l'extrémité des 3^e et 4^e un peu, celle du 5^e largement roussâtres. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, assez fortement ponctué sur les côtés, plus faiblement sur son disque. *Ventre* convexe, médiocrement pubescent, assez fortement et assez densément ponctué vers sa base, avec la ponctuation graduellement plus légère et plus fine postérieurement. *Les 2 premiers arceaux* sensiblement et le 3^e à peine resserrés à leur base : *le 5^e* plus court que le précédent, à peine subéchancré dans le milieu de son bord apical et à peine sinué de chaque côté de l'échancrure, ce qui le fait paraître comme obsolètement tri-

sinué : le 6^e obtusément et subangulairement prolongé à son sommet avec celui-ci plus ou moins cilié.

Pieds assez allongés, finement et légèrement pubescents; finement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, faiblement recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur sommet, assez longuement ciliés surtout en dessous, les *postérieurs* plus densément; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article subégale aux 2 suivants réunis : les 2^e à 4^e oblongs, graduellement moins longs.

PATRIE. Cette espèce est assez commune dans les bolets, les champignons et autres substances cryptogamiques dont les arbres pourris sont infectés. Elle se trouve dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, la Bresse, les Alpes, etc.

Obs. Elle diffère de la précédente par sa taille moindre; par sa couleur un peu moins claire et un peu moins brillante; par sa tête moins élargie au niveau des yeux et un peu moins resserrée postérieurement; par ses antennes à 5^e et 6^e articles plus courts et plus fortement transverses; par son prothorax moins atténué en avant, et plus fortement ponctué; par ses élytres un peu plus courtes, avec les épaules débordant un peu moins les angles postérieurs du prothorax. Les mêmes élytres sont aussi un peu moins déprimées et un peu moins fortement ponctuées, et les angles postérieurs du prothorax sont plus droits, celui-ci étant plus sensiblement sinué en arrière sur ses côtés, etc.

Après la *Bolitochara lunulata* se placerait une espèce qui n'a point encore été rencontrée, que nous ne sachions, dans nos provinces françaises. Nous en donnerons ci-après la description sommaire :

***Bolitochara bella* MAERKEL.**

Allongée, finement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec le milieu des antennes un peu obscur, leur base et leur dernier article testacés; la

tête rembrunie, une bande oblique sur les élytres et une large ceinture abdominale d'un noir de poix. Tête un peu moins large que le prothorax, assez densément et fortement ponctuée. 5^e article des antennes fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses. Prothorax transverse, un peu plus étroit que les élytres, fovéolé à sa base, densément et assez fortement ponctué. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, fortement et assez densément ponctuées. Abdomen suballongé, subparallèle, assez fortement et assez densément ponctué vers sa base, plus lâchement et plus légèrement vers son extrémité.

♂ Élytres offrant, après leur milieu, vers la suture, un petit pli longitudinal. Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'une carène longitudinale saillante.

♀ Élytres simples. Le 5^e segment abdominal inerme.

Bolitochara bella. Maerkel, in Germar, Zeitschr. V. 209, 18; — Redtenbacher, Faun. Austr. 817; — Kraatz, Ins. Deut. II, 39, 3.

Long. 0,0033 (1 l. 1/2); — larg. 0,0008 (1/3 l.).

PATRIE. La Saxe, la Hollande. Elle vit en compagnie de la *formica fuliginosa*.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la *Bolitochara lunulata*, dont elle est peut-être une simple variété. En effet, d'après plusieurs exemplaires que nous tenons de M. Kraatz lui-même, elle nous paraît s'en distinguer à peine par une taille un peu moindre, par la pubescence un peu plus écartée; par la couleur foncière d'un roux un peu plus clair et un peu plus brillant, par les taches des élytres un peu plus nettes et plus réduites, avec celles-ci paraissant un peu moins densément et moins rugueusement ponctuées; enfin par son abdomen à ponctuation un peu plus serrée.

5. *Bolitochara obliqua*. ERICHSON.

Allongée, finement pubescente, d'un brun de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes, les pieds et les élytres d'un roux testacé; une tache scutellaire et l'angle postéro-externe de celles-ci d'un noir de poix,

ainsi que la tête et l'extrémité de l'abdomen. Tête aussi large que le prothorax, assez densément et assez fortement ponctuée. 5^e article des antennes assez fortement, les 6^e et 10^e très-fortement transverses. Prothorax transverse, beaucoup plus étroit que les élytres, fortement fovéolé à sa base, densément et assez légèrement ponctué. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, densément et rugueusement ponctuées. Addomen suballongé, subparallèle, peu densément ponctué.

♂ Le 5^e segment abdominal assez fortement granulé en dessus. Le 6^e assez largement ou à peine échancré à son bord apical, avec celui-ci obsolètement subcrénelé. Le 6^e arceau ventral obtusément arrondi au sommet.

♀ Le 5^e segment abdominal simplement ponctué. Le 6^e tronqué ou subsinueusement tronqué et simple à son bord apical. Le 6^e arceau ventral étroitement arrondi obtusément et subangulairement prolongé à son sommet.

Bolitochara cincta. Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 542, 3 ?

Bolitochara obliqua. Erichson, Col. March. I, 298, 2 ; — Gen. et Spec. Staph. 59, 3 ; — Heer, Faun. Col. Helv. I, 349, 3 ; — Redtenbacher, Faun. Austr. 651 ; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 390, 3 ; — Kraatz, Ins. Deut. II, 40, 4.

Long. 0,0035 (1 l. 1/2) ; — long. 0,0008 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un brun de poix brillant ; recouvert d'une fine pubescence cendrée, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, aussi large que le prothorax ; légèrement pubescente ; assez fortement et assez densément ponctuée ; d'un noir de poix brillant. Front large, à peine convexe. Epistome convexe, presque lisse, offrant avant son extrémité une série de longs cils. Labre subconvexe, d'un noir de poix brillant, lisse à sa base, parfois roussâtre et subponctué en avant, avec le sommet paré de quelques longs cils pâles. Parties de la bouche d'un roux testacé plus ou moins obscur. Pénultième article des palpes maxillaires cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-fine-

ment et densément duveteuses et, en outre, assez fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article, obscures ou d'un roux brunâtre avec les trois premiers articles plus clairs ou d'un roux testacé; le 1^{er} allongé, faiblement épaissi en massue subelliptique : les 2^e et 3^e assez allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le 1^{er} : les 4^e à 10^e, en forme de tronçon de cône, graduellement plus épais, assez fortement contigus : le 4^e à peine ou non, le 5^e assez fortement, les 6^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, beaucoup plus étroit que les élytres; subrétréci en arrière; obtusément tronqué en avant avec les angles antérieurs infléchis et étroitement arrondis à leur sommet; légèrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes postérieurement, et vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués, mais un peu obtus; à peine arrondi à sa base avec celle-ci assez largement et même subsinueusement tronquée dans son milieu; subconvexe sur le dos; creusé au devant de l'écusson d'une impression ou fossette transversale, assez profonde, toujours bien prononcée et souvent subgeminée; finement, légèrement, mais peu densément pubescent; un peu plus légèrement, mais plus densément ponctué que la tête; d'un brun de poix brillant avec les bords souvent un peu moins foncés ou châtain.

Écusson à peine pubescent, modérément ponctué, d'un brun ou d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez sensiblement transverse; environ d'un tiers plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur leurs côtés; très-légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, mais visiblement, subangulairement et simultanément échancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit et non émoussé; subconvexes sur leur disque; souvent faiblement subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; finement, légèrement et peu densément pubescentes; densément et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation

évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un roux testacé brillant, avec la région scutellaire rembrunie et une grande tache d'un noir de poix couvrant l'ouverture des angles postéro-externes ; ou bien d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec une bande d'un roux testacé, oblique, assez étroite, prolongée du calus huméral à l'angle sutural. *Épaules* assez saillantes, assez étroitement arrondies.

Abdomen suballongé, un peu moins large à sa base que les élytres, presque trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur les côtés ou subatténué en arrière dès le sommet du 3^e segment ; faiblement convexe en avant, plus sensiblement vers son extrémité ; parcimonieusement et finement pubescent avec la pubescence un peu plus longue que celle des élytres ; offrant, en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et subredressées ; assez légèrement et peu densément ponctué ; d'un brun de poix brillant avec les deux premiers segments souvent plus clairs ou d'un roux châtain, au moins à leur extrémité, et les suivants, au contraire, quelquefois plus foncés ou d'un noir de poix. *Les 3 premiers* assez fortement, *le 4^e* à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué : *le 5^e* subégal au précédent ou un peu plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane blanchâtre et bien distincte : *le 6^e* peu saillant : *celui de l'armure* plus ou moins caché.

Dessous du corps finement et peu densément pubescent, assez fortement et assez densément ponctué ; d'un rouge brun brillant, avec le médipectus et les derniers arceaux du ventre d'un noir de poix. *Métasternum* subconvexe, plus finement ponctué sur son disque, offrant en arrière une ligne ou suture transversale, suivant le bord apical et subinterrompue dans son milieu (1). *Ventre* convexe, à ponctuation forte et rugueuse, un peu plus légère postérieurement ; à 1^{er} arceau sensiblement, les 2^e et 3^e légèrement resserrés à leur base : le 5^e un peu plus court que le précédent, à peine sinué sur les côtés de son bord apical :

(1) Cette ligne, dans les espèces précédentes, est indiquée par une rangée de points enfoncés, plus serrés et subconfluents.

le 6^e plus ou moins, mais obtusément prolongé, finement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, finement et légèrement pubescents, légèrement et subrugueusement pointillés, d'un roux testacé brillant. *Cuisses* non élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, faiblement recourbés en dedans vers leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur extrémité, longuement ciliés en dessous, les *postérieurs* plus densément, très-peu en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* assez allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, subégal aux 2 suivants réunis ou à peine moins long : le 2^e suballongé : les 2^e à 4^e graduellement moins longs.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se rencontre dans les bolets des sapins, en Alsace, en Savoie, à la Grande-Chartreuse, dans les Alpes, les Hautes-Pyrénées, etc.

Obs. Elle ne saurait être confondue avec aucune des précédentes, à cause de sa couleur plus obscure, de ses antennes à dernier article de même teinte que les précédents, et du 5^e segment abdominal des ♂ non caréné sur son milieu, mais granulé sur le dos, etc.

Chez les sujets immatures, la couleur est moins foncée, et la bande rousse des élytres devient testacée.

Nous avons cru devoir conserver le nom d'*obliqua* sous lequel cette espèce est répandue dans la plupart des collections, à l'exclusion de celui de *cincta*, imposé d'abord par Boisduval et Lacordaire, la description de ces auteurs n'étant pas suffisante pour bien faire reconnaître l'insecte.

Bolitochara varia. ERICHSON.

Allongée, finement pubescen'e, d'un noir de poix brillant, avec la tête d'un brun rougeâtre, la bouche, la base des antennes, le prothorax, les pieds et les élytres d'un roux testacé : celles-ci avec la région postscutellaire et une grande tache couvrant les angles postéro-externes, noires. Tête presque aussi large que le prothorax, presque lisse ou à peine ponctuée. 5^e

article des antennes sensiblement, le 6^e fortement, les 7^e à 10^e très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, beaucoup moins large que les élytres, largement ou comme bifovéolé à sa base, très-finement, très-légèrement et assez densément ponctué. Elytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen allongé, subatténué en arrière, légèrement et parcimonieusement ponctué.

♂ Les 5^e et 6^e segments abdominaux assez fortement et éparsément granulés en dessus. 4^e arceau ventral prolongé dans le milieu de son bord postérieur en une lame membraneuse, courte et tronquée.

♀ Les 5^e et 6^e segments abdominaux presque lisses ou à peine ponctués en dessus. 4^e arceau ventral simple.

Bolitochara varia. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 59, 4.

Bolitochara lævior. Fairmaire et Ch. Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1839, 35

Variété a. Dessus du corps d'un roux testacé assez clair, avec la tête un peu plus foncée; la moitié postérieure de l'abdomen, la partie antérieure de la suture et une grande tache vers les angles postéro-externes, noires.

Variété b. Tache des élytres étendues et plus ou moins réunies; abdomen entièrement noir.

Long. 0,0036 (1 l. 2/3); — larg. 0,0008 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe; recouvert d'une fine pubescence cendrée, couchée et écartée.

Tête subtransversalement arrondie, presque aussi large que le prothorax; légèrement pubescente; éparsément ou à peine ponctué sur les côtés, lisse ou presque lisse sur son milieu; d'un brun rougeâtre, quelquefois assez obscur. Front large, faiblement convexe. Epistome convexe, lisse, d'un brun de poix, offrant en avant quelques longs cils pâles. Labre subconvexe, brunâtre, finement et éparsément cilié en avant. Parties de la bouche d'un roux testacé. Pénultième article des palpes maxillaires distinctement cilié.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou d'un roux brunâtre avec les 3 ou 4 premiers articles et parfois le sommet du dernier plus clairs ou d'un roux testacé ; le 1^{er} allongé, faiblement épaissi en massue vers son extrémité : les 2^e et 3^e assez allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le 1^{er} : les 4^e à 10^e en forme de tronçon de cône, graduellement plus épais, assez fortement contigus : le 4^e à peine, le 5^e sensiblement, le 6^e fortement, les 7^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier assez épais, plus long que les 2 précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse ; beaucoup plus étroit que les élytres ; assez subitement atténué dans son tiers antérieur ; obtusément tronqué en avant avec les angles antérieurs infléchis et assez étroitement arrondis à leur sommet ; largement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, paraissant subrectilignes postérieurement, et, vus latéralement, subsinués au-devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et presque droits ; obtusément arrondi à sa base avec celle-ci subsinueusement tronquée dans son milieu ; subconvexe sur le dos ; marqué au-devant de l'écusson d'une impression transversale assez profonde, souvent transformée en deux fossettes rapprochées et plus ou moins réunies ; finement et parcimonieusement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères soies obscures, courtes et peu distinctes ; très-finement, très-légalement et assez densément ponctué ; d'un roux testacé brillant et quelquefois assez clair.

Écusson à peine pubescent, obsolètement pointillé, d'un roux brillant.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse ; environ d'un tiers plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées postérieurement sur les côtés ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postero-externe ; à peine convexes sur leur disque ; à peine impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; finement et parcimonieusement pubescentes ; assez fortement et assez densément ponctuées, avec la ponctuation subràpeuse ; d'un roux tes-

tacé brillant, avec la suture plus ou moins largement rembrunie depuis l'écusson jusqu'au milieu de sa longueur, et une grande tache noire couvrant l'ouverture des angles postéro-externes, souvent réunie à la suturale par une trainée nébuleuse. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Abdomen allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, 3 fois plus prolongé que celles-ci ; subatténué postérieurement dès le sommet du 2^e segment ; faiblement convexe vers sa base, plus sensiblement vers son extrémité ; finement et à peine pubescent et en outre très-éparcement et obsolètement sétosellé ; légèrement et parcimonieusement ponctué ; d'un noir brillant, parfois avec les 2 premiers segments ou seulement leur partie postérieure d'un roux de poix. *Les 3 premiers* fortement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons à peine plus ponctué : le 5^e subégal au précédent ou à peine plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre : le 6^e peu saillant, subsinué au sommet : celui de l'armure souvent couché.

Dessous du corps finement pubescent, finement et médiocrement ponctué ; d'un noir de poix brillant avec le dessous de la tête et du prothorax roux ou d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subràpeuse ; éparcement sétosellé vers son extrémité ; à 5^e arceau plus court que les précédents : le 6^e peu saillant, subangulé et finement cilié à son sommet.

Pieds assez allongés, légèrement pubescents, obsolètement et subràpeusement pointillés, d'un roux testacé brillant et parfois assez clair. *Cuisses* à peine ou non élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les postérieurs aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, subfiliformes ou à peine atténués vers leur sommet, assez longuement ciliés en dessous ; les postérieurs plus densément, peu en dessous ; les antérieurs courts, les intermédiaires moins courts ; les postérieurs assez allongés, moins longs que les tibias, à 1^{er} article allongé, subégal aux deux suivants réunis : les 2^e à 4^e suballongés ou oblongs, graduellement moins longs.

PATRIE. Cette espèce, commune en Sardaigne, se trouve très-rarement en Provence où elle a été capturée par le docteur Grenier.

Obs. Elle est un peu plus allongée que la *Bolitochara obliqua*. L'abdomen et le dessous du corps sont plus obscurs, et la tête, au contraire, est moins foncée. La couleur rousse du prothorax et des élytres est souvent plus pâle, et celles-ci, prises ensemble, présentent 3 taches noires bien tranchées, quelquefois isolées, d'autres fois réunies par un trait nébuleux et oblique : la 1^{re} assez étroite, allongée, commune aux deux étuis, située sur la suture derrière l'écusson : les autres grandes, couvrant la région des angles postéro-externes, avec pourtant le sommet des mêmes angles et parfois le bord apical un peu roussâtres.

Elle varie beaucoup pour la couleur. Tantôt c'est le roux testacé plus ou moins clair qui domine en dessus, tantôt c'est le brun de poix comme chez la *Bolitochara obliqua*. L'abdomen est quelquefois tout noir, d'autres fois d'un brun de poix avec les 2 premiers segments moins foncés ou même châains ou testacés ; mais généralement il est noir avec le bord apical des deux mêmes segment brunâtre ou d'un roux de poix.

Les variétés sombres se distinguent de l'espèce précédente par le prothorax d'une couleur plus claire, plus finement et un peu moins densément ponctué, et surtout par sa tête plus lisse. Les antennes nous ont paru un peu plus allongées avec leurs 5^e et 6^e articles un peu moins courts. La pubescence, un peu plus longue, est aussi un peu plus écartée, etc.

De plus, le 6^e segment abdominal des ♂ est presque aussi fortement granulé que le 5^e, tandis qu'il l'est à peine ou très-obsolètement dans la *Bolitochara obliqua* (1).

(1) La *Bolitochara brevicollis*. Kraatz, qu'on trouve en Allemagne, se remarque par sa couleur obscure et par la brièveté de son prothorax. Nous ne l'avons pas vue en nature, et nous en transcrivons ici la phrase diagnostique :

« *Nigra, parum nitida, densius griseo-pubescent, crebrè subtiliter punctata antennis pedibusque rufo-testaceis, clytris brunneo-castaneis, eirèà scutellum et angulo apicali exteriorè nigro-fuscis, thorace valdè transverso. Long. 1 1/4—1 1/2.*

Genre *Sipalia*, SIPALIE. Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, Opusc. Entom. (1853), II, p. 45.

Etymologie : Σιπάλιοσ, difforme.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, étroit, subélargi en arrière, peu convexe, aptère.

Tête subarrondie ou subtransverse, assez large, non ou à peine resserrée à sa base; subangulairement rétrécie en avant; assez saillante, légèrement inclinée. *Tempes* avec un rebord latéral arqué, très-fin ou obsolète. *Epistome* largement tronqué au sommet. *Labre* transverse, subarrondi à son bord apical. *Mandibules* peu saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez développés, de 4 articles; le 3^e un peu plus long que le 2^e, sensiblement renflé vers son extrémité: le dernier petit, grêle, subulé, *Palpes labiaux* très-petits, de 3 articles subégaux, graduellement un peu plus étroits: le dernier subcylindrique. *Menton* transverse, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet. *Tige des mâchoires* formant à la base une dent subrectangulaire, peu saillante.

Yeux très-petits, subarrondis, non saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax, à facettes souvent grossières et parfois obsolètes.

Antennes courtes inserées dans une fossette médiocre (1), plus ou moins épaissies vers leur extrémité, de 11 articles: le premier allongé ou assez allongé, légèrement renflé en massue: les 2^e et 3^e suballongés ou oblongs, obconiques: le 3^e généralement un peu moins long que le 2^e: les 4^e à 10^e plus ou moins transverses: le dernier grand, subovalaire.

Prothorax carré ou transverse, plus ou moins rétréci en arrière; tronqué au sommet avec les angles antérieurs plus ou moins arrondis et

(1) Cette fossette, dans sa partie supérieure, joint presque le bord antéro-interne des yeux.

infléchis ; plus ou moins arqué en avant sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus et subarrondis ; subtronqué dans le milieu de sa base qui recouvre un peu celle des élytres et qui est très-finement rebordée, ainsi que les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, à peine subsinué en arrière et redescendant un peu en avant environ dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* bien visible vu de côté, en forme de large triangle dont le sommet interne, très-obtus, repose sur la base extérieure des hanches antérieures.

Ecusson très-petit, subtriangulaire.

Élytres très-courtes, formant ensemble un trapèze plus ou moins fortement transverse et plus large en arrière ; souvent simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical ; non ou faiblement sinuées au sommet de leur angle postéro-externe ; simples et presque rectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, à bord interne presque droit ou à peine arqué. *Epaules* non saillantes.

Prosternum à peine développé au-devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un large et court triangle très-ouvert. *Mésosternum* à lame médiane en angle bien prononcé, aigu ou subacuminé, prolongée presque jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires, ou rarement au delà. *Médiépisternum* soudés au mésosternum ; *médiépimères* faiblement développées. *Métasternum* très-court, réduit dans son milieu à une très-faible surface en forme de losange transverse, de sorte que les hanches postérieures touchent ou touchent presque aux intermédiaires (1) ; obliquement coupé sur les côtés de son bord apical ; obtusément angulé entre les hanches postérieures, un peu plus distinctement entre les intermédiaires. *Postépisternums* étroits, à bord interne divergeant fortement en arrière du repli des élytres ; *postépimères* très-grandes, subtriangulaires.

Abdomen assez allongé, aussi large à sa base que les élytres ; graduellement et sensiblement élargi vers son extrémité ou seulement vers

(1) Il en résulte que, contrairement à la plupart des autres genres, les pieds postérieurs ne sont pas plus distants à leur base des intermédiaires que ceux-ci des antérieurs.

son milieu; subconvexe en dessus; très-fortement rebordé sur les côtés, pouvant légèrement se relever en l'air; avec les 4 premiers segments subégaux, et le 5^e généralement plus grand. *Les 3 ou 4 premiers* légèrement impressionnés en travers à leur base: *le 6^e* plus ou moins saillant, rétractile: *celui de l'armure* le plus souvent visible. *Ventre* convexe à premier arceau souvent un peu plus grand que les autres: *le 6^e* plus ou moins saillant.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, fortement contiguës à leur sommet, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* un peu moins développées, conico-subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochés sans être contiguës. *Les postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, tantôt divergentes, tantôt plus ou moins rapprochées à leur sommet; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône allongé ou subcylindrique; à *lame inférieure* transverse, assez large, graduellement rétrécie en dehors.

Pieds allongés et assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet: *les postérieurs* grands, en ovale subacuminé. *Cuisses* débordant plus ou moins les côtés du corps, subcomprimées, parfois légèrement élargies avant ou vers leur milieu; non ou à peine rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, aussi longs que les cuisses (au moins les postérieurs), droits ou presque droits, mutiques, sublinéaires ou un peu rétrécis vers leur base; munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons, peu distincts. *Tarses* subfiliformes; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5: *les antérieurs et intermédiaires* courts, avec les 3 premiers articles courts, subégaux, le dernier subégal à eux tous réunis: *les postérieurs* moins courts, avec les 4 premiers articles graduellement un peu plus courts, le 1^{er} néanmoins suballongé, le dernier aussi long au moins que les 2 précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, à peine arqués, infléchis.

Obs. Ce genre ne renferme que de petites espèces, peu agiles, vivant sous les pierres et parmi les mousses, à l'ombre des forêts.

Il se distingue suffisamment des genres voisins par sa forme générale.

rale; par ses yeux plus petits; par son prothorax plus prolongé en arrière sur la base des élytres, avec celles-ci plus courtes, plus élargies postérieurement ainsi que l'abdomen; par ses postépisternums notablement divergents du repli des élytres vers leur extrémité; et surtout par son métasternum beaucoup moins développé. Le 3^e article des palpes maxillaires est ordinairement un peu plus renflé, etc.

Il donne quelque ressemblance avec les *Micralymma*. Westw.

Les espèces du genre *Sipalia* sont assez nombreuses. Nous les distribuerons dans 3 sous-genres, ainsi qu'il suit :

Élytres	{	sensiblement plus longues que la moitié du prothorax, déprimées. Corps plus ou moins d'un roux testacé.....	<i>Pasilia</i> .	
		moins longues, aussi longues ou un peu plus longues que la moitié du prothorax, subdéprimées ou subconvexes. Pointe mésosternale	prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires : celles-ci très-rapprochées mais non contiguës à leur sommet. Corps épais, testacé. Prothorax transverse, assez fortement rétréci en arrière. Élytres subconvexes, grossièrement ponctuées, un peu plus longues que la moitié du prothorax.....	<i>Pisalia</i> .
			prolongée environ jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires : celles-ci tout à fait contiguës au sommet. Corps peu épais. Élytres subdéprimées, assez finement ponctuées, non plus longues que la moitié du prothorax.....	<i>Sipalia</i> .

1^{er} Sous-genre : PASILIA, anagramme de *Sipalia*.

Obs. Dans ce sous-genre, les élytres sont déprimées, sensiblement plus longues que la moitié du prothorax. Le dessus du corps est plus ou moins d'un roux testacé. Nous n'y reconnaissons que trois espèces, dont voici les caractères :

- a. Tête épaisse, aussi large que le prothorax, grossièrement ponctuée, d'un roux testacé. Tempes à rebord latéral bien distinct. Élytres d'un tiers moins longues que le prothorax : celui-ci sans sillon. testacea.
- aa. Tête peu épaisse, un peu moins large que le prothorax, finement ou très-finement ponctuée. Tempes à rebord latéral à peine distinct. Élytres d'un quart ou d'un cinquième moins longues que le prothorax.
- b. Prothorax simplement fovéolé vers sa base. Le 3^e article des antennes un peu plus court que le 2^e. Tête et abdomen entièrement testacés. Bonvouloiri.
- bb. Prothorax finement sillonné-caniculé sur sa ligne médiane. Le 3^e article des antennes subégal au 2^e. Tête et une ceinture abdominale d'un noir de poix. nubigena.

1. *Sipalia (Pasilla) testacea*. CH. BRISOUT.

Allongée, subdéprimée, finement et parcimonieusement pubescente, d'un roux testacé un peu brillant, avec l'abdomen d'un roux de poix, paré avant son sommet d'une large ceinture plus foncée. Tête épaisse, subarrondie, aussi large que le prothorax, grossièrement et parcimonieusement ponctuée. 3^e article des antennes à peine moins long que le 2^e. Prothorax subtransverse, légèrement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subimpressionné à sa base, finement, légèrement et densément pointillé. Elytres fortement transverses, déprimées, égalant environ les deux tiers du prothorax, finement, assez légèrement et densément ponctuées. Abdomen à peine arqué sur les côtés, parcimonieusement ponctué.

♂ Nous est inconnu.

♀ Le 6^e segment abdominal arrondi à son bord postérieur. Le 6^e arceau ventral étroitement arrondi au sommet, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Leptusa testacea. Ch. Brisout, Cat. Grenier, Mat. pour la Faun. Franç. (1863), 16.

Long. 0,0023 (1 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux testacé un peu brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête épaisse, subarrondie, aussi large que le prothorax; légèrement pubescente; grossièrement et parcimonieusement ponctuée; d'un roux testacé assez brillant. Tempes à rebord latéral sensible. Front large, convexe, offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse et subdéprimé. Epistome convexe, lisse. Labre subconvexe, lisse et brillant, testacé, paré en avant de quelques cils pâles. Parties de la bouche testacées, avec les mandibules un peu moins claires, et le pénultième article des palpes maxillaires distinctement cilié.

Yeux très-petits, subarrondis, noirs, à facettes assez grossières et peu nombreuses.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légè-

rement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et, en outre, fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux brunâtre, graduellement plus claires ou testacées vers leur base ; à 1^{er} article légèrement épaissi en massue allongée : les 2^e et 3^e sub-allongés, obconiques ; le 2^e presque aussi long que le 1^{er} : le 3^e à peine ou un peu moins long que le 2^e, mais un peu plus épais vers son sommet que celui-ci : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais, non ou à peine contigus : le 4^e à peine oblong, le 5^e subglobuleux, le 6^e presque carré, les 8^e à 10^e assez fortement transverses : le dernier obturbiné, à peine aussi long que les deux précédents réunis, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu moins long que large, légèrement rétréci en arrière, où il est un peu plus étroit que les élytres ; obtusément tronqué ou faiblement arrondi au sommet avec les angles antérieurs très-infléchis et assez fortement arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés en avant, où il est à peine moins large que les élytres, avec ceux-là, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont néanmoins obtus et émoussés ; subarrondi à sa base, avec celle-ci recouvrant un peu celle des élytres et subtronquée dans son milieu ; faiblement convexe ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale obsolète, parfois prolongée sur le disque en forme de dépression longitudinale assez large ; finement et peu densément pubescent, avec les côtés parés de 2 ou 3 soies obscures, assez longues et redressées ; finement, légèrement et densément pointillé ; entièrement d'un roux testacé un peu brillant.

Écusson plus ou moins voilé, d'un roux testacé.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse ; d'un tiers environ moins longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes sur leurs côtés ; simultanément subéchanerées au milieu de leur bord apical, ou bien séparément subarrondies à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit ; paraissant à peine subsinuées vers leur angle postéro-externe ; déprimées ; finement et peu densément pubescentes, avec une longue soie obscure et redressée sur les côtés derrière les épaules ; finement, assez légèrement et densément ponctuées, avec la ponctuation plus distincte que celle du

prothorax ; entièrement d'un roux testacé un peu brillant. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; environ quatre fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et parcimonieusement pubescent, avec quelques cils pâles plus longs et plus visibles vers le bord apical des premiers segments, et quelques autres plus distincts vers le sommet ; finement, parcimonieusement et subrâpeusement ponctué sur les 3 premiers segments, encore plus lâchement sur les 2 suivants ; d'un roux de poix assez brillant avec le bord apical des segments un peu plus clair et une ceinture d'un noir de poix située avant le sommet et couvrant le 4^e segment et souvent la base du 5^e. *Les 3 premiers* médiocrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse et glabre : le 5^e parfois plus court que le précédent, d'autres fois aussi long, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine distincte : le 6^e légèrement saillant, assez densément pointillé, sétosellé : celui de l'armure plus ou moins caché.

Dessous du corps finement pubescent, d'un roux testacé assez brillant, avec une large teinte rembrunie occupant le 4^e arceau ventral et parfois la base des 3^e et 5^e. *Métasternum* très-court, subconvexe, obsolètement pointillé. *Ventre* assez convexe, finement, modérément et assez longuement pubescent ; finement et légèrement pointillé ; à 1^{er} arceau un peu plus grand que les suivants : le 5^e plus court que le précédent. largement tronqué : le 6^e assez étroitement arrondi, éparsement sétosellé à son bord apical, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* à peine élargies, les antérieures avant, les autres vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits : les *intermédiaires* offrant vers le milieu de leur tranche supérieure une soie obscure et redressée : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, sensiblement ciliés en dessous, plus rarement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* suballongés, évidemment moins longs que les

tibias, à 1^{er} article suballongé, les 2^e à 4^e graduellement un peu plus courts.

PATRIE. Cette espèce remarquable se prend dans les environs de Toulon. Elle a été signalée pour la première fois par M. Charles Brisout de Barneville, de qui nous la tenons.

Obs. Elle se distingue de toute autre par sa tête grosse et fortement ponctuée; par le rebord latéral des tempes plus distinct; par son abdomen moins élargi avant son extrémité, avec le 5^e segment un peu moins développé. Comme les autres espèces du sous-genre *Pasilia*, elle offre son métasternum un peu moins court que dans les vrais *Sipalia*, mais toutefois beaucoup moins développé que chez les *Leptusa*.

Nous croyons devoir rapporter ici la description suivante :

2. *Sipalia* (*Pasilia*) *Bonvouloiri*, BRISOUT.

Allongée, d'un roux testacé, luisante, finement pubescente.

♂ *Elytres* avec un pli longitudinal élevé de chaque côté de la suture; *pénultième segment abdominal* dans son milieu avec une carène longitudinale qui atteint le bord postérieur du segment: *dernier* avec une carène placée de la même manière mais bien plus courte et n'atteignant pas le bord du segment.

Leptusa Bonvouloiri. Brisout, Mat. Col. Fr. 1867, 166.—De Marseul, Ab. VIII, 1871, 128, 13.

Long. 2 à 2, 3 mill.

Tête convexe, suborbiculaire, un peu rétrécie en devant, couverte d'une ponctuation très-subtile et assez serrée.

Yeux très-petits, subdéprimés.

Antennes 2 fois plus longues que la tête, assez fortes, épaissies vers leur extrémité, 2^e et 3^e articles oblongs, 3^e un peu plus court que le 2^e, 4^e petit, subobconique, aussi long que large, 6 à 10 transverses, dernier ovalaire, égal aux deux précédents.

Prothorax un peu plus large que la tête, un peu plus large que long, distinctement rétréci en arrière, un peu arrondi latéralement, subtron-

qué à la base et au sommet, avec les angles postérieurs arrondis; couvert d'une ponctuation très-subtile et serrée, avec une petite fossette transversale obsolète devant l'écusson.

Elytres un peu plus courtes que le prothorax, légèrement élargies vers leur extrémité, avec la suture vers la base, fortement enfoncée ♂, plus légèrement ♀; couvertes d'une ponctuation forte et serrée.

Abdomen légèrement dilaté vers ses deux tiers postérieurs, avec les segments antérieurs couverts d'une ponctuation assez forte et assez serrée et les 5^e et 6^e à points écartés.

Dessous à ponctuation fine et peu serrée, couvert d'une pubescence concolore et assez courte et peu serrée.

PATRIE. Pyrénées-Orientales, aux bords des lacs Bleu et d'Oncey, sous les pierres bien enfoncées en terre.

Obs. S'éloigne de *testacca*, qu'elle rappelle, par sa couleur testacée, ses antennes plus courtes, sa tête très-finement ponctuée, son pronotum plus convexe et plus court, à ponctuation aussi fine mais plus serrée, ses élytres plus fortement ponctuées et par son abdomen plus fortement et plus densément ponctué, ainsi que par les caractères du mâle.

Comme nous n'avons pas vu cette espèce, c'est avec doute que nous la plaçons dans le sous-genre *Pasilia*?

3. *Sipalia (Pasilia) nubigena*. KIESENWETTER

Allongée, subdéprimée, finement et parcimonieusement pubescente, d'un roux assez brillant avec les antennes et le pieds un peu plus clairs, la tête et une large ceinture avant le sommet de l'abdomen d'un noir de poix. Tête peu épaisse, subarrondie, un peu moins large que le prothorax, très-légèrement pointillée. 3^e article des antennes subégal au 2^e. Prothorax transverse, sensiblement rétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres, distinctement sillonné-canaliclé sur sa ligne médiane, très-finement et assez densément pointillé. Elytres assez fortement transverses, égalant environ les trois quarts du prothorax, assez densément et subrugueusement pointillées. Abdomen subélargi postérieurement, finement et assez densément pointillé.

♂ Nous est inconnu.

♀ *Le 5^e segment abdominal inerme.*

Homalota nubigena. Kiesenwetter, Berl. Acad. 1861, p. 373.

Long. 0,0022 (1 l.); larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subdéprimé, d'un roux assez brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête peu épaisse, subarrondie, un peu moins large que le prothorax; légèrement pubescente; finement, légèrement et assez densément pointillée; d'un noir de poix assez brillant. *Tempes* à rebord latéral obsolète. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe. *Epistome* longitudinalement convexe ou en forme de faite, presque lisse ou à peine chagriné. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, offrant en avant quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux très-petits, subarrondis, noirs, à facettes grossières et peu nombreuses.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé avec les 2 ou 3 premiers articles à peine plus clairs: le 1^{er} légèrement épaissi en masse suballongée: les 2^e et 3^e obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le 1^{er}: le 3^e un peu plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus épais et non fortement contigus: les 4^e à 7^e fortement, les 8^e à 10^e très-fortement transverses: le dernier à peine aussi long que les 2 précédents réunis, obovale, obtus au sommet.

Prothorax transverse ou évidemment moins long que large; sensiblement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres; aussi large en avant que celles-ci à leur partie postérieure; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et à peine arrondis; sensiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrec'ilignes ou à peine sinués au-devant des angles postérieurs qui sont un peu obtus; assez largement subtronqué sur le

milieu de sa base qui recouvre à peine celle des élytres ; peu convexe ou même subdéprimé sur sa région médiane ; marqué au-devant de l'écusson d'une impression transversale sensible, prolongée sur le disque en forme de large sillon peu profond mais finement et distinctement canaliculé dans son milieu ; finement et peu densément pubescent, avec les côtés parés parfois de quelques cils pâles et redressés, plus ou moins caduques ; finement, légèrement et assez densément pointillé ; entièrement d'un roux assez brillant.

Ecusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un roux peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; d'un quart ou d'un cinquième moins longues que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement qu'en avant ; subrectilignes sur leurs côtés ; obtusément subarquées séparément à leur bord apical, avec celui-ci muni d'un très-fin rebord submembraneux et l'angle sutural émoussé ; non sensiblement sinuées vers leur angle postéro-externe ; déprimées sur leur disque ; finement, peu densément mais assez longuement pubescentes ; subrugueusement pointillées, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu moins serrée que celle du prothorax, et l'intervalle des points paraissant très-finement ou à peine chagriné. *Epaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, aussi large à sa base que les élytres ; de 3 à 3 fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement subélargi en arrière jusqu'au sommet du 4^e segment ; à peine convexe à sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et modérément pubescent, avec quelques cils plus longs et plus visibles au bord apical des premiers segments et quelques soies obscures et redressées sur le dos du 5^e ; finement, légèrement et assez densément pointillé ; d'un roux assez brillant, avec une large ceinture d'un noir de poix, embrassant les 3^e et 4^e segments et la majeure partie du 5^e. *Les 3 premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons presque lisse : *le 5^e* un peu plus grand que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et très-finement submembraneux à son bord apical : *le 6^e* médiocrement saillant, finement pointillé, éparsément pilosellé à son sommet : *celui de l'armure* caché.

Dessous du corps très-finement pubescent, d'un roux assez brillant, avec la partie postérieure du ventre, moins le sommet, rembrunie. *Métasternum* très-court, subconvexe, finement et légèrement pointillé. *Ventre* assez convexe, finement et assez densément pointillé; à 1^{er} arceau un peu plus grand que les suivants : le 5^e un peu plus long que le précédent : le 6^e assez saillant, étroitement arrondi au sommet, éparsemment sétosellé, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* sublinéaires ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêlés, droits ou presque droits : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement ciliés en dessous, plus rarement en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts ; les *postérieurs* suballongés mais évidemment moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles graduellement plus courts : le 1^{er} néanmoins évidemment un peu plus long que le suivant.

PATRIE. Cette espèce est rare en France. Elle se trouve confinée sur quelques sommités des Alpes et du Jura.

Obs. Elle est remarquable par son prothorax distinctement sillonné canaliculé sur sa ligne médiane, caractère qu'on ne retrouve dans aucune autre de ses congénères.

Elle diffère, en outre, de la *S. testacea* par sa taille moindre, par son prothorax plus court et plus sensiblement rétréci en arrière, par son abdomen plus visiblement élargi postérieurement. La tête est d'une autre couleur; elle est surtout moins épaisse, moins large et moins grossièrement ponctuée, avec le rebord latéral des tempes moins distinct. Les élytres sont un peu plus longues relativement au prothorax, etc.

La tête et le milieu de l'abdomen sont rembrunis, ce qui ne se voit pas chez la *Sipalia Bonvouloiri*.

2^e sous-genre PISALIA, anagramme de SIPALIA.

Obs. Dans ce sous-genre, les élytres sont un peu plus longues que la moitié du prothorax, subconvexes et grossièrement ponctuées. La pointe

mésosternale est prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires, qui sont très-rapprochées mais non contiguës à leur sommet. Le corps est plus ou moins épais, testacé, le prothorax transverse et assez fortement rétréci en arrière (1).

Nous y réunirons seulement 2 espèces, dont voici l'analyse :

- a. Le 4^e article des antennes suboblong. Corps d'un roux testacé..... *globulicollis*.
 aa. Le 4^e article des antennes distinctement transverse. Corps d'un testacé pâle..... *pallida*.

4. *Sipalia (Pisalia) globulicollis*. MULSANT et REY

Allongée, épaisse, subconvexe, finement et parcimonieusement pubescente; d'un roux testacé brillant, avec les yeux et une légère ceinture abdominale noirs. Tête épaisse, subglobulense, un peu moins large que le prothorax, parcimonieusement et obsolètement ponctuée. 3^e article des antennes subégal au 2^e. Prothorax transverse, assez fortement rétréci en arrière, un peu plus large en avant que les élytres, impressionné à sa base, obsolètement et parcimonieusement ponctué. Elytres très-fortement transverses, subconvexes, un peu plus longues que la moitié du prothorax, grossièrement et assez densément ponctuées. Abdomen épais, arcuément élargi en arrière, peu ponctué.

Homalota (sipalia) globulicollis. Mulsant et Rey, Opusc. Entom. (1853), II, p. 50, 9; — Fairmaire et Laboulbène. Faun. Ent. Fr. 1. 428; — Kraatz, Ins. Deut. II. p. 68, 7.

Long. 0,0029 (1 l. 1/3); — larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, épais, subconvexe, postérieurement élargi; d'un roux testacé brillant; revêtu d'une fine pubescence flave, assez courte, couchée et peu serrée.

(1) Dans ce sous-genre, le prosternum semble relevé en carène dans sa partie postérieure de sa ligne médiane. L'angle qu'il forme est aussi moins obtus et moins ouvert que chez les autres *Sipalies*.

Tête épaisse, subglobuleusement arrondie, un peu moins large que le prothorax, à peine pubescente; parcimonieusement, finement et obsolètement ponctuée; d'un roux testacé brillant. *Front* large, assez convexe, offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse. *Epistome* convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé brillant, paré en avant de quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec le pénultième article des palpes maxillaires distinctement poilu.

Yeux excessivement petits, arrondis, noirs, à facettes assez grossières et peu nombreuses.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux testacé parfois un peu ferrugineux; à 1^{er} article suballongé, assez sensiblement épaissi en massue subelliptique: les 2^e et 3^e obconiques, suballongés, subégaux, à peine moins longs séparément que le 1^{er}: les 4^e à 10^e graduellement plus épais et un peu plus courts, non fortement contigus: le 4^e en carré suboblong, le 5^e presque carré: les 6^e et 7^e légèrement, les 8^e à 10^e sensiblement transverses: le dernier à peine aussi long que les deux précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, subglobuleusement cordiforme; assez fortement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres à leur base; un peu plus large en avant que celles-ci à leur partie postérieure; largement tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et à peine arrondis; fortement arqué en avant sur les côtés avec ceux-ci légèrement sinués au devant des angles postérieurs qui sont néanmoins un peu obtus; assez largement ou même subsinueusement tronqué à sa base qui recouvre à peine celle des élytres; assez convexe, marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale, se prolongeant plus ou moins sur le disque en forme de sillon assez large et plus ou moins obsolète; finement et parcimonieusement pubescent; finement et obsolètement ponctué avec la ponctuation peu serrée et parfois à peine visible surtout antérieurement; d'un roux ferrugineux brillant, plus ou moins clair ou testacé.

Ecusson un peu voilé, d'un roux testacé ou ferrugineux,

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine ou un peu plus longues que la moitié du prothorax ; sensiblement moins larges en avant qu'en arrière ; à peine arquées sur leurs côtés ; formant simultanément à leur sommet vers la suture un angle rentrant assez prononcé mais très-ouvert ; assez distinctement et assez largement sinuées vers leur angle postéro-externe (1) ; subconvexes intérieurement, mais graduellement déclives sur leurs côtés surtout vers la région humérale ; finement et parcimonieusement pubescentes ; fortement, grossièrement, subrâpeusement et assez densément ponctuées ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Epaules* peu saillantes, arrondies.

Abdomen épais, assez allongé, aussi large à sa base que les élytres ; environ 4 fois plus prolongé que celles-ci ; arcuément et graduellement élargi jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts de sa longueur après lesquels il se rétrécit un peu ; à peine convexe antérieurement, subconvexe en arrière ; très-finement et parcimonieusement pubescent avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments, et quelques soies obscures sur les côtés et surtout vers le sommet ; finement et peu ponctué avec la ponctuation encore un peu plus rare sur les 4^e et 5^e segments ; d'un roux testacé brillant avec la base des 3^e et 4^e plus ou moins rembrunie. *Les 3 premiers* sensiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : *le 2^e basilaire* plus ou moins découvert : *le 5^e* un peu ou à peine plus grand que le précédent, largement tronqué à son bord apical : *le 6^e* peu saillant, subsinué à son sommet, distinctement sétosellé : *celui de l'armure* souvent visible.

Dessous du corps finement et parcimonieusement pubescent ; presque lisse ou légèrement et peu ponctué ; d'un roux ferrugineux assez clair, avec les 3^e et 4^e arceaux du ventre plus ou moins obscurcis à leur base. *Prosternum* paraissant subélevé en carène dans la partie postérieure de

(1) De ce que le bord apical est obliquement coupé en dedans pour former un angle rentrant vers la suture, et à la fois assez largement sinué en dehors, il résulte que ce même bord apical, pris séparément, est obtusément angulé vers son milieu.

sa lignemédiane (1). *Mésosternum* rétréci en pointe très-aiguë et prolongée au moins jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* excessivement court. *Ventre* convexe, à 1^{er} arceau un peu plus grand que les suivants : le 5^e un peu plus court que le 4^e : le 6^e peu saillant, arrondi à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement et assez densément ciliés en dessous, parcimonieusement en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts ; *les postérieurs* suballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs et graduellement un peu plus courts, le 1^{er} paraissant un peu plus long que le suivant.

Obs. Cette espèce a été prise en Suisse, dans les montagnes des environs de Berne et de Fribourg, par notre ami Guillebeau, et dans celles des environs de Genève par M. Chevrier. Probablement elle doit exister aussi dans les Alpes de la Savoie et du Dauphiné.

Elle est la plus grande du genre. La brièveté de ses élytres ne permet pas de la confondre avec les précédentes. La ponctuation grossière de ces mêmes organes, la forme épaisse du corps, le prolongement de la pointe mésosternale, etc., la différencient assez de toutes les espèces suivantes.

On lui donne pour synonyme la *Sipalia chloritica*, *Waltl*, inéd. bien différente de celle de Fairmaire, décrite plus loin,

Après la *Sipalia globulicollis* marcherait l'espèce suivante :

***Sipalia (Pisalia) pallida*. SCRIBA,**

♂ 6^e segment abdominal (2) avec une courte carène longitudinale au milieu.

(1) Ce caractère semble aussi exister, mais d'une manière moins distincte, dans certaines autres espèces.

(2) Ce doit être pour nous le 5^e segment.

Leptusa pallida, Scriba, Col. Heft, 1867, 1, 69. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 135, 24.

Long. 2, 3 mill.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax, épaissies vers le bout, 1^{er} article non renflé, 3^e un peu plus court que 2^e, plus long que large, 4^e distinctement transverse, dernier très-robuste, aussi long que les deux précédents réunis, en pointe obtuse.

Tête un peu plus étroite que le prothorax, à points écartés très-fins.

Prothorax court, à peu près de moitié plus large que long, visiblement rétréci par derrière, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus, arrondis; convexe, marqué au milieu d'un léger sillon longitudinal, assez densément et distinctement ponctué.

Elytres un peu plus courtes que le prothorax, couvertes d'une ponctuation serrée et forte et de rides transverses; assez luisantes.

Abdomen un peu plus élargi par derrière, à ponctuation distincte, serrée sur 2-4 segments, moins sur le 5^e et écartée sur le 6^e.

PATRIE. Pyrénées orientales. La Preste.

Obs. Reconnaissable à sa couleur entièrement d'un jaune clair, à son prothorax court et à l'épaisse et forte ponctuation de ses élytres.

Cette espèce doit ressembler beaucoup à notre *Sipalia globulicollis*, mais l'auteur de la description ci-dessus lui donnerait une couleur plus claire et une taille un peu moindre, avec le 4^e article des antennes plus court.

3^e sous genre SIPALIA.

Obs. Dans les *Sipalia* proprement dites, les élytres sont à peine plus longues, aussi longues ou parfois moins longues que la moitié du prothorax; elles sont subdéprimées et assez finement ponctuées. La pointe mésosternale est prolongée environ jusqu'à la moitié de hanches intermédiaires, qui sont alors tout-à-fait contiguës au sommet. Le corps généralement peu épais, est tantôt d'un roux testacé, tantôt d'un noir de poix. Le prothorax est quelquefois peu, d'autres fois sensiblement rétréci en arrière.

Les espèces de ce sous-genre sont assez nombreuses. On peut les classer dans l'ordre suivant :

- a. *Dessus du corps* d'un roux testacé ou ferrugineux, avec souvent une légère ceinture rembrunie avant l'extrémité de l'abdomen.
- b. *Abdomen* médiocrement allongé, sensiblement et arcuément élargi avant son extrémité.
- c. *Le 3^e article des antennes* subégal au 2^e. *Tête* subarrondie. *Abdomen* subobsolement pointillé antérieurement, à 5^e segment bituberculé chez les ♂ *Pandellei.*
- cc. *Le 3^e article des antennes* un peu moins long que le 2^e.
- d. *Tête* suboblongue. *Abdomen* distinctement pointillé antérieurement, à 5^e segment unituberculé chez les ♂ *myops.*
- dd. *Tête* subarrondie. *Abdomen* à peine pointillé et presque lisse antérieurement, à 5^e segment inerme chez les ♂
- e. *Prothorax* obsolètement impressionné à sa base. *chlorotica.*
- ee. *Prothorax* nullement impressionné à sa base. *nitida*
- bb. *Abdomen* allongé, subparallèle ou faiblement arqué sur les côtés.
- f. *Le 3^e article des antennes* d'un tiers moins long que le 2^e. *Tête* presque carrée. *Abdomen* presque lisse, à 5^e segment inerme chez les ♂ *curtipennis.*
- ff. *Le 3^e article des antennes* de moitié moins long que le 2^e. *Le 5^e segment abdominal des ♂* muni sur son milieu d'une petite carène.
- g. *Prothorax* oblong, fortement rétréci en arrière. *Abdomen* assez densément pointillé antérieurement, paré d'une ceinture noire couvrant les segments intermédiaires. *montivaga.*
- gg. *Prothorax* orbiculaire, aussi long que large, à peine ou non rétréci en arrière. *Abdomen* éparsément pointillé antérieurement, presque entièrement testacé ou concolore. *Tête* orbiculaire. *linearis.*
- aa. *Dessus du corps* d'un brun ou d'un roux de poix plus ou moins foncé, quelquefois même entièrement noir.
- h. *Elytres* à peine plus longues que la moitié du prothorax : celui-ci transverse, distinctement rétréci en arrière. *Abdomen* assez densément pointillé antérieurement. *Corps* noir avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix. *nigra.*
- hh. *Elytres* aussi longues ou à peine moins longues que la moi-

tié du prothorax: *eelui-ci* subcarré ou subtransverse, aussi large en avant que les élytres à leur base. Le 5^e segment abdominal bicaréné chez les ♂.

- i. *Corps* d'un brun de poix, avec le prothorax, les élytres et le sommet de l'abdomen moins foncés. *Prothorax* aussi long que large, presque carré, sensiblement rétréci en arrière. *Abdomen* à peine ponctué vers sa base, à carènes des ♂ rapprochées..... *nivicola*.
- ii. *Corps* entièrement d'un noir de poix. *Prothorax* subtransverse, un peu rétréci en arrière. *Les carènes des ♂* très-écartées.
- k. *Antennes* d'un testacé brunâtre. *Abdomen* assez densément pointillé vers sa base: *les carènes des ♂* reliées postérieurement par une saillie transverse. *glacialis*.
- kk. *Antennes* obscures. *Abdomen* modérément pointillé vers sa base: *les carènes des ♂* libres..... *tapidicola*.
- hhh. *Elytres* évidemment un peu plus courtes que la moitié du prothorax. *Corps* brun.
1. *Prothorax* transverse, fortement rétréci en arrière, sensiblement plus large en avant que les élytres: *celles-ci* assez fortement élargies postérieurement. *Le 3^e article des antennes* subégal au 2^e ou à peine moins long..... *difformis*.
- II. *Prothorax* transverse, légèrement rétréci en arrière, un peu plus large en avant que les élytres: *celles-ci* sensiblement élargies postérieurement. *Le 3^e article des antennes* sensiblement plus court que le 2^e... *piceata*

6. *Sipalia Paudellei*. CH. BRISOUT.

Allongée, peu convexe, très-finement et parcimonieusement pubescente, d'un roux testacé brillant avec la bouche, la base des antennes et les pieds plus clairs, et une légère ceinture rembrunie avant l'extrémité de l'abdomen. Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, presque lisse ou obsolètement pointillée. 3^e article des antennes subégal au 2^e. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, à peine plus étroit que les élytres, subimpressionné à sa base, très-légèrement et assez densément pointillé. Élytres très-fortement transverses, subdéprimées, égalant la moitié du prothorax, assez finement, assez densément et subrâpeusement ponctuées.

Abdomen assez allongé, assez épais, arcuément élargi avant son extrémité, très-parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière.

♂ *Elytres* offrant chacune au devant de l'angle sutural un petit pli longitudinal élevé. *Le 5^e segment abdominal* muni sur son milieu de 2 tubercules ou dents rapprochées, subconvergentes à leur sommet. *Le 6^e carrément tronqué* ou subéchancré à son bord apical. *Le 6^e arceau ventral* étroitement arrondi à son extrémité.

♀ *Elytres* simples. *Le 5^e segment abdominal* inerme. *Le 6^e subarrondi* ou obtusément tronqué à son bord apical. *Le 6^e arceau ventral* simplement arrondi à son extrémité.

Leptusa Pandellei. Ch. Brisout, Mat. Faun. Fr. 1867, 164.

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.)

Corps allongé, postérieurement élargi, peu convexe, d'un roux testacé brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

Tête peu épaisse, subarrondie, un peu moins large que le prothorax; à peine pubescente; parcimonieusement et obsolètement pointillée, presque lisse sur les côtés; d'un roux testacé très-brillant. *Front* large, peu convexe. *Epistome* subconvexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux testacé, offrant en avant quelques cils pâles. *Parties de la bouche* testacées, avec *le pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux très-petits, subarrondis, noirs, à facettes assez grossières et peu nombreuses.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duvetueuses et, en outre, assez fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé, avec la base à peine plus claire; à 1^{er} article suballongé, légèrement épaissi en massue subelliptique: les 2^e et 3^e obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le 1^{er}; les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts et plus épais, subcontigus: le 4^e subglobuleux ou à peine transverse: les 5^e et 6^e sensiblement, les 7^e à 10^e fortement transverses: le dernier au moins aussi long que les 2 précédents réunis, obturbiné, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou en carré un peu moins long que large ; très-faiblement rétréci en arrière, où il est à peine plus étroit que les élytres à leur base ; un peu moins large en avant que celles-ci à leur partie postérieure ; obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis ; à peine arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; assez largement tronqué à sa base qui recouvre un peu celle des élytres ; peu convexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale souvent assez prononcée ; très-finement et parcimonieusement pubescent, avec les côtés parés de quelques légères et rares soies obscures et redressées ; finement, très-légèrement ou obsolement et assez densément pointillé ; entièrement d'un roux testacé brillant.

Ecusson plus ou moins voilé, subponctué, d'un roux testacé.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; aussi longues que la moitié du prothorax ; sensiblement plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; simultanément et à peine échancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit ; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; très-finement et parcimonieusement pubescentes ; assez finement et assez densément ponctuées avec la ponctuation subrâpeuse et évidemment plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Epaules* un peu effacées ou assez largement arrondies.

Abdomen assez épais, assez allongé, aussi large à sa base que les élytres ; environ 4 fois plus prolongé que celles-ci ; arcuément et graduellement élargi jusqu'aux deux tiers de sa longueur, après lesquels il se rétrécit un peu ; à peine convexe antérieurement, assez fortement en arrière ; très-finement et très-peu pubescent ; offrant, en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet quelques soies obscures et redressées ; très-finement et très-parcimonieusement ponctué sur les 3 premiers segments, encore plus lâchement sur les 2 suivants, qui sont presque lisses ; d'un roux testacé très-brillant ; avec une légère ceinture rem-

brunie occupant le 4^e segment ou seulement sa base. *Les 3 premiers* à peine ou faiblement sillonnés en travers antérieurement avec le fond des sillons lisse : *le 5^e* sensiblement plus grand que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré à son bord apical : *le 6^e* peu saillant, éparsément sétosellé : *celui de l'armure* parfois distinct, visiblement sétosellé-fasciculé.

Dessous du corps très-finement et parcimonieusement pubescent, légèrement et peu densément pointillé, d'un roux testacé brillant. *Métasternum* excessivement court, presque nul ou très-resserré entre les hanches intermédiaires et postérieures. *Ventre* convexe, avec les 5 premiers arceaux subégaux : le 6^e assez saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, plus ou moins arrondi et sétosellé au sommet.

Pieds peu allongés, très-finement mais peu densément pubescents, à peine pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement ciliés en dessous, plus parcimonieusement en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts ; *les postérieurs* un peu plus développés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs et graduellement un peu plus courts, le 1^{er} un peu plus long que le suivant.

PATRIE. Cette espèce paraît assez commune dans les Hautes-Pyrénées, aux environs de Bagnères-de-Bigorre. Nous la tenons de cette localité de MM. Henri de Bonvouloir et Charles Brisout de Barneville, qui ont si bien exploré la chaîne des Pyrénées.

Obs. Sa taille beaucoup moindre, sa tête moins épaisse, son prothorax beaucoup moins rétréci en arrière, ses élytres moins convexes et moins fortement ponctuées, tels sont les caractères principaux qui distinguent de prime abord cette espèce de la *S. globulicollis*, avec laquelle elle offre, du reste, beaucoup moins de ressemblance qu'avec les suivantes.

7. *Sipali* : *myops*. KIESENWETTER.

Allongée, peu convexe, très-finement et peu densément pubescente, d'un roux testacé brillant avec l'abdomen plus ou moins rembruni avant son

extrémité. Tête suboblongue, un peu moins large que le prothorax, presque lisse. 3^e article des antennes à peine ou un peu moins long que le 2^e. Prothorax subtransverse, très-faiblement rétréci en arrière, un peu plus étroit que les élytres, impressionné à sa base, obsolètement pointillé. Elytres très-fortement transverses, subdéprimées, égalant la moitié du prothorax, assez densément et finement ponctuées. Abdomen assez allongé, assez épais, arcuément subélargi avant son extrémité, légèrement et distinctement pointillé vers sa base.

♂ Elytres offrant chacune vers leur angle sutural un petit repli élevé. Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu d'une petite dent ou tubercule dentiforme.

♀ Elytres simples. Le 5^e segment abdominal inerme.

Homatota myops. Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. (1850), XI, 219; — id, Ann. Soc. Ent. Fr. (1851), IX, 410; — Fairmaire et Laboutbène, Faun. Ent. Fr. 1, 427, 107.

Leptusa myops. Kraatz, Ins. Deut. 11, 66 (note 2).

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.)

Corps allongé, postérieurement subélargi; peu convexe; d'un roux testacé brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

Tête peu épaisse, subovale ou suboblongue, sensiblement atténuée en avant; un peu moins large que le prothorax; à peine pubescente; presque lisse ou très-obsolètement pointillée; d'un roux testacé brillant ou parfois d'un roux de poix. Front assez large, peu convexe. Epistome longitudinalement convexe, lisse. Labre convexe, d'un roux testacé, offrant en avant quelques longs cils pâles. Parties de la bouche d'un roux testacé assez clair, avec le pénultième article des palpes maxillaires finement cilié.

Yeux excessivement petits, subarrondis, noirs, à facettes assez grossières et peu nombreuses.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé avec les 2 ou 3 premiers

articles un peu plus clairs; le 1^{er} à peine épaissi en massue suballongée : les 2^e et 3^e obconiques : le 2^e un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e à peine (♂) ou un peu (♀) moins long que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus courts et plus épais, peu contigus : le 4^e subglobuleux : le 5^e à peine (♂) ou sensiblement (♀) transverse (1) : le 6^e passablement, les 7^e à 10^e très-fortement transverses : le dernier distinctement pilosellé (2), au moins aussi long que les 2 précédents réunis, obovale ou obturbiné, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, à peine ou un peu moins long que large; très-faiblement rétréci en arrière où il est à peine plus étroit que les élytres à leur base; un peu moins large en avant que celles-ci dans leur partie postérieure; obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis et assez fortement arrondis; à peine arqué antérieurement sur les côtés avec ceux-ci subrectilignes en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis; assez largement et obtusément tronqué à sa base qui recouvre à peine celle des élytres; subconvexe sur son disque; creusé au-devant de l'écusson d'une impression transversale parfois assez prononcée; légèrement et assez parcimonieusement pubescent avec les côtés parés parfois de quelques soies redressées, plus ou moins obsolètes; finement et obsolètement pointillé; entièrement d'un roux testacé brillant.

Ecusson peu pubescent, subpointillé, d'un roux testacé.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; aussi longues environ que la moitié du prothorax; un peu moins larges en avant qu'en arrière; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; simultanément à peine subéchancrées au milieu de leur bord apical avec l'angle sutural émoussé; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine subconvexes sur leur disque; très-finement et peu densément pubescentes; offrant parfois derrière les épaules une soie redressée plus ou moins caduque; fine-

(1) En général les antennes sont moins allongées chez la ♀ que chez le ♂, et par conséquent leurs articles 5^e à 10^e sont à la fois un peu plus courts.

(2) Le dernier article est le plus souvent pilosellé sur toute ou presque toute sa longueur, et cette observation s'applique aussi aux autres genres.

ment et assez densément ponctuées; entièrement d'un roux testacé brillant. *Epaules* un peu effacées, assez largement arrondies.

Abdomen assez épais, assez allongé; aussi large à sa base que les élytres; environ 4 fois plus prolongé que celles-ci; arcuément et graduellement subélargi jusqu'aux deux tiers de sa longueur après lesquels il se rétrécit un peu; subdéprimé ou à peine convexe antérieurement, subconvexe en arrière; très-finement et très-parcimonieusement pubescent; offrant en outre sur les côtés et surtout vers le sommet quelques soies obscures et redressées; finement, légèrement et assez parcimonieusement ponctué, avec la ponctuation bien distincte sur les 3 premiers segments, beaucoup plus lâche et presque obsolète sur les 2 suivants; d'un roux testacé brillant, avec une teinte rembrunie occupant le 4^e segment et parfois la base du 5^e. *Les 3 premiers* faiblement sillonnés en travers antérieurement avec le fond des sillons lisse: *le 5^e* un peu plus grand que le précédent, parfois presque lisse sur son disque, largement tronqué à son bord apical avec celui-ci, vu de dessus, paraissant parfois faiblement sinué dans son milieu: *le 6^e* plus ou moins saillant, plus ou moins tronqué à son sommet: *celui de l'armure* peu visible.

Dessous du corps très-finement et assez parcimonieusement pubescent; finement, légèrement et peu densément pointillé; d'un roux testacé brillant. *Métasternum* excessivement court, presque annihilé. *Ventre* convexe, avec les 5 premiers arceaux subégaux: le 6^e assez saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, plus ou moins arrondi et sétosellé à son sommet.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant et assez clair. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits: *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement ciliés en dessous, peu en dessus: *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts: *les postérieurs* un peu plus développés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts, le 1^{er} néanmoins un peu plus long que le 2^e.

PATRIE. Cette espèce a été découverte à la Preste, dans les Pyrénées-

Orientales, par M. de Kiesenwetter, à qui la science doit tant d'intéressantes nouveautés. Elle a aussi été trouvée dans les Hautes-Pyrénées par M. Pandellé et feu M. Delarouze.

Obs. Outre que le 5^e segment abdominal des ♂ est unidenté au lieu d'être bidenté, outre que la tête est plus oblongue et plus atténuée antérieurement, cette espèce se distingue encore de la précédente par le 3^e article des antennes proportionnellement un peu moins long relativement au 2^e; par ses élytres moins sensiblement élargies en arrière; par son abdomen un peu moins arqué sur les côtés, plus distinctement pointillé sur les 3 premiers segments. Les antennes paraissent aussi un peu moins épaissies vers leur extrémité, avec néanmoins leurs pénultièmes articles plus courts et plus fortement transverses, etc.

S. *Stpaia chlorotica*. FAIRMAIRE.

Allongée, peu convexe, très-finement et peu densément pubescente, d'un roux testacé brillant avec l'abdomen à peine rembruni avant son extrémité. Tête subarrondie, un peu moins large que le prothorax, presque lisse. 3^e article des antennes un peu moins long que le 2^e. Prothorax presque sub-transverse, un peu rétréci en arrière, à peine plus étroit que les élytres, obsolètement impressionné à sa base, presque lisse ou à peine pointillé. Elytres très-fortement transverses, subdéprimées, à peine aussi longues que la moitié du prothorax, sensiblement et assez densément pointillées. Abdomen assez allongé, arcuément subélargi avant son extrémité, presque lisse ou à peine pointillé vers sa base, tout à fait lisse en arrière.

♂ *Elytres* offrant vers leur angle sutural un petit pli élevé.

♀ *Elytres* simples.

Leptusa chlorotica. Fairmaire, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 216.

Long. 0,0020 (5/6 l.); — larg. 0,0004 (1/3 l.)

Corps allongé, subélargi postérieurement, peu convexe; d'un roux testacé brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête peu épaisse, subarrondie, un peu moins large que le prothorax ; à peine pubescente ; presque lisse ou à peine pointillée ; d'un roux testacé brillant. *Front* large, à peine convexe. *Epistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, offrant en avant quelques cils pâles. *Parties de la bouche* testacées avec le pénultième article des palpes maxillaires finement pubescent.

Yeux très-petits, subarrondis, noirs, à facettes assez grossières et peu nombreuses.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et, en outre, fortement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux testacé avec la base à peine plus claire ; le 1^{er} article à peine épaissi en massue suballongée : les 2^e et 3^e obcoïniques : le 2^e un peu moins long que le 1^{er} : le 3^e paraissant un peu moins long que le 2^e ; les 4^e à 10^e graduellement plus épais, peu ou non contigus : le 4^e subglobuleux : le 5^e sensiblement, les 6^e à 10^e fortement transverses : le dernier au moins aussi long que les 2 précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque subtransverse ou à peine moins long que large ; faiblement rétréci en arrière, où il est à peine plus étroit que les élytres à leur base ; presque aussi large en avant que celles-ci dans leur partie postérieure ; obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et sensiblement arrondis ; légèrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; assez largement tronqué à sa base, qui recouvre un peu celle des élytres ; subconvexe sur son disque ; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale assez faible ou subobsolete ; légèrement et parcimonieusement pubescent ; légèrement, obsolètement et peu densément pointillé ou presque lisse ; entièrement d'un roux testacé brillant.

Écusson plus ou moins voilé, d'un roux testacé brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine aussi longues que la moitié du prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ;

simultanément à peine échancrées dans le milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural droit ou à peine émoussé; non distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque ou faiblement convexes intérieurement sur la région suturale; très-finement et assez parcimonieusement pubescentes; assez densément, sensiblement et subrâpeusement ponctuées; entièrement d'un roux testacé brillant. *Epaules* un peu effacées, assez largement arrondies.

Abdomen assez épais, assez allongé; aussi large à sa base que les élytres; de 4 à 5 fois plus prolongé que celles-ci; arcuément subélargi sur les côtés et un peu rétréci postérieurement dans son dernier tiers; subdéprimé en avant, subconvexe en arrière; très-finement et à peine pubescent et, en outre, parcimonieusement et obsolètement sétosellé sur les côtés, plus distinctement et plus fortement vers le sommet: presque lisse ou à peine pointillé vers sa base, tout à fait lisse vers son extrémité; d'un roux testacé brillant, avec le 4^e segment à peine rembruni dans sa partie antérieure. *Les 3 premiers* à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse: le 5^e un peu plus grand que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré à son bord apical, distinctement et éparsement sétosellé: le 6^e médiocrement saillant, sétosellé, obtusément arrondi et subtronqué à son sommet: celui de l'armure un peu enfoui, sétosellé-fasciculé sur les côtés.

Dessous du corps finement pubescent, finement, légèrement et peu densément pointillé, d'un roux testacé brillant. *Mésosternum* excessivement court, presque annihilé. *Ventre* convexe, à arceaux subégaux, ou avec le 5^e un peu plus court: le 6^e assez saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, plus ou moins arrondi et éparsement sétosellé à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant et assez clair. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits: *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement ciliés en dessous, parcimonieusement en dessus: *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts: *les postérieurs* un peu plus développés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs ou suboblongs,

graduellement un peu plus courts, le 1^{er} néanmoins évidemment un peu plus long que le suivant.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans les Hautes-Pyrénées.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par sa tête moins oblongue; par ses élytres plus courtes et surtout plus fortement ponctuées; par son abdomen moins distinctement et plus parcimonieusement ponctué, avec le 5^e segment sans dent ou tubercule dentiforme sur le dos, chez les ♂. Le prothorax nous a paru un peu moins court, un peu plus arqué sur les côtés, un peu plus rétréci en arrière, et cependant il est à peine aussi large en avant que les élytres dans leur partie postérieure. etc. (1).

Près de la *Sipalia chlorotica* se placerait l'espèce suivante que nous ne connaissons pas :

9. *Sipalia nitida*. FAUVEL.

Allongée, assez convexe, testacée, luisante; yeux et anneau de l'abdomen noirâtres.

Leptusa laevigata. Scriba, Har. Col. Heft. 1867, 1, 70.

Leptusa nitida. Fauvel, Ab. VIII. 1871, 132, 19.

Long. 1,5 mill.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax, épaissies vers l'extrémité; 1^{er} article et 2^e robustes, 2^e plus court que le 1^{er}, 3^e plus court que le 2^e, carré; 4^e visiblement transverse, 5-10 devenant successivement un peu plus larges, 11^e très-robuste, en pointe obtuse.

Tête presque aussi large que le prothorax, arrondie, polie, luisante.

Prothorax d'environ un tiers plus large que long, à peine rétréci par

(1) La *Sipalia testacea*, Motschulsky (Enam. esp. nouv. Moscou, 1859, 108, 209) se rapproche de la *S. chlorotica*, mais elle aurait la tête beaucoup plus grosse et plus large, et les antennes visiblement terminées par une massue de 3 articles; Carniole.

derrière, avec tous les angles et le bord postérieur arrondis; un peu convexe, sans trace distincte d'impression, poli, luisant.

Elytres d'environ un tiers plus courtes que le prothorax, angle sutural un peu arrondi, ponctuation peu serrée, mais distincte.

Abdomen un peu élargi seulement vers l'extrémité. On ne voit de points qu'à un fort grossissement sur les deux premiers segments, 5^e et 6^e noirâtres (1).

PATRIE. Pyrénées-Orientales. La Preste.

OBS. Facile à distinguer par sa couleur claire et sa surface lisse et luisante, à l'exception des élytres: de la taille de *Piceata*, mais un peu moins convexe.

D'après la description ci-dessus, cette espèce nous a paru bien voisine de la *Sipalia chlorotica*, dont elle est peut-être une variété. Cependant, la taille serait un peu moindre, le prothorax un peu plus court et sans impression basilaire. Les élytres seraient un peu moins densément pointillées, et l'abdomen présenterait une ceinture rembrunie plus foncée et plus large, couvrant deux segments au lieu d'un seul.

10. *Sipalia curtipennis*; AUBÉ.

Allongée, subdéprimée, très-finement et parcimonieusement pubescente, d'un roux testacé brillant avec la tête un peu plus foncée et une ceinture abdominale rembrunie. Tête presque carrée, un peu moins large que le prothorax, obsolètement pointillée ou presque lisse. 3^e article des antennes d'un tiers moins long que le 2^e. Prothorax à peine transverse, un peu rétréci en arrière, de la largeur des élytres, subimpressionné vers sa base, très-finement, légèrement et assez densément pointillé. Elytres très-courtes, déprimées, de la longueur de la moitié du prothorax, subimpressionnées sur leur disque, distinctement et râpeusement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle ou faiblement arqué sur ses côtés, à peine pointillé ou presque lisse.

♂ *Abdomen* subparallèle ou à peine élargi en arrière; à 5^e segment à peine plus large en arrière qu'en avant: le 6^e peu saillant: celui de l'ar-

(1) Ce sont pour nous les 4^e et 5^e, car nous faisons abstraction des segments basilaires.

mure caché. Le 6^e arceau ventral peu saillant, à peine arrondi au sommet, dépassant à peine le segment abdominal correspondant.

♀ *Abdomen* faiblement arqué sur les côtés ; à 5^e segment subatténué en arrière : le 6^e assez saillant : celui de l'*armure* distinct. Le 6^e arceau ventral médiocrement arrondi au sommet, dépassant sensiblement le segment abdominal correspondant.

Leptusa curtipennis. Aubé, Cat. Grenier. mat. p. la Faun. fr. 1863. 17, 24. —

De Marseul, Ab. VIII. 1871, 129. 15.

Leptusa simplex. Baudi Berl. Zeit. 1869, 372. ♀. — *De Marseul*, Ab. VIII, 1871. 141, 32. ♀.

Long. 0,0016 (3/4 l.) — larg. 0,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, d'un roux testacé brillant et plus ou moins clair, avec la tête et une ceinture abdominale plus foncées ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un blond cendré, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête presque carrée, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax, très-légalement pubescente, presque lisse ou obsolètement et parcimonieusement pointillée ; d'un roux de poix brillant et parfois un peu brunâtre. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe, offrant parfois sur son milieu une fossette peu distincte. *Epistome* longitudinalement convexe, lisse, testacé dans sa partie antérieure. *Labre* à peine convexe, testacé, subruguleux vers son sommet, offrant en avant quelques cils blonds et brillants. *Parties de la bouche* testacées avec la fine pointe des *mandibules* rembrunie, et le *pénultième article des palpes maxillaires* assez renflé et finement cilié.

Yeux très-petits, subovairement arrondis, noirs, presque lisses ou à facettes grossières mais obsolètes.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux testacé plus ou moins foncé avec les 2 ou 3 premiers articles plus pâles : le 1^{er} assez allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique : les 2^e et 3^e obconiques : le 2^e un peu moins long que le 1^{er} : le 3^e oblong, un peu plus étroit et d'un tiers plus court que le 2^e :

les 4^e à 10^e graduellement plus épais, peu ou non contigus : le 4^e subglobuleux ou légèrement transverse : le 5^e sensiblement, les 6^e à 10^e fortement transverses avec les pénultièmes encore plus courts : le dernier assez épais, au moins aussi long que les 2 précédents réunis, obovale, subcomprimé vers son extrémité, mousse ou très-obtusément acuminé à son sommet.

Prothorax à peine transverse, en forme de carré à peine plus large que long et arrondi aux angles ; un peu rétréci en arrière où il est à peine moins large que les élytres ; aussi large ou presque aussi large en avant que celles-ci dans leur partie postérieure ; obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; faiblement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus de dessus, subrectilignes postérieurement, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et arrondis ; assez largement et obtusément tronqué à sa base qui recouvre un peu celle des élytres ; faiblement convexe sur son disque ; offrant au devant de l'écusson une impression transversale très-obsolète, émettant rarement de ses extrémités comme 2 sillons longitudinaux affaiblis et raccourcis ; très-finement et parcimonieusement pubescent ; très-finement, légèrement et assez densément ou modérément pointillé ; entièrement d'un roux testacé brillant, parfois assez clair.

Ecusson plus ou moins voilé, peu distinct, chagriné, d'un roux testacé brillant assez clair.

Elytres très-courtes, formant ensemble un carré très-fortement transverse ; de la longueur environ de la moitié du prothorax ; évidemment plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; simultanément et subangulairement échan-crées à leur bord postérieur vers l'angle sutural qui est un peu obtus ; non distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; déprimées sur leur disque, avec celui-ci offrant une impression parfois assez prononcée, obliquement dirigée de derrière les épaules vers l'angle sutural, et faisant paraître la surface un peu relevée ou subconvexe vers la région scutellaire ; très-finement et parcimonieusement pubescentes avec une soie obscure, redressée et assez distincte sur le côté des épaules ; distinctement et assez densément ponctuées avec la

ponctuation plus ou moins rugueuse ou râpeuse, plus serrée et surtout plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un roux testacé brillant et assez clair. *Epaules* à peine saillantes, effacées (σ^7), subarrondies (φ).

Abdomen allongé, un peu épais, aussi large ou presque aussi large à sa base que les élytres ; 4 ou 5 fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou graduellement et à peine élargi en arrière chez les σ^7 ; subdéprimé vers sa base, plus ou moins convexe postérieurement ; à peine ou très-parcimonieusement pubescent avec la pubescence plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, sur les côtés et surtout vers le sommet, quelques légères soies obscures et redressées, plus ou moins distinctes, avec celles de l'extrémité plus longues et plus nombreuses ; presque lisse ou à peine pointillé sur les 4 premiers segments, plus densément sur le 6^e, lisse sur le 5^e ; d'un roux testacé brillant parfois assez clair, avec le 4^e segment (σ^7) et quelquefois le 3^e (φ) plus ou moins rembrunis ou d'un noir de poix. *Les 3 premiers* légèrement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse : le 5^e plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une membrane très-fine, pâle et à peine apparente : le 6^e plus ou moins saillant, obtusément tronqué ou à peine arrondi à son bord postérieur : celui de l'armure souvent distinct, offrant vers son sommet deux faisceaux de soies obscures.

Dessous du corps très-finement et parcimonieusement pubescent, finement et peu densément pointillé ; d'un roux testacé brillant, parfois assez clair, avec le 4^e arceau ventral plus ou moins rembruni. *Métasternum* très-court, presque entièrement caché, faiblement convexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, à 5^e arceau subégal au précédent ou à peine plus grand : le 6^e plus ou moins saillant, plus (φ) ou moins (σ^7) arrondi au sommet.

Pieds suballongés, légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé assez brillant. *Cuisses* subélargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits, très-finement ou à peine ciliés sur leurs tranches : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, subfiliformes, finement et assez longuement ciliés en dessous, éparsément en dessus ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *posté-*

rieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts, le 1^{er} néanmoins évidemment un peu plus long que le suivant.

PATRIE. Cette espèce habite le Piémont et la Provence. Elle a été capturée dans cette dernière localité par M. Raymond, chasseur habile et infatigable, qui a doté la science d'une foule d'espèces méditerranéennes jusqu'alors inconnues.

Obs. Elle diffère très peu de la *Sipalia chlorotica*, Fairm. Seulement la tête est un peu plus carrée ou moins arrondie, le prothorax paraît un peu moins convexe et un peu plus court. Les antennes ont leur 3^e article moins long comparativement au 2^e, et les pénultièmes plus fortement transverses. Les élytres sont plus distinctement pointillées; surtout, l'abdomen est plus allongé, plus parallèle ou moins sensiblement arqué sur ses côtés.

Nous avons reçu le ♂ sous le nom de *Leptusa curtipennis*, Aubé, et la ♀ sous celui de *Leptusa simplex*, Baudi; mais évidemment ces deux espèces doivent être assimilées (1).

Ici, peut-être, se placerait une espèce que nous n'avons pas vue, et dont nous rapportons la description donnée par M. Ch. Brisout.

11. *Sipalia montivaga*. C. BRISOUT.

Allongée, d'un roux testacé brillant, finement et parcimonieusement pubescente, avec les segments intermédiaires de l'abdomen noirs. Prothorax allongé, presque lisse, rétréci vers sa base. Elytres deux fois plus courtes que le prothorax, finement ponctuées. Abdomen atténué vers son extrémité, avec les segments antérieurs assez densement, les postérieurs parcimonieusement et très finement ponctués en dessus.

♂. *Angle apical interne des élytres un peu obliquement coupé, avec*

(1) La *Sipalia fasciata*, Motschulsky (Moscou, 1859, Enum. esp. nouv. 109, 210) doit être voisine de la *S. curtipennis*, dont elle se distinguerait par sa tête plus large et par ses antennes noires à leur extrémité.

l'extrémité de la suture élevée en forme de pli; *pénultième segment de l'abdomen* muni sur son milieu d'une petite carène acuminée au sommet.

Leptusa montivaga. Ch. Brisout. Cat. Grenier 1863, Mat. p. la Faun. fr. 14. 20.

Long. 1. mill. $1/4$.

Tête d'un rouge testacé obscur, un peu plus étroite que le corselet, presque lisse. *Yeux* très-petits.

Antennes testacées, presque aussi longues que la tête et le corselet, assez fortes; 1^{er} article oblong, 2^e un peu plus court, 3^e de moitié plus court que le 2^e, 4-10 transversaux, peu à peu plus larges, le dernier ovalaire, acuminé.

Corselet oblong, convexe, fortement rétréci en arrière, tronqué à sa base.

Elytres deux fois plus courtes que le corselet, un peu plus larges que lui, à ponctuation peu serrée et fine, mais plus distincte que celle du corselet.

Abdomen, à sa base, aussi large que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés, puis rétréci au sommet; les segments intermédiaires sont d'un noir plus ou moins foncé.

Pattes et hanches testacées.

PATRIE. Trouvée par M. Ch. Brisout et Lethierry, dans une forêt de pins du Cambredaze, sous les mousses.

Obs. Cette espèce ressemble un peu à l'*Homalota circellaris*; elle est très-voisine de l'*H. myops* Kiesw., mais elle s'en distingue facilement par les caractères du mâle.

D'après la description, elle nous semble différer de la *Sipalia curtispennis* par le 3^e article des antennes un peu plus court et par le prothorax un peu plus long.

Nous décrivons ici une espèce que nous n'avons pas vue.

12. *Sipalia linearis*. BRISOUT.

Allongée, linéaire, testacée, luisante, à pubescence très-fine et épaisse.

♂ *Pénultième segment abdominal* avec une petite carène longitudinale dans son milieu.

Leptusa linearis., Brisout, mat. Faun. Fr. 1867, 163. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 133, 21.

Long. 1, 3 mill.

Tête orbiculaire, presque lisse, avec une petite dépression longitudinale sur le front.

Yeux très-petits subdéprimés.

Antennes presque de la longueur de la tête et du prothorax, assez fortes, épaissies vers le bout, 2^e et 3^e articles obconiques, 3^e de moitié plus court que le 2^e, 4^e arrondi, 6-10 transversaux, dernier ovalaire, égal en longueur aux deux précédents réunis.

Prothorax orbiculaire, aussi long que large, arrondi à la base et plus légèrement sur les côtés, avec une dépression longitudinale dans son milieu; surface presque lisse.

Elytres près de deux fois plus courtes que le prothorax, un peu élargies vers leur extrémité avec la suture un peu enfoncée; couvertes d'une ponctuation très-fine et assez serrée.

Adomen très-faiblement dilaté vers l'extrémité, couvert d'une ponctuation très-fine et écartée, presque lisse sur les deux derniers segments.

Dessous à ponctuation très-subtile et écartée, revêtu d'une pubescence concolore courte et écartée.

PATRIE. Pyrénées-Orientales, Bagnères, sous les mousses.

Obs. Voisine de la *Pandellei*, s'en éloigne par sa taille plus petite, sa forme plus étroite, ses antennes à 3^e article plus petit, son prothorax plus court, pas plus étroit en arrière qu'en avant, ses élytres plus courtes, sa ponctuation plus fine et plus écartée et par les caractères différents du mâle.

En raison de son abdomen peu élargi vers son extrémité nous avons cru devoir colloquer cette espèce près des *Sipalia curtipennis* et *montivaga*. Elle s'éloigne de cette dernière par son prothorax plus court, moins rétréci en arrière, et par son abdomen sans ceinture noire, moins ponctué vers sa base.

Nous croyons devoir placer avant la *Sipalia nivicola* l'espèce suivante que nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner :

13. *Sipalia nigra*. SCRIBA.

Allongée, assez convexe, noire, luisante, antennes, pattes et anus roux de poix.

Leptusa nigra. Scriba, Har. Col. Heft. 1867, 1, 70. — *De Marseul*, Ab. VII, 1871, 134, 23.

Long. 0,7 mill.

Antennes rouge brunâtre, un peu plus claires à la base, de la longueur de la tête et du prothorax, épaissies vers le bout, 1^{er} et 2^e articles robustes, 1^{er} d'environ moitié plus long que le 2^e, 3^e bien plus étroit mais un peu plus court que le 2^e, plus long que large, 4^e carré, les suivants de plus en plus larges, avant-dernier fortement transverse, dernier un peu plus clair, pas tout à fait aussi long que les 2 précédents ensemble, en pointe obtuse.

Tête un peu plus étroite que le prothorax, noire, luisante, avec les parties de la bouche rouge brun, à points fins et écartés.

Prothorax au bord antérieur bien plus large que long, distinctement rétréci par derrière, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs obtus et un peu arrondis, quoique distincts, marqué au milieu d'une impression longitudinale superficielle mais distincte, devenant un peu plus forte et plus large vers la base, assez densément et finement ponctué.

Elytres d'environ un tiers plus courtes que le prothorax, un peu plus densément et plus distinctement ponctuées que celui-ci, sinuées au bord postérieur.

Abdomen à ponctuation fine, serrée par devant, moins par derrière, bords postérieurs des 6^e et 7^e segments rouge brun.

Pattes brun rougeâtre, tarses plus clairs.

PATRIE. Pyrénées-Orientales, la Preste.

Obs. S'éloigne par sa couleur foncée et sa ponctuation fine et peu serrée de toutes les espèces connues; de la taille et de la forme de *Piceata*, mais avec les élytres plus allongées proportionnellement au prothorax.

Elle paraît avoir les élytres un peu moins courtes que les *Sipalia nivicola*, *glucialis* et *lapidicola*, dont elle offre la couleur obscure. C'est donc avec doute, que nous la colloquons avec ces espèces ?

14. *Sipalia nivicola*. FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.

Allongée, peu convexe, finement et parcimonieusement pubescente, d'un brun de poix brillant, avec le prothorax, les élytres et les antennes moins foncées, la base de celles-ci et les pieds d'un roux testacé. Tête subarrondie, presque aussi large que le prothorax, peu ponctuée. 3^e article des antennes évidemment plus court que le 2^e. Prothorax presque carré, sensiblement rétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres à leur base, un peu plus étroit postérieurement que celles-ci, impressionné au-devant de l'écusson, assez parcimonieusement ponctué. Elytres très-fortement transverses, subconvexes intérieurement, aussi longues que la moitié du prothorax, distinctement et assez densément ponctuées. Abdomen épais, arcuément élargi avant son extrémité, presque lisse ou très-parcimonieusement ponctué.

♂ *Prothorax* longitudinalement biimpressionné vers sa base. *Elytres* offrant chacune vers leur angle sutural un repli élevé et saillant. Le 5^e segment abdominal muni près de sa base de 2 dents ou carènes denticiformes, rapprochées, un peu convergentes à leur extrémité.

♀ *Prothorax* seulement transversalement uniimpressionné vers sa base. *Elytres* simples. Le 5^e segment abdominal inerme.

Homalota nivicola. Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 427, 108.

Variété a. Prothorax et élytres roussâtres.

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.)

Corps allongé, postérieurement élargi, peu convexe; d'un brun ou d'un roux de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête peu épaisse, subarrondie, presque aussi large que le prothorax; à peine pubescente; assez distinctement mais parcimonieusement

ponctuée; d'un brun de poix brillant. *Front* large, à peine convexe, parfois déprimé (♂) et presque lisse sur son milieu. *Epistome* convexe, lisse. *Labre* subconvexe, d'un roux de poix parfois testacé, parcimonieusement cilié en avant. *Parties de la bouche* testacées ou d'un roux testacé avec les mandibules et le pénultième article des palpes maxillaires ordinairement un peu plus obscurs : celui-ci pubescent.

Yeux très-petits, subarrondis, noirâtres, à fossettes assez grossières et peu nombreuses.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement épaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins brunâtre avec la base plus claire ou d'un roux testacé; le 1^{er} article légèrement épaissi en massue suballongée : les 2^e et 3^e obconiques : le 2^e un peu moins long que le 1^{er}. le 3^e évidemment plus court que le 2^e : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais et non contigus : les 4^e et 5^e subglobuleux : le 6^e légèrement, les 7^e à 10^e sensiblement ou assez fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, obovale, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax presque carré, aussi long que large; sensiblement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres à leur base; un peu mais évidemment moins large en avant que celles-ci dans leur partie postérieure; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis; légèrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes au-devant des angles postérieurs qui sont obtus et sensiblement arrondis; subsinueusement tronqué dans le milieu de sa base avec celle-ci recouvrant un peu celle des élytres et fortement déclive sur les côtés; subconvexe sur son disque; marqué au-devant de l'écusson d'une impression transversale assez sensible, parfois un peu prolongée en avant en une (♀) ou deux (♂) faibles dépressions longitudinales; légèrement et parcimonieusement pubescent; finement, obsolètement et assez peu ponctué; entièrement d'un brun ou d'un roux de poix brillant.

Ecusson plus ou moins voilé, d'un brun ou d'un roux de poix assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; aussi longues ou à peine moins longues que la moitié du prothorax; sensiblement plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes sur leurs côtés; subcarrément coupées à leur bord apical mais avec l'angle sutural subémoussé ou même étroitement tronqué; non sinuées vers leur angle postéro-externe; subconvexes intérieurement, subdéprimées ou même subimpressionnées sur les côtés; finement et parcimonieusement pubescentes; distinctement, médiocrement ou assez densément et subrâpeusement ponctuées; d'un brun ou d'un roux de poix brillant. *Epaules* un peu effacées, subarrondies.

Abdomen épais, assez allongé, aussi large à sa base que les élytres, 4 ou 5 fois plus prolongé que celles-ci; graduellement et arcuement élargi jusqu'à environ les deux tiers de sa longueur après lesquels il se rétrécit un peu; subdéprimé antérieurement, assez convexe en arrière; finement et parcimonieusement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts vers le bord apical des premiers segments, quelques soies obsolètes sur les côtés, et d'autres plus distinctes et plus longues vers le sommet; très-peu ponctué sur les 3 premiers segments, encore moins ou presque lisse sur les 2 suivants; d'un brun de poix brillant avec l'extrémité parfois un peu moins foncée ou un peu roussâtre. *Les 3 premiers segments* faiblement, *le 4^e* à peine sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse: *le 5^e* sensiblement plus grand que le précédent, paraissant, vu de dessus, à peine échancré à son bord apical: *le 6^e* plus ou moins saillant, moins lâchement ponctué que le précédent, obtusément tronqué au sommet: *celui de l'armure* peu visible.

Dessous du corps légèrement et parcimonieusement pubescent, obsolètement et peu densément pointillé; d'un brun de poix brillant. *Métasternum* excessivement court, presque annihilé. *Ventre* convexe, à arceaux subégaux: *le 6^e* assez saillant, un peu plus prolongé que le segment abdominal correspondant, plus ou moins arrondi et éparsément sétosellé à son sommet.

Pieds suballongés, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits: *les postérieurs* aussi longs

que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement ciliés en dessous, parcimonieusement en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* plus développés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts, le 1^{er} néanmoins évidemment un peu plus long que le suivant.

PATRIE. Cette espèce a été découverte, au bord des neiges, dans les Hautes-Pyrénées, par M. Pandellé, et publiée pour la première fois par MM. Fairmaire et Laboulbène.

Obs. Elle ressemble beaucoup, surtout la variété *a*, aux *chlorotica*, *curtipennis* et *montivaga*, mais elle a l'abdomen toujours entièrement ou presque entièrement d'un brun de poix plus ou moins foncé, et, surtout, le prothorax moins transverse et plus sensiblement rétréci en arrière. Le ♂, comme chez la *Sipalia Pandellei*, a le 5^e segment abdominal, muni de deux dents ou tubercules dentiformes, mais, ceux-ci, chez cette dernière espèce, sont situés moins près de la base. En outre, les antennes sont, dans la *Sipalia nivicola*, un peu moins sensiblement épaissies vers leur extrémité, avec le 3^e article moins long par rapport au 2^e, et les pénultièmes moins fortement transverses. Ce dernier caractère des pénultièmes articles des antennes la distingue suffisamment des *Sipalia myops*, *chlorotica* et *curtipennis*, dont la couleur générale est d'ailleurs plus claire.

15. *Sipalia glacialis*. BRISOUT.

Allongée, subconvexe, brièvement et éparsement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes et les pieds d'un testacé brunâtre. Tête subarrondie, presque aussi large que le prothorax, très-finement et éparsement pointillée. Le 3^e article des antennes un peu moins long que le 2^e. Prothorax subtransverse, un peu rétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres à leur base, un peu plus étroit postérieurement que celles-ci, à peine impressionné vers sa base, obsclètement pointillé. Elytres très-fortement transverses, subdéprimées, de la longueur de la moitié du prothorax, distinctement, râpeusement et subéparsement ponctuées. Abdomen

assez épais, subarcuément élargi avant son extrémité, finement et densément pointillé vers sa base, parcimonieusement ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs beaucoup moins longs que les tibias.

♂ *Elytres* à angle sutural en forme de pli. Le 5^e segment abdominal muni sur le dos de 2 petites carènes longitudinales très-écartées, parfois reliées postérieurement par une 3^e carène transverse et plus ou moins obsolète.

♀ *Elytres* à angle sutural simple. Le 5^e segment abdominal inerme.

Leptusa glacialis, Brisout, Mat. Faun. Fr. 1867, 163. — De Marseul, Ab. VIII, 1871, 130, 17.

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0004 (1/1 l.)

Corps allongé, subconvexe, postérieurement élargi, d'un noir de poix brillant, revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

Tête peu épaisse, subarrondie, presque aussi large que le prothorax, à peine pubescente, très-finement et éparsement pointillée, d'un noir brillant. Front large, assez convexe, offrant parfois sur son milieu une légère dépression longitudinale. Epistome convexe, lisse. Labre subconvexe, d'un brun de poix, éparsement cilié en avant. Parties de la bouche brunâtres.

Yeux très-petits, subarrondis, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, visiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité, très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un testacé brunâtre: à 1^{er} article subépaissi en massue suballongée: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e un peu moins long que le 1^{er}, le 3^e un peu moins que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus épais, non contigus: le 4^e presque carré, aussi long que large: le 5^e modérément, les 6^e à 10^e assez fortement transverses: le dernier aussi long que les 2 précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en forme de carré subtransverse et arrondi aux angles; un peu rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres à leur

base; presque aussi large en avant que celles-ci dans leur partie postérieure; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; médiocrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis obtus et sensiblement arrondis; subsinueusement tronqué dans le milieu de sa base qui recouvre un peu celle des élytres; peu convexe, offrant au devant de l'écusson une impression obsolète, parfois prolongée (σ) sur le dos en forme de dépression longitudinale; très-finement et obsolètement pointillé; d'un noir de poix brillant, avec le *repli inférieur* moins foncé.

Ecusson obsolètement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; aussi longues que la moitié du prothorax; sensiblement plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; simultanément et subangulairement subéchancrées au milieu de leur bord apical avec l'angle sutural à peine émoussé; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; très-finement et éparsément pubescentes; distinctement, râpeusement et subéparsément ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir de poix brillant. *Epaules* peu saillantes, subarrondies.

Abdomen assez épais, assez allongé, aussi large à sa base que les élytres; de 5 fois environ plus prolongé que celles-ci; graduellement et subarcuément élargi vers ses deux tiers postérieurs; subdéprimé antérieurement, assez convexe en arrière; très-légèrement ou à peine pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, quelques légères soies obscures et redressées: finement et assez densément pointillé sur les 4 premiers segments, parcimonieusement ou à peine ponctué, ou même presque lisse (σ) sur les 2 suivants; d'un noir brillant. *Les 3 premiers segments* faiblement sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse: le 2^e basilaire très-apparent: le 5^e un peu plus développé que les précédents, largement tronqué à son bord apical: le 6^e assez saillant, parfois subsinueusement tronqué (φ) au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, revêtu d'une fine pubescence fauve, courte et médiocrement serrée. *Métasternum* très-court, à peine convexe. *Ventre* convexe, légèrement et subrâpeusement pointillé, à 5° arceau subégale aux précédents : le 6° assez saillant, subarrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé brunâtre, avec les hanches un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts : les *postérieurs* plus développés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles suboblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve sous les pierres, près des neiges, dans les Pyrénées.

Obs. Elle a la même forme que la *Sipalia Pandellei*, mais la couleur est plus obscure.

Elle se distingue de la *Sipalia nivicola* par sa couleur noire et brillante, par ses élytres un peu plus fortement ponctuées, et surtout par le 5° segment abdominal des ♂ dont les carènes sont plus écartées. Le prothorax, plus court, est moins rétréci en arrière.

Les élytres sont un peu plus fortement ponctuées que dans la *Sipalia lapidicola*. La couleur générale est plus foncée.

16. *Sipalia Lapidicola*. CH. BRISOUT.

Allongée, subconvexe, brièvement et parcimonieusement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes obscures et les pieds d'un testacé brunâtre. Tête subarrondie presque aussi large que le prothorax, très-finement et peu pointillée. 3° article des antennes à peine moins long que le 2°. Prothorax subtransverse, un peu rétréci en arrière, aussi large en avant que les élytres à leur base, un peu plus étroit postérieurement que celles-ci, à peine impressionné, au devant de l'écusson, modérément et obsolètement pointillé. Elytres très-fortement transverses, subdéprimées, de la longueur de la moitié du prothorax, distinctement, râpement et assez

parcimonieusement ponctuées. Abdomen assez épais, subarcuément élargi avant son extrémité, finement et modérément pointillé vers sa base, très-peu ou presque lisse en arrière.

♂ *Angle sutural des élytres relevé en forme de pli. Le 5^e segment abdominal muni sur le dos de 2 saillies très-écartées, libres.*

♀ *Angle sutural des élytres simple. Le 5^e segment abdominal inerme sur le dos.*

Leptusa lapidicola. Ch. Brisout, Mat. Faun. Fr. Grenier. 1863, 15. 21.

Long. 0, 0020 (à peine 1 l) ; — larg. 0, 0005 (1/4 l).

Corps allongé, subconvexe, postérieurement élargi, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une très-fine pubescence cendrée, couchée et parcimonieuse.

Tête peu épaisse, subarrondie, presque aussi large que le prothorax; à peine pubescente; à peine ou très-finement et peu ponctuée; d'un noir de poix brillant. Front large, faiblement convexe. Epistome convexe, lisse. Labre subconvexe, d'un brun de poix, éparsément cilié en avant. Parties de la bouche brunâtres.

Yeux très-petits, subarrondis, noirâtres.

Antennes aussi longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement obscures ou brunâtres; à 1^{er} article légèrement épaissi en massue suballongée: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e à peine moins long et un peu plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus épais, non contigus: les 4^e subglobuleux, aussi long que large: le 5^e modérément, les 6^e à 10^e assez fortement transverses: le dernier aussi long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet

Prothorax en forme de carré subtransverse et subarrondi aux angles; un peu rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres à leur base, aussi large ou à peine plus large en avant que celles-ci; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs

infléchis, obtus et subarrondis; médiocrement arqué antérieurement sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, presque subrectilignes en arrière au devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, obtus et sensiblement arrondis; subsinueusement tronqué dans le milieu de sa base qui recouvre un peu celle des élytres; faiblement convexe sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression transversale très-obsolète; très-finement et parcimonieusement pubescent; très-finement, obsolètement et modérément pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec le *repli inférieur* moins foncé.

Écusson plus ou moins voilé, obsolètement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Elytes formant ensemble un carré très-fortement transverse; aussi longues ou à peine aussi longues que la moitié du prothorax; sensiblement plus larges en arrière qu'en avant; subobliquement coupées à leur bord postérieur avec l'angle sutural à peine émoussé; non visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; très-finement et parcimonieusement pubescentes; distinctement, râpeusement et peu densément ponctuées; entièrement d'un noir de poix brillant. *Epaules* peu saillantes, subarrondies.

Abdomen assez épais, assez allongé, aussi large à sa base que les élytres; environ 5 fois plus prolongé que celles-ci; graduellement et subarrondément élargi postérieurement; subdéprimé en avant, assez convexe en arrière; très-finement et très-parcimonieusement pubescent; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, surtout dans leur partie postérieure, quelques légères soies obscures et redressées; finement et modérément pointillé sur les 3 premiers segments, très-parcimonieusement ou presque lisse sur les suivants; d'un noir brillant avec le sommet parfois un peu moins foncé. *Les 3 premiers segments* faiblement, le 4^e à peine sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse: le 2^e basilaire très-apparent: le 5^e un peu plus développé que les précédents, largement tronqué à son bord apical: le 6^e assez saillant, distinctement sétosellé en dessus, à peine arrondi ou parfois subsinueusement tronqué au sommet. *Dessous du corps* très-finement et parcimonieusement pubescent, légèrement et peu densément poin-

tillé, d'un noir brillant. *Métasternum* très-court, faiblement convexe, à 5^e arceau subégale aux précédents : le 6^e assez saillant, subarrondi au sommet.

Pieds suballongés, très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé de poix assez brillant, avec les hanches un peu plus foncées. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, droits ou presque droits; *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* sub-filiformes, finement ciliés en dessous, parcimonieusement en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* moins courts : *les postérieurs* plus développés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles suboblongs, graduellement un peu plus courts, le premier néanmoins visiblement plus long que le suivant.

PATRIE. Cette espèce habite les Hautes-Pyrénées où elle a été trouvée par M. Lethierry, sous les pierres au bord des neiges, sur le sommet du Cambredaze.

Obs. Outre sa couleur plus obscure, elle se distingue de la *Sipalia nivicola* par le 3^e article des antennes un moins court; par son prothorax un peu plus convexe et un peu plus large en avant bien que moins rétréci en arrière; par ses élytres à peine moins fortement ponctuées. Ses antennes sont plus obscures que dans la *S. glacialis*, et les carènes des ♂ sont libres.

La couleur passe parfois du noir au brun ou roux de poix. Quelquefois le prothorax, les élytres, l'extrémité de l'abdomen, les antennes et les pieds sont d'un roux ferrugineux, de sorte que la tête et la majeure partie de l'abdomen sont seules rembrunies (1).

17. *Sipalia difformis*. MULSANT et REY

Allongée, subconvexe, brièvement et parcimonieusement pubescente, d'un brun de poix un peu brillant, avec le prothorax, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un roux brunâtre, les antennes et les pieds ferru-

(1) Peut-être doit-on rapporter à la *Sipalia lapidicola* la *Sipalia maura* de Motschulsky (Moscou, 1859, Enum. esp. nouv. 108, 208). Berlin, lieux boisés.

gineux. Tête assez épaisse, subarrondie, presque aussi large que le prothorax, finement et subéparsément ponctuée. 3^e article des antennes subégale au 2^e. Prothorax transverse, fortement rétréci en arrière, sensiblement plus large en avant que les élytres à leur sommet, impressionné au-devant de l'écusson, obsolètement et subparcimonieusement ponctué. Elytres notablement transverses, faiblement convexes, sensiblement plus courtes que la moitié du prothorax, évidemment plus larges en arrière, parcimonieusement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen épais, convexe sur le dos, graduellement et assez fortement élargi en arrière, finement et parcimonieusement ponctué.

♂ *Antennes* un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les 6^e à 10^e articles subtransverses. *Elytres* formant ensemble à leur sommet vers la suture un angle rentrant prononcé. *Le 6^e segment abdominal* subéchancré à son bord apical et laissant celui de l'armure plus ou moins découvert.

♀ *Antennes* de la longueur de la tête et du prothorax réunis, avec les 6^e à 10^e articles sensiblement transverses. *Elytres* formant ensemble à leur sommet vers la suture un angle rentrant peu marqué. *Le 6^e segment abdominal* plus ou moins arrondi à son bord apical et cachant en entier ou en partie celui de l'armure.

Homalota (Sipalia) difformis. Mulsant et Rey, Opusc. Entom. 11, 1853. 46, 7, pl. 2, fig. 1, 2.

Leptusa difformis. Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 423, 1; — Kraatz, Ins. Deut. 11, 66, note 1.

Variété a. Prothorax et élytres d'un roux ferrugineux.

Long. 0,0025 (2 l. 1/7); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, assez fortement élargi en arrière, subconvexe; d'un brun ou d'un roux de poix un peu brillant; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blanchâtre, courte, couchée et peu serrée.

Tête assez épaisse, subarrondie, presque aussi large que le prothorax; à peine pubescente; finement et subparcimonieusement ponctuée; d'un brun de poix assez brillant avec la partie antérieure roussâtre. *Front large, convexe. Epistome* longitudinalement convexe, presque lisse,

toujours plus ou moins roussâtre. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, offrant en avant quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux avec *les palpes* un peu plus clairs et le pénultième article des *maxillaires* distinctement cilié.

Yeux très-petits, subarrondis, noirs, à facettes grossières, peu nombreuses et parfois à reflets micacés.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou un peu plus longues; légèrement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux ferrugineux plus ou moins clair; à 1^{er} article subépaissi en massue suballongée: les 2^e et 3^e obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le 1^{er}: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais, subcontigus: le 4^e non ou à peine, le 5^e légèrement, les 6^e à 10^e plus (♀) ou moins (♂) transverses: le dernier aussi long que les 2 précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse ou sensiblement moins long que large en avant; fortement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres à leur base; sensiblement plus large antérieurement que celles-ci même dans leur partie postérieure; largement tronqué ou à peine arrondi à son bord apical, avec celui-ci, vu de dessus, paraissant parfois à peine sinué près des angles antérieurs qui sont fortement infléchis, obtus et subarrondis; fortement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine et largement sinués en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, obtus et arrondis; assez largement et parfois subsinueusement tronqué à sa base qui recouvre un peu celle des élytres; légèrement convexe; marqué au-devant de l'écusson d'une fossette transversale, plus ou moins prononcée, se prolongeant parfois sur le dos en forme de sillon plus ou moins obsolète; brièvement et parcimonieusement pubescent avec les côtés parés de quelques soies obscures et redressées; finement, obsolètement et peu densément pointillé; entièrement d'un brun de poix un peu brillant et parfois plus ou moins roussâtre.

Écusson plus ou moins voilé, subponctué, d'un roux de poix un peu brillant.

Elytres formant ensemble un carré notablement transverse; sensiblement plus courtes que la moitié du prothorax, à peine plus longues que le tiers de celui-ci; évidemment plus larges en arrière qu'en qu'en avant; subrectilignes sur leur côtés; formant ensemble à leur bord apical vers la suture un angle rentrant plus ou moins prononcé; non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subconvexes intérieurement, déprimées ou même parfois obsolètement impressionnées (σ^*) sur les côtés de leur disque; brièvement et parcimonieusement pubescentes; offrant en outre, chez les sujets bien frais, une soie obscure et redressée sur les côtés derrière les épaules et une autre près des angles postérieurs; parcimonieusement, subrâpeusement et assez distinctement ponctuées; entièrement d'un brun de poix un peu brillant et parfois plus ou moins roussâtre. *Epaules* légèrement arrondies.

Abdomen épais, allongé, aussi large à sa base que les élytres; de 5 fois à 5 fois et demie plus prolongé que celles-ci; graduellement et assez fortement élargi en arrière jusqu'au sommet du 5^e segment après lequel il est brusquement rétréci en cône court; sensiblement convexe à sa base, plus fortement vers son extrémité; finement et peu pubescent avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments; offrant en outre sur les côtés et même sur le dos quelques soies obscures et redressées, plus distinctes et un peu plus longues vers le sommet; finement et parcimonieusement ponctué, un peu plus lâchement vers l'extrémité; d'un brun ou d'un noir de poix brillant avec le 6^e segment et celui de l'armure plus ou moins roussâtres. *Les 3 premiers* légèrement mais sensiblement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base avec le fond des impressions presque lisse: *le 5^e* beaucoup plus grand que le précédent, très-largement tronqué (φ) ou largement échancré (σ^*) à son bord apical: *le 6^e* assez saillant: *celui de l'armure* souvent bien distinct, étroitement sétosellé sur les côtés.

Dessous du corps finement et peu densément pubescent, finement et peu densément pointillé, d'un brun de poix assez brillant avec la poitrine plus ou moins roussâtre. *Métasternum* excessivement court ou presque annihilé. *Ventre* très-convexe, à arceaux subégaux, le 6^e saillant, plus ou moins arrondi au sommet, plus prolongé que le segment

abdominal correspondant, assez densément et finement cilié de poils pâles et assez courts.

Pieds peu allongés, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux ferrugineux parfois assez clair ou testacé. *Cuisses* sublinéaires ou à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* grêles ou assez grêles, droits ou presque droits : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Farses* subfiliformes, finement et assez longuement ciliés en dessous, parcimonieusement en dessus ; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* un peu moins courts : *les postérieurs* un peu plus allongés, beaucoup moins longs que les tibias, à 1^{er} article oblong, les 2^e à 4^e à peine oblongs, graduellement un peu plus courts.

PATRIE. Cette espèce n'est pas bien rare, parmi les mousses à l'ombre, dans les forêts de nos montagnes : au Mont-d'Or en Auvergne, à la Grande-Chartreuse, au Mont-Pilat, au Mont-Boussière près Tarare, dans les Hautes-Pyrénées, etc.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa tête plus épaisse et plus convexe ; par son prothorax plus transverse et plus fortement rétréci en arrière, plus large et plus arqué antérieurement ; par ses élytres plus courtes et formant au sommet vers l'angle sutural un angle rentrant plus prononcé ; par son abdomen plus épais, plus convexe en dessus, plus fortement élargi en arrière. Les antennes paraissent aussi un peu moins épaissies vers leur extrémité ; la pubescence est plus blanche, etc.

Quelquefois (variété a) le prothorax et les élytres sont d'un roux ferrugineux ou rarement testacé.

- **18. *Sipalia piceata*.** MULSANT et REY.

Allongée, subconvexe, brièvement et parcimonieusement pubescente, d'un noir de poix très-brillant, avec le prothorax et les élytres un peu moins foncés, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête assez épaisse, subarrondie, presque aussi large que le prothorax, obsolètement et très-parcimonieusement ponctuée. 3^e article des antennes sensiblement plus court que le 2^e. Prothorax en carré subtransverse, légère-

ment rétréci en arrière, un peu plus large en avant que les élytres à leur sommet, subimpressionné au-dessus de l'écusson, obsolètement et parcimonieusement ponctué. Elytres notablement transverses, impressionnées sur leur disque, sensiblement plus courtes que la moitié du prothorax, un peu plus larges en arrière, lâchement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen épais, convexe sur le dos, graduellement et sensiblement élargi en arrière, presque lisse ou à peine ponctué.

♂. Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les 5^e à 10^e articles submoniliformes ou légèrement transverses (1). Le 6^e segment abdominal tronqué ou subsinué à son bord apical, laissant celui de l'armure à découvert.

♀. Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, avec les 5^e à 10^e articles assez fortement transverses. Le 6^e segment abdominal largement arrondi à son bord apical, cachant en entier ou en partie celui de l'armure.

Homalota (Sipalia) piceata. Mulsant et Rey, Opusc. Ent. 11. 1853, 48, 8.
Leptusa piceata. Fairmaire et Laboulbène, Fann. Ent. Fr. 1. 423; — Kraatz.
 Ins. Deut. 11, 66, 6

Long. 0,0015 (2/4 l.); — larg. 0,00037 (1/6 l.)

Corps allongé, subconvexe, sensiblement élargi en arrière; d'un brun de poix très-brillant; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris blanchâtre, courte, couchée et peu serrée.

Tête assez épaisse, subarrondie, presque aussi large que le prothorax; à peine pubescente; finement, obsolètement et très-parcimonieusement ponctuée, avec l'intervalle des points paraissant parfois à peine ou très-finement chagriné; d'un noir ou d'un brun de poix très-brillant. Front large, assez convexe, presque lisse sur son milieu. Epistome longitudinalement convexe, lisse. Labre subconvexe, d'un roux testacé, offrant en avant quelques légers cils pâles. Parties de la bouche d'un roux testacé, avec le pénultième article des palpes maxillaires pubescent.

(1) Les deux pénultièmes sont cependant assez sensiblement transverses.

Yeux très-petits, subarrondis, obscurs, à facettes grossières, peu nombreuses et souvent micacées.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou un peu plus longues; légèrement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux testacé; à 1^{er} article suballongé, légèrement épaissi en massue subcomprimée et subelliptique: le 2^e obconique, un peu moins long que le précédent: le 3^e turbiné, sensiblement plus court que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus courts et un peu plus épais, subcontigus: le 4^e subglobuleux (σ) ou subtransverse (φ): les 5^e à 10^e plus (φ) ou moins (σ) transverses: le dernier aussi long que les deux précédents réunis, assez courtement obovale, obtusément acuminé (φ) ou même obtus (σ) au sommet.

Prothorax en carré subtransverse ou un peu moins long que large en avant; légèrement rétréci en arrière où il est néanmoins presque aussi large que les élytres à leur base; un peu plus large antérieurement que celles-ci même dans leur partie postérieure; largement et obtusément tronqué au sommet avec les angles antérieurs très-infléchis et subarrondis; médiocrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci subrectilignes en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont subinfléchis, obtus et subarrondis; assez largement tronqué à sa base qui recouvre un peu celle des élytres; légèrement convexe sur son disque; marqué au-devant de l'écusson d'une légère impression, se prolongeant parfois sur le dos en forme de sillon très-obsolète; brièvement et parcimonieusement pubescent; finement, obsolètement et peu densément ponctué; entièrement d'un brun de poix très-brillant.

Écusson plus ou moins voilé, subponctué, d'un brun de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré notablement transverse; sensiblement plus courtes que la moitié du prothorax, à peine plus longues que le tiers de celui-ci; à peine plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes sur leurs côtés; obliquement coupées à leur bord apical vers la suture où elles forment un angle rentrant prononcé; nullement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subconvexes intérieu-

rement, déprimées ou même (σ) impressionnées sur les côtés de leur disque; brièvement et peu pubescentes; parcimonieusement, subra-peusement et assez distinctement ponctuées; entièrement d'un brun de poix très-brillant.

Epaules peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen épais, allongé, aussi large à sa base que les élytres, de 5 fois à 5 fois et demie plus prolongé que celles-ci; graduellement et sensiblement élargi en arrière au moins jusqu'au sommet du 4^e segment, avec le 5^e subparallèle sur ses côtés; assez convexe vers sa base, plus fortement vers son extrémité; finement et très-peu pubescent, avec quelques cils plus longs et plus distincts vers le bord apical des premiers segments et quelques soies obscures et redressées vers le sommet; presque lisse ou à peine et très-parcimonieusement ponctué; d'un noir de poix très-brillant avec le 6^e segment et celui de l'armure un peu moins foncés. *Les 3 premiers* à peine sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons lisse: *le 2^e basilaire* plus ou moins découvert: *le 3^e* beaucoup plus grand que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré à son bord apical: *le 6^e* médiocrement saillant, subinueusement tronqué à son sommet: *celui de l'armure* peu saillant, éparsément et assez longuement sétosellé sur ses côtés.

Dessous du corps très-finement et peu pubescent, très-parcimonieusement et légèrement ponctué; d'un noir de poix brillant avec la poitrine plus ou moins roussâtre. *Métasternum* excessivement court, presque annihilé. *Ventre* très-convexe, à arceaux subégaux: le 6^e peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé parfois assez clair. *Cuisses* sublinéaires ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits: *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; *les antérieurs* courts, *les intermédiaires* un peu moins courts: *les postérieurs* un peu plus allongés, beaucoup moins longs que les tibias, avec les 4 premiers articles oblongs ou suboblongs, graduellement un peu plus courts, le 1^{er} néanmoins évidemment plus long que le suivant.

PATRIE. Cette espèce habite les montagnes de la Suisse où elle a été

découverte par notre ami Guillebeau, parmi les mousses et les lichens des sapins. Probablement, elle se rencontrera un jour dans les Alpes de la Savoie et du Dauphiné.

Obs. Elle diffère de la *Sipalia difformis* par sa taille moindre; par sa couleur plus foncée et plus brillante; par le 3^e article des antennes plus court; par son prothorax moins court, moins large en avant, moins fortement rétréci en arrière: par ses élytres moins élargies postérieurement, plus distinctement impressionnées sur leur disque, surtout chez les ♂; par son abdomen un peu moins élargi en arrière, etc.

Outre la brièveté des élytres, il est à remarquer que les *Sipalia difformis* et *picata* diffèrent des espèces précédentes par les antennes un peu dissemblables suivant les sexes, un peu moins courtes et un peu moins épaissies vers leur extrémité; par les élytres obliquement coupées vers l'angle sutural de manière à former simultanément un angle rentrant plus ou moins prononcé; par leur abdomen un peu plus allongé et surtout plus fortement élargi en arrière et plus convexe sur le dos, ce qui le rend plus épais, avec le 5^e segment plus développé comparativement aux précédents; enfin par leur pubescence plus pâle ou blanchâtre, et par conséquent plus apparente, etc. Ces deux espèces semblent donc former, parmi leurs congénères, un petit groupe intéressant et assez tranché (1).

Genre *Pachygluta*, PACHYGLUTA; THOMSON.

Thomson. Ofv. af Vet. Ak. Forh. 1858, p. 34.

Étymologie: Παχύς, épais, γλουτός derrière

CARACTÈRES. Corps allongé, sublinéaire, peu convexe, aptère.

Tête subtransverse, à peine moins large que le prothorax, faiblement

La *Sipalia abdominalis*, Motschulsky (Moscou, 1859, Enum. nouv. esp. Col. 107, 207) est bien voisine de la *S. picata*: mais la tête paraît plus large, le prothorax plus arrondi, et les élytres plus fortement ponctuées. Montagnes de la Carniole.

resserrée à sa base, subangulairement rétrécie en avant, saillante, sub-inclinée. *Tempes* avec un fin rebord latéral arqué. *Epistome* largement tronqué en avant. *Labre* transverse, obtusément tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* assez saillantes, simples à leur sommet, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, de 4 articles : le 3^e un peu plus long que le 2^e, graduellement épaissi de la base au sommet : le dernier petit, très-grêle, subulé, cylindrique. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles, le dernier un peu plus long et un peu plus étroit. *Menton* trapézoïdiforme. *Tige des mâchoires* à peine angulée à la base.

Yeux petits, subovalement arrondis, peu saillants, situés assez loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes assez courtes, insérées dans une fossette oblongue, assez grande et assez profonde (1) ; légèrement épaissies vers leur extrémité ; de 11 articles : le 1^{er} allongé, épaissi en massue : le 2^e allongé, le 3^e suballongé, tous deux obconiques : les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais avec les pénultièmes fortement transverses : le dernier assez grand, courtement ovalaire.

Prothorax transverse, presque aussi large que les élytres, un peu rétréci en arrière ; largement ou à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs presque droits ; subarrondi à sa base avec les angles postérieurs obtus ; très-finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci redescendant en avant. *Repli inférieur* large, visible vu de côté, à bord interne obtusément angulé.

Ecusson petit, plus ou moins voilé, subtriangulaire.

Elytres courtes, en forme de carré fortement transverse ; simultanément subéchancrées dans le milieu de leur bord apical ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et à peine arquées sur les côtés. *Repli latéral* assez large, à bord interne subarqué. *Epaules* peu saillantes.

Prosternum très-peu développé au-devant des hanches antérieures,

(1) Cette fossette, dans sa partie supérieure, joint presque le bord antéro-interne des yeux.

offrant entre celles-ci un triangle large et court, à sommet subaigu. *Lame mésosternale* en forme d'angle brusquement rétré i en pointe fine, acérée et prolongée un peu au-delà du milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très-grands, soudés au mésosternum ; *médiépimères* médiocrement développées. *Métasternum* court, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical, subéchancré au-devant de l'insertion des hanches postérieures ; obtusément angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle à peine plus prononcé. *Postépisternums* étroits, à bord interne divergeant sensiblement en arrière du repli des élytres ; *postépimères* grandes, subtriangulaires.

Abdomen allongé, à peine plus étroit que les élytres, subélargi postérieurement ; assez convexe en dessus ; assez fortement rebordé sur les côtés ; pouvant légèrement se relever en l'air ; avec les 4 premiers segments subégaux, le 5^e un peu plus grand : les 3 premiers assez fortement sillonnés en travers à leur base : le 6^e peu saillant, rétractile : celui de l'armure souvent apparent. *Ventre* convexe, avec les 5 premiers arceaux subégaux.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, renversées en arrière, contiguës au sommet, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* moins développées, subovalaires, peu saillantes, obliquement disposées, très-rapprochées mais non contiguës. *Les postérieures* intérieurement contiguës à leur base, divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement dilatée en dedans en forme de cône tronqué ; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, graduellement rétrécie de dedans en dehors.

Pieds peu allongés, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* très-petits, subcunéiformes ; *les postérieurs* grands, irréguliers, trapézoïformes, isolant complètement les cuisses des hanches. *Cuisses* débordant passablement les côtés du corps, subcomprimées, un peu élargies avant ou vers le milieu. *Tibias* assez grêles, aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, un peu rétrécis à leur base ; mutiques ; munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons, à peine distincts. *Tarses* assez étroits, subfiliformes, à peine comprimés ; *les antérieurs et intermédiaires* de 4, *les postérieurs* de 5 articles : *les antérieurs* courts avec les 3 premiers articles courts et

subégaux, le dernier subégal à tous les précédents réunis : *les intermédiaires* à peine moins courts, avec les 3 premiers articles courts, subégaux, le dernier presque aussi long que tous les précédents réunis : *les postérieurs* suballongés, un peu moins longs que les tibias, avec le 1^{er} article suballongé, les 2^e et 4^e subégaux ou graduellement un peu plus courts, le dernier subégal aux 3 précédents réunis. *Ongles* très-petits, grêles, arqués.

Obs. Les petites espèces qui composent cette coupe, vivent dans les lieux ombragés, parmi les mousses et les vieux fagots.

Ce genre diffère du genre *Leptusa* par sa pointe mésosternale plus fine et plus acérée, mais moins prolongée en arrière, avec les hanches intermédiaires plus rapprochées sans être contiguës ; par le bord interne des épisternums plus divergent relativement au repli des élytres, avec celles-ci plus déprimées ; et enfin par son abdomen plus élargi postérieurement. Ce dernier caractère, joint à celui de l'absence des ailes, le rapproche essentiellement du genre *Sipalia*, et le distingue suffisamment du genre *Arena*.

Nous ferons entrer dans le genre *Fachygluta* deux espèces dont voici les différences :

- | | | |
|-----|--|---------------------|
| a. | <i>Dessus du corps</i> d'un noir de poix, avec le prothorax rouge et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix..... | <i>ruficollis</i> |
| aa. | <i>Dessus du corps</i> testacé, avec une ceinture abdominale d'un noir de poix..... | <i>rugatipennis</i> |

1. *Pachygluta ruficollis*. ERICHSON.

Allongée, peu convexe, finement et parcimonieusement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec le prothorax rouge, le sommet de l'abdomen roussâtre, la bouche, les pieds et les antennes d'un roux testacé, celles-ci un peu plus foncées dans leur milieu. Tête à peine moins large que le prothorax, légèrement et parcimonieusement ponctuée. Prothorax sensiblement transverse, aussi large en avant que les élytres, subrétréci en arrière, très-légalement et peu ponctué. Elytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, inégales, assez densément et fortement ponctuées. Abdomen allongé, subélargi postérieurement, légèrement et parcimonieusement ponctué vers la base, presque lisse en arrière.

♂ *Elytres* offrant chacune près de la suture une bosse longitudinale. Le 5^e segment abdominal muni sur son milieu, vers son extrémité, d'un tubercule oblong, acuminé. Le 6^e sinué ou échancré à son bord apical.

♀ *Elytres* sans bosse près de la suture. Le 5^e segment abdominal inerme. Le 6^e obtusément ou parfois subsinueusement tronqué à son bord apical.

Oxygoda ruficollis. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 155. 32; — Redtenbacher, Faun. Austr. 822.

Homalota rubricollis. Heer, Faun. Col. Helv. 1, 593, 27.

Leptusa ruficollis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 429, 2; — Kraatz, Ins. Deut. II, 64. 4; — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 6, f. 27.

Variété *a* (immature). Base de l'abdomen d'un rouge testacé.

Long. 0,0023 (1 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subélargi postérieurement, peu convexe, d'un noir de poix brillant avec le prothorax rouge; revêtu d'une fine pubescence cendrée, couchée, courte et peu serrée.

Tête subtransverse, à peine moins large que le prothorax; à peine pubescente; finement, légèrement et parcimonieusement ponctuée; d'un noir de poix brillant. Front large, subdéprimé ou à peine convexe et presque lisse sur son milieu. Epistome assez convexe, presque lisse, roussâtre et éparsement cilié en avant. Labre subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé, offrant vers son sommet des cils pâles, très-fins et assez longs. Parties de la bouche testacées, avec le pénultième article des palpes maxillaires cilié.

Yeux petits, subovalièrement arrondis, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux plus ou moins obscur avec les 2 ou 3 premiers articles et le dernier d'un roux plus ou moins testacé parfois assez clair: le 1^{er} légèrement épaissi en massue allongée et subelliptique: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e un peu moins long que le 1^{er}: le 3^e à peine plus grêle et un peu ou à peine plus court que le 2^e: les 4^e à 10^e gra-

duellement un peu plus courts et un peu plus épais : le 4^e presque carré : les 5^e à 6^e sensiblement, les 7^e à 10^e fortement transverses : le dernier assez épais, à peine aussi long ou un peu moins long que les 2 précédents réunis, courtement obovale, mousse au sommet.

Prothorax sensiblement transverse, d'un cinquième environ plus large que long ; aussi large ou presque aussi large en avant que les élytres ; faiblement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que celles-ci ; à peine échancré au sommet avec les angles antérieurs infléchis et presque droits ; paraissant, vu de dessus, légèrement arqué en avant sur les côtés, avec ceux-ci, vus latéralement, subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subarrondis ; très-légèrement arrondi à sa base avec celle-ci parfois subsinueusement tronquée au devant de l'écusson : peu convexe ; légèrement et parcimonieusement pubescent ; finement, très-légèrement et peu ponctué ; entièrement d'un rouge assez clair et brillant.

Écusson plus ou moins voilé, d'un noir de poix brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse ; de la longueur du prothorax ou à peine aussi longues ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière, avec les côtés subrectilignes ou à peine arqués ; simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical avec l'angle sutural presque droit ; distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque et en outre distinctement et largement subimpressionnées sur les côtés de celui-ci, ce qui fait paraître les régions suturale et humérale un peu plus élevées ; finement, brièvement et parcimonieusement pubescentes ; assez densément, fortement et subrapeusement ponctuées ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres, de 3 à 4 fois plus prolongé que celles-ci ; subarcuément subélargi et subépaissi postérieurement ; subconvexe à sa base, plus fortement en arrière ; très-finement et très-parcimonieusement pubescent avec quelques longs cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; finement, légèrement et très-lâchement ponctué sur les 3 premiers segments, presque lisse sur les autres ; d'un noir de poix très-brillant avec l'extrémité du 5^e segment et les suivants roussâtres. *Les 3*

premiers assez fortement, le 4^e non ou à peine impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions lisse ; le 5^e un peu ou parfois sensiblement plus grand que le précédent, largement tronqué ou quelquefois à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le 6^e peu saillant ; celui de l'*armure* souvent caché.

Dessous du corps finement et parcimonieusement pubescent, d'un noir de poix très-brillant, avec le sommet du ventre roussâtre, le prosternum et le mésosternum d'un roux ferrugineux ou testacé. *Métasternum* subconvexe, subdéprimé et parcimonieusement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, finement, peu densément et subrâpeusement ponctué, à 5^e arceau non ou à peine moins long que le précédent : le 6^e légèrement saillant, obtusément angulé dans le milieu de son bord apical.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, droits ou presque droits : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* subfiliformes, finement et assez longuement ciliés en dessous, plus rarement en dessus : les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts : les *postérieurs* subballongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à 1^{er} article subballongé, les 2^e à 4^e subégaux ou graduellement un peu plus courts.

PATRIE. Cette espèce se trouve assez communément, à l'ombre, parmi les mousses et les vieux fagots, dans les pays de bois et de montagnes : les environs d'Izeron près Lyon, de Tarare, le Mont-d'Or en Auvergne, le Bugey, la Grande-Chartreuse, les cimes du Beaujolais, le Mont-Pilat, etc.

Obs. La variété *a* offre le 1^{er} et parfois les 2 premiers segments de l'abdomen de la même couleur que le prothorax.

Peut-être doit-on faire rentrer dans ce genre l'espèce suivante dont nous ne connaissons que la description :

2. *Pachygluta rugatipennis*. PERRIS.

Aptère, allongée, grêle, assez luisante, un peu convexe, vêtue d'une assez longue pubescence jaune ; testacée, 4^e et 5^e segments de l'abdomen d'un noir de poix.

Leptusa rugatipennis. Perris, Ann. Soc. Ent. Fr. 1865, 183, 3. — *De Marseul*, Ab. VIII, 1871, 137, 27.

Long. 2 mill.

Tête orbiculaire, convexe, obsolètement fovéolée au milieu du front, à points fins et peu nombreux.

Antennes assez fortement en massue, 2^e article cylindrique, 3^e obconique à peine plus long mais plus large, pénultièmes fortement transverses, dernier ovale, égal aux deux précédents ensemble.

Yeux petits, à peine saillants, noirs.

Prothorax transverse, près de moitié plus large que la tête, dilaté arrondi jusqu'au tiers sur les côtés, ensuite rétréci presque en ligne droite, qui est rebordée et tronquée avec les angles postérieurs obtus; dos convexe avec une impression ou un sillon, couvert d'une plus forte ponctuation, très-serrée et un peu rugueuse.

Ecusson ponctué.

Elytres de la longueur du prothorax mais plus étroites, parallèles, déprimées, tronquées au bout, avec les angles postérieurs un peu saillants; ponctuation rugueuse, forte et serrée.

Abdomen légèrement dilaté jusqu'au delà du milieu, atténué vers le bout, 3 premiers segments assez fortement mais moins densément ponctués, avec une impression transverse à la base; les autres pointillés.

PATRIE. Landes, Mont-de-Marsan, en mai, dans une vieille souche de pin, habitée par la *Formica pubescens*.

Obs. Toujours facile à reconnaître à la largeur du prothorax, dont le maximum est au tiers, et surtout à la forte ponctuation des élytres formant des rides obliques et un peu ondulées, ainsi qu'à sa longue pubescence.

Nous n'avons pas vu cette espèce. D'après la forme parallèle et le développement de ses élytres, nous avons cru devoir la colloquer dans le genre *Pachygluta*, bien qu'elle s'en éloigne par la forme du prothorax.

Genre *Arena*, ARÈNE, Fauvel.*Fauvel*, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, p. 292.*Étymologie* : *Arena*, nom mythologique.CARACTÈRE. *Corps* allongé, linéaire, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, épaisse, de la largeur du prothorax, nullement resserrée à sa base, subtriangulairement rétrécie en avant, saillante, légèrement inclinée. *Tempes* avec un fin rebord latéral arqué. *Epistome* subtronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, assez robustes, simples à leur pointe, mutiques intérieurement, fortement arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, de 4 articles : le 3^e à peine plus long que le 2^e, sensiblement renflé vers son sommet : le dernier petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* très-petits, de 3 articles. *Menton* assez grand, transverse, trapéziiforme, plus étroit en avant, subsinueusement tronqué à son bord apical.

Yeux petits, subovaires, non saillants, situées loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes courtes, insérées dans une petite fossette peu profonde (1); légèrement épaissies vers leur extrémité ; de 11 articles ; les deux premiers suballongés et le 3^e oblong ; le 1^{er} à peine épaissi, en massue subcylindrique : les 2^e et 3^e obconiques : le 4^e à peine, les 5^e à 10^e plus ou moins fortement transverses, non contigus, le dernier grand, ovulaire ou obturbiné.

Prothorax en carré subtransverse, faiblement rétréci en arrière et à angles obtus ou arrondis ; largement et obtusément tronqué au sommet ; subarrondi à sa base ; très finement ou à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, qui, vus latéralement, paraissent subrectilignes ou à peine sinués au devant des angles postérieurs. *Repli inférieur* assez

(1) Cette fossette, dans sa partie supérieure, joint le bord antéro-interne des yeux.

large, visible vu de côté, en forme de triangle à sommet obtus, sub-émoussé et situé un peu en arrière de la base externe des hanches antérieures.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres formant ensemble un carré sensiblement transverse, sub-tronquées au sommet, à peine sinuées à celui-ci vers leur angle postéro-externe, simples et presque droites sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, à bord interne presque rectiligne.

Epaules peu saillantes.

Prosternum très-peu développé au devant des hanches antérieures, entre lesquelles il offre un angle peu prononcé. *Mésosternum* en forme d'angle assez aigu et prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* soudés au mésosternum; *médiépimères* peu développées. *Métasternum* court, à peine aussi long dans sa partie resserrée que la saillie des hanches postérieures, faiblement angulé entre celles-ci et plus fortement entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez larges, subparallèles; *postépimères* médiocres, subtriangulaires.

Abdomen médiocrement allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres, subparallèle, subconvexe en dessus; assez fortement rebordé sur les côtés; pouvant légèrement se redresser en l'air; avec les 4 premiers segments subégaux et le 5^e à peine plus court, le 6^e peu saillant rétractile, celui de l'armure caché: les 3 premiers sensiblement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, avec les arceaux subégaux, le 5^e à peine plus court, le 6^e peu saillant, rétractile.

Hanches assez fortement développées. *Les antérieures* coniques, un peu obliques, saillantes, contiguës au sommet, à peine renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* peu saillantes, conico-subovales, obliquement disposées, contiguës au sommet. *Les postérieures* subcontiguës intérieurement à leur base, légèrement divergentes à leur extrémité, à *lame supérieure* presque nulle en dehors, assez subitement dilatée en dedans en forme de cône; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, subparallèle ou à peine rétrécie en dehors.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes: *les postérieurs* assez grands, ovales-oblongs, subacu-

minés. *Cuisses* débordant médiocrement les côtés du corps, subcomprimées, à peine ou faiblement élargies dans leur milieu, à peine ou non rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* aussi longs que les cuisses, assez grêles, presque droits, sublinéaires ou un peu rétrécis à leur base; distinctement ciliés mais non spilosules sur leur tranche supérieure, munis au bout de l'inférieure de 2 petits éperons grêles. *Tarses* courts, subfiliformes; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5: *les antérieurs et intermédiaires* avec les 3 premiers articles courts, subégaux, et le dernier assez épais, subégal à tous les précédents réunis: *les postérieurs* un peu plus allongés, avec le 1^{er} article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis, les 2^o à 4^e assez courts, subégaux, le dernier assez épais, subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, fortement recourbés et infléchis.

Obs. Ce genre, créé par M. Fauvel à qui la science doit tant d'observations intéressantes, se rapproche des genres *Phytosus* et *Actosus*. Il s'en distingue par sa forme un peu plus parallèle; par son abdomen moins allongé et à 5^e segment moins grand; par ses tibias antérieurs et intermédiaires à cils assez raides mais non spiniformes; par ses tarses postérieurs moins courts et à 1^{er} article assez allongé, etc.

Ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles des deux genres susnommés. Sa taille est petite.

***Arena Octavii*. FAUVEL.**

Allongée, linéaire, finement pubescente, d'un noir de poix, avec les antennes, le prothorax, les élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux châtain. Tête aussi large que le prothorax, assez grossièrement ponctuée. Prothorax subtransverse, faiblement rétréci en arrière, finement et densément pointillé. Elytres transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, assez finement et assez densément pointillées. Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres, assez brillant, parcimonieusement pubescent, parcimonieusement et isolément pointillé, subparallèle.

Arena Octavii. FAUVEL, Ann. Soc. Ent. Fr. 1862, p. 292.

Long. 0,0022 (1. l.); — larg. 0,0004 (1/5 l.)

Corps allongé, étroit, parallèle, subdéprimé, un peu brillant; finement pointillé; recouvert d'une fine pubescence soyeuse, cendrée et couchée.

Tête épaisse, aussi large que le prothorax, finement pubescente, assez grossièrement et assez densément ponctuée, d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe, offrant sur sa ligne médiane un étroit espace lisse, et en avant 2 légères impressions. *Epistome* subconvexe, séparé du front par une arête sinuée et obsolète. *Labre* d'un roux de poix brillant, avec quelques cils pâles à son sommet. *Parties de la bouche* d'un testacé de poix, avec les *mandibules* d'un roux ferrugineux.

Yeux irrégulièrement subovales, brunâtres, parfois livides et submicacés

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement pubescentes et distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; entièrement d'un roux testacé avec l'extrémité parfois à peine plus foncée; à 1^{er} article à peine épaissi, en massue suballongée et subcylindrique: les 2^e et 3^e obconiques: le 2^e presque aussi long et à peine moins épais que le 1^{er}: le 3^e oblong, un peu moins allongé et un peu plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais: les 4^e à 10^e submoniliformes: le 4^e subglobuleux ou à peine transverse: les 5^e et 6^e sensiblement, les 7^e à 10^e fortement transverses: le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovale ou ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax en carré subtransverse, faiblement rétréci en arrière où il est à peine plus étroit que les élytres; largement et obtusément tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et arrondis; faiblement arqué en avant sur les côtés qui, vus de dessus, paraissent subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont subarrondis et obtus, bien que assez marqués; subarrondi à sa base avec le rebord de celle-ci parfois subinterrompu ou obsolète au devant de l'écusson; à peine convexe, mais marqué sur sa ligne médiane d'une impression très-faible, subsulciforme, transversalement élargie et plus prononcée vers sa base; fine-

ment et médiocrement pubescent; finement et densément pointillé avec les intervalles des points paraissant comme très-finement chagrinés; d'un roux châtain un peu brillant.

Ecusson subpubescent, pointillé, d'un roux châtain un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré sensiblement transverse; d'un quart environ moins longues que le prothorax; subparalles et subrectilignes sur les côtés; simultanément et subangulairement subéchancrées au milieu de leur bord apical tout-à-fait vers la suture; déprimées sur leur disque; finement et médiocrement pubescentes; un peu moins finement et un peu moins densément pointillées que le prothorax; entièrement d'un roux châtain et un peu brillant. *Epaules* subarrondies.

Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres, environ 3 fois et 1/2 plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés on à peine atténué tout à fait vers son sommet; subconvexe sur le dos; revêtu d'une pubescence fine et peu serrée, plus longue que celle du reste du corps; parcimonieusement et obsolètement pointillé; d'un noir de poix assez brillant avec le bord apical des premiers segments parfois moins foncé, le sommet du 5^e et le suivant roussâtres. *Les 3 premiers segments* sensiblement, le 4^e à peine impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions un peu plus lisse: le 5^e à peine moins grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle: le 6^e obtusément arrondi au sommet.

Dessous du corps finement et médiocrement pubescent, d'un noir de poix brillant avec le sommet du ventre roussâtre. *Métasternum* subconvexe, obsolètement et assez densément ponctué. *Ventre* convexe, un peu plus fortement et subrâpeusement ponctué, avec la ponctuation devenant un peu moins dense en arrière: le 1^{er} arceau en partie voilé par les hanches postérieures: le 5^e à peine moins grand que le précédent: le 6^e tantôt obtusément arrondi (♀), tantôt sensiblement arrondi et dépassant un peu le segment abdominal correspondant (♂).

Pieds assez courts, soyeusement pubescents, distinctement pointillés, d'un roux de poix châtain un peu brillant. *Tibias* assez grêles: *les postérieurs* presque droits: *les antérieurs et intermédiaires* distinctement ciliés sur leur tranche supérieure, avec les cils assez raides mais non

spiniformes. *Tarses* courts subfiliformes, distinctement ciliés, plus fortement en dessous: *les postérieurs* plus allongés, mais, en tous cas, sensiblement moins longs que les tibias; à 1^{er} article suballongé, presque aussi long que les deux suivants réunis, les 2^o à 4^o assez courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce se prend sur le sable de la mer, dans le Calva-dos, d'où nous l'avons reçue de M. Fauvel.

CINQUIÈME RAMEAU.

PHYTOSATES.

CARACTÈRES. *Corps* petit, allongé, sublinéaire. *Tête* assez grande, de la largeur du prothorax, non portée sur un cou grêle, non resserrée à sa base, assez saillante. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral. *Palpes labiaux* de 3 articles. *Antennes* très-peu allongées. *Prothorax* distinctement rétréci en arrière. *Elytres* courtes ou très-courtes. *Abdomen* sub-é-argi postérieurement *Prosternum* à peine développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* en angle plus ou moins aigu. *Hanches intermédiaires* contiguës à leur sommet. *Tibias antérieurs et intermédiaires* fouisseurs, armés sur leur tranche supérieure d'une série de petites épines. *Tarses* courts, tous beaucoup moins longs que les tibias: *les postérieurs* avec les 4 premiers articles assez courts et subégaux.

Obs. Nous ne discuterons pas longuement la valeur du rameau des *Phytosates*, bien reconnaissable à ses tibias antérieurs et intermédiaires fouisseurs, et à ses tarses courts: caractères qui ne se retrouvent dans aucun autre et qui justifient du reste ses habitudes et sa manière de vivre toute particulière, bien différente de celle des autres *Bolitocharaires*. En effet, tandis que la plupart de ceux-ci sont fungicoles, nos *Phytosates* semblent faire exception et fréquenter exclusivement le littoral de la mer, où ils se tiennent cachés dans le sable, sous les pierres, sous les algues ou autres plantes marines.

Ce rameau réunit deux genres qui offrent une grande similitude de faciès et de mœurs, et dont voici les distinctions principales :

<i>Metasternum</i>	}	assez développé, plus long dans sa partie la plus resserrée que la saillie des hanches postérieures qui sont assez fortement distantes des intermédiaires. <i>Postépisternums</i> à bord interne subparallèle au repli des élytres : celles-ci courtes.	<i>Phytosus</i> .
		très-court, beaucoup moins long dans sa partie la plus resserrée que la saillie des hanches postérieures, qui sont alors très-rapprochées des intermédiaires. <i>Postépisternums</i> à bord interne divergeant du repli des élytres : celles-ci très-courtes.	<i>Actosus</i> .

Genre *Phytosus*, PHYTOSE; Curtis.

Curtis. Brit. Ent. XV, p. 718.

Étymologie : $\Phi\upsilon\tau\omicron\varsigma$, plante.CARACTÈRES. *Corps* allongé, linéaire, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, épaissie, presque de la largeur du prothorax, non resserrée en arrière, subtriangulairement rétrécie en avant, saillante, à peine inclinée. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral subarqué et obsolète. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* légèrement saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, subfalciformes et arquées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de 4 articles : le 3^e plus long que le 2^e, en masse allongée : celui-ci subarqué, un peu renflé vers son extrémité : le dernier court, étroit, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : le 2^e un peu plus court que le 1^{er} : le dernier aussi long que le 2^e, mais un peu plus grêle, subcylindrique. *Menton* grand, transverse, trapézoïdiforme, un peu plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux assez grands, subarrondis ou à bord postéro-externe un peu aplati; situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes courtes ou assez courtes, insérées dans une petite fossette assez profonde et subarrondie (1); légèrement épaissies vers leur extrémité; de 11 articles : le 1^{er} allongé, à peine ou non épaissi : le 2^e subal-

(1) Cette fossette, dans sa partie supérieure, joint presque le bord antéro-interne des yeux.

longé, obconique : le 3^e court ou assez court, subglobuleux ou suboblong : les 4^e à 10^e plus ou moins fortement transverses, non contigus : le dernier grand, courtement ovalaire.

Prothorax à peine aussi long que large ou subtransverse; sensiblement rétréci en arrière où il est évidemment plus étroit que les élytres; tronqué en avant avec les angles antérieurs plus ou moins obtus et infléchis; antérieurement arqué sur les côtés avec les angles postérieurs obtus; largement arrondi à sa base; très-finement et à peine rebordé sur celle-ci et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, subsinué postérieurement et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, bien visible, vu de côté, en forme de large triangle à sommet interne arrondi et venant s'appliquer sur la naissance extérieure des hanches antérieures.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres formant ensemble un carré régulier ou parfois subtransverse; tronquées ou faiblement et simultanément échancrées à leur bord apical; non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, presque d'égale largeur partout, à bord interne presque droit. *Epaules* assez saillantes.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures, offrant seulement entre celles-ci une lame en forme de petit triangle transverse et à ligne médiane subélevée. *Mésosternum* petit, caché, rétréci postérieurement en angle aigu ou acuminé. *Médiépisternums* assez grands, soudés au mésosternum; *médiépimères* petites. *Métasternum* assez développé, beaucoup plus long dans sa partie la plus resserrée que la saillie des hanches postérieures, subtransversalement coupé en arrière; à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci; visiblement avancé en angle assez aigu entre les intermédiaires. *Postépisternums* étroits, subparallèles au repli des élytres; *postépimères* cachées ou peu visibles.

Abdomen allongé, un peu plus étroit à sa base que les élytres, subparallèle ou à peine élargi postérieurement; subconvexe en dessus; fortement rebordé sur les côtés; pouvant légèrement se redresser en l'air; avec le 2^e segment basilaire en majeure partie apparent, les 4 suivants

subégaux et sensiblement impressionnés en travers à leur base, le 5^e beaucoup plus grand, le 6^e assez saillant, rétractile, celui de l'armure distinct. *Ventre* convexe, avec les 3 premiers arceaux subégaux et un peu resserrés à leur base, le 4^e un peu plus court et le 5^e plus grand, le 6^e assez saillant.

Hanches très-développées, coniques. *Les antérieures* un peu obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, contiguës à leur sommet, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* peu saillantes, subobliquement disposées, contiguës à leur sommet. *Les postérieures* contiguës intérieurement à leur base, légèrement divergentes à leur extrémité; à *lame supérieure* presque nulle en dehors, mais brusquement dilatée en dedans en cône subhorizontal; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, rétrécie de dedans en dehors.

Pieds courts. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, subcunéiformes : *les postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés et subarrondis au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, subcomprimées, un peu élargies dans leur milieu, à peine ou non rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* à peine aussi longs que les cuisses, rétrécis à leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons peu distincts; *les antérieurs et intermédiaires* distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : *les antérieurs* subarqués sur celle-ci, élargis vers leur extrémité : *les intermédiaires* subarqués seulement à leur base : *les postérieurs* presque droits, sublinéaires, multiques ou simplement pubescents. *Tarses courts*, assez épais; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5 : *les antérieurs et intermédiaires* avec les 3 premiers articles courts, subégaux, et le dernier épais, presque aussi long que les deux précédents réunis : *les postérieurs* avec les 4 premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier épais, à peine plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, sensiblement recourbés, infléchis.

Obs. Outre le développement du mésosternum, son caractère principal, ce genre offre encore ses élytres beaucoup moins courtes que dans le genre *Actosus*; son métasternum à lame médiane en angle plus aigu et plus prolongé; ses postépimères moins développés; ses hanches postérieures un peu moins grandes, moins saillantes, à *lame supérieure*

subhorizontale; ses trochanters postérieurs un peu moins grands, plus détachés et moins acuminés au sommet; ses cuisses un peu plus élargies dans leur milieu, ses tibias antérieurs et intermédiaires un peu plus fortement spinosules. Les pieds paraissent un peu plus courts dans toutes leurs parties; les postépisternums ont leur bord interne subparallèle au repli des élytres, ce qui, avec le caractère du métasternum, constitue une différence essentielle, etc.

Les deux espèces du genre peuvent être caractérisées ainsi :

- a. *Antennes* courtes, à 3^e article subglobuleux, les 6^e à 10^e très-fortement transverses. *Prothorax* sensiblement rétréci en arrière. *Elytres* carrées, à peine moins foncées vers leur extrémité..... *Spinifer*
- a a. *Antennes* moins courtes, à 3^e article suboblong, obconique, les 6^e à 10^e fortement transverses. *Prothorax* légèrement rétréci en arrière. *Elytres* subtransverses, largement d'un rouge orangé vers leur angle sutural..... *Semilunaris*

1. *Phytosus spinifer*. CURTIS.

Allongé, subdéprimé, linéaire, finement pubescent, d'un noir peu brillant avec les élytres graduellement un peu plus claires vers leur extrémité, le bout de l'abdomen parfois un peu roussâtre, les antennes, les tibias et les tarsi d'un testacé de poix. Tête à peine moins large que le prothorax, distinctement ponctuée. Prothorax presque aussi long que large, sensiblement rétréci en arrière où il est plus étroit que les élytres, très-obsolètement pointillé. Elytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, densément et obsolètement pointillées. Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, un peu plus brillant que celles-ci, éparsément pubescent et légèrement pointillé, subparallèle ou à peine élargi en arrière.

♂ *Le 5^e arceau ventral* sinué dans le milieu de son bord apical. *Le 6^e* prolongé au sommet en angle mousse.

♀ *Le 5^e arceau ventral* tronqué à son bord apical. *Le 6^e* subarrondi au sommet.

Phytosus spinifer. Curtis, Brit. Ent. XV, pl. 718; — *Erichson*, Gen. et Spec. Staph. 173. 1; — *Fairmaire et Laboulbène*, Faun. Ent. Fr. 1. 467. 1; — *Kraatz*, Ins. Deut. II, 44.

Long. 0,0022 (1 l.); — larg. 0,00035 (1/6 l.).

Corps allongé, subparallèle, subdéprimé, obscur, revêtu d'une fine pubescence cendrée et couchée, plus dense sur la tête, le prothorax et les élytres.

Tête épaisse, presque carrée, à peine moins large que le prothorax; finement pubescente, distinctement ponctuée avec la partie antérieure plus lisse. *Front* large, subconvexe. *Epistome* assez convexe. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix un peu brillant et parfois un peu roussâtre, offrant en avant quelques longs cils pâles. *Parties de la bouche* roussâtres avec le pénultième article des *palpes maxillaires* un peu rembruni et les *mandibules* encore plus foncées.

Yeux irrégulièrement arrondis, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité; très-finement pubescentes et à peine pilosellées; d'un testacé de poix assez clair avec leur extrémité parfois un peu rembrunie; à 1^{er} article non ou à peine épaissi, en massue allongée: le 2^e suballongé, obconique, un peu moins long mais aussi renflé à son sommet que le 1^{er}: le 3^e subglobuleux, beaucoup plus court et un peu plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement plus épais, non contigus, très-fortement transverses, avec les 4^e et 5^e néanmoins un peu moins fortement, étant plus étroits: le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax presque aussi long que large; en forme de carré sensiblement rétréci en arrière où il est évidemment plus étroit que les élytres, tronqué au sommet avec les angles antérieurs obtus et infléchis; sensiblement arqué en avant sur les côtés qui, vus de dessus, paraissent subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et émoussés; à peine arrondi à sa base; subdéprimé sur le dos et parfois longitudinalement et obsolètement subimpressionné au devant de l'écusson; finement et assez densément pubescent; très-obsolètement densément et finement pointillé et comme chagriné; d'un noir peu brillant.

Ecusson à peine pubescent, très-finement pointillé surtout vers sa base, obscur.

Elytres formant ensemble un carré assez régulier; sensiblement plus longues que le prothorax; presque droites sur les côtés; subdéprimées; finement et assez densément pubescentes; densément, finement et subrugueusement pointillées; d'un noir de poix peu brillant, devenant parfois un peu roussâtre en arrière et sur les côtés. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres, 3 fois et 1/2 plus prolongé que celles-ci; subparallèle ou graduellement mais faiblement subélargi vers son extrémité: longitudinalement assez convexe sur le dos; finement et peu densément pubescent avec quelques cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments; à peine ou très-légèrement sétosellé sur les côtés; légèrement pointillé avec le 5^e segment un peu plus finement et plus densément; d'un noir de poix assez brillant avec le segment de l'armure et parfois celui qui le précède souvent un peu roussâtres. *Le 2^e segment basilaire* en majeure partie apparent: *les 4 premiers* sensiblement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base avec le fond des sillons presque lisse: *le 5^e* plus grand que le précédent, à peine impressionné le long de sa base, muni à son bord apical d'une fine membrane blanchâtre: *le 6^e* finement pointillé: *celui de l'armure* subgivalement et obtusément prolongé.

Dessous du corps finement et médiocrement pubescent, finement et densément pointillé, d'un noir assez brillant. *Prosternum* parfois d'un roux de poix foncé. *Métasternum* subconvexe, mais longitudinalement subdéprimé sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, avec les intersections des segments ciliées, surtout sur leurs côtés, de poils blanchâtres un peu plus longs et plus distincts: *les 3 premiers* un peu resserrés à leur base avec l'étranglement un peu plus lisse: *le 5^e* tronqué (♀) ou sinué (♂) à son bord apical: *le 6^e* subarrondi (♀) ou subangulé (♂) à son sommet.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un testacé de poix, avec les hanches antérieures et intermédiaires et parfois le sommet des postérieurs un peu roussâtres, les cuisses noires et l'extrémité des tibias quelquefois légèrement et plus ou moins largement rembru-

nie. *Tibias antérieurs* subélargis, subarqués sur leur arête supérieure, à épines obscures et un peu inclinées : *les intermédiaires* subarqués seulement à leur base, à épines obscures mais presque perpendiculaires. *Tarses courts*, assez épais, sublinéaires, finement et assez brièvement ciliés : *les postérieurs* un peu moins courts que les autres, beaucoup moins longs que les tibias.

PATRIE. Cette espèce se rencontre sous les plantes marines, sur les plages recouvertes par la marée, dans tout le nord de la France : Calais, Dunkerque, Calvados, etc.

Phytosus semilunaris. MULSANT et REY.

Allongé, linéaire, subdéprimé, très-finement pubescent, d'un noir presque mat avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les antennes et les pieds d'un roux testacé, et une grande tache apicale semilunaire et commune aux deux élytres d'un rouge orangé. Tête un peu moins large que le prothorax, légèrement ponctuée. Prothorax à peine aussi long que large; un peu rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres, subimpressionné vers sa base, très-finement et densément pointillé. Élytres subtransverses, un peu moins longues que le prothorax, finement et densément pointillées. Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, subparallèle ou faiblement élargi en arrière, assez brillant, subéparsément pubescent et finement ponctué. Tarses courts.

Phytosus semilunaris, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, 173.

Long. 0,0026 (1 l. 1/5); — Larg. 0,00045 (1/5 l.)

Corps allongé, parallèle ou subparallèle, subdéprimé, d'un noir presque mat avec une grande tache orangée, semilunaire et commune aux deux élytres; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris pâle, assez longue, un peu moins serrée sur l'abdomen.

Tête épaisse, à peine arrondie sur les côtés, un peu moins large que le prothorax; très-finement pubescente, assez finement, assez densément et légèrement ponctuée; d'un noir mat ou presque mat. Front large, subconvexe, offrant sur son milieu, surtout dans sa partie anté-

rieure, un espace longitudinal lisse et un peu brillant. *Epistome* assez convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix vers sa base, un peu roussâtre vers son extrémité, inégal ou rugueux vers son sommet avec celui-ci paré de quelques longs cils blonds. *Parties de la bouche* d'un roux testacé avec l'extrême pointe des *mandibules* un peu rembrunie.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et en outre à peine pilosellées; d'un roux testacé avec le dernier article à peine plus foncé: le 1^{er} à peine épaissi en massue allongée: le 2^e suballongé, obconique, un peu moins long mais aussi épais à son extrémité que le 1^{er}: le 3^e suboblong, obconique, une fois moins long mais plus grêle que le 2^e: les 4^e à 10^e graduellement un peu plus épais, non contigus: les 4^e et 5^e modérément, les 6^e à 10^e fortement transverses: le dernier un peu moins long que les 2 précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax à peine aussi long que large, en forme de carré légèrement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs subinfléchis et subobtus; modérément arqué sur les côtés qui, vus de dessus, paraissent subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, largement subsinués au devant des angles postérieurs qui sont obtus et subémoussés; à peine ou largement arrondi à sa base; subdéprimé sur son disque; offrant au devant de l'écusson une impression assez grande mais peu profonde, avec la ligne médiane paraissant finement canaliculée par l'effet de la divergence des poils en cet endroit; très-finement et assez densément pubescent; très-finement, densément, et légèrement pointillé; entièrement d'un noir mat en dessus avec le *repli inférieur* moins foncé.

Ecusson presque glabre, presque lisse et d'un noir de poix assez brillant vers son extrémité.

Elytres formant ensemble un carré subtransverse ou un peu plus large que long; un peu plus longues que le prothorax; subparallèles et subrectilignes sur les côtés; déprimées sur leur disque; très-finement et assez densément pubescentes; offrant en outre à leur bord

apical même de légers cils courts, brillants, pâles, bien distincts et obliquement dirigés de dedans en dehors ; finement et densément pointillées ; d'un noir mat avec une grande tache d'un roux orangé, assez tranchée, semilunaire ou subtriangulaire, commune, couvrant tout le sommet depuis les angles postéro-externes auxquels elle touche à peine, et remontant sur la suture jusqu'au milieu de celle-ci ou au delà. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, environ 3 fois plus prolongé que celles-ci : subparallèle ou faiblement et graduellement élargi vers son extrémité ; légèrement convexe sur le dos ; très-finement pubescent avec la pubescence un peu moins serrée que celle des élytres, et des cils plus longs et plus distincts au bord apical des 4 premiers segments ; offrant en outre, surtout dans sa partie postérieure, quelques légères et rares soies obscures et redressées ; finement et assez densément pontué ; d'un noir assez brillant avec le 6^e segment d'un roux de poix ainsi que l'extrémité du précédent. *Le 2^e basilare* apparent : *les 4 premiers* assez fortement impressionnés en travers à leur base avec le fond des sillons glabre et seulement finement chagriné : *le 5^e* muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : *le 6^e* peu saillant, obtusément arrondi à son bord postérieur : *celui de l'armure* peu distinct.

Dessous du corps finement et modérément pubescent, finement et densément pointillé, d'un noir assez brillant avec le sommet du ventre un peu roussâtre. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation subrâpeuse, à 5^e arceau un peu plus développé que les précédents : le 6^e peu saillant.

Pieds finement pubescents, obtusément pointillés, d'un roux testacé peu brillant avec les hanches à peine plus foncées. *Tibias antérieurs et intermédiaires* subarqués sur leur arête extérieure, à épines longues et subinclinées : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses, simplement ciliés. *Tarses* courts et assez épais, subfiliformes, finement et assez brièvement ciliés en dessous : *les postérieurs* un peu moins courts que les autres, beaucoup moins longs que les tibias.

PATRIE. Cette espèce intéressante a été découverte dans les environs

de Cette, sous les fucus, par M. Valéry Mayet qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

Obs. Elle est un peu plus grande que le *Phytosus spinifer* dont elle se distingue au premier abord par la couleur des élytres. Mais, outre ce caractère susceptible de varier, nous retrouvons dans le *Phytosus sémilunaris* des antennes un peu moins courtes avec leur 3^e article plus développé et les 4^e à 10^e moins fortement transverses. Le prothorax, un peu moins long, est à la fois moins rétréci en arrière et plus sensiblement impressionné sur le milieu de sa base. Les élytres forment ensemble un carré moins régulier ou légèrement transverse, et elles sont un peu plus déprimées. L'abdomen est plus distinctement ponctué et un peu moins convexe avec l'impression basilaire des premiers segments plus large et plus profonde. Enfin la couleur générale est encore plus mate et la pubescence plus fine et un peu plus longue.

Peut-être doit-on rapporter à cette espèce le *Phytosus dimidiatus* de Wollaston (Col. Atl. 1865, 453), ainsi que l'exemplaire capturé au bord de la Méditerranée, aux environs de Perpignan, par M. de Kiesenwetter (Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 412)?

Genre *Actosus*, ACTOSE; Mulsant et Rey.

Étymologie : ἄκτις, rivage.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, subélargi postérieurement, subdéprimé, aptère.

Tête assez grande, épaisse, environ de la largeur du prothorax; nullement resserrée à sa base, subtriangulairement rétrécie en avant, saillante, légèrement inclinée. *Tempes* avec un très-fin rebord latéral subarqué et obsolète. *Epistome* tronqué ou subéchancré en avant. *Labre* transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées, subfalciformes à leur extrémité. *Palpes maxillaires* allongés, de 4 articles : le 3^e un peu plus long que le 2^e, graduellement subépaissi vers son sommet : celui-ci un peu renflé avant le bout : le dernier très-petit, étroit, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles, le 2^e un peu plus court que le 1^{er}, le dernier aussi

long que le 2^e mais plus grêle, subcylindrique ou à peine épaissi à son sommet. *Menton* grand, subtransverse, rétréci en avant, tronqué ou paraissant parfois subéchancré (1) à son bord antérieur. *Tige des mâchoires* angulée à la base.

Yeux assez petits, courtement subovulaires ou subarrondis, très-peu ou faiblement saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, insérées dans une petite fossette très-peu profonde (2); de 11 articles : le 1^{er} assez allongé, à peine épaissi : le 2^e suballongé, obconique : le 3^e beaucoup plus court, obconique ou subglobuleux : les 4^e à 10^e plus ou moins fortement transverses, non contigus : le dernier grand, courtement ovalaire ou obturbiné.

Prothorax aussi long que large, subsinueusement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres; largement tronqué en avant avec les angles antérieurs un peu obtus et infléchis; antérieurement arqué sur les côtés avec les angles postérieurs droits ou presque droits; subtronqué à sa base qui recouvre un peu les élytres; très-finement et à peine rebordé sur celle-là et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci, vu latéralement, sensiblement sinué en arrière et redescendant en avant dès le tiers basilaire. *Repli inférieur* large, bien visible, vu de côté, en forme de triangle à sommet interne arrondi et venant s'appliquer sur la naissance extérieure des hanches antérieures.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres formant ensemble un carré plus ou moins fortement transverse; simultanément subéchancrées à leur bord apical; non distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et

(1) C'est dans plusieurs genres que le menton, dont la surface est longitudinalement subconvexe, paraît, vu de devant, plus ou moins échancré, mais, malgré l'autorité d'Erichson et de Jacquelin du Val, vu perpendiculairement à son disque, il nous a semblé le plus souvent tronqué en ligne droite à son bord antérieur.

(2) Cette fossette joint presque, supérieurement, le bord antéro-interne des yeux.

presque subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* plus large postérieurement, à bord interne subarqué en arrière. *Epaules* peu saillantes.

Prosternum à peine ou non développé au devant des hanches antérieures, offrant seulement entre celles-ci une lame médiane en forme de petit triangle transverse. *Mésosternum* en angle un peu aigu. *Médiépisternums* soudés au mésosternum; *médiépimères* peu développées. *Métasternum* très-court, beaucoup moins long (1) dans sa partie la plus resserrée que la saillie des hanches postérieures; subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical; à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine angulé entre celles-ci, plus sensiblement entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez étroits, divergeant passablement en arrière du repli des élytres; *postépimères* médiocres, triangulaires.

Abdomen allongé, à peine plus étroit à sa base que les élytres; subélargi en arrière, subdéprimé ou subconvexe en dessus; fortement rebordé sur les côtés; pouvant plus ou moins se redresser en l'air; avec les 4 premiers segments subégaux et sensiblement impressionnés en travers à leur base, le 5^e plus grand, le 6^e plus ou moins saillant, rétractile: celui de l'armure presque toujours apparent: le 2^e basilare au moins à moitié découvert. *Ventre* convexe, avec les 4 premiers arceaux subégaux et à peine resserrés à la base, le 5^e plus grand, le 6^e assez saillant.

Hanches toutes très-développées. *Les antérieures* coniques, un peu obliques, saillantes, fortement contiguës, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous. *Les intermédiaires* coniques, peu saillantes, obliquement disposées, contiguës à leur sommet. *Les postérieures* subcontiguës intérieurement à leur base, notablement divergentes à leur extrémité; à *lame supérieure* nulle en dehors, subcylindrico-conique et très-saillante en dedans; à *lame inférieure* transverse, assez large, explanée, rétrécie de dedans en dehors.

(1) Ici le *métasternum* semble avoir perdu de son diamètre antéro-postérieur au profit de l'abdomen, qui est proportionnellement plus allongé que dans les genres voisins.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet : *les postérieurs* beaucoup plus grands, ovales-oblongs, subacuminés à leur sommet. *Cuisses* débordant médiocrement les côtés du corps, subcomprimées, à peine élargies dans leur milieu, non distinctement rainurées en dessous à leur extrémité. *Tibius* aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, plus ou moins rétrécis à leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons assez prononcés : *les antérieurs et intermédiaires* subarqués à la naissance de leur tranche supérieure, avec celle-ci garnie d'une série de petites épines redressées : *les postérieurs* presque droits, mutiques ou simplement pubescents. *Tarses* courts, assez épais, sublinéaires ; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 articles, *les postérieurs* de 5 : *les antérieurs et intermédiaires* avec les 3 premiers articles courts, subégaux (1), et le dernier épais, subégal aux 3 précédents réunis : *les postérieurs* avec les 4 premiers articles assez courts, subégaux et le dernier épais, un peu plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, sensiblement recourbés et infléchis.

Œs. Les espèces de ce genre sont d'une taille très-petite. Elles vivent dans les sables du bord de la mer où elles se meuvent assez lentement.

Le genre *Actosus* ne renferme que deux espèces :

- a. ⁵ Le 3^e article des antennes subglobuleux. *Elytres* un peu plus longues que la moitié du prothorax. *Prothorax* et *élytres* d'un roux testacé, base et extrémité de l'abdomen d'un roux assez obscur : celui-ci subparellèle, assez brillant, parcimonieusement pubescent, absolument et assez densément pointillé. . *balticus*
- aa. Le 3^e article des antennes suboblong, obconique. *Elytres* de la longueur de la moitié du prothorax. *Prothorax*, *élytres* et les deux premiers segments de l'abdomen d'un flave testacé : celui-ci roussâtre à son sommet, subélargi postérieurement, presque nul, densément pubescent, très-densément pointillé. . *nigriventris*.

(1) Le 1^{er} paraît parfois un peu moins court que les suivants.

1. *Actosus balticus*. KRAATZ.

Allongé, linéaire, finement pubescent, d'un roux testacé peu brillant, avec la tête et les 3^e et 4^e segments de l'abdomen d'un noir de poix. Tête presque aussi large que le prothorax, obsolètement et densément pointillée. Prothorax aussi large que long, sensiblement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres, densément et obsolètement pointillé. Elytres transverses, un peu plus longues que la moitié du prothorax, finement et densément pointillées. Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres, un peu plus brillant que celles-ci, éparsément pubescent et obsolètement pointillé, subparallèle.

♂ Le 6^e arceau ventral prolongé en angle mousse et débordant sensiblement le segment abdominal correspondant.

♀ Le 6^e arceau ventral obtusément arrondi ou à peine angulé à son sommet, à peine plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Phytosus nigriventris Faimaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1. 467. 2. (♂).

— Kraatz, Stett. Zeit. 1853, 257, pl. 3. fig. 6.

Phytosus balticus. Kraatz. Berl. Ent. Zeit. 1859. p. 52. — Fauvel. Ann. Soc. Ent. Fr. 1863, 214, pl. 7, fig. 3. i, j.

Long. 0,0023 (1 l.); — larg. 0,0004 (1/5 l.).

Corps allongé, étroit, subparallèle, subdéprimé, peu brillant, finement et densément pointillé; recouvert d'une fine pubescence cendrée, couchée et médiocrement serrée.

Tête épaisse, presque aussi large que le prothorax; finement pubescente; finement, densément, obsolètement et subrugueusement pointillée; d'un noir de poix parfois un peu roussâtre, surtout au devant des antennes. Front large, subconvexe, quelquefois subdéprimé antérieurement, offrant souvent sur sa ligne médiane une ligne longitudinale lisse et obsolète. Epistome assez convexe. Labre d'un roux de poix assez brillant, cilié en avant de quelques soies pâles. Parties de la bouche d'un roux testacé avec la pointe des mandibules d'un noir de poix.

Yeux courtement ovalaires, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; graduellement, légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement pubescentes et à peine pilosellées; entièrement d'un roux testacé; à 1^{er} article à peine épaissi, en massue assez allongée: le 2^e suballongé, obconique, un peu plus court que le précédent, à peine moins épais que celui-ci à son extrémité: le 3^e court, subglobuleux ou turbiné, à peine aussi long que la moitié du 2^e, un peu moins court que le suivant: les 4^e à 10^e fortement transverses, graduellement un peu plus épais: le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, courtement ovalaire, plus ou moins obtus au sommet.

Prothorax aussi large que long; en forme de carré assez sensiblement rétréci en arrière où il est un peu plus étroit que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs assez marqués, un peu obtus et infléchis; antérieurement arqué sur les côtés qui, vus de dessus, paraissent subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont presque droits mais subémoussés à leur sommet; subtronqué ou même à peine subsinué sur le milieu de sa base où le rebord est subinterrompu; subconvexe sur le dos, mais souvent longitudinalement déprimé ou subimpressionné sur sa ligne médiane; finement et médiocrement pubescent; densément et obsolètement pointillé; d'un roux testacé peu brillant.

Ecusson pubescent, subruguleux, d'un roux testacé souvent assez obscur.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse; un peu plus longues que la moitié du prothorax; subparallèles et presque rectilignes sur leurs côtés; subobliquement coupées chacune en dedans postérieurement, de manière à former vers la suture un angle rentrant sensible mais très-ouvert; déprimées sur leur disque; finement et assez densément pubescentes; finement et densément pointillées; entièrement d'un roux testacé. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres, 4 ou 5 fois plus prolongé que celles-ci, subparallèle ou graduellement et très-faiblement élargi vers son extrémité; subconvexe à sa base, assez fortement

convexe postérieurement; finement et parcimonieusement pubescent, à peine sétosellé sur les côtés vers le sommet de chaque segment, plus distinctement cilié de poils pâles le long du bord apical de chacun; obsolètement et assez densément pointillé; assez brillant; d'un roux testacé plus ou moins obscur sur les premiers segments, d'un noir de poix sur les 3^e, 4^e et la base du 5^e, l'extrémité de celui-ci et les deux suivants d'un roux plus ou moins testacé. *Le 2^e segment basilaire* à moitié apparent: *les 4 premiers* assez fortement sillonnés en travers le long de leur base avec le fond des sillons paraissant lisse: *le 5^e* plus grand que le précédent, légèrement sinué au milieu de son bord apical, avec celui-ci muni d'une fine membrane pâle: *le 6^e* obsolètement pointillé, subtronqué ou à peine arrondi au sommet: *celui de l'armure* plus ou moins arrondi au bout.

Dessous du corps finement pubescent, densément et obsolètement pointillé; d'un roux testacé assez brillant avec la base de chaque arceau ventral plus ou moins largement rembruni. *Métasternum* très-court, subconvexe, déclive d'arrière en avant. *Ventre* convexe, avec les intersections ciliées de poils blanchâtres plus longs et plus apparents; quelquefois entièrement d'un noir de poix avec l'extrémité seule roussâtre; *es 3 premiers arceaux* à peine resserrés à leur base: *le 5^e* largement tronqué à son bord apical: *le 6^e* subtronqué au sommet.

Pieds assez courts, finement pubescents, presque lisses, d'un roux testacé parfois assez clair. *Tibias* subcomprimés: *les postérieurs* presque droits ou à peine recourbés en arrière avant leur extrémité: *les antérieurs* subélargis avant leur sommet, subarqués à leur arête supérieure, à épines un peu inclinées: *les intermédiaires* subarqués seulement à leur base, à épines plus redressées. *Tarses* courts, subfiliformes, assez longuement ciliés en dessous: *les postérieurs* un peu moins courts, beaucoup moins longs que les tibias.

PATRIE. Cette espèce est commune sur tout le littoral de la Manche et quelquefois de l'Océan atlantique, sous les fucus et autres plantes marines. Nous l'avons capturée nous-mêmes, au mois de mars, dans les sables des bords de la mer Méditerranée, au lieu dit les Sablettes, aux environs de la Seyne, près de Toulon.

2. *Actosus nigriventris*. CHEVROLAT.

Allongé, sublinéaire, finement pubescent, d'un roux flave et mat, avec la tête, les 3^e, 4^e et 5^e segments de l'abdomen noirs, et le sommet de celui-ci roux. Tête presque aussi large que le prothorax, densément et subrugueusement pointillée. Prothorax aussi large que long, sensiblement rétréci en arrière où il est évidemment plus étroit que les élytres, très-finement et densément pointillé. Elytres fortement transverses, de la longueur de la moitié du prothorax, finement et densément pointillées. Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres, peu brillant, densément pubescent, finement et très-densément pointillé, subélargi vers son extrémité.

♂ 5^e arceau ventral subangulairement sinué au milieu de son bord apical. Le 6^e prolongé en angle prononcé.

♀ 5^e arceau ventral subrectiligne à son bord apical. Le 6^e prolongé à son sommet en angle obtus.

Myrmedonia nigriventris. Chevrolat, Rev. Zool. 1843, p. 42, 9.

Phytosus spinifer mas. Curtis, Brit. Ent. XV, pl. 718; Stephens. Man., p. 417.

Phytosus spinifer fem. Erichson, Gen. et Spec. Staph. 178, 1.

Phytosus nigriventris. Kraatz, Stett. Ent. Zeit XIV, 257, pl. 3, fig. 6; Ins. Deut.

II, 43, 1; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. ent. Fr. 1. 467, 2 (♀); — Jacquelin du Val. Gen. col. Eur. Staph. pl. 3, f. 11.

Long. 0,0027 (1 l. 1/4); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subélargi en arrière, subdéprimé, mat; finement et très-densément pointillé; recouvert d'une fine pubescence cendrée, couchée et serrée.

Tête épaisse, presque aussi large que le prothorax, finement et brièvement pubescente; finement, densément et subrugueusement pointillée; d'un noir de poix mat avec la partie antérieure devenant graduellement roussâtre. Front large, offrant parfois, en arrière sur son milieu, une saillie en forme de faite très-obsolète, souvent nulle ou visible seulement à un certain jour. Epistome longitudinalement convexe, presque

lisse, d'un roux testacé un peu brillant; parfois séparé du front par arête effacée, subarquée en avant et allant d'une antenne à l'autre. *Labre* convexe, lisse, d'un testacé brillant, offrant à son sommet quelques longues soies pâles. *Les autres parties de la bouche* testacées, avec les *mandibules* d'un noir de poix brillant.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis; graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité; très-finement pubescentes et en outre brièvement pilosellées, surtout à leur base, vers le sommet de chaque article; entièrement testacées; à 4^e article à peine épaissi, en massue allongée: le 2^e suballongé, obconique, un peu moins long que le précédent, à peine moins épais que celui-ci à son extrémité; le 3^e suboblong ou à peine plus long que large, obconique, un peu plus long que la moitié du 2^e, sensiblement moins court que le suivant: le 4^e subglobuleux, non ou à peine transverse: les 5^e à 10^e fortement transverses, graduellement un peu plus épais: le dernier presque aussi long que les deux précédents réunis, assez courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax aussi large que long, en forme de carré sensiblement rétréci en arrière, où il est évidemment plus étroit que les élytres; tronqué au sommet avec les angles antérieurs peu marqués, arrondis et infléchis; antérieurement arqué sur les côtés qui, vus de dessus, paraissent subrectilignes en arrière, et, vus latéralement, sinués au devant des angles postérieurs qui sont droits ou presque droits et à peine émoussés au sommet; largement tronqué à la base avec celle-ci légèrement subsinuée au dessus de l'écusson et le rebord basilaire interrompu à cet endroit même; à peine convexe ou subdéprimé sur le dos, mais souvent longitudinalement subimpressionné sur sa ligne médiane avec l'impression parfois obsolète antérieurement, un peu plus large et un peu plus sensible en arrière; finement et densément pubescent; très-finement et densément pointillé; d'un roux flave et mat.

Ecusson en majeure partie recouvert par la base du prothorax, chagriné, d'un roux flave.

Elytres formant un carré très-fortement transverse mais un peu

plus large postérieurement ; de la longueur de la moitié du prothorax ; presque subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical vers la suture ; déprimées sur leur disque ; finement et densément pubescentes ; finement, densément et subrugueusement pointillées ; entièrement d'un roux flave et mat. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres ; au moins 6 fois plus prolongé que celles-ci ; graduellement et faiblement élargi jusqu'au sommet du 4^e segment après lequel il se rétrécit un peu ; subdéprimé à sa base, subconvexe en arrière ; finement et densément pubescent avec des cils pâles plus longs et plus apparents sur le bord apical des segments ; finement, très-densément et subrugueusement pointillé ; mat ou peu brillant ; d'un roux flave antérieurement avec les 3^e, 4^e et 5^e segments noirs, l'extrémité de celui-ci et les deux suivants roussâtres. *Le 2^e segment basilaire* parfois en majeure partie caché : *les 4 premiers* sensiblement impressionnés en travers le long de leur base avec le fond des impressions finement pointillé : *le 5^e* à peine impressionné en travers à sa base, beaucoup plus grand que le précédent, subsinué sur le milieu de son bord apical avec celui-ci muni d'une très-fine membrane pâle, souvent à peine apparente : *le 6^e* obtusément tronqué, *celui de l'armure* subarrondi au sommet.

Dessous du corps finement et assez densément pubescent ; finement, très-densément et subrugueusement pointillé ; d'un roux flave un peu brillant avec les 3^e, 4^e et 5^e arceaux d'un noir de poix, le sommet de ce dernier un peu roussâtre et les deux suivants d'un roux testacé. *Mé-tasternum* très-court, à peine convexe, déclive d'arrière en avant. *Ventre* convexe avec les 3 premiers arceaux non ou à peine resserrés à leur base : *le 5^e* largement tronqué à son bord postérieur : *le 6^e* prolongé à son sommet en angle plus ou moins prononcé.

Pieds assez courts, finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux flave. *Tibias* subcomprimés : *les postérieurs* presque droits : *les antérieurs* parfois subélargis, à peine subarqués à leur tranche supérieure, à épines un peu inclinées : *les intermédiaires* subarqués seulement vers leur base, à épines un peu plus redressées. *Tarses* courts,

subfiliformes, longuement ciliés en dessous : *les postérieurs* un peu moins courts, beaucoup moins longs que les tibias.

PATRIE. Cette espèce, un peu moins répandue que la précédente, se trouve de la même manière sur le littoral de la Manche. Nous l'avons reçue du Calvados, de MM. Fauvel et de Mathan.

Genre *Autalia*, AUTALIE, Marnnerheim.

Marnnerheim, Brach., p. 87.

Étymologie : *αὐτός*, lui-même.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, assez étroit, peu convexe, ailé.

Tête suborbiculaire, un peu plus large que le prothorax ; fortement et brusquement étranglée à sa base, portée sur un cou grêle et beaucoup moins large que la moitié de son plus grand diamètre ; très-saillante, subhorizontale ou à peine inclinée. *Tempes* latéralement mutiques. *Épistome* subtronqué en avant. *Labre* assez grand, fortement transverse, obtusément ou même subsinueusement tronqué à son bord apical. *Mandibules* petites, non saillantes, simples à leur sommet, mutiques en dedans, arquées. *Palpes maxillaires* médiocrement allongés, de 4 articles ; le 3^e subégale au 2^e, légèrement épaissi vers son extrémité : le dernier petit, très-grêle, subulé, presque aussi long que la moitié du précédent. *Palpes labiaux* très-petits, peu distincts, ne paraissant que de 2 articles : le 1^{er} subcylindrique : le 2^e court et un peu plus étroit, subépaissi vers son sommet. *Menton* assez grand, trapézoïdiforme, paraissant à peine plus long que large ; un peu plus étroit en avant ; profondément et aigument incisé au milieu de son bord apical jusque près de la moitié de sa longueur. *Tige des mâchoires* non saillante à la base.

Yeux assez grands, subarrondis, un peu saillants, situés loin du bord antérieur du prothorax.

Antennes médiocrement allongées ; légèrement épaissies vers leur extrémité ; insérées dans une petite fossette assez profonde (1) ; de 11

(1) Cette fossette joint, supérieurement, le bord antéro-interne des yeux.

articles : les 3 premiers assez allongés : le 1^{er} subcylindrique, non ou à peine épaissi : les 2^e et 3^e obconiques : le 4^e non ou à peine, les 5^e à 10^e plus ou moins transverses et fortement contigus : le dernier assez grand, obturbiné.

Prothorax notablement plus étroit que les élytres ; presque carré mais brusquement atténué vers son sommet avec les angles antérieurs effacés ou réfléchis en dessous, ce qui les fait paraître très-largement arrondis vus de dessus ; étroitement tronqué ou subangulairement sinué à l'insertion du cou ; subtronqué ou à peine arrondi en arrière, avec les angles postérieurs assez marqués et presque droits ; finement rebordé sur les côtés et à sa base, sexfovéolé au devant de celle-ci, avec ceux-là subsinués vus latéralement et redescendant rejoindre le repli inférieur avant le sommet. *Repli inférieur* très-large, subconvexe, très-apparent vu de côté ; en forme de triangle dont le sommet, largement arrondi, vient s'appliquer sur la base externe des hanches, et dont le côté antérieur prend naissance seulement vers le tiers des bords latéraux.

Ecusson petit, triangulaire, subarrondi ou subarcuément tronqué au sommet.

Élytres assez grandes, formant ensemble un carré assez régulier ; tronquées ou parfois simultanément subéchancrées au sommet ; à peine sinuées vers leur angle postéro-externe ; subarrondies et non rebordées sur leurs côtés ; fovéolées à leur base. *Repli latéral* assez large, à bord interne à peine arqué. *Epaules* assez saillantes.

Prosternum sensiblement développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle subconvexe en avant et rétréci à son sommet en pointe subcarinulée. *Mésosternum* subexcavé, prolongé en son milieu en forme d'angle transverse, court, finement relevé en carène sur sa ligne médiane, à sommet très-ouvert et presque mousse. *Médiépisternums* assez grands ; *médiépimères* très-peu développées. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord apical, subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle assez prononcé. *Postépisternums* étroits, à côté interne à peu près subparallèle au repli des élytres. *Postépimères* très-réduites, triangulaires.

Abdomen suballongé, beaucoup plus étroit à sa base que les élytres; plus ou moins élargi et subarrondi en arrière sur les côtés; très-légèrement convexe en dessus; assez fortement et assez épaissement rebordé latéralement; pouvant facilement se recourber en dessus; avec les segments apparents subégaux ou le 5^e un peu moins grand: les 3 premiers fortement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base: le 6^e non ou peu saillant, rétractile: celui de l'armure plus ou moins caché. *Ventre* très-convexe, avec les 3 premiers arceaux grands, étranglés à leur base: les 2 suivants graduellement plus courts: le 6^e peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, un peu renversées en arrière, convexes en avant, planes en dessous, contiguës. *Les intermédiaires* assez grandes, non ou peu saillantes, subovalaires, subobliquement disposées, légèrement distantes à leur base, subcontiguës à leur sommet. *Les postérieures* assez développées, contiguës ou subcontiguës intérieurement à leur base; à *lame supérieure* obsolète en dehors mais brusquement dilatée en dedans en forme de cône assez grand et assez saillant; à *lame inférieure* transverse, explanée, assez large, subparallèle.

Pieds médiocres, assez grêles. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet: *les postérieurs* grands, ovales-oblongs, subdétachés et subarrondis à leur sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, à peine comprimées, faiblement renflées après leur milieu, non rainurées en dessous à leur extrémité. *Tibias* grêles, presque aussi longs ou aussi longs que les cuisses, presque droits, un peu plus étroits à leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits épérons grêles, subdivergents. *Tarses* peu allongés, grêles, subfiliformes; *les antérieurs et intermédiaires* de 4 (1), *les postérieurs* de 5

(1) *Les tarses intermédiaires*, même à un fort grossissement, ne nous ont paru que de 4 articles. Celui qui porte les ongles est très-allongé, et, comme il est subétranglé vers le milieu de sa longueur, il est aisé de prendre cet étranglement pour une articulation. D'ailleurs, ce même article offre aussi la même conformation dans les tarses postérieurs, et cependant, chez ceux-ci, on ne peut prendre l'étranglement pour une articulation, sans déclarer en même temps ces tarses composés de 6 articles, ce qui est contraire à la vérité chez les *Coléoptères*.

articles : les *antérieurs et intermédiaires* avec les 3 premiers courts, subégaux, et le dernier aussi long que les tous précédents réunis : les *postérieurs* un peu plus allongés, avec les 4 premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier au moins égal aux trois précédents réunis. *Ongles* grêles, faiblement arqués, subinfléchis.

Obs. Les espèces de ce genre sont petites et ont une démarche assez agile. Elles vivent dans les champignons ou parmi les détritux végétaux.

Ce genre se distingue de tout autre par ses élytres et son prothorax sillonnés ou fovéoles à leur base.

Le genre *Autalia* ne renferme que deux espèces françaises qu'on peut caractériser de la manière suivante :

- a. *Prothorax* obsolètement canaliculé sur le tiers antérieur de sa ligne médiane. *Dessus du corps* d'un roux de poix avec la tête et la partie postérieure de l'abdomen noires. IMPRESSA.
- aa. *Prothorax* fortement canaliculé sur le milieu de sa ligne médiane. *Dessus du corps* entièrement d'un noir de poix. RUGULARIS.

1. *Autalia impressa*. OLIVIER.

Allongée, peu convexe, finement pubescente, très-finement pointillée, d'un roux de poix brillant, avec la base des antennes et les pieds plus clairs ; la tête, le postpectus, la partie postérieure de l'abdomen (moins le sommet) noirs ou d'un noir de poix. Tête un peu plus large que le prothorax. Celui-ci beaucoup plus étroit que les élytres, sexfovéole à sa base, obsolètement canaliculé antérieurement sur sa ligne médiane. Elytres un peu plus longues que le prothorax, bifovéolées chacune à leur base, sensiblement arrondies en arrière sur leurs côtés. Abdomen presque lisse postérieurement, sensiblement plus étroit à sa naissance que les élytres.

Une autre remarque à faire, c'est que, si l'on prenait ledit étranglement pour une articulation, il s'en suivrait que le 4^e article serait plus long que le précédent, ce qui n'a presque jamais lieu chez nos *Brevipennes*, où les 4 premiers articles, s'il ne sont pas graduellement plus courts, sont au moins subégaux.

Ces observations, nous les appliquons à tous les genres où nous ne mentionnons que 4 articles aux tarse intermédiaires.

Staphylinus impressus. Olivier. Ent. III. n° 42, p. 23, 28, pl. 3, fig. 41.

Aleochara impressa. Gravenhorst. Micr. 72, 7; = Mon. 150, 4; = *Gyllenhal*, Ins. suec. II. 381, 4.

Autalia impressa. Mannerheim. Brach. 87. 2: = *Boisduval et Lacordaire*, Faun. Ent. Par. 1, 338; = *Erichson*, Col. march. 1, 292, 1 — id. — Gen. et spec. Staph. 47, 1; = *Heer*. Faun. Col. Helv. 1, 352, 1; = *Redtenbacher*. Faun. Austr. 650. = *Farmaire et Laboulbène*, Faun. Ent. Fr. 1. 372, 1; = *Kraatz*. Ins. Deut. II. 31, 1; = *Jacquelin Du Val*, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 1, fig. 3.

Variété a. Prothorax et élytres d'un brun de poix.

Long. 0,0023 (1. l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.)

Corps allongé, d'un roux de poix brillant; revêtu d'une fine pubescence soyeuse, cendrée, couchée et assez peu serrée.

Tête grande, suborbiculaire, un peu plus large que le prothorax; finement pubescente; très-finement et à peine pointillée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe, obsolètement fovéolé de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes. *Labre* couleur de poix, longuement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé avec les *mandibules* ou seulement leur pointe et leur base rembrunies.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; sensiblement épaissies vers leur extrémité; finement et assez densément duveteuses avec un cil plus long, de chaque côté, vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur avec les 3 ou 4 premiers articles plus clairs; le 1^{er} à peine épaissi en massue allongée et presque subcylindrique: les 2^e et 3^e obconiques, un peu moins longs séparément que le 1^{er}: le 3^e paraissant un peu moins long que le 2^e: le 4^e presque carré: les 5^e à 10^e sensiblement transverses: le dernier aussi long que les 2 précédents réunis, épaissement sétosellé, obturbiné ou en ovale subacuminé.

Prothorax pas plus large que long, presque carré mais subitement atténué en avant; beaucoup plus étroit que les élytres; tronqué ou subéchancré au sommet au devant du cou, avec les angles antérieurs fortement infléchis ou effacés; à peine arrondi ou subtronqué au milieu de sa base; largement arrondi en avant sur les côtés qui parais-

sent postérieurement subrectilignes vus de dessus, et, vus latéralement, subsinués au devant des angles postérieurs qui sont bien marqués et presque droits; légèrement convexe sur le dos; offrant sur le tiers antérieur de sa ligne médiane un sillon canaliculé raccourci et plus ou moins obsolète; creusé au devant de sa base de 6 fossettes bien marquées: les 2 médianes allongées, sulciformes, longitudinales, réunies en arrière par un petit sillon transversal, prolongées en avant, en mourant, environ jusqu'à la moitié de la longueur du pronotum, où elles sont un peu plus écartées qu'à leur base: les 2 intermédiaires profondes, arrondies, situées tout à fait contre le bord postérieur, à égale distance entre le milieu et les côtés; les 2 externes petites, ponctiformes, situées au devant des angles postérieurs; finement pubescent; très-finement ou obsolètement pointillé; d'un roux de poix brillant, quelquefois testacé, d'autrefois plus ou moins obscurci.

Écusson subarrondi au sommet, d'un roux de poix, brillant, à peine pointillé, légèrement pubescent.

Élytres d'un cinquième environ plus longues que le prothorax; simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical; sensiblement et largement arrondies en arrière sur les côtés, où vers le tiers postérieur de ceux-ci, elles sont un peu plus larges qu'à la base; subdéprimées vers celle-ci, mais subconvexes postérieurement; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson; creusées chacune à leur base de 2 fossettes profondes, ovalaires, dont les extérieures sont un peu obliques et vont parfois en mourant en arrière; finement et soyeusement pubescentes; très-légèrement pointillées; d'un rouge testacé brillant, passant parfois au roux de poix plus ou moins foncé.

Épaules assez fortement arrondies.

Abdomen sensiblement plus étroit à sa base que les élytres; d'une moitié plus prolongé que celles-ci; arcuément subélargi en arrière sur les côtés; faiblement convexe en avant, plus fortement postérieurement; finement et à peine pubescent, avec une soie obscure sur les côtés vers le sommet de chaque segment et quelques cils flaves le long du bord apical des deux premiers; presque lisse ou éparsement et obsolètement pointillé; d'un rouge testacé brillant avec l'extrémité du 3^e segment, tout le 4^e et la base du 5^e d'un noir de poix plus ou moins

foncé: celui-ci graduellement plus clair vers son extrémité avec sa marge apicale finement membraneuse et pâle: le 6^e d'une couleur de poix testacée. *Les 3 premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base avec le fond des impressions offrant 5 plis ou petites carènes longitudinales, élevées, dont celle du milieu, dans les 2 premiers segments, se prolonge jusqu'à leur bord apical. *Le 5^e segment* obtusément tronqué au sommet (1).

Dessous du corps légèrement pubescent; très-finement ou à peine pointillé; d'un roux testacé brillant, avec le dessous de la tête, le postpectus et l'extrémité du ventre (moins le sommet) noirs ou d'un noir de poix. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* très-convexe, offrant ses 3 premiers arceaux fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des impressions garni d'une série de petites carènes longitudinales.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles; finement et soyeusement pubescents; à peine pointillés; d'un roux testacé assez brillant. *Tibias* grêles: *les postérieurs* un peu recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez courts, avec *les postérieurs* un peu plus allongés; brièvement ciliés en dessus et longuement en dessous.

PATRIE. Cette espèce n'est pas rare dans les champignons et autres substances cryptogamiques. On la rencontre dans presque toute la France et à diverses altitudes: les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Bourgogne, le Bugey, la Grande-Chartreuse, etc.

Obs. La couleur du prothorax et des élytres passe du rouge testacé au rouge brun ou même au brun de poix, mais la base de l'abdomen reste toujours plus claire.

Stephens paraît avoir décrit cette espèce sous deux noms différents: *plicata* et *ruficornis*. (Illustr. Brit. V, 102),

2. *Autalia rivularis*, GRAVENHORST.

Allongée, peu convexe, finement pubescente, presque lisse, d'un noir de

(1) Le segment de l'armure et celui qui le précède étant plus ou moins enfouis, nous n'avons pu constater les différences sexuelles.

poix brillant, avec les antennes d'un roux obscur et les pieds un peu plus clairs. Tête un peu plus large que le prothorax. Celui-ci beaucoup plus étroit que les élytres, sexfovéolé à sa base, fortement canaliculé sur le milieu de sa ligne médiane. Elytres sensiblement plus longues que le prothorax, bifovéolées chacune à leur base, légèrement arrondies en arrière sur les côtés. Abdomen faiblement ou à peine pointillé, un peu plus étroit à sa naissance que les élytres.

Aleochara rivularis. Gravenhorst, Micr. 73, 8; — id. — Mon. 150, 5; — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 382, 5.

Autalia rivularis, Mannerheim, Braeh. 87, 1; — Erichson, Col. March. I. 293, 2; — id. — Gen. et Spec. Staph. 47, 2; — Heer, Faun. Col. Helv. I, 352, 2; — Redtenbacher, Faun. Ausir. 650; — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 372, 2; — Kraatz, Ins. Deut. II, 32, 2.

Variété *a*. Dessus du corps d'un brun de poix châtain avec la tête et l'extrémité de l'abdomen plus foncées.

Long. 0,0017 (3/4 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, d'un noir de poix brillant; recouvert d'une fine pubescence soyeuse, cendrée, couchée, bien distincte mais peu serrée.

Tête grande, suborbiculaire, un peu plus large que le prothorax; finement pubescente; presque lisse; d'un noir de poix brillant, offrant de chaque côté du vertex une soie obscure et redressée. Front large, subconvexe, présentant en avant 2 légères fossettes superantennaires, et entre celles-ci, mais un peu plus en arrière, une 3^e fossette très-petite, punctiforme, plus ou moins marquée (1). Labre d'un noir de poix, longuement cilié en avant. Parties de la bouche d'un testacé de poix, avec les mandibules plus obscures à leur base.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; légèrement épaissies vers leur extrémité; très-finement et densément

(1) Par analogie avec le genre *Cardiola*, on pourrait présumer que les sujets chez lesquels cette fossette médiane est plus marquée, doivent appartenir au sexe masculin ?

duveteuses, à peine ou très-légèrement ciliées vers le sommet de chaque article ; d'un roux de poix obscur ; à 1^{er} article à peine épaissi en masse allongée et presque subcylindrique : les 2^e et 3^e suballongés, obconiques : le 3^e à peine moins long que le 2^e ; les 4^e à 11^e graduellement un peu plus épais : le 4^e non, le 5^e légèrement, les 6^e à 10^e sensiblement transverses : le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, obturbiné ou en ovale obtusément acuminé.

Prothorax pas plus large que long, presque carré mais subitement atténué en avant ; beaucoup plus étroit que les élytres ; subsinué au sommet au devant du cou, avec les angles antérieurs fortement infléchis ou effacés ; à peine arrondi ou subtronqué au milieu de sa base ; largement arrondi en avant sur les côtés qui paraissent postérieurement subrectilignes vus de dessus, et, vus latéralement, à peine subsinués au devant des angles postérieurs qui sont assez marqués et à peine obtus ; légèrement convexe sur le dos ; offrant sur le milieu de sa ligne médiane un sillon canaliculé bien prononcé et plus ou moins raccourci en avant et en arrière ; creusé au-devant de sa base de six fossettes bien marquées : les 2 médianes allongées, sulcifomes, longitudinales, réunies à leur base par un petit sillon transverse, prolongées en avant environ jusqu'à la moitié de la longueur du pronotum, où elles sont un peu plus écartées qu'à leur base : les 2 intermédiaires profondes, arrondies, situées tout à fait contre le bord postérieur, à égale distance du milieu et des côtés : les 2 externes beaucoup moins fortes, en forme de petit sillon longitudinal, situées au devant des angles postérieurs ; presque lisse sur le reste de sa surface ; finement pubescent, avec çà et là quelques soies obscures et redressées ; entièrement d'un noir de poix brillant.

Ecusson presque lisse et presque glabre, d'un noir de poix brillant.

Elytres presque d'un quart plus longues que le prothorax ; simultanément et subcarrément tronquées au milieu de leur bord apical ; légèrement arrondies en arrière sur les côtés, où, vers le quart postérieur de ceux-ci, elles sont à peine plus larges qu'à la base ; subdéprimées vers celle-ci, mais faiblement convexes postérieurement ; légèrement impressionnées sur la suture derrière l'écusson ; creusées chacune à leur base de 2 fossettes profondes, ovalaires, dont les externes sont un

peu obliques et dont les internes sont un peu plus prolongées, en mourant, en arrière ; finement et légèrement pubescentes ; presque lisses ou très-finement et à peine pointillées ; entièrement d'un noir de poix brillant. *Epaules* arrondies.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres ; d'une moitié plus prolongé que celles-ci ; subarcuément et à peine subélargi en arrière sur les côtés ; peu convexe en avant, assez fortement convexe postérieurement ; éparsément et à peine pubescent, avec une soie obscure, sur les côtés vers le sommet de chaque segment, et quelques cils cendrés le long du bord apical des 2 premiers ; légèrement ou à peine pointillé, avec néanmoins le 4^e et surtout le 5^e segment parfois plus distinctement et plus densément pointillés ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du 5^e graduellement un peu plus claire et sa marge apicale finement membraneuse et pâle. *Les 3 premiers segments* fortement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions offrant 5 petites carènes ou lignes élevées, longitudinales, raccourcies, mais dont celle du milieu, dans les 2 premiers segments, se prolonge, en mourant, presque jusqu'au bord apical de ceux-ci ; le 5^e segment obtusément tronqué au sommet.

Dessous du corps très-finement pubescent ; à peine ou très-légèrement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec le prosternum souven moins foncé ou d'un roux de poix et les hanches d'une couleur de poix testacée. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* très-convexe, offrant les 3 premiers arceaux fortement impressionnés ou sillonnés en travers à leur base, avec le fond des impressions garni de petits plis ou carènes longitudinales, très-raccourcies, et le premier arceau présentant en avant un intervalle fortement et rugueusement ponctué.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles ; très-finement pubescents ; à peine pointillés ; d'un testacé de poix plus ou moins clair et assez brillant. *Tibias* grêles ; *les postérieurs* à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez courts avec les postérieurs un peu plus allongés ; brièvement et éparsément ciliés en dessus, longuement et plus densément en dessous.

PATRIE. Cette espèce est un peu moins répandue que la précédente. Elle se trouve au bord des ruisseaux et dans les bois humides, parmi

les mousses et les feuilles mortes : les environs de Lyon, les montagnes du Lyonnais, le Beaujolais, la Bresse, la Bourgogne, le Bourbonnais, la Grande-Chartreuse, les Alpes, etc.

Obs. Quelquefois (variété a) le prothorax, les élytres et les 2 premiers segments de l'abdomen sont d'un brun de poix plus ou moins châtain.

Outre sa taille moindre et sa couleur plus obscure, cette espèce diffère de l'*Autalia impressa* par ses antennes un peu moins épaissies vers leur extrémité; par son prothorax à sillon médian plus prononcé et situé moins en avant, à fossettes externes non punctiformes mais sulciformes; par ses élytres proportionnellement un peu plus longues, un peu moins convexes postérieurement et moins sensiblement arrondies sur les côtés; par son abdomen un peu moins resserré à sa base, moins arrondi et moins élargi en arrière latéralement. La pubescence de la tête, du prothorax et des élytres, plus éparsée, est aussi un peu plus longue. En outre, on aperçoit sur le derrière de la tête et sur le dos du prothorax, examinés de profil, quelques rares soies obscures et redressées, qu'on ne voit jamais chez l'espèce précédente, etc.

L'*Autalia rivalaris* répond à la fois aux *aterrima* et *augusticollis* de Stephens (Ill. Brit., V. 102).

Nous donnerons ici la description sommaire d'une espèce propre aux contrées septentrionales de l'Europe :

***Autalia puncticollis.* SHARP.**

Allongée, un peu convexe, finement et densément pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes obscures et les pieds d'un roux de poix. Tête très-finement et densément pointillée. Prothorax subtransverse, beaucoup plus étroit que les élytres, 6-fovéolé à sa base, obsolètement canaliculé en avant sur sa ligne médiane, distinctement, subrugueusement et densément punctué. Elytres beaucoup plus longues que le prothorax, subarquées en arrière sur les côtés, bifovéolées chacune à leur base, très-finement et densément pointillées. Abdomen un peu moins large à sa base que les élytres, finement et densément pointillé.

Autalia puncticollis. Sharp. Proc. Ent. Soc. Lond., 1864, 45.
Thomson. Skand. Col. IX., p. 204. 3; — Ofv. Vet-ak. 1867. 16. — *De Marseul*
Ab. VI, 1868, 121; — 1871, 120, 1.

Long. 0,0021 (1 l.); — larg. 0,0006 (à peine 1/3 l.)

PATRIE. La Suède, la Norwège, l'Islande, l'Ecosse.

OBS. Cette espèce est remarquable, bien que très-voisine de l'*A. rivularis*. Elle est un peu plus large, un peu plus grande, plus densément pubescente et plus distinctement ponctuée. Le prothorax est plus court, mais ce qui le distingue principalement, c'est la ponctuation dont il est couvert. En effet, celle-ci est bien visible et même assez forte, subrugueuse et serrée. La pubescence est aussi bien plus apparente, plus dense et comme cotonneuse. Enfin, le canal de la ligne médiane du prothorax est obsolète et n'existe que sur la partie antérieure comme dans l'*Autalia impressa*. Cette espèce serait donc intermédiaire entre nos deux espèces françaises.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

Branche des Bolitocharaires

Famille des Aléochariens

8^e branche Bolitocharaires

1^{er} rameau. — GYROPHÉNATES.

Genre *Brachida*, Mulsant et Rey.
notha, ERICHSON.

Genre *Encephalus*, Westwood.
complicans, WESTWOOD,

Genre *Gyrophaena*, Mannerheim.
(Sous-genre *Gyrophaena*)

nitidula, GYLLENHAL.
pulchella, HEER.
affinis, SAHLBERG.
diversa, MULSANT et REY.
rugipennis, MULSANT et REY.
punctulata, MULSANT et REY.
gentilis, ERICHSON.
nana, PAYKULL.
despecta, MULSANT et REY.
laevipennis, KRAATZ.
lucidula, ERICHSON.
congrua, ERICHSON.
carpini, BAUDI.
minima, ERICHSON.
manca, ERICHSON.

(Sous-genre *Phaenogyra*.)

polita, GRAVENHORST.
trictula, ERICHSON.
revicornis, MULSANT et REY.
boleti, LINNÉ.

Genre *agaricochara*, KRAATZ.

laevicollis, KRAATZ.

2^e rameau. — DIESTOTATES.

Genre *Diestosta*, MULSANT et REY.
Mayeti, MULSANT et REY.

3^e rameau. — PLACUSATES.

Genre *Placusa*, ERICHSON.
(Sous-genre *Placusa*.)

complanata, ERICHSON.
pumilio, GRAVENHORST.
humilis, ERICHSON.
subdepressa, MULSANT et REY.
infima, ERICHSON.
similata, MULSANT et REY.

(Sous-genre *Calpusa*.)

aûscita, ERICHSON.

Genre *Cyphea*, Fauvel

curtula, ERICHSON.

Genre *Epipeda*, Mulsant et Rey.

plana, GYLLENHAL.

arcana, ERICHSON.

Genre *Silusa*, ERICHSON.

(Sous-genre *Stenusa*.)

rubra, ERICHSON.

(Sous-genre *Silusa*.)

rubiginosa, ERICHSON.

4^e rameau. — BOLITOCARATES.

Genre *Euryusa*, ERICHSON.
sinuata, ERICHSON.

laticollis, HEER.
linearis, MAERKEL.
castanoptera, KRAATZ.

Genre *Leptusa*, Kraatz.

brevicornis, MULSANT et REY.
nalis, GYLLENHAL.
fumida, ERICHSON.

Genre *Tachyusida*, Muls. et Rey.
gracilis, ERICHSON.

Genre *Bolitochura*, Mannerheim.
lucida, GRAVENHORST.
elongata, HEER.
flavicollis, MULSANT et REY.
lunulata, PAYKULL.
obliqua, ERICHSON.
varia, ERICHSON.

Genre *Sipalia*, Mulsant et Rey.

(Sous-genre *Pasilta*.)

testacea, Ch. BRISOUT.
Bonvouloiri, Ch. BRISOUT.
nubigena, KIESENWETTER.

(Sous-genre *Pisalia*.)

globulicollis, MULSANT et REY.
pallida, SCRIBA.

(Sous-genre *Sipalta*.)

Pandellei, Ch. BRISOUT.
myops, KIESENWETTER.

chlorotica, WALT.
nitida, FAUVEL.
curtipennis, AUBÉ.
montivaga, Ch. BRISOUT.
linearis, Ch. BRISOUT.
nigra, SCRIBA.
nivicola, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
glacialis, Ch. BRISOUT.
lapidicola, Ch. BRISOUT.
difformis, MULSANT et REY.
piceata, MULSANT et REY.

Genre *Pachygluta*, Thomson.
ruficollis, ERICHSON.
Rugatipennis, PERRIS.

Genre *Arena*, Fauvel.

Octavii, FAUVEL.

5^e rambeau. — **PHYTOSATES.**

Genre *Phytosus*, Curtis.
spinifer, CURTIS.
semilunaris, MULSANT et REY.

Genre *Actosus*, Mulsant et Rey.

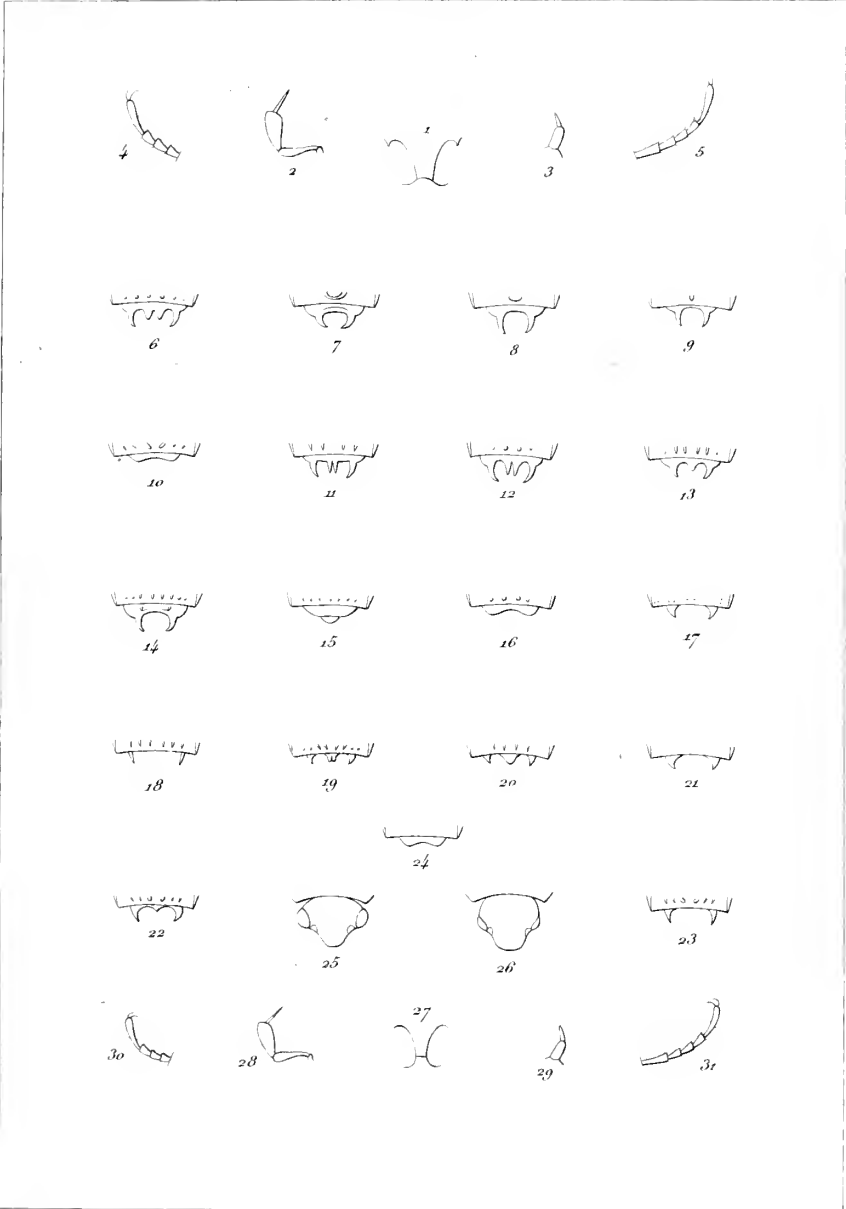
balticus, KRAATZ.
nigriventris, CHEVROLAT.

6^e rambeau. — **AUTALIAES.**

Genre *Autalia*, Mannerheim.
impressa, OLIVIER.
rivularis, GRAVENHORST.

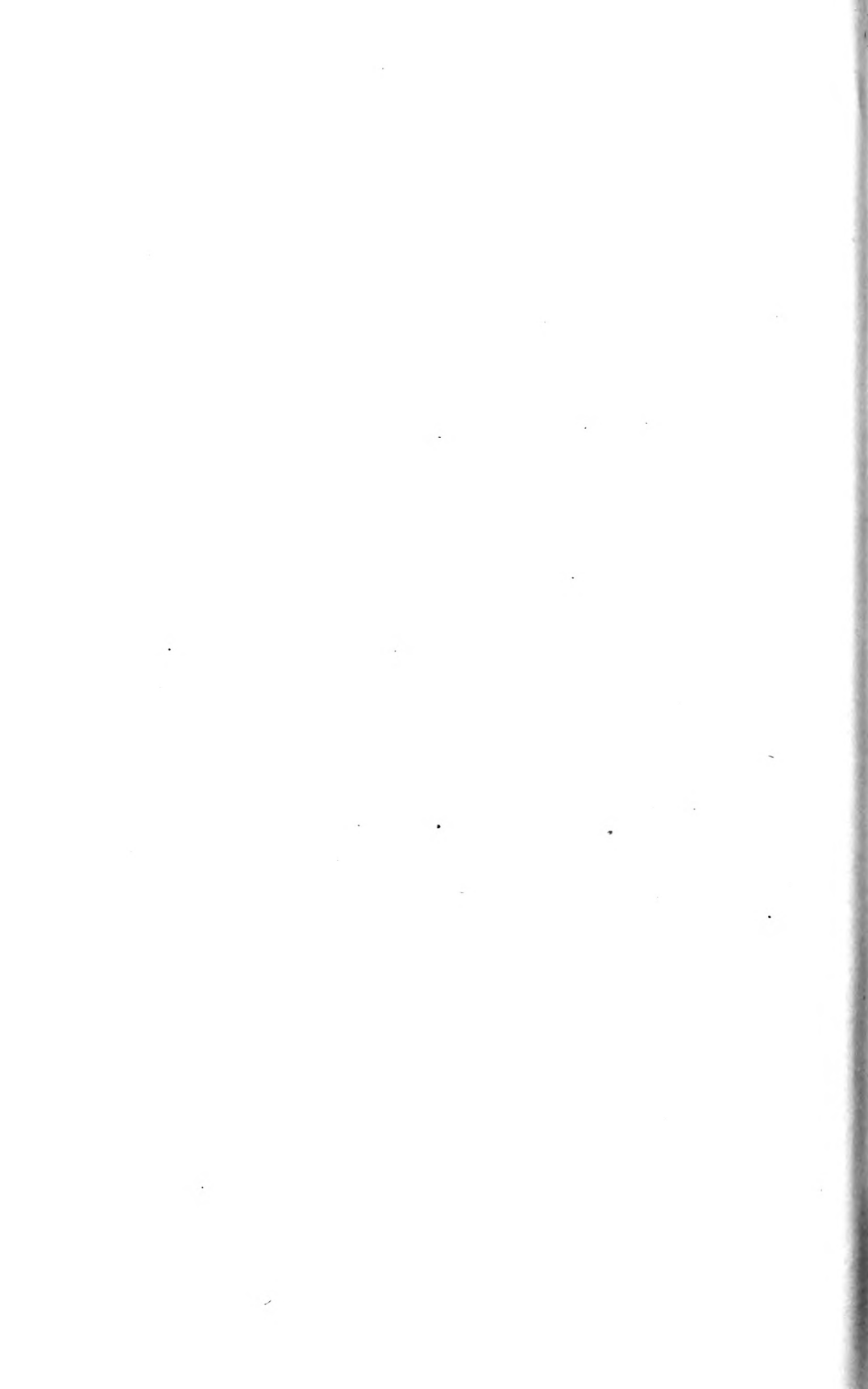
EXPLICATION DE LA PLANCHE 1^{re}.

- Fig. 1. Lame mésosternale du genre *Gyrophæna*.
- 2. Palpe maxillaire du — —
 - 3. Palpe labial du — —
 - 4. Tarse antérieur du — —
 - 5. Tarse postérieur du — —
 - 6. 5^e et 6^e segments de l'abdomen de la *Gyrophæna nitidula* ♂.
 - 7. — — de la *Gyrophæna pulchella* ♂.
 - 8. — — de la *Gyrophæna affinis* ♂.
 - 9. — — de la *Gyrophæna diversa* ♂.
 - 10. — — de la *Gyrophæna rugipennis* ♂.
 - 11. — — de la *Gyrophæna punctulata* ♂.
 - 12. — — de la *Gyrophæna gentilis* ♂.
 - 13. — — de la *Gyrophæna nana* ♂.
 - 14. — — de la *Gyrophæna despecta* ♂.
 - 15. — — de la *Gyrophæna despecta* ♀.
 - 16. — — de la *Gyrophæna laevipennis* ♂.
 - 17. — — de la *Gyrophæna lucidula* ♂.
 - 18. — — de la *Gyrophæna congrua* ♂.
 - 19. — — de la *Gyrophæna carpini* ♂.
 - 20. — — de la *Gyrophæna minima* ♂.
 - 21. — — de la *Gyrophæna manca* ♂.
 - 22. — — de la *Gyrophæna polita* ♂.
 - 23. — — de la *Gyrophæna strictula* ♂.
 - 24. — — de la *Gyrophæna boleti* ♂.
 - 25. Forme de la tête du sous-genre *Gyrophæna*.
 - 26. Forme de la tête du sous-genre *Phaenogyra*.
 - 27. Lame mésosternale du genre *Agaricochara*.
 - 28. Palpe maxillaire du — —
 - 29. Palpe labial du — —
 - 30. Tarse antérieur du — —
 - 31. Tarse postérieur du — —



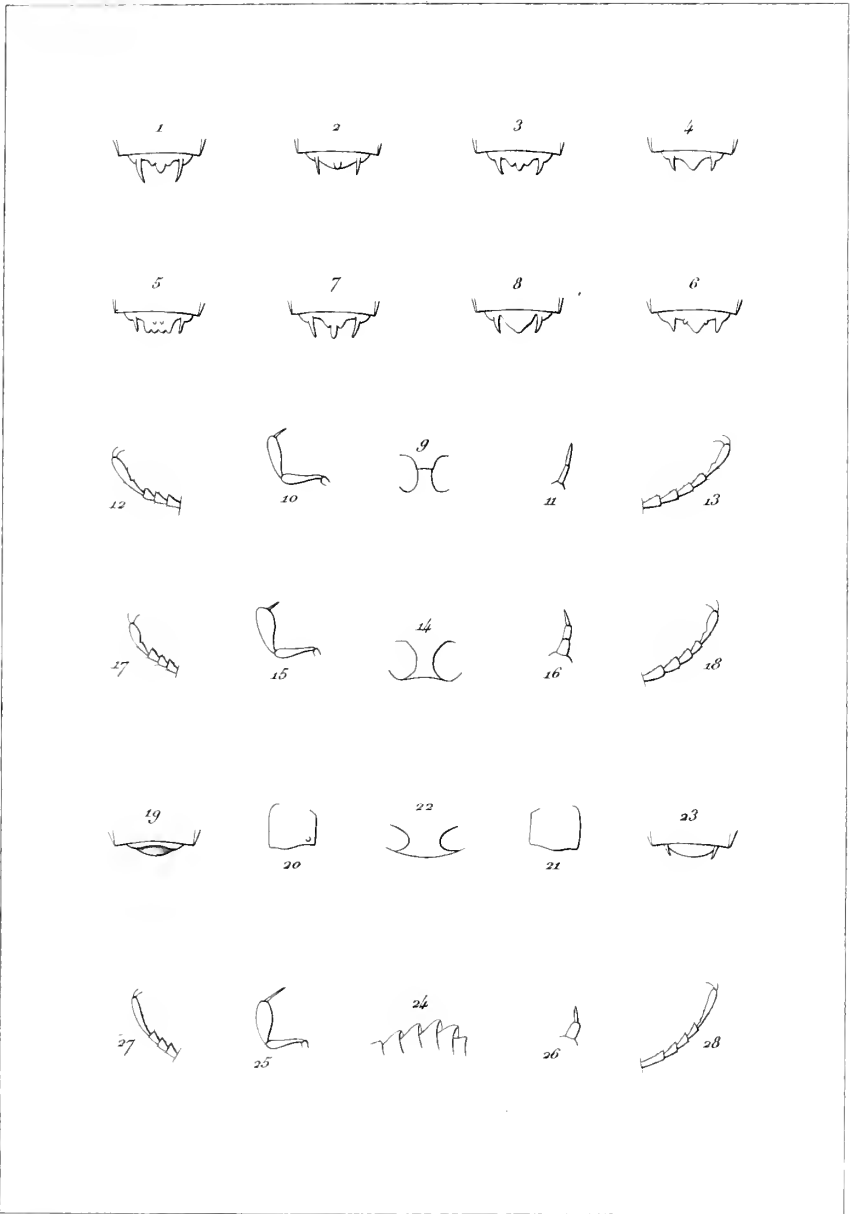
C. Rey del.

Lehmann sc.



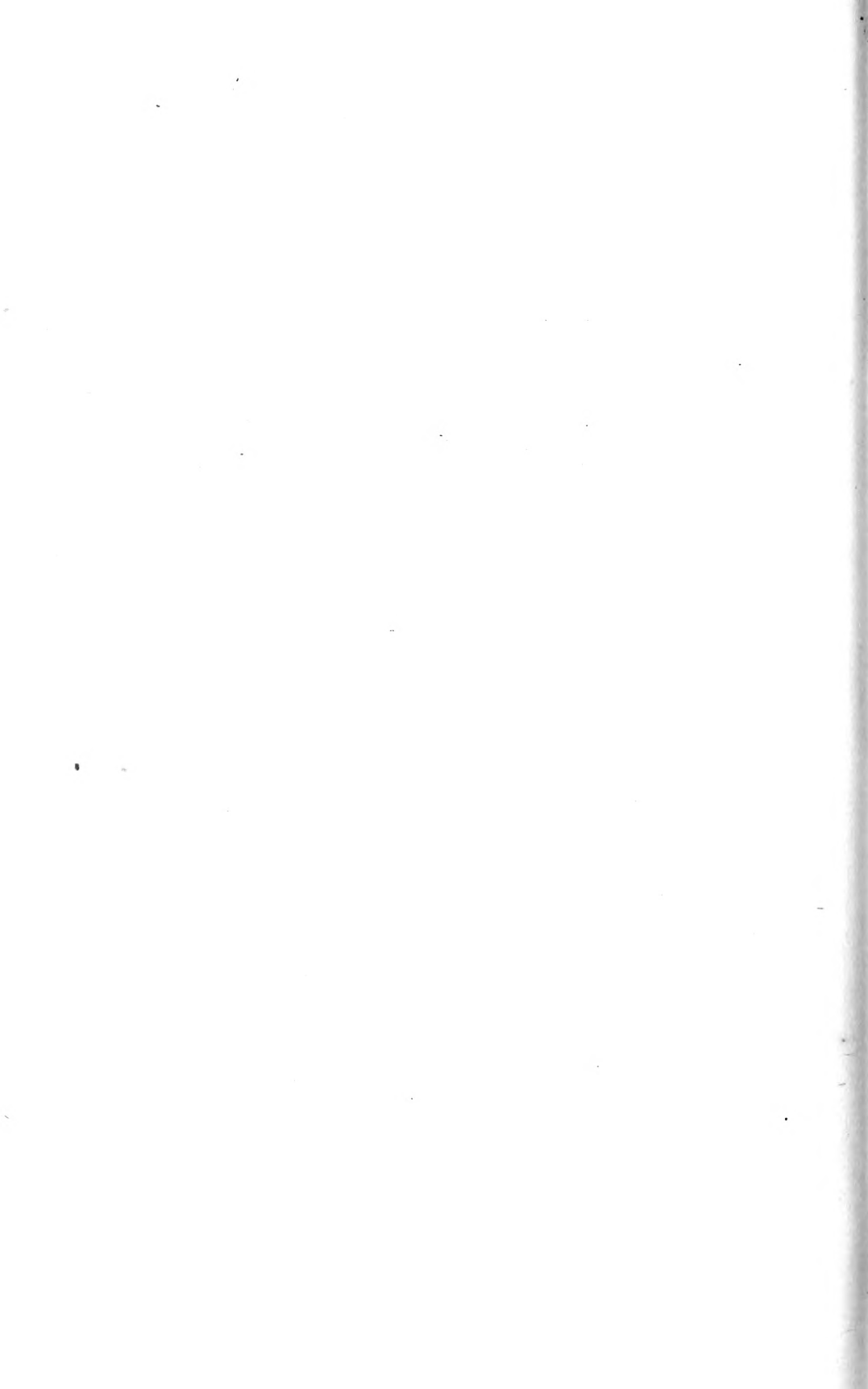
EXPLICATION DE LA PLANCHE II*.

- Fig. 1. Derniers segments de l'abdomen de la *Placusa complanata* ♂.
 — 2. — — de la *Placusa pumilio* ♂.
 — 3. — — de la *Placusa humilis* ♂.
 — 4. — — de la *Placusa subdepressa* ♂.
 — 5. — — de la *Placusa infima* ♂.
 — 6. — — de la *Placusa similata* ♂.
 — 7. — — de la *Placusa adscita* ♂.
 — 8. — — de la *Placusa adscita* ♀.
 — 9. Lame mésosternale du genre *Diestota*.
 — 10. Palpe maxillaire du —
 — 11. Palpe labial du —
 — 12. Tarse antérieur du —
 — 13. Tarse postérieur du —
 — 14. Lame mésosternale du genre *Brachida*.
 — 15. Palpe maxillaire du —
 — 16. Palpe labial du —
 — 17. Tarse antérieur du —
 — 18. Tarse postérieur du —
 — 19. Derniers segments de l'abdomen de la *Brachida notha* ♂.
 — 20. Elytre de la *Brachida notha* ♂.
 — 21. Elytre de la *Brachida notha* ♀.
 — 22. Lame mésosternale du genre *Encephalus*.
 — 23. Derniers segments de l'abdomen de l'*Encephalus complicans* ♂.
 — 24. Tranche latérale de l'abdomen, vue de côté, de l'*Encephalus complicans*.
 — 25. Palpe maxillaire du genre *Encephalus*.
 — 26. Palpe labial du —
 — 27. Tarse antérieur du —
 — 28. Tarse postérieur du —



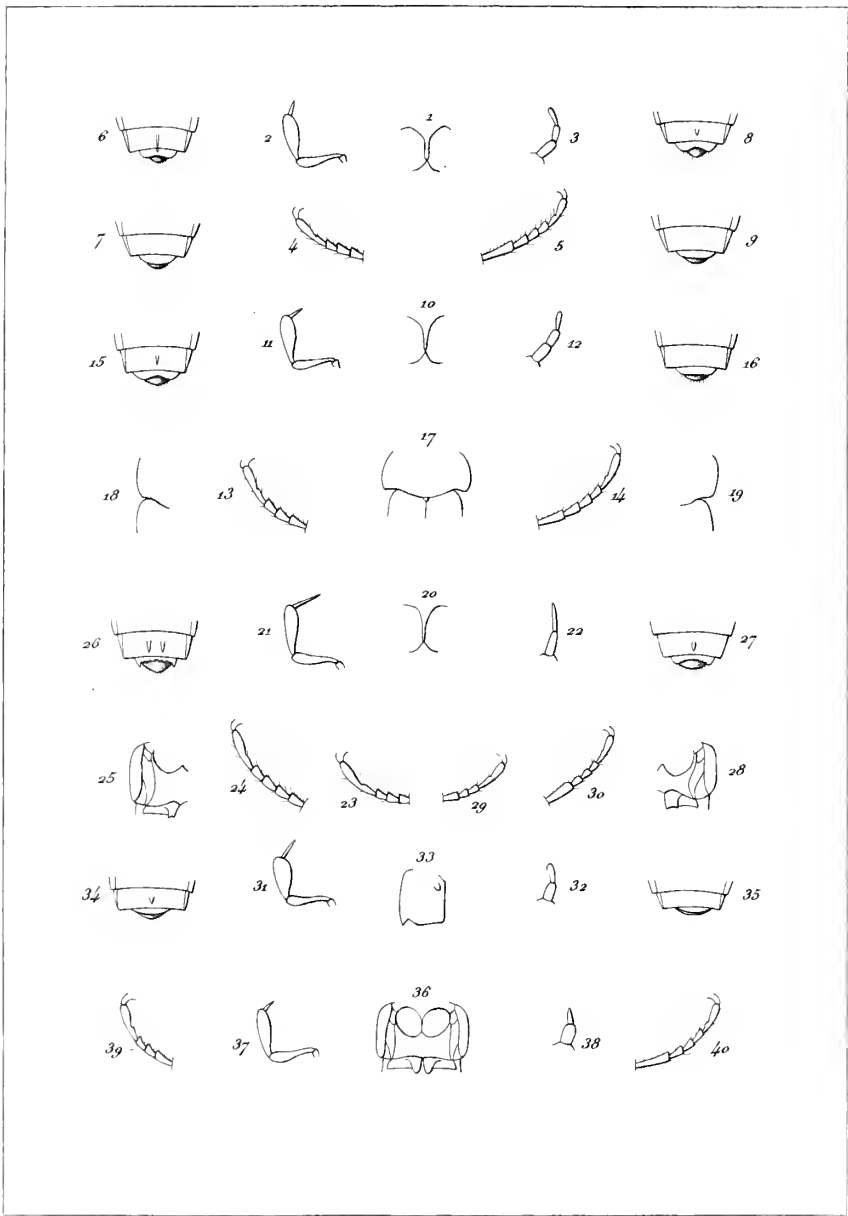
C. Rey del.

Lebrun sc.



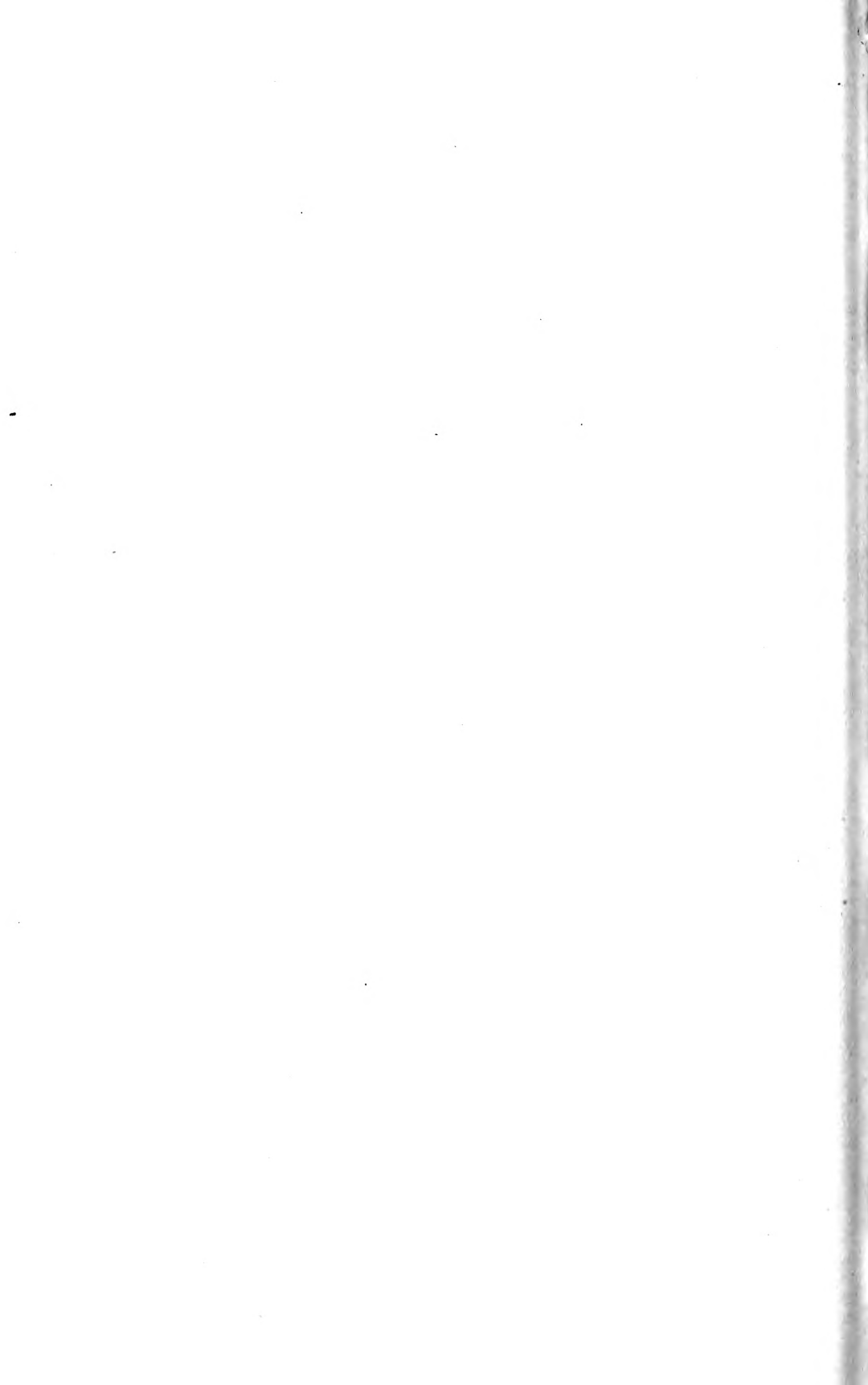
EXPLICATION DE LA PLANCHE III^o.

- Fig. 1. Lame mésosternale du genre *Leptusa*.
 — 2. Palpe maxillaire du —
 — 3. Palpe labial du —
 — 4. Tarse intermédiaire du —
 — 5. Tarse postérieur du —
 — 6. Derniers segments de l'abdomen des *Leptusa brevicornis et analis* ♂.
 — 7. Derniers segments de l'abdomen des *Leptusa brevicornis et analis* ♀.
 — 8. Derniers segments de l'abdomen de la *Leptusa fumida* ♂.
 — 9. — — de la *Leptusa fumida* ♀.
 — 10. Lame mésosternale du genre *Euryusa*.
 — 11. Palpe maxillaire du —
 — 12. Palpe labial du —
 — 13. Tarse intermédiaire du —
 — 14. Tarse postérieur du —
 — 15. Derniers segments de l'abdomen des *Euryusa* ♂.
 — 16. — — des *Euryusa* ♀.
 — 17. Base du prothorax et épaules de l'*Euryusa sinuata*.
 — 18. Angle postérieur du prothorax et épaule de l'*Euryusa linearis*.
 — 19. Angle postérieur du prothorax et épaule de l'*Euryusa laticollis*.
 — 20. Lame mésosternale du genre *Silusa*.
 — 21. Palpe maxillaire du —
 — 22. Palpe labial du —
 — 23. Tarse antérieur du —
 — 24. Tarse postérieur du —
 — 25. Postépisternum et hanche postérieure du genre *Silusa*.
 — 26. Derniers segments de l'abdomen de la *Silusa rubra* ♂.
 — 27. — — de la *Silusa rubiginosa* ♂.
 — 28. Postépisternum et hanche postérieure du genre *Cyphea*.
 — 29. Tarse antérieur du genre *Cyphea*.
 — 30. Tarse postérieur du —
 — 31. Palpe maxillaire du —
 — 32. Palpe labial du —
 — 33. Elytre de la *Cyphea curtula* ♂
 — 34. Derniers segments de l'abdomen de la *Cyphea curtula* ♂.
 — 35. — — de la *Cyphea curtula* ♀.
 — 36. Médipectus, postpectus et hanches postérieures du genre *Placusa*.
 — 37. Palpe maxillaire du genre *Placusa*.
 — 38. Palpe labial du —
 — 39. Tarse antérieur du —
 — 40. Tarse postérieur du —



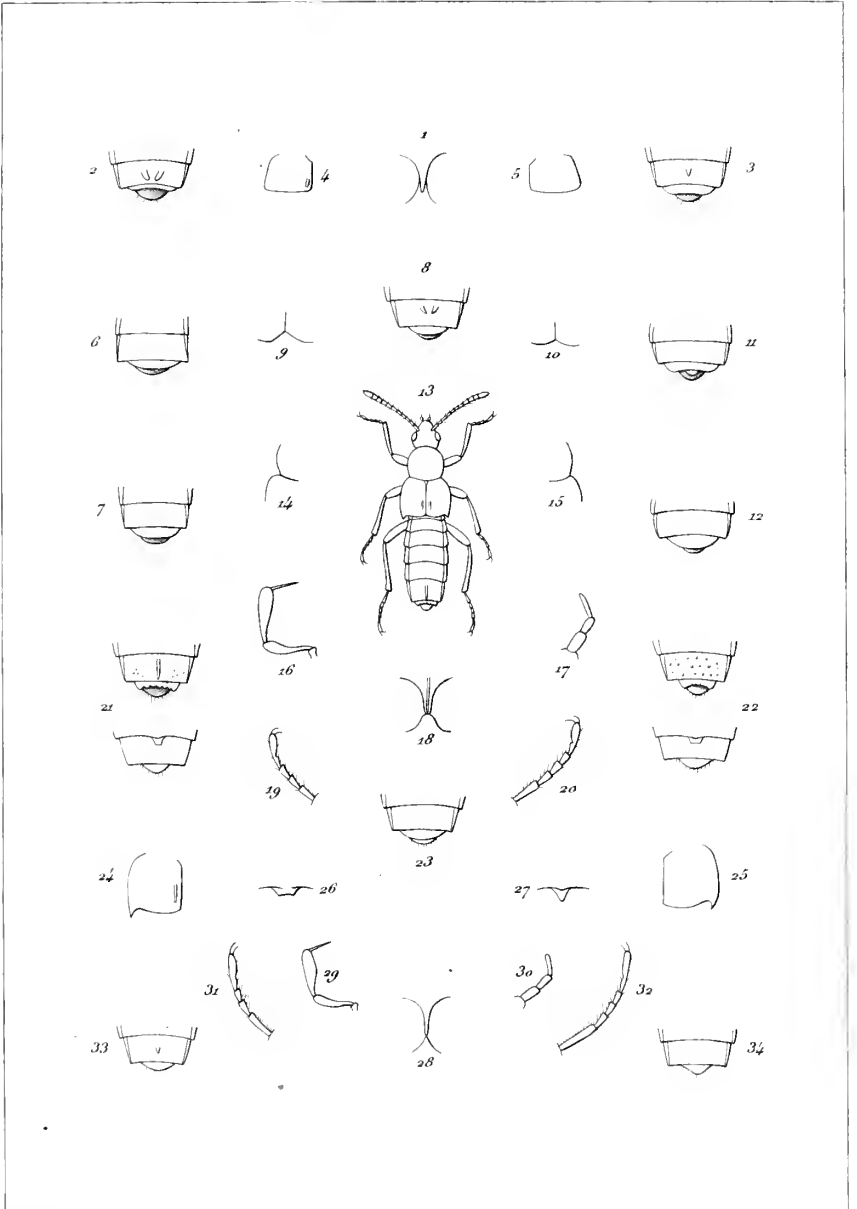
C. Key del.

Lobrun sc.



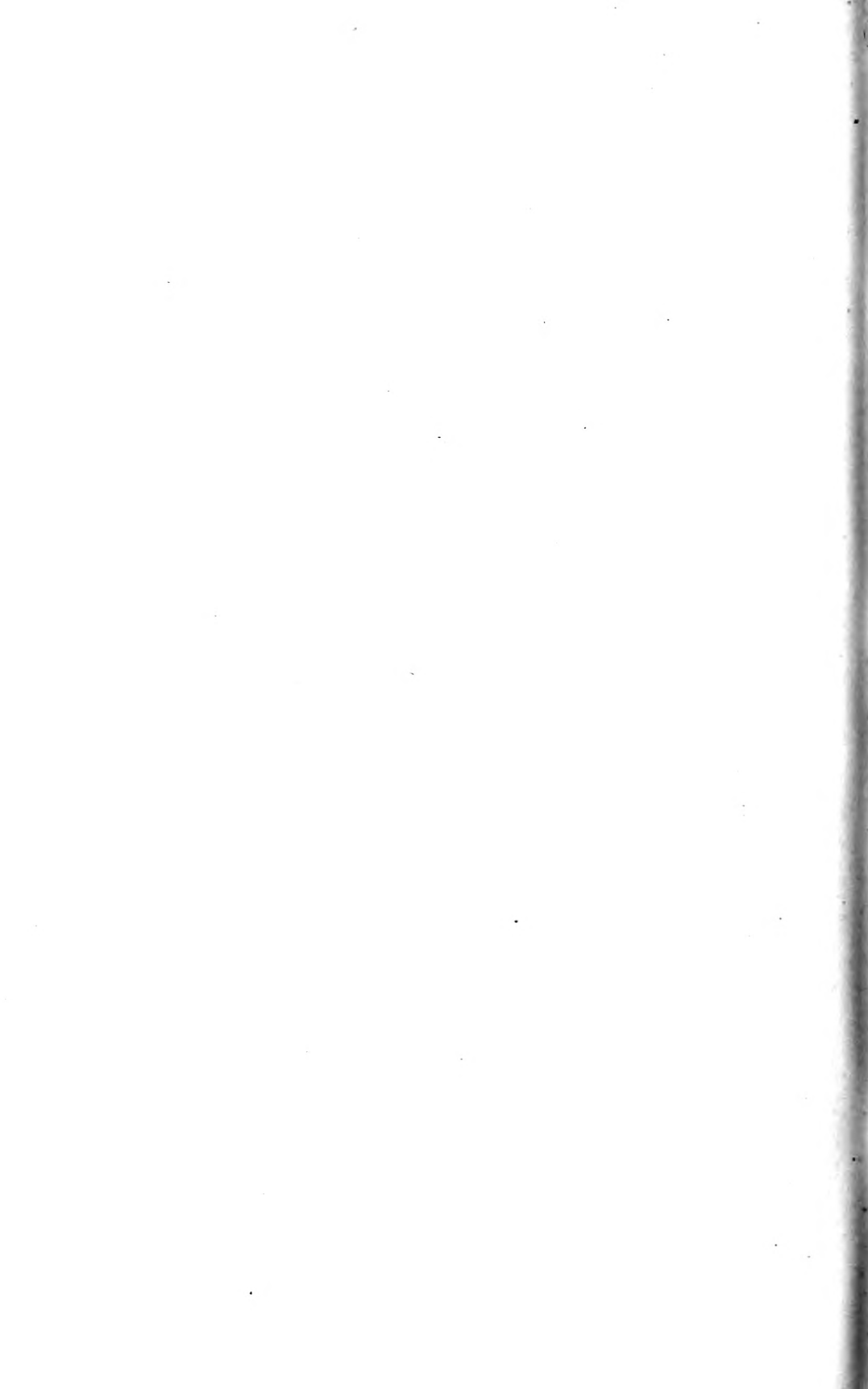
EXPLICATION DE LA PLANCHE IV^o.

- Fig. 1. Lame mésosternale du sous-genre *Pisalia*.
 — 2. Derniers segments de l'abdomen de la *Sipalia Pandellei* ♂.
 — 3. Derniers segments de l'abdomen de la *Sipalia myops* ♂.
 — 4. Elytre des *Sipalia Pandellei, myops, chlorotica, nivicola, etc.* ♂.
 — 5. Elytre de la plupart des *sipalia* ♀.
 — 6. Derniers segments de l'abdomen de la *Sipalia simplex* ♂.
 — 7. — — — de la *Sipalia simplex* ♀.
 — 8. — — — de la *Sipalia nivicola* ♂.
 — 9. Angle sutural rentrant de la *Sipalia difformis* ♂.
 — 10. — — — de la *Sipalia difformis* ♀.
 — 11. Derniers segments de l'abdomen de la *Sipalia difformis* ♂.
 — 12. — — — de la *Sipalia difformis* ♀.
 — 13. Silhouette grossie de la *Bolitochara Elongata* ♂.
 — 14. Epaule de la *Bolitochara lucida*.
 — 15. Epaule de la *Bolitochara elongata*.
 — 16. Palpe maxillaire du genre *Bolitochara*.
 — 17. Palpe labial du genre *Bolitochara*.
 — 18. Lame mésosternale et pointe métasternale antérieure du genre *Bolitochara*.
 — 19. Tarse intermédiaire du genre *Bolitochara*.
 — 20. Tarse postérieur du —
 — 21. Derniers segments de l'abdomen et derniers arceaux du ventre de la *Bolitochara lucida, etc.* ♂.
 — 22. Derniers segments de l'abdomen et derniers arceaux du ventre de la *Bolitochara obliqua*, ♂, et à peu près aussi de la *B. varia* ♂.
 — 23. Derniers segments de l'abdomen des *Bolitochara* ♀, en général.
 — 24. Elytre des *Bolitochara lucida, elongata, flavicollis et lunulata* ♂.
 — 25. Elytre des *Bolitochara* ♀, en général.
 — 26. Forme de la lame du 4^e arceau ventral de la *Bolitochara varia* ♂.
 — 27. Forme de la lame du 4^e arceau ventral de la *Bolitochara lunulata* ♂.
 — 28. Lame mésosternale et pointe métasternale antérieure du genre *Tachyusida*.
 — 29. Palpe maxillaire du genre *Tachyusida*.
 — 30. Palpe labial du —
 — 31. Tarse intermédiaire du —
 — 32. Tarse postérieur du —
 — 33. Derniers segments de l'abdomen de la *Tachyusida gracilis* ♂.
 — 34. Derniers arceaux du ventre de la *Tachyusida gracilis* ♀.



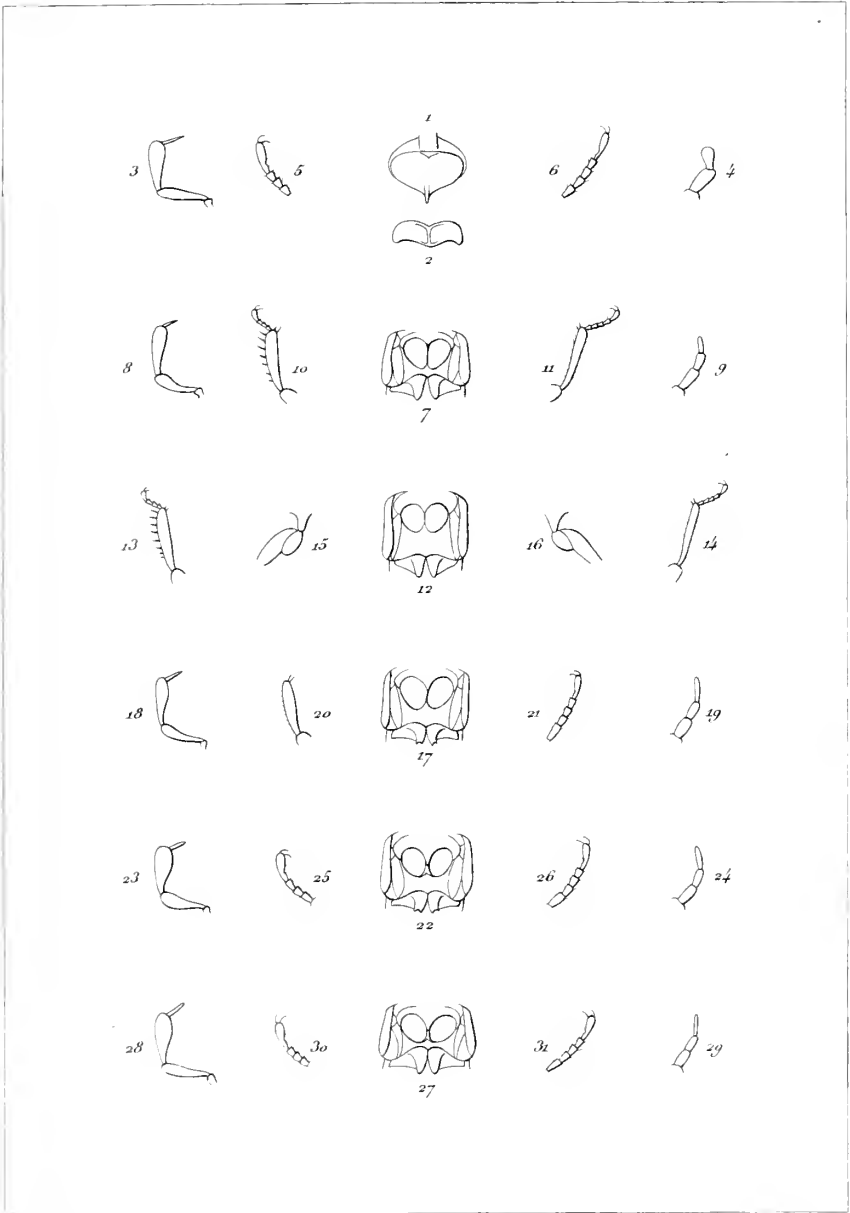
P. Rey del.

Lebrun sc.



EXPLICATION DE LA PLANCHE V^e.

- Fig. 1. Prosternum du genre *Autalia*.
 — 2. Mésosternum —
 — 3. Palpe maxillaire —
 — 4. Palpe labial —
 — 5. Tarse antérieur —
 — 6. Tarse postérieur —
 — 7. Médipectus, postpectus et hanches postérieures du genre *Actosus*.
 — 8. Palpe maxillaire des genres *Actosus* et *Phytosus*.
 — 9. Palpe labial — —
 — 10. Tibia et tarse antérieurs du genre *Actosus*.
 — 11. Tibia et tarse postérieurs —
 — 12. Médipectus, postpectus et hanches postérieures du genre *Phytosus*.
 — 13. Tibia et tarse antérieurs du genre *Phytosus*.
 — 14. Tibia et tarse postérieurs du —
 — 15. Trochanter postérieur du —
 — 16. Trochanter postérieur du genre *Actosus*.
 — 17. Médipectus, postpectus et hanches postérieures du genre *Arena*.
 — 18. Palpe maxillaire du genre *Arena*.
 — 19. Palpe labial —
 — 20. Tibia antérieur —
 — 21. Tarse postérieur —
 — 22. Médipectus, postpectus et hanches postérieures du genre *Pachygluta*.
 — 23. Palpe maxillaire du genre *Pachygluta*.
 — 24. Palpe labial —
 — 25. Tarse antérieur —
 — 26. Tarse postérieur —
 — 27. Médipectus, postpectus et hanches postérieures du genre *Sipalia*.
 — 28. Palpe maxillaire du genre *Sipalia*.
 — 29. Palpe labial —
 — 30. Tarse antérieur —
 — 31. Tarse postérieur —



C. Rey del.

Lebrun sc.

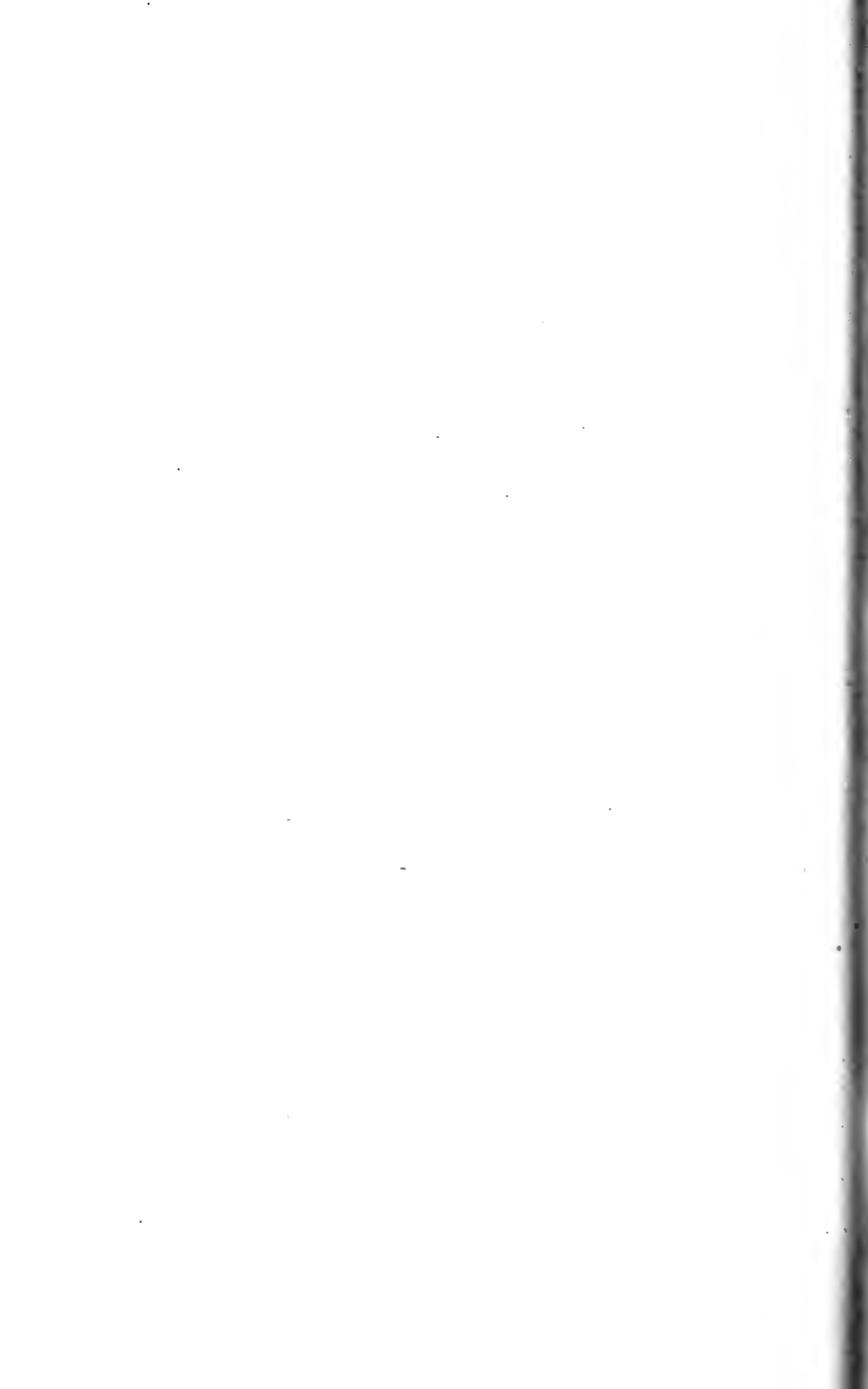


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

8^e Branche Bolitocharaires

ACTOSUS	300	<i>brevicollis</i>	222
<i>balticus</i>	304	<i>compressa</i>	140
<i>nigriventris</i>	307	<i>depressiuscula</i>	140
AGARICOCHARA	99	<i>elegans</i>	199
<i>laevicollis</i>	93	<i>elongata</i>	202
Alcochara		<i>flavicollis</i>	205
<i>affinis</i>	29	<i>laevior</i>	219
<i>analis</i>	181	<i>lucida</i>	198
<i>boleti</i>	88	<i>lunulata</i>	209
<i>cincta</i>	210	<i>obliqua</i>	214
<i>impressa</i>	314	<i>pumilio</i>	111
<i>lucida</i>	199	<i>varia</i>	218
<i>lunulata</i>	210	BOLITOCHARAIRES	1
<i>nana</i>	47	BOLITOCHARATES	156
<i>nitidula</i>	23	BRACHIDA	4
<i>plana</i>	140	<i>notha</i>	7
<i>polita</i>	77	Sous-genre CALPUSA	408
<i>pulchra</i>	210	CYPREA	130
<i>pumilio</i>	111	<i>curtula</i>	133
<i>rivularis</i>	316	DIESTOTA	97
ARENA	285	<i>Mayeti</i>	99
<i>Octavii</i>	287	DIESTOTATES	96
AUTALIA	310	ENCEPHALUS	11
<i>impressa</i>	313	<i>complicans</i>	14
<i>puncticollis</i>	320	EPIPEDA	136
<i>rivularis</i>	316	<i>arcana</i>	143
AUTALIATES	310	<i>plana</i>	139
Bolitochara		EURYUSA	158
<i>cincta</i>	215	<i>castanoptera</i>	172
<i>pulchra</i>	210	<i>coarctata</i>	162
BOLITOCHARA	194	<i>laticollis</i>	164
<i>bella</i>	213	<i>laticollis</i> 165 169 et	173
<i>boleti</i>	88	<i>linearis</i>	168

<i>optabilis</i>	169
<i>sinuata</i>	161
<i>sinuata</i>	165

GYROPHAENA 17

<i>affinis</i>	29
<i>amabilis</i>	29
<i>boleti</i>	87
<i>brevicornis</i>	84
<i>carpini</i>	65
<i>complicans</i>	15
<i>congrua</i>	62
<i>despecta</i>	50
<i>diversa</i>	33
<i>exigua</i>	8
<i>gentilis</i>	43
<i>laevigata</i>	81
<i>laevicollis</i>	94
<i>laevipennis</i>	54
<i>lucidula</i>	58
<i>manca</i>	72
<i>minima</i>	69
<i>nana</i>	47
<i>nana</i>	29
<i>nitidula</i>	22
<i>nitidula</i>	47
<i>pilosa</i>	8
<i>polita</i>	76
<i>pulchella</i>	25
<i>punctulata</i>	40
<i>ruficornis</i>	65
<i>rugipennis</i>	36
<i>strictula</i>	80

GYROPHÉNATES 3

Homalota

<i>arcana</i>	143
<i>brevicornis</i>	177
<i>difformis</i>	270
<i>globulicollis</i>	235
<i>granulata</i>	130
<i>haemorrhoidalis</i>	185
<i>laticollis</i>	165
<i>myops</i>	245

<i>nivicola</i>	260
<i>notha</i>	8
<i>nubigena</i>	232
<i>piccata</i>	274
<i>plana</i>	140
<i>planaticollis</i>	140
<i>planiuscula</i>	174
<i>rubicollis</i>	281

LEPTUSA 173

<i>analis</i>	180
<i>angusta</i>	181
<i>Bonvouloiri</i>	230
<i>brevicornis</i>	177
<i>chlorotica</i>	248
<i>cribripennis</i>	188
<i>curtipennis</i>	253
<i>difformis</i>	270
<i>fumida</i>	184
<i>glacialis</i>	264
<i>gracilis</i>	191
<i>laevigata</i>	251
<i>lapidicola</i>	267
<i>linearis</i>	258
<i>montivaga</i>	257
<i>morosa</i>	177
<i>myops</i>	245
<i>nigra</i>	259
<i>nitida</i>	251
<i>pallida</i>	239
<i>Pandellei</i>	242
<i>piccata</i>	274
<i>ruficollis</i>	281
<i>rugatipennis</i>	284
<i>simplex</i>	253
<i>testacea</i>	227

Myrmedonia

<i>nigriventris</i>	307
-------------------------------	-----

Oxypoda

<i>analis</i>	181
<i>curtula</i>	134
<i>fumida</i>	185
<i>gracilis</i>	191

<i>ruficollis</i>	281		
<i>similis</i>	185		
		PACHYGLUTA	277
<i>ruficollis</i>	280		
<i>rugatipennis</i>	283		
Sous-genre PASILIA	226		
Sous-genre PHAENOGYRA.	76		
		PHYTOSATES	290
		PAYTOSUS	291
<i>balticus</i>	304		
<i>dimidiatus</i>	300		
<i>nigriventris</i> 304 et	307		
<i>semilunaris</i>	297		
<i>spinifer</i>	294		
<i>spinifer</i>	307		
Sous-genre PRISALIA	234		
		PLACUSA	103
<i>adscita</i>	127		
<i>complanata</i>	108		
<i>depressa</i>	108		
<i>humilis</i>	114		
<i>infima</i>	120		
<i>meridiana</i>	120		
<i>pumilio</i>	111		
<i>pumilio</i>	115		
<i>similata</i>	124		
<i>subdepressa</i>	117		
		PLACUAATES	102
		SILUSA	116
<i>rubiginosa</i>	153		
<i>rubra</i>	150		
<i>rufa</i>	150		
		SIPALIA	123
<i>abdominalis</i>	277		
Bonvouloiri	230		
<i>chlorotica</i>	248		
<i>curtipennis</i>	252		
<i>difformis</i>	269		
<i>fasciata</i>	256		
<i>glacialis</i>	263		
<i>globulicollis</i>	235		
<i>lapidicola</i>	266		
<i>linearis</i>	257		
<i>maura</i>	269		
<i>montivaga</i>	256		
<i>myops</i>	244		
<i>nigra</i>	259		
<i>nitida</i>	251		
<i>nivicola</i>	260		
<i>nubigena</i>	231		
<i>pallida</i>	238		
<i>Pandellei</i>	241		
<i>piceata</i>	273		
<i>testacea</i>	227		
<i>testacea</i>	251		
		Staphylinus	
<i>boleti</i>	88		
<i>fasciatus</i>	47		
<i>impessus</i>	314		
<i>lunulatus</i>	210		
<i>nanus</i>	47		
		Stenusa	140
<i>rubra</i>	150		
		TACHYUSIDA	188
<i>gracilis</i>	191		



ERRATUM

Page 310, avant genre *Autalia*. lisez ce qui suit :

SIXIÈME RAMEAU

AUTALIATES

CARACTÈRES. *Corps* allongé. *Tête* suborbiculaire, saillante, brusquement resserrée à sa base, portée sur un cou grêle. *Tempes* sans arête latérale. *Palpes labiaux* de 2 articles. *Antennes* médiocrement allongées. *Prothorax* presque carré, subitement atténué vers son sommet, sexfovéolé en arrière. *Elytres* presque carrées, fovéolées à leur base (1). *Abdomen* subarrondi en arrière sur les côtés. *Prosternum* fortement développé au devant des hanches antérieures. *Hanches intermédiaires* subcontiguës à leur sommet. *Tarses postérieurs* suballongés, avec les 4 premiers articles, assez courts et subégaux.

Obs. Nous n'insisterons pas sur ce rameau, bien tranché par sa tête portée sur un cou grêle, par ses palpes labiaux de 2 articles, par son prosternum fortement développé au devant des hanches antérieures. par son prothorax et ses élytres fovéolés à leur base, etc.

(1) Toutes les espèces connues, rentrant dans ce rameau, offrent des sillons ou des fossettes plus ou moins profondes soit sur la base du prothorax, soit sur celle des élytres, ce qui leur donne quelque analogie avec certaines espèces de *Bryaxis*.

DESCRIPTION

DE LA

LARVE DE L'ANOBIUM DENTICOLE, Panzer

par E. MULSANT et Cl. REY

(Long. 0,0045 à 0,0065 (2 à 3 l.)

Corps épais, fortement convexe, plus large antérieurement, recourbé en trois quarts de cercle; d'un blanc livide et brillant; paré sur le dos d'une bande longitudinale brunâtre, indéterminée, parfois très-réduite ou à peine sensible; composé, outre la tête, de 11 ou 12 segments, de consistance molle.

Tête subcirculaire, grande, beaucoup moins large que le segment prothoracique, fortement engagée dans celui-ci; garnie d'assez longs poils fins, redressés, d'un blond pâle; obsolètement ponctuée, offrant dans sa partie antéro médiane des rides ou rugosités transversales, assez légères; submembraneuse et d'un blanc livide, avec les parties qui entourent la bouche cornée et d'un roux ferrugineux.

Front très-large, subdéprimé sur sa région médiane, creusé, un peu en avant sur son milieu, d'une fossette assez grande, subtriangulaire, lisse; terminé en arrière par un sillon-canaliculé qui se prolonge jusque sur le vertex. *Epistome* très-court, rugueux; d'un roux ferrugineux assez foncé; subarqué en avant, lié au labre au moyen d'une pièce mobile, lisse, subcornée, livide. *Labre* très-court, très-fortement transverse, rugueux; d'un testacé livide, densément cilié à son sommet de poils fauves et soyeux. *Mandibules* saillantes, très-larges, robustes, terminées par 3 fortes dents angulaires, avec la médiane plus forte que l'interne, et l'externe plus saillante et plus aiguë que l'intermédiaire; longitudinalement bissillonnée; d'un roux ferrugineux, avec les dents noires. *Mâchoires* épaisses, membraneuses, d'un blanc livide,

à lobe interne élargi, subcorné et spinosule à son extrémité. *Palpes maxillaires* saillants au delà des côtés des mandibules; de 3 articles graduellement plus étroits : le 1^{er} très-large, court, membraneux, en forme de bourrelet, d'un blanc livide : les 2^e et 3^e subcornés, d'un roux brillant : le 2^e un peu plus long et beaucoup plus étroit que le 1^{er} : le 3^e plus étroit et plus long que le 2^e, en cône émoussé au bout. *Langnette* large, transverse, submembraneuse, livide, prolongée en avant dans son milieu en angle fortement arrondi et densément cilié à son sommet. *Palpes labiaux* courts, de 2 articles : le 1^{er} court, pâle, membraneux : le 2^e un peu plus long et un peu plus étroit, un peu roussâtre, subcorné, en cône émoussé au bout, *Menton* grand, trapézi-forme, plus étroit en avant, largement et angulairement échancré à son sommet.

Antennes presque nulles ou peu distinctes, réduites à un tubercule épais, corné, ferrugineux, terminé par un appendice court, plus étroit, pâle et membraneux.

Prothorax un peu plus développé que les segments suivants; très-convexe, sensiblement élargi d'avant en arrière; mou, blanchâtre, presque lisse, légèrement pubescent sur le dos, et plus longuement sur les côtés; creusé de 2 plis transversaux, profonds, situés l'un sur le milieu, l'autre au devant du bord postérieur, réunis dans la partie déclive des côtés, laquelle présente 2 mamelons allongés, entre lesquels s'aperçoit un stigmate ombiliqué et d'un jaune paille : l'antérieur paré de 2 impressions obliques : le postérieur avec un repli court et oblique sur son côté antérieur.

Mésothorax, métathorax et les 6 premiers segments abdominaux graduellement un peu plus étroits, conformés à peu près de la même manière, très-convexes, d'un blanc livide, de consistance molle, absolument ridés en travers; finement poilus en dessus, plus longuement sur les côtés, avec les poils d'un blond pâle et redressés; parés en travers, avant leur bord postérieur d'un pli transversal arqué en arrière, convergeant en avant sur les côtés où il se reunit au bord antérieur dans la partie déclive, où il forme postérieurement une aréole allongée convexe, arcuement impressionnée sur son milieu, au-dessous duquel s'aperçoit un stigmate d'un jaune paille, et tout à fait sur les

côtés un mamelon court, triangulaire, fortement cilié en dessous. L'aréole dorsale, comprise entre le pli arqué et le bord antérieur, offre en avant des pores pilifères, nombreux, un peu obscurs et subverruqueux.

Segment anal 2 fois aussi grand que chacun des précédents, convexe, d'un blanc livide; presque lisse; obtusément arrondi au sommet; creusé sur les côtés d'un pli profond, transversal, formant un bourrelet transverse, sur la partie antérieure duquel se trouve un stigmate jaunâtre. On aperçoit avant l'extrémité un grand cercle composé de pores pilifères un peu obscurs et nombreux, circonscrivant un autre cercle impressionné et entourant l'anus.

Dessous du corps livide, irrégulièrement mamelonné sur les côtés, avec quelques rides transversales.

Pieds courts, garnis de quelques longs poils d'un blond pâle; composés d'une hanche molle, en forme de mamelon conique; d'une cuisse submembraneuse et pâle, subcylindrique: d'un tibia aussi long que la cuisse, submembraneux, pâle graduellement rétréci vers son extrémité, terminé par un crochet corné, ferrugineux, très-effilé, à peine arqué.

PATRIE. Cette larve se trouve en juin et en juillet, dans les vicilles boiseries de sapin, qu'elle réduit en poudre. Elle se métamorphose à la fin de juillet ou dans le commencement du mois d'août.

OBS. Les jeunes sujets ont le dos paré d'une large bande longitudinale obscure, indéterminée ou fondue sur ses bords, embrassant souvent 5 ou 6 segments ou même davantage, mais plus ou moins réduite chez les adultes qui sont presque entièrement pâles. Cette bande est souvent parée elle-même sur sa ligne médiane d'une étroite ligne longitudinale obscure, transparente, prolongée jusque sur le segment anal, et à travers laquelle on voit les mouvements du fluide nourricier.

DESCRIPTION

D'UN LAMELLICORNE NOUVEAU

Oniticellus Revellerii.

Oniticellus Revellerii, MULSANT ET REY.

Suballongé, assez étroit. Chaperon d'un flave un peu cuivreux, avec les reliefs d'un vert bronzé. Prothorax marqué de points médiocres séparés par des intervalles plus petits qu'eux; d'un bronzé obscur sur son disque; d'un flave testacé au devant et sur les côtés; paré de chaque côté de sa ligne médiane, sur la seconde moitié de sa longueur de deux taches, d'un vert ou brun bronzé, lisses: ces taches ornées extérieurement et entre les deux postérieures d'une bordure d'un flave testacé. Écusson vert. Elytres d'un flave testacé, parées chacune de deux rangées transverses de lignes courtes: la 1^{re} sur les 2^e, 3^e et 4^e intervalles; la 2^e sur les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e intervalles; postérieurement notées de deux points de même couleur.

♂ et ♀ à peu près comme chez *O. pallippes*.

Long. 0,0078 (3 3/4); — larg. 0,0030 (1 2/5) à la base des Élytres.

♂ *Corps* suballongé, plus étroit que chez les autres espèces de notre pays. *Tête* marquée de points peu rapprochés; d'un blond ou flave court, légèrement cuivreux, avec les lignes en relief, d'un vert bronzé. *Joues* offrant un angle à peu près droit à leur partie antéro-externe. *Prothorax* peu convexe; densément marqué de points médiocres, séparés les uns des autres par un intervalle, moins grand que leur diamètre; rayé d'une courte ligne longitudinale au devant de l'écusson; offrant, au devant de celles-ci, les faibles traces d'un sillon longitudinal; d'un brun bronzé sur le dos, d'un flave testacé au devant et sur les côtés: paré de chaque côté de sa ligne médiane. sur sa seconde moitié, de deux taches d'un vert obscur ou bronzé: chacune

des antérieures obtriangulaires, les postérieures oblongues, situées de chaque côté de la ligne anté-scutellaire; paré sur les côtés de ces taches et entre les deux postérieures d'une bordure d'un blond testacé : fossette latérale d'un vert bronzé. *Ecusson* d'un vert métallique. *Elytres* planniscules sur le dos; à stries assez profondes, à peine ponctuées, sur leur moitié interne, ponctuées sur l'externe; blondes ou d'un blond testacé; parées chacune de deux rangées transverses de lignes ou de points d'un vert bronzé; la première distante de la base d'un sixième de leur longueur, formée de trois lignes graduellement raccourcies de dedans en dehors, situées sur les 2°, 3°, et 4° intervalles et d'un point plus antérieur sur les 6° et 7° : la 2° rangée naissant vers la moitié de leur longueur, un peu arquée en arrière, formée de quatre lignes situées sur les 2°, 3°, 4° et 5° intervalles : celle du 4° intervalle la plus longue : celle du 3°, la plus courte : celle du 5°, plus avancée : notées au devant du bord apical de deux points : l'un sur le 3° : l'autre sur le 5° intervalle : les 6° et 7° intervalles marqués presque sur toute leur longueur, de petits points d'un vert bronzé, souvent peu marqués. *Intervalles* à peine convexes; glabres; paraissant à une forte loupe, densément pointillés; marqués de points assez gros. *Pygidium* d'un blond testacé; paré sur la moitié de sa ligne médiane d'une saillie d'un vert bronzé. *Dessous du corps*, vernissé luisant, d'un brun bronzé ou d'un vert bronzé sur le milieu du métasternum et marqué de taches semblables sur un fond d'un blond testacé, sur les côtés de la poitrine; densément ponctué sur cette dernière. *Ventre* en majeure partie d'un brun verdâtre sur les 2°, 3° et 4° arceaux, avec les côtés de ceux-ci et les 1° et 5° d'un blond testacé; marqué de points près du bord antérieur des arceaux, imponctué sur le reste. *Pieds* d'un flave orangé, avec une tache sur les cuisses antérieures, une tache au genou des intermédiaires, les dents des jambes de devant, l'extrémité des postérieures, et les quatre premiers articles des tarsi et moins obscurément le dernier, d'un vert bronzé.

Cette espèce se trouve en Corse. Elle nous a été envoyée par M. Revelière, à qui nous l'avons dédiée,

Obs. Elle se distingue de *O. pallipes* par son corps plus étroit; par

son prothorax moins grossièrement et plus densément ponctué; par son écusson vert; par le dessin de ses élytres.

Elle a plus d'analogie, par l'étroitesse de son corps, avec l'*O. speciosus*, COSTA, que nous n'avons pas vu en nature; mais elle paraît s'en éloigner par son prothorax plus densément et moins grossièrement ponctué; par le dessin de ce segment et un peu par celui des élytres.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRES

par E. MULSANT et CL. REY

Présenté à la Société Linnéenne le 15 juillet 1872



Heterocerus pictus, REICHE.

Oblong ; médiocrement convexe et garni d'un duvet grisâtre en dessus. Tête et prothorax d'un brun noir : celui-ci moins large aux angles de devant qu'aux postérieurs : rebordé à ceux-ci et à la base, paré d'une tache flave aux angles de devant. Elytres d'un brun rouge, ornées chacune de trois taches flaves : les deux premières arrondtes, punctiformes : la 1^{re} près du bord externe, vers les deux neuvièmes : la 2^e sur le disque : la 3^e liée au bord externe et à une courte bordure marginale flave, vers les deux tiers.

Long. 0,0051 (2/4 l.)^o— Larg. 0,0020 (9/10 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe et garni d'un duvet grisâtre, en dessus. Antennes d'un rouge testacé, brunâtre. Tête d'un brun noir. Prothorax arqué sur les côtés ; plus étroit aux angles de devant qu'aux angles postérieurs ; rebordé à ceux-ci et à la base ; cilié latéralement ; une fois au moins plus large dans son diamètre transversal le plus grand que long sur sa ligne médiane ; assez finement ponctué ; pubescent ; d'un brun noir , avec une tache d'un flave testacé aux angles de devant. Ecusson noir ; en triangle de moitié plus long que large. Elytres un peu plus larges à la base que le prothorax ; trois fois au moins aussi longues que lui ; rebordées à la base et sur les côtés ; peu ciliées latéralement ; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes environ de leur longueur, en ogive ou subarrondies postérieurement ; médiocrement con-

vexes; presque sans fossette humérale; aussi finement ponctuées que le prothorax; garnies d'un duvet grisâtre, mi-couché; brunes ou d'un brun rougeâtre; parées chacune de trois taches flaves: la 1^{re} arrondie, punctiforme, située près du bord externe, aux deux neuvièmes de leur longueur: la 2^e de même forme et à peu près de même grandeur que la précédente, située sur la disque, vers la moitié de leur longueur: la 3^e subarrondie, liée au bord interne, vers les deux tiers de leur longueur ou un peu moins, souvent déformée et unie à une étroite bordure externe avancée presque jusqu'à la première tache. *Dessous du corps* brièvement pubescent; d'un rouge brun. *Plaques du 1^{er} arceau ventral* naissant à l'angle antéro-externe de celui-ci, dirigées en ligne droite vers le bord postérieur de cet arceau où elles se terminent. *Pieds*: Cuisses d'un flave testacé, au moins dans leur seconde moitié: jambes et tarses d'un rouge testacé.

PATRIE: la Sicile (Reiche).

EXTRAIT
DES
PROCÈS - VERBAUX
DES SÉANCES DE L'ANNÉE 1872

Séance du 8 janvier. — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.

Vu l'interruption des séances pendant la période de guerre, M. le président propose de ne pas réclamer aux membres l'annuité de 1871.
— Adopté.

M. Mulsant donne lecture d'un travail sur les mœurs de certaines larves. Il ressort de cette étude consciencieuse que tout en conservant l'unité de plan, la puissance créatrice s'est complue à produire une variété inépuisable dans les détails. Cette lecture est l'occasion de plusieurs remarques intéressantes énoncées par divers membres.

Séance du 13 février. — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.

Au début de la séance, M. Mulsant fait passer sous les yeux des

membres les spécimens des insectes et larves dont il a entretenu la Société dans la séance précédente. L'un d'eux se recommande à nous comme destructeur des blattes qui infestent nos maisons. Les larves qu'il dépose au sein des œufs de ces insectes incommodes détruisent dans leurs germes la génération nouvelle. M. Mulsant rappelle, à ce propos, que l'un des plus grands ennemis des blattes est un mammifère insectivore, le hérisson.

M. le docteur Monin a rencontré, dans l'intérieur des ruches, un insecte ressemblant à une forficule et se nourrissant de la cire des alvéoles. Malheureusement notre collègue a égaré le spécimen, et ses souvenirs ne sont pas assez précis pour qu'on puisse en déterminer l'espèce.

Séance du 11 mars. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. le Président donne lecture d'une circulaire ministérielle informant que la réunion des sociétés savantes aura lieu dans la première semaine d'avril.

Il continue l'histoire de larves peu connues commencée dans la séance précédente. Ces larves appartiennent en général à des espèces méditerranéennes, *Tetracha euphratica*, *Scarites arenarius*, *Licinus silphoïdes*, *Blaps gigas*, etc.

Le fait le plus remarquable qui ressort de cet intéressant travail est l'instinct qui pousse beaucoup d'insectes à déposer leurs œufs au sein de larves étrangères qui servent de pâture à leurs hôtes carnassiers.

M. Bonnes donne avis que le fils de notre collègue, M. Rey, se trouvant actuellement en Algérie, se met à la disposition de la Société pour toute espèce d'envois ou de renseignements sur l'histoire naturelle de notre colonie.

Séance du 15 avril. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. le Président rend compte d'un voyage effectué par lui dans le

Midi. Il a eu l'occasion d'assister à l'exhumation du squelette découvert à Menton. Il appartient à un homme de grande taille. L'angle faciale est de 85°. La tête et les pieds étaient ornés de bracelets en coquillages. Tout autour on a trouvé des ossements de renne.

M. le docteur Reudet lit un travail sur les principes qui doivent nous guider dans les études d'histoire naturelle. Il combat spécialement la tendance qui voudrait dériver les phénomènes de la vie des lois qui président aux faits organiques.

M. Debat, tout en étant convaincu que les lois de la matière brute ne sont pas les mêmes que celles de la matière organisée, ne pense pas qu'il soit toujours aussi facile que semble l'admettre M. le docteur Reudet, de préciser la limite où l'animalité commence. Il cite pour exemples les organismes animés inférieurs, le *Volvox globator*, entre autres, qui, après avoir été considéré par Leuwenkoeck, Ehrenberg, Dujardin, comme un infusoire, est classé définitivement parmi les algues.

Cette discussion se généralise entre les membres. M. Mulsant rappelle les épidémies qui ont frappé nos récoltes et dont l'origine est souvent inconnue. M. Debat fait observer que cette origine est toujours constatée plus ou moins tardivement. Ainsi l'*Oidium Tuckeri*, espèce d'*Erysiphe*, qui ne se développe qu'incomplètement chez nous, passe par toutes les phases de son développement sur le riz, dans les Indes. C'est ce qui résulte d'observations récentes.

Séance du 13 mai. — PRÉSIDENTE DE M. MULSANT.

A l'occasion du procès-verbal de la séance précédente, M. Mulsant indique que les coquilles trouvées autour de la tête et des jambes du squelette de Menton appartiennent au genre *Nassa neritioïdes*.

Cette année, la fête champêtre est fixée pour le 26 mai. La Société explorera le massif du Mont-d'Or lyonnais.

M. le Président nous lit une notice intéressante sur notre très-regretté collègue Fourreau, mort à la suite de ses blessures reçues dans

le combat de Nuits. Il promettait beaucoup, ayant déjà beaucoup tenu : ses travaux, bien qu'incomplets, resteront à titre de documents précieux et seront consultés avec fruit.

Séance du 10 juin. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. Bonnes présente à la Société M. Duzelier, qui s'est livré depuis plusieurs années à la recherche du cristal de roche dans les rochers granitiques de l'Auvergne. Il en apporte avec lui plusieurs échantillons. Malheureusement, M. Duzelier ne paraît posséder aucune connaissance minéralogique, et ses continues recherches n'apportent aucune lumière sur la constitution géologique du sol qu'il exploite. La Société l'invite, dans son intérêt, à ne pas donner suite à des travaux stériles. Les échantillons qu'il présente n'ont même pas la beauté de ceux fournis par les contrées alpines, et trouveraient difficilement place dans les collections.

Séance du 8 juillet. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT,

M. le docteur Monin rend compte d'un travail publié dans les annales de la société Linnéenne du Nord et qui a trait à l'intelligence d'animaux assez bas placés dans l'échelle animale. L'auteur cite notamment des faits qui établiraient chez les Araignées et chez le Brochet un certain développement intellectuel et l'existence de sentiments affectueux.

M. Lichtenstein, entomologiste distingué de Montpellier, présent à la séance, est prié de donner des détails sur le *Phylloxera vastatrix*. Notre honorable invité raconte l'introduction de l'insecte, apporté en France avec des plants de vigne envoyés de l'Amérique du Nord, où il est connu depuis longtemps. Dans son pays natal, la larve ne s'attaque qu'aux feuilles et ne produit aucun ravage. Chez nous, elle se fixe sur les racines, et, en les épuisant, tue rapidement le végétal. M. Lichtens-

tein nous décrit ensuite les métamorphoses de l'insecte, ses pontes, son mode de procéder, ses migrations, etc. Jusqu'à ce jour, aucun procédé efficace n'a pu conjurer le fléau. L'inondation seule a réussi, mais n'est possible que par exception. Effrayés par la rapidité de l'envahissement, les vigneron arrachent les vignes, moyen très-radical, il est vrai, mais qui est une perte considérable pour la richesse nationale.

A la suite de ce long et lucide exposé, M. Lichtenstein est reçu à l'unanimité membre correspondant de la Société.

Séance du 12 août. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Dans une notice qu'il vient de publier, notre président appelle l'attention du ministre sur la dévastation de nos forêts montagneuses, et spécialement sur celles dont sont victimes les bois du Pilat. Rien n'est plus désastreux pour l'agriculture que ces coupes à fond inintelligentes, et M. Mulsant en prend occasion pour indiquer l'influence des masses boisées sur les contrées environnantes.

La Société est informée qu'il lui est alloué une subvention de 500 fr. par le Conseil général, et une subvention égale par le ministère.

La fin de la séance est remplie par une lecture de M. Mulsant sur les mœurs de certains insectes aquatiques appartenant aux genres *Georissus* et *Parnus*.

Séance du 11 novembre. -- PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

M. le Président donne communication de deux lettres adressées par lui à M. le préfet du département, l'autre à M. le maire de Lyon.

Dans la première, après avoir relaté brièvement l'origine de la Société, remontant à l'année 1822, et logée à la préfecture jusqu'à la démolition de cet hôtel, M. Mulsant en indique les rapides développements, l'importance de ses publications justement appréciées, et qui ont valu à elle et à ses membres des récompenses méritées. En outre, ces

publications ont eu pour résultat d'obtenir, par voie d'échange, les volumes publiés par de nombreuses Sociétés, et de constituer ainsi une riche bibliothèque scientifique dont le public est appelé à profiter.

Dans la deuxième, notre Président fait surtout valoir l'intérêt que peuvent avoir pour la ville ces travaux illustrés de planches, en développant au milieu de nous une industrie utile, le dessin des objets d'histoire naturelle. M. Mulsant espère qu'en vue de cette importance toujours croissante de la Société, l'Administration ne refusera pas une subvention.

M. Mulsant propose ensuite à la Société de contribuer à la publication de son grand travail sur les oiseaux mouches, travail pour lequel il lui a été promis, par le ministère, une subvention de 1,000 fr., annuelle, et jusqu'à l'entier achèvement de l'ouvrage. La discussion sur cette proposition est renvoyée à la séance suivante.

Séance du 9 décembre. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition faite par M. Mulsant dans la dernière séance. M. Mulsant informe d'abord la Société que l'Administration municipale a voté une subvention de 1,000 fr. La Société peut donc, dès à présent, sans bourse délier, appliquer 2,000 fr. à la publication de l'important travail de notre Président, en ajoutant à la subvention ministérielle dont il a été parlé, les 1,000 fr. votés par le Conseil municipal. Nos ressources le permettant, la Société vote, de son côté, 1,000 fr. par an et pendant une période de quatre années, affectés au même objet. Les membres titulaires, pendant ces quatre années, recevront gratuitement un exemplaire de l'ouvrage avec planches noires, et moyennant 1 fr. de supplément par planche, un exemplaire avec planches coloriées.

Cette question, tranchée à la satisfaction générale, M. Mulsant lit une notice sur la vie et les travaux de M. Dupasquier, qui fut un de nos membres les plus distingués, et dont la mort laisse un vide regrettable dans nos rangs et dans ceux des architectes lyonnais.





La Société Linnéenne de Lyon publie un ou plusieurs volumes par année. Le nombre des feuilles d'impression du volume est subordonné aux matières à publier et par conséquent variable. Des planches ou des figures accompagnent le texte, toutes les fois que cela est nécessaire.

Le prix du volume est fixé :

Pour la France	50 fr.
Pour l'Étranger	32 fr.

Les auteurs ou les éditeurs de livres français ou étrangers, ayant rapport aux sciences naturelles, peuvent faire annoncer, dans ces Annales, leurs publications, moyennant l'envoi d'un volume.

Toutes les demandes ou envois doivent être adressés *franc de port* au Président de la Société.





